UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RÉORGANISATION DE L'ASSISTANCE CHEZ LES CATHOLIQUES MONTRÉALAIS : LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES ET LA FEDERATION OF CATHOLIC CHARITIES,

1930-1972

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

PAR AMÉLIE BOURBEAU

DU DOCTORAT EN HISTOIRE

MAI 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Ces études doctorales n'ont pas été une entreprise solitaire, loin s'en faut. Malgré de longs moments passés devant un ordinateur ou de la correspondance sur papier « oignon », je me suis rarement sentie esseulée durant les six dernières années.

Mes premiers remerciements vont naturellement vers ma directrice, Magda Fahrni et ma codirectrice, Joanne Burgess. La disponibilité, la bonne humeur, l'érudition, les encouragements de Magda ont été décisifs dans la poursuite de mes études. Joanne, par ses conseils éclairés et la rigueur de ses lectures, n'a rien laissé au hasard lors de nos rencontres. Ensemble, elles ont formé un duo redoutable d'efficacité, et je les en remercie.

Dès le départ, j'ai eu des encouragements. Denyse Baillargeon et Suzanne Morton ont manifesté un intérêt envers mes recherches qui m'a convaincue de leur pertinence. Je les en remercie. Le Groupe d'histoire de Montréal, collectif de recherche hors du commun, s'est révélé un lieu d'échanges et d'enrichissement inégalé.

Où seraient les historiens sans archives... Merci à Fernand Monty et Francine Pomerleau d'avoir ouvert les portes de Centraide, à Jean-Claude Asselin de la SSVP, au personnel du centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de Bibliothèque et Archives Canada, des centres archives de l'Université Concordia et de la Ville de Montréal.

Cette recherche aurait été plus longue et ardue sans le soutien, fort apprécié, du Fonds québécois de recherches sur la société et la culture (FQRSC), du Musée Pointe-à-Callière et de sa partenaire, la Fondation Pratt et Whitney, ainsi que du Groupe d'histoire de Montréal.

Mes compagnons et compagnes étudiants, Karine, Maude, Liz, Marie-Ève, Nicolas et Sean, votre présence et votre exemple m'ont encouragée à suivre ma voie coûte que coûte. Un remerciement spécial à Monique Meloche, qui a partagé ses souvenirs de travailleuse sociale avec la section québécoise du Comité canadien de l'histoire des femmes.

À mes parents et mes sœurs, qui ont cru en moi depuis toujours et m'ont encouragée à chaque étape du long parcours des cycles supérieurs, merci. À Catherine en particulier, qui a lu des extraits de la thèse et partagé, de manière surréelle parfois, les affres de la rédaction, merci. À Isabelle et Mathieu, qui ont rendu mes séjours de recherche à Ottawa des plus agréables, merci!

La petite armée des gardiens de Jules mérite toute ma reconnaissance. Lise, Serge, Catherine, Sophie, Claire, Isabelle et Jacinthe ont entretenu sa bonne humeur pendant le travail de ses parents.

Je serais moins sans mon mari, Harold. Nous avons entrepris deux thèses et fondé une famille simultanément, et avons survécu. Ses encouragements, son soutien durant toutes ces années, nos longues discussions m'ont aidée au fil des pages. Les derniers mètres auraient été infranchissables sans son aide précieuse. Merci.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	ste des figuresi	
Liste des tableaux		Х
Liste des sigles et a	acronymes	xi
Résumé		xiii
Introduction		1
Chapitre I		
	nstitutionnelle en milieu catholique à Montréal au	6
1.1 L'assista	ance privée	6
1.2 Le catho	olicisme et les débats sur la sécularisation	18
1.3 Le siècle	e des experts	24
1.3.1	Expertise et professionnalisation	25
1.3.2	Expertise et autorité	27
1.3.3	Quelle légitimité pour l'élite traditionnelle?	28
1.4 La burea	aucratie d'État et d'affaires au 20 ^e siècle	29
1.5 L'État e	t l'assistance au 20 ^e siècle	37
1.6 Problém	atique et hypothèses	42
1.6.1	Problématique et hypothèses générales	42
1.6.2	Des organisations bureaucratiques	44
	Assistance et religion, une dynamique	45

1.6.4 Des experts de la charité	46
1.6.5 Une assistance privée	48
1.7 Sources et méthodologie	50
1.7.1 Description et limites de l'objet de recherche	50
1.7.2 Sources : inventaire et critique	53
1.7.3 Quelques notes méthodologiques	59
Chapitre II	
L'entre-deux-guerres : mise en place de nouvelles structures	
d'assistance	63
2.1 Le contexte nord-américain	64
2.2 Le Montréal catholique entre 1914 et 1930, de l'ancien et	
du nouveau	66
2.2.1 Une organisation presque centenaire :	
la Société de Saint-Vincent de Paul	70
2.2.2 La Société catholique de protection et de	=-
renseignements : « fille » de la SSVP	73
2.2.3 La Fédération des Œuvres sociales de santé, de l'hygiène à la charité	70
2.3 La Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-	19
françaises	89
2.4 Chez les anglophones	93
2.4.1 Une deuxième communauté catholique dans	
Montréal	94
2.4.2 La Catholic Social Service Guild: héritière des	
COS?	
2.5 La Federation of Catholic Charities	102
Conclusion	108

Chapitre III

	rationalité, transparence : la bureaucratie au service de	10
3.1 L'orga	nisation interne des fédérations	H
3.1		
J.,	françaises	12
3.	1.2 La Federation of Catholic Charities	23
	en œuvre et mise en scène de la bureaucratie : les s de financement	31
3.2	2.1 Une organisation éprouvée I	32
3.2	2.2 Un succès variable	41
3.3 Les rel	lations entre fédérations et agences sociales	44
3.3	Plus que des subventions : rôle des fédérations dans la gestion et le développement de leurs membres	145
3.3	3.2 Des limites de la bureaucratie	160
Conclusio	n l	170
Chapitre	IV	
	niciens de l'organisation sociale » : travailleurs sociaux,	
comptable l'assistanc	es et bénévoles au cœur de la professionnalisation de le la professionnalisation de la professionnalis	174
4.1 Histor	iographies de deux professions	177
	4.1.1 La comptabilité, occupation ancienne, profession nouvelle	177
	4.1.2 Le travail social en Amérique du Nord	179
4.2 Les co	omptables, vérificateurs de la charité	184
4.3 Les tra	availleurs sociaux : une profession, quatre visages	193
	4.3.1 Hommes membres du clergé	193
	4.3.2 Femmes laïques	200
	4.3.3 Femmes religieuses	207

		vii
	4.3.4 Hommes laïcs	212
Con	clusion	217
Cha	apitre V	
Égli	ise et assistance : essais d'adaptation sur fond de sécularisation	221
5.13	Des efforts d'adaptation de la part de l'archevêché	223
	5.1.1 S'ouvrir au changement	223
	5.1.2 Propager le changement	243
	5.1.3 Des travailleurs sociaux anglophones engagés et inquiets	251
5.2	La sécularisation, passage obligé pour les Églises au 20 ^e siècle?	258
Cha	apitre VI	
	ying a lingering death or embarking on a bolder course »: les s des années soixante	265
6.1	La Révolution tranquille et l'assistance : quelques considérations historiographiques	267
6.2	Les agences sociales et l'État avant 1960	
6.3	Les fédérations financières et les agences sociales face à l'État québécois, 1957-1970	277
	6.3.1 Le Comité d'étude sur l'assistance publique (Comité Boucher, 1961-1963)	278
	6.3.2 La Commission d'enquête sur la santé et le bien- être social (Commission Castonguay-Nepveu, 1966-1972)	286
6.4	Les fédérations face à leurs communautés : image publique et nouvelles approches en travail social	297

6.4.1 L'image de la Fédération des Œuvres : problèmes

6.4.2 'The Federation belongs to us': La Federation of Catholic Charities et sa « guerre à la

Conclusion	
Conclusion générale	326
Appendices	336
Bibliographie	364

Liste des figures

2.1	Schéma organisationnel de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal	67
3.1	Organigramme de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes- françaises au début des années 1940	118
3.2	Organigramme de la <i>Federation of Catholic Charities</i> au début des années 1940	121
3.3	Fiches d'inscription pour bénévoles de la FOCCF, 1933 et 1934	131
3.4	Aide-mémoire pour les bénévoles de la FOCCF, 1934	132
3.5	Certificat d'honneur remis au Bureau des archives de Montréal par la FOCCF, 1948	133
3.6	Publicité de la FCC, 1932	134
3.7	Publicité de campagne de la FCC, 1947	135
3.8	Publicité de campagne de la FOCCF, 1958	136
6.1	Augmentation des objectifs et des résultats des campagnes de financement de la FOCCF, périodes choisies (%)	299

Liste des tableaux

2.1	Résultats des campagnes de la FOSS, 1929-1932	. 84
2.2	Participation des paroisses aux campagnes de la FOSS, 1929-1932	. 84
2.3	Distribution de la population de Montréal selon l'origine ethnique, 1931	. 92
2.4	Campagnes de financement de la <i>Federation of Catholic Charities</i> , 1930-1935	103
3.1	Évolution des dons moyens, par personne, aux deux fédérations financières, en dollars	139

Liste des sigles et acronymes

AC Archives de Centraide
AM Assistance maternelle
AP Assistance publique (1904)

BAC Bibliothèque et Archives Canada

BAnQ-M Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Montréal

BASF Bureau d'assistance sociale aux familles

CCBES Conseil canadien du bien-être social (1935-1971)

CCDS Conseil canadien de développement social (depuis 1971)
CCSD Canadian Council on Social Development (depuis 1971)

CCSW Canadian Council on Social Welfare (1935-1971)

CIM Conseil Interfédératif de Montréal

CMH Catholic Men's Hostel

COBEQ Conseil des Œuvres de bien-être de Québec

COM Conseil des Œuvres de Montréal
COS Charity Organization Society
CSHC Canadian Social Hygiene Council
CSSG Catholic Social Service Guild

CWB Catholic Welfare Bureau

CWC Canadian Welfare Council (1935-1971)

CWL Catholic Women's League

ÉHSA École d'Hygiène sociale appliquée (Université de Montréal)

ÉSP École sociale populaire

ÉSS École de Service Social (Université de Montréal)

FCC Federation of Catholic Charities

FCÉCF Fédération catholique des éclaireurs canadiens-français

FHI Fédération d'Hygiène infantile

FNSJB Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

FOCCF Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises

FOSS Fédération des œuvres sociales de santé

FSSF Fédération des services sociaux à la famille du Québec

FWA Family Welfare Association

INDBC Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil

LSSSS Loyola School of Sociology and Social Service

MCSA Montreal Council of Social Agencies
MOUP McGill-Oueen's University Press

NSS National Study Service

p.s.a. Petites sœurs de l'Assomption
 PUM Presses de l'Université de Montréal
 RAPC Régime d'assistance publique du Canada

SAVI Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants

SBES Service de bien-être social (Montréal)

SCPR	Société catholique de protection et de renseignements
SSJB	Société Saint-Jean-Baptiste
SSVP	Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
SSSF	Société de service social aux familles
UBC	University of British Columbia
HTP	University of Toronto Press

Résumé

Cette étude de l'assistance catholique à Montréal entre 1930 et 1974 explore la transition de réseaux marqués par la charité catholique traditionnelle à l'assistance moderne — bureaucratisée, sécularisée, professionnelle et étatique. À travers les cas de deux fédérations financières, la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF) et la Federation of Catholic Charities (FCC), nous insérons les parcours catholiques montréalais dans le contexte nord-américain, tout en soulignant leurs particularités. L'hypothèse générale qui sous-tend nos recherches est que les dirigeants des fédérations financières catholiques, des hommes d'affaires nouvellement engagés dans l'assistance, participent à la bureaucratisation, la professionnalisation, la sécularisation et l'étatisation de l'assistance. Ces processus sont conçus de manière dynamique, évoluant sous l'action de groupes ct d'individus tout en suscitant des réactions diverses de leur part. Ainsi, l'évolution des réseaux d'assistance n'est pas linéaire, mais le résultat de négociations entre les acteurs en présence : hommes d'affaires, travailleurs sociaux, bénévoles, membres du clergé, simples citoyens.

À partir d'un corpus de sources incluant des archives organisationnelles et personnelles, des journaux à grand tirage, des mémoires en service social et des rapports publics, nous avons été en mesure de situer l'action des dirigeants et animateurs de la FOCCF et de la FCC en rapport avec les quatre processus à l'étude. La comparaison des communautés catholiques anglophone et francophone a révélé des différences dans les manières de concevoir l'organisation de l'assistance, tributaires de la taille respective des deux groupes et de la mentalité des acteurs en présence.

La création des fédérations, au début des années trente, est le fruit d'une évolution qui s'étale sur une quinzaine d'années, marquée par le recours de plus en plus fréquent à l'assistance non institutionnelle et un besoin de mieux coordonner les efforts de tous les acteurs en présence. La grande dépression agit comme catalyseur. S'ensuit l'arrivée de nouveaux acteurs dans l'assistance catholique privée, des hommes d'affaires qui bénéficient du soutien immédiat de l'archevêque de Montréal et qui entreprennent de fédérer les agences sociales catholiques de Montréal sous un organisme de financement qui assurera leur viabilité. Les dirigeants des fédérations financières ont procédé à la réorganisation de l'assistance, en suivant en premier lieu le modèle bureaucratique d'affaires, qui sert des fins d'efficacité et de rationalité. Ce modèle n'est cependant pas universel, et les deux communautés suivent des chemins qui s'écartent rapidement. Les anglophones choisissent une bureaucratic limitée, tandis que les francophones mettent sur pied, en l'espace de quinze ans, une structure hautement bureaucratisée. Les responsabilités de chaque instance sont définies, les relations

entre la fédération et ses membres, déterminées par des règles claires. Les dirigeants bénévoles dépendent de plus en plus de l'expertise du personnel salarié pour prendre des décisions. Ce personnel est composé d'employés de bureau mais, rapidement, les comptables occupent une place centrale au sein des deux fédérations, bien qu'ils le fassent de manière plus poussée dans la FOCCF. La valorisation des pratiques comptables au sein des fédérations financières témoigne de la volonté de rendre le financement de l'assistance efficace, transparent et rationnel.

Les fédérations financières participent aussi à l'émergence d'un nouveau groupe de professionnels, les travailleurs sociaux. Si la valorisation de leur expertise est liée à la bureaucratisation, qui repose en grande partie sur les compétences individuelles, ce sont les hommes qui en ont le plus bénéficié, tant les membres du clergé que les laïcs. Les travailleuses sociales laïques et religieuses ont, malgré des exceptions notables, joué un rôle plus effacé jusqu'aux années soixante.

Domaine ancré dans les traditions religieuses, la charité non institutionnelle a été profondément transformée par la réorganisation. Encouragées par l'archevêché, la fondation des fédérations et l'émergence du travail social professionnel sonnent plutôt, aux orcilles de certains, comme une menace envers les aspects religieux de l'assistance. L'autonomie des fédérations vis-à-vis des autorités ecclésiastiques et la présence majoritaire des laïcs, mais aussi la résistance d'organisations qui peinent à adapter leurs pratiques aux changements sont des éléments qui expliquent le repli du religieux au fil des décennies. L'étatisation des services sociaux, au tournant des années soixante-dix, accélère ce processus sans que l'Église catholique ne disparaisse complètement du domaine de l'assistance.

Les années soixante sont d'ailleurs mouvementées pour les fédérations financières, aux prises avec un État provincial qui accélère sa prise en charge de l'assistance et des travailleurs sociaux, appuyés de nombreux membres des deux communautés, qui souhaitent voir la bureaucratie tempérée par la participation démocratique de toutes les franges de la population. Cette remise en question du rôle des fédérations est le résultat de mouvements sociaux plus larges, critiques des élites traditionnelles et de la bureaucratie qui, non plus perçue comme garante de la transparence et de l'efficacité, suscite plutôt de la méfiance. Les fédérations financières de Montréal se trouvent dans l'obligation de changer leurs manières de faire, de se renouveler dans un contexte où l'État prend de larges pans de l'assistance en charge. Elles décident finalement de s'unir, fondant Centraide en 1974.

Mots-clés:

Assistance – Catholique – Bureaucratic – Travail social – État providence – Montréal – 20° siècle – Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises – Federation of Catholic Charities

INTRODUCTION

En 1930 et 1932, respectivement, les communautés catholiques anglophone et francophone de Montréal se dotent de fédérations financières, des organismes de financement et de coordination de la charité privée dont on trouve alors des exemples dans plusieurs grandes villes du nord-est américain, du Canada et, à Montréal, chez les anglophones protestants et les juifs. Ces community chests sont dirigés par des hommes d'affaires laïcs, qui jusque-là se sont tenus loin du monde caritatif catholique. Munis du soutien enthousiaste de l'archevêque de Montréal, mais oeuvrant à l'extérieur des cadres ecclésiastiques institutionnels, ils entreprennent la réorganisation des réseaux catholiques d'assistance en adoptant un modèle qu'ils connaissent bien, celui des affaires. Sous le signe de l'organisation rationnelle, efficace et transparente, ils transforment un domaine d'intervention caractérisé par la bonne volonté, la spontanéité, une conception religieuse de la pauvreté et du don, et la confidentialité. Ces projets se déroulent sur plusieurs décennies, des années trente aux années soixante-dix, alors que les fédérations financières de Montréal fusionnent pour donner naissance à Centraide (1974). Le questionnement général qui est à l'origine de notre thèse pourrait être résumé ainsi : quel est exactement le rôle joué par les fédérations financières catholiques de Montréal dans la réorganisation de l'assistance privée au 20^e siècle?

Notre thèse contribue en premier lieu à l'histoire sociale du Québec, tout en s'inscrivant dans le contexte plus large de l'histoire canadienne et américaine de l'assistance privée. Elle éclaire un pan méconnu de l'histoire du Québec, soit le rôle des organismes laïcs dans la réorganisation et les pratiques d'assistance privée. Elle enrichit l'histoire de l'assistance en y insérant des acteurs (des hommes d'affaires et travailleurs sociaux laïcs) et en traitant du milieu non institutionnel, mieux connu chez les communautés non catholiques au Québec. En

tenant compte de la dimension catholique de l'assistance, même laïque, notre thèse participe à l'historiographie de la sécularisation des sociétés nord-américaines.

Cette thèse contribue aussi à l'historiographie du « siècle des experts », en montrant comment les connaissances professionnelles des travailleurs sociaux catholiques et des comptables leur donnent légitimité et autorité dans un milieu jusque là marqué par le bénévolat. Parallèlement, la marginalisation du bénévolat dans les pratiques d'assistance, combinée à une gestion privée de l'assistance publique à domicile, mène à la déqualification de certaines catégories de travailleurs sociaux, surtout des femmes laïques. L'expertise n'est pas une garantie de statut professionnel pour tous.

L'État providence et, plus généralement, l'étatisation liée à la Révolution tranquille sont abordés dans notre recherche. Tout d'abord, l'étude des fédérations financières catholiques de Montréal confirme qu'elles participent à un régime d'économie sociale mixte, aux côtés d'agences sociales privées et des trois niveaux de gouvernement. Cette économic sociale mixte montre ses limites dès les années cinquante, alors que les fédérations demandent des réformes à l'État, mais il faut attendre les années soixante pour que les pouvoirs publics provinciaux manifestent une volonté réelle de changement. La volonté d'étatisation qui marque les gouvernements québécois qui se succèdent par la suite n'épargne pas l'assistance privée, menaçant les fédérations financières dans leur raison d'être. L'étatisation des services entraîne aussi une réaction des communautés desservies par les fédérations, alors que des travailleurs sociaux et des citoyens ordinaires remettent en question la légitimité et l'autorité des hommes d'affaires, désormais qualifiés d'élite traditionnelle. En bout de course, l'État et certains citoyens remettent en question l'organisation bureaucratique, ainsi que l'expertise et la compétence des hommes d'affaires et des travailleurs sociaux comme fondement de leur autorité dans le domaine de l'assistance. On cherche à les remplacer, à assurer la représentation du plus grand nombre possible, dans un idéal de démocratie participative qui ne correspond pas à l'idée que les hommes d'affaires se font de leur rôle dans la communauté. Ainsi remises en question, les fédérations financières doivent procéder à des réformes internes pour assurer leur survie.

Une comparaison entre catholiques anglophones et francophones, tout au long de notre thèse, met au jour des différences importantes entre ces deux communautés et relativise la primauté de la religion comme déterminant les formes et les pratiques d'assistance. Dans le cas des fédérations financières, le statut de double minorité des catholiques anglophones influence grandement leur parcours, alors qu'ils s'isolent des influences extérieures et défendent coûte que coûte leurs acquis, tandis que les catholiques francophones font preuve d'une ouverture qui les amène à s'illustrer sur les scènes locale, provinciale et nationale, et à entretenir des liens plus soutenus avec les autres communautés de Montréal. Cette différence générale se manifeste à divers degrés tout au long de la période et affecte les modalités des processus de bureaucratisation, de professionnalisation, de sécularisation et d'étatisation de l'assistance dans les deux communautés à l'étude.

Plan de la démonstration

Notre thèse compte six chapitres. Dans un premier temps, nous présentons les concepts autour desquels s'articule le corps de la thèse et les différents volets historiographiques qui ont nourri les recherches. Les notions de bureaucratie, de professionnalisation, de sécularisation, de relations public-privé et d'économie sociale mixte y sont traitées. Ce premier chapitre inclut aussi une présentation plus élaborée de la problématique et des hypothèses de recherche. Il se clôt sur la présentation des sources et de la méthode.

Le chapitre Il traite du milieu de l'assistance catholique privée à Montréal entre les deux guerres mondiales, visant à faire une sorte de généalogie des fédérations financières à l'étude, d'exposer les contextes généraux et particuliers de leur création. Une attention particulière est donnée à la communauté anglo-catholique, méconnue des historiens du Québec en ce qui concerne le 20^e siècle.

Le chapitre III plonge dans l'histoire des fédérations catholiques en exposant leurs débuts et le développement de leurs structures sous une forme qui se veut bureaucratique. Ce chapitre se penche à la fois sur les acteurs de la bureaucratisation, des hommes d'affaires qui importent leurs manières de faire à un nouveau domaine d'activité, sur les structures qu'ils mettent en place et sur leur fonctionnement.

Le chapitre suivant explore la question de la professionnalisation de l'assistance catholique, à travers l'étude de deux groupes d'experts, les comptables et les travailleurs sociaux. Les premiers sont surtout actifs au sein des fédérations financières et participent à la professionnalisation et à la bureaucratisation de ces organisations, tandis que les travailleurs sociaux font partie d'un groupe dont l'identité professionnelle est en formation durant les années couvertes par cette étude. En les étudiant au niveau des pratiques quotidiennes, en lien avec les dirigeants des fédérations, des bénévoles et des représentants de l'État, nous sommes en mesure de nous éloigner de la problématique de la quête du statut professionnel pour nous tourner vers la diversité des parcours qui s'ouvrent devant ces experts de la charité.

Le chapitre V aborde la question religieuse, au cœur de l'histoire de l'assistance au Québec. Comment la réorganisation de l'assistance affecte-t-elle les pratiques et les conceptions catholiques traditionnelles de l'assistance? Comment des agences sociales bien implantées, comme la Société de Saint-Vincent de Paul, réagissent-elles face à l'arrivée des hommes d'affaires? Comment les relations d'autorité sont-elles négociées entre membres du clergé et laïcs? En considérant à la fois l'attitude des membres du clergé et des laïcs, et en tenant compte de la diversité des acteurs et des pratiques, nous proposons une exploration de la sécularisation de l'assistance qui participe aux débats historiographiques récents.

Finalement, le dernier chapitre traite de deux facettes de l'étatisation de l'assistance sur une période courte mais historiquement mouvementée, les années soixante. Une étude des chamboulements de l'économie sociale mixte, perçus dans les échanges de mémoires et de rapports gouvernementaux, montre la dépendance des acteurs privés envers un État provincial qui décide d'être la principale présence dans la vie des citoyens québécois. Les relations entre l'État et les réseaux d'assistance privée sont de plus en plus tendues durant la décennie, alors que les fédérations financières craignent de perdre leur raison d'être et que les agences sociales sont en voic de remettre leur autonomie entre les mains de l'État. Parallèlement à l'étatisation, l'idéal de participation citoyenne et l'implantation de l'animation sociale dans les quartiers défavorisés de Montréal posent un défi à l'État et aux fédérations. L'État doit faire face à des citoyens désormais organisés, qui n'acceptent plus

d'être laissés pour compte. Les dirigeants des fédérations financières, quant à eux, doivent faire face à des communautés, représentées par des animateurs sociaux et des citoyens engagés, qui ne souhaitent plus nécessairement confier le financement, l'administration et la pratique de l'assistance à des hommes d'affaires, mais souhaitent une plus grande diversité parmi les dirigeants.

Cette thèse met en lumière le rôle des fédérations financières catholiques dans la bureaucratisation, la sécularisation, la professionnalisation et l'étatisation de l'assistance à Montréal, tout en révélant les différences de parcours entre anglophones et francophones. Au fil de la démonstration, nous montrons que ces processus n'ont pas de vie propre, qu'ils sont le résultat d'actions individuelles et collectives, et qu'ils suscitent, aussi, des réactions diverses. Ils sont liés entre eux et font l'objet de remises en question au fil du temps; leur évolution n'est pas linéaire. La comparaison entre les deux communautés fait ressortir la diversité des choix qui s'offrent aux leaders de l'assistance privée entre les années trente et soixante. En donnant une idée plus précise du paysage de l'assistance privée entre 1930 et 1974, elle ouvre la porte à d'autres explorations, plus fines, de certains éléments des réseaux chapeautés par les fédérations.

CHAPITRE I

L'assistance non institutionnelle en milieu catholique à Montréal au $20^{\rm e}$ siècle

Dans ce chapitre, nous exposons l'objet de la thèse, l'historiographie dont elle s'inspire, la problématique, les hypothèses et le cadre analytique qui la structurent. Nous présentons aussi le corpus de sources et la méthode qui ont permis de répondre aux questions posées. Le chapitre rend compte, en somme, d'une réflexion développée autour d'une question générale visant à expliciter et à comprendre le rôle joué par les fédérations financières catholiques de Montréal dans la réorganisation de l'assistance privée entre 1930 et 1974, entre l'hégémonie cléricale et la prise de contrôle par l'État provincial.

1.1 L'assistance privée

« L'assistance » est un terme générique qui désigne l'aide prodiguée, sous diverses formes, aux pauvres, aux malades et aux délinquants. Selon Louise Bienvenue, il s'agit d'un « champ d'intervention aux contours à la fois perméables et variables selon les époques; une sorte de nébuleuse se situant à la frontière du pénal, du carcéral, du médical, du psychiatrique et de l'éducatif ». Cette définition omet la dimension non institutionnelle de l'assistance et est surtout axée sur les domaines associés à la période de l'enfermement. Bienvenue ne l'exclut cependant pas dans son étude de l'historiographie, elle reconnaît que l'assistance « hors les

¹ Louise Bienvenue, « Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec ». Études d'histoire religieuse, 69 (2003), p. 12.

murs » a fait l'objet de trop peu d'études, particulièrement en ce qui concerne le travail des laïcs². L'idée générale du concept d'assistance est de regrouper sous un seul terme l'ensemble des méthodes mises en œuvre pour atténuer les inégalités sociales : on parle de charité, philanthropie, réforme morale, réforme urbaine, travail social, bien-être social garanti par l'État, etc.

La manifestation la plus courante de ces inégalités sociales est la pauvreté, bien que l'assistance couvre plusieurs autres problèmes sociaux, comme la citation de Bienvenue le suggère. L'époque contemporaine est marquée par un glissement important dans la conception de la pauvreté, alors qu'elle passe, aux yeux de plusieurs observateurs, de problème morial et individuel à problème social³. En général, les pauvres et la pauvreté sont définis par des gens qui se considèrent comme ne faisant pas partie de ce groupe: philanthropes, membres du clergé, experts en sciences sociales, hommes d'affaires, hommes d'État, etc. On a donc toujours affaire, dans les discours, à un regard extérieur, déterminé entre autres par des différences de classe et de genre. Par ailleurs, jusqu'à l'implantation de mesures étatiques d'assistance universelle, certains discours font état d'une dualité chez les pauvres : il y a des « bons » pauvres et des « mauvais » pauvres, ce que Lionel-Henri Groulx appelle la doctrine de la double pauvreté⁴. Selon les tenants de cette doctrine, l'assistance que les pauvres recevront dépend de leur appartenance à l'une ou l'autre catégorie. Les critères utilisés sont, le plus souvent, de nature morale.

La pauvreté est également envisagée sous les angles matériel et économique, perspective qui gagne en force au cours du 20^e siècle. À cet égard, le sociologue Peter Townsend a proposé, dans les années cinquante et soixante, le concept de pauvreté relative : dans les sociétés occidentales riches, sont pauvres ceux qui possèdent moins que la moyenne nationale⁵. Cette

² Bienvenue, « Pierres grises et mauvaise conscience », p. 21.

³ Gertrude Himmelfarb, *The Idea of Poverty*. *England in the Early Industrial Age.* New York, A.A. Knopf, 1984, 546 p. Voir particulièrement l'introduction.

⁴ Lionel-Henri Groulx. Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux. Laval, Agence d'ARC, 1993, p. 21.

⁵ Peter Townsend, « Measuring Poverty ». The British Journal of Sociology, 5, 2 (juin 1954), p. 130-137.

définition marque le passage, en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, d'une pauvreté caractérisée par le manque des premières nécessités (vêtements, nourriture, chauffage, logement) à une pauvreté caractérisée par le manque de moyens pour améliorer sa situation matérielle ou culturelle.

Ces quelques remarques sur l'assistance et la pauvreté indiquent l'ampleur de ce domaine d'activités et ses ramifications potentielles. L'historiographie de l'assistance au Québec reflète cette situation, rendue plus complexe encore par les divisions linguistiques et confessionnelles qui persistent encore de nos jours dans certains secteurs. Sans rendre compte de l'ensemble d'une vaste production, les prochaines pages visent à rendre compte de certains de ses apports et de ses limites, particulièrement en ce qui concerne l'histoire de l'assistance au 20^e siècle.

Les années soixante-dix ont été marquées par des études sur la classe ouvrière et sur les relations entre l'Église et l'État québécois⁶. Les premières, en mettant au jour les conditions de vie misérables des ouvriers, ont eu tendance à présenter les membres des autres classes sociales comme des bourgeois indifférents au sort de leurs concitoyens. Les acteurs historiques, dans ces études, sont en quelque sorte prisonniers de leur appartenance de classe, rarement acteurs. Des recherches subséquentes ont révélé, tant pour le 19° siècle que pour le 20°, que les membres de la classe ouvrière n'étaient pas que les victimes passives de l'économie de marché, mais utilisaient aussi le système à des fins qui leur étaient propres⁷. À

⁶ Terry Copp, The Anatomy of Poverty. The Condition of the Working Class in Montreal 1897-1929. Toronto . McClelland & Stewart, 1974, 192 p.; Jean de Bonville, Jean-Baptiste Gagnepetit: Les travailleurs montréalais à la fin du XIX* siècle, Montréal: L'Aurore, 1975, 253 p.; Marc Choko, Crises du logement à Montréal (1860-1939), Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1980, 282 p.; Gilles Lauzon, Habitat ouvrier et révolution industrielle. le cas du village St-Augustin, Montréal, Regroupement des chercheurs-chercheures en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 1989, 209 p., Antonin Dupont, Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936, Montréal. Guérin. 1973, 366 p.; B.L. Vigod, «Ideology and Institutions in Quebec: The Public Charities Controversy 1921-1926 », Histoire sociale / Social History, X1, 21 (mai 1978), p. 167-182.

⁷ Voir, notamment, les travaux de Bettina Bradbury. Familles ouvrières à Montréal âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation. Montréal, Boréal. 1995, 368 p.. Tamara Myers, Caught Montreal's Modern Girls and the Law, 1869-1945. Toronto. University of Toronto Press. 2006, 345 p.. Magda Fahrni. Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction, Toronto. University of Toronto Press. 2005, 279 p.; Denyse Baillargeon, Ménagères au temps de la crise, Montréal. Éditions du Remue Ménage. 1993, 311 p., Marcela Aranguiz, Vagabonds et sans-abris à Montréal perception et prise en charge de

l'inverse, des études sur les individus et les groupes ayant pris en charge et animé le milieu de l'assistance ont su montrer la complexité de leurs motivations, surtout en ce qui concerne les femmes laïques, tant bénévoles que professionnelles⁸. Le rôle des hommes laïcs impliqués dans l'assistance, plus particulièrement, des hommes d'affaires, reste une facette méconnue de cette histoire. Les quelques passages où ils sont mentionnés sont habituellement courts, des éléments secondaires dans des études qui s'intéressent à des problématiques plus vastes⁹. On sait que ce sont des hommes d'affaires qui ont mis sur pied et dirigé les fédérations financières catholiques de Montréal, mais on ne connaît presque rien de leurs motivations, leurs valeurs, leurs moyens d'action.

Les études sur les relations entre l'Église et l'État, quant à elles, renseignent surtout sur le premier tiers du 20^e siècle, durant les années où Louis-Alexandre Taschereau dirigeait la province. La place du religieux y est habituellement envisagée sous l'angle d'une lutte de pouvoir et d'influence entre les évêques de la province et le gouvernement, entre conservatisme et libéralisme. Les études qui portent plus précisément sur le développement de l'État providence, à partir des années quarante, font plus souvent l'économie de la question religieuse, au profit de l'analyse des diverses mesures sociales mises en place¹⁰ et, plus récemment, de l'étude des interactions entre l'État et les citoyens¹¹. L'Église y apparaît habituellement en filigrane, par certains individus ou communautés religieuses marquants.

l'errance, 1840-1925, Montréal, Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs-travailleuses du Ouébec, 2000, 88 p.

⁸ Elizabeth Kirkland, « A Home Away From Home: Defining. Regulating, and Challenging Femininity at the Julia Drummond Residence in Montreal, 1920-1971», *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*. 34, 2 (mars 2006), p. 1-17; Denyse Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage. 2004; Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (1900-1940)». Montréal, Université de Montréal, mémoire de M.A. (Histoire), 1997. 118 f.

⁹ Par exemple. Baillargeon. Un Québec en mal d'enfants; voir aussi Serge Mongeau. Évolution de l'assistance au Québec: une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec, des origines de la colonie à nos jours, Montréal: Éditions du Jour. 1967, 123 p.; Groulx, Le travail social: Yves Vaillancourt, L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, 513 p.

¹⁰ Dennis Guest. *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal. Boréal, 1995 (1980 pour l'édition originale anglaise). 483 p.; Vaillancourt. *L'évolution des politiques sociales*.

¹¹ Dominique Marshall. Aux origines sociales de l'État-providence. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998; Fahrni, Household Politics.

Les récents travaux de Lucia Ferretti constituent une première exploration de l'impact du développement de l'État providence sur un domaine d'activité si longtemps associé à l'Église catholique 12. La création de conseils d'œuvres diocésains et d'organismes comme Caritas Trois-Rivières, après la Deuxième Guerre mondiale, aurait servi à assurer le maintien de la mainmise de l'Église sur l'assistance, dans un contexte où ses dirigeants se méfient du contrôle que l'État pourrait chercher à exercer, notamment à travers la Loi de l'assistance publique.

Parallèlement à ces tendances, l'histoire du travail social s'est développée, surtout de l'initiative de travailleurs sociaux 13. Cette histoire s'est rapidement placée sous le thème de la professionnalisation, dont on cherche les marqueurs à travers l'évolution de la formation, surtout à l'Université de Montréal, puis à travers la formation d'associations professionnelles. Le déclin de l'influence du clergé sur la formation et la masculinisation de la profession, au cours des années soixante, font partie des éléments de la transition du travail social, d'occupation féminine à profession organisée et reconnue. Les enquêtes sur les pratiques des travailleurs sociaux et travailleuses sociales sont plus rares, mais des études récentes ont commencé à combler cette lacune, révélant des préoccupations professionnelles bien avant les années soixante 14.

Enfin, on dispose de monographies d'agences et d'institutions d'assistance privée, pour le 19^e siècle plus que pour le 20^e. Certaines sont de nature institutionnelle, brossant un portrait de

¹² Lucia Ferretti, « Caritas Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2 (automne 2004), p. 187-216.

Lionel-Henri Groulx et Charlotte Poirier. « Les pionnières en service social: nouveau métier féminin dans le champs de la philanthropie », Service social, 31, 1 (1982), p. 168-177; Françoise Marchand, « L'arrivée de personnel professionnel en service social au Québec de 1935 à 1955 », Intervention, 69 (1984), p. 28-30; Diane Montour-Perras. « La charité professionnelle : l'émergence de la carrière de travailleuse sociale à McGill (1913-1948) », Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal. Université du Québec à Montréal, 1988, 198 f.; Groulx, Le travail social; Robert Mayer, Évolution des pratiques en service social. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur. 2002, 489 p.

¹⁴ Myers, *Caught*: Fahrni, *Household Politics*; Denyse Baillargeon, Amélie Bourbeau et Gilles Rondeau, « Motivation et formation des travailleurs sociaux francophones quelques parcours pionniers (1942-1961) ». *Intervention*. 125 (décembre 2006), p. 169-179.

l'assistance du point de vue de ses praticiens¹⁵. Elles donnent une idée assez précise du nombre et de la diversité des organisations en place, classées en deux grandes catégories : les institutions et les agences sociales, « ces organismes privés qui offraient des services sociaux aux familles et à des individus en principe non hébergés dans des institutions d'assistance.¹⁶ » Le cas montréalais est, de loin, le mieux fouillé à l'échelle de la province. La ville est marquée par la cohabitation de plusieurs réseaux d'assistance dès le 19^e siècle, alors que chaque communauté (anglo-protestante, anglo-catholique, juive et franco-catholique) cherche à mieux structurer l'ensemble des organismes et agences sociales s'occupant de « scs » pauvres. Ce mouvement émane d'abord du monde anglo-saxon et protestant. En effet, les premières *Charity Organization Societies* (COS) ont été fondées à la fin du 19^e siècle en Angleterre, puis aux États-Unis¹⁷. À Montréal, la première COS a été fondée en 1900, soit vingt-sept ans avant qu'un effort semblable soit tenté chez les franco-catholiques. Cette avance des anglo-protestants a jeté de l'ombre sur les initiatives catholiques similaires, qu'on connaît fort peu¹⁸.

15 Voir, notamment, Anne MacLennan, « Charity and Change: The Montreal Council of Social Agencies' Attempts to Deal with the Depression », Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, McGill University, 1984, 255 f., Huguette Lapointe-Roy, *Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle,* Montréal: Boréal, 1987, 330 p.; Fernand Hébert, « La philanthropie et la violence maritale. Le cas de la Montreal Society for the Protection of Women and Children et de la Women's Christian Temperance Union of the Province of Quebec », Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal. 1999, 175 f.; Janice Harvey, « The Protestant Orphan Asylum and the Montreal Ladies Benevolent Society: A Case Study on Protestant Child Charity in Montreal. 1822-1900 », Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, McGill University, 2001, 401 f.; Éric Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal: reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1848-1933) », Thèse de doctorat (Histoire), Montréal. Université du Québec à Montréal, 2005, 318 f.

¹⁶ Lucia Ferretti, « Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 », Études d'histoire religieuse, 66 (2000), p. 70.

¹⁷ Sara Z. Burke, Seeking the Highest Good. Social Service and Gender at the University of Toronto, 1888-1937. Toronto, University of Toronto Press. 1996. p. 14-15; Françoise Barret-Ducrocq, Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX' siècle: une sainte violence. Paris: Presses Universitaires de France (Collection « Recherches politiques »), 1991, p. 112-119.

¹⁸ Voir Ferretti, « Les agences sociales à Montréal », p. 69-88: Groulx, *Le travail social*: Francis Kun Suk Han, « A Catholic Communal Welfare Institution in a Changing Society. Montreal. 1931-1986 ». Thèse de doctorat (religion), Montréal, Concordia University. 1987. 338 f.. Mongeau, Évolution de l'assistance au Québec.

On connaît mieux, dans le cas des catholiques, le rôle de l'Église dans l'assistance, particulièrement en milieu institutionnel. À l'époque pré-industrielle, les institutions prennent le relais de la famille et de la paroisse auprès des cas lourds ou des personnes esseulées. Dirigées par des communautés religieuses, elles accueillent les orphelins, les mères célibataires, les infirmes et les handicapés, les malades physiques et mentaux¹⁹. Ce type d'intervention demeure important jusqu'à la fin des années cinquante, mais avec l'industrialisation et l'urbanisation rapides de la fin du 19° siècle et du début du 20°, les institutions ne suffisent plus à la tâche, à la fois quantitativement et qualitativement. La Loi de l'assistance publique de 1921 contribue à leur survie jusqu'à la fin des années cinquante, en assurant un financement partiel de la part du gouvernement du Québec²⁰. L'étude de ces institutions nous renseigne sur le rôle du clergé dans l'établissement et le maintien des réseaux d'assistance diocésains, de même que sur les dynamiques internes qui gèrent les relations entre les communautés religicuses et les laïes, professionnels de la santé ou du service social²¹.

L'assistance à domicile n'est pas tout à fait nouvelle pour les catholiques, même si c'est un mode d'intervention qui est plutôt associé aux anglo-protestants et aux juifs. L'historiographie donne des indices de la vitalité et de la fragilité d'un domaine d'activités qui est, au moins jusqu'à la crise des années trente, en formation. Ainsi, les travaux d'Huguette Lapointe-Roy et de Lucia Ferretti, qui donnent un panorama de l'assistance à Montréal aux 19^e et 20^e siècles, sont des entreprises de défrichage bienvenues dans un domaine où les connaissances sont limitées à peu de chose²². Des études de cas viennent en approfondir certains aspects. La thèse d'Éric Vaillancourt sur la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) met en lumière le rôle et les valeurs d'hommes laïcs dans l'assistance à

¹⁹ Bienvenue, « Pierres grises et mauvaise conscience », p. 12-18.

²⁰ Vigod, « Ideologies and Institutions in Quebec », p. 167-182.

²¹ Par exemple, Aline Charles. *Travail d'Ombre et de Lumière. Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine 1907-1960.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 193 p., Denyse Baillargeon. *Naître, vivre, grandir, Sainte-Justine 1907-2007.* Montréal, Boréal, 2007, 384 pages.

²² Lapointe-Roy, *Charité hien ordonnée*: Ferretti, « Les agences sociales à Montréal ».

domicile, dès le milieu du 19e siècle 23. Son étude passe cependant rapidement sur le début du 20e siècle, période troublée pour la SSVP. D'autres initiatives voient le jour dès la fin du 19e siècle, notamment sous l'égide de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), pour assurer le bien-être et la sécurité morale des travailleuses, par exemple 24. Les travaux de Denyse Baillargeon sur l'Assistance maternelle témoignent des ramifications de l'assistance à Montréal, tant verticales (des assistées à l'Assistance maternelle à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises) qu'horizontales (relations entre les divers intervenants que sont les bénévoles, les infirmières, les médecins). Marie-Paule Malouin aborde un autre aspect de l'assistance non institutionnelle dans son ouvrage sur Marie Gérin-Lajoie et l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, communauté religieuse dédiée au service social en milieu urbain, au niveau du quartier 25. Soulignons en terminant les contributions de Lucia Ferretti et de Lucie Bonnier sur l'entraide et l'assistance à l'échelle paroissiale, contributions qui sont importantes pour la connaissance des dynamiques paroissiales quotidiennes en milieu ouvrier 26. Leur travail patient montre l'importance de considérer l'assistance et l'entraide à plusieurs échelles.

En général, ces études du milieu non institutionnel et catholique francophone de Montréal nous renseignent sur les acteurs et, surtout, actrices qui animent les agences sociales, de même que sur les valeurs qui les animent et les tensions qui, parfois, caractérisent leurs relations avec d'autres acteurs, à la périphérie de l'assistance : nationalistes, médecins, hautes autorités ecclésiastiques, bailleurs de fonds, travailleurs sociaux. C'est à travers certaines de ces études que l'on peut glaner des informations au sujet de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, organisme de financement et de coordination des agences sociales montréalaises à partir de 1932. Le point de vue inverse, celui de la Fédération en

²³ Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal ».

²⁴ Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec ».

²⁵ Maric-Paule Malouin, Entre le réve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil, Montréal : Bellarmin, 1998, 308 p.

²⁶ Lucia Ferretti. Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain. Saint-Pierre-Apôtre de Montréal 1848-1939. Montréal. Boréal. 1992, 264 p.. Lucie Bonnier. « L'entraide au quotidien : l'exemple de la paroisse Ste-Brigide. Montréal. 1930-1945 ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal. Université du Québec à Montréal. 1996, 158 f.

relation avec ses membres, reste à approfondir, ce que nous proposons de faire dans cette thèse.

Une partie des informations connues au sujet de la FOCCF sont fausses ou exagérées, perpétuées d'ouvrage en ouvrage depuis les années soixante. En effet, Serge Mongeau a publié, en 1967, Évolution de l'assistance au Québec, un ouvrage tiré de son mémoire de maîtrise en service social²⁷. Il y dresse un bref historique de la FOCCF, où se sont glissées des erreurs factuelles qui ont, par la suite, été reprises par d'autres auteurs, comme Hervé Anctil, entérinant ainsi les faits avancés par Mongeau²⁸. En l'absence d'un appareil critique dans l'ouvrage de Mongeau, il est difficile de savoir d'où proviennent les informations erronées, mais on peut présumer qu'il les a amassées au fil d'entrevues, peut-être informelles, avec des acteurs de l'époque. Une note de recherche publiée par Lucia Ferretti en 2000 montre les lacunes de l'historiographie, alors qu'elle propose une interprétation de l'évolution des agences sociales de Montréal des années trente à soixante-dix. À partir de l'historiographie et d'entrevues (qui sont utilisées pour reconstituer l'histoire d'agences sociales), elle propose des interprétations qui, lorsqu'on consulte le fonds d'archives de la FOCCF, tiennent difficilement la route. Un exemple parmi d'autres est l'idée selon laquelle la FOCCF n'a rencontré le succès que tardivement, une fois que les curés des paroisses ont accordé leur appui²⁹. Or, les paroisses ont appuyé la FOCCF dès sa première campagne de financement, qui eut un succès retentissant : mais Ferretti cite Anctil, qui ne donne pas de référence mais qui cite, presque mot à mot, Mongeau. Nous aurons l'occasion d'élaborer à ce sujet dans les chapitres suivants. Il nous a fallu accéder aux archives de la FOCCF pour nous rendre compte de ces erreurs : nous ne saurions blâmer les historiens et historiennes qui ont utilisé, depuis plus de 40 ans, l'information en question.

²⁷ Serge Mongeau. Évolution des politiques sociales au Québec : une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec, des origines de la colonie à nos jours. Montréal. Éditions du Jour. 1967, 123 p.

²⁸ Hervé Anetil, *La santé et l'assistance publique au Québec 1886-1986*, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux. 1986, p. 52.

²⁹ Lucia Ferretti. « Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 ». Études d'histoire religieuse, 66 (2000). p. 69-88.

On retrouve, du côté de la Federation of Catholic Charities, des lacunes historiographiques d'une nature différente. Une thèse de doctorat en religion a été complétée à l'université Concordia en 1987, proposant une histoire de l'organisme depuis ses débuts. Plusieurs problèmes sont soulevés par cette thèse, certains au niveau de l'interprétation de l'histoire du Québec au 20^e siècle qui y est proposée, d'autres aux niveaux de la méthodologie et de l'éthique. D'abord, l'auteur adopte une perspective acritique face à l'organisme étudié : la FCC est présentée, tout au long de la thèse, comme une victime, tout d'abord des travailleurs sociaux (à commencer par Charlotte Whitton), puis du gouvernement du Québec et des autres communautés de Montréal qui ont mené le projet de Centraide. Émerge une histoire de la FCC qui est plutôt téléologique, encadrée par les projets d'instances et de communautés qui se situent à l'extérieur du groupe anglo-catholique de Montréal. Ensuite, Han a eu accès aux archives de la FCC, si l'on se fie à sa bibliographie, mais cite essentiellement, dans sa thèse, des documents disponibles en bibliothèque (notamment, des rapports annuels et des rapports d'enquête) et des entrevues réalisées auprès d'individus qui ont travaillé à la FCC à partir de la fin des années soixante. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas consulté les archives de l'organisme, mais on peut se demander, en l'absence d'une critique des sources, pourquoi il les a omises de son analyse. Enfin, Han omet de mentionner, dans sa thèse, qu'il a lui-même été employé par la FCC durant les années soixante, à titre de travailleur social. Il a même participé à un mouvement de démissions des travailleurs sociaux, en 1969, événement qu'il ne mentionne que brièvement dans sa thèse malgré son importance dans l'histoire de la FCC et du travail social.

Comme dans le cas de la FOCCF, l'accès à des sources différentes et variées nous a permis de nuancer certaines interprétations (et certains faits) contenues dans cette thèse et d'aborder l'histoire de la FCC de manière différente et plus complète.

Un certain nombre d'études de cas nous renseignent sur les initiatives des anglo-protestants de Montréal, tant au 19° qu'au 20° siècle³⁰, qui ne sont pas sans rappeler des expériences

Harvey. «The Protestant Orphan Asylum and the Montreal Ladies Benevolent Society»: Hébert. «La philanthropie et la violence maritale»: Micheline Leclair. «Les Settlement Houses montréalais et les angloprotestants. Un écho de la fin du XIX° siècle, une lumière sur le XX° siècle ». Mémoire de maîtrise (Histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal, 2000, 180 f., MacLennan, «Charity and change ».

similaires dans le reste du Canada³¹. Les communautés catholiques à l'extérieur du Québec ont reçu moins d'attention, si l'on excepte les travaux de Brian Clarke et de Paula Maurutto sur Toronto. Alors que Clarke étudie le mouvement associatif chez les Irlandais catholiques au 19e siècle, Maurutto se penche sur la construction d'un réseau de charité sous l'égide de l'archevêché entre 1850 et 1950, en mettant l'accent sur les relations entre ce réseau et les divers paliers du gouvernement, afin d'en étudier la gouvernance³². Du côté américain, l'historiographic sur l'assistance catholique est, elle aussi, peu volumineuse. Cependant, quelques ouvrages abordent la question de la charité et de la philanthropie, particulièrement chez les laïcs. Dans The Poor Belong to Us: Catholic Charities and American Welfare, Dorothy M. Brown et Elizabeth McKeown étudient l'émergence et l'évolution d'organismes et d'institutions caritatives catholiques dans la ville de New York, entre la Guerre Civile et la Deuxième Guerre mondiale. Tout en les étudiant de l'intérieur (services offerts, rôles des communautés religieuses et des laïcs, travail social, etc.), elles insistent fortement sur le rôle des catholiques dans l'élaboration et l'application de politiques sociales au niveau de la ville, de l'État et, éventuellement, de la nation³³. Mary J. Oates, quant à elle, offre une histoire plus générale de la charité en milieu catholique américain depuis la fin du 18° siècle, en se penchant surtout sur les tensions entre l'autorité religieuse et les désirs de démocratie de la masse des fidèles. Elle attribuc un certain déclin des institutions caritatives catholiques – pas dans leur financement, mais dans l'engagement des fidèles - depuis les années 1920 à un changement dans la culture catholique lié à la sécularisation³⁴. Les études canadiennesanglaises et américaines se distinguent des études québécoises à quelques égards. Tout

³¹ Gale Wills, A Marriage of Convenience. Business and Social Work in Toronto, 1918-1957, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 187 p.: Cathy James, «Reforming Reform: Toronto's Settlement House Movement, 1900-1920 », Canadian Historical Review, 82. 1 (mars 2001), p. 55-90; Lynne Marks, «Indigent Committees and Ladies Benevolent Societies: Intersections of Public and Private Poor Relief in Late Nineteenth Century Small Town Ontario ». Studies in Political Economy. 47 (Summer 1995), p. 61-87.

³² Brian Clarke, Piety and Nationalism. Lay Voluntary Associations and the Creation of an Irish-Catholic Community in Toronto. 1850-1895. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press. 1993. 340 p.; Paula Maurutto. Governing Charities. Church and State in Toronto's Catholic Archdiocese 1850-1950, Montréal et Kingston. McGill-Queen's University Press, 2003. 194 p.

³³ Dorothy M. Brown et Elizabeth McKeown. *The Poor Belong to Us. Catholic Charities and American Welfare*, Cambridge: Harvard University Press. 1997, p. 4-5.

³⁴ Mary J. Oates. *The Cutholic Philanthropic Tradition in America*. Bloomington: Indiana University Press, 1995, 231 p.

d'abord, les communautés catholiques de l'extérieur du Québec sont généralement minoritaires, ce qui a un impact sur le leadership du clergé, sur la défensive, et sur les relations avec les autres communautés confessionnelles. De plus, les mesures sociales sont mises en place à des moments et selon des modalités différents selon qu'on est dans l'État de New York, en Ontario ou au Québec. Enfin, ces études rendent compte de l'implantation de structures de coordination et de financement centralisées à l'échelle des diocèses, éclairant le niveau supérieur des réseaux locaux d'assistance catholique. Mis à part le cas de Trois-Rivières, étudié par Lucia Ferretti, nous ne disposons pas d'exemple de ce type d'étude au Québec. Une étude « par le haut » met en relief l'importance du contexte local dans l'évolution des réseaux d'assistance, tout en permettant de faire le pont entre les agences spécialisées et des instances extérieures, que ce soit des organisations nationales privées ou l'État.

En faisant état des divers courants qui ont marqué et marquent l'histoire de l'assistance au Québec, nous avons souligné des thèmes et acteurs importants, comme les relations entre l'Église et l'État et les études de cas d'agences et d'institutions. La diversité de la production historiographique sur les agences sociales, sur les institutions et sur le travail social est un indice de la vitalité du champ au Québec. Certaines avenues restent toutefois à explorer, comme les commentaires précédents le montrent : l'évolution du religieux dans l'assistance privée catholique, des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et travailleuses sociales, de l'engagement des hommes laïes et de l'engagement de l'État, sans être des territoires entièrement vierges, méritent une attention plus soutenuc si l'on veut mieux comprendre l'évolution de l'assistance catholique privée au 20^e siècle, tant dans le contexte proprement québécois que dans le contexte nord-américain. Cette préoccupation informe notre démarche intellectuelle, explicitée au cours des pages qui suivent. D'autres approches conceptuelles s'offraient à nous, des approches que Louise Bienvenue a efficacement résumées dans un bilan historiographique: les approches libérale, du « contrôle social », du libre-arbitre des bénéficiaires et, finalement, de la régulation sociale. Cette dernière approche, exemplifiée par Jean-Marie Fecteau au Québec, mérite quelques mots avant de passer au cadre théorique choisi. La régulation sociale permet de considérer l'évolution, non pas des pratiques d'assistance, mais des systèmes de régulation dans lesquels elles s'inscrivent, ce

que Fecteau appelle l'histoire d'en-haut³⁵. Or, en ce qui concerne l'assistance non institutionnelle au Québec au 20^e siècle, l'état des connaissances des pratiques d'assistance ne permet pas, à notre avis, d'offrir une interprétation ferme au sujet du ou des système(s) de régulation en place durant la période. Cette lacune n'a pas arrêté Fecteau en ce qui concerne le 19^e siècle, et son ouvrage offre une réflexion stimulante à ce sujet. Une étude comme celle que nous proposons pourra, éventuellement, nourrir cette réflexion macro-sociale, comme celle que Fecteau a proposée pour le 19^e siècle dans *La liberté du pauvre*. Mais pour l'instant, le cadre théorique qui permet d'atteindre les objectifs de cette thèse est celui construit à partir des études nord-américaines sur les fédérations financières au 20^e siècle. Ces études se sont penchées sur divers aspects de la rationalisation de l'assistance, soit la sécularisation, la professionnalisation, la bureaucratisation et l'étatisation. En choisissant ces processus pour encadrer notre recherche, nous sommes en mesure de situer les parcours catholiques montréalais dans un contexte plus vaste, d'entrer en dialogue avec l'historiographic actuelle de l'assistance au 20^e siècle.

1.2 Le catholicisme et les débats sur la sécularisation

C'est dorénavant un lieu commun que d'affirmer que l'historiographie du catholicisme et de l'Église au Québec s'est profondément transformée depuis la fin des années 1980³⁶. Plusieurs éléments ont contribué à ce renouvellement. Tout d'abord, les études récentes sur le 20^e siècle ont montré une Église en transformation, au fait des changements sociaux et cherchant à s'y adapter. Après un temps où les historiens du Québec se sont peu intéressés au rôle du catholicisme après la Deuxième Guerre mondiale, les travaux de Jean-Pierre Collin, Louise Bienvenue et Lucie Piché, sur les mouvements d'action catholique spécialisée, ont mis en

³⁵ Bienvenue, « Pierres grises et mauvaises conscience », p. 15; Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre, Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2004, p. 35 et ss.

³⁶ Bienvenue, « Pierres grises et mauvaise conscience », p. 13-14. Voir aussi les réactions à l'ouvrage de Michael Gauvreau, par Xavier Gélinas (*Recherches sociographiques*, XLVIII, 2 (2007), p. 91-97). Denyse Baillargeon et Lucia Ferretti (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60, 3 (hiver 2007), p. 373-385).

évidence l'engagement de membres du clergé et de laïcs dans les questions sociales³⁷. Leurs ouvrages fondateurs ont suscité nombre d'études sur l'action catholique spécialisée, un signe parmi d'autres de l'importance historique de ce mouvement qui a pourtant touché une faible proportion de Canadiens français³⁸. L'histoire intellectuelle a montré la filiation entre des maîtres issus du clergé et des étudiants qui sont par la suite devenus des artisans de la Révolution tranquille – le père Georges-Henri Lévesque est un exemple parmi d'autres³⁹. L'Église est ainsi passée d'institution réactionnaire à dynamique, d'ensemble monolithique qui s'exprime à travers ses évêques à rassemblement de clercs et de laïcs, parcouru d'idées diverses et parfois divergentes⁴⁰. Des études sur le milieu paroissial ont montré des curés près de leurs fidèles, engagés dans les problématiques sociales locales⁴¹. D'autres ont rappelé la diversité des vocations et des missions des communautés religieuses, en explorant le rôle des membres du clergé engagés dans les relations de travail⁴², l'éducation⁴³, l'assistance⁴⁴. Enfin, les préoccupations temporelles de l'Église, dont font état la synthèse de Hamelin et Gagnon, des travaux sur les Sulpiciens et une thèse récente sur le monde de l'édition de Trois-

³⁷ Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique canadienne : 1938-1954*, Montréal : Boréal. 1996, 253 p.; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, Montréal : Boréal, 2003, 292 pagcs: Lucie Píché. *Femmes et changement social au Québec. L'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2003, 349 p.

³⁸ Voir, par exemple. Amélie Bourbeau. « 'Tuer le taudis qui nous tuera' : crisc du logement et discours sur la famille montréalaise d'après-guerre, 1945-1960 », Mémoire de maîtrise (Histoire). Montréal. Université de Montréal, 2002, 149 f.; Fahrni. *Household Politics*, p. 87-107; Michael Gauvreau. *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal : Fides, 2008 (2005), 457 p.

³⁹ Léon Dion, *Quéhec 1945-2000, Tome II, Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec . Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.

⁴⁰ Gauvreau, Les origines catholiques de la Révolution tranquille, p. 11 et ss.

⁴¹ Bonnier, « L'entraide au quotidien »; Ferretti, *Entre voisins*. Pour un exemple plus récent, voir Le Collectif CourtePointe. *Pointe Saint-Charles . un quartier, des femmes, une histoire communautaire,* Montréal . Éditions du Remue-ménage. 2006, p. 42-64.

⁴² Suzanne Clavette. Les dessons d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs, Québec. Presses de l'Université Laval. 2005. 594 p.; Suzanne Clavette. Gérard Dion. artisan de la Révolution tranquille, Québec: Presses de l'Université Laval. 2008. 672 p.; Hélène Bois. « Le clergé et la sécularisation des organisations syndicales au Québec ». Études d'histoire religieuse. 60 (1994). p. 47-61

⁴³ Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.). Les Sulpiciens de Montréal une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007, Montréal : Fides, 2007, 670 p.

⁴⁴ Malouin, Entre le rève et la réalité.

Rivières, montrent une institution marquée par des tensions internes et profondément imbriquée dans la société canadienne-française⁴⁵.

La problématique de la sécularisation « instantanée » de la société québécoise des années soixante s'est trouvée quelque peu brouillée par cette historiographie dite post-révisionniste 46. Un regard sur les décennies précédant la Révolution tranquille s'impose si l'on veut mieux comprendre la chute apparemment soudaine de l'Église. Le processus de sécularisation s'avère un concept utile dans une telle étude.

Généralement, la sécularisation est définie comme un processus lors duquel la compréhension du monde passe de moins en moins par le divin, le spirituel, et de plus en plus par le matériel, par les « affaires du siècle »⁴⁷. Historiquement, la sécularisation est liée aux Lumières, à la révolution scientifique du 18^e siècle et aux travaux de Darwin au 19^e siècle ⁴⁸. Ces changements auraient miné, peu à peu, l'explication de certains phénomènes à travers la religion. Un deuxième aspect important de la sécularisation, qui est fortement lié au premier mais est souvent traité de manière séparée, tient à la place de la religion dans l'espace public. D'une part, la voix ecclésiastique s'efface de la place publique, que ce soit auprès des gouvernements ou dans les médias. D'autre part, la religion n'est pas discutée publiquement, ou encore l'est comme une anomalie, un problème et non un ensemble de valeurs transcendantes. Alors que la première facette de la sécularisation touche aux aspects

⁴⁵ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, Volume III, le XX^e siècle, tome 1, 1898-1940,* Montréal: Boréal, 1984 et *Tome 2, 1940 à nos jours,* Montréal: Boréal, 1983. Brian Young, *In Its Corporate Capacity: the Seminary of Montreal as a Business Institution 1816-1876.* Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 1986, 395 p.; John A. Dickinson, «Scigneurs et propriétaires: une logique ecclésiastique de l'économie » dans Deslandres, Dickinson et Hubert (dir.), *Les Sulpiciens de Montréal*, p. 179-213; Maude Roux-Pratte, «Le Bien public (1909-1978): un journal, une maison d'édition, une imprimerie. La réussite d'une entreprise mauricienne à travers ses réseaux », Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, 371 f. (voir, en particulier, le chapitre 2). Voir aussi l'ouvrage de Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église*, L'Action catholique, *1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, 220 p.

⁴⁶ Ronald Rudin, Faire de l'histoire au Québec. Sillery. Septentrion, 1998. 279 p.

⁴⁷ David A. Hollinger, « The "Secularization" Question and the United States in the Twentieth Century ». *Church History*, vol. 70, no 1 (mars 2001), p. 132-143.

⁴⁸ Sur les multiples définitions de la sécularisation, voir Gilles Routhier, « Quelle sécularisation? L'Église du Québec et la modernité » dans Brigitte Caulier (dir.), *Religion, sécularisation, modernité. Les expériences francophones en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 74-78.

spirituels et philosophiques de la religion, la deuxième porte sur le rôle social joué par l'institution religieuse. Dans les deux cas, la sécularisation est généralement vue comme un processus inéluctable, lié à la modernité et duquel les religions et les Églises sortent amoindries, voire perdantes.

Les modalités du processus sont l'objet de débats houleux chez les historiens. La plupart ont une idée générale commune de ce qu'est la sécularisation : l'évacuation du religieux de l'espace public au profit de nouvelles valeurs – scientifiques, matérielles, rationnelles. Ceci étant dit, ils ne s'entendent pas sur les moments forts de la sécularisation dans le temps, ni même sur son point d'arrivée, mais il est généralement assumé que le processus est aujourd'hui complété et que nous vivons dans une société sécularisée⁴⁹. De plus, selon la perspective adoptée, ils ne s'entendent pas sur ce qui constitue une manifestation observable de la sécularisation : est-ce le plus grand rôle tenu par les laïcs dans des activités jadis pratiquées par le clergé? Est-ce le repli des autorités religieuses sur elles-mêmes? Est-ce la démocratisation des relations entre clercs et fidèles? Est-ce la chute des taux de pratique religieuse? Est-ce la déconfessionnalisation des institutions? Selon la perspective abordéc par exemple, celle de Ramsay Cook et David Marshall par rapport à celle de Michael Gauvreau et Nancy Christie – la sécularisation chez les Canadiens anglais protestants se produit à la fin du 19^e siècle ou au milieu du vingtième⁵⁰. Cook et Marshall voient l'évangélisme social comme un indice de la sécularisation chez les protestants, qui plus est une sécularisation initiée par les Églises elles-mêmes. La préoccupation grandissante des élites religieuses envers les questions sociales, leur détachement des affaires spirituelles seraient parmi les marqueurs de cette sécularisation. Gauvreau et Christic soutiennent quant à eux qu'une préoccupation envers le social n'est pas synonyme de recul de la religion, et qu'une attention plus soutenue des historiens envers la culture populaire, la réforme sociale,

⁴⁹ Jon Butler, «Jack-in-the-Box Faith: The Religion Problem in Modern American History», *The Journal of American History*, 90. 4 (mars 2004), p. 1361.

⁵⁰ Ramsay Cook, *The Regenerators: Social Criticism in Late Victorian English Canada*, Toronto: University of Toronto Press, 1985, 291 p.; Nancy Christie et Michael Gauvreau, *A Full-Orbed Christianity: The Protestant Churches and Social Welfare in Canada 1900-1940*, Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 1996, 367 p.

l'ascension des sciences sociales et le développement de l'État moderne⁵¹ montre la vitalité des Églises protestantes canadiennes entre 1900 et 1940.

Un des problèmes au cœur de ce débat est le manque de clarté quant à la définition de sécularisation. En effet, Paula Maurutto fait état de débats (surtout protestants) autour de la définition même de sécularisation⁵², qui ne sont pas sans rappeler les propos de Gilles Routhier, qui écrit d'une perspective catholique. Cc dernier énumère et décrit les définitions de la sécularisation, en droit canonique, droit civil, sociologie, théologie, et parle du désenchantement, depuis les années soixante-dix et quatre-vingt, face à un concept qui se révèle insatisfaisant à plusieurs égards. Il se montre critique de l'aspect téléologique et affectif de la sécularisation, du fait que certains penseurs ont eu tendance à la concevoir comme une « réalité constituée », agissante⁵³. L'idée selon laquelle l'Occident est sécularisé s'accorde d'ailleurs mal avec le retour du religieux dans les sociétés occidentales⁵⁴.

Pour se pencher sur l'évolution de l'Église dans un contexte social changeant, sans présumer que la sécularisation est la seule issue possible à l'époque contemporaine, il propose d'évaluer les réactions de l'Église au changement. Ainsi, il estime que l'on « est en présence d'un processus sécularisant lorsqu'une religion n'est pas capable d'un nouveau rapport avec une culture en émergence. » Les Églises ne sont pas seulement ou même nécessairement des victimes de la sécularisation, elles en sont des actrices.

L'historiographie québécoise sur l'Église catholique fait aussi état de ce processus, surtout en ce qui concerne sa composante institutionnelle (évolution du partage des pouvoirs entre l'Église et l'État provincial en matières sociales, par exemple)⁵⁶. Lucia Ferretti souligne, dans

⁵¹ Christic et Gauvreau, A Full-Orbed Christianity, p. xi.

⁵² Maurutto, Governing Charities, 47-49.

⁵³ Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 74-78.

⁵⁴ Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 79. Voir aussi Jon Butler, « Jack-in-the-Box Faith ».

⁵⁵ Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 78-79.

⁵⁶ Lucia Ferretti. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. Montréal . Boréal. 1999. p. 130; Hamelin et Gagnon. *Histoire du catholicisme québécois Volume III, Tome 1,* p. 314-330. 384-412. Sans discuter vraiment de

sa *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, que le « vrai signe » de la sécularisation est « l'altération du sens de la charité », perceptible dans l'émergence du service social et des transformations du milieu hospitalier durant la première moitié du 20^e siècle⁵⁷. Ferretti met le doigt sur une composante de la sécularisation qui a des manifestations institutionnelles et pratiques tout en étant ancrée dans un changement dans le rapport au divin et au spirituel. Dans l'assistance, il s'agit d'adopter des critères de sélection dits rationnels et ne plus accepter toutes les demandes d'aide à l'exemple du Christ. Les écrits de Lucia Ferretti, de Gilles Routhier et de Paula Maurutto montrent qu'il existe un débat catholique de la sécularisation, dont les modalités diffèrent du débat dominant au Canada anglais.

Michael Gauvreau, dans *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, applique les mêmes marqueurs utilisés dans *A Full-Orbed Christianity* à la situation québécoise, ce qui l'amène à percevoir les mouvements d'Action catholique comme moteurs d'une longue Révolution tranquille, qui débute dès les années trente. Comme chez les protestants, il note un fossé grandissant entre la masse des fidèles et leurs élites intellectuelles, tant laïques que cléricales. Dans le cas québécois, la bruyante prise de parole de certains intellectuels aurait précipité le déclin du catholicisme à partir de la deuxième moitié des années soixante⁵⁸. S'il associe encore la sécularisation de la société québécoise aux années soixante, Gauvreau, en montrant une Église diversifiée et un laïcat dynamique, contribue significativement à la nouvelle historiographie religieuse.

Les débats sur la sécularisation offrent des pistes des plus intéressantes quant aux lieux où le phénomène est observable et à ses protagonistes. Les travaux publiés à ce sujet démontrent que la sécularisation n'est pas seulement observable à travers l'espace hautement public qu'est la politique, ou encore dans les écrits d'intellectuels : on peut la voir à l'œuvre dans l'éducation, les professions émergentes et l'assistance. Il faut cependant faire preuve de prudence : poser la question de la sécularisation, c'est postuler qu'elle a bel et bien (eu) lieu :

sécularisation, Hamelin et Gagnon mettent en parallèle le déclin du sacré dans la population catholique et le contrôle institutionnel de plus en plus serré exercé par l'Église.

⁵⁷ Ferretti. Brève histoire de l'Église catholique, p. 140-141

⁵⁸ Gauvreau. Les origines catholiques de la Révolution tranquille.

« Dans un monde sécularisé, les choses ne peuvent pas se présenter autrement : la religion pâlit, le ciel s'effondre et les dieux prennent congé. Tout est dit.⁵⁹ ». C'est peut-être la raison pour laquelle très peu d'études québécoises mentionnent la sécularisation, parlant plutôt de certaines de ses manifestations, comme la déconfessionnalisation et la décléricalisation. Voilà des phénomènes qui sont plus visibles dans le temps, dont la définition ne pose pas les mêmes problèmes que celle de la sécularisation.

Dans le cadre de cette thèse, plutôt que de postuler que les fédérations financières catholiques sont les moteurs de la sécularisation de l'assistance, nous cherchons à comprendre comment l'Église catholique de Montréal a réagi ou participé à la réorganisation de l'assistance. À travers l'action des évêques successifs et des membres du clergé engagés dans le travail social, mais aussi à travers les discours des dirigeants des fédérations financières, nous chercherons à déterminer si l'Église « contribue (...) à creuser l'écart entre le catholicisme et la culture » ou si elle « intègre cette nouveauté », conduisant « à la restructuration des rapports entre l'Église et la société ct, éventuellement, à une nouvelle synthèse harmonieuse entre les deux. 60 »

1.3 Le siècle des experts

Le savoir et les compétences constituent, au 20° siècle, une forme d'autorité qui a été étudiée dans divers domaines au Canada et au Québec : fonction publique fédérale, psychologie, médecine et travail social ont fait l'objet de recherches qui montrent les processus par lesquels des groupes professionnels s'établissent comme experts, tirant de ce statut autorité et légitimité dans l'espace public. Deux facettes ont particulièrement retenu notre attention : l'expertise liée à l'établissement de la bureaucratie d'État et d'affaires, et l'expertise liée au monde scientifique. À cela s'ajoute le cas des élites traditionnelles. Que leur arrive-t-il, elles dont la légitimité et l'autorité s'assoient plutôt sur la classe sociale, sur l'idée de notabilité?

_

⁵⁹ Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 73.

⁶⁰ Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 81.

1.3.1 Expertise et professionnalisation

Une des particularités de l'histoire du travail social, du moins au Canada, est d'avoir été principalement écrite par des travailleurs sociaux. C'est le cas de Groulx, Mayer, Wills et Moffatt. Cette histoire n'est pas exactement la même selon qu'on étudie les anglophones ou les francophones. Chez les anglophones, le récit général veut que l'on ait importé les pratiques et théories du travail social de la Grande-Bretagne et des États-Unis, avant de fonder des écoles à partir de 1914⁶¹. L'accent est le plus souvent mis sur le défi posé par la reconnaissance professionnelle du travail social et son aspect genré. En effet, le travail social a d'abord été un domaine très féminisé, mais le processus de professionnalisation a consacré une division entre hommes et femmes, ces dernières se trouvant plutôt sur le terrain et les premiers, aux postes de direction et de formation. Les tendances diverses qui ont marqué les débuts du travail social sont bien distinguées et explicitées dans cette historiographie : le mouvement de résidences (Settlement Houses), le casework, l'approche psychanalytique, etc. Plus récemment, l'accent a aussi été mis sur l'aspect « technique » du travail social, illustré par les processus de professionnalisation et de bureaucratisation⁶². On peut déplorer le fait qu'aucun de ces ouvrages ne donne un aperçu des relations entre les travailleurs sociaux, nouveaux professionnels, et les bénévoles et philanthropes qu'ils ont cherché à remplacer sur le terrain. Peut-être à cause d'un point de vue surtout interne sur la profession, on connaît peu les réactions des non professionnels face à l'émergence du service social comme domaine d'expertise.

Chez les francophones, on met surtout l'accent sur un certain retard par rapport aux anglophones : la première école de service social francophone a été mise sur pied en 1939, à Montréal, vingt-cinq ans après celle de l'Université de Toronto et vingt et un ans après celle de l'Université McGill. Ce retard est habituellement attribué aux réticences face à une profession qui venait du monde anglo-saxon et, surtout, protestant⁶³. Par la suite, on suit une

⁶¹ Burke, Seeking the Highest Good.

⁶² Burke. Seeking the Highest Good; Ken Moffatt, A Poetics of Social Work. Personal Agency and Social Transformation in Canada, 1920-1939, Toronto, University of Toronto Press. 2001, 156 p.

⁶³ Groulx, *Le travail social*, p. 9-12.

certaine trame du récit historique québécois pour démontrer que la professionnalisation et la scientificité du travail social au Québec sont réellement survenues au moment de la Révolution tranquille et de la fin de la mainmise du clergé sur le métier⁶⁴. Comme chez les anglophones, on ne se penche pas sur l'impact du travail social sur les gens qui travaillaient bénévolement dans le domaine de l'assistance.

Mis à part l'ouvrage de Lionel-Henri Groulx, il n'y a pas vraiment eu de recherches qui ont tenté de comprendre le travail social catholique au 20^e siècle, encore moins chez les anglocatholiques. Aux États-Unis et en France, entre autres, il y a eu des efforts pour intégrer les principes du travail social aux manières catholiques de faire la charité. Par ailleurs, il semble aussi y avoir eu dialogue entre les protestants et les catholiques de Montréal – ainsi, avec l'autorisation de l'archevêque, quelques Canadiennes françaises ont été envoyées à la *Montreal School of Social Work* (affiliée à McGill) en 1936⁶⁵. Il serait important de chercher à comprendre comment le travail social s'est constitué chez les catholiques montréalais, mis devant un choix d'influences assez élevé.

Pour bien comprendre la variété de ces influences, un regard sur l'historiographie en dehors du Canada s'impose. Les origines britanniques du travail social sont souvent mentionnées dans les ouvrages canadiens, mais l'influence américaine est, le plus souvent, ignorée ou soulignée légèrement⁶⁶. De plus, en ce qui concerne le Québec, les Canadiens anglais aussi ont pu constituer un point de référence, avec leurs quelques années d'avance. Sclon Groulx, il existera des tensions non négligeables au moment de la création de l'École de service social (Université de Montréal), afin de savoir si on allait y enseigner l'approche française ou américaine⁶⁷. Comme S. Z. Burke l'a bien montré dans le cas de l'école de service social de

⁶⁴ Groulx, *Le travail social*; toute la première partie du livre, sur les années quarante et cinquante, vise entre autres à montrer le rôle du clergé dans le travail social, pour ensuite passer à une phase de « professionnalisation ».

⁶⁵ Groulx. Le travail social, p. 11.

⁶⁶ Burke. Seeking the Highest Good; Moffatt. A Poetics of Social Work.

⁶ Groulx. Le travail social. p. 35-36.

l'Université de Toronto, il vaut la peine de bien comprendre d'où vient le travail social canadien et canadien-français.

Pour ce qui est des États-Unis, nous avons choisi quelques ouvrages qui, sans épuiser la question, donnent une bonne idée de l'évolution du travail social en ce pays. Il y a tout d'abord l'étude de D.J. Walkowitz, qui traite à la fois du statut identitaire de classe et de profession des travailleurs sociaux américains. Il y a aussi quelques chapitres du collectif dirigé par Gary R. Lowe et P. Nelson Reid, *The Professionalization of Poverty*, qui a l'avantage d'aborder le travail social comme lieu d'intervention auprès des pauvres, et non ses autres facettes, fort nombreuses au fur et à mesure que le 20^e siècle avance. L'ouvrage est autant un bilan professionnel, qui cherche à cerner les acquis et les occasions manquées par les travailleurs sociaux, qu'une collection d'études historiques⁶⁸. Enfin, Alice O'Connor fait essentiellement une histoire intellectuelle des conceptions de la pauvreté depuis la fin du 19^e siècle; elle se penche sur les discours d'experts, surtout des travailleurs sociaux⁶⁹.

1.3.2 Expertise et autorité

La professionnalisation n'est pas seulement une question de prestige associé à la qualité des compétences. Des études au sujet des médecins et des psychologues au Canada et au Québec ont bien montré l'usage que ces groupes de professionnels font de leur expertise pour asseoir leur autorité sur les enfants, les adolescents, les parents, plus spécifiquement les mères⁷⁰. L'analyse genrée, commune à ces recherches, a amené ces historiennes à constater qu'au nom

⁶⁸ Gary R. Lowc et P. Nelson Reid (ed.), *The Professionalization of Poverty. Social Work and the Poor in the Twentieth Century*, Hawthorne (NY): Aldine de Gruytter, 1999, 179 p.

⁶⁹ Alice O'Connor. *Poverty Knowledge Social Science, Social Policy, and the Poor in Twentieth-Century U.S. History*. Princeton: Princeton University Press, 2001, 373 p.

⁷⁰ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal. Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada.* Toronto: University of Toronto Press. 1999, 196 p.; Mary Louise Adams, *The Trouble With Normal: Postwar Youth and the Making of Heterosexuality*. Toronto: University of Toronto Press, 1997. 224 p.; Wendy Mitchinson, *Giving Birth in Canada 1900-1950*. Toronto: University of Toronto Press, 2002, 430 p., Katherine Arnup, *Education for Motherhood. Advice for Mothers in Twentieth-Century Canada*, Toronto: University of Toronto Press. 1994. 251 p.; Cynthia R. Comacchio. *Nations are Built of Babies. Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press. 1993. 340 p.; Denyse Baillargeon. «We Admire Modern Parents. The École des Parents du Québec and the Postwar Québec Family, 1940-1949 » dans Michael Gauvreau et Nancy Christie (dir.). *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955*, Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press. 2003. p. 239-276.

de la science et du savoir, des hommes se sont appropriés des champs jusque là occupés par des femmes. Ainsi, les jeunes mères sont exposées à la manière « scientifique » d'éduquer leurs enfants ou de vivre leurs grossesses, au lieu de répéter les manières de faire de leur propre mère ou des autres femmes de leur âge. Cependant, comme les travaux de Denyse Baillargeon l'ont démontré, il ne faudrait pas donner aux médecins plus de pouvoir qu'ils n'en ont réellement eu : les mères canadiennes-françaises ont plutôt eu tendance à en prendre et à en laisser lorsqu'elles se faisaient dire quoi faire par ces experts.

Bref, des experts, bien souvent des scientifiques, utilisent leur savoir pour s'approprier un domaine d'activité jusque là jugé naturel ou, à tout le moins, non problématique, comme la maternité. L'assistance est un autre domaine où la tradition a longtemps été la règle d'or, plutôt que la science. Quelle place reste-t-il pour les anciens acteurs des domaines d'activité investis par les experts?

1.3.3 Quelle légitimité pour l'élite traditionnelle?

Les professionnels n'arrivent pas toujours dans des domaines d'activité qui sont neufs, comme l'historiographie de l'hygiénisme, de la santé et de l'assistance le montrent. Ces trois domaines ont, en tout ou en partie, d'abord été associés à la philanthropie et au bénévolat féminins. Si le bénévolat n'est évidemment pas disparu au cours du 20° siècle, son rôle et son autorité ont été transformés par la professionnalisation de certains domaines d'activité.

Ainsi, l'étude de Denyse Baillargeon sur l'Assistance maternelle, agence sociale qui fait partie de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, montre que c'est parfois l'action même des bénévoles qui mène à leur marginalisation⁷¹. L'Assistance maternelle a été mise sur pied par un groupe de bourgeoises francophones pour offrir gratuitement des soins médicaux et de l'assistance maternelle aux femmes enceintes et aux jeunes accouchées pauvres de Montréal. Leur promotion de la médicalisation de la maternité et leur adhésion à la Fédération sont deux facteurs qui ont, éventuellement, miné leur emprise sur leur propre œuvre, entre les années trente et quarante. Si l'agence a continué à être dirigée

⁷¹ Denyse Baillargeon. « L'Assistance maternelle de Montréal (1912-1961). Un exemple de marginalisation des bénévoles dans le domaine des soins aux accouchées ». *Dynamis*, 19 (1999), p. 379-400.

par des femmes bénévoles, celles-ci se sont trouvées progressivement cantonnées à sa direction et non plus sur le terrain, auprès des patientes. Aline Charles, dans ses études sur le bénévolat en milieu hospitalier, note quant à elle que le corollaire de la professionnalisation est la méfiance grandissante envers les bénévoles, désormais perçus comme des amateurs à qui il ne faut pas confier des tâches trop complexes. Ce virage, qu'elle situe aux années cinquante, affecte non seulement les bénévoles laïques, mais aussi les religieuses⁷².

1.4 La bureaucratie d'État et d'affaires au 20e siècle

Mode d'organisation et d'exercice du pouvoir, la bureaucratie est visible dans l'État, les Églises et l'économie. Elle est caractérisée par l'adoption de règles ou de lois écrites, l'attribution de postes selon des compétences et non selon les relations personnelles, une organisation hiérarchique et la présence d'archives écrites⁷³. Selon le sociologue allemand Max Weber, un pionnier de l'étude de ce mode d'organisation, la bureaucratie a vu le jour au sein des États, avant de se déplacer vers l'entreprise privée. Il estime d'ailleurs que la bureaucratie finira par être le mode d'organisation dominant dans la plupart des domaines d'activité, et non seulement au sein des États et de l'économie⁷⁴. Michèle Dagenais rappelle que la bureaucratie est un phénomène qui accompagne la formation des États et qui est plus ancien, quoique ses caractéristiques aient changé au fil du temps⁷⁵. La nouveauté, à l'époque contemporaine, est la bureaucratisation des entreprises privées, comme Alfred D. Chandler

⁷² Aline Charles. *Quand devient-on vieille? Femmes, âge et travail au Québec, 1940-1980*, Québec : Les Presses de l'Université Laval et Les éditions de l'IQRC (Collection « Culture & Société »). 2007, p. 69-87; Charles, *Travail d'ombre et de lumière.*

⁷³ Max Weber, Économie et société/l. Les catégories de la sociologie, Paris: Pocket (Collection « Agora Les Classiques »), 1995. p. 292-293; Michèle Dagenais. Des pouvoirs et des hommes. L'Administration municipale de Montréal, 1900-1950. Montréal et Kingston. McGill-Queen's University Press, 2000. p. 5; Allan Bullock et Stephen Trombley. The Norton Dictionary of Modern Thought. New York: W.W. Norton & Company, 1999, p. 98-99.

⁷⁴ Weber. Économie et société/1. p. 291 et ss.

⁷⁵ Dagenais, Des pouvoirs et des hommes, p. 5.

Jr. l'a montré dans son étude des entreprises américaines entre le milieu du 19^e siècle et la Première Guerre mondiale⁷⁶.

Plus qu'un concept, la bureaucratie est une réalité historique qui a influencé les dirigeants des fédérations financières⁷⁷ et les travailleurs sociaux⁷⁸ en Amérique du Nord. Un regard sur certaines études sociologiques réalisées après la Deuxième Guerre mondiale et l'historiographie nord-américaine sur l'État, les affaires et l'assistance montre que la bureaucratie est un mode d'organisation qui, comme l'a prédit Weber, s'est étendu à plusieurs domaines d'activité, non sans susciter des craintes et des critiques.

Les auteurs de *Crestwood Heights* et de *The Organization Man*, études réalisées au Canada et aux États-Unis après la Deuxième Guerre mondiale, critiquent l'extension du modèle bureaucratique à des sphères insoupçonnées de la vie des gens. Dans les deux cas, la bureaucratie est associée à l'uniformisation et à l'utilitarisme excessif de la formation professionnelle, de la pensée, de la vie quotidienne, du logement, des loisirs et de la consommation. W. Whyte, en particulier, souligne la contradiction entre la lutte au conformisme soviétique et l'adoption par la «classe moyenne» américaine de comportements conformistes et d'une pensée unique, ancrés dans la consommation. De plus, tout comme J.L. Granatstein dans son étude historique du gouvernement fédéral canadien,

⁷⁶ Alfred D. Chandler. *The Visible Hand · The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge et Londres : The Belknap Press of Harvard University Press. 1977, 608 p.

⁷⁷ Brown et McKeown. *The Poor Belong to Us.* p. 51-62: Mary J. Oates, «Faith and Good Works: Catholic Giving and Taking » In Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*. Cambridge: Cambridge University Press. 2003, p. 286-291; Susan Traverso, *Welfare Politics in Boston. 1920-1940*. Boston: University of Massachusetts Press. 2003, 164 p.; Wills, *A Marriage of Convenience*, p. 33-55: Maurutto. *Governing Charities*. p. 36-44. Aux États-Unis. en plus des fédérations financières, les historiens ont aussi abordé la question des fondations, bureaucraties mises au service de la philanthropie au nom d'un individu. Voir. notamment, Ruth Crocker, «From Gift to Foundation: The Philanthropy and Civility in American History. Cambridge. Cambridge University Press, 2003. p. 199-215; Judith Sealander, «Curing Evils at their Source. The Arrival of Scientific Giving » In Friedman et McGarvie (dir.), *Charity, Philanthropy, and Civility*, p. 217-239.

⁷⁸ Moffatt. A Poetics of Social Work. Burke, Seeking the Highest Good: Shirley Tillotson. « Democracy. Dollars, and the Children's Aid Society: The Eclipse of Gwendolen Lantz.» In Judith Fingard et Janet Guildford (dir.). Mothers of the Municipality: Women. Work. and Social Policy in Post-1945 Halifax. Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 76-109.

Whyte souligne que les premiers bureaucrates ont peu en commun avec leurs successeurs, renforçant l'idée d'un processus dont on aurait perdu le contrôle⁷⁹. Les premiers fonctionnaires sont habituellement en petit nombre et connaissent toutes les facettes de l'organisation qu'ils sont en train de mettre sur pied. Leurs successeurs sont beaucoup plus nombreux et n'ont plus la compréhension de l'ensemble que leurs prédécesseurs avaient.

Les études des historiens J.L. Granatstein, Doug Owram et Penny Bryden confirment l'état d'esprit révélé par les sociologues des années cinquante, en faisant état de la méfiance croissante envers la bureaucratie mise en place entre 1920 et 1950 au sein du gouvernement fédéral canadien, alors mené par les libéraux. Ces historiens, en particulier Granatstein, soulignent aussi la dépersonnalisation qui accompagne la croissance exponentielle de la fonction publique. Un autre aspect d'importance est la méfiance des élus de l'opposition conservatrice envers une bureaucratie qui, à leurs yeux, exerce des pouvoirs qui devraient être l'apanage des élus, responsables devant les citoyens. La critique dont ces ouvrages font état dépasse donc l'occultation de l'individu au profit du groupe ou de l'organisation, pour s'attaquer à la légitimité d'un pouvoir invisible, qui n'engage pas la responsabilité d'individus en chair et en os. Les deux critiques se rejoignent, en ce sens qu'elles rendent une image de la bureaucratie comme étant une machine qui peut échapper au contrôle des individus et pervertir les intentions initiales de ses créateurs⁸⁰.

Les études précédentes s'intéressent surtout à l'action des hauts fonctionnaires dans l'élaboration de politiques fédérales. Les années quarante et cinquante sont aussi des années d'intervention massive des gouvernements dans la vie quotidienne des familles canadiennes, que ce soit à travers les mesures de soutien aux familles des soldats, durant la guerre, ou par

⁷⁹ William Whyte, *The Organization Man.* Garden City, NY, Doubleday Anchor Books. 1957, 471 p., John R. Seeley, R. Alexander Sim et Elizabeth W. Loosley, *Crestwood Heights. A North American Suburb*, Toronto, University of Toronto Press, 1956, 505 p. J.L. Granatstein. *The Ottawa Men: The Civil Service Mandarins* 1935-1957. Toronto, Oxford University Press, 1982, 333 p.

No. J.L. Granatstein. *The Ottawa Men The Civil Service Mandarins 1935-1957*, Toronto, Oxford University Press. 1982. 333 p.; Doug Owram. *The Government Generation Canadian Intellectuals and the State 1900-1945*. Toronto, University of Toronto Press. 1986. 402 p., Penny Bryden, *Planners and Politicians. Liberal Politics and Social Policy 1957-1968*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press. 1997. 233 p.

la distribution et l'administration des allocations familiales. Des études comme celles de Dominique Marshall et de Magda Fahrni suggèrent des pistes intéressantes quant à l'apprentissage et à l'utilisation, par les citoyens, des mécanismes de l'administration fédérale et provinciale⁸¹. L'idée de critique et de méfiance envers cette administration est aussi présente dans les contestations citoyennes étudiées par Magda Fahrni, alors que certaines mesures de guerre qui persistent après la victoire, comme le rationnement, attirent le mécontentement de bon nombre de familles montréalaises⁸². Bien que l'administration bureaucratique fédérale, durant et immédiatement après la guerre, soit perçue comme étant tentaculaire et envahissante, il semble qu'une fois que ces tentacules entrent dans les maisons, la relation puisse parfois s'inverser et donner lieu à des contestations ou à des renégociations entre les citoyens et leur gouvernement. Cette idée relativise les critiques de la bureaucratie qui craignaient que ce type d'administration étouffe toute individualité ou sens de l'initiative. Ces historiennes montrent certainement que les citoyens canadiens ont conservé un certain espace d'initiative et de créativité dans leurs relations avec l'organisation gouvernementale. À notre tour, il importe de revisiter l'idée que la bureaucratie était impopulaire ou qu'elle correspondait entièrement aux critiques formulées durant les années quarante et cinquante par des intellectuels, des sociologues et autres observateurs de l'époque.

On ne saurait aborder la bureaucratie à l'époque contemporaine sans penser au monde des affaires, qui a été un lieu important de l'extension de la bureaucratie à l'extérieur de l'État. Dans une étude sur l'assistance privée, ce type de bureaucratie est d'autant plus pertinent que les maîtres d'œuvre de la réorganisation de l'assistance sont, plus souvent qu'autrement, des hommes d'affaires. L'ouvrage d'Alfred Chandler, en particulier, nous informe au sujet des motivations derrière la *managerial revolution* entreprise, dans le cas américain, dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Ainsi, la bureaucratisation permet une plus grande productivité, à travers la coordination administrative, dans un contexte où l'expansion des marchés, l'intensification de l'activité économique et des percées technologiques ont stimulé

⁸¹ Marshall, Aux origines sociales de l'État-providence: Fahrni, Household Politics, p. 74-78.

⁸² Fahrni, Household Politics, p. 108-123.

la recherche d'un mode d'organisation plus complexe et efficace⁸³. De plus, son étude s'étend sur plusieurs décennies et tient compte du fonctionnement des entreprises, des conséquences de la bureaucratisation sur l'organisation, mais aussi sur les individus, particulièrement aux échelons médians et supérieurs, ce qui l'amène à commenter sur la professionnalisation des gestionnaires (salaried managers). En fait, une bonne partie de son argumentation porte sur les changements dans la nature du travail et du rôle des individus à l'intérieur des entreprises, par exemple, le fait que les gens passent, mais les fonctions restent, élément qui est au cœur de la définition de la bureaucratie de Weber. Chandler insiste aussi sur le fait que la gestion des entreprises est séparée de leur propriété, c'est-à-dire que les gestionnaires ne sont pas propriétaires et que les propriétaires ne gèrent pas. Il distingue trois systèmes capitalistes, selon la taille de l'entreprise : le capitalisme familial, financier et gestionnaire. Dans un système de capitalisme familial (ou d'entreprise), les propriétaires d'une entreprise forment un petit groupe qui participe plus activement aux décisions des gestionnaires. Dans un contexte de capitalisme financier, les propriétaires sont des institutions financières qui avancent les fonds nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Ces institutions sont représentées au conseil d'administration des entreprises financées et participent à la prise des décisions jugées importantes, ce qui limite le pouvoir des gestionnaires tout en leur laissant une certaine marge de manœuvre. Le troisième système, dit capitalisme gestionnaire, est celui qui donne le plus de pouvoir aux gestionnaires, qui travaillent dans des entreprises où les propriétaires sont une nuée d'actionnaires dispersés, avec une connaissance minimum du fonctionnement de l'entreprise⁸⁴.

D'autres historiens se sont penchés plus spécifiquement sur l'impact de la burcaucratisation des entreprises sur les travailleurs et travailleuses. Ainsi, malgré le fait qu'une des caractéristiques de la bureaucratie est l'emploi de professionnels et d'experts sélectionnés pour leurs compétences, la réforme du monde des affaires a mené à la déqualification de certains secteurs d'emploi. Elle est la conséquence de la division et de la mécanisation de certaines tâches. Ainsi, avant la réforme, les entreprises étaient composées de petites équipes

-

⁸³ Chandler, The Visible Hand, p. 6-8.

⁸⁴ Chandler, The Visible Hand, p. 8-10.

de commis, presque tous des hommes, qui grimpaient les échelons d'une compagnie au cours de leur carrière. En l'espace d'une génération, les équipes ont été décuplées, les hommes remplacés par des femmes, les commis par des opératrices cachées derrière des machines à écrire, compter, imprimer, sceller, poster, adresser, téléphoner. Ces employées ont reçu une formation minimale et utilitaire, pour qu'elles puissent travailler avec des machines au fonctionnement parfois complexe mais répétitif⁸⁵.

Ou'en est-il de la bureaucratie et de l'assistance privée? Des études américaines montrent la prévalence du modèle bureaucratique d'affaires au 20° siècle, même dans les diocèses catholiques. Mary J. Oates fait état des clivages entre, d'une part, les évêques et certains leaders laïcs de l'assistance, et d'autre part, les communautés religieuses et laïques ayant charge des œuvres. Ce sont les évêques qui ont été à la tête du mouvement pour une plus grande coordination et coopération entre les œuvres, dès le début du 20^e siècle, tout en insistant sur un financement mieux organisé et, surtout, mieux partagé entre les diverses institutions d'assistance. Usant de leur autorité pour centraliser ces opérations, les évêques ont soulevé l'ire des communautés religieuses (surtout féminines) et des laïes bénévoles, non pas pour des raisons religieuses, mais à cause de la perte d'autonomie et d'indépendance qu'occasionnerait cette centralisation⁸⁶. Cependant, les évêques américains ont aussi en tête la nécessité, pour les catholiques, d'offrir une position unie et forte dans un contexte où les débats publics autour de l'assistance publique et privée et de l'adoption de mesures sociales sont intenses⁸⁷. Des études locales, comme celles de Dorothy Brown et Elizabeth McKcown sur New York et de Susan Traverso sur Boston, confirment que ce mouvement de bureaucratisation a été initié par les évêques et archevêques américains, dans un double but de resserrer leur contrôle sur les agences sociales et de renforcer la position des catholiques

Staham S. Lowe, Women in the Administrative Revolution. The Feminization of Clerical Work, Toronto, University of Toronto Press. 1987, 234 p.; Elyce J. Rotella, «The Transformation of the American Office: Changes in Employment and Technology», The Journal of Economic History, 41. 1 (Mars 1981), p. 51-57; Dagenais, Du pouvoir et des hommes; Gillian Creese, Contracting Masculinity: Gender, Class, and Race in a White-Collar Union, 1944-1994. Oxford, Oxford University Press, 1999.

⁸⁶ L'historienne dispose toutefois de peu d'exemples de contestation ouverte de la part des communautés religieuses, tenues de respecter l'autorité des prélats.

⁸⁷ Oates, «Faith and Good Works ». p. 286-290: Oates, *The Catholic Philanthropic Tradition*. chapitre 4. 'The Charity Consolidation Movement'.

dans le contexte plus large de l'assistance privée et publique⁸⁸. Rappelons que dans les villes américaines et canadiennes, les catholiques sont, le plus souvent, en minorité face aux protestants, élément à prendre en compte lorsqu'on souhaite situer les catholiques montréalais dans le contexte continental.

Les initiatives des évêques américains touchent, en premier lieu, la coordination de l'assistance, et ils mettent habituellement en place l'équivalent d'un Conseil des Œuvres, pour la coordination et la planification sociales. Le financement, quant à lui, se fait de deux manières : à travers l'Église, par des quêtes dominicales, ou à travers l'adhésion à une fédération financière qui n'est pas organisée de manière confessionnelle, mais de manière locale⁸⁹. Cette deuxième manière de faire, initiative des hommes d'affaires, est particulièrement populaire dans le Midwest, dans les villes neuves, tandis que les clivages ethno-religieux sont plus ancrés dans les villes de l'Est comme New York, Boston et Baltimore, empêchant ce genre d'initiative⁹⁰. On retrouve ces tendances à Toronto, où les catholiques ont collaboré avec les protestants durant quelques années, de 1919 à 1927, au sein de la *Federation for Community Services*. Comme aux États-Unis, la création de la *Federation of Catholic Charities* en 1927 s'est faite sous l'égide de l'archevêque de Toronto, Neil McNeil⁹¹.

L'histoire de l'assistance canadienne et américaine fait état de sa bureaucratisation, phénomène associé à l'émergence d'organismes de financement et de coordination, de même qu'à l'arrivée de nouvelles figures professionnelles qui minent, du moins en apparence, le rôle pluriséculaire des bénévoles⁹². Chez les anglo-protestants, la situation est rendue plus complexe par des tensions entre professionnels. En effet, selon G. Wills et S. Burke, les travailleurs sociaux, qui sont arrivés en scène avant les hommes d'affaires, jugent, dans les

⁸⁸ Brown et McKeown, The Poor Belong to Us, p. 51-60; Traverso, Welfare Politics in Boston.

⁸⁹ Oates, The Catholic Philanthropic Tradition.

⁹⁰ Brown et McKeown, The Poor Belong to Us. p. 60-62.

⁹¹ Maurutto, Governing Charities, p. 41-44.

⁹² Oates, « Faith and Good Works ».

années 1920-1930, que l'engagement de ces derniers mine leur propre position dans le domaine de l'assistance⁹³. Dans les études sur les catholiques, cette tension apparaît beaucoup plus tard et s'exprime différemment⁹⁴. Si l'aspect organisationnel et structurel de la bureaucratisation n'est pas entièrement délaissé des historiennes, leur regard est, le plus souvent, attiré par l'aspect personnel du processus. Elles étudient en effet les groupes en présence : bénévoles et philanthropes, travailleurs sociaux, hommes d'affaires, haut clergé, fonctionnaires et autres représentants des divers niveaux de gouvernement.

Un certain nombre de ces études abordent la bureaucratie sans nécessairement y consacrer une réflexion poussée : on comprend comment elle est conçue au fil de la démonstration empirique, sans plus. Globalement, elles s'en tiennent aux définitions courantes et générales. La bureaucratie est donc présentée comme un mode d'organisation rationnel, issu du milieu des affaires et amené par ses représentants⁹⁵. Chez les catholiques américains, ce sont surtout des évêques qui ont joué le rôle des hommes d'affaires, à la tête du mouvement de rationalisation et de réorganisation de l'assistance. Dans ces cas, la bureaucratie est présentée à la fois comme une caractéristique de l'Église catholique et empruntée au monde économique industriel ⁹⁶. Or, Michèle Dagenais souligne, dans son étude sur la ville de Montréal, que la bureaucratie est un concept et une réalité changeants dans le temps. Bien que les cherchcurs prennent habituellement comme point de départ la conception avancéc par Max Weber, la bureaucratie existait avant lui et a changé depuis. Par ailleurs, il semble y avoir désaccord entre les historiens quant à savoir si la bureaucratie tire ses origines des États

⁹³ Burke, Seeking the Highest Good; Wills, A Marriage of Convenience.

⁹⁴ Lionel-Henri Groulx fait état de tensions entre, par exemple, les travailleuses sociales du Bureau d'Assistance sociale aux familles (BASF) et les bénévoles de la Société de Saint-Vincent de Paul durant les années quarante, mais constate que les travailleuses sociales n'ont aucune difficulté à accepter leurs employeurs. La fin des années soixante sera beaucoup plus houleuse chez les catholiques montréalais, tant francophones qu'anglophones, alors que les premiers se syndiquent et que les seconds paralysent la *Federation of Catholic Charities* pour la réformer. (Groulx et Poirier. « Les pionnières en service social »; Groux, *Le travail social*; Bibliothèque et Δrchives Canada (ci-après BAC). Fonds William Δ. Dyson, MG31-E75, volume 15, dossier 15-2, Book vol. 1 – Press clippings. 1969. Jill Millikin, « Catholic Charities resignations soar while instigators attack board policy ». *The Gazette*. 17 juin 1969.)

⁹⁵ Wills, A Marriage of Convenience.

⁹⁶ Oates, *The Catholic Philanthropic Tradition*; Mary J. Oates, «Faith and Good Works »; Brown et McKcown. *The Poor Belong to Us.* Paula Maurutto tire des conclusions similaires dans son étude sur les catholiques torontois. (*Governing Charities*)

ou des entreprises⁹⁷, ce qui montre bien la nature changeante, peut-être multiple, qu'a pu avoir la bureaucratie au fil du temps. Pour les fins de cette étude, nous n'avons pas cherché à savoir quelle bureaucratie a été créée en premier. Nous comprenons qu'au 20^e siècle, il existe plusieurs types de bureaucratie, adaptés au milieu (économique, étatique, ecclésiastique, militaire, etc.), et nous avons plutôt cherché à comprendre les origines de l'organisation choisie par les dirigeants des fédérations financières.

1.5 L'État et l'assistance au 20e siècle

Le 20^e siècle a vu les États occidentaux intervenir dans la vie des citoyens comme jamais auparavant, à travers des mesures sociales composant l'État-providence. Des travaux comme ceux de Susan Pedersen ont contribué, dans les années 1990, à renouveler l'historiographie de l'État occidental en mettant de l'avant les débats qui ont précédé et accompagné l'adoption des principes de l'État providence et insistant sur l'importance des fonctionnaires et experts à l'intérieur des structures de l'État, par opposition à une approche qui considérait l'État providence sous un angle progressif et « libéral » ⁹⁸. Ce type d'étude permet de réfléchir à l'État, non plus comme une force réifiée, mais comme une structure dont l'évolution est tributaire des actions des individus qui en font partie, qu'ils soient élus ou fonctionnaires, et de ceux qui lui sont extérieurs, les citoyens.

L'histoire du développement de l'État providence canadien est marquée par une analyse des politiques sociales miscs de l'avant et, plus récemment, par une étude des relations entre l'État et les citoyens telles que révélées par la gestion quotidienne des politiques sociales, comme nous l'avons constaté en début de chapitre. Dans le premier cas, on a affaire à un récit de l'évolution de l'État providence qui est surtout le fait d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires, ce qui met en lumière les principes derrière les mesures sociales, les

⁹⁷ Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes*; Margaret W. Andrews. « The Emergence of Bureaucracy. The Vancouver Health Department. 1886-1914 », *Journal of Urban History*, vol. 12, no 2 (février 1986), p. 131-155.

⁹⁸ Susan Pedersen. Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State. Britain and France 1914-1945.
Cambridge, Cambridge University Press. 1993, 478 p.

motivations et la mentalité de ceux qui les conçoivent et en font la promotion⁹⁹. La deuxième perspective permet de voir les interactions entre les agents de l'État en charge d'appliquer les mesures sociales et les bénéficiaires de ces mesures, soit, durant l'après-guerre, la plupart des familles canadiennes. Cette façon de faire relativise le rôle de l'État et montre que les citoyens arrivent, dans une certaine mesure, à adapter les grands principes derrière les nouvelles lois pour répondre à leurs besoins particuliers ¹⁰⁰. Le concept de citoyenneté sociale est au cœur de ces études. D'abord définie, dans les années quarante, comme l'extension de la citoyenneté formelle pour inclure les droits sociaux et civils ¹⁰¹, la citoyenneté sociale est aujourd'hui conçue de manière dynamique. Les actions des individus et des groupes pour réclamer et définir cette citoyenneté sociale montrent que l'émergence de l'État providence n'était pas que l'affaire du gouvernement, mais bien un processus dynamique engageant des forces publiques et privées.

Quelques auteurs se sont penchés sur les relations entre l'État et les organismes privés qui ont, dans certains cas, assuré la transition vers l'implantation de nouvelles mesures, sous l'angle de la gouvernance. Par exemple, inspirée par le concept d'économie sociale mixte, Paula Maurutto a étudié la gouvernance de la charité en milieu catholique à Toronto, ce qui lui permet d'entrevoir le rôle d'intermédiaire joué par les animateurs des organismes privés d'assistance, entre l'État et les citoyens¹⁰². Il ne s'agit pas seulement ici de savoir si ces organismes ont endossé les mesures prises par l'État, ou même s'ils ont participé à leur élaboration – quoiqu'il s'agisse de facettes importantes du rôle du secteur privé dans le développement de l'État providence. Il s'agit aussi de voir dans quelle mesure, avant l'implantation des grandes politiques étatiques, il y a eu un dialogue entre le secteur privé et l'État, entre autres par l'octroi de subventions provenant des paliers municipal et provincial.

⁹⁹ Vaillancourt, L'évolution des politiques sociales; Guest, Histoire de la sécurité sociale au Canada. Voir également Dupont, Les relations entre l'Église et l'État; Bernard Leon Vigod, Taschereau, Sillery, Septentrion, 1996, 392 p.

¹⁰⁰ Marshall. Aux origines sociales de l'État-providence; Nancy Christie. Engendering the State. Family, Work and Welfare in Canada. Toronto, University of Toronto Press. 2000. 459 p., Fahrni, Household Politics.

¹⁰¹ Pour une critique de cette définition, voir Pedersen, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare States*, p. 5-7.

¹⁰² Maurutto. Governing Charities.

Dans une certaine mesure, l'État a une expérience du social avant l'émergence de l'État providence, et elle passe en grande partie par les organismes privés d'assistance¹⁰³.

Dans le contexte québécois, les gouvernements qui se sont succédé avant 1960 ont été timides en ce qui concerne l'implantation de mesures sociales, se contentant habituellement de suivre, à quelques années de distance, des initiatives d'autres provinces canadiennes ou des plans fédéraux. Même si les gouvernements de l'Union nationale, sous Maurice Duplessis, sont souvent pointés du doigt, les réalisations d'un Alexandre Taschereau ou d'un Adélard Godbout demeurent timides. De même, il serait faux de dire que les gouvernements de Maurice Duplessis n'ont rien accompli dans le domaine social, comme les travaux d'Yves Vaillancourt l'ont montré¹⁰⁴.

Certains historiens ont tenu l'Église responsable du retard du Québec à cet égard, ce que les recherches d'Antonin Dupont et de B.L. Vigod tendent à confirmer, du moins en ce qui concerne le premier tiers du 20^e siècle. L'Église catholique étant en charge « du social », il n'était pas question, pour ses dirigeants, de céder ces pouvoirs à l'État, même dans une situation où l'Église peine de plus en plus à assurer des services adéquats, que ce soit en éducation, en santé, ou en assistance. Des recherches récentes, encore une fois, tendent à montrer que cette image gagnerait à être nuancée. Les travaux de Lucia Ferretti sur Trois-Rivières, par exemple, montrent l'engagement de certains membres du clergé dans l'adaptation de l'assistance privée à la montée de l'État providence, dès les années trente 105.

¹⁰³ Voir aussi Mariana Valverde, *The Age of Light, Soap and Water*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, 205 p.

Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales*. Voir, notamment, le chapitre sur l'assistance publique (5), où l'auteur donne des détails sur les réformes successives de la loi pour l'adapter à la réalité sociale changeante, notamment en 1952. Un autre exemple est la création du ministère du Bien-être social.

Lucia Ferretti, « Charles-Édouard Bourgeois, prêtre trifluvien, et les origines diocésaines de l'État providence au Québec (1930-1960) ». Nouvelles pratiques sociales, 14, 1 (juin 2001). p. 169-182; Lucia Ferretti et Karl-Xavier Thomas. « Montée de l'État providence et transformations du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholiques. Trois-Rivières, 1921-1965 ». Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. 110, 4 (2003). p. 171-184; Lucia Ferretti, « Caritas Trois-Rivières ».

Notre vision de la période avant 1960 a donc été nuancée : ni totalement réactionnaire, ni particulièrement progressiste, l'État québécois accuse un certain retard face aux autres provinces canadiennes en matière de politiques sociales, sans être inactif dans le domaine. Pour ce qui est de la période suivante, la Révolution tranquille reste un moment fort dans l'évolution de l'État québécois. En effet, la définition restreinte de la Révolution tranquille, qui la fait durer de 1960 à 1966 (les années des gouvernements Lesage), en fait un événement essentiellement étatique, lors duquel le gouvernement québécois s'approprie les leviers de l'économie provinciale pour que les Québécois soient « maîtres chez eux » 106. En quelques années, on assiste à la nationalisation de l'électricité et à la création d'un grand nombre de sociétés d'État visant à donner de meilleures assises financières à la province et à donner un rôle actif à l'État dans la vie économique 107. Du même souffle, le gouvernement Lesage crée la commission Parent, qui mène à une vaste réforme du système d'éducation au Québec et à la création d'un ministère de l'éducation, remplaçant l'Église en ce domaine 108. Après la fin de cette « première révolution tranquille », les changements continuent, alors que l'Union nationale de Daniel Johnson s'attaque à la santé et au bien-être social via la Commission Castonguay-Nepveu, nommée l'année où le gouvernement fédéral lance le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC)¹⁰⁹. En l'espace d'une douzaine d'années, entre 1960 et 1973, l'État québécois intervient massivement dans l'économie, l'énergie, le bienêtre social, la santé et l'éducation, sans oublier la culture.

106

¹⁰⁶ Nous aurons l'occasion de revenir, dans le dernier chapitre, sur le sens controversé de la Révolution tranquille moment fondateur du Québec moderne ou rattrapagé institutionnel d'une société déjà en phase avec le reste de l'Amérique du Nord? Événement politique, culturel, religieux, socio-économique?

¹⁰⁷ Paul-André Linteau. René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, dans leur synthèse classique, consacrent de nombreux chapitres aux réalisations de l'État à partir de 1960. *Histoire du Québec contemporain, Tome II. De 1930 à nos jours,* Montréal : Boréal, 1989.

¹⁰⁸ Il s'agirait là, selon Gérard Filion, de la plus grande réalisation de la Révolution tranquille. Thérèse Hamel, « Les religieuses enseignantes auraient-elles fait la Révolution tranquille si on leur en avait laissé le temps? » dans Évelyne Tardy *et. al.*, *Les Bâtisseuses de la Cité*, Montréal : ACFAS, 1993, p. 149-166.

¹⁰⁹ Guest, Histoire de la sécurité sociale au Canada, p. 215-220.

Au même moment, les mouvements sociaux sont en ébullition au Québec, comme ailleurs en Occident. « Découverte » bruyante des inégalités sociales dans une économie d'abondance 110, participation citoyenne, revendications de la base, mouvement étudiant, mouvement syndical, contestation auprès des représentants de l'autorité formelle ou traditionnelle : entre 1963, qui marque le début de l'animation sociale à Montréal et en Gaspésie, et 1970, qui marque la formation du Front d'action populaire (FRAP) à Montréal 111, des Québécois se rassemblent, marchent et crient pour diffuser leurs idées et changer les choses. Ces mouvements s'inscrivent dans le processus d'étatisation évoqué plus haut; elles en sont, en quelque sorte, le miroir. L'État provincial a beau s'insérer dans des domaines d'activité variés, il n'y est pas seul, les citoyens l'attendent.

Des travaux canadiens et québécois montrent les liens entre l'État (fédéral et provincial) et certaines organisations citoyennes ou communautaires, comme la Compagnie des Jeunes Canadiens (CJC) et le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)¹¹². En effet, ces initiatives ont été financées, parfois même mises sur pied par l'État. Tentative gouvernementale de contrôler la contestation de la jeunesse dans le cas de la CJC, exercice d'animation sociale ratée dans le cas du BAEQ? Ces exemples poussent à réfléchir aux autres liens entre gouvernements et citoyens, au-delà de ceux tissés par les mesures sociales. L'étatisation devient, selon cette perspective, plus que la simple extension de la portée de l'État, pour inclure la réponse citoyenne à ces actions. Comme dans le cas des études sur l'interaction entre citoyens et État, une étude de l'étatisation et des mouvements sociaux qui

¹¹⁰ Voir. entre autres. Michael Harrington, *The Other America. Poverty in the United States*, New York: Touchstone, 1997 [1962], 231 p.

III En 1963, sont formés le comité de citoyens de Saint-Henri, sous l'égide du Conseil des Œuvres de Montréal, et le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Le FRAP (Front d'Action Populaire), parti politique municipal, est le produit de la radicalisation du mouvement d'animation sociale qui ne rencontrera pas de succès dans l'arène politique. (Andrée Fortin, «La participation: des comités de citoyens au mouvement communautaire » dans Jacques T. Godbout, La participation politique. Leçon des dernières décennies. Québec. Institut québécois de la culture, 1991, p. 220-221)

Toronto Press. 1996. 392 p.: Ian Hamilton. The Children's Crusade The Story of the Company of Young Canadians. Toronto. P Martin Associates. 1970. 309 p.: Margaret Daly, The Revolution Game: The Short, Unhappy Life of the Company of Young Canadians. Toronto. New Press. 1970. 242 p.; Donald McGraw. Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973), Montréal. Éditions coopératives Albert Saint-Martin. 1978. 184 p.. Andréc Fortin, « La participation »: Collectif CourtePointe, Pointe Saint-Charles.

l'accompagnent ou y réagissent permet de nuancer le pouvoir étatique, la passivité des citoyens et de rendre compte du dynamisme des acteurs impliqués, tant du côté gouvernemental que du côté citoyen.

1.6 Problématique et hypothèses

1.6.1 Problématique et hypothèses générales

La religion, la bureaucratie, l'expertise et l'État au 20^e siècle sont les thèmes des quatre grands corpus historiographiques qui informent notre démarche. Ils sont centraux à l'histoire de l'assistance privée tout en ayant une portée plus vaste, comme le bilan précédent le montre. Ils informent la problématique de cette recherche et les hypothèses qui la soustendent, et sont au cœur de la démonstration qui est développée au fil des prochains chapitres.

Lors de recherches antérieures, nous avons été en mesure de constater, pour la période de l'après-guerre, que la pauvreté était rarement abordée de front quand il y avait débat public autour de grands problèmes sociaux – particulièrement, la crise du logement. En fait, la pauvreté semblait être, durant les années quarante et cinquante, un sujet tabou, un thème autour duquel on tournait constamment, sans jamais le nommer. Pour faire l'économie de remises en question importantes quant à l'ordre social en place, des groupes comme les travailleurs sociaux et les administrateurs municipaux semblaient prêts à ignorer ce problème central pour s'attaquer à ses symptômes, comme le manque d'éducation et une moralité qui frôlait parfois les limites des normes en place¹¹³.

Ce premier questionnement a stimulé des interrogations sur l'assistance, réponse organisée à la pauvreté. Les lacunes de l'historiographie, en ce qui concerne les agences sociales catholiques au 20^e siècles, ont été mentionnées. La rareté des connaissances au sujet des fédérations financières, responsables de la réorganisation de l'assistance à Montréal à partir des années trente, a été un premier catalyseur derrière cette recherche. Au delà du cumul des

_

¹¹³ Bourbeau, « 'Tuer le taudis qui nous tuera' ».

connaissances historiques, la question du rôle joué par ces organismes s'est imposée. Fondées et dirigées par des hommes d'affaires, prônant la charité scientifique, amassant des millions de dollars sur quatre décennies avant de sombrer rapidement dans l'oubli¹¹⁴, les fédérations financières catholiques de Montréal constituent un cas d'étude pour le moins intriguant, si on leur oppose l'image de la charité catholique pratiquée par des communautés religieuses et des femmes bénévoles et financée par des dons volontaires et imprévisibles.

Les travaux canadiens et américains ont permis de mieux comprendre le contexte commun dans lequel l'assistance privée a évolué, les phénomènes et les processus qui ont affecté les milieux d'assistance, que nous résumons sous le terme «réorganisation». Quatre phénomènes ont particulièrement retenu notre attention et marquent la problématique développée dans cette thèse : la bureaucratisation de l'assistance, sa professionnalisation, sa sécularisation et son étatisation. De manière générale, au Canada et aux États-Unis, les fédérations financières ont été au cœur de cette réorganisation et, bien souvent, en ont été les moteurs. Dans le cas particulier des communautés catholiques de Montréal, comment les dirigeants et animateurs des fédérations financières ont-ils transformé l'assistance privée? Comment ont-ils participé ou réagi aux processus que sont la bureaucratisation et la professionnalisation de l'assistance? Comment le rôle et la place de l'Église et de l'État ontils évolué et influencé les fédérations financières?

D'emblée, nous postulons que les individus à la tête des fédérations financières catholiques de Montréal ont agi dans un contexte où l'assistance non institutionnelle était en état de crise et de désordre depuis la Première Guerre mondiale et, dans une moindre mesure, en réaction à la crise économique qui se déclenche à la fin de 1929. Nous estimons qu'en présidant à la réorganisation de l'assistance privée, ils ont participé aux processus précités entre les années 1930 et le début de la décennie 1970. Cette évolution s'est faite en relation dynamique avec des acteurs à l'extérieur de ces organismes, dont l'Église et l'État. En comparant les catholiques anglophones et francophones, nous serons à même de nuancer certaines

¹¹⁴ Mongeau. Évolution de l'assistance au Québec. Baillargeon. Un Québec en mal d'enfants: Ferretti. « Les agences sociales à Montréal »: Bienvenue. « Pierres grises et mauvaise conscience »: Groulx, Le travail social; Han, « A Catholic Communal Welfare Institution ».

conclusions, de faire la part entre identités ethno-linguistique et religieuse dans les choix qui sont faits dans le cadre de réorganisations parallèles de l'assistance. Avant d'élaborer à ce sujet, cependant, quelques mots sur les processus à l'étude, les questions qu'ils suscitent et les hypothèses qui les accompagnent s'imposent.

1.6.2 Des organisations bureaucratiques

La bureaucratisation de l'assistance marque le passage d'une organisation basée essentiellement sur l'effort d'individus ou d'organismes isolés les uns des autres, à une organisation structurée autour d'une agence coordonnatrice, répondant à un désir d'efficacité, de rationalité, de gestion moderne et transparente de l'assistance. Dans quelle mesure les hommes d'affaires, nouveaux venus dans le domaine de l'assistance non institutionnelle¹¹⁵, vont-ils chercher à structurer les fédérations financières et les réseaux d'agences qui en dépendent selon le modèle burcaucratique qu'ils connaissent le mieux, celui des affaires? Quelles conséquences cette bureaucratisation aura-t-elle sur la gestion, les pratiques et le sens donné au geste caritatif? En posant la question du degré de burcaucratisation de l'assistance au fil du temps, nous posons l'hypothèse qu'il s'agit d'un processus dynamique et non de l'imposition instantanée de nouvelles structures; que les hommes d'affaires construisent leur légitimité et leur autorité dans le milieu de l'assistance avant d'entreprendre des réformes organisationnelles qui chamboulent un milieu jusque-là marqué par la tradition et la continuité; que la transition ne se fait pas de manière unilatérale, mais est le fruit de négociations avec les autres acteurs du milieu, notamment, les dirigeants des agences sociales qui sont membres des fédérations.

Un autre aspect de la bureaucratisation est exploré dans cette thèse, soit le degré d'efficacité de ce type d'organisation lors des campagnes de financement menées par les fédérations. Nous postulons que la bureaucratie est considérée comme un mode d'organisation efficace à l'interne, mais aussi comme une garantie à présenter au public lors des campagnes : garantie de transparence, d'efficacité et de productivité.

¹¹⁵ Comme le montre l'Appendice IV, nombre d'entre eux avaient l'expérience des milieux institutionnel, surtout hospitalier.

1.6.3 Assistance et religion, une dynamique changeante

Un lien est habituellement tissé entre la bureaucratisation, la perte d'autonomie des agences sociales au niveau des pratiques et de l'administration et, finalement, l'uniformisation des agences locales sous la bannière de l'efficacité là où se trouvaient plutôt des agences confessionnelles, ancrées dans des pratiques et une culture catholiques¹¹⁶. Or, peu d'historiens et historiennes de l'assistance se sont vraiment penchés sur les modalités de cette sécularisation, si l'on excepte Paula Maurutto, qui en est venue à la conclusion que l'adoption des principes du service social n'a pas mené, dans le diocèse de Toronto, à l'abandon des valeurs religieuses.

Nous ne cherchons pas à placer la sécularisation au cœur de notre questionnement sur la place de la religion dans les fédérations financières et leurs membres, car nous estimons que poser la question de la sécularisation revient à postuler, dès le départ, que le processus a suivi son cours. Cependant, Gilles Routhier propose des pistes intéressantes pour analyser l'évolution des Églises dans un contexte socio-culturel changeant. Il postule qu'il y a sécularisation à partir du moment où les Églises réagissent négativement au changement social, perdant de leur pertinence parmi leurs fidèles. En revanche, toute réaction au changement ne devient pas porteur de sécularisation pour les Églises : elles parviennent parfois à s'adapter et à établir de nouveaux liens avec la société. Gilles Routhier évite ainsi le piège que pose l'équation entre modernité et sécularisation et que note aussi l'historien américain Jon Butler¹¹⁷. Ce modèle, cependant, laisse peu de place à l'action des laïes comme agents de la sécularisation ou de la revitalisation du catholicisme.

Nous proposons d'étudier à la fois les actions des laïcs et du clergé, acteurs de changement et de réaction, pour tenter de voir dans quelle mesure les fédérations financières, initiatives nouvelles dans le domaine de l'assistance, ont choqué ou satisfait les autorités

¹¹⁶ Maurutto, Governing Charities, p. 41-44; Brown et McKcown. The Poor Belong to Us. p. 194-195: Oates, The Catholic Philanthropic Tradition. p. 107-109. Mary J. Oates considére cependant qu'un facteur plus important dans la perte de vitesse des valeurs religieuses est J'engagement de l'État dans le financement des agences, qui mêne à une diminution de l'engagement des fidèles à les soutenir (Mary J. Oates. « Faith and Good Works », p.290-291)

¹¹⁷ Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 81, Butler, « Jack-in-thc-Box Faith ».

ceclésiastiques. À travers divers acteurs (hommes d'affaires, travailleurs sociaux, bénévoles traditionnels) et agences, à travers des initiatives qui ont amené du changement par rapport aux pratiques caritatives traditionnelles, nous chercherons à comprendre quels furent les préoccupations et les intérêts des catholiques dans la réorganisation de l'assistance telle que chapeautée par les fédérations financières entre 1930 et 1974. Sachant, au départ, que l'assistance privée reste confessionnelle jusqu'en 1974 à Montréal, il nous semble imprudent de postuler que l'assistance se sécularise progressivement durant ces décennies. Nous nous attendons, par contre, à trouver des signes d'adaptation de l'Église et de sécularisation, selon les changements qui sont proposés à travers les fédérations financières.

1.6.4 Des experts de la charité

Les professions sont le résultat d'une transformation de l'idée d'occupation, de métier. On y associe des caractéristiques comme une formation dans une institution éducative, l'obtention d'un diplôme suite à la réussite d'examens, la création de corps régulateurs ayant le pouvoir d'accepter et de discipliner les membres et une forme de monopole du domaine professionnel garanti par l'État¹¹⁸. Dans le domaine de l'assistance, la professionnalisation est habituellement liée à l'émergence du travail social. À cet égard, elle survient un peu plus tard chez les catholiques montréalais que chez leurs concitoyens protestants. Les travailleurs sociaux sont absents aux débuts de la réorganisation de l'assistance, contrairement au cas torontois, où ils jouent un rôle actif en la matière¹¹⁹. À Montréal, les débuts de cette profession sont, en quelque sorte, subordonnés aux besoins des fédérations financières catholiques, dont les dirigeants sont à l'origine de la fondation de l'École de service social, éventuellement attachée à l'Université de Montréal¹²⁰. La professionnalisation de l'assistance semble donc, dans le cas des catholiques montréalais, accompagner la bureaucratisation.

¹¹⁸ Bullock et Trombley, *The Norton Dictionary of Modern Thought*, p. 689. Voir aussi Mayer, *Évolution des pratiques en service social*, p. 126.

¹¹⁹ Gale Wills. A Marriage of Convenience, p. 33-55.

Lionel-Henri Groulx. *Le travail social*: André-Marie Guillemette, « Vingt-cinq ans de service social ». *Communauté chrétienne*, 12, 70 (1973). Il existe une école anglo-protestante, affiliée à McGill, depuis 1918. (Diane Montour-Perras, « La charité professionnelle »)

Il serait faux, cependant, de voir les travailleurs sociaux comme les seuls professionnels de l'assistance. Pour le démontrer, cette étude inclut les comptables, dont l'engagement dans l'administration de l'assistance correspond à la reconnaissance croissante dont ils bénéficient en entreprise. Leur expertise s'inscrit plus nettement que celle des travailleurs sociaux dans le processus de bureaucratisation, alors qu'ils s'affairent à rationaliser au maximum les finances des fédérations. Alors que les travailleurs sociaux sont vus comme des professionnels de la charité, les comptables sont issus du milieu des affaires, comme les fondateurs des fédérations.

La professionnalisation de l'assistance pose la question de la place des bénévoles. Tant les travailleurs sociaux que les comptables s'ajoutent à ou remplacent des bénévoles sans qualifications particulières. Bien sûr, la professionnalisation d'un domaine d'activité n'est jamais complète et a même mené, dans le cas du milieu des affaires, à la déqualification d'une portion importante de cols blancs¹²¹. Observe-t-on la même chose dans le milieu de l'assistance, auparavant défini par le bénévolat des praticiens de la charité? Nous estimons que, sans remplacer complètement les bénévoles, les professionnels de l'assistance ont dévalué leur travail en creusant un fossé entre compétences formelles et informelles.

Le milieu de l'assistance est considéré comme un lieu privilégié d'action féminine dans l'espace public. L'émergence du travail social est parfois présentée comme la professionnalisation d'un travail autrefois effectué bénévolement par des femmes de la bourgeoisie, du moins à ses débuts¹²². Or, si le travail social offre l'opportunité à des femmes de s'affirmer comme professionnelles, le processus de professionnalisation est aussi genré et a un sens différent pour les femmes et pour les hommes¹²³. Dans le contexte catholique montréalais, l'expérience professionnelle est aussi différenciée selon le statut ecclésiastique

¹²¹ Rotella, « The Transformation of the American Office »: Lowe, Women in the Administrative Revolution.

¹²² Groulx, Le travail social.

¹²³ Sur l'aspect genré du travail social, voir Burke, *Seeking the Highest Good*: Moffatt, *A Poetics of Social Work*, Daniel Walkowitz, *Working With Class. Social Workers and the Politics of Middle-Class Identity* Chapel Hill et Londres, The University of North Carolina Press, 1999.

des individus¹²⁴. Nous postulons que l'expérience professionnelle des travailleurs sociaux est en partie déterminée par ces deux catégories identitaires, qui se conjuguent pour former quatre sous-groupes professionnels¹²⁵. Ces différences se manifestent dans la hiérarchie du travail social, alors que tous n'ont pas accès aux postes de direction, et nous estimons que des catégories de travailleurs sociaux ont vécu, à certaines périodes, une forme de déqualification liée à la bureaucratisation de l'assistance. Cette évolution est à lier à la déqualification des cols blancs observée dans le milieu des affaires au tournant du siècle¹²⁶.

1.6.5 Une assistance privée

La question de l'étatisation de l'assistance se pose de manière différente selon le pays ou, dans le cas canadien, la province où l'on se trouve. Ainsi, le Québec tarde, durant la première moitié du 20^e siècle, à implanter des mesures sociales dans le cadre d'une politique cohérente, pendant que d'autres provinces et le gouvernement fédéral procèdent plus rapidement. Cela ne veut pas dire que le milieu de l'assistance est complètement privé : on trouve au Québec un régime d'économie sociale mixte¹²⁷, où les réseaux d'assistance privéc ont un rôle différent à jouer qu'ailleurs au pays. Il est cependant indéniable que les années soixante sonnent le départ d'une phase d'accélération de la formation de l'État providence québécois, avec l'étatisation des systèmes de santé et de bien-être social. Cette exploration des fédérations financières catholiques montréalaises tient compte de ces deux temps de l'étatisation, soit les années trente à soixante, marquées par la lente rénovation de la loi de l'assistance publique (1921) et l'augmentation des dépenses publiques en la matière, et les années soixante, marquées par un engagement beaucoup plus agressif et décisif de l'État dans

¹²⁴ Marta Danylewycz. *Profession : religieuse : un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, Boréal, 1988, 246 p.: Malouin, *Entre le réve et la réalité*; Charles, *Quand devient-on vieille?*

¹²⁵ Nous nous inspirons des travaux de l'historien américain Daniel Walkowitz (*Working With Class*) sur le travail social. Il postule que l'on ne peut comprendre l'identité des travailleurs sociaux américains sans tenir compte de deux facteurs identitaires, le genre et l'ethnie. Dans le contexte catholique montréalais, nous avons remplacé l'appartenance ethnique par le statut ecclésiastique, plus pertinent dans le cadre de cette étude.

¹²⁶ Rotella, « The Transformation of the American Office »; Lowe. Women in the Administrative Revolution.

¹²⁷ Sur l'économie sociale mixte, voir Mariana Valverde, «La charité et J'État , un mariage mixte centenaire ». Lien social et politiques — RIAC, 33 (printemps 1995), p. 27-35; Maurutto, Governing Charities; Fahrni, Household Politics.

le domaine de l'assistance. En abordant ce processus du point de vue des fédérations financières, nous sommes en mesure de rendre compte de leur rôle dans l'évolution du partage des responsabilités entre l'État et les agences privées. L'étatisation n'est ainsi plus seulement la prise en charge d'institutions par l'État, mais un processus dynamique qui engage des acteurs publics et privés. Nous incluons les débuts de l'animation sociale et de la participation citoyenne dans ce processus, rendant compte du bouillonnement de la société québécoise à une période souvent associée aux réformes de l'État.

Ainsi, une période initiale (1930-1960) où les fédérations financières ont une position relativement confortable face à l'État provincial est suivie d'une période de remise en question pour leurs dirigeants, alors que le gouvernement se fait beaucoup plus entreprenant dans le domaine de l'assistance. Cette remise en question est aussi encouragée par les animateurs des mouvements sociaux qui, en réaction à l'étatisation, mettent de l'avant de nouveaux modes d'intervention pour s'adapter à une réalité changeante. Les dirigeants des fédérations financières perçoivent ces deux groupes (fonctionnaires et groupes communautaires) comme des menaces à leurs acquis, se méfiant à la fois de l'extension des responsabilités de l'État et de la démocratie participative mise de l'avant par les groupes communautaires.

En concentrant notre analyse de l'étatisation de l'assistance sur la décennie connue, au Québec, comme étant la Révolution tranquille, nous espérons nuancer l'interprétation qui en fait un événement uniquement étatique. L'État provincial est au cœur de l'événement pris dans son sens le plus strict, les réformes qu'il implante changeant résolument le visage socio-économique de la province. En liant ces réformes aux actions et réactions d'agences privées et de groupes communautaires, cependant, nous incluons des acteurs non étatiques dans les réformes de la Révolution tranquille. Cette recherche montre qu'il n'est pas nécessaire, dans le cas du bien-être social, de séparer l'action de l'État de celle d'autres intervenants. Si le gouvernement fédéral n'est pas absent de notre analyse (les années cinquante et soixante sont les belles années de l'État providence fédéral, notamment avec le Régime d'assistance

publique du Canada (RAPC) de 1966)¹²⁸, il occupe une place secondaire par rapport à son homologue provincial.

Ces considérations autour de quatre processus apparemment indépendants les uns des autres ne sauraient cacher les liens qui, dans les faits, les unissent, comme leur traitement dans l'historiographie canadienne et nord-américaine de l'assistance le montre. Processus associés de près à la modernité industrielle, la bureaucratisation, la professionnalisation, la sécularisation et l'étatisation changent l'assistance catholique montréalaise au 20^e siècle, mais seulement dans la mesure où les animateurs du milieu s'y engagent. Ils ne sont pas des passages obligés, encore moins des évolutions naturelles, mais bien le résultat de choix et de négociations entre les acteurs historiques en présence. En bout de ligne, les concepts et processus qui encadrent cette thèse sont utilisés comme autant d'indicateurs des grandes transformations qui marquent le milieu de l'assistance catholique montréalaise au 20^e siècle.

1.7 Sources et méthodologie

1.7.1 Description et limites de l'objet de recherche

En 1928, un premier organisme de coordination et de financement de l'assistance en milieu catholique et francophone est fondé à Montréal par des animateurs et animatrices du milieu. En 1930, les anglo-catholiques emboîtent le pas. Ces fondations sont le fruit d'années de réflexion et de divers essais dans le domaine de la charité, de compromis au sein de chaque communauté.

Cette thèse présente deux cas d'étude, soit deux organismes de financement et de coordination desservant les communautés catholiques anglophone et francophone de Montréal : la *Federation of Catholic Charities* (FCC, fondée en 1930) et la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF, fondée en 1932 mais existant sous un

-

¹²⁸ Bryden, Planners and Politicians; Guest, Histoire de la sécurité sociale au Canada.

autre nom depuis 1928). Une brève description de leur rôle s'impose avant de passer aux limites de l'objet de recherche.

En 1928, un groupe de médecins et de femmes de l'Assistance maternelle se réunit pour fonder la Fédération des œuvres sociales de santé (FOSS). Le but de la FOSS est de réunir les œuvres catholiques montréalaises pour favoriser leur développement et s'assurer de la collaboration mutuelle des membres¹²⁹. En 1932, un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français suggèrent des changements d'organisation profonds qui mèneront à la refonte de l'organisme sous le nom de Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF)¹³⁰. Les buts sont les mêmes, mais l'accent est désormais moins mis sur l'hygiène et la santé que sur l'assistance générale et le service social. De plus, les aspects financiers prendront une plus grande importance, dans un souci d'améliorer les rendements des campagnes annuelles, et les premières années d'existence de l'organisme seront consacrées à l'adoption de structures qui ne sont pas sans rappeler celles mises sur pied par les anglo-protestants durant les années 1920. La FOCCF n'est pas étrangère à la création, en 1939, de l'École de service social, qui sera affiliée à l'Université de Montréal à partir de 1941. L'organisme regroupe un nombre grandissant d'agences sociales au fil du temps et existe de manière continue jusqu'en 1974, année de la création de Centraide.

Chez les anglophones, c'est au nom du *Catholic Community Council* (CCC) que le père Joseph Fallon, s.j., fait une demande au *Canadian Council on Child & Family Welfare* (CCCFW), en 1930¹³¹, pour qu'un professionnel évalue les besoins de la communauté anglocatholique montréalaise et suggère les réformes appropriées. Nulle autre que Charlotte Whitton répondra à l'appel¹³². Pionnière canadienne du travail social, elle est alors la

¹²⁹ Montréal, Archives de Centraide (ci-après ΛC), Fonds Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (ci-après FOCCF), boîte 69, chemise 816, Fédération des Œuvres sociales catholiques et françaises d'hygiène, procès-verbaux, 17 janvier 1928.

¹³⁰ AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, Fédération des Œuvres sociales catholiques et françaises d'hygiène, procès-verbaux, Réunion du Bureau de direction. 25 novembre 1932.

¹³¹ II deviendra le Canadian Council on Social Development (CCSD) quelques années plus tard.

¹³² BAC, Fonds CCSD. MG28 110. Volume 235. dossier 235-4. Montreal Federation of Catholic Charities (1930 survey) [1]. Jettre de Joseph Fallon, s.j. à Charlotte Whitton, 10 mars 1930.

directrice de l'organisation nationale¹³³. Elle recommandera des structures adaptées à la communauté montréalaise mais tout de même semblables à ce que les anglo-protestants avaient élaboré de leur côté. Un deuxième modèle de référence pour Whitton sera l'organisation catholique de Toronto¹³⁴. Tout comme la FOCCF, la FCC existe de manière continue jusqu'en 1974.

Ces organismes bénéficient d'une place respectable dans les médias écrits, ont l'appui de l'archevêché de Montréal et leur action porte sur tout le territoire diocésain. Par les campagnes de financement annuelles qu'ils organisent, ils distribuent des millions de dollars à des agences sociales, des années trente à la fin des années soixante. En fait, la FCC et la FOCCF existent grâce aux organismes qu'elles chapeautaient, à tout moment, autour d'une trentaine chacune. Cette thèse ne vise pas à rendre compte de chacune de ces agences sociales, mais certaines d'entre elles recevront une attention plus soutenue dans certains chapitres, notamment, la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP), le Conseil des Œuvres de Montréal (COM), le Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF), les Petites sœurs de l'assomption (PSA), le *Catholic Welfare Bureau* (CWB) et le *Catholic Men's Hostel* (CMH). Le choix de ces organismes est tributaire de leurs relations particulières avec les fédérations – elles en sont des membres importants ou dissidents, selon les cas – et aussi de la qualité des sources disponibles.

Tout d'abord, un découpage de temps et de lieu : notre étude couvrira la période 1928-1974, soit de la fondation de la Fédération des Œuvres sociales de santé à celle de Centraide – en d'autres mots, la durée de vie des deux fédérations catholiques. En termes de lieux, nous nous limitons au territoire effectivement couvert par les deux fédérations, soit la portion du diocèse de Montréal qui correspond à l'île. En effet, le diocèse de Montréal inclut une grande partie

¹³³ Sur Charlotte Whitton, voir P.T. Rooke et R.L. Schnell. *No Bleeding Heart: Charlotte Whitton A Feminist on the Right.* Vancouver: University of British Columbia Press, 1987. 243 p.

¹³⁴ BAC. Fonds CCSD, MG28 II0. Volume 235, dossier 235-4. Montreal Federation of Catholic Charities (1930 survey) [1], lettre de Whitton à Rt. Rev. Neil McNeil [archevêque de Toronto]. 2 juin 1930; lettre de McNeil à Whitton, 24 juin 1930.

de la rive sud jusqu'à 1935 et de la rive nord, jusqu'à 1951, mais les fédérations rayonnent peu à l'extérieur de l'île de Montréal 135.

1.7.2 Sources: inventaire et critique

Un premier ensemble de sources servira essentiellement à retracer l'histoire des organismes à l'étude, ainsi que l'histoire de certaines des agences qui en faisaient partie. Un deuxième ensemble de sources servira à étudier les relations entre ces organismes et « l'extérieur ». Par là, nous entendons les principaux acteurs avec lesquels leurs dirigeants interagissaient : gouvernements et agences gouvernementales, autres organismes ayant la même mission, autorités religieuses, etc.

La FOCCF a laissé un fonds d'archives, conservé par Centraide du Grand-Montréal. Ces archives sont essentiellement constituées de procès-verbaux, de rapports annuels et de correspondance entre les dirigeants de la FOCCF, les organismes-membres et des instances externes. Les archives sont incomplètes. Certaines œuvres membres n'ont pas de dossier, des cahiers de procès-verbaux manquent, et la correspondance n'a été que partiellement conservée. Par exemple, en ce qui concerne les procès-verbaux, nous disposons des cahiers du conseil d'administration et du comité exécutif pour la période 1932-1944, 1966-1969 et 1972-1974. En ce qui concerne le comité des budgets, nous avons pu consulter les années 1932 à 1968. Les autres instances composant la Fédération des Œuvres, comme le comité de la campagne et le comité de publicité, n'ont laissé que de rares traces, surtout durant les années trente, alors qu'un seul cahier renferme les procès-verbaux de toutes les instances. Les rapports annuels ne sont pas tous disponibles et, pour certaines années, nous avons dû en consulter le brouillon plutôt que la version publiée, ou encore, consulter le compte rendu de l'assemblée annuelle publié dans les journaux montréalais. En ce qui concerne les agences membres, nous avons pu rassembler de la documentation au sujet du BASF, du COM, de la SSVP et des PSA. Cette documentation est constituée de pièces de correspondance, de mentions dans les procès-verbaux, de rapports d'enquête ponctuels et d'évaluations courantes des organismes. À cause de l'état des archives de la FOCCF, aucunc série n'est complète,

Le diocèse de Saint-Jean (aujourd'hui Saint-Jean-Longueuil) est détaché du diocèse de Montréal en 1935 et celui de Saint-Jérôme, en 1951. (Hamelin, Histoire de l'Église catholique, vol. III, tome II. p. 58 et 60)

mais nous avons utilisé ces documents et des sources complémentaires, notamment, des mémoires de maîtrise en service social déposés à l'Université de Montréal. Ces mémoires n'ont pas tous été utilisés de la même manière : nous avons analysé le contenu de certains d'entre eux, surtout ceux qui portaient sur une des fédérations, le BASF ou, dans le cas des anglophones, le CWB. Les autres sont surtout intéressants comme révélateurs des lieux de stage et des intérêts de recherche changeants des travailleurs sociaux au fil du temps.

En ce qui concerne la Federation of Catholic Charities (FCC), la question est plus délicate, comme les archives de l'organisme sont, pour le moment, non disponibles. Nos démarches auprès des Catholic Community Services, nouveau nom du Catholic Welfare Bureau depuis 1974, ont été infructueuses. Une thèse de 1987 au sujet de la FCC donne cependant à penser que les archives ne sont pas particulièrement riches. L'auteur de la thèse, Francis Kun Suk Han, ne semble pas avoir consulté beaucoup plus de documents que ce que nous sommes parvenue à trouver dans les bibliothèques montréalaises, même s'il a eu accès aux archives conservées par la fédération anglophone. En fait, l'utilisation de ressources archivistiques à l'extérieur de Montréal nous a permis d'aller au delà des sources utilisées par Francis Kun Suk Han. De plus, un document de 1961 mentionne, déjà à cette époque, les problèmes de gestion de l'information de la FCC. La difficulté posée par le silence des Catholic Community Services a donc été résolue par l'utilisation d'autres fonds d'archives, conservés à Bibliothèque et Archives Canada (BAC): le fonds Canadian Council on Social Development (CCSD) et le fonds William A. Dyson. Le CCSD est le nouveau nom (depuis 1971) de l'organisme qui a été mandaté par la communauté anglo-catholique de Montréal en 1930 pour procéder à une enquête sur les besoins locaux, le Canadian Council on Child and Family Welfare¹³⁶. Charlotte Whitton a réalisé cette enquête en 1930 et, dès le mois de décembre, les premiers fondements de ce qui allait devenir la FCC étaient en place. Il y a une grande quantité de documents - de la correspondance, mais aussi de longs extraits du rapport de Whitton - qui informent sur les origines et les premières années d'existence de la FCC. Comme l'organisme était membre du CCSD, il y a eu, par la suite, une correspondance régulière, jusqu'à ce qu'il y ait une deuxième grande enquête, cette fois-ci à la fin des années

¹³⁶ Voir l'Appendice I pour une liste des changements de noms des organismes mentionnés dans la thèse.

soixante, toujours à la demande des Montréalais. Quant à W.A. Dyson, il a travaillé pour la FCC de 1952 à 1954 et de 1966 à 1969. Entre-temps, il a oeuvré à Ottawa, pour le CCSD. Il a aussi été le seul membre anglophone de la Commission Castonguay-Nepveu, de 1966 à 1971. Dans ses archives, on trouve de la documentation sur les années cinquante et soixante, dont des agendas, mémos, correspondance, rapports et notes de recherches. La plupart des documents sont écrits de sa main, mais les postes qu'il a occupés lui ont permis de cumuler des documents de tous horizons. Le fonds Dyson fournit des informations, non seulement sur la FCC, mais aussi au sujet de certaines agences, surtout le CMH et le CWB.

Pour combler les lacunes des archives de la FOCCF, les fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) et de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal (SSVP), tous trois conservés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) — Montréal, ont été utilisés. Le fonds SSJB renferme surtout du matériel publicitaire, tandis que les procès-verbaux du conseil central de la SSVP témoignent de l'état de l'assistance non institutionnelle entre la Première Guerre mondiale et la crise des années trente, en plus de documenter les relations souvent houleuses que l'organisme a entretenucs avec la Fédération des Œuvres, particulièrement durant les années trente et quarante. Les archives de la FNSJB ont aussi été utilisées pour mieux comprendre l'assistance à Montréal avant la création de la FOCCF. Par ailleurs, nous avons parcouru les bibliothèques de Montréal, Québec et Ottawa pour rassembler le plus grand nombre possible de rapports annuels de la FOCCF et de la FCC, de même que certains rapports de recherche qui n'ont pas été conscrvés dans les fonds d'archives consultés.

Les fédérations financières, à cause des campagnes de financement qu'elles dirigent, figurent de manière proéminente dans les médias montréalais. Les quotidiens *La Presse*, *La Patrie* et *The Montreal Star*, de même que l'hebdomadaire anglo-catholique *The Beacon*, ont fait l'objet d'un dépouillement, par échantillonnage dans le cas des quotidiens, de manière exhaustive dans le cas de *The Beacon*¹³⁷. La méthode d'échantillonnage couvre la période

Le dépouillement des trois quotidiens n'aurait pu être fait sur une aussi longue période sans le concours précieux du projet de recherche collective du Groupe d'histoire de Montréal, *La modernité à Montréal citoyenneté, consommation et ordre social* (2003-2007). On dispose de bien peu d'informations au sujet de *The Beacon*, dont seulement une série partielle est parvenue jusqu'à nous. Fondé en 1929, il existe au moins jusqu'aux

1920-1970, une semaine (six jours) sur cinq. Les mots-clés utilisés incluent, entre autres, « organisation charitable », « travail social », « assistance ». Après ce premier dépouillement, les dates des campagnes annuelles de financement ont fait l'objet d'une attention particulière, dans le but de compléter les lacunes des archives consultées au sujet des acteurs importants dans les fédérations, des objectifs de campagne et des montants amassés. De manière plus ponctuelle, nous avons aussi consulté *Le Devoir*, des dossiers de presse conservés aux Archives de la ville de Montréal, des enregistrements radio de la collection Radio-Canada, conservée aux Archives nationales du Canada. Nous avons retenu les éléments qui traitaient des fédérations à l'étude et de leurs membres, qu'il s'agisse d'articles, d'éditoriaux ou de publicités.

Des périodiques spécialisés ont aussi été consultés, dont *La Voix des Œuvres*, publiée par le Conseil des Œuvres de Montréal, et *Le Bulletin des auxiliaires*, publié par la FOCCF. Tous deux ont paru irrégulièrement durant les années trente à cinquante. Le petit nombre d'exemplaires conservés, éparpillés dans diverses bibliothèques et fonds d'archives, a permis une consultation complète. Finalement, les outils habituels des historiens ont permis de retracer le parcours de nombreux individus qui ont marqué les organismes à l'étude: *Biographies canadiennes-françaises*, l'annuaire montréalais *Lovell's*, le volume biographique *The Storied Province of Quebec: Past and Present* de William Atherton, etc. L'annuaire *Lovell's* s'est avéré une source particulièrement précieuse dans cette étude. Plus exhaustif qu'un « Who's Who », il a permis de retracer des individus, de connaître leurs occupations et d'avoir une idée de leur statut socio-économique à partir du lieu de leur résidence. La tâche s'est compliquée en ce qui concerne les décennies plus tardives, alors que le même nom apparaît beaucoup plus souvent, rendant l'identification des individus plus incertaine. Tout comme dans les « Who's Who », il appartenait aux individus de mettre à jour les

années quarante. À partir de 1941, cependant, il n'est plus imprimé localement mais à Kingston, en collaboration avec d'autres journaux anglo-catholiques ontariens. Il devient alors *The Register*, édition québécoise. Une consultation du *McKim's Directory of Canadian Publications* pour les années 1930 à 1934, 1936 et 1939 n'a guère permis d'amasser plus de renseignements, au delà du tirage, annoncé à 6000 copies en 1934 (Twentyseventh Edition, Montréal et Toronto, A. McKim's, Ltd. 1934, p. 70). Une première publicité paraît en 1939, « *The Open Door to English-Speaking Catholics. The Montreal Beacon offers a unique opportunity to reach a specific market without waste. The ideal medium for your message to the English-speaking Catholics in Montreal, and, particularly to religious and educational institutions.* » (32nd edition, 1939, p. 81).

informations les concernant dans le *Lovell's*: il y a toujours un risque que l'individu recherché n'ait pas voulu faire partie de l'annuaire municipal ou mettre à jour son profil.

Deux autres corpus de sources doivent être mentionnés, l'un concernant les relations entre les fédérations et l'État provincial, l'autre concernant le travail social. Nous avons consulté certains mémoires remis au Comité d'étude sur l'assistance publique (comité Boucher, 1961-1963) et à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (commission Castonguay-Nepveu, 1966-1972), de même que les rapports produits par ces deux instances. Un dépouillement des mémoires de maîtrise réalisés à l'École de service social de l'Université de Montréal, entre 1944 et 1970, nous a permis de mieux comprendre l'évolution de la profession et de compléter, encore une fois, les archives partielles de la FOCCF et de la FCC. Un corpus d'entrevues réalisées en 2003 auprès de quatorze travailleurs sociaux et travailleuses sociales francophones retraités, sous la direction de Denyse Baillargeon et de Gilles Rondeau, respectivement du département d'histoire et de l'École de service social de l'Université de Montréal, nous a donné accès à des données inédites sur le développement de la profession et du réseau d'assistance francophone entre la fin des années quarante et le milieu des années 1970¹³⁸. Enfin. deux films, réalisés durant les années soixante, capturent deux moments de l'évolution du travail social. La Misère des autres (1960) est une représentation des travailleurs sociaux à l'œuvre auprès de clientèles différentes, une sorte de documentaire-fiction qui vise clairement à faire connaître ces professionnels et à les montrer sous le meilleur jour possible. L'École des autres (1968) est un documentaire, un film-outil avec un minimum de mise en scène, rendant compte d'une expérience sociale en milieu scolaire défavorisé. Filmé en classe, avec des enseignantes et des enfants en deuxième année du primaire, mais aussi dans les logements de certains de ces enfants, avec leurs parents, L'École des autres rend compte de la collaboration entre divers intervenants pour tenter de trouver une solution «totale» au problème de la pauvreté, en liant milieux scolaire et familial¹³⁹.

¹³⁸ Ces entrevues sont disponibles au centre de documentation de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

¹³⁹ Bernard Devlin, *La misère des autres*. ONF, 1960; Michel Régnier, *L'École des autres*. ONF, 1968. Les dossiers de production de chacun de ces films ont été consultés aux Archives de l'Office national du film (Montréal).

L'ensemble de ces sources a donné un mélange d'archives privées et publiques, écrites et orales, couvrant la période 1918-1972. Les voix des dirigeants, bénévoles et employés des fédérations et des agences sociales, mais aussi celles des membres des médias et des agences gouvernementales y sont représentées. L'ensemble paraît, à première vue, hétéroclite et il faut bien admettre qu'il est tributaire de la faible qualité des archives des organisations, surtout en ce qui concerne la FCC¹⁴⁰. Les efforts déployés pour combler les lacunes documentaires ont cependant porté fruit, permettant une meilleure critique des discours internes des dirigeants des fédérations, de l'image qu'ils projettent, des initiatives qu'ils mettent en œuvre. Des tensions ont été révélées, des silences ont été expliqués grâce à la combinaison de divers types de sources. Mentionnons toutefois la difficulté de gérer des informations issues de tant de sources différentes. Par exemple, dans le cas de la FCC, notre analyse repose pesamment sur les archives de William Dyson. Or, il est un individu, qui a été témoin et acteur important de l'évolution de l'organisation durant une quinzaine d'années sur les quarante que couvre cette thèse. Malgré la richesse de ses archives, il ne faut pas céder à la tentation de s'y fier absolument. D'un autre côté, mentionnons que Dyson n'est pas seul dans ses archives: certains documents permettent de connaître le point de vue de ses collègues, par exemple, des rapports d'entrevues et des pièces de correspondance. De plus, les fonds Dyson et du CCSD se sont avérés complémentaires à bien des égards, permettant de vérifier certaines informations ou perceptions de Dyson à l'aide d'archives préservées par le CCSD.

La parole des clients des agences sociales, des individus et des familles qui ont reçu ou demandé des services, est rarement présente dans les sources consultées. Quelques lettres ont été conservées, probablement par accident, mais la distance établie entre les fédérations

¹⁴⁰ Nous avons porté nos recherches d'archives dans plusieurs directions, sur une période de dix-huit mois, dans le but de combler les lacunes documentaires au sujet des deux fédérations. À partir des noms d'individus (par exemple, les familles Hingston, Guerin, Shaughnessy, Walsh, Casgrain, Montpetit, Vaillancourt), ayant œuvré au sein des fédérations et même, tout simplement, dans les milieux d'assistance catholique de Montréal, nous avons contacté des centres d'archives jusqu'aux États-Unis et consulté des collections et fonds conservés dans des centres d'Ottawa et de Montréal, notamment, les fonds ou collections Raoul Dandurand. Thomas Leo McEvoy et Charlotte Whitton (BAC), à la recherche d'indices nous permettant d'améliorer nos connaissances. Nous avons utilisé les outils Internet du Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ) et du Réseau canadien d'information archivistique (Archives Canada), sans grand succès. En plus des individus, nous avons aussi recherché toutes les agences sociales connues. Leurs archives, dans la très grande majorité des cas, semblent avoir été perdues ou sublimées au fil des fusions d'organismes. Dans certains cas, elles sont peut-être conservées dans un grenier privé.

financières et les gens qui ont reçu des services, comblée par des agences sociales intermédiaires, s'est fait sentir dès le dépouillement initial des sources, qui ne contiennent pas les dossiers des clients. Nous avons cependant inclus, autant que possible, ces quelques témoignages qui ajoutent une dimension supplémentaire à l'analyse, une autre « couche » texturée à la fresque d'ensemble. Une autre voix qui est presque absente est la voix officielle des autorités ecclésiastiques, que nous espérions retrouver aux archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal. Une fermeture temporaire des archives, au début de nos recherches, de même qu'un délai exceptionnellement long avant de permettre la consultation des archives épiscopales (75 ans), ont mis un frein à nos ambitions. La perspective religieuse est donc moins grande que nous l'espérions au départ, mais la participation de membres du clergé aux agences sociales et certains discours publics des archevêques de Montréal ont su combler une partie de cette lacune. Une autre voix religieuse pertinente aurait été celle des communautés religieuses qui interviennent dans l'histoire des fédérations, comme les Petites Sœurs de l'Assomption et l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, ou encore, la Congrégation de Notre-Dame et les Auxiliatrices du Purgatoire. Nous ne les avons pas sollicitées, une décision qui fut difficile à prendre mais qui, au bout du compte, nous a permis de mieux gérer la masse de plus en plus importante des documents qui ont servi à alimenter cette recherche.

1.7.3 Quelques notes méthodologiques

Les documents d'archives ont, lorsque cela était permis, été numérisés. Il peut sembler anodin d'inclure ce procédé dans la soction méthodologique, mais il a son importance. Lorsque nous avons commencé nos recherches, l'usage d'une caméra numérique en archives en était à ses tout débuts. Les avantages et inconvénients de cet outil sont encore débattus au sein des communautés des historiens et des archivistes. Dans ce cas-ci, la numérisation nous a permis de cumuler une plus grande quantité de documents en début de parcours, ce qui a évité des visites supplémentaires et a permis de tenir compte de nouvelles questions au fur et à mesure où nos connaissances progressaient, comme nous avions déjà la masse documentaire en main. Il faut reconnaître, cependant, que cet outil applique une pression supplémentaire sur les chercheurs, qui utilisent une quantité croissante de documents sous prétexte qu'ils sont plus accessibles. Car, une fois les documents numérisés et le chercheur

satisfait de sa visite en archives, encore faut-il procéder au dépouillement des sources accumulées...

Ce dépouillement a été fait selon la méthode historienne, c'est-à-dire l'analyse critique des sources. Il a été facilité par l'usage du logiciel de base de données FileMaker 5.5, qui a servi à la prise de notes et au classement des documents. Un logiciel ne saurait toutefois analyser la diversité des écrits recueillis durant nos recherches, ni combler les lacunes dans les sources. Nous avons compilé des données et analysé des discours qui s'étendent sur quatre décennies, des écrits d'individus d'horizons différents - des hommes d'affaires, des commis, des travailleurs sociaux, des employés et des patrons, surtout des hommes mais aussi des femmes. En plus de distinctions observables dans leur statut professionnel ou social, chacun et chacune avait des préoccupations immédiates, qui les amenaient à insister sur certains aspects et à en négliger d'autres dans leurs rapports, procès-verbaux ou correspondance. De plus, les conflits sont très apparents dans les archives consultées, car ils laissent habituellement plus de traces écrites que les situations harmonieuses. Cela est particulièrement vrai chez les anglo-catholiques, pour qui nous n'avons pas de série documentaire continue qui témoignerait du fonctionnement « normal » de l'organisation sur une moyenne ou longue période. Une grande partie du travail de recherche a été consacrée à la réconciliation de toutes ces voix, à leur évaluation. Pour ce faire, nous avons cherché à mieux connaître les individus, à partir des sources internes aux fédérations financières et, lorsque cela était possible, à partir d'outils externes, comme les Who's Who et Lovell's déjà mentionnés, mémoires, biographies, Dictionnaire biographique du Canada, etc. En connaissant mieux les valeurs et les idées des acteurs en présence, une évaluation de leurs discours devient possible. Par ailleurs, en utilisant un ensemble de sources variées (procèsverbaux, correspondance, articles de journaux, mémoires de maîtrise, etc.), il est possible de mieux justifier nos conclusions.

Cette recherche est une étude de cas dans laquelle la comparaison tient une grande importance. Nous y étudions deux cas, deux organismes qui ont existé, grosso modo, en même temps, avec des objectifs communs. Ni l'un ni l'autre n'a fait l'objet d'une étude exhaustive satisfaisante à ce jour, bien que des organisations similaires aient été étudiées à

Montréal (le cas des protestants) et ailleurs, au Canada et en Amérique du Nord. L'étude des fédérations financières catholiques de Montréal mène à une meilleure compréhension d'un phénomène qui a été vécu dans un grand nombre de villes nord-américaines au 20^e siècle, que ce soit chez les catholiques, les juifs ou les protestants. À l'inverse, le fait de tenir compte de ces autres études permet de faire ressortir les spécificités des cas catholiques montréalais. L'étude de cas permet donc de faire la part du général et du particulier, mais aussi de mettre en évidence les liens qui unissent les diverses communautés nord-américaines. L'exercice comparatif comporte toujours des défis, notamment, pour savoir ce qui est comparable ou non. A première vue, cette difficulté est bénigne dans ce cas-ci, comme les deux organismes sont de nature semblable et ont existé à peu près en même temps, dans la même ville, le même archevêché. Cependant, les sources que nous avons réunies pour chacun des cas sont différentes les unes des autres. Pour les francophones, nous avons des archives produites par l'organisme dans son fonctionnement ordinaire et lors d'événements marquants, comme des conflits ou des crises. Nous disposons aussi de publications périodiques, de correspondance, et des archives (partielles) d'un organisme qui en a été membre, la Société de Saint-Vincent de Paul. Pour couronner ce corpus, nous utilisons aussi une imposante historiographie (sur l'assistance, l'Église catholique, le contexte montréalais...) au sujet des francophones. En ce qui concerne les anglophones, les sources rassemblées sont d'origines diverses. Le point de vue est souvent extérieur - par exemple, des rapports d'enquêtes commandées par les dirigeants de la Federation of Catholic Charities à des organismes externes. Ou encore, le point de vue est interne, mais reflète l'opinion d'un scul individu, comme c'est le cas avec les archives de William Dyson. Bref, si les deux organismes sont tout à fait comparables, les outils nécessaires pour réaliser facilement cette comparaison sont absents, d'autant plus que l'histoire des anglo-catholiques au Québec et à Montréal n'est pas des plus populaires.

Cela ne veut pas nécessairement dire que toute comparaison est impossible. Toutefois, il a été primordial, durant toute la recherche, de garder à l'esprit les disparités entre les deux corpus de sources. Il résulte des problèmes rencontrés une comparaison plus légère, qui s'attache à l'évolution générale de la FOCCF et de la FCC plutôt qu'aux détails de leur fonctionnement.

Le fait que les deux fédérations appartiennent à l'Église catholique est un autre élément qui informe cette étude. En comparant leurs parcours, leurs actions et leurs réactions face aux problématiques de la pauvreté et de l'assistance au 20^e siècle, cette thèse met de l'avant des dynamiques communautaires marquées par une religion commune, mais aussi par des identités ethno-linguistiques différentes. La comparaison des catholiques anglophones et francophones a rarement été tentée au Canada. Même dans les synthèses d'histoire des catholiques où on trouve les deux groupes linguistiques, on cherche rarement à faire émerger les ressemblances et les différences entre eux, à expliquer leurs parcours séparés autrement que par la langue – en fait, plus souvent qu'autrement, les synthèses passent rapidement sur les catholiques anglophones au Québec, surtout au 20^e siècle¹⁴¹.

¹⁴¹ Soulignons cependant la synthèse de Terence J. Fay. *A History of Canadian Catholics Gallicanism, Romanism, and Canadianism.* Montréal et Kingston. McGill-Queen's University Press. 2002, 400 p.

CHAPITRE II

L'ENTRE-DEUX-GUERRES: MISE EN PLACE DE NOUVELLES STRUCTURES D'ASSISTANCE

La crise des années trente éclate en octobre 1929; la *Federation of Catholic Charities* (FCC) commence ses activités en décembre 1930 et la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-française (FOCCF), à la toute fin de 1932. À première vue, compte tenu des buts de la FCC et de la FOCCF, il est tentant de lier leur création d'abord au contexte de la crise¹. En investiguant de plus près les événements qui ont mené à ces fondations, nous en arrivons toutefois à la conclusion que la dépression, si elle a joué un rôle de catalyseur, n'explique pas, à elle seule, la réorganisation de l'assistance privée dans les communautés catholiques de Montréal. Un ensemble de causes et de facteurs ont préparé la mise sur pied de ces organismes. Si on rejette, dans l'exploration des origines des fédérations catholiques, les développements préalables, on en fait des solutions d'urgence à la crise. On élimine dès lors toutes les initiatives plus anciennes qui ont pu préparer le terrain pour ces changements.

À travers l'exploration du milieu tel qu'il a évolué dans les décennies qui précèdent la crise, ce chapitre vise à rendre compte des origines de la réorganisation de l'assistance à Montréal. Pour ce faire, nous nous pencherons sur les contextes local et général. Nous allons d'abord exposer les origines de l'organisation « rationnelle » de l'assistance, pour ensuite explorer les

¹ C'est ce qui a été fait jusqu'à présent, dans des études dont l'objet principal n'est d'ailleurs pas les fédérations financières. Voir Serge Mongeau, Évolution de l'assistance au Québec: une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec, des origines de la colonie à nos jours, Montréal, Éditions du Jour. 1967. 123 p.: Lionel-Henri Groulx. Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux. Laval. Éditions Agence d'ARC, 1993, 297 p.; Denyse Baillargeon, Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité 1910-1970, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2004, 373 p.

réseaux d'aide catholiques de Montréal, le francophone et l'anglophone. Nous nous intéresserons surtout à la période 1914-1930, années qui ont vu l'assistance *extra muros* se développer rapidement chez les catholiques. Ce survol va se terminer avec les circonstances immédiates entourant la création de la *Federation of Catholic Charities* (1930) et de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (1932), les deux organismes qui vont, par la suite, gérer l'assistance privée au sein de leur communauté respective.

2.1 Le contexte nord-américain

Tout d'abord, il nous apparaît important de souligner les caractéristiques de l'assistance privée nord-américaine durant le premier tiers du 20^e siècle. Cette mise en contexte servira de pôle de comparaison et soulignera l'ancrage de l'assistance montréalaise dans un continent fortement empreint de la culture anglo-saxonne.

On voit progressivement apparaître aux États-Unis, dès la fin du 19^e siècle, des initiatives de coordination de l'assistance au niveau municipal. La coordination prend la forme de trois volets d'activités qui en constitueront éventuellement les piliers. Il y a d'abord le financement, pris en charge par des fédérations financières. Ensuite, la coordination ellemême, prise en charge par des conseils d'œuvres (councils of social agencies). Enfin, la pratique de l'assistance et du travail social est le fait des welfare bureaus, ou bureaux d'assistance. La première manifestation de ce mouvement est l'importation, d'Angleterre, des Charity Organization Societies (COS). Leurs tenants visent à éliminer le paupérisme, soit la dépendance des classes ouvrières à l'aide matérielle prodiguée par des œuvres philanthropiques bien intentionnées mais mal outillées pour régler le problème. Pour ce faire, ils se proposent de discipliner à la fois les œuvres et les pauvres. Les premières sont coordonnées par la COS et limitent leur aide matérielle au striet minimum. On espère ainsi éliminer le paupérisme en brisant la dépendance des pauvres. Les seconds, quant à eux, reçoivent désormais des conseils moraux de la part de visiteurs « amicaux », venus réformer

leur caractère. On souhaite de cette manière régler le problème de la pauvreté, perçue comme une tare individuelle².

La formule des COS ne sera pas reprise telle quelle par les catholiques, mais le mouvement va léguer aux animateurs de l'assistance deux pratiques, soit le *casework*, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, et la tenue de fichiers centraux répertoriant les œuvres d'une ville et, surtout, leurs clients. Elles disparaissent éventuellement et sont remplacées par des organismes structurés selon les trois branches citées ci-dessus. Ainsi, à Montréal, une COS est fondée en 1900 et, bien qu'officiellement non confessionnelle, dans les faits elle est au service de la communauté anglo-protestante, en partie à cause du manque d'intérêt des francophones habitués à la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP). Elle existe une vingtaine d'années avant de se transformer en *Family Welfare Association of Montreal* (FWA, 1920), cédant le rôle de coordination de l'assistance au *Montreal Council of Social Agencies* (MCSA), formé l'année précédente et qui vise, quant à lui, à coordonner l'assistance tout en offrant des services de bien-être aux familles.³

À terme, c'est cette forme d'organisation de l'assistance qui sera implantée un peu partout aux États-Unis et au Canada et, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la plupart des villes moyennes sont touchées. Les communautés juives et protestantes seront les premières à adopter ce système. À Montréal, la *Federation of Jewish Philanthropies* a été fondée en 1917⁴. Les influences américaines à Montréal sont d'ailleurs apparentes quand on se penche

² Gale Wills, *A Marriage of Convenience*. *Business and Social Work in Toronto*, 1918-1957, Toronto, University of Toronto Press, 1995, p. 14-15.

³ Anne MacLennan, « Charity and Change : the Montreal Council of Social Agencies' Attempts to Deal with the Depression », mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal. McGill University, 1984. p. 16-19. L'organisme de financement fédéré anglo-protestant, la *Financial Federation*, sera fondée en 1922 en tant que « bras financier » du MCSA. La FWA s'occupera désormais uniquement d'assistance et de service social aux familles. (Anne MacLennan, *Red Feather in Montreal a history*: Montréal. Red Feather Foundation, 1996. p. 13)

⁴ William A. Dyson. « Community Chests » in *Encyclopedia Canadiana. Volume 3*. Ottawa, The Canadiana Company Limited a subsidiary of The Grolier Society of Canada Limited, 1958, p. 56. Les fédérations juives de Montréal et de Toronto, fondées en même temps, étaient les premières au Canada.

sur la composition du personnel de ces premières agences sociales : plusieurs étaient des travailleurs sociaux diplômés d'écoles américaines prestigieuses, comme Brown⁵.

Les catholiques, cependant, ne sont pas restés longtemps inactifs. Il y a des essais américains dès les années dix, sous forme de comités de financement, avant que les fédérations financières fassent leur apparition définitive dans les années vingt. Les villes du Midwest (Akron, Detroit, Omaha, Saint Paul, etc.) ont été les plus enthousiastes, alors que les villes de l'est américain, aux communautés et aux traditions plus anciennes, ont résisté longtemps au mouvement – dans le cas de New York, jusqu'à 1939⁶. Au Canada, les catholiques se font plus discrets, ce qui ne les empêche pas de participer, aux côtés des protestants, à la *Toronto Federation for Community Service* (FCS), créée en 1918. Suite à différents conflits, les catholiques s'en retirent en 1927 pour fonder leur propre fédération⁷.

2.2 Le Montréal catholique entre 1914 et 1930, de l'ancien et du nouveau

Dès la Première Guerre mondiale, le réseau d'assistance francophone de Montréal, surtout composé d'institutions, traverse une crise majeure, de nature essentiellement financière. Elle s'étend à toute la province et trouve un élément de solution dans l'adoption de la Loi de l'assistance publique (LAP) en 1921. Cette loi, controversée lors de son adoption et de ses premières années d'application, prévoit le financement partagé des institutions jugées d'assistance publique : nommément, les hôpitaux, tant généraux que spécialisés, les orphelinats et crèches, les hospices. Le gouvernement provincial, les municipalités et les institutions elles-mêmes se partagent à parts égales le financement. La loi ne couvre que les

⁵ Montreal Daily Star, 29 octobre 1918, p. 20; 14 janvier 1919, p. 3.

⁶ Dorothy M. Brown et Elizabeth McKeown, *The Poor Belong to Us. Catholic Charities and American Welfare*, Cambridge. Harvard University Press, 1997, p. 60-61.

⁷ Wills, A Marriage of Convenience, p. 52-54; Paula Maurutto. Governing Charities. Church and State in Toronto's Catholic Archdiocese 1850-1950, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003, 194 p.

⁸ B.L. Vigod. «Ideology and Institutions in Quebec The Public Charities Controversy 1921-1926». *Histoire Sociale / Social History*, XI, 21 (mai 1978), p. 167-182.

frais encourus pour les soins donnés aux indigents résidents de la municipalité où se trouve l'institution. Ainsi, cette loi n'aide pas les indigents eux-mêmes, elle aide les institutions qui les reçoivent. De plus, à cause de la clause de résidence municipale, elle a des relents de *poor laws* anglaises⁹. Les catégories d'institutions touchées témoignent d'une vision étroite de la pauvreté: sont pauvres et méritent assistance les individus qui sont seuls au monde, les malades et les gens sans défense, responsabilités ou devoirs (enfants, personnes âgées, handicapés et malades mentaux). Malgré tout, force est de constater que la Loi de l'assistance publique a étouffé un feu qui menaçait de consumer bon nombre d'institutions du Québec en leur assurant un certain revenu annuel. Elle ignore toutefois les agences sociales, qui continuent à se débrouiller comme elles le peuvent.

À Montréal, le réseau institutionnel est essentiellement catholique, si l'on excepte les hôpitaux, dont un certain nombre sont anglo-protestants. L'aide à domicile prodiguée par des agences sociales est plus répandue chez les juifs et les anglo-protestants – cette différence pose d'ailleurs problème lors de l'application de la Loi de l'assistance publique, comme beaucoup d'agences non catholiques n'y sont pas éligibles. Par exemple, les protestants sont plus enclins à placer les orphelins dans des familles d'accueil qu'en orphelinat ¹⁰.

Pendant que les institutions se relèvent tant bien que mal de leurs difficultés, durant les années vingt, un nombre grandissant d'agences sociales apparaissent. Peu d'entre elles ont assez de succès pour durer au delà d'une année ou deux. Peu importe leur degré de réussite, ces agences partagent un trait : elles n'ont pas laissé d'archives ou à tout le moins, celles-ci ne sont pas disponibles pour les chercheurs. Nous devons donc nous replier sur les quotidiens montréalais pour documenter un tant soit peu leur existence¹¹. On peut supposer, d'ailleurs, que certaines entreprises de ce type sont demeurées inconnues du grand public. De celles

⁹ Sous le régime des *poor laws*, les indigents pouvaient recevoir l'aide de l'État, à condition de résider dans le village ou la paroisse où ils étaient nés.

¹⁰ Dorothy Λikin. «The Role of the Montreal Council of Social Agencies in the Establishment of Public Assistance», mémoire de maîtrise, Chicago, University of Chicago, 1950, p. 56-86.

¹¹ Les journaux et périodiques utilisés sont La Presse, La Patrie, Le Canada, The Montreal Daily Star, The Beacon (à partir de 1930), La Bonne Parole.

qu'on connaît aujourd'hui, émerge un groupe d'œuvres disparates. Leurs fondateurs étaient généralement peu nombreux, et pouvaient être des jeunes femmes, des hommes, des femmes mariées; rarement des groupes mixtes quant à l'âge et au sexe. Souvent, les buts étaient vastes au point d'être vagues, ce qui peut expliquer l'aspect éphémère de ces premières œuvres : elles étaient soutenues par de bonnes intentions et ne proposaient pas une méthode d'assistance concrète. Par exemple, *La Presse* du 6 juin 1923 rapporte la création de l'Association Catholique Féminine Incorporée, qui vise à « fonder des foyers pour les jeunes filles de Montréal ». En fait, les fondatrices — cinq jeunes femmes qui sont aussi directrices de l'œuvre — espèrent que leur association agira comme centre de logement, bureau de placement et de référence, club social et centre de services aux voyageuses et aux travailleuses. Un an plus tard, un autre article rend compte des accomplissements de l'œuvre et donne une liste d'activités sociales à venir; après, on n'en entend plus parler 12.

Quelques succès percent toutefois la couverture des échecs, surtout quand l'œuvre d'assistance se double d'objectifs hygiénistes. Il en est ainsi de l'Assistance maternelle et des Gouttes de Lait. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), quant à elle, est souvent présentée comme une œuvre d'assistance, mais son rôle apparaît surtout en coulisses : ses dirigeantes s'attacheront à stimuler des œuvres en usant de leur influence. Elles aideront ainsi à relancer les Gouttes de Lait francophones, qui connaîtront des débuts incertains à Montréal¹³. Un autre exemple de succès est la fondation, par Marie Gérin-Lajoie, de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil (INDBC), en 1923. Les membres de cette congrégation originale portent un habit qui n'annonce que discrètement leur état et oeuvrent essentiellement à l'extérieur, auprès des familles du quartier où elles se trouvent¹⁴. Mais, en bout de ligne, l'organisation d'agences sociales ne prend son envol qu'à la toute fin des années virigt – et même, en 1932, lorsque Marie Gérin-Lajoie veut décrire le réseau de charité canadien-français à des Canadiens anglais, elle peine à trouver des agences sociales et en vient à citer la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), les Cercles de fermières, l'École sociale

¹² La Presse. 6 juin 1923: 7 juin 1924.

¹³ Baillargeon, Un Quéhec en mal d'enfants, p. 210.

¹⁴ Marie-Paule Malouin, Entre le réve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil, Montréal, Bellarmin, 1998, 308 p.

populaire (ÉSP) et même, les Semaines sociales du Canada¹⁵! Bien que ces dernières visent à rechristianiser les masses, et que leurs publications font souvent état de « questions sociales » comme la situation de l'emploi ou du syndicalisme catholique, elles ne pratiquent pas l'assistance.

Ce survol d'un milieu flou et mouvant ne doit pas masquer, cependant, la volonté de mieux le coordonner et de le renforcer par la collaboration, volonté qui est apparente chez les dirigeantes de la FNSJB, au moins à partir de 1918. En effet, l'organisme va tenter de créer un premier fichier central des œuvres chez les Canadiens français – rappelons qu'il s'agit là d'une des contributions des COS.

Un fichier central a deux buts. D'une part, il répertorie les œuvres locales pour référer les gens dans le besoin au bon endroit. D'autre part, il répertorie les gens qui y ont fait appel, dans le but de détecter ceux qui abuseraient de la bonne volonté des philanthropes sollicitant plusieurs organismes simultanément. Les agences qui participent au fichier central peuvent ainsi contacter les administrateurs du fichier pour mieux connaître les autres œuvres et faire-une première enquête sur leurs bénéficiaires. En 1927, la FNSJB réussit à y faire participer quelques organismes seulement, et encore, des institutions de santé, comme l'Institut Bruchési, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Sainte-Justine¹⁶. Elle approche le conseil central de la SSVP à au moins deux reprises pour l'inciter à participer au projet, sans succès¹⁷. Elle espère, de toute évidence, attirer la SSVP dans ses rangs et ainsi décupler, voir centupler le nombre de « clients » répertoriés dans le fichier. L'adhésion de la SSVP au projet aurait sûrement encouragé d'autres œuvres à y participer et, dès lors, il y aurait eu des relations soutenues entre les diverses agences de la ville. Comme Éric Vaillancourt l'a démontré, la SSVP est,

¹⁵ Sœur Marie Gérin-Lajoie, « Descriptive Sketch of Private Charities Among French-Canadians », *Child and Family Welfare*, VIII, 2 (juillet 1932), p. 31.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Montréal (ci-après BAnQ-M), Fonds Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (ci-après FNSJB), P120/38-1et P120/40-1, « Bureau central de renseignements » (Bobine 6832).

¹⁷ BAnQ-M. Fonds Société de Saint-Vincent de Paul (ci-après SSVP), P61, S2, D1. « Livre des minutes du Conseil central de Montréal Date de fondation du 11 octobre 1911 au 28 mars 1927 », réunions des 27 septembre 1918, 31 octobre 1927.

durant le premier tiers du 20^e siècle, au centre de tout le réseau d'assistance catholique montréalais. De par son ancienneté et l'expérience cumulée, ses membres, particulièrement les dirigeants qui siègent au conseil central, sont au fait de tout ce qui se déroule dans ce domaine. Cependant, l'ensemble de règles et de principes qui régissent l'existence de la SSVP l'empêche de participer à un programme qui compromettrait la confidentialité de son œuvre et procurerait à l'organisme une publicité dont il n'est pas friand¹⁸. Notons que certains présidents de conseils particuliers (voir Figure 2.1) vont eux-mêmes demander l'instauration d'un fichier central, à l'usage toutefois des conférences et non de toutes les œuvres de la ville. Cette demande sera aussi refusée par le conseil central, à deux reprises au moins¹⁹.

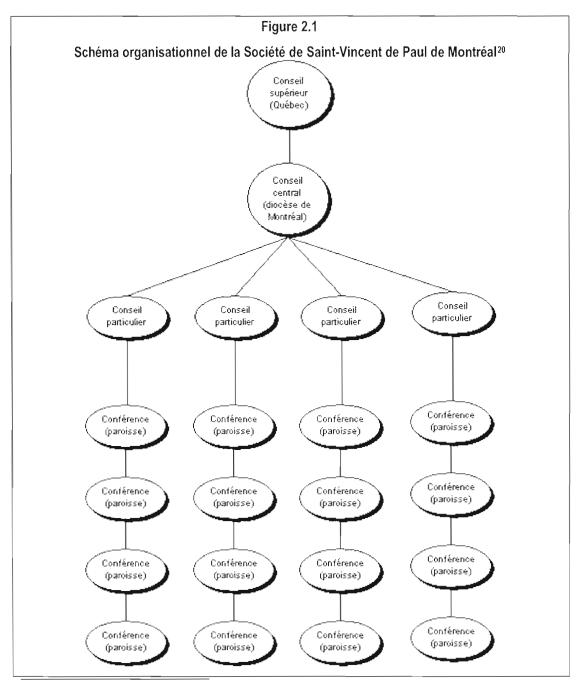
Au bout du compte, durant les années vingt, le besoin d'implanter des agences sociales en milieu catholique est déjà ressenti, tout comme la volonté de mieux coordonner l'assistance. Toutefois, les moyens utilisés pour arriver à ces fins fonctionnent rarement. D'une part, il y a peu d'agences sociales fortes qui émergent du groupe; d'autre part, l'organisme tout désigné pour prendre la tête de l'assistance à Montréal, la Société de Saint-Vincent de Paul, s'y refuse constamment.

2.2.1 Une organisation presque centenaire : la Société de Saint-Vincent de Paul

La réaction de la SSVP face aux demandes répétées de la FNSJB et même de certains de ses membres n'est pas réellement surprenante. En effet, la SSVP résiste longtemps – certains diraient jusqu'à aujourd'hui – à certaines pratiques qui, à partir des années 1910, gagnent du terrain dans les villes nord-américaines, comme le financement unifié des œuvres, le maintien de registres et d'archives pour retracer les transactions financières et les bénéficiaires des

¹⁸ Vaillancourt souligne abondamment dans sa thèse. l'importance de la « discrétion » chez les vincentiens, tant pour les pauvres secourus que pour les visiteurs des pauvres. (Éric Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal : reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1848-1933) », thèse de doctorat (histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005, 318 f.)

¹⁹ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil central de Montréal Date de fondation du 11 octobre 1911 au 28 mars 1927 », réunions des 27 mars 1922 et du 30 août 1916.



²⁰ Cet organigramme a été dessiné à partir des informations connues au sujet de la SSVP. Les liens, entre les divers niveaux hiérarchiques, ne sont pas nécessairement des liens d'autorité. Chaque niveau représente plutôt un territoire : la province dans le cas du conseil supérieur. le diocèse dans le cas du conseil central et la paroisse dans le cas des conférences. Les conseils particuliers constituent un niveau intermédiaire entre les conférences et le conseil central, ce qui est rendu nécessaire au fil de la croissance de la SSVP de Montréal, à partir des années 1910. Il s'agit d'un regroupement de conférences voisines.

œuvres, de même que la coopération inter-confessionnelle²¹. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte pour expliquer les réticences du conseil central. Tout d'abord, il y a les règles et les buts de la Société : elle sert à sanctifier ses membres par la charité, et non à en faire des administrateurs. De plus, traditionnellement, la SSVP garantit aux bénéficiaires l'anonymat, ce qui fait qu'elle a longtemps existé sans tenir de registres de l'aide apportée.

Ceci ne veut cependant pas dire que les membres du conseil central de la SSVP, d'un statut socio-économique plus élevé que celui des membres des conférences²², s'opposent à tout changement dans l'assistance telle que pratiquée à Montréal : sans poser de jugements sur les autres œuvres de la ville, ils refusent d'être eux-mêmes au cœur des nouvelles manières de faire. Or, cette position semble paradoxale, en cela que la SSVP, de par sa taille ct son ancienneté, se trouve malgré tout au cœur du réseau d'assistance privée de Montréal et agit, à un certain degré, comme coordonnatrice de l'assistance. Elle reçoit des demandes d'aide d'organismes, nouveaux ou anciens, et sa réponse décide parfois de leur avenir. Les membres des conférences, qui agissent au niveau des paroisses, sont souvent les micux placés pour référer les gens de leur milieu à l'œuvre la mieux indiquée pour les aider, par exemple, l'Assistance maternelle²³. Une recommandation de la SSVP aide d'ailleurs les gens à se faire accepter dans ces institutions, une autre marque du pouvoir que détenait la SSVP. Toutefois, pour coordonner l'assistance à temps plein, il faut engager du personnel à temps plein : les membres de la SSVP sont bénévoles et occupent eux-mêmes un emploi. Si les SSVP américaines sont, dans certaines villes, prêtes à franchir ce pas et à embaucher des travailleurs sociaux et à organiser les premiers bureaux d'assistance diocésaine, la SSVP de Montréal n'est pas du tout à l'aise avec cette idée. Ses dirigeants voient la systématisation des pratiques

²¹ Le premier cahier de procès-verbaux du conseil central compte de nombreuses discussions à ces sujets. (BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil central de Montréal Date de fondation du 11 octobre 1911 au 28 mars 1927 »).

²² Alors que les membres des conférences font habituellement partie de l'élite paroissiale (par exemple, des commerçants), les membres du conseil central sont avocats, notaires, juges, médecins, etc. On peut présumer qu'ils ont fait leurs « armes » de vincentiens dans les paroisses d'Outremont plutôt que de Saint-Henri, (Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal »; BAnQ-M. Fonds SSVP, P61, Réunions du conseil central, 1916-1939)

²³ Voir Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal », chapitre 6.

comme étant contraire aux idéaux spirituels de la Société²⁴. Ils sont, à cet égard, restés plus près du modèle français que leurs homologues américains.

Malgré tout, la SSVP elle-même exemplifie les défis que représente l'assistance au 20° siècle : à partir de 1914, à la demande de Mgr Bruchési, on crée une conférence dans toutes les paroisses de Montréal ou presque. On passe ainsi de 45 conférences en 1911 à 84 en 1914 et à 100 en 1924; de trois conseils particuliers en 1911 à huit en 1922²⁵. Mgr Bruchési s'occupe peu, d'ailleurs, du souci de discrétion de la SSVP : il demande à la Ville de Montréal de donner à la SSVP des montants d'argent de manière ponctuelle – 56 700\$ cn 1914-1915, par exemple, pour contribuer à régler la crise du chômage²⁶. Les dirigeants du conseil central ne sont pas à l'aise avec cette pratique. Avec l'expansion phénoménale de la SSVP, ses relations nouvelles avec la Ville et les requêtes répétées d'un certain nombre d'œuvres philanthropiques, le conseil central décide, en 1915, que le temps est venu de créer un secrétariat permanent et d'embaucher un employé. Ce premier pas, comme nous allons le constater, s'avère toutefois rapidement être un pas de trop aux yeux des membres du conseil central.

2.2.2 La Société catholique de protection et de renseignements : « fille » de la SSVP

Selon Éric Vaillancourt, la création d'un secrétariat permanent, décidée lors d'une réunion du conseil central, en mai 1915, est l'idée de l'aumônier du conseil central²⁷. Le rôle de ce secrétariat « indépendant de notre Société » est, entre autres, de « susciter la création d'autres œuvres de charité qui complèteraient utilement le dévouement des membres de nos

²⁴ BAnQ-M, Fonds SSVP, Réunions du conseil central : 30 août 1916: 22 septembre 1916: 25 janvier 1917; 27 mars 1922; 31 octobre 1927; 28 décembre 1927; 26 mai 1930; 25 janvier 1932. etc. Sur les SSVP américaines, voir McKeown et Brown, *The Poor Belong to Us*; Mary J. Oates. *The Catholic Philanthropic Tradition in America*, Bloomington, Indiana University Press, 1995, 231 p.

²⁵ BAnQ-M, P61, S2, D1. « Livre des minutes du Conseil central de Montréal Date de fondation du 11 octobre 1911 au 28 mars 1927 », réunions des 3 octobre 1911, 10 décembre 1922, 27 décembre 1922. 20 juillet 1924: Robert Rumilly, *La plus riche aumône; histoire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada*. Montréal. Éditions de l'Arbre, 1946, p. 118-119.

²⁶ Rumilly, La plus riche aumóne, p. 121.

²⁷ Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal », p. 263-264.

Conférences.²⁸ » On le voit, les dirigeants de la SSVP sont conscients de leur position centrale dans l'assistance, mais aussi des limites de l'organisation : elle ne peut prendre en charge toutes les misères de la ville, et ses dirigeants refusent de plier leurs règles, comme c'est le cas dans certaines villes américaines, et de transformer la SSVP de l'intérieur pour embrasser les nouveaux types d'organisation. La création du secrétariat semble ainsi être une solution viable à la situation inconfortable de la SSVP : il peut prendre en charge des tâches auxquelles la SSVP se refuse et travailler très près d'elle, sans en faire partie intégrante.

En décembre 1915, un secrétaire est embauché, le premier salarié de la SSVP. Ce fait, en apparence anodin, n'est pas à négliger. La SSVP est un organisme qui ne dispose pas de moyens de financement systématisés. Chaque conférence doit, en principe, s'autofinancer. Habituellement, en plus de quêtes dans les églises, on tient une grande guignolée annuelle et on accepte les dons non sollicités (par legs testamentaire, par exemple). Le financement est ainsi associé à l'aspect sanctifiant de la SSVP. Tout ce qui est amassé sert aux pauvres. L'embauche d'un secrétaire est donc un grand pas pour la Société – dans ses pratiques financières, d'assistance et de relations externes. Durant ses onze mois d'activités, les responsabilités du secrétaire sont de constituer un fichier répertoriant les familles secourues par la SSVP, de faire une liste des dirigeants de l'organisme – aux niveaux des conférences et des conseils -, de référer aux conférences pertinentes les pauvres se présentant à sa porte et, enfin, de noter « les négligences » et de conseiller le conseil central quant aux initiatives nouvelles à prendre²⁹. Le secrétaire fait donc un travail de planification, d'information et de surveillance. La distance entre le rôle du secrétariat et celui de la SSVP est grande, et à moyen terme, les membres du conseil central ne sont plus à l'aise avec la situation. En août 1916, « une vive discussion³⁰ » à ce sujet empêche le conseil central de se décider quant à l'avenir du secrétariat. En particulier, les fiches de renseignement sur les pauvres et les dons

²⁸ « La Société Catholique de Protection et de Renseignements d'après les rapports annuels du Secrétaire ». *École sociale populaire* (ci-après *ÉSP*), s.d. (v. 1922).

²⁹ Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal ». p. 264: BAnQ-M, Fonds SSVP. P61. S2. D1, « Livre des minutes du Conseil central de Montréal Date de fondation du 11 octobre 1911 au 28 mars 1927 », réunion du 22 décembre 1915.

³⁰ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil central... », réunion du 30 août 1916.

en argent à d'autres œuvres semblent déranger le président du conseil central, Joseph-Alfred Julien. Le mois suivant, on décide de transformer le secrétariat en organisme tout à fait indépendant de la SSVP. En octobre, avec l'approbation de Mgr Bruchési, on crée la Société catholique de protection et de renseignements (SCPR)³¹. Les questions soulevées lors de la prise de décision sont révélatrices d'un changement important dans la mentalité des membres du conseil central :

Les membres présents émettent leur opinion sur l'avenir de la société de St-Vincent de Paul, sur son fonctionnement dans les autres pays, sur les besoins multiples de notre population pauvre, sur les oeuvres urgentes à développer au pays, sur l'insuffisance de notre société à répondre à toutes les demandes de secours, sur les dangers de voir intervenir l'État qui organisera nécessairement l'assistance en dehors de toute préoccupation religieuse, sur la possibilité de faire vivre un secrétariat tout à fait distinct de la Société de St-Vincent de Paul, sur la nécessité de conserver à chaque oeuvre son but et son esprit particulier, sur les relations qui doivent exister entre ces oeuvres particulières pour assurer aux pauvres qui partagent nos croyances religieuses la plus grande somme de secours possible³².

On voit entrer l'idée que l'assistance doit être mieux organisée afin d'aider le plus grand nombre de personnes possible. De plus, cet extrait de procès-verbal précise que chaque œuvre doit avoir son créneau, « son but et son esprit », idée qui peut être interprétée de diverses manières. D'une part, la SSVP cherche ainsi à justifier le maintien de ses traditions, qui ont fait et continuent de faire sa place dans l'assistance. D'autre part, les dirigeants du conseil central admettent que les autres œuvres n'ont pas à suivre la tradition de la SSVP : chacune a ses objectifs, sa clientèle, ses méthodes de fonctionnement interne et d'assistance. La crainte de l'intervention de l'État dans l'assistance semble ici être un des moteurs qui poussent le conseil central à s'intéresser de plus près aux moyens d'améliorer, non seulement leur organisation, mais aussi le milieu de l'assistance catholique au complet.

³¹ BAnQ-M. Fonds SSVP. P61. S2. D1. « Livre des minutes du Conseil central ... », réunions des 30 août 1916. 22 septembre 1916, 6 octobre 1916.

³² BAnQ-M, Fonds SSVP. P61, S2. D1. « Livre des minutes du Conseil central ... ». réunion du 22 septembre 1916.

Le conscil central placera de grands espoirs en la SCPR. Mais, tout d'abord, qu'est-ce qui distingue la nouvelle œuvre du secrétariat permanent? Certes pas, au départ, son personnel : on congédie Henri Cartier, le secrétaire de la SSVP, pour le réembaucher aussitôt au sein de la SCPR, au même poste. Le bureau de direction n'est pas tellement différent non plus : il est constitué de cinq membres du conseil central de la SSVP – et ce, malgré le fait que le projet original prévoyait une direction conjointe de membres de la SSVP et d'autres organisations de charité. Restent les buts poursuivis par la nouvelle société. Dès janvier 1917, Cartier fait parvenir au conseil central une lettre dans laquelle il suggère trois modes de collaboration entre les deux œuvres. La SSVP refuse immédiatement la première suggestion, celle de fournir à la SCPR la liste des pauvres secourus. Elle accepte toutefois d'aider la SCPR en lui référant des cas et en l'aidant à réaliser des enquêtes sur les familles à aider³³. La dimension archivistique de l'ancien secrétariat est disparue, de même que la notion de coordination entre les diverses œuvres de la cité. L'idéal de coopération entre les œuvres est toutefois à l'avant-plan des préoccupations de la SCPR³⁴.

Durant ses premières années d'existence, la SCPR semble avoir été très active, ce qui est d'autant plus surprenant qu'elle n'a jamais compté plus de trois employés : le secrétaire (Henri Cartier restera tout au plus quelques années avant d'être remplacé, dans des circonstances inconnues, par René LeMyre) et deux auxiliaires. Elle remplissait un nombre apparemment infini de fonctions, comme en témoigne la narration d'une journée de travail incluse dans un numéro de l'École sociale populaire de 1922³⁵. Toutefois, on peut les catégoriser ainsi : le placement d'individus en institutions; la référence de familles ou d'individus vers la SSVP de leur paroisse; la communication avec les œuvres de la cité dans un but de coopération; la résolution de querelles familiales; l'assistance judiciaire; la lutte à l'ivrogneric. L'auto-description de la SCPR laisse voir une conception de la pauvreté et de la misère qui n'a pas de racines structurelles ou systémiques : sont pauvres – et surtout, méritent de l'aide – les individus dépendants qui se retrouvent sans soutien, comme les enfants, les

³³ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil central ... », réunion du 25 janvier 1917

³⁴ « La Société Catholique de Protection et de Renseignements... », ÉSP, s.d. (v. 1922), p. 3.

^{35 «} La Société Catholique de Protection et de Renseignements... », ÉSP, s.d. (v. 1922).

personnes âgées, les malades et les handicapés mentaux et physiques qui n'ont pas les moyens de payer le traitement que leur condition requiert. La Loi de l'assistance publique, à cause des institutions qu'elle vise, reflète cette conception de la pauvreté. La SCPR ne cherche donc pas à changer le monde ou à réformer les conditions qui sont à l'origine de la pauvreté générale et « ordinaire ». Et même, comme certains critiques de la LAP vont le faire remarquer cinq ans plus tard, elle est à contre-courant des idées qui commencent à pénétrer la communauté canadienne-française et qui voient les institutions comme un dernier recours et non une méthode à utiliser systématiquement. De plus en plus, on estime que les familles ne devraient pas être séparées, sauf en cas d'absolue nécessité³⁶.

Avec trois employés et un budget qui tourne autour de neuf à dix mille dollars, la SCPR a des ambitions qui dépassent ses moyens. Malgré les prétentions de René LeMyre, la Société n'aide pas elle-même beaucoup de gens : la grande majorité du travail en est un de référence, bien que LeMyre semble prompt à accompagner les gens vers l'agence ou l'institution appropriée. Les cas qui semblent les plus engageants, pour les employés de la Société, sont ceux liés à la discorde maritale et familiale, à l'intempérance et à l'aide juridique à la Cour juvénile³⁷.

La SSVP, quant à elle, aura tendance à user de la SCPR comme d'un... secrétariat. En effet, elle lui fera expédier des tracts; demandera son aide pour l'organisation de la retraite annuelle dite « des Gueux »; et lui demandera d'enquêter sur des allégations qui seront faites sur la SSVP dans les années vingt³⁸.

³⁶ Henri Bourassa, *Le Devoir*, éditoriaux de 1921, cités dans Vigod, «Ideology and Institutions in Quebec », p. 167-182.

³⁷ « La Société Catholique de Protection et de Renseignements... », École sociale populaire, s.d. (v. 1922).

³⁸ BAnQ-M, Fonds SSVP. P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil central ...», réunions des 26 septembre 1919, 4 mars 1923. À l'hiver 1920-1921, Montréal traverse une crise de chômage. Dans les journaux, paraissent des critiques de la SSVP. l'accusant de ne pas aider un assez grand nombre de chômeurs. La SSVP s'en défend bien, entre autres en demandant à la SCPR d'enquêter sur le nombre exact de chômeurs à Montréal cet hiver-là. Voir *La Presse*. 29 janvier 1921, p. 11 et Vaillancourt. « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal », chapitre 6.

Au fil du temps, les relations entre la SSVP et la SCPR refroidissent sensiblement. Alors qu'en 1929, le Conseil central parle de la SCPR comme étant sa « fille aimée³⁹ », à la fin de 1930, l'archevêque Gauthier « émet le vœu que la [SCPR], filiale de [la] société, coopère à [ses] œuvres dans une plus grande mesure. 40 » Par la suite, les traces de collaboration entre les deux sociétés se feront plus rares dans les archives du conseil central, et seront presque toujours à sens unique, la SSVP référant des cas à la SCPR et non le contraire. Puis, en 1935, le rideau tombe, de manière apparemment subite : suite à un différend entre René LeMyre et le bureau de direction de la SCPR, toujours composé de membres de la SSVP, ces derniers démissionnent en bloc, en décembre 1934. La nature du différend n'est pas clairement précisée dans les documents qui nous sont parvenus, mais on sait que la SCPR éprouve, durant ces années, de graves difficultés financières : ses maigres revenus ne suffisent pas à payer trois salaires et l'archevêque refuse apparemment que des quêtes réalisées dans les églises en 1934 et 1935 servent à payer autre chose que l'aide aux pauvres. Peu après, l'archevêque demande à la SSVP de reprendre le contrôle de la Société qu'elle a fondée. La situation ne fera que s'envenimer, la SCPR fonctionnant «en marge de l'autorité ecclésiastique »41. Dans un contexte où l'Église contrôle encore la majorité des institutions d'assistance et de santé au Ouébec, on se doute bien qu'une agence sociale laïque ne peut que péniblement fonctionner sans l'aval de l'archevêque⁴². Des indices laissent voir que la SCPR persiste quelques années⁴³, toujours sous la direction de René LeMyre. Mais, au moment de

³⁹ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil Central de Montréal 30 mars 1927 au 31 janvier 1938 », réunion du 25 février 1929.

⁴⁰ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil Central .. », réunion du 14 décembre 1930.

⁴¹ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61. S2, D1, « Livre des minutes du Conseil Central ... », réunions des 30 mai 1932; 28 janvier 1935; 14 février 1935; 28 octobre 1935. LeMyre ira même jusqu'à poursuivre la SCPR et la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal, pour paiement de son salaire (BAnQ-M. Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Livre des minutes du Conseil Central de Montréal 30 mars 1927 au 31 janvier 1938 ». réunions des 26 octobre 1936 et 25 janvier 1937; BAnQ-M, Fonds Cour supérieure, TP11, S2 (Greffe de Montréal), SS2 (Matières civiles en général). SSS4 (registres des jugements), Volumes 14-1936, p. 809, ct 2-1937, p. 1053 à 1064).

⁴² Sur le choix, par l'Église, des laïques pour l'assistance *extra muros*, voir Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal », surtout le chapitre 2.

⁴³ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, « Le troisième livre de Minutes du conseil Central de Montréal du 28 février 1938 au 24 septembre 1945 », réunion du 28 février 1938.

la publication de l'histoire de la SSVP par Robert Rumilly, en 1946, elle n'existe plus⁴⁴. Tout donne à penser que les fonctions remplies par la SCPR, que Charlotte Whitton résume adéquatement par le terme « switchboard » ⁴⁵, ne sont plus suffisantes à partir de la fin des années vingt. La crise enfonce le clou définitivement, illustrant dramatiquement l'impuissance de ce type d'organisation, encore près des COS du siècle précédent, devant le chômage et la pauvreté d'après la Première Guerre mondiale. Même la SSVP, si bien implantée dans le tissu montréalais, éprouve des difficultés à traverser les années vingt, décennie où le mot chômage devient de plus en plus courant ⁴⁶ et contribue à donner un nouveau visage à la pauvreté.

La SCPR n'est pas le leader qui va catalyser les changements qui vont avoir lieu dans les années trente. Sans budget, sans grand personnel, sans effort concret pour unir les agences sociales au sein d'un forum et, finalement, sans l'appui de l'archevêque, elle n'a pas réalisé sa promesse initiale de mieux coordonner les œuvres montréalaises, de leur donner « une plus grande unité d'action et de but »⁴⁷.

2.2.3 La Fédération des Œuvres sociales de santé, de l'hygiène à la charité

À la fin des années vingt, les appels à la fédération des œuvres catholiques francophones de Montréal se font plus nombreux. En 1927, le Bureau central de renseignements que la FNSJB tentait de mettre sur pied depuis plus de dix ans commence officiellement ses activités, mais ne compte que quatre membres, des institutions de santé. Lors de la première réunion de la *Canadian Conference on Social Work*, tenue à Montréal en 1928, un abbé a consacré toute sa présentation à réclamer une telle fédération – essentiellement à des fins publicitaires. Lors de la même conférence, la SCPR s'est présentée comme l'agence centralisatrice des œuvres de

⁴⁴ Rumilly, *La plus riche aumône*, p. 125. L'historien, d'ailleurs, passe les difficultés de la SCPR sous silence.

⁴⁵ Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community of Montreal 1930. Montréal, The Catholic Community Council, 1930, p. 25.

⁴⁶ James Struthers, *No Fault of Their Own. Unemployment and the Canadian Welfare State 1914-1941*, Toronto, University of Toronto Press, 1983, p. 12 et ss. Voir aussi François Bisson. «L'État et le placement des chômeurs au Québec : les premiers bureaux d'emploi publics. 1909-1932 », Thèse de doctorat (Histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007. 354 p.

⁴⁷ « La Société Catholique de Protection et de Renseignements... », ÉSP, s.d. (v. 1922), p. 3.

Montréal, même si, comme nous l'avons vu, elle agit plutôt comme centre de référence pour les pauvres⁴⁸.

Finalement, en janvier 1928, une rencontre de leaders hygiénistes mènera à la première tentative de financement coordonné et unifié en milieu catholique et francophone: la Fédération des œuvres sociales de santé (FOSS). L'organisme débute officiellement ses activités en décembre 1928⁴⁹. Il fonctionne à peine quatre ans et sera vite oublié de tous, ce qui contribue à expliquer les mentions rares et imprécises dont il fait l'objet dans l'histoire de l'assistance. Ainsi, selon Serge Mongeau, la FOSS est un regroupement de colonies de vacances et il la confond ensuite avec la Fédération d'hygiène infantile (FHI)⁵⁰. Il ne reste en fait qu'un cahier de procès-verbaux pour nous aider à comprendre ce qui semble être un mariage malheureux entre le projet hygiéniste et le financement organisé. Cette source appréciable permet d'étudier les fondateurs et dirigeants de la Fédération des œuvres sociales de santé, de même que ses buts et ses pratiques en ce qui concerne trois domaines : l'éducation, le financement et l'administration.

À l'origine du projet se trouve le docteur J.A. Baudouin, un des médecins hygiénistes les plus connus de l'époque et aussi fondateur de l'École d'hygiène sociale appliquée (ÉHSA) de l'Université de Montréal, en 1925⁵¹. Il a rassemblé, initialement, des représentants de l'Assistance maternelle (AM), de la Fédération d'hygiène infantile (FHI) et de l'Institut Bruchési : en tout, six médecins, neuf femmes d'œuvre et un membre de clergé, le fondateur des Gouttes de lait paroissiales, Mgr Georges LePailleur⁵². Cette composition donne le ton

⁴⁸ BAnQ-M, Fonds FNSJB, P120/38-11, P120/40-1; *Proceedings of the first annual meeting. Canadian Conference on Social Work, Montréal*, 1928, p. 151-152, 181-183.

⁴⁹ Archives de Centraide (ci-après AC), Fonds Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (ci-après FOCCF), boîte 69, chemise 816, Fédération des Œuvres Sociales Catholiques et françaises d'Hygiène (ci-après FOSS), réunions du 17 janvier et du 4 décembre 1928.

⁵⁰ Mongeau, Évolution de l'assistance au Québec, p. 49-50.

⁵¹ Baillargeon, Un Québec en mal d'enfants, p. 71; 208 n22.

⁵² Les Gouttes de lait paroissiales, fondées en 1910, ont changé de nom en 1927 pour celui de Fédération d'hygiène infantile (FHI). Georges LePailleur était curé de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga.

des deux premières années de la FOSS, années durant lesquelles les médecins partageront la scène avec des représentantes de l'Assistance maternelle et quelques membres du clergé.

L'Institut Bruchési ne sera pas membre de la FOSS, mais on réussit à recruter, à la fin de l'année, deux colonies de vacances et l'ÉHSA, qui forme des infirmières⁵³. Il suffit de connaître les buts des œuvres membres de la FOSS pour voir qu'on assiste à l'union des forces en lutte à la mortalité infantile à Montréal. L'Assistance maternelle, fondée en 1912 par Mme Caroline Hamilton, offre le suivi gratuit des femmes enceintes, jusqu'à l'accouchement, par des médecins; la FHI offre gratuitement le suivi médical des nourrissons, de même que du lait pur; l'École d'hygiène sociale appliquée forme les infirmières employées, entre autres, par l'AM et la FHI; les colonies de vacances Jeanne d'Arc et des Grèves offrent une occasion aux enfants de la ville de respirer, durant trois semaines, l'air pur et frais de la campagne et de prendre du poids grâce à une alimentation améliorée. La FOSS s'inscrit donc dans le mouvement de la sauvegarde de l'enfance et de l'hygiène publique, mouvement déjà bien implanté dans les années vingt⁵⁴. Les sept buts fixés dans les statuts de l'organisme confirment les intérêts des fondateurs : les quatre premiers buts visent à placer la Fédération au centre des œuvres catholiques d'hygiène de Montréal, par un rôle d'étude, de coordination, d'expansion des œuvres existantes et de création de nouvelles œuvres au besoin; deux buts touchent à l'accumulation de « documentation statistique, scientifique et sociale » au service des œuvres d'hygiène, et à la diffusion de connaissances auprès de la population, par tous les moyens possibles; un dernier but touche au financement des œuvres membres⁵⁵.

L'objectif de la FOSS de se placer au cœur du milieu de l'hygiène publique ne sera pas atteint. Tout d'abord, elle n'aura jamais assez d'adhérents. Comme nous l'avons vu, elle compte d'abord cinq œuvres membres. Rapidement, les dirigeants se rendent compte qu'il en

⁵³ AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, Réunion du 28 novembre 1928. Selon les procès-verbaux, il n'y aura aucune activité de la part des fondateurs de la FOSS entre janvier et octobre 1928.

⁵⁴ Pour les débuts du mouvement, au tournant du siècle, voir Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants*, p. 63-81.

⁵⁵ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, Statuts, 4 décembre 1928.

faut plus pour que la FOSS ait vraiment du succès⁵⁶. Il faut pourtant attendre que l'Assistance maternelle se retire en décembre 1930, lassée par deux campagnes désastreuses, pour que les dirigeants s'appliquent vraiment à attirer de nouveaux membres. Cependant, l'échec des campagnes constitue en soi un argument de poids pour décourager les candidats éventuels. Qu'à cela ne tienne, dans le mois suivant le départ de l'Assistance maternelle – et des seules femmes engagées dans la FOSS – on admet quatre nouvelles œuvres : l'Assistance publique (AP), la Fédération Catholique des Éclaireurs canadiens-français (FCÉCF), le camp d'été Sainte-Dorothée, tenu par la Jeunesse Ouvrière catholique (JOC) et le Patronage Saint-Vincent de Paul⁵⁷.

Ces admissions dénotent une volonté des dirigeants d'élargir les cadres de la Fédération. L'admission de l'AP est certes une rupture avec les buts hygiénistes de la FOSS et un pas vers l'engagement dans le champ de la charité. L'AP, fondée au début du siècle, vise à protéger, loger, vêtir et nourrir les femmes, enfants et personnes âgées dans la misère. L'œuvre a été fondée et est tenue par des laïcs, hommes et femmes⁵⁸. Le Patronage Saint-Vincent de Paul, quant à lui, accueille des jeunes garçons et les héberge en leur apprenant un métier. Existant depuis le 19^e siècle, il est tenu par les Frères de Saint-Gabriel et est lié de près à la SSVP qui le finance en partie et y réfère des pensionnaires. Tout comme dans le cas de l'AP, l'admission du patronage éloigne la FOSS de ses objectifs strictement hygiénistes⁵⁹.

Les deux autres œuvres admises cadrent mieux avec les objectifs initiaux de la FOSS – surtout dans le cas du camp de vacances. L'admission de la FCÉCF est quand même surprenante, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une organisation scoute. Ses jeunes membres paient pour en faire partic, ce qui représente environ la moitié du budget de l'œuvre. Même si

⁵⁶ ΛC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816. FOSS, réunions du 4 mai 1929; du 15 novembre 1929.

⁵⁷ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, réunions du 19 décembre 1930; du 21 janvier 1931.

⁵⁸ BAnQ-M, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste (ci-après SSJB), P82. 34-276. bobine de microfilm 7997. documents 00784-00786. Publicité de la FOCCF pour la campagne de 1933.

⁵⁹ Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal », p. 122-127. Voir aussi Stéphanie Divay. « Le Patronage Saint-Vincent de Paul de Montréal. 1892-1913 », mémoire de M.A. (Histoire), Université d'Angers. 1999, cité par Vaillancourt.

ce type de mouvement favorise la santé des jeunes par la pratique d'activités en plein air, elle ne vise pas clairement, contrairement aux autres œuvres, les jeunes issus de familles pauvres. Peut-être que la présence de son fondateur, Guido Morel, au sein du Bureau de direction de la FOSS explique l'admission rapide de l'organisme, qui ne fait l'objet d'aucune enquête préalable.

Tout le processus d'admission de la Fédération est, au demeurant, nébuleux. On ne donne pas de critères généraux d'admission au-delà de la mention de l'hygiène dans les statuts - et même cette clause tombe avec l'admission de l'Assistance publique et du patronage Saint-Vincent de Paul. De plus, l'enquête préalable à l'admission n'est pas toujours faite – quand un membre du bureau de direction est familier avec l'œuvre candidate et en parle favorablement, on saute carrément cette étape. Enfin, durant la dernière année de la FOSS, le bureau de direction abandonne tout processus de sélection : après avoir approché deux œuvres qui ont décliné son invitation, la FOSS accepte systématiquement toutes les demandes, cherchant elle-même les justifications pour faire entrer les œuvres dans ses cadres. C'est cette pratique qui lui a permis d'atteindre le nombre de quatorze membres en 1932, les six derniers étant l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, l'Œuvre des Sans-Foyers, l'Abbaye de Joye, l'Institut national canadien des aveugles, l'Association canadienne-française des aveugles et l'Association des vétérans français de la Grande Guerre 60. Ces admissions tardives ne font qu'accentuer l'impression que la FOSS, surtout à partir de 1931, ne sait plus trop quels sont ses objectifs et lutte surtout pour assurer sa pérennité.

Les difficultés qu'éprouve la FOSS, surtout durant les deux premières années de son existence, contrarient sa volonté de coordonner les œuvres d'hygiène de Montréal. À la suite du départ de l'AM, on assiste à un certain effort de reconstruction, par l'expansion de l'organisation et l'assouplissement de la seule règle d'admission, soit la mission hygiéniste des membres. Ce n'est toutefois pas assez : durant toutes ces années, une mauvaise administration et des échecs financiers répétés contribuent à la dissolution de la Fédération,

 $^{^{60}}$ AC. fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, réunions du 4 décembre 1931, du 21 janvier 1932, du 25 février 1932, du 20 mars 1932.

en 1932. Avant de traiter de ces problèmes, penchons-nous sur le deuxième but qu'elle s'est donnée, l'éducation.

D'entrée de jeu, précisons que les dirigeants vont s'attacher à l'éducation populaire, et oublient rapidement le projet de bâtir un centre de documentation hygiéniste pour mieux renseigner les médecins et les organismes qui s'en occupent. La FOSS n'a pas de méthode fixe d'éducation, mais utilise tous les moyens à sa disposition pour transmettre, le mieux possible, son message. La voie est déjà tracée pour elle, comme l'indique Denyse Baillargeon dans son étude de la médicalisation de la maternité : les organismes hygiénistes utilisent les conférences publiques, les journaux et revues (par de la publicité et par des chroniques), la radio, le cinéma et la télévision ainsi que la publication de dépliants et brochures gratuits pour rejoindre le plus de gens possible⁶¹. Dès juin 1929, soit quelques mois après ses débuts officiels, la FOSS tient, en collaboration avec le Canadian Social Hygiene Council (CSHC)⁶², une exposition d'hygiène d'une semainc. Cette réalisation est l'objet d'une grande fierté de la part des dirigeants, qui n'ont pas à financer l'entreprise mais l'organisent tout de même de bout en bout. L'exposition est un ensemble de kiosques représentant les différentes œuvres et facettes du mouvement hygiéniste, en plus d'être le lieu d'une conférence quotidienne destinée aux adultes et tenue en soirée⁶³. Durant la journée, l'exposition reçoit des écoliers de 12 à 15 ans (6^e à 9^e année), qui ont un verre de lait et des biscuits gratuits et ont droit à un exposé du docteur Baudouin sur l'hygiène en milieu scolaire. Il y aura un deuxième projet d'exposition, toujours en partenariat avec le CSHC, en 1931, mais faute de financement, il ne scra pas mené à terme.

L'éducation populaire ne passe toutefois pas seulement par un projet ponctuel comme une exposition : dès le début de l'année 1929, on organise la publication hebdomadaire, dans les quotidiens montréalais, d'articles sur l'hygiène. Dans les faits, ces articles sont surtout utiles

⁶¹ Baillargeon, Un Québec en mal d'enfants, p. 175.

⁶² Sur le CSHC, voir Mary Louise Adams. *The Trouble with Normal: postwar youth and the making of heterosexuality*. Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 109-110. Il est à noter que le CSHC a comme but premier la prévention des maladies vénériennes.

⁶³ ΛC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, p. 103-108.

pour renseigner les gens sur les œuvres accomplies par la FOSS et ses membres, et la série d'articles ne dure pas au-delà de quelques mois. Les dirigeants se plaignent d'ailleurs de l'espace qui est réservé à la FOSS dans les journaux : on note que les articles ne sont jamais situés dans la même section du journal et qu'ils sont publiés les mauvaises journées, comme le samedi⁶⁴. Plus tard, à l'automne 1930, on se tourne vers la radio pour y prononcer des causeries hebdomadaires sur l'hygiène⁶⁵. Ces initiatives répondent bien aux objectifs fixés par les fondateurs et ont les avantages certains de ne rien coûter et de nécessiter peu d'engagement de la part des dirigeants, qui sont aussi, rappelons-le, à la tête d'une œuvre membre.

Mais il n'est pas suffisant, pour la FOSS, de s'exprimer à travers les médias de la ville : elle crée son propre bulletin en 1929, qui porte le titre approprié de *La Santé*. Il paraît irrégulièrement, victime des mauvaises finances de la FOSS⁶⁶. Le rédacteur en chef en est Arthur Saint-Pierre, sociologue enseignant à l'Université de Montréal et figure importante des Semaines Sociales du Canada et de l'École sociale populaire (ÉSP). Au départ, on fixe le tirage de *La Santé* à 25 000 exemplaires, que l'on doit distribuer gratuitement aux contributeurs à la campagne de financement. Dès la deuxième réunion à ce sujet, on réduit le tirage à 5 000 puis, un an plus tard, on mentionne un tirage de 2 500 exemplaires⁶⁷. L'idée de gratuité est partie avec le tirage, et on paiera une agence pour trouver des abonnés prêts à débourser deux dollars par an pour la publication – de ce montant, 1,25\$ est réservé à l'agence en question⁶⁸. On peut présumer que les numéros de *La Santé* se sont retrouvés dans les foyers de gens déjà engagés dans un mouvement hygiéniste, et non dans les foyers des familles visées par le mouvement. Admettons toutefois que la visibilité ne constitue pas un

⁶⁴ AC, Fonds FOCCF, boîte 69. chemise 816. FOSS, réunion du 3 avril 1929. p. 33. On ne précise pas en quoi le samedi n'est pas une bonne journée pour publier un article dans les journaux. Peut-être blâme-t-on le grand nombre de pages de l'édition du samedi, ce qui rend les articles plus faciles à manquer?

⁶⁵ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, réunions des 14 oct. 1930; 19 oct. 1930.

⁶⁶ Il en subsiste tout de même quelques copies, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et à l'Université de Montréal.

⁶⁷ AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, réunions des 13 mai 1930; 19 juin 1930; 3 juin 1931

⁶⁸ AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, p. 130.

problème important pour le mouvement hygiéniste : les journaux et la radio cn étaient les voix puissantes⁶⁹. C'est peut-être ce qui incite Arthur Saint-Pierre à suggérer, à partir de juin 1931, qu'on supprime le bulletin. Le reste du bureau de direction vote toutefois en faveur du maintien de *La Santé*, qui constitue à ses yeux le plus grand succès de la Fédération.

Soulignons, en terminant ce volet, que ces activités d'éducation sont surtout l'œuvre de deux des membres du Bureau de direction de la FOSS: le docteur Baudouin et Arthur Saint-Pierre. Le peu d'intérêt démontré par les autres dirigeants est peut-être révélateur du fait que l'éducation, en matière d'hygiène, était déjà assurée par d'autres organisations, tant privées que publiques, et par un bon nombre de publications. Le manque d'intérêt révèle aussi les intentions diverses des individus qui ont fondé l'organisme, et laisse entrevoir que le troisième but, celui de financement, est peut-être celui qui les a le plus attirés vers le regroupement. Or, c'est au niveau de l'administration générale et du financement que l'on remarque les plus grandes lacunes au sein de la FOSS.

En principe, la Fédération dispose de structures internes bien délimitées, chacunc ayant son rôle : elle a un bureau de direction pour la régir, un conseil exécutif pour l'administrer 10. Éventuellement, elle se dote aussi d'un comité de presse, d'un comité de rédaction du bulletin *La Santé* et d'une commission des finances. Dans les faits toutefois, on se rend rapidement compte que les mêmes personnes figurent dans toutes les sections – elles sont toutes au bureau de direction, qui est l'instance qui nomme les membres de chaque comité. À une reprise seulement, on nomme un comité des finances composé de dix membres, dont sept sont des représentants du milieu des affaires et des finances : il se réunit apparemment à quelques reprises 11, donne des conseils qui ne sont pas suivis et, au bout de quelques semaines, disparaît des procès-verbaux du bureau de direction et des rapports annuels.

⁶⁹ Baillargeon. Un Québec en mal d'enfants, p. 175.

⁷⁰ AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, Statuts, 4 décembre 1928.

⁷¹ Les procès-verbaux des réunions du comité des finances n'ont pas été conservés.

Même les instances qui fonctionnent le font habituellement hors des règles données dans les statuts : par exemple, le comité exécutif ne se réunit pas une fois par mois, comme les statuts le prévoient, mais plutôt une fois aux trois mois. Le bureau de direction, quant à lui, se réunit beaucoup plus souvent que prévu alors qu'on aurait pu s'attendre à l'inverse. Au bout du compte, la FOSS se donne les apparences d'une organisation typique du 20^e siècle, avec une division des tâches accrue et une chaîne hiérarchique claire, mais dans les faits, elle fonctionne sous les ordres d'un groupe restreint de leaders qui prennent en charge la majorité des tâches.

Au total, la Fédération des Œuvres sociales de santé tient quatre campagnes (de 1929 à 1932) et essuie autant d'échecs cuisants (Tableau 2.1). Tout d'abord, un des objectifs de départ, qui est de diminuer le nombre d'appels à la générosité du public, n'a pas été réalisé, comme la FOSS ne compte que peu de membres. Ensuite, il apparaît clairement que les dirigeants de l'organisation ne savent pas comment mener un projet de cette ampleur : les paroisses sont peu ou pas organisées et, même au sein de l'élite, on ne recueille pas de gros montants. A certains moments, l'exécutif se plaint même de la paresse et de la distraction des auxiliaires de campagne! On ne sait trop comment toucher les contribuables et les amener à donner, même si on a l'attention des journaux, du cinéma et de la radio. En fait, deux éléments cruciaux entrent en ligne de compte : la difficulté à recruter des bénévoles et le manque d'enthousiasme des curés. En effet, un bilan de 1932 montre l'évolution de la participation des paroisses (Tableau 2.2). En premier lieu, les dirigcants de la première campagne n'ont pas organisé leurs activités à partir des paroisses. En fait, le seul effort à ce niveau a été de demander aux curés de la ville de parler en bien de la FOSS en chaire. Par la suite, les dirigeants de la Fédération vont revoir leur organisation et déléguer l'organisation des paroisses à des comités locaux. Au bout du compte, le potentiel des paroisses n'a pas été exploité à bon escient par la FOSS, fait qui sera démontré, par la suite, par les succès de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises à ce niveau. Il est vrai que l'organisation des paroisses demande beaucoup plus de travail : chaque paroisse doit avoir une équipe complète de solliciteurs et l'appui et l'aide active du curé. À l'échelle du diocèse,

Tableau 2.1 Résultats des campagnes de la FOSS, 1929-1932

Année	Objectif	Montant perçu	% réalisé	Nombre d'œuvres membres
1929	151 500\$	27 062\$	17,9 %	6
1930	150 000\$	19 563\$	13,0 %	4
1931	124 675\$	35 500\$	28,5 %	8
1932	175 000\$	63 540\$	36,3 %	14

Source : Archives de Centraide, Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 816.

Tableau 2.2
Participation des paroisses aux campagnes de la FOSS, 1929-1932

Année	Nombre de paroisses organisées	Montant perçu par les paroisses	Part des paroisses dans le total amassé (%)
1929	0	0	0 %
1930	32	2938\$	15,0 %
1931	27	5094\$	14,3 %
1932	55	13 718\$	21,6 %

Source : Archives de Centraide, Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 816. Réunion de la Commission des Finances, 16 juin 1932.

cela signifie des centaines, voire des milliers de bénévoles. Les dirigeants de la FOSS auraient de loin préféré que l'élite canadienne-française donne davantage : durant toute l'existence de l'organisation, ils estiment que la clé du succès réside dans les gros dons (de quelques centaines ou milliers de dollars) et non dans la multiplication des petits dons. Or, les gros dons vont diminuer constamment, au contraire des dons paroissiaux, sans que le burcau de direction change son approche durant les campagnes.

Finalement, c'est tout de même l'élite financière canadienne-française qui va mettre un terme à l'expérience de la Fédération des Œuvres sociales de santé. Durant l'organisation de la campagne de 1933, un groupe d'hommes d'affaires propose son « aide » à la FOSS : ils veulent prendre toute l'entreprise en main et montrer que les Canadiens français, dans leur propre ville, peuvent faire au moins aussi bien que les anglophones (tant protestants que catholiques) et les juifs. Nous reviendrons, dans la section suivante, sur cette prise en charge

musclée. Il suffit de dire, pour l'instant, que la FOSS a, certes, amélioré ses performances financières entre 1929 et 1932. Compte tenu de la population visée par les campagnes et de l'expertise disponible en Amérique du Nord dans le domaine de la collecte de fonds à grande échelle, l'amélioration n'est pas suffisante : à titre indicatif, lors de leur première campagne, en 1930, les anglo-catholiques ont amassé 104 336 \$. Même si les autres fédérations financières canadiennes éprouvent des difficultés à atteindre leurs objectifs de campagne, le manque à gagner de la FOSS est exceptionnel⁷².

On le voit, malgré la présence de quelques organismes qui se démarquent chez les francophones, comme la SSVP, la FNSJB et la FOSS, le terrain central de la coordination et du financement des œuvres ne sera occupé avec succès par aucun d'entre eux au cours des années vingt. Il faut attendre l'initiative d'un groupe d'hommes d'affaires qui, a priori, semblent peu intéressés par la philanthropie, pour qu'une organisation centralisatrice et forte émerge à partir de 1933.

2.3 La Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises

La Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF) a été fondée en 1932 à l'initiative d'un groupe de notables canadiens-français, incluant surtout des hommes d'affaires qui avaient, en fait, été approchés par la FOSS pour contribuer à sa campagne annuelle de financement. Nous ne connaissons pas l'identité précise de ces hommes, outre le fait qu'ils font tous partie du Club Saint-Denis de Montréal, club privé situé sur la rue Sherbrooke Est. Ces derniers font toutefois rapidement appel à des hommes politiques et à des femmes engagées dans le milieu caritatif et les affaires sociales, comme Thérèse Casgrain, pour appuyer leur cause. Le groupe a proposé, de manière très directe, de prendre en charge la Fédération des Œuvres sociales de Santé, dans le but avoué de la rendre efficace

-

⁷² Shirley Tillotson mentionne les difficultés éprouvées par les fédérations d'Ottawa. Vancouver et Halifax. Shirley Tillotson, *Contributing Citizens. Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State.* 1920-1966. Vancouver. University of British Columbia Press, 2008, 339 p.

et de réorienter ses objectifs et ses pratiques. Leurs critiques sont nombreuses, comme le rapporte un membre de la FOSS :

On a exprimé des critiques, bien intentionnées d'ailleurs, au sujet du coût de la campagne (...), de l'objectif qui n'a pas pu être réalisé, des causes de faiblesses qui expliquent cet insuccès relatif, de la valeur inégale des œuvres qui font partie de la Fédération⁷³.

Ce ne sont pas de minces critiques : elles concernent à la fois les membres de la FOSS – donc, sa raison d'être – et son fonctionnement administratif. La solution proposée est de remplacer les dirigeants de la FOSS qui, selon ces hommes d'affaires, ne sont pas qualifiés pour continuer à mener leur œuvre :

De plus, ces messieurs se déclarent prêts à assumer la lourde responsabilité de la conduite des campagnes annuelles de souscriptions à la condition d'avoir le privilège de faire l'examen des budgets des œuvres, d'établir l'objectif des campagnes ainsi que de pourvoir à la distribution aux œuvres des sommes perçues⁷⁴.

Autrement dit, les dirigeants de la FOSS, même s'ils souhaitent continuer à faire partie de l'organisme, perdent tout contrôle sur l'aspect financier. Les archives de la FOSS ne donnent pas de détails sur la réaction du bureau de direction face à cette offre inusitée : le dernier procès-verbal indique seulement que le bureau accepte de rencontrer le groupe d'hommes d'affaires et est ouvert à ses suggestions. La suite se trouve dans les cahiers de procès-verbaux de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, fondée quelques semaines après, le 12 décembre 1932.

Au départ, la FOCCF poursuit un objectif identique à sa prédécesseure, soit le financement. Les aspects hygiénistes du programme sont cependant éliminés d'office : la FOCCF, comme son nom l'indique, s'occupera d'assistance et non exclusivement de santé publique. Ainsi, la Fédération prend une position claire en admettant des œuvres qui visent avant tout à soulager la pauvreté, par opposition aux œuvres à mission hygiéniste qui étaient favorisées par la FOSS. Par exemple, l'École d'hygiène sociale appliquée voit sa candidature rejetée, ce qui

⁷³ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 816, FOSS, 25 novembre 1932.

⁷⁴ Ibidem

provoque le départ du docteur Baudouin. En tant qu'école affiliée à l'Université de Montréal, les dirigeants de la FOCCF considèrent que ses objectifs ne cadrent plus avec leur mission. À sa place, ils regroupent seize œuvres, dont certaines faisaient aussi partie de la FOSS (Appendice III). Toutes les œuvres font l'objet d'une enquête avant d'être définitivement admises dans la FOCCF. Toutefois, dans le cas d'agences comme l'Assistance maternelle, qui est très bien connue du public et des dirigeants de la Fédération, l'enquête est très courte. Les mois qui passent entre la création de la Fédération et la première campagne, en avril 1933, sont occupés par l'évaluation des budgets des membres et l'organisation de la campagne : recrutement de bénévoles, préparation de listes de noms à solliciter personnellement (appelées « noms spéciaux »), travail auprès de l'archevêché pour s'assurer de la collaboration de tous les curés de paroisses, publicité, etc. Des rencontres ont lieu avec les dirigeants des fédérations anglo-catholique et protestante pour observer leurs manières de faire et, au besoin, les adopter. La FOSS avait procédé de la même manière à ses débuts, demandant des conseils à la *Financial Federation* et au *Montreal Council of Social Agencies*, mais ses directeurs n'ont apparemment pas su tirer profit de l'expertise locale.

Autre différence fondamentale entre les deux organismes: les membres du comité des finances, première instance officiellement formée, ne font « pas partie de la Fédération des Œuvres Sociales de Santé, ni de quelqu'autre organisation de charité de notre ville. 75 » Le comité n'est pas composé uniquement d'hommes d'affaires, au contraire. Des quinze membres originaux, sept viennent du monde politique provincial ou fédéral; trois sont engagés dans les affaires municipales 76; trois sont attachés au milieu des affaires ou des finances; enfin, on compte un représentant de l'archevêché (seul membre du clergé) et Thérèse Casgrain, seule femme à faire partie de ce comité. Dès le départ, les organisateurs de la nouvelle fédération cherchent à éviter les conflits d'intérêt. Leurs efforts sont récompensés lors de la première campagne : avec un objectif de 140 000\$, en dix jours, on amasse 183 000\$, soit 131 % de l'objectif 77 - et environ 37 000\$ de plus que les quatre campagnes de

⁷⁵ AC. Fonds FOCCF. Boîte 69, chemise 817. Conseil d'administration -- FOCCF, réunion du 12 décembre 1932.

⁷⁶ Il s'agit du maire de Montréal, du président de la Commission du chômage et d'un commissaire du Port.

⁷⁷ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, Conseil d'administration FOCCF, réunions du 26 janvier 1933: 24 avril 1933.

la FOSS combinées. Une meilleure organisation, la collaboration de toutes les paroisses, une meilleure publicité et des dirigeants plus prestigieux sont autant de facteurs qui ont mené au succès de la première campagne de la FOCCF. Ne négligeons pas toutefois le climat ambiant : 1933 est une des pires années de la crise, et la campagne a lieu en avril, au sortir d'un dur hiver. Même si la publicité pour la campagne n'a pas insisté sur la crise, on peut présumer que les gens qui en ont les moyens sont plus enclins à donner à ce moment précis. Comme c'est le cas avec la *Federation of Catholic Charities*, la FOCCF améliore, à chaque année⁷⁸, le montant recueilli lors de la campagne. Par contre, elle n'atteint pas toujours son objectif. Dès 1934, à la demande de Mgr Gauthier, la SSVP accepte de joindre les rangs de la FOCCF, gonflant d'un coup le budget de la Fédération. Ainsi, de 140 000\$ en 1933, l'objectif de campagne passe à 349 000\$ en 1934. La marche est haute, et malgré l'augmentation des revenus, il faut attendre 1937 pour que la Fédération dépasse à nouveau l'objectif fixé. Globalement, la situation financière des agences sociales montréalaises s'améliore considérablement suite à leur adhésion à la Fédération, bien que quelques voix dissonantes se fassent entendre lorsque les budgets sont coupés, faute de fonds.

Pendant les premières années de son existence, la FOCCF s'occupe essentiellement de financement. Contrairement à ce qui s'est passé chez les anglo-catholiques, les fondateurs de la FOCCF n'implantent pas immédiatement un système à trois branches. Vu le plus grand nombre d'agences sociales canadiennes-françaises, il est certainement plus facile pour la FOCCF de commencer plus modestement et de développer de nouveaux services une fois que le financement des services existants est assuré. De plus, contrairement aux anglophones, la communauté catholique francophone n'est pas menacée par le prosélytisme protestant, facteur auquel Charlotte Whitton a accordé une grande importance dans son rapport. Donc, d'entrée de jeu, la FOCCF a deux préoccupations: attirer le plus grand nombre possible d'œuvres et assurer leur financement de manière stable et continue. Toutefois, l'idée de prendre en charge d'autres faccttes de la coordination de l'assistance n'est jamais bien loin et il ne faut pas attendre trop longtemps pour que la FOCCF prenne de l'expansion, expansion visible dans son mode d'organisation. Les comités se multiplient – finances, campagne,

⁷⁸ Sauf une, en 1935.

publicité, pour ne nommer que ceux-là. Dès 1934, émerge l'idée d'un conseil des œuvres qui allègerait le travail du comité des finances. D'abord nommé Conseil catholique d'études et d'action sociales, avant de prendre le nom définitif de Conseil des Œuvres de Montréal (COM), une de ses tâches consiste en l'évaluation des œuvres qui désirent faire partie de la FOCCF. Durant sa première année d'existence, le Conseil est intégré à la Fédération, un peu comme un comité; assez rapidement cependant, la Fédération en fait une entité propre, une nouvelle agence membre. On divise ainsi mieux les tâches – même si le Conseil est toujours dépendant de la Fédération pour ses revenus.

La dernière des trois branches à être mise en place est l'assistance comme telle : c'est chose faite en 1938, lors de la création du Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF). Il aura fallu cinq ans aux catholiques francophones de Montréal pour bâtir une structure de coordination de l'assistance selon des modèles éprouvés ailleurs en Amérique du Nord, mais le trio FOCCF – COM – BASF durera jusqu'à la fin des années soixante.

2.4 Chez les anglophones

Qu'en est-il, pendant ce temps, des anglophones catholiques? Le milicu semble plus mouvant et difficile à saisir : en effet, bien que quelques institutions anglo-catholiques, comme l'orphelinat Saint-Patrick et le collège Loyola, sont bien implantées, on remarque que bon nombre d'organismes d'assistance sont plutôt créés dans le premier tiers du 20° siècle. Il en est ainsi, par exemple, de la *Catholic Social Service Guild* et du *Salve Regina Boys' Home*, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. Nous avons fait face à une grande carence d'archives, ce qui accentue évidemment l'aspect mouvant du milieu, mais à partir des journaux et des documents laissés par d'autres groupes, comme la Société de Saint-Vincent de Paul, nous sommes en mesure de reconstituer au moins une partie du tableau. Nous allons essentiellement nous attacher à caractériser la première et la principale agence sociale anglocatholique entre 1915 et 1930, soit la *Catholic Social Service Guild* (CSSG). Dans un premier temps toutefois, nous estimons qu'il est primordial de dresser un bref portrait d'une communauté souvent oubliée des grandes synthèses historiques.

2.4.1 Une deuxième communauté catholique dans Montréal

Durant la période précédant la Révolution tranquille, la population montréalaise est, le plus souvent, divisée en trois groupes : francophones catholiques, anglophones protestants, juifs. Les catholiques anglophones sont donc absents de ce tableau général. Au Québec, les historiens se sont surtout intéressés à ce groupe pour la période du 19^e siècle et, lorsqu'on l'étudie à la grandeur du Canada, le Québec est, plus souvent qu'autrement, absent de l'analyse⁷⁹. Plus récemment, quelques études se sont penchées sur cette double minorité⁸⁰. Néanmoins, le terrain est encore en friche, surtout pour le 20^e siècle. Avant de nous lancer dans une étude de l'assistance anglo-catholique montréalaise, nous jugeons pertinent de livrer un portrait, d'abord démographique, de la communauté. Nous nous attacherons, dans un deuxième temps, à explorer la présence institutionnelle des anglo-catholiques à Montréal.

Montréal compte, en 1931, 818 577 habitants, dont 523 072 (ou 63,9 %) sont d'origine française; 178 450 (ou 21,8 %) sont d'origine britannique et 49 115 (ou 6 %), d'origine juive⁸¹. On y trouve, par ailleurs, 624 209 catholiques (76,2 % du total)⁸². Une consultation du *Canada Ecclésiastique*, pour cette même année, révèle la présence de 52 016 anglocatholiques montréalais – données fournies par les curés des paroisses anglophones du diocèse⁸³. Ces anglo-catholiques constituent seulement 6% de la population montréalaise,

⁷⁹ Robert J. Grace, *The Irish in Quebec. An introduction to the historiography*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1997, 265 p.; Alan Hustak, *Saint Patrick's of Montreal - the hiography of a basilica*, Montréal, Véhicule Press, 1998, 175 p.; Terrence Murphy et Roberto Perin (dir.), *A Concise History of Christianity in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1996, 456 p.; Lucia Ferretti. « Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 », *Études d'histoire religieuse*, 66 (2000), p. 75.

Sherry Olson et Patricia Thornton, « The Challenge of the Irish Catholic Community in Nineteenth-Century Montreal », *Histoire sociale/Social History*. XXXV, 70 (novembre 2002). p. 331-362; Mélanie Lanouette, « Penser l'éducation, dire sa culture. Les écoles catholiques anglaises au Québec, 1928-1964 », Thèse de doctorat (Histoire), Sainte-Foy, Université Laval, 2004, 357 f.

⁸¹ Paul-André Linteau, Histoire de Montréal depuis la Confédération. Montréal. Boréal. 1998, p. 314, 318.

⁸² Canada, Bureau fédéral de la statistique, Septième recensement du Canada, 1931, vol. II: Population, Ottawa, J.-O. Patenaude, 1933, p. 584.

⁸³ Le Canada Ecclésiastique, Montréal, Librairic Beauchemin Limitée. 1931. p. 272-298. Pour un tableau plus complet de la population catholique montréalaise. il faudrait ajouter les 28 956 fidèles des onze paroisses dites. à l'époque. étrangères : chinoise, polonaise. italiennes, ukrainienne. lithuanienne. estonienne, syrienne et hongroise.

tout comme les juifs, mais près du tiers des anglophones (29,2 %)⁸⁴ et 8,3 % des catholiques. (Tableau 2.3) À cause des choix des recenseurs fédéraux, on ne peut que deviner la composition ethnique de cette communauté dans les années trente. De toute évidence, les catholiques d'origine irlandaise en forment la portion majoritaire et, assurément, la plus ancienne85. Quelques indices nous mettent toutefois en garde contre le « stéréotype irlandais »; par exemple, la fondation, en 1934, de la St. Willibrord Scottish Society à Verdun, dans la paroisse catholique du même nom, et qui cherche à rassembler tous les catholiques écossais du diocèse⁸⁶. Quant aux autres catholiques non francophones, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale à tout le moins, ils forment un groupe à cheval entre les catholiques anglophones et francophones: il est bien connu que les nouveaux arrivants privilégient l'apprentissage de l'anglais. Cependant, en ce qui concerne l'assistance, l'archevêché est obligé de reconnaître le fait que les Italiens et les Polonais, pour ne nommer qu'eux, ne font pas appel aux œuvres membres des deux fédérations catholiques, mais au curé de leur paroisse, souvent de la même nationalité qu'eux. Éventuellement, il v aura une entente pour que la FOCCF et la FCC versent un certain montant de leurs recettes à l'archevêché pour qu'il soit remis aux curés de ces paroisses « étrangères ».

L'importance des catholiques anglophones n'est pas seulement notable en nombre : la communauté est aussi visible à travers un certain nombre d'organisations et d'institutions, à commencer par l'Église, bien sûr⁸⁷. La fondation de la première paroisse anglophone en 1847 a été, c'est connu, l'aboutissement d'une longue lutte de la part des Irlandais de Montréal⁸⁸. À partir de cette date toutefois, l'expansion est continue et va même s'accélérer au 20^e siècle. Ainsi, on compte cinq paroisses anglophones en 1900, 17 en 1930. Plus on avance dans le

⁸⁴ Une proportion qui s'approche de ce que Ronald Rudin rapporte pour 1871. (*The Forgotten Quebecers . A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985. p. 97)

⁸⁵ Grace, *The Irish in Quebec*. À l'échelle canadienne, 76% des catholiques anglophones sont d'origine irlandaise en 1871. (Murphy et Perin (dir.), *A Concise History*, p. 264) Voir aussi Olson et Thornton, « The Challenge of the Irish Catholic Community », p. 331-362.

⁸⁶ The Beacon, 12 octobre 1934, p. 7; 19 octobre 1934, p. 4.; 16 novembre 1934, p. 12.

⁸⁷ Nous excluons la Saint Patrick's Society, société irlandaise officiellement non confessionnelle.

⁸⁸ Hustak, Saint Patrick's of Montreal; Grace, The Irish in Ouebec.

temps, plus les catholiques anglophones ont des chances d'habiter près de leur église. Au fil des ans, de la croissance de la population – entre autres par l'intégration des allophones – et des déplacements du groupe vers les banlieues, des paroisses seront successivement remplies, subdivisées, créées, parfois fermées.

Tableau 2.3

Distribution de la population de Montréal selon l'origine ethnique, 1931

Origine ethnique	N	%	
Française	523 072	63,9	
Britannique	178 450	21,8	
Juive	49 115	. 6,0	
Autres	67 940	8,3	
Total	818 577	100,0	

Source : Linteau, Histoire de Montréal depuis la Confédération.

Si les sulpiciens sont derrière la fondation la paroisse Saint Patrick, les jésuites sont, quant à cux, en charge de l'éducation supérieure des jeunes hommes de l'élite. En 1848, le Collège Sainte-Marie ouvre une aile anglophone. En 1896, cette aile devient un collège indépendant, le Collège Loyola⁸⁹. À la fois *High School* et collège classique puis, après la Première Guerre mondiale, université⁹⁰, Loyola a vu passer dans ses murs les fils de l'élite anglo-catholique du Canada, au moins jusqu'aux années cinquante. Le collège n'accepte les jeunes filles qu'à partir de 1959. Entre-temps, elles ont pu recevoir à partir de 1908 une éducation plus poussée au *Notre Dame Ladies' Collège*, institution bilingue tenue par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame⁹¹.

⁸⁹ Timothy Patrick Slattery. Lovola and Montreal, a History. Montréal, Palm Publishers. 1962. p. 3-4.

⁹⁰ Loyola College n'obtiendra toutefois jamais la charte qui lui aurait permis de décerner elle-même ses diplômes. Les gradués de Loyola auront donc des diplômes de l'Université Laval, puis de l'Université de Montréal.

⁹¹ Notre Dame Ladies' College Affiliated to Laval University. Department of Social Service and Study in Cooperation with the Loyola School of Sociology, 1918-1919.

Malgré la présence de ces institutions destinées aux catholiques de l'élite, le groupe est généralement décrit comme étant l'un des plus pauvres de la ville, impression liée en premier lieu aux conditions d'arrivée des Irlandais, au milieu du 19^e siècle⁹². Il ne faudra pas attendre longtemps avant de voir les premières œuvres de charité apparaître, d'abord sous la bannière irlandaise, puis catholique. En effet, la toute première association de bienfaisance est la Société Saint Patrick, réunissant les Irlandais de toutes confessions et visant à aider les nouveaux immigrants à s'établir au Canada. Rapidement cependant des tensions religieuses émergent et la Société devient surtout protestante⁹³. Avant la fin du siècle, deux organismes importants seront fondés : l'orphelinat Saint-Patrick et la *St. Ann's Day Nursery*.

Aussi à la fin du 19^e siècle, apparaissent une dizaine de conférences anglophones de la SSVP. Leur statut est toutefois incertain: elles font partie de la SSVP au même titre que les conférences francophones et, officiellement, se rapportent aux mêmes autorités – francophones. Toutefois, dès la création des conseils particuliers à Montréal, on en crée un spécifique aux conférences anglophones, alors que le critère de rassemblement est habituellement la proximité géographique des conférences⁹⁴. La SSVP reproduit ainsi à l'interne la division linguistique qui régit l'organisation paroissiale. Dès les années dix, toutefois, les dirigeants du conseil central soulignent le manque d'assiduité des anglophones aux assemblées annuelles et autres rassemblements à grande échelle. Au début des années 1920, il faut se rendre à l'évidence: les conférences anglophones ont tout à fait cessé de communiquer avec le conseil central et se sont, dans les faits, séparées de l'ensemble⁹⁵. Tout indique que les conférences anglophones vont continuer à exister, durant quelques années, en

92 Grace. The Irish in Quebec. p. 34-30, 88-89.

Orace. The man in grenet. p. 54 50.00 0.

⁹³ Grace. The Irish in Quebec. p. 101-103.

⁹⁴ Un conseil particulier regroupe un nombre restreint (une vingtaine au plus) de conférences, sur une base géographique. Il constitue un niveau intermédiaire entre la conférence (paroissiale) et le conseil central, qui couvre la ville en entier.

⁹⁵ Rumilly. La plus riche aumône, p. 181.

parallèle avec le conseil central. Toutefois, au fil des années trente, on n'en entend plus parler et elles n'apparaissent pas au nombre des membres de la *Federation of Catholic Charities*.

2.4.2 La Catholic Social Service Guild : héritière des COS?

Même si elle n'a pas laissé d'archives, on dispose de plus d'informations sur la *Catholic Social Service Guild* (CSSG) que sur la SSVP anglophone. Fondé vers 1915, l'organisme bénéficie d'une assez bonne couverture médiatique durant ses quinze premières années d'existence et figure en bonne place dans une étude de l'assistance anglo-catholique montréalaise réalisée en 1930 par Charlotte Whitton⁹⁶. Décrite par la presse francophone comme faisant le même travail que la SSVP⁹⁷, le travail accompli par la CSSG est en fait similaire à celui de la Société catholique de protection et de renseignements. Durant les années vingt, son budget annuel tourne autour des 10 000\$, dont la majeure partie est dépensée en salaires et non en assistance. Tout comme la SCPR, la liste du travail accompli dans une année, par un nombre limité de personnes, est bien longue. Ainsi, en 1925, en plus de placer 320 personnes dans des emplois permanents, 927 dans des emplois temporaires, de réaliser 7444 entrevues auprès de 1335 personnes, de coopérer avec pas moins de 103 agences, Lily Barry, secrétaire honoraire de la CSSG, ajoute:

« ... other forms of help given were in cases of desertion, deportation and delinquency, epilepsy and feeble-minded persons, funeral arrangements, protection for young girls, maternity cases, and transportations (sic). Free medical aid and legal aid were given to several deserving cases ⁹⁸. »

Dans les faits toutefois, la CSSG ne s'occupe pas directement des gens qui viennent la consulter : la plupart du temps, ses employés les réfèrent à l'œuvre ou à l'institution appropriée, voire au curé de leur paroisse – c'est là la nature de la « coopération » de la *Guild* avec 103 agences. Tout comme la SCPR, la CSSG reprend une idée de la coordination et de la coopération qui a beaucoup à voir avec celle véhiculée par les COS⁹⁹.

⁹⁶ Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community of Montreal.

⁹⁷ Le Devoir. 16 décembre 1918: La Presse. 30 mai 1924.

⁹⁸ Montreal Daily Star. 26 janvier 1926, p. 6.

⁹⁹ Montreal Daily Star. 2 février 1925: 26 janvier 1926; Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community of Montreal, p. 25.

Toutefois, la CSSG se distingue de la SCPR à certains égards, particulièrement en ce qui concerne les dirigeants et leurs aspirations au professionnalisme. Jusqu'à la toute fin de 1934, la SCPR est régie par un bureau de direction composé d'hommes membres de la SSVP. Contrairement à la volonté initiale d'y inclure des membres d'autres œuvres, la SCPR ne s'est pas affranchie, dans les faits, de la SSVP – selon les apparences, une tentative pour le faire a mené au contraire à l'abandon de la SCPR par la SSVP et par l'archevêché. La CSSG, quant à elle, peut compter sur une direction plus variée. Ainsi, durant les deux années pour lesquelles nous avons ces informations, au moins le tiers des directeurs sont des femmes, dont Lady Margaret Hingston, philanthrope engagée et épouse du médecin et ex-maire de Montréal, William H. Hingston. Chez les hommes, on trouve des représentants du monde politique, du droit et de la médecine, de même qu'un membre du clergé, un père jésuite qui agit comme « modérateur ». D'ailleurs, de 1918 à 1925, ce modérateur sera le père William F. Hingston, fils de Lady Hingston et recteur de Loyola College 100. La membre du bureau de direction qui est la plus marquante pour la CSSG est sans contredit Lily E.F. Barry, qui en fait partie de la création à au moins 1943, dernière année pour laquelle nous avons des informations sur la CSSG 101.

Diplômée de McGill en 1892 à l'âge de 29 ans, Lily Barry s'est d'abord fait connaître comme journaliste au *Montreal Star*, comme éditrice de la page féminine et des enfants. Catholique engagée, elle public un livre de pensées spirituelles en 1901. Durant la Première Guerre mondiale, elle se tourne vers le service social. Elle travaille d'abord pour la Croix Rouge, avant de s'investir dans la CSSG. Elle est même retournée aux études à l'âge de 53 ans, obtenant un diplôme en sociologie de l'Université de Montréal en 1918. Elle met à profit sa nouvelle formation en participant à la création de la *Loyola School of Sociology and Social*

100 Montreal Daily Star. 26 janvier 1926 et 2 février 1925.

¹⁰¹ Canadian Register, 20 mars 1943.

Service (LSSSS), entreprise originale qui constitue la deuxième facette qui distingue la CSSG de la SCPR¹⁰².

En étudiant la Loyola School of Sociology and Social Service, nous nous trouvons devant un autre trou de la mémoire historique. En effet, l'histoire du travail social au Québec donne habituellement la Montreal School of Social Work (éventuellement associée à l'Université McGill) comme premier lieu de formation. On ne trouve de mention de la LSSS que sur la page historique du site Internet de l'université Concordia 103. Or, elle a ouvert ses portes quelques semaines avant la *Montreal School of Social Work*, le lundi 7 octobre 1918¹⁰⁴. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une mince affaire : Sir Lomer Gouin et Mgr Bruchési ont assisté à son ouverture, de même que des représentants de la Civic Improvement League, de l'Université McGill et du consulat de France. Lord Atherton y a enseigné l'histoire sociale et économique; parmi les autres conférenciers invités, on compte le doyen de l'école de sociologie de l'université Fordham, NY, les curés des plus anciennes paroisses anglophones de Montréal, le directeur du Catholic Charitable Bureau de Boston et Édouard Montpetit¹⁰⁵. L'école est une entreprise conjointe de Loyola College, du Notre Dame Ladies' College (NDLC), de la CSSG et de l'Université Laval qui décerne les diplômes de Loyola. Les étudiantes peuvent y compléter leurs études à temps plein, conjointement au programme de baccalauréat du NDLC ou assister aux cours du soir, donnés une fois par semaine dans le quartier latin. L'école est destinée aux jeunes filles, comme en témoigne le rôle du NDLC, qui permet à Loyola de respecter sa règle de non-mixité et, durant les premières années, les francophones se mêleront aux anglophones parmi les diplômées 106.

¹⁰² The Biographical Society of Canada Ltd, *Prominent People of the Province of Quebec in Professional, Social and Business Life*, 1923-1924. Montréal, The Biographical Society of Canada Ltd.; *Canada's Early Women Writers*, base de données disponible sur le site Internet des bibliothèques de Simon Fraser University: *Montreal Daily Star.* 9 août 1955.

En ligne http://www.concordia.ca/about/history/loyola3.php (2005). Le site Internet de l'Université Concordia a, depuis, été refondu et l'historique de Loyola, réduit à une scule page, où l'information est moins détaillée, http://www.concordia.ca/about/whoweare/ourhistory/loyola.php, page consultée le 9 mars 2008.

¹⁰⁴ Montreal Daily Star, 4 octobre 1918, p. 23.

¹⁰⁵ Notre Dame Ladies' College Affiliated to Laval University Department of Social Service and Study in Cooperation with the Lovola School of Sociology, 1918-1919, p. 6-7. Montreal Daily Star. 8 octobre 1918, p. 19.

¹⁰⁶ La Bonne Parole, octobre 1918, p. 14; juin 1919, p. 15; novembre 1920, p. 14.

L'école a aussi un volet pratique, et c'est la CSSG et Lily Barry qui assurent la réalisation de stages par les étudiantes. Lily Barry ne se contente d'ailleurs pas d'encadrer des stagiaires, elle est l'une des professeures régulières de la LSSSS. Sa matière est l'enseignement pratique du *casework* et du travail en agence et en institution.

Comment expliquer l'invisibilité de la LSSSS dans l'histoire du travail social et de l'assistance? Les archives de l'Université Concordia détiennent une dizaine de feuilles témoignant de son existence; un pamphlet publicitaire nous est parvenu; mis à part des articles parus dans les journaux locaux, c'est à peu près tout ce que nous avons. Nous savons que l'école existe toujours dans les années trente — peut-être jusqu'à l'ouverture de l'École de service social, bilingue de sa fondation en 1939 aux années cinquante? Peut-être que le départ du père Hingston, recteur de Loyola et un des supporters du projet dans les années vingt, a été suivi de désintérêt chez ses successeurs, peu intéressés par cette école pour jeunes filles. Peut-être, enfin, que la réponse se trouve chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui étaient en charge du NDLC¹⁰⁷.

Donc, d'après les informations trouvées, la CSSG fait un travail qui la rapproche des COS et de la SCPR – un travail essentiellement de référence. Mais, sous l'impulsion de Lily Barry et avec l'appui, durant son mandat, du père Hingston, l'organisme implante une des premières écoles de service social au pays 108 et, par la formation de jeunes femmes au *casework*, tente évidemment d'encourager cette pratique au sein des agences sociales montréalaises. Le *casework* est, à la fin des années 1910, l'approche privilégiée par la majorité des travailleurs sociaux, à la recherche d'un statut professionnel. Il s'agit d'une approche qui utilise l'entrevue pour « diagnostiquer » le problème véeu par l'individu et, ensuite, prescrire le « remède » approprié. L'analogie avec la médecine n'est pas accidentelle : l'ouvrage de la

¹⁰⁷ Nous n'avons pas consulté les archives de la Congrégation de Notre-Dame. la LSSSS étant un cas à approfondir dans des recherches futures.

L'école de l'Université de Toronto a été fondée en 1914. Sara Z. Burke, *Seeking the Highest Good. Social Service and Gender at the University of Toronto, 1888-1937.* Toronto. University of Toronto Press. 1996, 194 p.

travailleuse sociale américaine Mary Richmond, *Social Diagnosis*, paru en 1917, joue sur cette comparaison pour donner une légitimité accrue à la pratique ¹⁰⁹.

Bien que la CSSG fonctionne avec un budget limité et qu'elle accorde très peu d'assistance matérielle, ses statistiques montrent qu'elle aide, d'une manière ou d'une autre, un nombre de personnes similaire à la SCPR – alors qu'elle dessert une population beaucoup plus petite.

Comment expliquer, dans ce cas, que la CSSG ne fait pas partie des œuvres qui s'unissent au printemps de 1930 pour demander à la travailleuse sociale canadienne la plus réputée de l'époque, Charlotte Whitton, de mener une étude pour repenser et réorganiser le milieu de l'assistance privée catholique anglophone à Montréal? Autrement qu'à travers une de ses directrices honoraires, l'honorable Marguerite Shaughnessy, la CSSG n'est pas, non plus, représentée au sein du comité local qui collaborera à l'étude, le *Catholic Community Council*. L'absence d'archives de la CSSG nous empêche de commenter avec précision cette période.

2.5 La Federation of Catholic Charities

À la fin de l'hiver 1930, le R.P. Fallon écrit à Charlotte Whitton, alors directrice générale du *Canadian Council on Child Welfare* (CCCW), pour l'informer que la communauté anglocatholique de Montréal cherche à réorganiser l'assistance en adoptant le système des *community chests*. Il lui écrit au nom d'un groupe de citoyens, surtout des laïcs, regroupés au sein du *Catholic Community Council* (CCC)¹¹⁰. Fallon, alors âgé de 36 ans, est un jésuite qui est à Montréal depuis 1918. Il est familier avec le domaine de l'assistance, ayant organisé en 1923 un comité d'aide aux chômeurs. Tout en étant activement engagé dans le mouvement des retraites laïques, tant au Québec qu'en Ontario, il est mis en charge de l'organisation de

¹⁰⁹ Mary Richmond. *Social Diagnosis*. New York, Russell Sage Foundation. 1917, 511 p. En 1922, elle public *What Is Social Case Work? An Introductory Description* (New York, Russell Sage Foundation, 268 p.), qui sera traduit en français dès 1926. (*Les méthodes nouvelles d'assistance le service social des cas individuels*. Paris. F. Alcan, 1926, 283 p.)

¹¹⁰ BAC, Fonds CCSD, MG28 H0, volume 235-4, Lettre de Joseph Fallon, s.j. à Charlotte Whitton, 10 mars 1930.

cette enquête sociale majeure, alors que la crise vient de commencer¹¹¹. D'ailleurs, il n'y a aucune mention de la crise dans la correspondance échangée durant le cours de l'enquête, et la situation économique n'est évoquée qu'une seule fois dans le rapport final. La crise, à ce moment, est encore considérée comme une nouvelle vague de chômage, dont les années dix et vingt ont été parsemées. Cela ne veut pas dire que la dépression n'a rien à voir dans la décision des membres du CCC de réorganiser l'assistance dans leur communauté; mais son absence dans le discours des participants à l'enquête indique que la décision est peut-être plus liée à l'accumulation de crises, qu'à l'ampleur de celle qui se dessine.

Malgré un horaire très chargé, Charlotte Whitton accepte de réaliser l'enquête elle-même et de rédiger un rapport indiquant ses recommandations pour l'organisation d'une fédération anglo-catholique à Montréal. Dans sa lettre, Fallon affirme avoir l'appui de l'archevêché, du clergé et des agences sociales existantes. Charlotte Whitton est elle-même protestante, mais semble à l'aise dans un milieu catholique. Elle est familière avec l'organisation et la culture catholiques, comme en témoigne sa correspondance avec les évêques de Toronto et de Montréal, ainsi que ses relations apparemment cordiales avec les femmes qui dirigent les agences sociales catholiques de Toronto. D'emblée, elle souhaite produire un rapport qui soit adapté à la communauté anglo-catholique montréalaise et s'entoure en conséquence : elle sollicite la collaboration des Montréalais et des catholiques de Toronto, organisés sous forme fédérée depuis 1918. Elle fait appel, enfin, aux autorités américaines en matière d'assistance sociale, en contactant John O'Grady et d'autres travailleurs sociaux de sa connaissance, mais aussi des directeurs d'œuvres et de Sociétés de Saint-Vincent de Paul américaines 112.

Le rapport déposé à l'automne contient une description du milieu de l'assistance anglocatholique de Montréal durant l'été de 1930 et un ensemble de recommandations quant à son avenir. En ce qui concerne les agences existantes, le rapport de Charlotte Whitton confirme l'impression donnée par la lecture des journaux montréalais durant les années vingt : les

111 Biographie de Joseph Fallon: en ligne, http://www.manresa-canada.ca/fallon.htm. Page consultée le 9 mars 2008

⁴¹² BAC, Fonds CCSD, MG28 110, volume 235-4.

anglo-catholiques disposent d'un réseau assez mince d'agences et d'institutions (Appendice I) et doivent, dans plusieurs cas, utiliser les services offerts par les protestants.

Selon les critères fixés par Charlotte Whitton en ce qui concerne les types de service à offrir (services aux familles; aux enfants; aux personnes âgées; aux mères célibataires et à leurs bébés; aux délinquants; services de santé), il est indéniable que la communauté anglocatholique de Montréal ne fait pas le minimum requis. En effet, dans les domaines des soins aux filles-mères et à leurs bébés, de la réhabilitation des prisonniers, des parcs et loisirs et de la santé¹¹³, les anglo-catholiques n'ont aucun service qui leur soit propre, et font appel aux services mis en place par les franco-catholiques et les protestants. Même lorsque certains services sont présents, le jugement posé sur eux est assez sévère : ainsi, la plupart des institutions comptent trop peu de lits par rapport à la demande, et le service social aux familles en-dehors de la paroisse Saint Patrick est hautement déficient. La plupart des organismes, si on exclut le Saint Patrick's Orphanage et la St. Ann's Day Nursery, sont de formation relativement récente et ont des objectifs trop vastes et ambitieux pour être réalisables.

Mais c'est la *Catholic Social Service Guild* qui reçoit la critique la plus sévère. Whitton confirme que la CSSG en est restéc aux principes régissant les COS du début du siècle, refusant d'accorder de l'aide matérielle et de s'occuper une minute de plus que nécessaire des gens qui demandent de l'aide. Or, dans une ville où il n'y a pas d'instance publique qui offre de l'aide matérielle, il revient aux agences sociales privées de le faire. Ainsi, même si Charlotte Whitton n'est pas favorable, en principe, à la pratique de l'assistance matérielle par les agences sociales, dans le cas de Montréal elle fait une exception et considère qu'il est primordial, pour les agences s'occupant du bien-être des familles pauvres, d'allouer une forte portion du budget à l'assistance matérielle. Aux yeux de la travailleuse sociale, les intentions de la CSSG sont bonnes mais les principes qui la régissent doivent être mis à jour.

113 L'hôpital Saint Mary's est alors en voie de construction. Il ouvre à l'automne 1934. (*The Beacon*, 23 novembre 1934.)

Par ailleurs, le manque de services offerts par des catholiques comporte un danger qui, selon Charlotte Whitton, est très réel: la perte de fidèles aux mains des protestants, qui « récupèrent » bon nombre d'indigents catholiques mal desservis par leur communauté. S'inspirant de l'organisation catholique de Toronto et de sa propre expérience du milieu protestant, Whitton recommande une structure à trois branches : financement, étude du milieu et assistance directe, comme on en trouve dans plusieurs villes nord-américaines. L'originalité de la structure proposée par Whitton repose sur le fait que la fédération serait organisée sur une base paroissiale et non municipale, ce qui permettrait d'inclure plus facilement les curés dans la « boucle ». En effet, il ne s'agit pas seulement d'instaurer un esprit de coopération entre les agences sociales existantes et celles à venir; il faut aussi coordonner les efforts des laïcs à ceux du clergé, car ce sont les curés de paroisse qui agissent comme boucle de transmission auprès des fidèles : le curé connaît ses paroissiens et ces derniers, en principe, savent que le curé peut les orienter, en cas de besoin, vers l'œuvre appropriée. À l'inverse, il suffit qu'un nombre suffisant de curés se désintéressent d'une œuvre ou même, la critiquent publiquement pour qu'elle soit délaissée du public. Charlotte Whitton veut mettre ainsi à profit les avantages qu'une Église hautement structurée et hiérarchisée peut apporter à la gestion et à la pratique de l'assistance.

En ce qui concerne l'organisation de la fédération, le rapport est très détaillé : il comporte des organigrammes complets et même le budget pour une première année de fonctionnement. Les plans de Whitton prévoient aussi la création des services manquants chez les anglocatholiques. Appuyé par Mgr Gauthier, le rapport est accepté. La fondation de la *Federation of Catholic Charities*, en décembre 1930, marque un tournant décisif : non seulement Whitton suggère la création de nouveaux services, elle recommande aussi l'abolition de la CSSG et la récupération de ses actifs immobiliers et humains par le nouveau *Catholic Welfare Bureau* (CWB), la branche d'assistance. Les autres organismes sont la *Federation of Catholic Charities* (branche financière) et le *Catholic Community Council* (branche consultative, d'enquête et de planification). L'urgence première étant d'amasser les fonds pour démarrer ce grand projet, les leaders catholiques endossent le projet entier et organisent, à une vitesse phénoménale, une campagne de grande envergure qui a lieu à la mi-décembre 1930. À cause du court délai entre la création de la FCC et des autres organismes qui lui sont

liés et la campagne comme telle, les organisateurs fixent un objectif modeste, qui est facilement surpassé. Le tableau 2.4 montre à quel point les premières années de la FCC sont des années fastes, alors que les montants amassés dépassent constamment l'objectif et, la plupart du temps, améliorent les performances précédentes. La FCC réussit d'ailleurs mieux que la plupart des fédérations nord-américaines, qui atteignent rarement leurs objectifs durant les dures années de la crise.

L'objectif donné par le père Fallon dans sa lettre initiale à Charlotte Whitton est donc rapidement réalisé: le financement de l'assistance chez les anglo-catholiques prend son envol. Tout n'est cependant pas aussi harmonieux dans la communauté et certains changements sont plus difficiles à accepter, notamment la dissolution de la CSSG, l'embauche de professionnels et la planification sociale. En ce qui concerne la CSSG, la dissolution n'a pas lieu : l'organisme continue à exister, toujours sous le leadership de Lily Barry. On ne connaît pas l'attitude des autres membres du bureau de direction face à l'entêtement de la secrétaire honoraire, que Charlotte Whitton veut mettre à la retraite (en 1930, Barry est âgée de 67 ans). Avant même la publication du rapport, Barry cherche des appuis à sa cause et, apparemment, trouve seulement le père William Hingston, qui est alors au Manitoba et écrit une lettre à Charlotte Whitton dans laquelle il indique que «the unfairness and ingratitude shown certain persons has wounded me deeply ». La travailleuse sociale s'empressera de lui répondre et de défendre ses recommandations, tout en rappelant avoir suggéré d'offrir à Lily Barry un poste honorifique qui soulignerait son engagement dans la communauté¹¹⁴. Finalement, la CSSG change son mandat et se tourne vers des activités qui font penser à l'École sociale populaire, surtout des conférences publiques sur des sujets variés : sociologie, spiritualité catholique, service social.

Dans son rapport, Whitton indique clairement l'importance de l'embauche de professionnels pour la réussite du projet. Certaines branches d'activités, comme l'assistance aux enfants, nécessitent même un leadership féminin. Deux obstacles de taille vont nuire à cette facette du

¹¹⁴ BAC, Fonds CCSD, Vol. 235-8, Lettre de William Hingston à Charlotte Whitton, 14 janvier 1931, lettre de Charlotte Whitton à William Hingston, 26 janvier 1931

Tableau 2.4

Campagnes de financement de la Federation of Catholic Charities, 1930-1935

Année	Objectif (\$)	Montant perçu (\$)	% de l'objectif réalisé	% du montant perçu par rapport à l'année précédente
1930	75 000 \$	104 336 \$	139 %	-
1931	143 000 \$	167 000 \$	117 %	160 %
1932	175 000 \$	185 144 \$	106 %	111 %
1933	169 500 \$	171 698 \$	101 %	93 %
1934	175 600 \$	181 091 \$	103 %	105 %
1935	172 900 \$	179 726 \$	104 %	99 %

Source: Federation of Catholic Charities Year Book 1931, p. 8-9; 1932, p. 10; 1933, p. 10; 1934, p. 11, 1935, p. 11. Les campagnes ont lieu en novembre, sauf la première qui a eu lieu en décembre 1930.

projet : le manque de professionnels catholiques anglophones et la mentalité des dirigeants de la FCC. Whitton passe plusieurs mois, dès la fin de l'été 1930, à chercher un homme pour le double poste de directeur de la FCC et secrétaire du CCC. Elle ratisse longuement, épuisant peu à peu toutes les ressources de son réseau qui couvre une bonne partie du nord-est et du Midwest américain, en plus du Canada. Rien n'y fait : il y a trop peu de travailleurs sociaux catholiques avec le niveau d'éducation et d'expérience recherché. Elle trouve finalement un candidat en Illinois qui accepte de déménager à Montréal : Kenneth Cook, un travailleur social canadien qui occupe alors un emploi au bureau central des scouts¹¹⁵. Elle éprouve moins de difficulté à combler le poste de directrice du CWB : elle convaine Mme Graham Watt Coughlin, catholique alors à l'emploi de la Financial Federation de Montréal, d'accepter l'emploi. Au début de 1931, la situation semble donc réglée : on s'attend même à ce que Cook et Coughlin complètent le travail commencé par Charlotte Whitton et terminent l'organisation de la FCC, du CWB et du CCC selon les critères prévus. Or, tous deux quittent leur poste dans des circonstances inconnues, moins de trois ans après leur embauche. Le CWB est ensuite dirigé par un membre du clergé jusqu'aux années soixante. Le CCC est

¹¹⁵ BAC, Fonds CCSD, vol. 235-8. Télégramme de Charlotte Whitton à Kenneth Cook, 22 février 1931.

carrément aboli : on prétexte un manque de moyens. La FCC, quant à elle, se trouve sous la direction d'un homme d'affaires dont la compagnie a fait faillite durant la crise et qui reste en poste jusqu'à la fin des années cinquante. Ces changements sont dictés par le contexte de la crise et le manque de moyens de la communauté anglo-catholique, mais suggèrent aussi que les dirigeants bénévoles de la FCC envisagent l'organisation de l'assistance de manière différente de ce que Charlotte Whitton suggère dans son rapport.

Ces changements n'affectent pas seulement la place des travailleurs sociaux professionnels dans l'organisation de l'assistance : toutes les œuvres, sauf l'orphelinat Saint-Patrick et la garderie Sainte-Anne, sont placées sous la supervision directe de la FCC. De cette manière, la fédération anglo-catholique devient le seul organisme canadien à regrouper à la même enseigne les tâches de financement, de planification et d'assistance – la planification, toutefois, n'existe que sur papier depuis l'abolition du CCC. Finalement, la suggestion de Whitton d'organiser l'assistance en incluant les paroisses ne s'est pas non plus concrétisée : les curés aident lors de la campagne annuelle de financement, mais ne participent pas autrement. Des témoignages ultérieurs donnent à penser qu'il y avait méfiance réciproque entre les dirigeants de la FCC et les membres du clergé, malgré les instructions de Mgr Gauthier, qui a rencontré Whitton à quelques reprises et lui a manifesté un soutien évident.

La table est donc mise, si on peut dire, pour la suite de l'histoire de la FCC : sa fondation a donné lieu à l'implantation de nouveaux services dont la communauté anglo-catholique a besoin. Rapidement toutefois, la FCC opère une centralisation complète des services d'assistance et écarte des postes de direction les travailleurs sociaux. Ces deux aspects seront d'une importance capitale dans l'histoire de l'organisme, jusqu'aux années soixante.

Conclusion

La Première Guerre mondiale et les crises de chômage qui l'ont précédée et accompagnée ont certainement contribué aux changements des méthodes et pratiques d'assistance à Montréal. Chez les catholiques, les changements se sont d'abord manifestés sous la forme d'un engorgement du système institutionnel et une expansion rapide de la Société de Saint-Vincent

de Paul. Dans un contexte d'après-guerre où les conditions économiques sont variables, le nombre d'agences sociales augmente sans cesse, surtout à partir de la fin des années 1920. Le chômage devient progressivement une réalité distincte de la pauvreté ou de l'indigence. À Montréal, comme ailleurs, l'idée de coordination de l'assistance est de plus en plus répandue et appliquée, avec en son centre une fédération financière. L'idée de payer des employés professionnels pour pratiquer l'assistance à cette échelle fait aussi son chemin dans les mentalités. Dans ce contexte, la crise des années trente peut être vue comme le catalyseur final chez les catholiques de Montréal, tant francophones qu'anglophones, mais un regard sur les développements précédents donne une idée plus précise de l'évolution du milieu. Dans le cas des francophones, la conjonction de la crise, des échecs de la FOSS et des succès des autres communautés de la ville mène un groupe d'hommes d'affaires à s'imposer et à prendre la situation en main. Chez les anglophones, aux prises avec un réseau d'assistance qui ne répond pas aux besoins de la population, on décide plutôt de faire appel à de l'aide extérieure pour apprendre comment fonctionne cette nouvelle manière d'organiser l'assistance. Dans les deux cas, les fondateurs ne mentionnent pas le contexte économique immédiat lors de la création des organismes, bien que la réalité de la crise les rattrape rapidement une fois les fédérations mises sur pied.

Les défis de l'assistance ne sont pas tous résolus avec l'implantation des fédérations, comme ce chapitre le suggère déjà. Les relations entre laïcs et clergé, entre professionnels et bénévoles, entre les agences privées et l'État, entre des pratiques séculaires et de nouvelles structures bureaucratiques : voilà autant de champs de changement qui affectent l'histoire subséquente des fédérations catholiques montréalaises et qui constituent autant de moyens d'explorer un domaine d'activité bourdonnant.

CHAPITRE III

EFFICACITÉ, RATIONALITÉ, TRANSPARENCE : LA BUREAUCRATIE AU SERVICE DE LA CHARITÉ

Le chapitre précédent propose un état des lieux de l'assistance catholique non institutionnelle à Montréal durant l'entre-deux-guerres. Nous y avons constaté que les deux projets de fédération financière s'inscrivent dans une lignée d'initiatives nouvelles dans le domaine de l'assistance qui visent à mieux l'organiser, la coordonner et la financer. L'importance des crises économiques qui ont parsemé les années 1910 et 1920, de même que le nouveau regard porté sur la figure du chômeur, expliquent une partie de l'évolution de l'assistance durant ces années. La grande dépression des années trente est un facteur d'accélération, particulièrement chez les francophones, alors que le nombre de chômeurs croît sans cesse et que des mesures d'urgence sont mises en place, exigeant une collaboration nouvelle des gouvernements et des réseaux d'assistance privée. Toutefois, peu nombreux sont les observateurs qui, avant 1933, eroient que la dépression est là pour durer.

Les dirigeants des fédérations voient plus loin que la crise économique et, tout en gérant ses effets, ils cherchent à mettre en place des structures et des mécanismes permanents qui obéissent à leur conception de l'assistance. Le concept de bureaucratie permet de comprendre le passage d'une organisation basée essentiellement sur l'effort individuel ou de quelques organismes dispersés à une organisation complexe et planifiée, répondant à un désir d'efficacité, de rationalité, de gestion moderne et transparente de l'assistance. L'adoption des

¹ James Struthers. 'No Fault of Their Own'. Unemployment and the Canadian Welfare State 1914-1941. Toronto. University of Toronto Press. 1983. p. 54-5.

principes bureaucratiques ne se reflète pas seulement dans l'organisation théorique ou structurelle, elle est aussi perceptible dans l'arrivée de nouveaux acteurs dans le domaine de l'assistance, soit les hommes d'affaires et, plus tard, les comptables et les travailleurs sociaux. La bureaucratie, enfin, est perpétuée par des pratiques courantes, quotidiennes qui, mieux que des organigrammes, permettent de voir les ramifications de ce mode d'organisation à l'œuvre.

Dans un premier temps, ce chapitre explore l'implantation de la bureaucratie dans l'organisation interne de deux fédérations financières catholiques de Montréal. Postulant que les hommes d'affaires cherchent à implanter le modèle bureaucratique d'entreprise, nous analysons les structures et relations d'autorité mises en place pour remplir ces objectifs. Dans un deuxième temps, nous nous penchons sur la bureaucratie mise en œuvre dans le cadre des campagnes de financement, à la fois dans leur organisation et dans leur présentation au public. Finalement, les relations entre les fédérations et leurs membres sont explorées, à travers les processus de sélection des agences et à travers deux études de cas qui montrent certaines des limites de la bureaucratisation de l'assistance, lorsque des agences résistent à l'autorité de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF) et de la Federation of Catholic Charities.

3.1 L'organisation interne des fédérations

La FCC tout comme la FOCCF sont des initiatives laïques encouragées par le haut clergé montréalais. Leurs dirigeants sont décrits, dans l'historiographie, comme des hommes d'affaires qui appliquent les méthodes éprouvées en entreprise pour amasser et administrer les fonds nécessaires au fonctionnement des agences sociales montréalaises². Qui sont-ils

² Sur la FOCCF, voir Serge Mongeau, Évolution de l'assistance au Québec. Une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec des origines à nos jours. Montréal. Le Jour, 1967, 123 p.; Denyse Baillargeon. Un Québec en mal d'enfants. Montréal. Éditions du Remuc-Ménage. 2004, 373 p., Lucia Ferretti. « Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 ». Études d'histoire religieuse. 66 (2000), p. 69-88; Lucia Bonnier, « L'entraide au quotidien l'exemple de la paroisse Ste-Brigide. Montréal, 1930-1945 », Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996, 158 f., Hervé Anctil. La santé et l'assistance publique au Québec 1886-1986. Québec. Ministère de la santé et des services sociaux. 1986, 127 p.: Gonzalve Poulin, L'assistance sociale dans la province de Québec. Québec. Commission royale d'enquête sur les problèmes

exactement, et dans quelle mesure collaborent-ils avec leurs prédécesseurs, médecins, bourgeoises bénévoles et membres du clergé? Comment s'y prennent-ils pour mettre en place de nouvelles organisations et assurer leur pérennité? Pour répondre à ces questions, nous traiterons successivement des francophones puis des anglophones.

3.1.1 La Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises

Pendant un bref moment, les membres du comité organisateur de la FOCCF, formé en novembre 1932, considèrent la création d'un conseil d'administration de 48 membres, dont le tiers serait composé de membres du clergé nommés par l'archevêque, mais rapidement, ils décident qu'un conseil de 25 membres serait plus efficace. Le 26 janvier 1933, un premier conseil d'administration est ainsi nommé, dont douze membres font aussi partie du comité d'organisation (Appendice IV). Seulement deux membres du clergé font partie de ce premier conseil d'administration : Albert Valois et Ernest Savignac. Ce dernier, sulpicien, a été le dernier président de la FOSS³. S'y joignent quatre femmes laïques, toutes des épouses d'hommes influents et déjà impliquées dans des œuvres, soit Thérèse Casgrain, Hortense Montpetit, Marguerite Panet et Antonia David. Les 19 membres restants constituent un échantillon du monde canadien-français des affaires et des finances, aux affinités professionnelles, politiques et sociales indéniables⁴. Si l'on tient seulement compte de leur occupation principale, à l'exception des honneurs politiques (cinq sont sénateurs), onze hommes représentent le milieu des affaires, surtout le secteur financier et bancaire. Beaudry Leman, Thomas Taggart Smyth et Charles Moncel sont gestionnaires, tandis que Donat Raymond, Joseph-Marcellin Wilson, Joseph Ernest Savard et Raoul Dandurand président des institutions bancaires et financières qu'ils ont, dans certains cas, fondées. La Banque

constitutionnels, 1955, 201 p. Notons que depuis la parution du livre de Serge Mongeau, dans lequel il affirme que la FOCCF a dû attendre quelques années avant d'avoir le soutien du elergé - et ainsi rencontrer le succès lors des campagnes - l'idée qu'il y a eu des dissensions entre les dirigeants de la Fédération et le clergé a été retenue. Or, notre analyse montre que Mgr Gauthier a accordé son support plein et entier à l'entreprise, et qu'il a ensuite incité les curés des paroisses à participer aux campagnes. La première campagne de financement est d'ailleurs un succès . les premiers échees surviennent lors de l'adhésion de la SSVP, qui amène la Fédération à doubler l'objectif de sa campagne. (Mongeau, 1967, p. 50)

³ Archives de Centraide du Grand Montréal (ci-après AC). Fonds FOCCF. Boîte 69. chemise 817, Premier cahier de procès verbaux de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-française (FOCCF). 1932-1940. Réunion du 26 janvier 1933 (Comité général d'organisation).

⁴ Les informations qui suivent sont tirées du *Lovell's* de Montréal, édition 1932-1933.

Canadienne Nationale et la *Montreal City & District Savings Bank* sont particulièrement bien représentées à la Fédération des Œuvres, regroupant cinq membres du conseil⁵. Les entrepreneurs des domaines du commerce et de l'industrie ne sont pas en reste : J.-O. Labrecque a sa propre entreprise de vente de bois de chauffage et charbon, tandis qu'A. Raymond a une usine de transformation d'aliments. Victor Doré, même s'il est président et directeur-général de la Commission des Écoles catholiques de Montréal (CECM), a le titre de comptable agréé. Georges-A. Savoy, enfin, a laissé peu de traces au delà du fait qu'il était un homme d'affaires, futur créateur de la fondation Dieppe. Il a aussi fait partie de la Commission des assurances sociales de Québec (Commission Montpetit), alors qu'il était président de l'Association des manufacturiers du Québec⁶.

Certains des hommes déjà cités ont aussi une formation en droit, par exemple, Raoul Dandurand, mais n'en font pas leur occupation principale. Il en va autrement pour cinq de leurs collègues, qui ont leur propre bureau : Charlemagne Rodier, Ernest Tétreau, Joseph-Hormisdas Rainville, Charles-Philippe Beaubien et Joseph-Alfred Julien. Les autres hommes du conseil d'administration ont des occupations diverses, militaire (colonel F.-M. Gaudet), inspecteur en chef du CPR (Édouard-de-Bellefeuille Panet) et un médecin attaché à la Fédération d'hygiène infantile (L.L. Lamoureux)⁷.

On remarque aussi une certaine concentration géographique des membres du conseil d'administration. Certains se voisinent sur la Côte Sainte-Catherine, dans Outremont, ou sur l'avenue Ontario, dans l'est de la ville, dans l'ancienne banlieue de Maisonneuve. D'autres sont regroupés dans les environs du centre-ville et de Westmount. Certains hommes, enfin, se côtoient probablement au travail, sur la rue Saint-Jacques ou la rue Notre-Dame. Bref, tant par leurs occupations que par leurs lieux de résidence et de travail, les membres du premier

⁵ Dandurand, Smythe et Moncel dans le cas de la *Montreal City & District Savings Bank*: Wilson et Leman dans le cas de la Banque Canadienne Nationale. Aujourd'hui, ces banques sont connues sous les noms de Banque Laurentienne et de Banque Nationale.

⁶ Édouard Montpetit (Commission des assurances sociales de Québec). Commission des assurances sociales de Québec Premier et Deuxième Rapports, Québec. Éditeur officiel du Québec. 1933.

⁷ Baillargeon. Un Quéhec en mal d'enfants. p. 82, p. 310 n63.

conseil d'administration de la Fédération des Œuvres trahissent leur appartenance à la bourgeoisie canadienne-française, plus particulièrement, la bourgeoisie d'affaires⁸.

Une analyse sommaire de la composition du conseil d'administration en 1942, 1952 et 1966 montre une continuité à cet égard, alors que comptables, avocats, hommes d'affaires et ingénieurs se succèdent, accompagnés d'une ou deux femmes et du représentant de l'archevêché. Ainsi, en 1966, le conseil d'administration de la Fédération compte les présidents d'Alliance Mutuelle Vie, de la Société Co-opérative de Frais, de Ciments St-Laurent, d'Omer DeSerres Ltée, de la CECM, et d'autres propriétaires, dirigeants et gestionnaires d'entreprises⁹. Si le nombre total de membres varie durant l'existence de la Fédération (jusqu'à 72 en 1952, avant de revenir à 40 en 1966¹⁰), celui de femmes ne varie pas. La création de la FOCCF marque ainsi la masculinisation et la laïcisation de l'assistance, les femmes et les membres du clergé étant beaucoup moins présents et influents au sein de la nouvelle « tête » du réseau d'assistance canadien-français.

Le conseil d'administration est la plus haute instance à la Fédération des Œuvres, à laquelle les membres siègent pour une durée de trois ans. La nomination des membres ne fait pas l'objet d'une élection, mais un comité de nominations s'occupe, avant chaque assemblée annuelle, de soumettre une liste de candidats correspondant au nombre de sièges disponibles. Les procès-verbaux des années trente, quarante et cinquante ne font pas état d'élections formelles des présidents et vice-présidents, qui sont élus ou plutôt nommés par cooptation¹¹.

Finalement, si une minorité de membres du conseil d'administration de la FOCCF s'engagent pour plus d'un mandat¹² ou encorc, font partie successivement de plusieurs comités, on note

⁸ Voir les détails biographiques à l'Appendice IV

⁹ AC, Fonds FOCCF, boîte 68, chemise 542, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport annuel 1965-1966*; Annuaire *Lovell's*, 1966.

¹⁰ Rapport annuel de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, 1952, 1965-66.

¹¹ AC. Fonds FOCCF, Boîte 69, Chemises 817 et 818.

¹² Les présidents du conseil d'administration et des campagnes sont membres à vie du conseil d'administration, mais on peut présumer qu'avec le passage du temps, cette position devient un honneur plus qu'un vrai travail pour ces hommes.

l'apport constant de nouvelles personnes, ce qui préserve, en principe, un certain équilibre de points de vue et assure le renouvellement du personnel.

Le conseil d'administration se réunit peu souvent : trois ou quatre fois par année durant les années pour lesquelles nous avons les procès-verbaux (1932-1944), dont deux réunions qui sont tenues juste avant et juste après l'assemblée annuelle 13. Le taux d'absentéisme y est assez élevé, avoisinant souvent les 50 %. La tâche est plus lourde pour les administrateurs qui s'engagent dans un des comités qui se rapportent au conseil d'administration : comité exécutif et comité des finances et budgets. Les membres de ces comités sont choisis par ceux du conseil d'administration. Certains font déjà partie du conseil d'administration, d'autres sont choisis à l'extérieur, ce qui confirme la volonté d'avoir du sang neuf régulièrement.

Les décisions administratives, financières et de ressources humaines sont discutées et adoptées au sein du comité exécutif avant d'être référées au conseil d'administration quand la situation le demande. Ce comité compte de neuf à douze membres 14, qui font aussi partie du conseil d'administration. Ici aussi, les femmes sont rapidement mises de côté. Si elles jouent un rôle non négligeable durant les premières années de la Fédération, établissant des rapports avec les œuvres et donnant de leur temps sans compter 15, elles glissent progressivement hors des instances de direction et des discours publics des dirigeants de la Fédération, tout comme le clergé d'ailleurs. Ce lien entre l'adoption de structures bureaucratiques et la mise à l'écart des bénévoles ne répondant pas au profil de « l'homme de l'organisation », pour emprunter l'expression connue de W. Whyte, donne à penser que la bureaucratisation est aussi un phénomène genré dont sont exclus les femmes et les membres du clergé qui se trouvent ainsi « féminisés ».

¹³ AC, Fonds FOCCF, Boîte 69, Chemises 817 et 818.

¹⁴ Rapport annuel de la Fédération, 1942 et 1952, p. 4. Le comité exécutif est, par la suite, réduit à huit membres (AC, Fonds FOCCF, boîte 68, chemise 542, Rapport annuel 1965-1966, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, p. 3). Cette tendance à la réduction des effectifs dans les structures administratives de la Fédération se remarque aussi, au même moment, au sein du Conseil d'administration. La fusion de 1968 y est certainement pour beaucoup, alors que la Fédération se trouve soudainement sans campagne de financement à organiser.

¹⁵ AC, Fonds FOCCF. Boîte 69. Chemise 817, réunions du comité des budgets.

Quant au comité des finances et budgets, il cumule de nombreuses responsabilités durant les premières années de la Fédération. On y reçoit les demandes d'admission, les évalue, décide des admissions et des rejets, demande des bilans et des prévisions budgétaires, les révise, les corrige, et fixe l'objectif de la campagne de financement annuelle. De plus, c'est le comité des finances et des budgets qui formule la plupart des lignes directrices et des politiques qui forment la base du fonctionnement de la Fédération des Œuyres, au fur et à mesure que certaines situations se présentent. Il ne s'agit cependant pas d'une instance décisionnelle. Son président soumet les recommandations du comité au comité exécutif, qui prend unc décision et la fait entériner par le conseil d'administration. Dans tous les cas documentés, le rapport du comité des budgets est accepté tel que soumis, mais ce processus ouvre quand même la porte à une vérification du travail du comité des budgets par des instances supérieures.

En bref, les organes supérieurs de la FOCCF reflètent rapidement le modèle bureaucratique d'affaires au niveau de leur composition. Il s'agit essentiellement d'hommes professionnels ayant un statut respectable au sein de la communauté canadienne-française et représentant les diverses branches de l'activité économique et politique, en particulier, les milicux bancaire et de la haute finance. Les femmes et le clergé, sans être totalement écartés, ne sont plus en position de contrôle sur le milieu de l'assistance montréalais, du moins en ce qui concerne son financement. Leur présence semble être un rappel du domaine d'activité touché par la FOCCF, encore fortement animé par des femmes et des membres du clergé durant ces décennies et distinct des autres entreprises auxquelles les dirigeants bénévoles sont associés : banques, industries, commerces. Les acteurs et la structure adoptée sont, dans le domaine de l'assistance catholique privée, nouveaux à Montréal. En effet, si la SSVP regroupe des hommes d'un certain statut social, surtout au conseil central, et que l'organisation est dotée d'une structure lâchement hiérarchique, il y a des différences importantes entre les organes supérieurs de la SSVP et de la FOCCF. Ainsi, l'autorité qu'exerce le conseil central sur les conseils particuliers et sur les conférences semble, au mieux, chancelante. Les liens entre les différents éléments du réseau de la Saint-Vincent de Paul sont basés sur une communauté d'esprit et de foi. Elle est fondée sur les règles écrites par Frédéric Ozanam au siècle précédent, mais le non-respect de ces règles entraîne généralement des critiques voilées de la

part du conseil central plutôt que des sanctions. Enfin, si le conseil central distribue quelques fonds aux conférences, cela se fait au besoin, sans budget annuel, selon les fonds disponibles¹⁶.

Pour appuyer le travail de ces bénévoles, des employés sont embauchés rapidement. Le premier directeur général, Hugues Lemoyne de Martigny, est un militaire qui est, depuis au moins 1923, courtier en bourse, gérant d'une firme de courtage, Geoffrion & Cie, qui semble faire faillite entre 1932 et 1933¹⁷. Son embauche confirme le virage que les hommes d'affaires bénévoles souhaitent faire prendre à l'assistance. Il participe au démarrage de l'entreprise et supervise les débuts du Conseil des Œuvres (1934) jusqu'à l'embauche de Lucien Desmarais, en 1938. Il est rappelé par l'armée en 1940 et est remplacé par Albert Doyon, qui reste en poste jusqu'en 1960 et au sujet duquel nous n'avons pas trouvé d'information biographique au delà de sa carrière à la Fédération. Lui succède Roland Richer (1960-1963), un employé de la Fédération depuis au moins 1934, qui a commencé au poste de secrétaire avant d'être nommé comptable à partir de 1940¹⁸. De 1964 à 1974, le directeur général de la Fédération est un travailleur social. Nous ne connaissons pas les raisons précises derrière ce changement d'orientation au cours des années soixante, mais il est probablement lié au fait que les travailleurs sociaux acquièrent une expertise de gestionnaires durant cette période¹⁹. Mentionnons que la dernière directrice générale est une femme, Yvonne R. Raymond, nommée en 1971²⁰.

¹⁶ Au sujet de la Société de Saint-Vincent de Paul, voir le chapitre 2 et la figure 2.1, de même qu'Éric Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal : reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1848-1933) », thèse de doctorat (Histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005. 318 f.

¹⁷ Cette hypothèse est basée sur la disparition de la firme des pages de l'annuaire *Lovell's*, à partir de l'édition de 1932-1933. Les informations sur Hugues Lemoyne de Martigny sont tirées des éditions de 1922-1923 à 1934-1935.

¹⁸ Lovell's, éditions de 1934-1935 à 1939-1940.

¹⁹ Voir Lionel-Henri Groulx, Le travail social analyse et évolution, débats et enjeux, Laval: Agence d'ARC. 1993.

²⁰ AC. Fonds FOCCF, boîte 53, chemise 621, réunion du conseil d'administration du Conseil des Œuvres de Motnréal, 3 février 1965; *Ensemble!*, juillet 1971; AC, Fonds FOCCF, boîte 73, chemise 811, réunion du conseil d'administration, juillet 1973. Nous ne connaissons pas le nombre exact des salariés de la FOCCF pour la période étudiée.

Le directeur général assiste à toutes les réunions des divers comités et du conseil d'administration, à titre de secrétaire, et rédige le rapport annuel. Il est une source précieuse d'informations pour les dirigeants bénévoles, étant en lien constant avec les agences sociales et connaissant les finances. Il est appuyé dans son travail par un nombre grandissant d'employés, qui prennent en charge, entre autres, la comptabilité de la Fédération et les relations avec les œuvres. À partir du milieu des années quarante, les sources disponibles suggèrent que le directeur général dispose d'une assez grande autonomie dans la gestion de la Fédération. En effet, les procès-verbaux montrent que le comité exécutif et le conseil d'administration ont tendance à approuver les décisions qui leur sont soumises par le directeur général, sauf en de rares cas²¹.

Les dirigeants de la Fédération des Œuvres mettent donc en place une structure qui ressemble à une entreprise moderne, mais cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il y a une première phase où les bénévoles abattent une importante somme de travail, alors que le nombre de membres augmente d'année en année et que deux agences sont créées par la Fédération, le Conseil des Œuvres de Montréal (COM, 1934) et le Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF, 1938). Dans une deuxième phase, de 1938 à 1942 environ, des changements administratifs ont lieu, sous l'impulsion, principalement, de Paul-A. Béique, ingénieur civil. Membre du comité des budgets et du comité de la campagne en 1937, il est nommé au conseil d'administration en 1938 et préside le comité des budgets entre 1939 et 1941²². Ce comité est une instance stratégique au sein de la FOCCF, surtout après sa première année d'existence, où l'urgence de fonder la Fédération et d'asseoir sa légitimité prime sur

²¹ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 818.

²² AC, Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 817. Sixième assemblée générale annuelle 1938, s.d. (mais octobre 1938); boîte 74, chemise 1143, Finances et budgets, réunion du 11 janvier 1937; Réunion du comité de campagne, 26 février 1937. Fils de Caroline Dessaulles et de Félix-Liguori Béique, Paul-A. Béique est ingénieur de formation, tout comme Beaudry Leman, l'époux de sa sœur qui occupe aussi des postes importants à la FOCCF entre les années 1936 et 1940. P-A. Béique est président du Comité des budgets entre 1939 et 1941. (AC, Fonds FOCCF, F03, boîte 66, chemise 820, procès-verbaux du comité des budgets, 1941-1948; boîte 69, chemise 818, procès verbaux du conseil d'administration, 1941-1944; Caroline Béique, *Quatre-vingts ans de souvenirs, Histoire d'une famille*. Montréal : Éditions Bernard Valiquette et les Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, 287 p.)

l'établissement de critères précis pour l'adhésion et le budget des œuvres²³. En lien continu avec les agences, ses membres se réunissent une fois par mois, plusieurs fois par semaine à certains moments de l'année. Selon le père Lucien Desmarais, qui dirige le COM jusqu'à 1942, Béique dirige *de facto* la Fédération durant son mandat à la présidence du comité des budgets, ce qui peut être attribuable à une certaine instabilité du personnel de la Fédération au début de la Deuxième Guerre mondiale. En 1940, les présidents du conseil d'administration et du comité exécutif démissionnent en cours de mandat pour des raisons de santé et Hugues Lemoyne de Martigny rejoint l'armée en janvier de la même année, ce qui laisse les principales instances de la Fédération sans dirigeant d'expérience²⁴. En attendant la nomination du successeur de de Martigny, Béique occupe bénévolement le poste de directeur général.

Jusqu'en 1937, les membres du comité des budgets s'occupent à la fois de la visite des œuvres et de l'administration, c'est-à-dire l'établissement d'un budget global pour l'ensemble de la Fédération à partir des décisions prises au sujet de chaque agence sociale. Cette année-là, il est décidé de scinder le comité en deux : une partie des membres visite les agences et l'autre partie s'occupe de l'administration. De manière peu surprenante, les femmes qui font alors partie du comité, de même que le chanoine Valois, sont assignées à la visite des œuvres, tâche qui demande plus de disponibilité et qui correspond au rôle traditionnel des dames de charité²⁵. Deux autres décisions changent le travail des bénévoles durant les années quarante : une nouvelle entente avec le Conseil des Œuvres de Montréal (COM), à partir de 1942, et la création du Service des Budgets, en 1946. Le fait de déléguer la plus grande partie du travail

²³AC, Fonds FOCCF, boîte 74, chemise 1143. « Comité des budgets, Première séance tenue au bureau du Conseil de la Banque d'Épargne, le samedi 17 décembre [1932] », où l'on invite des agences sociales à joindre la Fédération; « Comité des budgets, Troisième séance tenue dans le local de la Fédération, 922 Victoria Sq., le lundi 9 janvier [1933] », où l'on refuse d'admettre les Gouttes de lait paroissiales, et « Comité des budgets. Sixième séance tenue le vendredi 20 janvier [1933] », où on lui attribue un budget de 10 000\$, ayant apparemment décidé d'admettre cette « œuvre sociale de santé » dans la Fédération.

²⁴ Bibliothèque et Archives Canada (ci-après BAC), Fonds Canadian Council on Social Development (ci-après CCSD), MG28-I10, volume 234-24. Montréal: Conseil de développement social: Conseil des Œuvres, 1933-1945, Marie Hamel. « Memorandum to Miss Whitton re trip to Montreal on Monday. February the 10th, 1941 ». 10 février 1941. Hamel rapporte ainsi les propos du père Lucien Desmarais, qui est aussi directeur de l'École de service social. « In his opinion, since Mr. De Martigny's departure, he (P.-A. Béique) has been more or less the "dictator" of the Federation. He has a very strong political influence (according to Father Desmarais). »

²⁵ AC. Fonds FOCCF, Boîte 74. chemise 1143, Comité Budget 1932-1941, réunion du 14 décembre 1937.

d'évaluation des agences et d'administration des budgets à des salariés fait que les bénévoles se contentent de plus en plus d'entériner les décisions prises par des professionnels, jouant un rôle plus actif en cas de conflit ou de problème nouveau. Cette attitude est caractéristique d'une plus grande bureaucratisation, où les employés gestionnaires d'une entreprise prennent la grande majorité des décisions et où les propriétaires jouent un rôle de surveillance, plus ou moins distant selon les cas²⁶.

Le Conseil des Œuvres est mis sur pied par la FOCCF en 1934, sous le nom éphémère de Conseil catholique d'étude et d'action sociale. Au début, son action est très discrète et ses buts, mal définis. Par exemple, malgré sa mission de planification sociale, le COM distribue de l'aide matérielle jusqu'à la mise sur pied du BASF, en 1938. Hugues Lemoyne de Martigny cumule, jusqu'en 1940, les postes de directeur de la FOCCF et du COM. L'arrivée, à la tête du Conseil, de Lucien Desmarais, prêtre formé en travail social à l'Université Catholique de Washington²⁷, marque un premier tournant pour l'organisation, mais il faut attendre la nomination du dominicain André-Marie Guillemette, en 1942, pour voir le COM jouer un rôle plus important dans la communauté canadienne-française. Dès lors, les directeurs du COM assistent fréquemment aux réunions du comité des budgets de la Fédération, font des enquêtes pour son compte et font de plus en plus entendre leur voix lors des discussions sur l'orientation de l'assistance catholique en général et de la Fédération des Œuvres en particulier²⁸. Paul-A. Béique est le premier, en mai 1942, à demander une enquête au père Guillemette, au sujet de la municipalisation des Gouttes de Lait paroissiales²⁹. Ce type d'utilisation des services du Conseil des Œuvres est une reconnaissance implicite, par les bénévoles, des compétences différentes des gens qui travaillent plus intensivement avec

²⁶ C'est ce que Chandler appelle une *managerial enterprise*, une entreprise menée par ses gestionnaires. (Alfred D. Chandler, *The Visible Hand: The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge et Londres. The Belknap Press of Harvard University Press, 1977, p. 9-11)

²⁷ Groulx, Le travail social.

²⁸ AC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, Réunion du comité des budgets, 21 décembre 1942 (usage du Fichier central des œuvres de Montréal par les agences sociales); 12 octobre 1943 (rapport sur les œuvres à financer); 17 novembre 1943 (centralisation des refuges d'hommes); 12 avril 1944 (création d'un secrétariat permanent pour les colonies de vacances); 9 avril 1948.

²⁹ AC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets, 28 mai 1942. Au sujet des Gouttes de Lait et de leurs relations avec la FOCCF, voir Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants*, p. 222-225.

les œuvres, dans ce cas-ci, des travailleurs sociaux. À aucun moment, cependant, le Conseil des Œuvres n'est investi d'une quelconque autorité auprès des agences sociales : le comité des budgets utilise ses services pour obtenir des informations justes et prendre des décisions éclairées. Il ne faut pas oublier que le COM a un statut différent des autres agences, étant un organisme de planification sociale, en charge d'évaluer les besoins de la population canadienne-française et la qualité des services qui lui sont offerts par les agences sociales, mais il est quand même une agence distincte de la Fédération, évalué et financé par elle (figure 3.1).

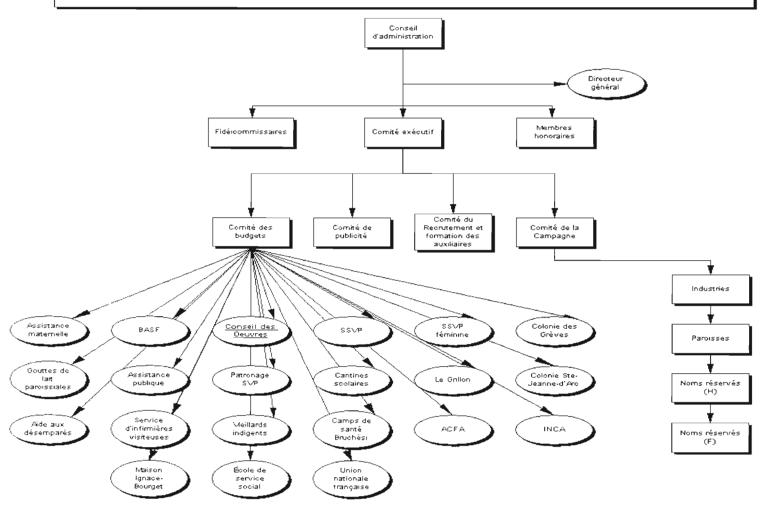
En 1946, une autre étape est franchie avec la création du Service des Budgets, confié à la direction d'un comptable. Encore une fois, les bénévoles reconnaissent la complexité grandissante des tâches liées à l'établissement et à l'administration des finances et budgets en confiant le travail à des professionnels. Eux-mêmes justifient cette nouvelle instance par la nécessité de bien gérer les sommes de plus en plus importantes que récolte la Fédération, pour être en mesure d'assurer au public donateur que les souscriptions sont bien dépensées.

Par la suite, les structures de base de la Fédération des Œuvres changent peu, mais deviennent plus élaborées et contribuent à alléger le travail des bénévoles, qui peinent à suivre le rythme de croissance des agences et des campagnes de financement³⁰. De plus en plus, les bénévoles s'occupent surtout d'entériner les décisions déjà prises par du personnel salarié, qui est plus compétent qu'eux pour déterminer ce qui est le mieux pour la Fédération et ses membres³¹. Il ne s'agit pas seulement de compétences théoriques, comme bien des membres du conseil d'administration ont la formation qui leur permettrait d'accomplir le travail, mais de connaissances acquises par l'expérience quotidienne des employés, alors que les bénévoles ont déjà un emploi qui les occupe ailleurs et n'ont que quelques heures par mois ou par semaine à consacrer à la FOCCF.

³⁰ Voir l'appendice VII pour les détails concernant les montants amassés durant les campagnes de financement.

³¹ Cette tendance est apparente dans les procès-verbaux qui nous sont parvenus, couvrant jusqu'à 1956. (AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemises 820 et 821, Boîte 69, Chemises 817 et 818)

Figure 3.1 Organigramme de la Fédération des Oeu∨res de charité canadiennes-françaises au début des années 1940



3.1.2 La Federation of Catholic Charities

Chez les anglophones, la situation initiale est différente. En effet, les membres du *Catholic Community Council*, organisme formé pour mettre en branle le projet de fédération financière, sont presque tous actifs dans le milieu de l'assistance. On compte neuf personnes dans ce conseil : quatre femmes, trois hommes laïcs et deux membres du clergé (Appendice V). Les quatre femmes sont engagées dans une œuvre ou plus. Des trois hommes, l'un est médecin; l'autre est avocat et député; le troisième, James E. Walsh, est un entrepreneur qui fait faillite vers 1933 et devient directeur de la FCC en 1936, pour rester en poste jusqu'en 1960³². D'après les données que nous avons pu cumuler sur ces hommes, aucun n'est actif dans le milieu de l'assistance avant la fondation de la FCC.

À l'exception d'un représentant de l'archevêché, à qui on ne confie aucune responsabilité importante, les membres du clergé et les femmes sont rapidement évincés de la FCC et sont confinés au rôle de fidéicommissaires, et encore, on ne compte que trois femmes et neuf clercs (sur 37 membres au total) durant les années trente. Le peu de place faite aux femmes est une caractéristique centrale de la FCC, jusqu'à la fin des années soixante. Le conseil d'administration est toujours constitué d'hommes, certains en politique, la plupart issus du milieu des affaires et du commerce. En l'absence d'un comité exécutif – il existe sur papier durant les premières années, mais on finit par l'éliminer car il ne se réunit jamais –, c'est sur le conseil d'administration, qui se réunit 13 ou 15 fois par année, que repose une grande part du travail. On suppose donc que le directeur de la FCC et le comité des budgets accomplissent la plus grande partie du travail.

Cette structure allégée (Figure 3.2) persiste jusqu'à la fin des années soixante. En l'absence des procès-verbaux des réunions, nous avons utilisé, pour analyser le fonctionnement de la FCC. des rapports annuels, un rapport d'enquête de 1961, quelques rapports de la

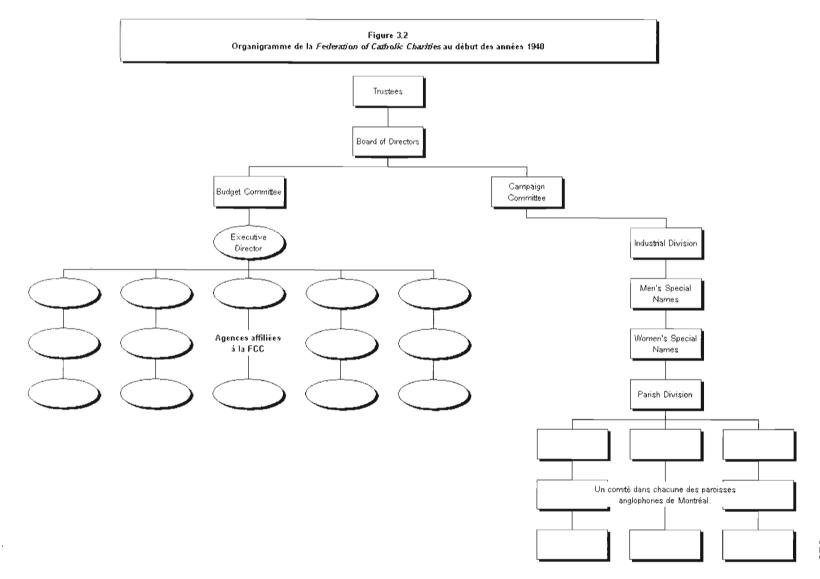
³² Catholic Community Council of Montreal, Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community. Montréal, s.n., 1930; William A. Δtherton, The Storied Province of Quebec Past and Present, Toronto, The Dominion Publishing Company, 1931; Gouvernement du Canada, Bibliothèque du Parlement, « Sénateurs et députés Renseignements historiques », http://www.parl.gc.ca.

représentante du Conseil canadien du bien-être social (CCBES)³³ qui visite, quelques fois par an, les agences sociales de Montréal et fait rapport à son retour à Ottawa, ainsi que les impressions et notes de travail d'un employé de la FCC de 1952 à 1954 et de 1966 à 1969, William Dyson.

Dyson est un Montréalais anglophone et catholique. Né en 1929, il obtient son diplôme en service social de l'Université de Montréal en 1952. Il y a suivi une formation bilingue, caractéristique de l'École de service social durant les années quarante et cinquante. Immédiatement après la fin de ses études, il est embauché par la FCC en tant qu'assistant du directeur James E. Walsh, alors malade. Plus spécifiquement, il est mis en charge des relations avec les œuvres et son travail l'amène à assister régulièrement aux réunions du conseil d'administration, du comité des budgets et, de manière plus ponctuelle, aux réunions des conseils d'administration des œuvres membres. Jeune homme professionnel, laïc, à la foi profonde, il accomplit son travail en prenant des notes quotidiennes sur ce qu'il fait de 1952 à 1954. Ces notes sont assez détaillées en ce qui concerne le travail administratif, le travail du conseil d'administration et les relations avec certains membres de la FCC. De tels documents offrent un regard de l'intérieur sur la FCC, ce qui est un avantage indéniable en l'absence des sources habituelles. Toutefois, ils offrent aussi le point de vue d'une seule personne, un employé professionnel en début de carrière, qui n'appartient pas à la même génération ni au même milieu social que ses employeurs. De plus, étant l'assistant d'un directeur absent, W.A. Dyson éprouve certaines difficultés à se faire accepter des dirigeants d'œuvres, qui résistent au changement de direction. Les écrits de Dyson sont donc empreints de son dynamisme et de son sens de l'initiative, contrariés par un milieu qui, à ses yeux, est trop conservateur³⁴.

³³ Il s'agit, pour toute la période, de Marie Hamel. Le CCBES (*Canadian Welfare Council* ou CWC en anglais) adoptera le nom de Conseil canadien de développement social (CCDS; *Canadian Council on Social Development* ou CCSD en anglais) en 1971. L'organisme d'Ottawa agit en quelque sorte comme conseil d'œuvres à l'échelle nationale, fournissant de la documentation, des conseils et un service d'enquête à ses membres, des fédérations financières et des conseils d'œuvres locaux.

³⁴ Ottawa. Bibliothèque et Archives Canada. Fonds William A. Dyson, MG31-E75. Certains détails biographiques sont disponibles sur le site Internet de Bibliothèque et Archives Canada www.collectionscanada.gc.ca.



Après quelques années à la FCC, William Dyson quitte son emploi à Montréal pour occuper un poste au CCBES, à Ottawa. Il y est toujours lorsque les dirigeants de la FCC demandent une nouvelle enquête en 1961, au sujet de l'administration et de l'organisation de la fédération anglo-catholique. Dyson est mandaté, avec un collègue, George Hart, et ils déposent un rapport détaillé à l'automne. Nous disposons des documents de travail (rapports d'entrevues avec les employés et les directeurs, correspondance entre les employés du CCBES) et du rapport final³⁵. Tous les aspects de la gestion interne y sont évalués : structure organisationnelle, processus de nomination, rôles individuels, relations de la FCC avec la communauté anglo-catholique de Montréal, activités de chacune des instances. De ton plus officiel et objectif que les notes personnelles prises par Dyson huit années plus tôt, le rapport les complète et permet de les mettre en perspective³⁶.

Penchons-nous donc sur l'organisation interne de la FCC, à la tête de laquelle se trouve le conseil d'administration. Il compte seize membres de 1939 à 1950, puis vingt en 1957³⁷. Ce sont, en général, des hommes d'affaires, propriétaires d'entreprises, ou membres éminents de certaines professions, surtout la médecine et le droit (Appendice V). Comme chez les francophones, on note une assez grande homogénéité socio-économique et géographique. À la fin des années soixante, il est admis que la majorité des membres du conseil d'administration habitent les banlieues chies de Westmount, Ville de Mont-Royal ou Notre-Dame-de-Grâce³⁸. En bref, ils représentent l'élite socio-économique des catholiques anglophones de Montréal, mais une élite plus modeste que la francophone, composée de commerçants, petits propriétaires, entrepreneurs en construction plutôt que de présidents de grandes entreprises. Une étude plus fine des membres quant à la durée de leur engagement

³⁵ BAC, Fonds CCSD, MG28-I10, volume 235, dossiers 235-I1, « Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey), 1958-1961, 235-12, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports), 1961; 235-13, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey Report), 1961.

²⁶ Par la suite. Dyson devient directeur général de la FCC (1966-1969), membre de la Commission sur la santé et le bien-être social (1966-1971), directeur du *Vanier Institute for the Family* et haut fonctionnaire au ministère des Affaires indiennes. (Notice descriptive du fonds conservé à BAC)

³⁷ À cause du manque de rapports annuels entre 1951 et 1956 inclusivement, nous ne pouvons préciser le moment auguel les dirigeants ont décidé de s'adjoindre quatre directeurs de plus.

³⁸ Montreal Star. 12 juin 1969. p. 3.

dans la FCC montre que plusieurs d'entre eux restent longtemps en poste. Ainsi, entre 1944 et 1950, trente hommes font partie, à un moment ou à un autre, du conseil d'administration. Parmi eux, on en trouve six qui étaient déjà là en 1935, et trois autres seront toujours là en 1957. Près du tiers des hommes recensés durant la deuxième moitié des années quarante sont engagés dans la FCC durant dix ans et plus. D'après les données disponibles, il est courant, malgré des mandats officiels de trois ans, qu'un directeur reste en poste six, neuf, voire douze ans. Le rapport d'enquête de 1961 souligne les problèmes que peut soulever un tel type d'organisation, entre autres pour l'introduction de gens et d'idées nouvelles dans l'organisation. Le rapport fait aussi état de l'âge avancé des membres du conseil d'administration en 1961, ce qui est peu surprenant compte tenu de la longévité de certains en poste³⁹. Des notes prises lors de l'enquête montrent d'ailleurs que, des vingt membres du conseil d'administration en 1961, treize en sont au moins à leur troisième mandat (65 %), et seulement quatre en sont à leur premier mandat (20 %). Six sont en poste depuis quinze ans ou plus⁴⁰.

Ceci étant dit, que fait le conseil d'administration? En l'absence d'un comité exécutif, c'est cette instance qui prend les décisions finales et la gestion quotidienne de la fédération est laissée au directeur général. Le conseil se réunit douze à quinze fois par année, une fréquence similaire à celle du conseil d'administration et du comité exécutif de la FOCCF⁴¹. De plus, si la somme de travail accompli par le conseil est appréciable, il est mené, au moins durant les années cinquante, par une minorité de membres qui cachent à leurs collègues certains détails administratifs, comme le fait que la FCC dispose d'une réserve financière accumulée au fil

¹⁹ BAC, Fonds CCSD, MG28-II0. volume 235, dossier 235-I3, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961. W.A. Dyson et G. E. Hart. *Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal*, Septembre 1961, p. 7-II.

⁴⁰ ANC, Fonds CCSD, MG28-I10, volume 235, dossier 235-I2, Montreal. Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports). 1961. Note manuscrite, s.d. Des membres du conseil de 1935, seulement deux sont toujours en poste en 1939 (dont le représentant de l'archevêque, non élu), ce qui atteste du renouvellement durant les années trente, contrairement à ce qui se passe par la suite. (*Year Book of the Federation of Catholic Charities*, 1935, 1939.)

⁴¹ Year Book of the Federation of Catholic Charities. 1939. 1944-1946. 1948-1950: Montréal. AC. Fonds FOCCF. F03. boîte 69, chemise 818. Conseil d'administration – FOCCF. 1941-1944.

des ans⁴². Au début des années cinquante, le leader incontesté du conseil est le juge Emmett McManamy⁴³, membre du conseil d'administration de 1941 à 1963, et président au début des années 1950⁴⁴. Durant l'absence de Walsh, il le remplace pratiquement dans la gestion quotidienne de la FCC, étant le principal contact des deux directeurs adjoints, William A. Dyson et Vincent Consiglio⁴⁵.

L'absence du directeur général de la FCC, durant la majeure partie du temps entre 1948 et 1960, est lourde de conséquences pour les employés de la fédération, notamment parce que J.E. Walsh ne se décide pas à démissionner ou à prendre sa retraite⁴⁶. Même de son lit de malade, il s'assure de n'être pas oublié et prend ombrage du fait que Dyson tend à consulter le juge McManamy pour les décisions importantes. Il rappelle périodiquement sa présence et son rôle officiel à son jeune adjoint, quitte à l'intimider au passage⁴⁷. Il découle de cette situation particulière une atmosphère d'incertitude quant aux responsabilités et pouvoirs des employés et à leur statut au sein de l'organisation. En effet, le conseil d'administration refusant de froisser le directeur général, ses adjoints ne sont jamais investis d'autorité exécutive. Cette absence d'autorité, voire de légitimité, engendre bien des problèmes pour Dyson, qui s'occupe des relations avec les œuvres, et Consiglio, qui administre la campagne annuelle et les finances de la FCC. Sans démarcation claire entre les employés salariés et les membres du conseil d'administration, les lignes de communication sont brouillées et les

⁴² BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75: BAC, Fonds CCSD. MG28-110, volume 235, dossicr 235-13, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey Report), 1961 et dossicr 235-12, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports), 1961.

⁴³ Il est juge à la cour du recorder de la ville de Montréal. *Lovell's*, 1952, p. 1456.

⁴⁴ BAC. Fonds CCSD, MG28-I10, volume 235. dossier 235-12. Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports), 1961.

⁴⁵ Vincent Consiglio, embauché en 1940 pour assister James E. Walsh dans l'administration de la campagne et de la distribution des fonds aux œuvres, remplira ce rôle jusqu'à un moment avancé des années soixante. (BΛC. Fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossier 235-12, Montreal. Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports), 1961.)

⁴⁶ En 1952, James E. Walsh est âgé de 78 ans.

⁴⁷ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 12-20. Daily Reports 3 of 3, 1953-1954, entrée du 4 janvier 1954, « (Walsh) Wants us to work together. "I could be a higger help to you, young fellow than B[oard]d, or I can make things tough for you" – Threat. »

dirigeants des agences sociales ne savent pas vers qui se tourner ou qui est en position de leur demander des comptes⁴⁸.

L'image générale qui émerge des notes quotidiennes de William A. Dyson en est ainsi une de confusion. Les tensions internes sont manifestes et, au bout du compte, beaucoup de temps est consacré à leur résolution, au détriment de l'efficacité de la gestion et des relations entre la FCC et ses membres. Une des causes majeures de cette confusion est l'absence du directeur général. Ancien industriel, membre du comité fondateur et employé de la fédération depuis 1936, James Walsh exerçait ses tâches avec autorité et compétence, pour autant qu'on puisse en juger à partir des rapports annuels et des quelques témoignages à son sujet. Lorsqu'il était en poste, on peut supposer que la gestion de la FCC se portait micux 49.

Le grand rôle joué par des membres du conseil d'administration dans la gestion de la Federation of Catholic Charities a surpris les enquêteurs du CCBES en 1961, car la très grande majorité des fédérations financières canadiennes étaient plutôt organisées comme la FOCCF, avec un conseil d'administration et un comité exécutif qui entérinaient les décisions des gestionnaires. L'organisation qui est adoptée par la FCC, dès que Charlotte Whitton a le dos tourné, si l'on peut dire, se rapproche du modèle de bureaucratie d'affaires que Chandler qualifie de capitalisme d'entreprise (entrepreneurial capitalism), une organisation dans laquelle les propriétaires d'une entreprise travaillent encore d'assez près à la gestion quotidienne. Ce type d'entreprise est caractérisé par une vision à court terme du développement de l'organisation et une gestion des ressources humaines pour le moins primitive, basée sur des choix personnels plus que sur des critères objectifs⁵⁰. Le choix de James Walsh, un entrepreneur en faillite et ancien membre du conseil d'administration, comme directeur général, inscrit les dirigeants bénévoles de la FCC dans ce modèle, tout comme les difficultés que William Dyson rencontre auprès de ses patrons et auprès des

⁴⁸ ANC. Fonds CCSD, MG28-110. volume 235, dossier 235-13. Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961. Dyson et Hart. *Confidential Survey Report*.

⁴⁹ ANC. Fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossier 235-12. Staff Survey Margaret Williams. Executive Director's Secretary, 25 juillet 1961.

⁵⁰ Chandler, The Visible Hand, p. 9; p. 413-414.

dirigeants des agences membres. Cette approche témoigne d'une conception de l'assistance qui se rapproche de la charité traditionnelle, personnalisée et dépendant des besoins et des ressources immédiatement à la disposition des donateurs. L'attitude des membres du conseil d'administration, et ce jusqu'à la toute fin des années soixante, démontre qu'à leurs yeux, ils ont toutes les compétences nécessaires pour administrer les fonds qu'on leur remet. Pour eux, la répartition des subventions et l'établissement des budgets de chaque agence ne sont pas des tâches compliquées : il suffit d'avoir assez de fonds. Cette impression est renforcée par le fait que, selon les sources disponibles, les dirigeants bénévoles de la FCC ne s'impliquent pas dans les pratiques d'assistance, même lorsque le jeune Dyson, au début des années cinquante, soulève des problèmes à cet égard – leur rôle serait limité à la collecte de fonds et à leur distribution⁵¹. On assiste donc, chez les anglophones, à une bureaucratisation particlle de l'assistance, qui touche seulement ses aspects financiers et qui dénote d'une conception traditionnelle de ce domaine d'intervention sociale.

Les deux fédérations sont donc similaires en ce qui concerne la composition de leurs instances de haute direction : elles sont menées par des hommes d'affaires, membres de l'élite de chacune des communautés. Elles suivent des parcours divergents à partir du moment où la FCC, en plus de simplifier son organisation en n'ayant pas de comité exécutif, est dirigée par un groupe d'hommes qui reste en poste pendant de nombreuses années. En conséquence, l'instance (le conseil d'administration) devient hautement personnalisée, ce qui amène les représentants du CCBES, en 1961, à noter que la fédération est dirigée par une « clique » ⁵². À la FOCCF, l'adoption d'une attitude plus proche des modèles théoriques de la bureaucratie fait que l'instance n'est pas écrasée ou supplantée par ses membres. On ne saurait dire qu'il n'y a pas de personnalités fortes au sein de la Fédération des Œuvres, mais leurs idées doivent toujours passer à travers leurs collègues, qui ont à l'esprit le respect de la charte de l'organisme ⁵³. Les deux groupes de dirigeants réservent toutefois un traitement

⁵¹ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31 E75, volume 12, dossiers 12-18 à 12-20, « Daily Reports », 1952-1954.

⁵² BAC, Fonds CCSD. MG28-110, volume 235, dossier 235-13, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961. Dyson et Hart, *Confidential Survey Report*.

⁵³ Par exemple, lors des réunions du comité des budgets, chaque nouveau membre est accueilli en se faisant expliquer les buts et le rôle de l'instance et le président rappelle sans faillir que les membres se doivent de servir le comité et la Fédération. À au moins une occasion, le président du comité met en garde ses collègues contre la

similaire aux leaders de l'assistance qui les ont précédés, en mettant de côté les femmes et les membres du clergé, du moins au sein des fédérations financières. Comme nous aurons l'occasion de le constater, ces deux groupes continuent à être actifs dans les agences comme telles. Il reste que les hommes qui décident de s'engager dans l'assistance à partir des années trente le font en transposant des pratiques du milieu d'affaires qu'ils connaissent dans le domaine de la charité. Dans le cas des francophones, on assiste à une bureaucratisation plus poussée, où les dirigeants bénévoles se reposent de manière croissante sur l'expertise d'employés gestionnaires, tandis que leurs collègues anglophones continuent à s'impliquer de près dans l'administration de la FCC, au point où une certaine confusion des rôles finit par être perceptible lorsqu'un homme central à l'organisation, James Walsh, quitte la scène.

3.2 Misc en œuvre et misc en scène de la bureaucratie : les campagnes de financement

Le but premier des fédérations financières est d'amasser des fonds lors d'une campagne de financement annuelle et de les distribuer équitablement entre les agences qui en font partie. C'est dans ce domaine que les premières remarques sur la rationalisation apparaissent, comme il s'agit de limiter le nombre d'occasions, dans une année, où le public est sollicité par les nombreuses œuvres de charité de la ville. Un survol des quotidiens de Montréal durant les années vingt suffit pour comprendre l'agacement d'une partie de la population : soirées bénéfices, quêtes dans les églises, *tag days*, kermesses et parties de cartes se succèdent tout au long de l'année, particulièrement chez les francophones⁵⁴. L'objectif de rationalisation du financement est aussi une justification de la prise en charge du domaine par les hommes d'affaires, qui espèrent appliquer les méthodes du commerce et de l'industrie aux levées de fonds caritatives. Dans cette section, nous procédons à une analyse des méthodes et de

tentation de « personnaliser » leur passage au comité : il souligne l'importance d'assurer la continuité du comité, peu importe quels individus y siègent. (AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 821)

⁵⁴ La Presse. 25 octobre 1921, p. 7. « Kermesse de charité »: The Montreal Daily Star, 11 octobre 1921, p. 9. « Arrangements Made for Tag Day on Oct. 13 »: The Montreal Daily Star, 30 septembre 1922, p. 6. « Catholic Social Service Tag Day »; La Presse, 23 septembre 1922. « De nombreuses plaintes parviennent à la police contre les jeux de hasard qui font fureur partout aux fêtes de charité »: La Presse. 30 mai 1924, « Une belle œuvre sociale ». Voir aussi les pages féminines des quotidiens montréalais, où ce genre d'activité sociale est souvent annoncé.

l'évolution du succès des campagnes de financement de la FOCCF et de la FCC, en portant une attention particulière à l'utilisation des outils bureaucratiques, notamment, la communication⁵⁵.

3.2.1 Une organisation éprouvée

Les fédérations financières catholiques ne réinventent pas la roue lorsqu'elles organisent des campagnes de financement. Localement, elles peuvent suivre l'exemple des fédérations anglo-protestante et juive, en place depuis 1917, en plus d'être en contact avec le *Canadian Council on Child and Family Welfare* 56, qui produit des outils pour aider les fédérations financières à démarrer leurs activités. À quelques nuances près, la FCC et la FOCCF procèdent de la même manière.

Tout commence avec la nomination d'un comité de campagne, environ onze mois avant l'événement. La Fédération des Œuvres tient la sienne entre février et avril, vers la fin du carême, tandis que la *Federation of Catholic Charities* la fait entre septembre et novembre, selon les années. Les campagnes de la FCC, de la *Financial Federation* et de la *Federation of Jewish Philanthropies* ont habituellement lieu en succession rapide. Les campagnes durent une dizaine de jours : elles sont lancées un vendredi et le résultat final est connu un lundi ou un mardi. En de rares occasions, elles sont prolongées pour tenter d'atteindre l'objectif, par exemple, en 1961 pour la FCC⁵⁷.

Le président du comité de la campagne est un homme, qui ne fait pas toujours partic des instances des fédérations. Il s'agit habituellement d'un notable, pas nécessairement connu du grand public mais qui peut être présenté, dans les médias, comme un homme compétent, qui dispose du leadership et du talent nécessaires pour mener une telle entreprise. Par exemple, le président de la campagne de la FOCCF en 1964 est Hervé Belzile, comptable qui enseigne à l'École des Hautes études commerciales et est président directeur-général d'*Insurance*

56 Nom du Canadian Welfare Council entre 1931 et 1935 voir l'Appendice I pour les noms successifs de l'organisme.

⁵⁵ Chandler, The Visible Hand.

⁵⁷ The Montreal Star. 31 octobre 1961, p. 3.

Mutual Life⁵⁸. Obtenir la collaboration d'hommes compétents est nécessaire car les campagnes ont une grande envergure, mobilisant un nombre imposant de bénévoles et de donateurs. Elles sont organisées selon les types de donateurs visés. Ainsi, il y a des sections pour les paroisses, pour les industries, pour les « noms réservés » (hommes et femmes). Chacune de ces sections est dirigée par un comité, en charge de superviser le travail des autres bénévoles. Le nombre de bénévoles impliqués est tout simplement phénoménal. La plupart des curés y participent, ne serait-ce que du haut de la chaire, pour inciter leurs paroissiens à donner à leur fédération. Les écoles de la ville sont mises à contribution et les élèves du primaire donnent ce qu'ils peuvent à la campagne, prenant tôt cette habitude. Dans chaque paroisse, un comité est mis sur pied, avec une section féminine et une section masculine⁵⁹. Les bénévoles parcourent les rues, frappant à la porte de leurs voisins pour solliciter des dons et se tenant au coin des rues pour haranguer les passants. Les sections des noms réservés, qui consistent en des listes de donateurs que l'on pressent individuellement, nécessitent l'engagement de dizaines de bénévoles supplémentaires. Par exemple, lors de la campagne de la FCC de 1939, près de mille bénévoles s'impliquent dans leur paroisse, tandis que cinquante femmes font de la sollicitation auprès de femmes aisées et que dix-sept hommes s'occupent des noms réservés masculins⁶⁰. Sans compter les écoliers et les prêtres, on parle d'environ 1100 bénévoles pour une population estimée à 73 700 personnes⁶¹. La même année, la Fédération des Œuvres fait état de plus de 8000 bénévoles⁶², pour une population de 598 901 personnes⁶³.

⁵⁸ Bernard Morrier. « C'est plus de \$8,000.000 que la Fédération devrait recueillir », *La Presse*, 9 mars 1964, p. 39; *Lovell's Montreal Directory*, édition 1964-1965, p. 95.

⁵⁹ Chez les anglophones, ce ne sont pas toutes les paroisses qui ont une section féminine. Ainsi, lors de la campagne de 1939, 14 paroisses sur 23 ont une section féminine. (*Year Book 1939*, p. 13).

⁶⁰ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1939, p. 12-13.

⁶¹ À partir du Canada ecclésiastique, édition 1941. Addition de la population de toutes les paroisses anglophones.

⁶² BAnQ-M. Fonds SSJB, P82/34-276. bobine 7997 (microfilm). Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. « Bulletin », décembre 1939, p. XV.

⁶³ Paul-André Linteau. Histoire de Montréal depuis la Confédération, Montréal. Boréal. 2000, p. 319.

Une telle organisation pourrait rapidement devenir chaotique. La circulation de l'information est cruciale et chaque sous-comité est tenu d'informer quotidiennement le comité de la campagne des résultats obtenus. Chez les francophones, les bénévoles s'inscrivent à l'aide d'un formulaire dont la Fédération fait parvenir des copies aux grandes associations de la ville, notamment la SSVP et la SSJB (figure 3.3). Pour s'assurer de la qualité du travail des bénévoles, la FOCCF publie un *Bulletin des auxiliaires*⁶⁴, particulièrement durant les dix premières années d'activité⁶⁵. De forme variable, le *Bulletin* contient des informations au sujet de la mission de la Fédération, de chacun de ses membres, de l'objectif de la campagne en cours, en plus d'être un petit manuel de bonne conduite des auxiliaires. Ces derniers sont armés de ces connaissances (figure 3.4) et de fiches qui permettent d'enregistrer les dons promis. En retour, certains donateurs, particulièrement en milieu de travail, reçoivent un certificat attestant de leur générosité (figure 3.5). D'autres bénévoles travaillent au « quartier général », colligeant les informations reçues des sous-comités et surveillant la progression de la campagne.

La campagne annuelle témoigne des talents d'organisateurs des dirigeants des fédérations financières, qui voient des centaines de leurs concitoyens se mobiliser à leur service durant une dizaine de jours. Elle est aussi une grande manifestation publique, suivie de près dans les journaux et appuyée d'une campagne publicitaire intensive. Elle est habituellement lancée avec fanfare, avec les médias, l'archevêque et le maire de Montréal présents⁶⁶. Les

-

⁶⁴ Au moins jusqu'aux années cinquante, les bénévoles sont appelés auxiliaires par la Fédération des Œuvres.

⁶⁵ On peut en trouver des copies dans les dossiers de presse des Archives de Montréal et la correspondance du fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, conservé à BAnQ-M.

⁶⁶ BAC. Fonds/collection Société Radio-Canada. radio. Item number (ISN) 57918, "Paul-Émile Léger mgr. 21 janv. 1960 (4:00 min)"; Accesion # 1985-0245: Consultation copy # Δ1-2005-05-0027

Figure 3.3 Fiches d'inscription pour bénévoles de la FOCCF, 1933 et 1934

, i	INSCRIPTION DES AUXILIAIRES	BÉNÉVOLES		
En considération des services rendus par les associations qui font partie de la FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES, je vous autorise à m'inscrire au nombre des personnes désireuses de prêter leur concours à la Direction de la campagne publique qui aura lieu du 1er au 10 avril prochain.				
Nom				
Adresse	No de	Téléphone		
Paroisse				
Association	s dont je fals partie:			
C 31	Aidons-nous les uns les sut			
PÉDÉRATION	LOES OFUVRES DE CHARITÉ			
CANAL	DES DEUVRES DE CHARITÉ DIENNES-FRANÇAISES	AVRIL 1934		
CANAL	DIENNES-FRANÇAISES e des Auxiliaires bánévoles	1934		
Servio	DIENNES-FRANÇAISES • des Auxiliaires bânévoles BULLETIN D'INSCRIPT	AVRIL 1934		
Service Plus q	DIENNES-FRANÇAISES e des Auxiliaires bánévoles	AVRIL 1934 ION onnes volontés. Il faut que		
Servio Pius q chacun fasso la Campagno	e des Auxiliaires bânéroles BULLETIN D'INSCRIPT que jamais on a besoin de toutes les beseapart. C'est un devoir. J'en su	ION onnes volontés. Il faut que is. Comptez sur moi pour		
Pius chacun fassola Campagne Signature	BULLETIN D'INSCRIPT que jamais on a besoin de toutes les be es a part. C'est un devoir. J'en su e qui aura lieu en avril prochain.	ION onnes volontés. Il faut que is. Comptez sur moi pour		
Plus of chacun fasses la Campagne Signature	BULLETIN D'INSCRIPT que jamais on a besoin de toutes les besa part. C'est un devoir. J'en su e qui aura lieu en avril prochain.	ION onnes volontés. Il faut que is. Comptez sur moi pour de téléphone		

Source: BAnQ, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), P82, P82/34-276, Correspondance sur microfilm, Bobine 7997, documents 00782 et 00800.

Figure 3.4
Aide-mémoire pour les bénévoles de la FOCCF, 1934

Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

A quoi serviront vos aumônes ?

Le produit de la souscription alimentera 24 Oeuvres qui pratiquent la charité sous toutes ses formes. La Fédération, qui groupait au début 16 Oeuvres, en a affilié 8 autres. Leurs actes de bienfaisance ne se comptent plus. Voici un aperçu de ce qu'elles ont fait l'an dernier:

194,308 jours d'hospitalisation

5,526 femmes secourues

9,532 enfants accueillis et soignés

423,911 repas servis

6,171 dons de vêtements et autres objets utiles

1,839 aveugles inscrits, assistés, employés ou placés

186 enfants infirmes ont bénéficié d'un séjour à la campagne

12,719 nourrissons examinés

116,325 consultations médicales et

57,948 visites d'infirmières

377 cas d'intervention en faveur de prisonniers libérés

20 inhumations

404 personnes pourvues d'un emploi

42,027 personnes secourues à domicile.

Source: BAnQ, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), P82, P82-34-276, Correspondance sur microfilm, bobine 7997, document 00800.

Figure 3.5
Certificat d'honneur remis au Bureau des archives de Montréal par la FOCCF, 1948



Source: Archives de Montréal, Dossier de presse sur microfilm, D1585-30, Bien-être social et entraide.

fédérations produisent des publicités qui paraissent quotidiennement dans les journaux, et même dans les cinémas de la ville⁶⁷. Au tout début, ces publicités sont assez simples, présentant les objectifs des organisations à l'aide de textes clairs, mettant de l'avant l'aspect rationnel et efficace de la « charité organisée » (figure 3.6). Dès la fin des années trente, cependant, elles deviennent plus élaborées, illustrées, avec des messages qui font appel aux émotions des donateurs. Les statistiques sont utilisées pour appuyer ces messages et leurs arguments rationnels (figures 3.7, 3.8).

Les campagnes sont aussi l'objet de l'attention des journalistes. *The Montreal Star*, par exemple, consacre toujours un coin de sa troisième page à la campagne en cours. La direction du journal n'affiche pas de préférence marquée pour l'une ou l'autre des fédérations financières. *La Patrie* et *La Presse* suivent aussi ce modèle. Chez les francophones toutefois,

_

⁶⁷ BAC, Fonds Associated Screen News Ltd., «Federation of Catholic Charities public service theatrical announcement », no du document (ISN) 159933, production v. 1950, copie de consultation, V12004-05-0029 (VHS). Cette très courte publicité en couleurs montre simplement des grands cœurs avec le slogan de la FCC au début des années cinquante, « Have a Heart ».

Figure 3.6 Publicité de la FCC, 1932

Organized RELIEF

The magnitude of today's relief problem has brought home to everyone the futility of trying to cope with it as individuals.

Organized effort eliminates waste, overlapping and imposition. It provides quick and adequate relief to all in need without the stigma of "charity."

But it can succeed only through the whole-hearted support of the individual.

Federation of Catholic Charities appeals to every English-speaking Catholic for aid in 1933 on its record of the past two years,

CATHOLIC CHARITIES CAMPAIGN

NOVEMBER 19-28

CAMPAIGN HEADQUARTERS: 1253 McGill College Avanue. PLateau 2545.

Source: The Montreal Daily Star, 21 novembre 1932,

p. 4.

la campagne de la FOCCF mérite parfois un article à la une, surtout la première et la dernière journée⁶⁸. D'une année à l'autre, les articles sont assez redondants et suivent un modèle précis, sauf durant les tout premiers jours : soit on a eu un bon départ, soit les affaires sont lentes. On utilise la comparaison avec l'année précédente pour encourager les souscripteurs à poursuivre sur la bonne voie ou pour les inciter à se hâter et surtout, à ne pas s'abstenir de donner. C'est en milieu de campagne qu'on note les plus grandes similitudes d'une année à l'autre : le ton est habituellement à la catastrophe, on craint de ne pas atteindre l'objectif. C'est à ce moment que les appels sont le plus alarmistes. Finalement, à la toute fin, on

⁶⁸ En 1954. *La Patrie* va jusqu'à consacrer quelques pages du supplément illustré du samedi, imprimant des photos et de courtes descriptions d'œuvres membres de la Fédération des Œuvres. (*La Patrie*, 20 mars 1954)

Figure 3.7
Publicité de campagne de la FCC, 1947



Not only food clothess and sauter

The minimum requirements of the needs are knot, thathing and chelter. I have condern refface relief cannot stop where. The complexities of the world we lite in create problems — juvenile delinquency, however homes, world makelpasturar — that deposed colorious as urgently as the poins of binages and odd, the lanchuses of old age and the despace of the imposenished.

When you give to Catholic Chartifes to help the helpless among one cophers and shandoord children, our aged on I disabled and corruption shale. Please to be any considering extents meet the special tenables of later. What preside this or three one cost metric dollars.

\$275,000 URGENTLY NEEDED



Source: The Montreal Daily Star, 22 octobre 1947, ,p. 6.

Figure 3.8
Publicité de campagne de la FOCCF, 1958

Qu'est-ce qu'une cigarette par jour?





Source: La Patrie, 9 mars 1958, p. 117.

annonce la réussite de la campagne. Cette tactique n'impressionne guère Robert Rumilly, qui la critique dans son histoire de la SSVP, parue en 1946 :

Le siège de la Fédération des Œuvres de charité, pendant la campagne, ressemble à un quartier général d'armée. Des cartes tapissent les murs. Les chefs lancent des ordres; le comité de publicité rédige des communiqués; le téléphone n'arrête pas; des estafettes vont et viennent. La tactique est de suspendre, jusqu'à la dernière heure, la menace d'un échec, pour arracher un effort désespéré aux agents et aux souscripteurs. Et le dernier jour, le généralissime, fourbu mais radieux, mais glorieux, annonce que la Fédération dépasse son objectif, crève le plafond!⁶⁹

L'analogie militaire (notons que le livre est écrit durant la guerre) n'est pas fausse et sert certainement l'objectif de Rumilly, qui est de faire sentir le peu d'admiration qu'il éprouve pour la Fédération des Œuvres – il parle du snobisme de la Fédération, de « charité commercialisée » et estime que ses dirigeants trahissent leur foi catholique pour obtenir des souscriptions généreuses de leurs concitoyens anglo-protestants⁷⁰. Il aurait toutefois aussi bien pu utiliser une analogie bureaucratique. Les campagnes annuelles des fédérations sont le résultat de longs calculs, de réunions, d'enquêtes sur les œuvres, leurs services, leurs employés, leurs besoins récls, le tout traduit en dollars, additionnés et apposés au bas de l'affiche de l'année. Les campagnes sont le résultat de la rationalisation de l'assistance et cette rationalisation se raffine au fil de l'embauche de comptables agréés et de l'aide d'experts « en graphiques et en statistiques⁷¹ ». Face à cette « machine » du financement, comment réagit le public?

3.2.2 Un succès variable

La réponse du public est perceptible à travers le succès des campagnes de financement. Sollicités au travail, à la messe, à l'école, sur la rue et à la maison, les Montréalais de tous

⁶⁹ Robert Rumilly. La plus riche aumône, Montréal. Éditions de l'Arbre, 1946, p. 185.

⁷⁰ « Les propagandistes n'insistentpas trop sur le côté *catholique*, pour obtenir les souscriptions des maisons anglo-protestantes de commerce et d'industrie (...). Et malgré ces petites ou gros renoncements, la somme reçue ne suffit pas. » (Rumilly, *La plus riche aumône*, p. 186) Rumilly partage le point de vue des dirigeants de la SSVP qui auraient préféré ne pas joindre les rangs de la FOCCF, mais il est assurément plus emporté qu'eux pour exprimer son désaccord.

^{~1} AC. Fonds FOCCF, F03, boîte 66, chemise 821, réunion du comité des budgets du 23 février 1951

âges peuvent difficilement ignorer les fédérations financières. Mais répondent-ils à leurs appels? L'organisation rationnelle remplit-elle son premier objectif?

La grande majorité du temps, la réponse est oui, ce qui range déjà ces fédérations montréalaises dans une classe à part à l'échelle canadienne⁷². Assez rares sont les années où les fédérations financières catholiques n'atteignent pas leurs objectifs, malgré le fait que la barre est haussée presque annuellement (Appendices VI et VII). Au delà du succès des fédérations, cependant, des tendances divergentes émergent. Ainsi, si on se penche sur le don moyen des Canadiens français et des anglo-catholiques au fil du temps, la différence est frappante (Tableau 3.1). Les francophones semblent beaucoup moins généreux que leurs concitoyens anglophones, fait qui n'échappe pas aux dirigeants de la Fédération. Par ailleurs, une comparaison des objectifs des campagnes des deux fédérations montre que les montants recherchés ne sont pas proportionnels aux populations desservics. Ainsi, à partir de la Deuxième Guerre mondiale, la Fédération des Œuvres recueille environ trois fois plus de fonds que la Federation of Catholic Charities, pour une population au moins huit fois plus nombreuse. Durant les années soixante, cette donnée sera aussi amenée sur la place publique par les dirigeants de la Fédération, qui voient une baisse de l'intérêt des donateurs et tentent, en les comparant aux autres communautés de la ville, de fouctter leur patriotisme et leur générosité. Cette différence entre le don moyen des anglophones et des francophones catholiques est difficile à expliquer. On ne peut évoquer la confiance et la dépendance des catholiques envers les institutions religieuses : dans ce cas, les anglo-catholiques donneraient aussi peu que les francophones. Durant les années soixante, en pleine reconquête économique du Québec par les francophones, certains commentateurs, engagés dans les milieux universitaire et de l'assistance, blâment plutôt les grandes industries, qui font des dons plus importants aux fédérations anglophones qu'à la fédération francophone selon eux⁷³.

⁷² Les fédérations de Vancouver et de Halifax atteignent rarement leurs objectifs de campagne, particulièrement dans les années trente. (Shirley Tillotson, *Contributing Citizens Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State*. 1920-1966, Vancouver, University of British Columbia Press. 2008. p. 133)

⁷³ Les campagnes de 1964 et de 1965 sont particulièrement axées sur ces données. Sans viser des compagnies précises. l'économiste Olivia Thur et le sociologue Philippe Garigue comparent les dons des industries aux francophones et aux anglophones et voient un désavantage du côté des francophones (*Le Devoir*. 4 novembre 1964). Il faut noter cependant que si les entreprises ont l'habitude de faire tous leurs dons au même moment de l'année, la FOCCF se trouve automatiquement désavantagée car elle est la seule à ne pas tenir sa campagne de financement à l'automne. Voir le chapitre VI. section 6.3.

En effet, les années soixante sont dures pour la Fédération : en 1962, 1966 et 1967, on échoue à atteindre l'objectif de la campagne annuelle, et les autres années de la décennie, on réussit seulement *in extremis*. En public, les dirigeants blâment le manque de générosité des Canadiens français, qui forment le groupe qui donne le moins à sa fédération financière à Montréal. Ils omettent cependant de dire que toutes les fédérations financières éprouvent des difficultés à amasser des fonds durant les années soixante, incluant la FCC, dont les problèmes remontent en fait aux années cinquante. En effet, des difficultés poussent les dirigeants de la FCC à faire campagne commune avec l'Hôpital St. Mary's entre 1952 et 1954, avec des résultats désastreux⁷⁴. Par la suite, la FCC atteint son objectif de campagne à l'occasion, mais toujours à la dernière minute.

Tableau 3.1 Évolution des dons moyens, par personne, aux deux fédérations financières, en dollars

	FCC	FOCCF
1020	2.00	
1930 1933	2,00	0,35
1940	2,59	0,00
1943		0,96
1950	5,08	
1953	0.75	2,05
1960 1963	6,75	2.62
1903		2,62

Sources: Population anglo-catholique : Le Canada ecclésiastique; population francophone: Paul-André Linteau, Histoire de Montréal depuis la Confédération. Résultats des campagnes, appendices VI et VII.

Ainsi, malgré une croissance du don moyen par personne au fil du temps, remarquée au niveau canadien par Shirley Tillotson⁷⁵, on ne saurait dire que les citoyens sont de plus en plus généreux au fur et à mesure où le 20^e siècle avance. Au contraire, dans le cas qui nous

⁷⁴ Voir, notamment, Montreal Daily Star, 22 octobre 1951, p. 21

⁷⁸ Shirley Tillotson. « Λ New Taxpayer for a New State: Charitable Fundraising and the Origins of the Welfare State » dans Raymond B. Blake. J. Frank Strain et Penny Bryden. *The Welfare State in Canada Past, Present and Future*. Toronto, Irwin Publishers, 1997.

intéresse, il semble y avoir désensibilisation de la population, à un moment où les attentes envers l'État sont grandes. Les fédérations financières répliquent d'ailleurs à travers des articles de journaux qui vantent les mérites du maintien de l'assistance privée même si l'État est de plus en plus présent en matière de bien-être social, une tactique aussi employée par d'autres fédérations financières à la même époque⁷⁶.

L'organisation mise en place par les fédérations financières catholiques de Montréal, qui ressemble fort à ce qui existe déjà ailleurs, fonctionne durant une bonne partie de leur existence. La publicité, pratique nouvelle dans le cadre de l'assistance, est un facteur de succès, de même que la mobilisation d'un très grand nombre de bénévoles à chaque année. Cependant, vers la fin des années 1950, on remarque que ces efforts ne suffisent plus, et les discours publics des dirigeants des fédérations deviennent plutôt négatifs, surtout chez les francophones.

3.3 Les relations entre fédérations et agences sociales

Les dirigeants des œuvres voient-ils l'avenir et la pratique de l'assistance du même œil que les hommes d'affaires se trouvant à la tête des fédérations financières? On peut supposer que les enjeux ne sont pas les mêmes selon qu'on fait partie de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP), du *Catholic Welfare Bureau* (CWB), de l'orphelinat Saint-Patrick ou des Petites Sœurs de l'Assomption. L'étude des relations entre les fédérations financières et leurs membres permet d'observer les réactions des gens d'œuvres face à ces nouvelles venues et à leur volonté de regrouper toutes les agences sous leur aile. En situant les fédérations par rapport à leur réseau respectif, nous sommes en mesure d'évaluer la portée et les limites de la bureaucratisation qu'elles entament au début des années trente.

⁷⁶ Voir, par exemple. Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Questions? Réponses!*, 1966, p. 5. Shirley Tillotson. *Contributing Citizens. Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State*, 1920-66, Vancouver. University of British Columbia Press. 2008, p. 129-155.

3.3.1 Plus que des subventions : rôle des fédérations dans la gestion et le développement de leurs membres

Dans cette section, nous exposons la conception que chaque fédération a de ses liens et relations avec les agences sociales qui font partie de son réseau, pour nous pencher ensuite sur le fonctionnement de ces relations.

Chez les francophones, on procède par affiliation et les agences maintiennent leur indépendance légale de la Fédération des Œuvres, même celles qui, comme le COM et le BASF, sont créées à sa demande. Au début, la FOCCF a des critères assez imprécis pour délimiter son champ d'action et choisir quel type d'agences elle souhaite regrouper. Ses dirigeants veulent éviter le « double emploi », c'est-à-dire, que deux agences aient le même objectif. On mentionne des critères assez vagues, comme la « valeur » d'une œuvre. Une distinction est faite entre les œuvres de charité et les œuvres de santé, mais cela n'empêche pas le comité des finances et budgets d'admettre quelques œuvres de santé en 1933 et 1934⁷⁷.

La FOCCF assoit son autorité sur une entente bilatérale, d'abord verbale, puis consignée dans un contrat d'adhésion. Cette mesure plus formelle est prise après qu'un membre ait décidé de tenir une activité de financement séparée, alors qu'un des buts d'une fédération financière est de limiter le nombre de campagnes de souscription tenues dans une année⁷⁸. Il faut attendre 1937, cependant, pour que les éléments de la convention entre la Fédération et ses membres soient précisés une première fois. Après quatre années d'expérience, les dirigeants de la Fédération couchent sur papier leurs attentes face aux agences sociales, notamment, des états financiers mensuels et uniformes, et la participation active de chaque membre à la campagne annuelle⁷⁹. À la fin de son mandat à la tête du comité des budgets, Paul-A. Béique rédige un

⁷⁷ AC, Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 817, procès-verbaux du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité des budgets, 1932-1940. Pensons au cas de l'Assistance maternelle et du Service des infirmières visiteuses.

⁷⁸ « Le vœu suivant sera communiqué au comité des Budgets : Que chaque œuvre ayant consenti à se joindre, ou qui sera admise dans notre Fédération par la suite, soit tenue de signer une convention en bonne et due forme acceptant de se conformer aux statuts fédératifs en vigueur. » AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817. Comité exécutif. Première séance tenue le vendredi 6 janvier 1933.

⁷⁹ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817. Finances et budgets, Trente-huitième séance tenue le mercredi 10 février 1937.

mémoire qui influence la suite des relations entre la Fédération et ses membres, et redéfinit les termes de l'entente qui les lie. Il décrit des critères précis d'admission d'œuvres, de leur mission à leur mode d'organisation, de même que la portée et les limites de l'autorité de la Fédération sur ses membres, quant aux affaires financières et aux pratiques d'assistance⁸⁰. Le mémoire est rapidement adopté par le comité exécutif et le conseil d'administration, avant d'être recopié dans le rapport annuel de 1942⁸¹. Ce mémoire légitime l'exclusion de certaines œuvres d'hygiène et de santé, comme l'Assistance maternelle et la Fédération d'hygiène infantile⁸², et permet aux dirigeants de la Fédération d'exiger de la part de leurs membres une structure bureaucratisée, comme en témoignent les six paragraphes de la «politique administrative » suggérée par Béique. Les agences doivent être administrées par un comité de direction, obtenir le soutien de « personnes jouissant de la considération générale », avoir une « comptabilité conforme à des méthodes approuvées par la Fédération » et être en mesure de lui remettre tout renseignement ou statistique demandés. Elles doivent avoir des archives écrites, notamment des procès-verbaux de réunions, et tenir des assemblées annuelles. Elles doivent accueillir un représentant de la Fédération à leur comité de direction et, à l'inverse, Béique suggère que deux membres du conseil d'administration de la FOCCF soient choisis parmi les membres des comités de direction des agences. La FOCCF a droit de regard sur tout changement dans les activités des agences, afin d'éviter le dédoublement des missions des agences. Enfin, l'admission de nouvelles agences doit, en premier lieu, obtenir l'accord du Conseil des Œuvres avant d'être soumise au comité des budgets et au conseil d'administration de la Fédération⁸³.

⁸⁰ AC. Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, Comité Allocations et Relations avec organismes, *Mémoire de M. Paul-A Béique concernant la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises*, 1^{er} mai 1941.

⁸¹ AC. Fonds FOCCF, boîte 69. chemise 818. Comité exécutif, Soixante-huitième séance tenue le mardi 13 janvier 1942: Rapport annuel 1942, p. 2-5.

⁸² Denyse Baillargeon, « Gouttes de lait et soif de pouvoir. Les dessous de la lutte contre la mortalité infantile à Montréal. 1910-1953 ». Canadian Bulletin of Medical History / Bulletin canadien d'histoire de la médecine. 15 (1998). p. 47-49.

⁸³ ΛC. Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820 · Comité des budgets, « Mémoire de M. Paul-Λ. Béique concernant la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises », 1^{er} mai 1941, p. 4-5.

L'ensemble de cette politique administrative vise une meilleure communication entre la Fédération et les agences affiliées, un des éléments d'une bureaucratisation réussie⁸⁴. Par ailleurs, le lien hiérarchique entre la FOCCF et ses membres est clairement établi dans le mémoire. Ces précisions surviennent après des démêlés entre le comité des budgets et certaines agences membres, notamment, la Société de Saint-Vincent de Paul et quelques camps de vacances⁸⁵. À partir de cette date, il n'y a pas de réévaluation majeure des liens entre la Fédération et ses membres, même si les relations avec certaines agences sont ponctuellement réexaminées⁸⁶.

En pratique, les relations avec les œuvres sont généralement harmonieuses. L'essentiel des relations touche à l'établissement du budget annuel des agences et à la distribution du montant amassé lors de la campagne, sous forme de versements mensuels. Cette tâche occupe la majeure partie du temps des membres du comité des budgets car, même s'ils se fient aux évaluations du Conseil des Œuvres et s'appuient sur le travail de comptables (après 1946), ils visitent eux-mêmes les agences quelques fois par année et s'assurent de bien connaître la mission et le fonctionnement de chacune. Les membres du comité des budgets s'occupent aussi d'autres situations qu'ils observent lors des visites dans les agences. La plupart, qu'il s'agisse par exemple des colonies de vacances pour enfants ou du service social scolaire⁸⁷, se plient volontiers aux demandes du comité des budgets. Dans le cas des colonies de vacances, les interventions du comité visent à améliorer les conditions sanitaires des lieux et les conditions de vie des enfants qui y séjournent⁸⁸. Il apparaît que les installations ne résistent pas toujours à l'hiver et un financement spécial est accordé pour la construction de bâtiments

⁸⁴ Chandler, The Visible Hand.

⁸⁵ AC, Fonds FOCCF, boîte 74. chemise 1143, Finances et budgets, réunion du 11 janvier 1937. Quatre agences, dont la SSVP, ne remettent pas de bilans financiers mensuels ou annuels et espèrent quand même recevoir leur subvention pour l'année.

⁸⁶ Ce sera le cas, notamment, du Conscil des Œuvres en 1968.

⁸⁷ Ce service, créé en 1934 par Victor Doré, bénévole à la Fédération, comptable et directeur de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, distribue du lait gratuit aux écoliers pauvres, avec la collaboration de la Fédération et de certains producteurs laitiers. (AC, Fonds FOCCF, boîte 74, chemise 1143, réunion du comité des budgets du 26 janvier 1934.)

xx AC, fonds FOCCF. boîte 66. chemise 820. réunion du comité des budgets. 17 novembre 1943.

et autres infrastructures plus modernes et solides⁸⁹. D'autres interventions visent à inciter les membres à demander du financement supplémentaire aux autorités gouvernementales pertinentes. Ainsi, le refuge de l'Aide à la Femme ne reçoit, dans les années quarante, aucun financement municipal, alors que la Fédération considère l'œuvre comme étant l'équivalent féminin du refuge Meurling, propriété de la Ville⁹⁰. Parfois, il s'agit de profiter de l'un ou l'autre des programmes sociaux en place, mais la Fédération cherche aussi à forcer la main de l'État pour qu'il prenne en charge des services qu'elle considère ne pas être de responsabilité privée⁹¹. De manière plus ponctuelle, le comité des budgets investigue aussi, en compagnie du Conseil des Œuvres, les risques de double emploi et autorise la création de nouveaux services au sein d'une œuvre existante.

Au fil du temps, les rôles de chacun se précisent, et les dirigeants de la Fédération émergent au sommet de la hiérarchie. Comme Denyse Baillargeon l'a constaté dans son étude de l'Assistance maternelle et des Gouttes de Lait, le fait de contrôler les cordons de la bourse est un élément important de l'autorité qu'exerce la FOCCF sur ses membres⁹². On peut aussi postuler qu'avec le temps et le gain de prestige de la FOCCF, il devient de plus en plus difficile, pour les agences sociales canadiennes-françaises, d'exister hors de ses cadres et d'avoir la visibilité nécessaire à leur financement. Cette idée est renforcée par le fait que la

-

⁸⁹ Les fédérations financières s'abstiennent habituellement de donner des fonds destinés à des dépenses de capital, se limitant aux dépenses d'exploitation des agences membres. (William Λ. Dyson, «Community Chests » dans *Encyclopedia Canadiana*, volume 3, Ottawa: The Canadiana Company Limited (Grolier Society of Canada Limited), 1958, p. 55.)

⁹⁰ AC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 28 janvier 1943. « L'Aide à la Femme n'a eu aucun succès à la suite de ses représentations auprès de la Ville. Le rapporteur [Jacques Fichet] suggère une démarche conjointe alors que l'on porterait à l'attention des autorités municipales les services que leur rend le seul refuge pour femmes à Montréal. »

⁹¹ Par exemple, durant la Deuxième Guerre mondiale, 28% des cas pris en charge par le Bureau d'assistance sociale aux familles sont des familles de militaires. Lorsque le gouvernement fédéral refuse de payer les frais administratifs (surtout en salaires) que le travail implique, la Fédération envoie ses propres représentants à Ottawa pour tenter de faire entendre une voix plus forte dans le dossier. Deux ans plus tard, un problème similaire survient, cette fois au niveau provincial. Le BASF administre et distribue les allocations d'assistance publique pour le gouvernement provincial, mais ce dernier paie seulement le tiers des frais administratifs, ce qui entraîne des déficits importants à l'agence. (AC, fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, réunions du comité des budgets. 28 janvier 1943, 5 juillet 1943, 6 décembre 1945)

⁹² Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants*, p. 135.

Fédération continue à recevoir de nombreuses demandes d'adhésion: 14 en 1933, 32 en 1936, 17 en 1943⁹³.

Les relations entre la Fédération et ses membres ne sont pas seulement financières. Les dirigeants de la FOCCF exercent un certain contrôle sur les agences sociales, mais ils se portent aussi à leur défense auprès des divers gouvernements et s'en font les porte-parole enthousiastes lors des campagnes de financement et des assemblées annuelles. L'organisation bureaucratique qui est mise sur pied entre 1932 et 1946 permet d'appuyer les décisions du comité des budgets sur l'expertise des dirigeants du COM et du Service des Budgets, tout en encourageant les membres à adopter des modes d'organisation et d'intervention à la fine pointe de ce qui se fait alors. La dépersonnalisation qui est associée à la bureaucratisation ⁹⁴ joue ici de manière positive, alors que le processus de décision est encadré par des critères précis et, dans l'esprit des dirigeants de la Fédération, objectifs.

Ces principes ont toutefois des limites, et les règles ne sont pas appliquées aveuglément malgré la structure apparemment rigide et bureaucratique du comité des budgets. Au début de 1943, les Petites Sœurs de l'Assomption, communauté arrivée de France en 1933, fait une demande d'adhésion à la FOCCF⁹⁵. Ces religieuses, pour la plupart infirmières diplômées, aident des familles à domicile lorsque la mère est temporairement invalide⁹⁶. Elles s'occupent de la malade, du ménage, de la cuisine et des enfants : bref, elles remplacent la mère absente pour éviter les conséquences parfois tragiques de la maladie d'un parent pour une famille à revenus précaires. Peu nombreuses, les Petites Sœurs de l'Assomption ne demandent pas de frais aux familles ainsi aidées, n'ont presque pas de revenus et leurs dépenses sont réduites au

⁹³ AC, Fonds FOCCF, Boîte 74, chemise 1143, réunions du comité des budgets, 2 novembre 1933, 5 novembre 1936: Boîte 66, chemise 820, réunions du comité des budgets, 17 novembre 1943.

⁹⁴ Max Weber, Économie et société/l Les catégories de la sociologie, Coll. « Agora Les Classiques », no171, Paris . Pocket, 1995: William Whyte, *The Organization Man*, Garden City, NY: Doubleday Anchor Books, 1957, 471 p.

⁹⁸ La communauté s'est installée à l'invitation de Mgr Gauthier. (Chanoine Raoul Drouin, *Monseigneur Georges Gauthier : Archevêque de Montréal*, Montréal : Fides, 1946, p. 66-67.)

⁹⁶ Éventuellement, certaines religieuses vont aussi acquérir une formation universitaire en service social et en psychologie. (AC, Fonds FOCCF. Boîte 45, chemise 589. Petites Sœurs de l'Assomption. Dossier d'étude prévisions budgétaires 1956, janvier 1956.)

minimum. Elles n'utilisent pas de registres de dépenses ou de système de comptabilité. Elles acceptent cependant de faire usage du Fichier Central des Œuvres⁹⁷. À cause de la valeur des services qu'elles offrent, le comité des budgets décide, d'année en année, de contrevenir à ses propres règles et de ne pas exiger de rapports détaillés des dépenses de cette œuvre : « Étant donné (...) le nombre limité des religieuses et les services méritants que rendent celles-ci à notre population, le Comité est d'avis de ne pas exiger la tenue d'écritures comptables, tel que le demandent nos conventions. ⁹⁸ » La Société de Saint-Vincent de Paul féminine bénéficie du même traitement. Petite œuvre dirigée par une bénévole de 1938 à 1969, cette agence repose sur le bénévolat précaire de quelques femmes dans le but d'amasser, de réparer et de distribuer des vêtements aux pauvres de la ville⁹⁹. Même si l'œuvre ne correspond pas à l'idée d'assistance telle que promue par les dirigeants de la Fédération, reposant non pas sur l'expertise mais sur la bonne volonté et le travail féminin traditionnel, le comité des budgets estime qu'elle fait le bien (à peu de frais) et qu'à ce titre, elle mérite l'octroi lui permettant de survivre d'année en année.

Ces deux cas mettent en lumière la souplesse des dirigeants de la Fédération, prêts à accueillir une certaine diversité dans leurs cadres. Comme nous aurons l'occasion de le constater plus loin, ils ne seront pas toujours aussi compréhensifs face à leurs membres, mais retenons pour l'instant que la bureaucratie n'a pas toujours pris le dessus sur la charité.

Au sein de la *Federation of Catholic Charities*, la question des adhésions se pose de manière unique : la communauté anglo-catholique compte peu d'œuvres et un certain nombre d'entre elles, comme la *Catholic Social Service Guild*, sont jugées désuètes par Charlotte Whitton et sont écartées de la nouvelle fédération financière ¹⁰⁰. En fait, de nombreux services doivent être mis sur pied en même temps que la FCC, ce qui constitue une occasion en or, pour ses

⁹⁷ AC. Fonds FOCCF, Boîte 66, Chemise 820. Réunions du comité des budgets du 28 janvier 1943; du 26 octobre 1943; du 23 décembre 1943; du 19 décembre 1944.

⁹⁸ AC. Fonds FOCCF. Boîte 66. Chemise 820. Réunion du comité des budgets du 19 décembre 1944.

⁹⁹ AC. Fonds FOCCF. Boîte 44. chemise 676, « Société Saint-Vincent de Paul ».

¹⁰⁰ Catholic Community Council of Montreal, *Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community*, Montréal, s.n., 1930. Voir aussi le chapitre précédent.

dirigeants, de donner une forme particulière au réseau d'assistance anglo-catholique. Les rapports annuels permettent d'observer les pratiques d'admission et de création d'œuvres et les relations entre la fédération et ses membres. Ils ont ceci de particulier qu'ils incluent les rapports annuels, parfois entiers, parfois synthétisés, de toutes les œuvres membres. Ce chemin détourné permet d'analyser les discours et les attentes des dirigeants de tous niveaux.

Des œuvres répertoriées dans le rapport de Charlotte Whitton (Appendice II), quatre seulement font partie de la fédération : le *Saint Patrick's Orphanage*, la *St. Ann's Day Nursery*, le *Catholic Women's League Hostel* et la *Big Sisters' Association* – qui change de nom pour *Catholic Girls' Association*. Les trois premières agences sont dirigées par des communautés religieuses féminines (Sœurs grises, Sœurs de la Providence et *Sisters of Service* respectivement)¹⁰¹. La dernière est gérée par des femmes laïques, pour la plupart célibataires, anciennes membres de la *Catholic Women's League* (CWL)¹⁰². Trois d'entre elles comptent aussi un conseil d'administration laïc : presque entièrement féminin dans le cas du *CWL Hostel* et de la *Big Sisters' Association*, entièrement masculin dans celui de l'orphelinat¹⁰³. Seule la garderie fait exception et n'a pas de conseil d'administration¹⁰⁴. À la fin de la décennie, les quatre agences sont toujours présentes au sein de la *Federation*; sculcment, le *CWL Hostel* a changé de nom pour devenir le *Sisters of Service Residential Club for Girls*¹⁰⁵.

Le directeur de l'orphelinat est toutefois un prêtre, le curé de la paroisse Saint Patrick, le père Gerald McShane.
(Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931)

¹⁰² Le changement de nom de cette organisation a d'ailleurs lieu suite à la décision du Big Sisters' Association de se dissocier de la Catholic Women's League, dont elle est jusqu'en 1930 une filiale. (BAC, Fonds CCSD, MG28 110, vol. 235-8. Montreal Federation of Catholic Charities (survey) 1931, Lettres de Stella Semple à Charlotte Whitton, 10 février 1930 et 2 mars 1931.

¹⁰³ En fait, dans le cas de l'orphelinat, il s'agit d'un bureau de fidéicommissaires (*trustees*) jusqu'en 1933, année durant laquelle on transforme l'instance en conseil d'administration. La transition n'a pas affecté la composition du conseil ni, apparemment, son rôle. (*Year Book of the Federation of Catholic Charities*, 1931, 1932, 1933.)

¹⁰⁴ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931.

¹⁰⁸ Year Book of the Federation of Catholic Charities. 1939, p. 34. Une comparaison avec le rapport annuel de 1935 montre que l'agence a le même rôle et le même personnel que le CWL Hostel. (Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1935, p. 41)

Dans ces agences sociales, fondées avant la FCC, on note un fort engagement des femmes, tant religieuses que laïques. D'ailleurs, mis à part l'orphelinat, ces agences existent avant tout pour répondre aux besoins d'une clientèle féminine. La garderie *Saint Ann's* a été mise sur pied pour recevoir les enfants des femmes devant travailler à l'extérieur de la maison. Le *CWL Hostel* vise à accueillir les nouvelles arrivantes – tant les immigrantes européennes que les femmes en provenance des campagnes ou d'autres villes canadiennes – ainsi qu'à leur trouver un emploi et à occuper leurs loisirs. La *Catholic Girls' Association*, quant à elle, vise à éduquer et à placer les jeunes filles pauvres, de même qu'à leur offrir des loisirs encadrés ¹⁰⁶.

Du côté des nouvelles agences, dès sa première année, la FCC s'est occupée de fonder le *Catholic Welfare Bureau* (CWB)¹⁰⁷, organisme de service social dirigé par une femme laïque, madame Graham Coghlin, qui a auparavant acquis une dizaine d'années d'expérience auprès de la *Financial Federation*. Notons que c'est Charlotte Whitton qui a suggéré et procédé à son embauche ¹⁰⁸. La FCC a aussi participé à la fondation du *Catholic Men's Hostel* (CMH) en septembre 1931, dont le conseil d'administration est composé de directeurs de la FCC mais qui est administré par quelques prêtres nommés par l'archevêque. Le but de cet asile est d'offrir une alternative aux hommes de tous âges qui sont sans ressources mais qui ne sont pas d'origine ouvrière : les « nouveaux » chômeurs, anciens cols blancs ¹⁰⁹. Ces agences, tout comme les autres services créés par la FCC au même moment, le *Free Employment Bureau* et l'*Unemployment Relief*, n'ont pas d'existence légale propre. Elles sont directement administrées par la FCC, à la manière de comités. Fait intéressant à noter, la FCC embauche des chômeurs pour s'occuper de l'administration des secours directs aux chômeurs – secours donnés sous forme de nourriture, combustible, vêtements et abri¹¹⁰. L'*Unemployment Relief*

¹⁰⁶ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931

¹⁰⁷ L'équivalent du Bureau d'Assistance sociale aux familles (BASF), mis sur pied par la FOCCF à partir de 1938.

¹⁰⁸ BAC. Fonds CCSD, MG28 II0. vol. 235-7. Montreal Federation of Catholic Charities (survey) (2) 1930. lettre de Charlotte Whitton à Mrs. G. Coughlin (sic). 4 novembre 1930: lettre de Charlotte Whitton à Neil McNeil, 20 novembre 1930. Nous n'avons pas trouvé le prénom de Mme Coghlin.

¹⁰⁹ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931

¹¹⁰ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, p. 10. Ces deux sous-comités changent de nom durant la décennie. Le Free Employment Bureau devient à partir de 1932 le Catholic Employment Bureau et conserve ce

est l'équivalent de la SSVP pour les francophones : c'est l'instance privée qui travaille en collaboration avec la municipalité pour distribuer les secours directs¹¹¹. Lorsque la Commission du Chômage prend en main cette distribution, à partir de décembre 1933, le comité est aboli¹¹².

Mis à part le *Catholic Men's Hostel*, les nouvelles organisations sont placées sous la responsabilité de laïcs, tant pour la gestion quotidienne que pour le conseil d'administration. À l'exception du *Catholic Welfare Bureau*, qui dessert une clientèle diversifiée et dont la création est prévue par le rapport de Charlotte Whitton, les trois autres organismes desservent une clientèle surtout masculine et témoignent de la réponse de la FCC à la crise économique plus qu'à une volonté de planification. Leur mise sur pied se fait au fur et à mesure où les besoins deviennent trop pressants, à partir de l'automne 1931.

Les membres du conseil d'administration de la FCC siègent habituellement à un ou deux autres conseils d'administration parmi les œuvres membres, qu'elles aient été créées par la FCC ou non. Les exceptions sont la *St. Ann's Day Nursery*, qui n'a pas de conseil d'administration, la *Catholic Girls' Association* et le *CWL Hostel*, qui comptent presque exclusivement des femmes à leur direction¹¹³. Sauf dans ces cas, les liens entre l'instance centrale et les membres sont entretenus de cette manière et le conseil d'administration de la FCC est au courant de ce qui se passe chez ses membres. Toutefois, chaque conseil d'administration d'œuvre compte aussi quelques membres qui n'ont rien à voir avec la FCC, ce qui leur assure une certaine autonomic.

nom. L'Unemployment Relief devient quant à lui l'Unemployment Relief Administration en 1932, puis le Catholic Unemployment Relief Committee en 1933, pour conserver ce nom par la suite. Tous deux cessent d'exister entre 1939 et 1944.

¹¹¹ Vaillancourt. « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal »: Maude Roux-Pratte, « Les élites drummondvilloises et la crise des années 1930 : Une étroite collaboration autour de l'assistance aux chômeurs ». Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. 58, no 2. (automne 2004), p. 217–244.

¹¹² Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1933, 1934.

¹¹³ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1939.

La volonté de contrôle des dirigeants de la FCC est visible dans le processus de centralisation de l'administration, des finances et des ressources humaines au sein de la FCC. Dans un premier temps, dès 1932, le conseil d'administration décide de réunir sous sa responsabilité les fonctions de financement et de planification. Cette dernière fonction devait, au départ, être prise en charge par le Catholic Community Council (CCC), qui apparaît au budget de 1931 à 1935 mais n'est pas, concrètement, mis sur pied. Prétextant un budget limité et une population trop petite¹¹⁴ pour s'offrir un tel service, les directeurs décident finalement d'éliminer l'instance, sans que les rapports annuels n'indiquent l'usage qui a finalement été fait de l'argent alloué au CCC¹¹⁵. Dans un deuxième temps, le conseil d'administration rédige une charte qui devient commune à tous les membres (sauf le Saint Patrick's Orphanage et le Sisters of Service Residential Club for Girls), ce qui lui permet de les gouverner entièrement, une seule charte permettant d'avoir un niveau administratif supérieur commun à toutes les oeuvres 116. Le directeur de la FCC est en charge de visiter les œuvres régulièrement et de faire rapport au conseil d'administration central. James E. Walsh, directeur de la FCC à partir de 1936, et J.C. Laffolley¹¹⁷, président à la fin des années trente, vont d'ailleurs dépenser beaucoup d'énergie pour expliquer le contrôle serré de la FCC sur ses membres au Canadian Welfare Council¹¹⁸. Le conseil d'administration de la FCC refuse que la correspondance soit adressée directement aux composantes de la Federation et toutes les lettres doivent passer par

Nous avons estimé (tout comme Charlotte Whitton) la population anglo-catholique de Montréal à 52 000 personnes en 1930. Voir le chapitre précédent. Une comparaison avec la *Federation of Jewish Philanthropies*, qui dessert une population semblable, serait probablement des plus instructives.

¹¹⁵ BAC. Fonds CCSD, volume 235, dossier 235-9. Lettre de J.E. Walsh à George F. Davidson, esq., 13 juin 1942.

¹¹⁶ Francis Kun Suk Han, dans sa thèse, décrit cette même structure hautement centralisée, mais n'explique pas que la FCC est *devenue* centralisée et n'a pas été créée de cette manière. (Francis Kun Suk Han, «Λ Catholic Communal Welfare Institution in a Changing Society, Montreal: 1931-1986», Thèse de doctorat (Religion), Montréal, Concordia University, 1987, p. 141-143.)

¹¹⁷ Nous ne connaissons pas le prénom de J.C. Laffolley, mais le *Lovell's* de 1938 indique qu'il était gérant de la succursale montréalaise de Shearson, Hammill & Co, firme de courtage new-yorkaise (*Lovell's*, 1938, p. 1638 et 2282).

¹¹⁸ Nouveau nom du *Canadian Child and Family Welfare Council*, dirigé par Charlotte Whitton durant les années vingt et trente. L'organisme va changer de nom à quelques reprises, pour devenir durant les années soixante-dix le *Canadian Council on Social Development* (CCSD), nom sous lequel il est connu de nos jours. Voir l'appendice I pour les changements de nom successifs.

le directeur avant d'être transmises, s'il le juge pertinent, à l'organisme ou à la personne concernée¹¹⁹.

Quel sens donner à cette centralisation? Nous informe-t-elle sur la conception de l'assistance des directeurs de la FCC? La correspondance échangée avec le *Canadian Welfare Council* montre que ce type d'organisation est unique au Canada durant les années trente. Charlotte Whitton et George F. Davidson, qui sont les destinataires de ces lettres, demandent des précisions quant au fonctionnement de la FCC, et J. C. Laffolley s'empresse de répondre que son cas est effectivement unique et original. Ces lettres et les rapports annuels ne soulèvent pas les risques de conflit d'intérêt qui sont bien présents ou le fait qu'une telle organisation prête le flanc aux critiques, alors que la transparence et la confiance du public sont des éléments qui sont de première importance dans le succès ou l'échec des fédérations financières.

Aux yeux du conseil d'administration de la *Federation of Catholic Charities*, cependant, cette centralisation joue en leur faveur, car elle élimine les intermédiaires, les pertes de temps et les ressources consacrées à l'administration¹²⁰. Au cœur de l'organisation, le directeur général joue un rôle essentiel au bon fonctionnement du réseau anglo-catholique d'assistance. C'est lui qui supervise les agences et est en charge de leurs relations avec la fédération. Il gère l'information qui parvient aux agences, les ressources nécessaires à leur fonctionnement, peut les mettre en contact, au besoin, avec les autres composantes du réseau. Les deux premiers directeurs, Kenneth Cook et Thomas Leo McEvoy, ne restent pas longtemps en poste. Tous deux ont une formation en sciences sociales et ont travaillé aux États-Unis avant de travailler à la FCC. James Walsh a un profil complètement différent, étant issu du milieu des affaires. Tout donne à penser qu'il a été embauché suite à sa faillite, fait qui le suit

¹¹⁹ BAC, Fonds CCSD, MG28 110, vol. 235-9, « Montreal Federation of Catholic Charities 1939-1965 », Lettres de J.E. Walsh à Charlotte Whitton. 4 décembre 1939: de C. Whitton à J.C. Laffoley. 7 décembre 1939: de J.C. Laffoley à C. Whitton. 11 décembre 1939; de C. Whitton à J. C. Laffoley. 12 décembre 1939; de J.C. Laffoley à C. Whitton, 15 décembre 1939. Après le départ de C. Whitton du *Canadian Welfare Council.* la procédure apparemment unique à la FCC a été rappelée à son successeur. (*Ihid.*. lettre de J.E. Walsh à George F. Davidson. 13 juin 1942.)

¹²⁰ Chandler. The Visible Hand, p. 414.

jusqu'au début des années soixante, alors que des employés pensent toujours qu'il a été embauché par favoritisme ¹²¹. Tout comme à la FOCCF, le directeur général assiste aux réunions du conseil d'administration et du comité des budgets. À la différence de l'organisation francophone, cependant, le comité des budgets joue un rôle moindre dans les relations entre la fédération et les agences, et c'est plutôt le conseil d'administration et le directeur général qui assurent la bonne marche du réseau¹²².

Les sources disponibles donnent à penser que le réseau se porte bien jusqu'à la fin des années quarante, malgré le fait que la FCC suit un parcours qui surprend les observateurs extérieurs en ne se conformant pas au modèle nord-américain de la réorganisation de l'assistance. Selon les témoignages qui nous sont parvenus, John Walsh connaît bien les agences qui font partie de la FCC et s'implique dans diverses initiatives conjointes, dont la création de l'École de service social en 1940 et la mise sur pied du Conseil Interfédératif de Montréal (CIM), une instance créée durant la Deuxième Guerre mondiale pour représenter les quatre fédérations financières de Montréal auprès des gouvernements¹²³. Les sources disponibles donnent à penser que, contrairement aux francophones, les dirigeants anglophones n'ont pas tendance à exiger des approches précises à l'assistance ou encore, une organisation commune à toutes les agences membres. Ainsi, une agence n'a pas de conseil d'administration et une autre ne fait pas vérifier ses livres par un comptable. Ce genre de situation perdure, ce qui donne à penser que le conseil d'administration et le directeur général ne font rien pour y remédier¹²⁴.

La situation change à partir de 1948, l'année où James Walsh tombe malade. Jusqu'en 1960, il est presque toujours absent du travail mais ne démissionne ni ne prend sa retraite, ce qui laisse la fédération sans directeur général. Les affaires financières sont prises en charge par

¹²¹ BAC. Fonds CCSD, volume 235, dossier 235-12, « Interview with J.E. Casey Director of QPCA » (s.d. mais 1961).

¹²² Le comité des budgets s'occupe strictement de l'établissement des budgets et de la distribution des allocations, sans que ses membres visitent les œuvres ou les évaluent.

Le CIM réunit des représentants des quatre fédérations. C'est, en fait, un groupe de pression qui se présente auprès des gouvernements pour défendre la position commune de l'ensemble des communautés montréalaises sur certaines questions touchant l'engagement de l'État dans l'assistance. Federation Year Books, 1940 à 1945.

¹²⁴ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1939, 1945.

un adjoint, Vincent Consiglio, à l'emploi de la FCC depuis 1940, puis un deuxième adjoint, le travailleur social William Dyson, est embauché en 1952, à sa sortie de l'École de service social, pour s'occuper des relations avec les agences. C'est à ce moment qu'on se rend compte que, malgré une organisation relativement bureaucratisée sur papier, le fonctionnement de la FCC est hautement personnalisé¹²⁵. Lorsqu'il était en santé, James Walsh visitait fréquemment les œuvres et exigeait d'elles des rapports d'activité mensuels, agissant comme relais entre les membres et les instances décisionnelles de la Federation, soit le comité des budgets et le conseil d'administration. Un mémoire de maîtrise en scrvice social réalisé en 1949 par Isabel Lillian Hicks, une employée du Catholic Welfare Bureau, montre bien les mécanismes de coopération et de référence mis en place entre les membres de la FCC, mais aussi entre les agences anglo-catholiques et certaines agences francophones. Son étude de cinquante cas pris en charge par la division des mères célibataires du CWB montre les liens continus entre cette agence, St. Martha's Home, l'hôpital de la Miséricorde, l'Aide à la Femme et l'hôpital Catherine Booth 126. Ces liens, s'ils témoignent de la connaissance que les employées du CWB ont des ressources d'assistance montréalaises, montrent aussi une lacune importante au niveau de la planification sociale dans la communauté anglo-catholique. Comme l'indique la travailleuse sociale,

« [T]he Agency [le CWB] has failed in that it has built up no resources within itself. There is no refuge for the pre-natal or post-natal care of the unmarried mother or her child which the case worker can count upon for either an emergency or a long-term plan. There is no maternity home. There is no definite planned programme for the securing of wage homes for early pre-natal placement. Those which are at

Même lorsqu'il est alité à l'hôpital ou à la maison, Walsh continue de téléphoner presque quotidiennement aux bureaux de la FCC et cherche à rester impliqué dans le processus de prise de décision, au grand déplaisir de son assistant (1952-1954), William Dyson. La nature de sa maladie n'est pas connue, mais Walsh est alors très âgé et son absence prolongée a, de toute évidence, émoussé sa crédibilité auprès d'un jeune homme qui connaît désormais mieux les œuvres que lui. (BAC, Fonds William Dyson, MG31-E75, volume 12, dossiers 18 à 20, « Daily Reports » 1 à 3, 1953-1954.)

¹²⁶ L'hôpital Catherine Booth est une institution de l'Armée du Salut. St. Martha's Home et l'Aide à la Femme sont des refuges pour femmes seules ou abandonnées et sans autres ressources. Bien que ces agences n'offrent pas de service d'accouchement ou de crèche, elles adaptent leurs installations aux besoins de la communauté pour héberger des mères célibataires et leurs bébés quand elles ne peuvent se loger ailleurs. (Isabel Lillian Hicks. A Study of Fifiy Cases of the Unmarried Mothers' Division of the Catholic Welfare Bureau between the years 1931 and 1945, mémoire de maîtrise (service social). Université de Montréal, 1949, p. 63-67.) Au sujet de l'hôpital de la Miséricorde, voir Andrée Lévesque. La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres. Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1989, p. 121-138.

present in use have been secured by the personal initiative of the unmarried mothers' case worker, and would collapse with her resignation. 127 »

Cette dernière remarque s'est presque appliquée à la FCC. Lorsque William Dyson entre en poste, en 1952, tout ce que Walsh a bâti durant les années trente et quarante semble s'écrouler. Certaines agences sont dirigées par des hommes et des femmes dont la motivation laisse à désirer, aux yeux de Dyson et des membres des conseils d'administration des œuvres. Ainsi, le directeur du *Catholic Men's Hostel*, le père Feeley, dit en 1953: « *I didn't ask for the job. I just got stuck here by the Bishop*¹²⁸ ». Dans d'autres cas, il n'y a aucune coopération entre agences, par manque d'information. Par exemple, la directrice du *Catholic Girls' Community Centre* ne sait pas quelle agence contacter si une enfant se présente avec un problème particulier¹²⁹.

Les problèmes rencontrés par William Dyson dans l'exercice de ses fonctions sont en premier lieu attribuables au fait qu'il n'a pas d'autorité officielle pour faire des suggestions aux dirigeants des œuvres ou les amener à changer leurs pratiques. Il dispose d'un appui limité de la part du conseil d'administration et de James Walsh, qui craint de se faire remplacer. Durant les années cinquante, les relations entre la *Federation of Catholic Charities* et ses membres sont donc problématiques, en grande partie parce que les lignes d'autorité et de communication ne sont pas claires, ni pour les employés de la FCC, ni pour les dirigeants des agences sociales. La situation continue apparemment à se détériorer après le départ de Dyson en 1954¹³⁰ et lors de l'enquête du CCBES de 1961, les dirigeants des œuvres et certains

¹²⁷ Hicks, A Study of Fifty Cases, p. 91-92. Le souligné est de nous.

¹²⁸ BAC. Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 12, dossier 12-7, « Report on Catholic Men's Hostel ». 22 février 1953. C'est aussi le cas de *St. Martha's Home*, dont la directrice est une femme âgéc, à mobilité réduite, et du *Catholic Girls' Community Centre*, dont la directrice a tendance à déléguer tout le travail à ses employés. (BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 12, dossier 12-4, Catholic Girls' Community Centre. « Report on Catholic Girls Community Centre ». 20 janvier 1953: volume 13, dossier 13-21. Notes on Federation of Catholic Charities 1952-1954, « Fr. Feeley – Intv (sic) with Mrs. Donnelly », 20 février 1953.)

¹²⁹ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 12-4. Catholic Girls' Community Centre, « Visit to Catholic Girls' Comm. Centre », 25 mars 1953.

Dyson n'est pas remplacé mais James Walsh continue à assurer une présence à distance jusqu'en 1958. (BAC. Fonds CCSD. MG28-II0. volume 235-I2. Montreal Federation of Catholic Charities (Survey. Interview Reports). 1961. « Staff Survey. Vincent Consiglio. Executive assistant. campaign manager, acting secretary ». 27 juillet 1961.)

membres du conseil d'administration de la FCC estiment qu'elle ne remplit pas son rôle de coordination et de supervision des œuvres [3].

Au cours des années soixante cependant, des réformes sont mises en place, suite à l'enquête de 1961, qui porte strictement sur l'organisation interne de la FCC, et à une deuxième enquête, réalisée en 1965 par une firme américaine et qui porte sur l'ensemble du réseau anglo-catholique 132. Cependant, ces réformes sont surtout appliquées dans quelques grandes agences, soit le *Catholic Welfare Bureau* et les *Catholic Boys' Services*, et ne touchent que superficiellement à l'organisation interne de la FCC, qui continue à être hautement tributaire du dynamisme de certains membres du conseil d'administration et du directeur général. De 1960 à 1966, ce dernier est A. W. Hennessey, dont le passage a laissé peu de traces 133. De 1966 à 1969, le directeur général est William Dyson, de retour à Montréal après douze années passées à Ottawa. Il participe aux quelques réformes mentionnées avant d'être mis de côté par le conseil d'administration, ce qui mène à un conflit de travail éclatant à l'été de 1969. Malgré quelques efforts pour améliorer la situation, il semble donc que la FCC reste, au moins jusqu'en 1970, une organisation partiellement bureaucratisée, dont le degré d'efficacité se mesure à l'engagement des têtes dirigeantes, qui est très inégal.

Il apparaît donc que la FOCCF, en adoptant une bureaucratie plus sophistiquée – et conforme au modèle nord-américain de l'assistance – que la FCC, voit ses relations avec les agences

¹³¹ BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 235-12, Montreal Federation of Catholic Charities, Survey, Interview Reports, J.E. Casey director of QPCA (s.d. mais 1961); Miss Margaret Williams — Secretary to the Executive Director, 11 août 1961; Mrs. Handfield, Chairman of the Committee at Marian Hall (s.d. mais 1961); Vincent Consiglio, Executive Assistant of the Federation, 2 août 1961; R.F. Walsh (board member), 1er août 1961; Judge [Emmett] McManamy (board member), 10 août 1961; C.R. Doyle (board member), 9 août 1961; Father [Patrick] Ambrose. Director of Catholic Family Bureau, 3 août 1961, Mrs. Robshaw, Catholic Girls Information Bureau, s.d.

¹³² BAC, fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossier 235-13, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961, W.A. Dyson et G. E. Hart, *Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal*, Septembre 1961; BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 14, dossier 14-9, National Study Service, « Social Services for English-speaking Catholics in Montreal », 1965.

¹³³ BAC. Fonds Dyson, vol. 11, dossier 11-20, Federation of Catholic Charities Board of Directors, 26 avril 1966. lettre de démission où Hennessey dit qu'il veut travailler en développement communautaire (*community planning*) et que la FCC n'est pas le lieu où il pourra réaliser cet objectif de carrière. Su démission est effective à partir du 31 mai 1966. Il aura travaillé un peu moins de trois ans à la FCC.

membres plus encadrées par des règles. Au quotidien, cela signifie que les deux parties connaissent mieux leur rôle et leurs responsabilités, et que l'autorité est mise en cause moins facilement. À la FCC, la structure du réseau est légalement contraignante, comme les agences sociales (sauf exception) ne sont pas autonomes, mais les liens sont personnalisés au lieu d'être encadrés par des règles écrites ou encore, par une convention entre les agences et la fédération. Le système fonctionne apparemment bien malgré cela, du moins jusqu'à ce que James Walsh, directeur général, s'absente plusieurs années, privant le réseau d'un chaînon fondamental dans les liens d'autorité et de communication, et illustrant les limites d'une structure plus personnalisée.

3.3.2 Des limites de la bureaucratie

Les situations problématiques laissent habituellement plus de traces que les situations harmonieuses, et les fédérations financières catholiques ne font pas exception. Bien que non représentatives de la majorité des agences, ces situations ont l'avantage de montrer la teneur du travail accompli par les fédérations dans les relations entre agences et dans la médiation entre leurs membres et les gouvernements. Ces cas spéciaux sont la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) et le Bureau d'Assistance sociale aux familles (BASF) chez les francophones, et le *Catholic Men's Hostel* (CMH) chez les anglophones.

Rappelons que l'action concrète de la SSVP est du domaine de l'assistance à domicile aux familles démunies, sous forme de soutien moral de la part d'un visiteur bénévole, d'aide matérielle en nature ct, de plus en plus, en argent. Le BASF, formé en 1938, s'occupe aussi d'assistance à domicile aux familles démunies, sous forme d'aide matérielle et de *casework*, approche individualisée propre au travail social des années quarante et cinquante. L'agence est alors dirigée par une travailleuse sociale professionnelle salariée et, dès la fondation de l'École de service social, est un des principaux lieux de stage et de débouché professionnel pour les étudiants. Rapidement, le BASF est présenté comme étant la plus grande agence d'assistance aux familles de la ville. Sa création, toutefois, ne fait pas que des heureux et la SSVP émet des réserves 134. Ses dirigeants, sachant que la FOCCF cherche à éviter le double

La SSVP n'est pas la seule. L'archevêque Gauthier prend ombrage du fait que la première directrice du BASF. Ruth Robertson, est une protestante anglophone et il cherche à obliger la FOCCF à la remplacer dès 1939. Les

emploi, se demandent quelle place leur sera laissée devant la nouvelle agence-vedette¹³⁵. Les anciennes réticences de la SSVP envers la réorganisation de la charité réapparaissent à ce moment et les relations entre elle et la FOCCF refroidissent sensiblement, d'autant plus que certains vincentiens se plaignent de l'attitude condescendante des travailleuses sociales du BASF¹³⁶. Au départ, la SSVP attend de la FOCCF qu'une ligne de démarcation soit clairement établie entre les domaines d'activité des deux agences, afin qu'elles se rencontrent le moins possible sur le terrain¹³⁷. La FOCCF, tout en reconnaissant que les deux agences s'occupent effectivement d'assistance aux familles à domicile, estime que leurs approches et méthodes sont différentes et complémentaires, donc toutes deux nécessaires. La différence majeure entre les deux organismes est le fait que la SSVP se charge essentiellement des cas de pauvreté « à court terme » et que le BASF s'occupe des cas plus lourds, nécessitant une attention soutenue et l'usage de ressources matérielles et professionnelles. La FOCCF s'attend à ce que les deux organismes soient en contact constant, la SSVP jouant le rôle de première ligne, de détection des cas à référer ensuite au BASF¹³⁸.

dirigeants de la Fédération en défèrent au conseil d'administration du BASF, indiquant ainsi les limites de leur autorité, tout en insistant sur l'aspect technique du travail de la directrice du BASF, indiquant ainsi au prélat que l'âme des catholiques francophones n'est pas menacée par la nouvelle agence. Cette question semble se régler assez rapidement à l'avantage de l'évêque, la ville de Montréal embauchant Ruth Robertson au début des années quarante pour mettre sur pied le Service de bien-être social (SBES). Le BASF la remplace par une autre travailleuse sociale, francophone et catholique cette fois. (AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817. Premier cahier de procès verbaux de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-française (FOCCF), 1932-1940, Réunion du comité exécutif, 19 décembre 1939; boîte 69. chemise 818, réunion du conscil d'administration, 27 janvier 1941.)

Montréal, BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, Livre des minutes du Conseil central de Montréal du 28 février 1938 au 24 septembre 1945. Réunions du 30 octobre 1939, du 27 novembre 1939, du 10 décembre 1939.

¹³⁶ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D2, « Le troisième livre des Minutes du Conseil central de Montréal », réunion du 27 novembre 1939. Voir aussi Lionel-Henri Groulx et Charlotte Poirier. « Les pionnières en service social : nouveau métier féminin dans le champ de la philanthropie », Service social, 31, 1 (1982), p. 168-177.

Le Conseil central suggère même que le BASF remplisse le rôle autrefois joué par la Société Catholique de protection et de renseignements (SCPR) et qui se limitait essentiellement à donner des informations aux familles dans le besoin et à les diriger vers l'agence sociale la mieux appropriée pour leur cas. (ANQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D2, « Le troisième livre des Minutes du Conseil central de Montréal », réunion du 27 novembre 1939)

¹³⁸ ANQ-M. Fonds SSVP. P61, S2. D1, Le troisième livre des Minutes du conseil Central de Montréal, réunion du 27 novembre 1939; réunion du 10 décembre 1939. AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 821, « Mémoire de la Fédération au sujet de la Société Saint-Vincent-de-Paul », 22 avril 1949; « Mémoire d'une rencontre entre M. P. Chaloux, chef du secrétariat de la Société de Saint Vincent de Paul et M. E. Choquette, directeur-général du Bureau d'Assistance Sociale aux Familles », 30 décembre 1953.

L'argument tient bien sur papier, mais au quotidien, durant des années, le BASF et la SSVP se marchent sur les pieds ou encore, s'ignorent mutuellement¹³⁹. Jusqu'au début des années soixante, la situation est rendue plus complexe par l'engagement des deux agences dans le régime d'économie sociale mixte alors en vigueur à Montréal¹⁴⁰. En plus de recevoir des fonds de la FOCCF, elles en reçoivent d'un ou plusieurs des trois niveaux de gouvernement. La SSVP, après son expérience avec les secours directs, prend à sa charge les chômeurs qui sont progressivement éliminés des secours à cause des restrictions apportées à la mesure sociale, et la ville lui remet un octroi annuel pour couvrir une partie de cette dépense. Par la suite, l'octroi vise plutôt à prendre soin des « cas à long terme » et est remis à la FOCCF¹⁴¹, qui le remet en tout ou en partie à la Société – certaines années, le BASF reçoit aussi sa part.

En fait, le flou entourant la différence entre les cas à court et à long terme est au cœur du problème. La catégorie de cas à long terme a été définie par les quatre fédérations financières, en collaboration avec la Ville, en 1947 : « tous les individus incapables de travailler, les familles dont le soutien est absent ou en prison, en autant que le cas n'est pas prévu par la Loi de l'Assistance publique 142 ». En général, c'est la SSVP qui se charge de ces cas, en plus des cas à court terme, mais à cause des problèmes de coopération entre elle et le Bureau d'assistance, ce dernier dépense chaque année une partie de ses fonds pour des cas à long terme et éprouve des difficultés à se faire rembourser par la Ville.

¹³⁹ Par exemple, lorsqu'une travailleuse sociale du BASF demande, au début de 1940, de l'aide pour une famille étrangère, la SSVP refuse sous prétexte que les fonds destinés à ce type de clientèle ont déjà été épuisés et que la représentante du BASF n'a pas suivi la procédure établie pour ce genre de problème. Le document n'indique pas quel sort a ensuite été réservé à la famille en question mais, si on se fie aux plaintes répétées du comité des budgets de la Fédération. le BASF a probablement puisé à même ses propres fonds pour l'aider. (ΛNQ-M, Fonds SSVP, P61, S2, D1, Le troisième livre des Minutes du conseil Central de Montréal, réunion du 29 janvier 1940.)

¹⁴⁰ À ce sujet, voir Magda Fahrni, *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto. University of Toronto Press, 2005, p. 44-62. Pour une discussion plus générale du concept d'économie sociale mixte appliqué au Canada, voir Mariana Valverde, « La charité et l'État : un mariage mixte centenaire ». *Lien social et politiques – RIAC*, 33 (printemps 1995). p. 27-35 et « The Mixed Social Economy as a Canadian Tradition », *Studies in Political Economy*, 47 (été 1995), p. 33-60.

¹⁴¹ À chaque année, après maintes requêtes de la part des fédérations financières. la Ville de Montréal leur remet 200 000\$ répartis selon le pourcentage de la population que chacune représente. Bon an, mal an. la FOCCF obtient de cette manière autour de 135 000\$. (AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets, 26 octobre 1943; réunion du comité des budgets, 21 décembre 1945.)

¹⁴² ΛC, Fonds FOCCF, F03, boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 14 février 1947.

Le BASF, en plus, s'occupe de deux programmes gouvernementaux. Durant la guerre, il est responsable des allocations aux familles de soldats pour la population catholique et francophone de la ville, ce qui l'amène à mener des enquêtes quant à l'éligibilité (ou la moralité) des récipiendaires ¹⁴³. La surcharge de travail entraı̂ne des dépenses en salaires, que le gouvernement fédéral est réticent à assumer. L'organisme estime, en 1943, que les cas militaires représentent 28% du travail accompli. La FOCCF refusant de payer pour un service rendu au gouvernement fédéral, ses représentants accompagnent le BASF dans ses requêtes à Ottawa¹⁴⁴. La deuxième mesure sociale qui concerne le BASF est la Loi de l'assistance publique provinciale. À partir de 1940, les dispositions de la loi sont élargies pour inclure l'assistance à domicile de certains catégories d'indigents à leur sortie d'institution – pour la première fois, une partie de l'argent alloué à l'assistance publique est dirigée vers des individus et non des institutions 145. Le BASF obtient rapidement le statut d'institution d'assistance publique sans murs et se charge de l'administration du programme auprès de la population francophone et catholique de Montréal. Cet arrangement engendre plusieurs problèmes. Tout d'abord, la FOCCF se rend rapidement compte que la SSVP, par accident ou par négligence, prend fréquemment sous son aile des cas qui auraient pu bénéficier des fonds provinciaux d'assistance publique; or, comme la SSVP n'est pas inscrite au programme, elle ne peut bénéficier de ces fonds, ce qui représente, aux yeux de la Fédération, autant de dollars qui auraient pu être dépensés à meilleur escient 146. Par ailleurs, les remboursements que le BASF reçoit pour les cas d'assistance publique représentent une fraction sculement du

¹⁴³ À ce sujet, voir Fahrni, Household Politics.

¹⁴⁴ AC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 28 janvier 1943.

¹⁴⁵ Yves Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales au Quéhec : 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, chapitre 5.

¹⁴⁶ AC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 22 janvier 1947. La Fédération va même demander une étude pour voir si la SSVP peut être admise comme institution hors-murs d'assistance publique, mais la démarche échouera. Voir à ce sujet E. Letellier de Saint-Just, « La Ville et la St-Vincent-de-Paul », *La Patrie*, 10 juin 1948, p. 8 et « La ville semonce la Saint-Vincent de Paul », *La Patrie*, 10 juin 1948, p. 11: AC, fonds FOCCF, F03, Boîte 66, chemise 821, «Mémoire de la Fédération au sujet de la Société Saint-Vincent-de-Paul », 22 avril 1949; « Mémoire d'une rencontre entre M. P. Chaloux, chef du secrétariat de la Société de Saint-Vincent de Paul et M. E. Choquette, directeur-général du Burcau d'Assistance Sociale aux Familles », 30 décembre 1953.

montant total dépensé : à la fin de 1945, les cas d'assistance lui coûtent 9300 \$ par mois alors que la Province lui remet 3300\$ par mois, soit 35,5% des frais 147.

La situation générale finit par avoir les allures d'un imbroglio où gouvernement provincial, autorités municipales, Fédération, Bureau et Société sont en constantes négociations pour connaître les responsabilités de tout le monde et mieux faire circuler l'argent public. Les deux agences sont déficitaires à un moment ou à un autre, situation qui, aux yeux de la Fédération, aurait pu être évitée, d'autant plus qu'elle éprouve des difficultés, durant la première moitié des années cinquante, à atteindre ses objectifs des campagnes.

Après des réticences exprimées de part et d'autre¹⁴⁸, les dirigeants de la SSVP acceptent, en 1953, que leur secrétaire général, Polydor Chaloux, discute avec le directeur du BASF, Évariste Choquette, pour élaborer une solution durable aux problèmes de coordination et de coopération entre les deux agences. Quinze ans après la création du BASF, les questions du double emploi, de la coopération, de la coordination entre les deux agences et avec les instances gouvernementales, sont apparemment réglées dans un document d'un peu plus de six pages. La SSVP est nécessaire pour le repérage des indigents et, par ses visites et ses secours matériels restreints, prend en charge les cas de secours temporaires et de « pauvreté honteuse ». Le BASF, quant à lui, est essentiel pour prendre en charge les cas à long terme, comme il administre l'assistance publique et a les outils, grâce au travail social, pour contribuer à la réhabilitation sociale des indigents¹⁴⁹. Ayant ainsi établi qu'il n'y a pas double emploi, les représentants des deux œuvres en sont venus à une entente au sujet de la coopération. Il s'agit, pour la SSVP, de référer systématiquement au BASF les cas éligibles à l'assistance publique puis, pour ceux qui ne nécessitent pas de réhabilitation, d'assurer la

¹⁴⁷ AC. Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820. Comité des Budgets, réunion du 6 décembre 1945. Pour quelques détails sur les modalités de la Loi de l'assistance publique, voir le chapitre 2. Yves Vaillancourt explique l'évolution de ces modalités entre 1940 et 1960; en principe, entre 1940 et 1952, le BASF aurait dû recevoir les deux tiers des frais du programme de la province, qui gère la part (1/3) de la ville à l'aide de taxes.

¹⁴⁸ ΛC. Fonds FOCCF, boîte 55, chemise 821, réunion du comité des budgets du 12 avril 1949.

¹⁴⁹ AC. Fonds FOCCF, boîte 55, chemise 821, « Mémoire d'une rencontre entre M. P. Chaloux, chef du secrétariat de la Société de Saint Vincent de Paul et M. E. Choquette, directeur-général du Bureau d'Assistance Sociale aux Familles », le 30 décembre 1953, p. 1-2.

distribution bénévole des chèques d'assistance dans le cadre des visites à domicile¹⁵⁰. De cette manière, la SSVP ne devrait plus avoir de problème avec la Ville de Montréal, comme elle ne réclamera plus d'argent pour les cas à long terme, et les ressources du BASF (salaires des travailleuses sociales) seront épargnées. Cet arrangement semble convenir à tous et les quelques années qui suivent sont plus calmes pour la Fédération et ses membres.

Toutefois, en 1956, la Société de service social aux familles (SSSF), nom adopté l'année précédente par le BASF¹⁵¹, décide de ne plus s'occuper d'assistance publique. Les raisons derrière cette décision sont essentiellement financières, alors que les dirigeants de la SSSF n'ont apparemment pas réussi à obtenir des fonds supplémentaires du gouvernement provincial¹⁵². Le comité des budgets de la Fédération appuie cette demande en réduisant drastiquement l'octroi du Bureau, car « le coût total de l'administration de l'Assistance publique devra être à la charge du Gouvernement provincial.¹⁵³ » Après une nouvelle entente, le problème se présente à nouveau et la SSSF accuse, en 1958, un déficit de 200 000\$¹⁵⁴. La situation est définitivement résolue lorsque la Ville prend en charge la distribution de l'assistance publique, en 1959¹⁵⁵.

Cette étape ne marque cependant pas la fin des déboires de la SSVP. Avec l'adoption de nouvelles mesures d'assurance-chômage, elles aussi gérées par la municipalité, la Société de Saint-Vincent de Paul se trouve à débourser massivement pour aider les familles éligibles à l'une ou l'autre des mesures, en attendant que l'enquête municipale soit terminée. De plus, la

¹⁵⁰ ΔC, Fonds FOCCF, boîte 55, chemise 821, « Mémoire d'une rencontre entre M. P. Chaloux, chef du secrétariat de la Société de Saint Vincent de Paul et M. E. Choquette, directeur-général du Bureau d'Assistance Sociale aux Familles », le 30 décembre 1953, p. 4.

¹⁵¹ ΔC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 821, réunion du comité des budgets du 29 avril 1955.

¹⁵² AC. Fonds FOCCF, boîte 56, chemise 641, lettre de Gustave LeDroit, président de la Société de Service social aux familles, à l'Hon. Albini Paquette, M.D., Ministre de la Santé, 7 janvier 1956.

¹⁵³ AC. Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 821, réunion du comité des budgets du 25 avril 1956.

AC. Fonds FOCCF, boîte 56, chemise 641, lettre de Gustave LeDroit, président de la SSSF, à Albert Doyon, directeur général de la FOCCF, 26 février 1958.

¹⁵⁵ AC. Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 821, réunion du comité des budgets du 18 février 1959. Nous ne savons pas si ce changement est attribuable à une nouvelle politique provinciale ou s'il est le résultat du retrait unilatéral de la SSSF du dossier.

SSVP est le seul recours des chômeurs et des indigents durant les journées de fermeture du Service de bien-être social (SBES) de la ville. Les montants dépensés, au début des années soixante, en aide urgente et en aide compensatoire sont élevés et seulement partiellement remboursés par l'État. En bout de ligne, la SSVP a moins de ressources que de demandes pour ses services et la situation ne peut continuer ainsi indéfiniment, tant pour la Société que pour la FOCCF, son principal bailleur de fonds 156. Finalement, comme l'indique le comptable de la Fédération en 1961, « chaque fois que le législateur modifie les règlements de la loi d'A.P. nous en subissons les contre-coups et nous demeurons impuissants à justifier nos réclamations 157 ». La FOCCF, s'appuyant sur des enquêtes et des dossiers montés par le COM, tente tout au long des années cinquante de renverser la vapeur et d'amener les gouvernements à mieux financer les agences qui font, après tout, leur travail, mais le succès est lent à venir 158.

Ces cas montrent les limites d'une organisation théoriquement efficace mais qui concorde mal avec les réalités complexes de la pauvreté. La volonté de la FOCCF de financer à la fois la SSVP, organisation traditionnelle et bénévole, et le BASF, agence moderne et professionnelle, complique le travail des deux agences en cause, car même si elles ont des approches différentes, leurs clientèles se recoupent. Bref, la vraie vie cadre mal avec des catégories d'assistance décidées selon la durée potentielle de la pauvreté des individus. La Fédération s'avère cependant une alliée fiable lors de négociations avec les divers niveaux de gouvernement, s'assurant de représenter ses agences adéquatement.

Chez les anglophones, le rapport d'enquête commandé par la *Federation of Catholic Charities* au CCBES en 1961, qui étudie toutes les facettes de son travail telles qu'énoncées dans la charte de 1930, est sévère : « *There is just about no coordination among the*

¹⁵⁶ AC, Fonds FOCCF, boîte 44, chemisc 687, Conseil des Œuvres de Montréal. Assistance financière à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul et du Service de Bien-Être de la Ville de Montréal, avril 1961, p. 42-45.

^{15&}lt;sup>-</sup> AC, Fonds FOCCF, boîte 44. chemise 682. Société de Saint-Vincent de Paul, 1^{er} septembre 1961.

¹⁵⁸ Voir le chapitre 6 pour une analyse des relations entre l'assistance privée et l'État durant les années 1960.

services. 159 » La coordination est la mise en réseau des agences pour leur permettre une meilleure coopération, le partage des ressources et des connaissances. Le problème, selon les auteurs du rapport, vient du fait que les agences sociales fournissent très rarement des informations à la fédération au sujet de leurs programmes et services. Cette situation est causée par le manque de supervision effectuée par l'organisme central qui dispose d'un personnel limité en nombre et en autorité. Il n'y a donc pas de vision d'ensemble du réseau tel qu'il existe ou qu'il devrait être, ce qui a des impacts négatifs sur l'usage des fonds amassés lors des campagnes, sur les relations entre les composantes de la *Federation of Catholic Charities* et, en bout de ligne, sur la qualité des services offerts à la communauté anglo-catholique de Montréal 160. Le CCBES recommande donc la création d'une division de planification sociale, composée de représentants des agences et du conseil d'administration de la fédération 161.

Pour étudier la situation au quotidien et d'un point de vue interne, nous disposons des notes personnelles et des rapports officiels rédigés par William Dyson durant son emploi à la fédération, de 1952 à 1954. Un organisme occupe une grande partie de son temps, soit le *Catholic Men's Hostel* (CMH), un refuge qui offre l'hébergement à des hommes sans ressources et qui offre le repas du midi à des hommes non résidents. Cet exemple permet de mieux comprendre, à la lumière de l'évaluation de 1961¹⁶², la nature des relations entre la fédération et ses agences, ainsi que le parcours particulier suivi par le réseau anglo-catholique durant une période marquée par le développement accéléré du travail social professionnel, des relations entre l'État et les agences privées et, par ricochet, du financement de l'assistance privée.

¹⁵⁹ BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossier 235-13. « Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) », septembre 1961. p. 49.

¹⁶⁰ Ibid., p. 49-50.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 50, 52.

¹⁶² Rappelons que l'enquête a été réalisée par William Dyson, qui a quitté la FCC pour un emploi au CCBES en 1954. La consultation des documents de travail liés à l'enquête a permis de constater qu'il ne s'est pas appuyé sur son expérience, déjà vicille de sept ans, mais sur les témoignages des dirigeants d'œuvres, des employés et des directeurs de la fédération, (BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossiers 235-11, 235-12.)

Le Catholic Men's Hostel est fondé en septembre 1931 par deux membres du clergé, le jésuite Joseph Fallon, un des membres du comité fondateur de la FCC, et Donald McIntyre. À l'origine, il s'agit de loger, nourrir et vêtir les cols blancs sans emploi et sans abri l'influence de la crise et d'une nouvelle catégorie de chômeurs se fait sentir. Dès 1933, le rôle du CMH est élargi pour inclure des services aux prisonniers libérés et agir comme bureau d'emploi. Au fil des ans, l'agence est devenue un refuge plus classique, du même genre que le Meurling, ses protégés étant en majorité des personnes âgées seules 163. Les hommes qui sont logés au CMH sont habituellement référés par des curés, des hôpitaux ou encore le Catholic Welfare Bureau; une grande partie se présente aussi sans référence 164. Lorsque le père McIntyre devient aumônier militaire, le révérend George A. Foley prend sa succession avant d'être remplacé par le père Feeley, en 1951. Chacun des directeurs a été nommé par l'évêque et aucun n'a de formation professionnelle en travail social ou dans un autre domaine utile à ce genre d'agence, comme la psychologie. Il a déjà été mentionné que le père Feeley n'a pas demandé cette nomination et qu'il accomplit son travail uniquement par respect envers l'autorité ecclésiastique et par devoir de charité chrétienne. Malgré ses réserves personnelles, il prend son devoir très au sérieux et s'investit dans sa tâche. Toutefois, il est seul aux commandes de l'agence, les deux seuls employés étant des anciens pensionnaires, et durant ses premières années de travail, personne ne lui donne de directives quant à l'attitude à adopter envers les sans-abris. Il apparaît rapidement, lorsque William Dyson commence à visiter l'œuvre, que le père Feeley pratique une charité d'un autre âge. À ses yeux, les pensionnaires du CMH n'ont pas besoin de loisirs, de pièces bien éclairées et récemment peintes, de sel sur la table, de sièges confortables ou même d'une fournaise efficace¹⁶⁵. Il refuse de collaborer avec les autres agences de la FCC et empêche même des travailleuses sociales du Catholic Welfare Bureau de tenir des consultations auprès de ses

 $^{^{163}}$ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 12, dossier 12-7, «Historical Notes on C.M.H.», 17 février 1953.

¹⁶⁴ Federation of Catholic Charities Year Book 1944. George A. Folcy, « Catholic Men's Hostel », 1945, p. 37.

¹⁶⁸ BAC, Fonds William A. Dyson, volume 12, dossier 12-7. Catholic Men's Hostel, « Report on Catholic Men's Hostel », 23 janvier 1953; « Historical Notes on C.M.H. », 17 février 1953; volume 13, dossier 13-21, « C.M.H. Visit to », 15 février 1954; Note manuscrite, s.d. (mars 1954).

pensionnaires ¹⁶⁶. Son attitude envers ces derniers laisse d'ailleurs à désirer : « Fr. Feeley has a rather punitive attitude towards these men. He feels that they are not worthy of normal living standards but that they should be satisfied with a barest minimum. ¹⁶⁷ » Il refuse de dépenser tout l'argent qui lui est alloué par la fédération, même le budget spécial de rénovation ¹⁶⁸. Lorsque Dyson quitte la FCC en 1954, la situation semble à peine améliorée. Il faut attendre la nomination d'un nouveau directeur, en 1956, pour que les changements suggérés par le travailleur social soient enfin mis en place ¹⁶⁹.

Les mauvaises communications sont à la base des problèmes entre le CMH et la FCC. Dyson ne dispose pas de l'autorité nécessaire pour amener le directeur de l'agence à changer, parce que le conseil d'administration de la FCC n'a pas avisé les agences de sa nomination, de son rôle et de ses responsabilités. Il éprouve même des difficultés à se faire reconnaître comme étant l'assistant de James Walsh auprès du prêtre et même alors, son poste impressionne peu son vis-à-vis 170. La relation tendue entre les deux hommes est marquée par leur différence de statut professionnel et religieux, de même que leur différence d'âge. Dyson est un travailleur social laïc dans la jeune vingtaine, Feeley est un membre du clergé d'âge mûr. Il se méfie de Dyson, et ce dernier est rapidement sur ses gardes et anxieux de montrer sa supériorité 171. Il s'ensuit que les conditions de vie des pensionnaires du *Catholic Men's Hostel* s'améliorent

¹⁶⁶ BAC, Fonds William A. Dyson, volume 13, dossier 13-21, « Memo C.W.B. Worker and Fr. Feeley », 8 mai 1953; Note manuscrite, s.d. (mars 1954).

¹⁶⁷ BAC, Fonds William A. Dyson, volume 12. dossier 12-7. Catholic Men's Hostel. «Historical Notes on C.M.H.», 17 février 1953.

¹⁶⁸ Le CMH, durant cette période, est situé sur la rue Saint-Antoine, dans le sud-ouest de Montréal, dans un bâtiment aux fenêtres cassées, à l'extérieur non aménagé, au toit coulant, etc.

¹⁶⁹ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1957.

¹⁷⁰ BAC. Fonds William A. Dyson, volume 13. dossier 13-21. «Fr. Feeley C.M.H. notes on interview with him re complaint », 19 février 1953. Après avoir entendu qu'une plainte avait été déposée contre son agence. le père Feeley «flew off the handle and swung to the attack. What right had I [10] tell him? Mr Walsh should. Who was I? [...] I explained on my first visit I told him who I was and my position. (...) A few times he got under my skin and I brought him up sharp reminding him, his agency was under Federation and that I represented Federation. »

¹⁷¹ Par exemple, après sa première rencontre avec le père Feeley. Dyson note à l'intention de Walsh: « Father is a good man, and tries hard. However I feel he is too rigid and afraid to show his feelings with the men. I think his small stature probably has something to do with his authoritative manner and is a reason he is afraid of loss of dignity and control. - Compensation. » (BAC. Fonds William A. Dyson, volume 12, dossier 12-7, Catholic Men's Hostel, « Report on , Catholic Men's Hostel ». 23 janvier 1953.

très lentement et très peu, ce qui exaspère Dyson d'autant plus qu'il n'a pas l'appui des conseils d'administration du CMH et de la FCC dans ce dossier. Le conseil du CMH se réunit une ou deux fois par an, n'exige pas de rapport détaillé de la part du directeur¹⁷². D'ailleurs, le père Feeley ne tient aucune statistique et ne fait pas parvenir de rapports mensuels à la FCC – ce en quoi il n'est toutefois pas seul chez les catholiques anglophones¹⁷³.

À partir de l'exemple du CMH, on peut affirmer que l'évaluation du rapport du CCBES, en 1961, n'est pas exagérée. La structure de la FCC fait que les œuvres membres peuvent l'ignorer, même si toutes ne le font évidemment pas. Alors que les francophones font appel au comité des budgets, au Conseil des Œuvres ou encore, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, à l'archevêque pour arbitrer des conflits entre agences, les anglophones catholiques se retrouvent avec une organisation qui remplit son rôle de financement mais se soucie peu d'améliorer ou même de maintenir le réseau d'assistance qu'elle est censée superviser.

Conclusion

L'importance de l'organisation ressort de la comparaison des deux fédérations financières catholiques de Montréal. La FOCCF implante le modèle qui est courant au Canada et dans le nord-est étasunien, adoptant des règles écrites et déléguant de plus en plus de responsabilités vers des salariés professionnels. Les instances sont dépersonnalisées, ce qui en assure la pérennité mais, du même coup, peut nuire à la qualité des relations entre la FOCCF et certains de ses membres. Les dirigeants de la FCC choisissent plutôt de s'écarter de la norme en matière de réorganisation de l'assistance. Les membres du conseil d'administration délèguent peu, si ce n'est au directeur général qui, entre 1936 et 1960, appartient au même groupe social qu'eux. L'importance démesurée de James Walsh comme directeur général est

¹⁷² BAC, Fonds William A. Dyson, volume 12, dossier 12-7, Catholic Men's Hostel, « Board of Directors Δηπυαl Meeting Catholic Men's Hostel », 27 février 1953.

¹⁷³ BAC, Fonds William A. Dyson, volume 12, dossier 12-19, «Daily Reports 2 of 3 », 9 février 1954; «Fr Feeley – no monthly reports, no hospitalization reports, no transient reports — nothing, »

révélée par sa longue maladie, durant laquelle les relations entre les membres du conseil d'administration et les adjoints de Walsh, de même que les relations entre la FCC et ses membres, se détériorent. L'insistance des anglo-catholiques à maintenir le réseau d'assistance dans cet état s'explique, à notre avis, par la mentalité de l'élite socio-économique de la communauté. Selon la classification de Chandler, la FCC est une forme inachevée de bureaucratie, une « entreprise familiale ». Nous avons constaté que les membres successifs du conseil d'administration de la FCC ont des occupations au sein d'entreprises plus petites que leurs homologues francophones. Habitués à gérer de près leurs entreprises, ils font de même avec la FCC. En plus de cette explication liée à la taille de l'entreprise, il nc faut pas oublier que la communauté anglo-catholique de Montréal est petite et, qui plus est, en situation de double minorité : minorité religieuse chez les anglophones, minorité linguistique chez les catholiques. En plus, de groupe d'origine majoritairement irlandaise, les anglo-catholiques se diversifient au cours du 20° siècle, comptant de plus en plus d'Italiens¹⁷⁴, ce qui ajoute à l'insécurité des élites traditionnelles d'origine irlandaise. Comme nous aurons l'occasion de le constater au chapitre VI, ces caractéristiques – élite d'origine irlandaisc à la mentalité conservatrice et protectrice, résistance aux nouveaux arrivants - mènent à des tensions vers la fin des années soixante.

Malgré une structure qui, en principe, paraît rigide, régie par des règles et des chartes, la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises fait preuve, en pratique, de connaissances étendues de ses membres et de la communauté en général. Elle se fait la porte-parole de ses membres auprès des gouvernements. À l'interne, les personnes qui occupent des postes dans les diverses instances savent adapter leur ligne de conduite selon l'agence à laquelle ils ont affaire ou le problème qui doit être résolu. Sans nous engager dans une longue description de chacune des agences qui ont été, à un moment ou à un autre, membres de la Fédération, nous avons pu constater que l'éventail des pratiques était assez vaste. Le sens pratique et la recherche de la meilleure solution semblent avoir été des facteurs décisionnels plus importants qu'une quelconque conception du pouvoir. Les éléments de la burcaucratie

-

¹⁷⁴ Sclon *Le Canada ecclésiastique*, en 1956, les paroisses italiennes de Montréal (Notre-Dame de la Défense, Notre-Dame du Mont-Carmel, Notre-Dame de la Consolata) regroupent 24 380 fidèles, alors que les paroisses anglo-saxonnes regroupent 72 173 personnes. Les autres groupes « néo-canadiens » sont d'origine polonaise, lithuanienne, ukrainienne, syrienne, hongroise et allemande.

que nous avons repérés ont surtout été des moyens de parvenir aux buts fixés dans la charte de la Fédération et non une structure envahissante. C'est ainsi que des agences aussi différentes que les Petites Sœurs de l'Assomption et le BASF ont coexisté au sein de la Fédération sans avoir à changer fondamentalement leurs pratiques. Même la Société de Saint-Vincent de Paul, malgré des relations difficiles, a pu compter sur le respect de la philosophie du fondateur, Frédéric Ozanam.

En dépit de différences importantes, on peut certes parler de bureaucratisation dans le cas des deux fédérations, même si elle est plus achevée chez la FOCCF que du côté de la FCC. Il est aussi indéniable que la FOCCF croît, durant ces années, plus rapidement que la FCC; elle amasse plus de fonds, accepte plus de nouveaux membres, participe à la création d'organismes, embauche plus de personnel professionnel, sujet sur lequel nous nous étendrons dans le chapitre V. La FCC reste une entreprise moins structurée, moins ambitieuse, mais pas nécessairement moins efficace dans la réalisation des objectifs fixés, comme le succès répété de ses campagnes en atteste. En fait, la FCC semble se limiter au financement des agences, s'intéressant assez peu aux problèmes qui peuvent y émerger, même lorsqu'ils sont rapportés par le directeur adjoint de la fédération. Finalement, notons que la bureaucratie a son prix au niveau de la composition des instances de direction. Les femmes et le clergé ont été presque immédiatement écartés du conseil d'administration de la FCC lors de sa création, comme nous l'avons constaté au chapitre précédent. À la FOCCF, la situation évolue plus discrètement mais va certainement dans le même sens. Sans tambours ni trompettes, la représentation féminine et cléricale est grugée petit à petit, au profit d'hommes qu'on associe plus aisément à une organisation de type bureaucratique : industriels, professionnels, commerçants, financiers.

Masculinisation, rationalisation, meilleures communications et relations publiques plus élaborées, tels sont les éléments centraux de la bureaucratisation de l'assistance catholique sous l'égide des fédérations financières. Les différences observées dans les parcours des deux organismes montrent que cette évolution n'est pas inéluctable et rappelle que les structures sont habitées par des individus. Il reste que, dans les deux cas à l'étude, les hommes d'affaires ont réussi à imposer une vision d'entreprise – qui n'est pas la même dans les deux

.

communautés - à l'ensemble des réseaux d'assistance. Ces conclusions enrichissent une historiographie qui a eu tendance à s'en tenir aux discours des hommes d'affaires plutôt qu'à leurs pratiques¹⁷⁵. Or, il n'y a pas qu'une forme de bureaucratie, comme il n'y a pas qu'un type d'homme d'affaires, et il serait intéressant de voir quelle est l'étendue réelle de la diversité des modèles à l'échelle nord-américaine. De plus, dans le cas montréalais, nous avons observé des relations ambiguës entre les milieux d'assistance privée et les divers niveaux de gouvernements. Contrairement à ce que Shirley Tillotson a observé à Halifax, dans les années quarante et cinquante, les fonctionnaires municipaux et provinciaux ne tentent pas, à Montréal, de donner une forme particulière aux agences sociales privées, afin d'uniformiser les pratiques dans le sens voulu par l'État¹⁷⁶. Cet état des choses permet à un organisme comme le BASF, le COM ou la Fédération des Œuvres de faire des réclamations auprès des gouvernements municipal et provincial, car le flou de la loi de l'assistance publique et le manque d'interventionnisme de la part du gouvernement se conjuguent pour ouvrir la porte à l'interprétation. Les relations que les agences sociales, particulièrement francophones, entretiennent avec les instances publiques durant les années trente à cinquante auront un impact durant les années soixante, alors que l'État québécois change son fusil d'épaule et intervient de manière musclée dans le domaine social.

¹⁷⁸ Gale Wills, A Marriage of Convenience. Business and Social Work in Toronto, 1918-1957, Toronto, University of Toronto Press. 1995. 256 p.: Dorothy Brown et Elizabeth McKeown, The Poor Belong to Us Catholic Charities and American Welfare, Cambridge, Harvard University Press. 1997. 284 p.

¹⁷⁶ Shirley Tillotson, « Democracy, Dollars, and the Children's Aid Society: the Eclipse of Gwendolyen Lantz » dans Judith Fingard et Janet Guildford (éd.), *Mothers of the Municipality Women, Work, and Social Policy in Post-1945 Halifax*, Toronto, University of Toronto Press, 2005.

CHAPITRE IV

DES « TECHNICIENS DE L'ORGANISATION SOCIALE 1 » : TRAVAILLEURS SOCIAUX ET COMPTABLES AU CŒUR DE LA PROFESSIONNALISATION DE L'ASSISTANCE

La professionnalisation s'inscrit habituellement dans le processus de bureaucratisation². Nous la traitons dans un chapitre distinct à cause de son importance dans l'organisation et la pratique de l'assistance, à cause des changements qu'un tel phénomène implique dans un domaine auparavant ancré dans des valeurs religieuses comme le don de soi et la recherche du salut de l'âme. Pour bien cerner l'étendue et les défis posés par la professionnalisation de l'assistance catholique à Montréal, nous nous pencherons sur deux groupes : les travailleurs sociaux et les comptables. Alors que les premiers sont associés à la gestion des agences et à la pratique de l'assistance, les seconds sont en charge de la planification et de la vérification budgétaires. Deux groupes au statut incertain au début des années 1940³, à la fin des années soixante, ils n'ont plus à justifier leur identité professionnelle.

¹ Montréal. Archives de Centraide du Grand-Montréal (ci-après AC), Fonds FOCCF. Boîte 52, chemise 619. André-Marie Guillemette, o.p., s.t., novembre 1948. Mémoire sur la politique sociale de la Fédération.

² Max Weber, Économie et société/1 Les categories de la sociologie, Paris, Plon (« Agora »), 1995 (1971), p. 290 et ss; William Whyte, *The Organization Man*, Garden City, NJ, Doubleday Anchor Books, 1957, 471 p., John R. Seeley, R. Alexander Sim et Elizabeth W. Loosley, *Crestwood Heights. A North American Suburb*, Toronto, University of Toronto Press, 1956, 505 p.

³ L'ionel-Henri Groulx. Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux. Laval. Agence d'ARC. 1993. 297 p.: Pierre Harvey, Une longue conquête. Histoire de la profession comptable au Québec. Montréal. Québec-Amérique (collection « Presses HÉC »). 1999, 381 p.

Auparavant, quelques précisions sur l'usage des concepts de profession et de professionnalisation. La professionnalisation est envisagée à la fois comme relevant de l'identité et de la mise en place et de la pratique d'une réelle expertise. Les marqueurs de ce processus changent dans le temps, comme Gidney et Millar le rappellent dans leur étude des professions au 19^e siècle, période où la formation professionnelle universitaire était plus rare⁴. De manière générale, une éducation dans un milieu formalisé et, au 20^e siècle, universitaire, est une première caractéristique des professions. Suivent la mise sur pied d'associations professionnelles, l'obtention d'un statut légal et la reconnaissance publique, marqueurs qui servent surtout à renforcer l'identité professionnelle. En ce qui concerne la pratique, les historiens des professions se penchent habituellement sur l'élaboration de l'expertise en milieu universitaire (recherche, publications), de même que sur sa mise en pratique sur le terrain.

Ces quelques caractéristiques associées à la professionnalisation ne sont pas sans rappeler certains aspects de la bureaucratisation, abordés au chapitre précédent. Il en est ainsi de l'idée de formalisation des structures et des rapports entre personnes. Professionnels et bureaucrates vont de pair, du moins au 20^e siècle. Or, il est un autre aspect de la bureaucratisation qui, loin d'encourager la professionnalisation des pratiques, mène plutôt à la déqualification des travailleurs et travailleuses. Cet aspect a été traité dans des études sur le travail de bureau aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne. Par la division et la subdivision des tâches cléricales et par leur mécanisation, les dirigeants des grandes entreprises ont transformé le travail de bureau entre le dernier quart du 19^e siècle et la crise des années 1930⁵. Au départ, les entreprises sont composées de petites équipes de commis, presque tous des hommes, qui grimpent les échelons d'une compagnie et y font carrière⁶. En l'espace d'une génération, les équipes ont été décuplées, les hommes remplacés par des femmes, les commis par des

⁴ R.D. Gidney et W. P. J. Millar. *Professional Gentlemen: The Professions in Nineteenth-Century Ontario*. Toronto, University of Toronto Press, 1994, 505 p.

⁵ Graham S. Lowe, *Women in the Administrative Revolution. The Feminization of Clerical Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 234 p.; Elyce J. Rotella, «The Transformation of the American Office. Changes in Employment and Technology ». *The Journal of Economic History*, 41, 1 (mars 1981), p. 51-57.

⁶ Alfred D. Chandler. *The Visible Hand. The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge et Londres. The Belknap Press of Harvard University Press, 1977. p. 8-10.

opératrices cachées derrière des machines à écrire, compter, imprimer, sceller, poster, adresser, téléphoner⁷. Ces employées ont reçu une formation, certes, mais c'est une formation minimale et utilitaire, pour qu'elles puissent travailler avec des machines au fonctionnement parfois complexe. Comme nous allons le constater, ce double tranchant de la bureaucratisation en ce qui concerne l'organisation du travail a joué ailleurs que dans le monde des affaires.

En étudiant deux groupes professionnels dans leur milieu de pratique, nous enrichissons l'historiographie du travail social et de la comptabilité en montrant que leur expertise respective était hautement valorisée dans le milieu de l'assistance, dès les années cinquante. En nous écartant de l'optique de lutte pour l'obtention du statut professionnel souvent privilégiée dans l'historiographie, nous cherchons à retracer les réalisations de ces experts fortement encouragés par les dirigeants des fédérations financières à travers le continent nord-américain⁸. Sans chercher à taire les tensions et les conflits qui ont pu surgir entre les divers acteurs du réseau de l'assistance catholique privée de Montréal - hommes d'affaires bénévoles, travailleurs sociaux, comptables, membres des conseils d'administration professionnelles. religieuses d'agences sociales, communautés non bénévoles « traditionnels » – nous postulons que leur enjeu n'est pas la validité et la valeur des experts dans le domaine de l'assistance. Ces tensions sont plutôt le résultat de la négociation entre ces acteurs, chacun à la recherche d'une place dans la réorganisation de l'assistance privée qui se poursuit durant ces décennies à Montréal.

⁷ Pour un exemple montréalais de cette évolution, avec cependant une féminisation plus faible et plus tardive, voir Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes. L'administration municipale de Montréal, 1900-1950*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2000, p. 40-44 et 84-88.

Borothy M. Brown et Elizabeth McKcown, *The Poor Belong to Us. Catholic Charities and American Welfare*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1997. 284 p.; Mary J. Oates, « Faith and Good Works: Catholic Giving and Taking » dans Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie. ed., *Charity, Philanthropy and Civility in American History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 281-300; Susan Traverso. *Welfare Politics in Boston, 1910-1940*, Boston, University of Massachusetts Press, 2003, 164 p.; Shirley Tillotson. « Democracy, Dollars, and the Children's Aid Society. The Eclipse of Gwendolen Lantz » dans Judith Fingard et Janet Guildford. *Mothers of the Municipality Women, Work, and Social Policy in Post-1945 Halifax.* Toronto, University of Toronto Press, 2005. p. 76-109; Gale Wills, *A Marriage of Convenience. Business and Social Work in Toronto, 1918-1957.* Toronto, University of Toronto Press, 1995. 256 p.: Sara Z. Burke. *Seeking the Highest Good. Social Service and Gender at the University of Toronto, 1888-1937.* Toronto. University of Toronto Press, 1996. 194 p., Anne MacLennan, « Charity and Change. the Montreal Council of Social Agencies: Attempts to Deal with the Depression ». mémoire de M.A. (Histoire). McGill University, 1984. 255 f., Anne MacLennan. *Red Feather in Montreal a History.* Montréal, Red Feather Foundation. 1996. 53 p.

4.1 Historiographies de deux professions

4.1.1 La comptabilité, occupation ancienne, profession nouvelle

La comptabilité est ancienne en Occident, si l'on s'en tient à la tenue de livres et à la vérification, dans le but de rendre compte des activités et finances d'une entreprise. Les grandes étapes de l'histoire économique moderne et contemporaine, dont la création des banques italiennes de la renaissance et les révolutions industrielles, ont eu un impact certain sur la comptabilité des États et des entreprises privées, donnant une importance et une complexité grandissantes au rôle du comptable⁹.

Dans les entreprises canadiennes d'avant 1930, les comptables ne sont pas légion, malgré l'ancienneté de l'occupation et le fait qu'elle est devenue de plus en plus nécessaire à la suite du développement industriel de la deuxième moitié du 19e siècle et la croissance de la taille des entreprises 10. Au Québec, ils sont encore moins nombreux, l'habitude des dirigeants d'entreprises de garder secrets les détails de leurs finances étant apparemment tenace. Chez les francophones, la taille plus modeste des entreprises rend les besoins en comptables encore plus limités. Jusqu'aux années 1920, malgré les cours de comptabilité offerts par l'Université McGill et l'École des Hautes études commerciales (HÉC), la formation se fait le plus souvent sous forme d'apprentissage en entreprise. Enfin, la première moitié du 20e siècle est marquée par les luttes infructueuses des comptables pour se faire reconnaître comme profession « fermée », au même titre que les avocats, les notaires et les médecins. Malgré tout, leurs services sont progressivement plus sollicités en entreprise, surtout à partir de la crise économique des années trente, et à la suite de diverses ententes entre les institutions d'enseignement supérieur et les associations professionnelles, la formation universitaire en comptabilité prend son envol à partir des années trente et quarante 11.

⁹ Reginald C. Stuart, *The First Seventy-Five Years. A History of the Certified General Accountants' Association of Canada*, Vancouver, CGA Canada, 1988, p. 9-13; Cyndy Allen et Margaret Conrad. « Who's Accounting? Women Chartered Accountants in Nova Scotia » in Elizabeth Smyth, Sandra Acker, Paula Bourne et Alison Prentice (éd.), *Challenging Professions: Historical and Contemporary Perspectives on Women's Professional Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 256.

¹⁰ Allen et Conrad, « Who's Accounting? », p. 257.

¹¹ Harvey. Une longue conquête.

L'historiographie des comptables et de la comptabilité au Québec est mince et dominée par la problématique de l'acquisition du statut professionnel et les luttes internes et externes qui en découlent l'2. À l'interne, les comptables tentent de réguler l'usage du titre, quelque peu galvaudé jusqu'aux années trente. La création d'associations professionnelles vise à régler ce problème et à s'assurer que seuls les hommes ayant reçu un apprentissage formel puissent se nommer comptables. À l'externe, des négociations continues ont lieu avec les institutions d'enseignement supérieur et avec le gouvernement provincial pour appuyer la professionnalisation de la comptabilité l'3. Cette historiographie nous renseigne peu sur les caractéristiques de la profession, l'évolution des techniques comptables et le sens de la multiplication des titres professionnels (CA, CGA, CMA), peut-être parce que ces ouvrages sont destinés à un lectorat qui connaît ces informations l'4.

L'étude de Michèle Dagenais sur l'administration municipale de Montréal éclaire différemment l'histoire de la comptabilité. En plaçant la comptabilité au cœur des réformes administratives nord-américaines du début du 20^e siècle, elle offre une alternative dynamique à une histoire de la profession qui s'attache aux marqueurs traditionnels de la professionnalisation : formation universitaire, association professionnelle, reconnaissance légale. Alors que l'étude de Pierre Harvey montre les comptables comme un groupe à la recherche d'un statut semblable à celui des professionnels « honorables » que sont les médecins, les avocats et les notaires, Michèle Dagenais aborde la profession comme étant au cœur des défis administratifs posés par le 20e siècle 15.

-

¹² Harvey. *Une longue conquête*; Edgar Andrew Collard, *1880-1980*. *histoire de l'Ordre des comptables agréés du Québec*. Montréal . Ordre des comptables agréés du Québec, 1980, 251 p.

¹³ Harvey, Une longue conquête.

¹⁴ L'ouvrage de Collard commémore l'anniversaire de l'Ordre des comptables agréés du Québec et est publié par l'organisation: l'ouvrage de Harvey est, en quelque sorte, une annexe de son histoire en deux volumes de l'École des HÉC, étude commandée par l'institution.

¹⁵ Dagenais. Des pouvoirs et des hommes. p. 70-91.

Il s'agit, dans le cas qui nous intéresse, de réconcilier une histoire professionnelle qui décrit une implantation relativement tardive de la comptabilité, plutôt vers le milieu du 20^e siècle, à une histoire organisationnelle qui la situe au cœur de transformations qui ont eu lieu plus tôt, dans les années 1920 et 1930. Sans éliminer la perspective interne à la profession, que l'on retrouve dans les écrits de Harvey entre autres, nous postulons que le statut professionnel des comptables est non seulement perceptible dans leur lutte pour l'obtention de la reconnaissance institutionnelle, mais aussi dans la place donnée aux comptables et à la comptabilité dans les entreprises. Qu'en est-il, en effet, du travail qui est accompli, des changements amenés par de nouvelles personnes, de nouvelles pratiques? Ajoutons que, dans le domaine de l'assistance, la comptabilité est une pratique fort éloignée des valeurs de charité chrétienne prônées dans nombre d'organisations catholiques du premier tiers du 20^e siècle, ce qui rend l'introduction de la comptabilité au sein de la *Federation of Catholic Charities* (FCC) et de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF) encore plus significative.

4.1.2 Le travail social en Amérique du Nord

L'histoire du travail social a reçu une part d'attention non négligeable en Amérique du Nord depuis les années 1970. Au Canada et aux États-Unis, on s'est tourné à la fois vers les pratiques, les courants intellectuels et l'identité professionnelle des travailleurs sociaux, donnant une idée assez nuancée de l'évolution de l'occupation, des *Settlement Houses* londoniennes au déclin de l'État providence à partir des années soixante-dix ¹⁶.

¹⁶ Par exemple, sur le Canada, voir Cathy James, «Reforming Reform: Toronto's Settlement House Movement, 1900-1920 », Canadian Historical Review, 82. I (mars 2001), p. 55-90; Ken Moffatt, A Poetics of Social Work. Personal Agency and Social Transformation in Canada, 1920-1939, Toronto, University of Toronto Press, 2001, 156 p.: Wills, A Marriage of Convenience: Burke, Seeking the Highest Good; sur les États-Unis, voir Daniel Walkowitz. Working with Class. Social Workers and the Politics of Middle-Class Identity, Chapel Hill et Londres, The University of North Carolina Press, 1999, 413 p.; Beverly Stadum, «The Uneasy Marriage of Professional Social Work and Public Relief », 1870-1940 » dans Gary R. Lowe et P. Nelson Reid (éd.), The Professionalization of Poverty. New York: Aldine de Gruyter, 1999; Leslie Leighninger, «The Service Trap: Social Work and Public Welfare Policy in the 1960s » dans Lowe et Reid, The Professionalization of Poverty.

Au Québec, comme dans le cas des comptables, l'historiographie est d'abord marquée par le récit des origines et la problématique de la professionnalisation¹⁷. Les débuts de l'École de service social de Montréal, en particulier, sont bien connus, de même que l'évolution de la formation universitaire et des structures au sein desquelles les travailleurs sociaux ont évolué : d'abord, les agences sociales privées, puis publiques, mais aussi les organisations professionnelles et les institutions d'enseignement supérieur¹⁸. Cette histoire québécoise est essentiellement francophone. Les parcours des anglophones sont moins bien connus, endehors de quelques travaux sur l'école de McGill et des études au sujet des agences protestantes et juives, qui ne portent pas nécessairement sur le travail social comme tel¹⁹. En ce qui concerne la période précédant la Révolution tranquille, le service social est une occupation hautement féminisée, mais soumise à une hiérarchie masculine incarnée par le clergé et les hommes d'affaires de la FOCCF²⁰. On trouve dans l'historiographie canadienneanglaise un parcours apparenté, en cela qu'après une première génération masculine, la profession se féminise radicalement à partir des années 1910-1920. Les relations de genre sont mises de l'avant dans nombre d'études, ce qui nuance cette hiérarchisation en démontrant que les travailleuses sociales, au bas de l'échelle sur papier, sont engagées dans des relations dynamiques avec leurs supérieurs officiels.

¹⁷ Pour un bilan historiographique concis, voir Denyse Baillargeon, Amélie Bourbeau et Gilles Rondeau, « Motivation et formation des travailleurs sociaux francophones : quelques parcours pionniers (1942-1961) », *Intervention.* 125 (décembre 2006), p. 169-171.

¹⁸ Groulx. Le travail social; Marie-Paule Malouin, Entre le rêve et la réalité: Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil, Montréal. Bellarmin. 1998, 308 p.; Lionel-Henri Groulx et Charlotte Poirier, « Les pionnières en service social : nouveau métier féminin dans le champ de la philanthropie », Service social, 31, 1 (1982), p. 168-177; Lucie Bonnier, « L'entraide au quotidien . l'exemple de la paroisse Ste-Brigide, Montréal, 1930-1945 », Mémoire de maîtrise (Histoire). Université du Québec à Montréal, 1996, 158 f.; Lucia Ferretti, « Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 ». Études d'histoire religieuse, 66 (2000), p. 69-88.

¹⁹ Diane Montour-Perras, La charité professionnelle: l'émergence de la carrière de travailleuse sociale à McGill (1913-1948), mémoire de maîtrise (histoire). Université du Québec à Montréal. 1988, 198 f.; MacLennan, Red Feather in Montreal; Anne MacLennan, « Charity and Change »; Moffatt. A Poetics of Social Work; Micheline Leclair. « Les Settlement Houses montréalais et les anglo-protestants . un écho de la fin du XIXe siècle, une limière sur le XXe siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2000, 180 f., Fernand Hébert. « La philanthropie et la violence maritale . le cas de la Montreal Society for the Protection of Women and Children et de la Woman's Christian Temperance Union of the Province of Quebec », Mémoire de maîtrise (histoire). Université du Québec à Montréal, 1999, 175 f.: Magda Fahrni, Household Politics : Montreal Families and Postwar Reconstruction, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 279 p.

²⁰ Groulx et Poirier, « Les pionnières en service social ». p. 168-177.

Les cas québécois (francophone) et canadien comportent des similitudes mais, surtout, des différences majeures : développement tardif de la profession au Québec, absence de la « première génération » masculine, d'abord formée en sociologie, et absence de la filière britannique, très importante lors des débuts du travail social en Ontario²¹. De plus, les tensions entre service social et préoccupations d'affaires, telles qu'étudiées par Gale Wills, prennent un tout autre sens dans un contexte où, au Canada français, les hommes d'affaires ont contribué activement à l'émergence du travail social, établissant, du moins au début, une relation plus harmonieuse entre les deux groupes.

L'historiographie québécoise s'est, de plus, rarement penchée sur la figure du travailleur social administrateur, souvent représentée par des hommes. On ne connaît pas encore bien le rôle et l'influence de ces dirigeants d'agence, planificateurs sociaux et autres gestionnaires de ressources matérielles et humaines. Quant au travail pratique, en agence, on sait que les travailleurs sociaux ont d'abord pratiqué le casework, avant de s'ouvrir à d'autres techniques, comme l'approche psychanalytique et communautaire. On dispose de peu d'informations sur le travail au quotidien, au-delà des approches générales enseignées à l'université. Or, pour bien comprendre l'évolution de ces « techniciens de l'organisation sociale », expression empruntée au père dominicain André-Marie Guillemette²², il importe de les étudier autrement qu'à travers leur formation académique et leurs organisations professionnelles, qui tendent à en donner une image parfois trop homogène. Il s'agit de les replacer dans l'action, sur le terrain, dans des milieux et des pratiques variables. Nous nous intéressons à deux facettes de leur professionnalisation, soit la mise en pratique d'une expertise et la reconnaissance de cette expertise par les pairs et le monde extérieur, complétant l'historiographie existante en replaçant les travailleurs sociaux dans un contexte plus large que le développement interne de la profession.

²¹ Burke. Seeking the Highest Good: James. « Reforming Reform ».

²² Directeur du Conseil des Œuvres de Montréal à partir de 1942, enseignant et directeur de l'École de service social durant les années cinquante. Travailleur social qui s'est d'abord illustré à Ottawa avant d'être nommé en poste à Montréal.

Cette analyse contribue aussi à l'historiographie par les lentilles choisies pour explorer l'histoire des travailleurs sociaux, soit le genre et le statut ecclésiastique. L'ouvrage de Daniel Walkowitz, *Working With Class*, montre l'importance de distinguer entre les expériences et les identités des travailleurs sociaux américains selon leur genre et leur appartenance ethnique²³. Dans le contexte catholique montréalais et compte tenu de ce que l'on sait déjà des travailleurs sociaux des années quarante à soixante, ce cadre d'analyse peut être adapté en remplaçant l'origine ethnique par le statut ecclésiastique, pour restituer et mieux comprendre l'expérience des membres du clergé professionnels. En croisant les catégories de genre et de statut ecclésiastique, quatre groupes sont inclus dans l'analyse: les hommes membres du clergé, les femmes laïques, les religieuses et les hommes laïcs. En suivant l'évolution de leurs pratiques et de leur statut professionnel, il est possible de mieux comprendre les différents parcours et les différents sens de la professionnalisation de l'assistance. Pour ce faire, les archives des organismes concernés ont été utilisées, de même que quatorze entrevues réalisées en 2003 auprès de travailleurs et de travailleuses retraités, ayant pratiqué entre les années quarante et quatre-vingt-dix²⁴.

Une esquisse de la situation générale du travail social chez les catholiques montréalais est utile pour mieux comprendre les cas dont nous avons choisi de traiter. La plupart des travailleurs sociaux catholiques de Montréal sont formés, durant les années 1940 et 1950, à l'École de service social, qui est alors bilingue. Elle est dirigée par des membres du clergé jusqu'en 1967 et ses professeurs ont un profil diversifié : hommes et femmes, laïes et eleres, francophones et anglophones. Conformément aux usages alors en vigueur à l'Université de Montréal, plus particulièrement dans les facultés professionnelles, les professeurs ne détiennent pas de doctorat et ne font pas de recherche, partageant leur temps entre

²³ Walkowitz, Working with Class. p. 12.

²⁴ Les entrevues sont disponibles au centre de documentation de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, à Montréal. Elles ont été réalisées par Sophie Doucet, sous la supervision de Denyse Baillargeon et de Gilles Rondeau, et ont donné lieu à la publication d'un article sur la formation et les pratiques professionnelles de la première génération de travailleurs sociaux canadiens-français. (Baillargeon, Bourbeau et Rondeau, « Motivation et formation des travailleurs sociaux francophones »)

l'enseignement et, bien souvent, un deuxième emploi²⁵. Il faudra attendre les réformes des années soixante et une nouvelle génération de travailleurs sociaux pour que la situation s'approche du modèle universitaire actuel. Autre changement durant les années soixante : de plus en plus de catholiques anglophones suivent leur formation à l'école de McGill, et la *Federation of Catholic Charities* donne même quelques bourses d'études annuelles spécifiquement pour cette école²⁶.

Tous les diplômés de l'École ne font pas carrière à Montréal, loin s'en faut. Particulièrement durant les années cinquante, les diocèses du Québec se dotent d'organisations de service social et embauchent des jeunes diplômés, laïcs et clercs²⁷, sans compter l'attrait que peuvent représenter les agences et diocèses catholiques canadiens-anglais et américains. Tant chez les francophones que chez les anglophones, une plainte revient constamment jusqu'à la deuxième moitié des années 1960 : il n'y a pas assez de travailleurs sociaux à Montréal²⁸. Chez les anglophones, le problème est amplifié de deux manières. D'abord, il y a peu de travailleurs sociaux formés car la communauté est relativement petite et la formation est donnée à moitié en français. Ensuite, les salaires versés par la FCC sont si désavantageux que

²⁵ Au sujet des facultés professionnelles, voir Johanne Collin. « Évolution des profils de comportement des clientèles féminine et masculine face aux études universitaires : le cas des facultés professionnelles de l'Université de Montréal : 1940-1980 », Mémoire de maîtrise (Histoire). Université du Québec à Montréal, 1984, 163 p.

²⁶ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 11. dossier 11-14, Board of Directors 1962-1969. Directors' Meeting May 28, 1969 (Draft); BAC, Fonds CCSD. MG28-110, volume 235, dossier 235-13, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961. William Λ. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division, «Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal », Ottawa, Canadian Welfare Council, September 1961.

²⁷ Lucia Ferretti, « Charles-Édouard Bourgeois, prêtre trifluvien, et les origines diocésaines de l'État-providence au Québec (1930-1960), *Nouvelles pratiques sociales*, 14, 1, 2001, p. 169-182; Malouin, *Entre le réve et la réalité*. Une des retraitées rencontrées en 2003 a été une des premières employées du service social de Sherbrooke; un autre a participé à la mise sur pied des services à Saint-Jean-sur-Richelieu (E08, E05, E12).

²⁸ BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossier 235-12, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961. William A. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division. «Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal». Ottawa, Canadian Welfare Council. September 1961; *Federation Year Book*, 1957, p. 24. Ce rapport annuel fait état d'un problème additionnel, soit le taux de roulement des employées du CWB, qui démissionnent lorsqu'elles se marient. Bien que ce problème particulier ne soit pas souligné dans les archives de la FOCCF ou de ses agences-membres, certaines des femmes rencontrées en 2003 se souviennent avoir été sollicitées, après quelques mois de mariage, pour revenir au travail à cause de la pénurie de travailleuses sociales professionnelles dans le réseau francophone (E2). Voir aussi AC. Fonds FOCCF. Boîte 53, chemise 620, « Résumé des activités de l'année 1961-1962 », s.d.: « Travailleuses sociales mariées à récupérer - Efforts isolés de récupération de travailleuses sociales mariées. »

le taux de rétention est très bas, ce qui fait que les catholiques anglophones montréalais perdent leurs travailleurs sociaux au profit d'autres villes, d'autres agences²⁹.

Les travailleurs sociaux ne sont donc pas très nombreux durant les années quarante et cinquante. En 1957, la Fédération des Œuvres, qui compte alors une trentaine de membres, annonce qu'elle compte 64 travailleurs sociaux dans tout le réseau³⁰. Cependant, la profession bénéficie de l'estime de l'archevêché et des fédérations financières, autant de voix fortes pour défendre le « salaire de la charité » sur la place publique. En fait, les seuls endroits où les principes incarnés par le service social semblent avoir des difficultés à s'implanter sont les agences ayant une plus forte tradition de bénévolat catholique, comme la Société de Saint-Vincent de Paul.

4.2 Les comptables, vérificateurs de la charité

Dès leur fondation, les fédérations mettent en place des mesures, comme la tenue de livres et la vérification, pour leurs affaires internes, sans nécessairement embaucher des comptables ayant reçu une formation reconnue par l'association professionnelle montréalaise. Les pratiques précèdent donc l'arrivée des professionnels. Assez rapidement, elles sont imposées aux organismes membres, particulièrement la vérification annuelle des livres par une firme externe. L'application des mesures est inégale dans les deux groupes. Ainsi, les rapports annuels de la FCC montrent que la St. Ann's Day Nursery, si elle remet un bilan financier, ne

²⁹ Il faut attendre 1966 pour que la FCC ajuste certains salaires au niveau de ceux des autres fédérations financières de Montréal. Les problèmes de rétention se font encore sentir un an plus tard (BAC. Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 11, dossier 11-20, « Board of Directors. Minutes. 2 of 2. 1966-1969 ». Federation of Catholic Charities Inc. Board of Directors, 14 avril 1966 et 23 février 1967; volume 12, dossier 12-2, « Catholic Boys Service 1953-1954 », s.t. (notes d'une rencontre entre W. A. Dyson et le directeur de ce service), 13 juillet 1953).

³⁰ AC. Fonds FOCCF, Boîte 53, chemise 772, Conseil des Œuvres de Montréal. Rapport général des activités 1956-1957, Assemblée annuelle 22 mai 1957, 1957. Fait révélateur des mentalités encore à ce moment avancé des années cinquante: les agences tenues par des communautés religieuses féminines ne font pas partie du groupe d'agences considérées dans ce décompte, même si les Petites Sœurs de l'Assomption, les sœurs de la Miséricorde et les sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil comptent toutes des travailleuses sociales professionnelles en leur sein. Force est de constater que, pour la Fédération, les travailleurs sociaux doivent recevoir un salaire pour être comptés comme professionnels.

le fait pas vérifier. Quant aux francophones, nous avons déjà vu les difficultés qu'éprouvent les dirigeants de la Fédération des Œuvres à imposer certaines pratiques à la Société de Saint-Vincent de Paul, entre autres³¹.

Les années quarante voient des changements, tant du côté des salariés que des conseils d'administration. On note aussi une différenciation accrue des parcours anglophone et francophone. Du côté de la FOCCF, un comptable, Gaston Bédard, est embauché en 1940, au même moment où un secrétaire, Roland Richer, est promu comptable³². Durant ses premières années en poste, Bédard assiste en tant que secrétaire aux réunions du comité des budgets en compagnie du directeur de la Fédération, Albert Doyon³³. Petit à petit, on étend ses responsabilités: il rédige et signe les budgets des campagnes de financement, élabore des formulaires pour aider les agences à préparer leur budget adéquatement. En 1942, il est nommé vérificateur des œuvres : désormais, les membres de la Fédération devront faire appel à ses services pour cette tâche, et non à un comptable de leur choix, comme il était jusqu'alors de mise³⁴. Les agences doivent d'ailleurs payer Bédard pour ce service. Son rôle de vérificateur des œuvres lui permet aussi, à la demande du comité des budgets, de se présenter à tout moment de l'année aux locaux d'une agence pour réaliser des enquêtes administratives. C'est le cas en avril 1944, alors que le comité l'envoie vérifier l'état des dépenses de la Société de Saint-Vincent de Paul³⁵.

³¹ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, 1932, 1934, 1935, 1939, 1944 à 1946, 1948 à 1950; au sujet de la SSVP, voir le chapitre 3.

³² Lovell's, éditions de 1934-1935 à 1939-1940; AC, Fonds FOCCF, boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 12 avril 1944. Les lettres CPA, qui suivent alors la signature de Gaston Bédard, signifient Certified Public Accountant et impliquent la réussite d'un examen d'entrée dans la profession.

³³AC, Fonds FOCCF, boîte 74, chemise 1143, réunion du comité des budgets du 9 janvier 1940.

³⁴ Le rapport annuel de 1942 confirme le changement, alors que Gaston Bédard. CPA. CGA. est vérificateur pour la majorité des agences membres de la FOCCF. (Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport annuel 1942, 10^e anniversaire*, septembre 1943)

³⁵ AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 12 avril 1944.

Lorsque, au printemps de 1946, la Fédération met sur pied un Service des Budgets pour alléger le travail des bénévoles du comité des budgets, c'est Gaston Bédard qui est nommé chef du service. Ce nouveau rôle l'amène

à visiter les œuvres régulièrement pour se rendre compte que les dépenses faites sont bien dans les limites du budget, à tenir le Comité au courant de ce qui se passe dans les œuvres. [Il a], en plus, le devoir de préparer le rapport des groupes d'étude et de commenter le budget soumis par les œuvres ce qui allégerait de beaucoup la tâche des rapporteurs. ³⁶

Notons qu'il est alors à la veille d'obtenir le titre de comptable agréé (C.A.)³⁷. La création du Service des Budgets fait du comptable une des personnes les plus importantes lors des réunions du comité des budgets, dont les membres bénévoles connaissent moins en détails la situation financière des œuvres :

La responsabilité des membres du Comité des Budgets s'est accrue considérablement depuis 10 ans. En effet, en 1936, la somme de \$350,000 était recueillie et en 1946 \$870,000. Le nombre des œuvres a été porté de vingt-quatre à quarante. Il est de la plus grande importance que les fonds confiés à la Fédération soient dépensés avec le plus grand profit possible, et que le contrôle exercé marche de pair avec les montants versés. 38

Les préoccupations d'efficacité, de fiabilité et de contrôle notées au chapitre III sont tout à fait perceptibles dans cette initiative du comité des budgets.

Les sources disponibles ne nous permettent pas de savoir si le Chef du service des budgets est aidé dès le départ par d'autres employés. Nous savons toutefois que Gaston Bédard reste en poste jusqu'en 1962 et que son successeur, Noël Perrault, est embauché comme assistant en 1958, peut-être même plus tôt³⁹. Il apparaît donc que l'appel à une expertise salariée par la

³⁶ AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 20 mars 1946.

³⁷ AC. Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, réunion du 3 juillet 1946.

³⁸ AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 20 mars 1946.

³⁹ La première mention de Noël Perrault remonte à avril 1958. lors d'une réunion du comité des budgets (ΛC. Fonds FOCCF, boîte 67, chemise 822, réunion du comité des budgets d'avril 1958). Le 1^{et} octobre 1962 marque la dernière réunion de Gaston Bédard comme chef du service, et dès le 29 octobre 1962. Noël Perrault l'a remplacé (ΛC. Fonds FOCCF, boîte 67, chemise 822, réunions du 1^{et} et du 29 octobre 1962).

Fédération est intimement lié à sa croissance et à sa bureaucratisation, au fur et à mesure que l'on professionnalise l'organisation. Pour répondre aux objectifs fixés en 1932, les dirigeants bénévoles doivent, en premier lieu, faire preuve de transparence en faisant vérifier leurs comptes, puis se départir progressivement d'un certain nombre de tâches et de responsabilités - sans pour autant abandonner leur pouvoir et leur autorité. On assiste à la délégation de certaines tâches, dévolues à un ou des individus qui, grâce au salaire qui leur est versé, peuvent se consacrer aux affaires de la Fédération à plein temps et conseiller les dirigeants bénévoles de manière efficace et digne de confiance, à cause de leur statut d'expert. Nous revenons à l'idée de managerial capitalism mise de l'avant par Chandler dans son histoire des entreprises américaines⁴⁰. C'est le cas avec Gaston Bédard, qui gravit les échelons de la Fédération au rythme de l'expansion de l'organisation et de sa spécialisation progressive en tant que comptable. Les membres du comité des budgets des années 1950 ne peuvent plus se passer de son expertise : la séparation entre l'expert exécutant et les dirigeants bénévoles, qui se fient à lui pour prendre leurs décisions, est chose faite. Fait à noter, dès sa fondation, il y aura toujours au moins un comptable bénévole parmi les membres du conseil d'administration et du comité des budgets de la Fédération. Victor Doré est à la tête de la Commission des Écoles catholiques de Montréal mais a aussi le titre de comptable⁴¹. Rarement, dans l'histoire de la Fédération, verra-t-on un conseil d'administration où il n'y a pas au moins un représentant de la profession comptable.

Au bout du compte, la Fédération des Œuvres fait un usage continu de la comptabilité, à des fins d'organisation et de planification, non seulement budgétaire mais aussi sociale. Les connaissances de Gaston Bédard sont ainsi mises à profit, au cours des années cinquante, pour appuyer les démarches de la Fédération qui souhaite un partage plus efficace des ressources servant à l'administration et à la distribution des prestations d'assistance publique⁴².

⁴⁰ Chandler, The Visible Hand, p. 490-493.

⁴¹ Lovell's Montreal Directory, 1932-33, p. 1016.

⁴² AC. Fonds FOCCF. Boîte 44, chemise 687. Conseil des Œuvres de Montréal. Assistance financière à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul et du Service de Bien-Être de la Ville de Montréal. avril 1961: Boîte 44, chemise 682, Société de Saint-Vincent de Paul. Mémoire de Gaston Bédard à MM Boyer (président du Conseil) et

Chez les anglophones, les sources ne permettent pas d'analyser l'évolution de la situation de manière aussi détaillée. Pour les années trente à cinquante, nous disposons des rapports annuels, qui ont l'avantage d'inclure des renseignements sur la majorité des agences membres, comme leur bilan financier annuel. Il est ainsi possible de constater que de 1931 à 1946, la pratique de faire vérifier le bilan par une firme de comptables se propage petit à petit à travers les agences anglophones, à l'exception du *St. Ann's Day Nursery*, dont le bilan financier n'est pas signé⁴³, une situation qui ne semble pas poser problème à la FCC.

En 1946, la *Federation of Catholic Charities* se dote d'un comptable professionnel, qui n'est pas un salarié mais un des fidéicommissaires élus. À partir de ce moment et jusqu'en 1957 au moins, James H. McMahon, C.A., signe la plupart des rapports financiers annuels de la *Federation* et de ses membres⁴⁴. Les rapports annuels ne permettent pas de savoir si McMahon touche des honoraires pour les services rendus, mais on peut présumer que c'est le cas, si l'on se fie aux pratiques en vigueur à la même époque à la Fédération des Œuvres.

Une enquête sur l'administration de la *Federation of Catholic Charities* demandée au CCBES en 1961 révèle la présence d'un service de comptabilité au sein de la FCC, sans dire depuis quand il existe⁴⁵. La composition du service confirme que la réforme comptable liée au « *modern management* » n'est pas nécessairement accompagnée par l'entrée en force des comptables professionnels dans une entreprise⁴⁶. Ainsi, le service de comptabilité de la FCC n'emploie aucun comptable en règle. Le chef de service, bien qu'il occupe le poste de comptable en chef, n'a aucun titre professionnel. Il supervise six employés, quatre hommes et

Lamarche (président du Comité des Budgets), « Société de S.-Vincent-de-Paul face au problème des cas d'Assistance Publique et de chômage », 27 décembre 1961.

⁴³ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, 1932, 1944.

⁴⁴ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1946, 1948, 1949, 1950, 1957.

⁴⁵ Le rapport annuel de 1957 (Year Book of the Federation of Catholic Charities), le dernier disponible avant cette date, n'en fait pas mention.

⁴⁶ Dagenais, Du pouvoir et des hommes; Lowe, Women in the Administrative Revolution.

deux femmes, aux postes variés : dactylo, caissières, responsables de la tenue de livres⁴⁷. Il faut garder à l'esprit le fait que la machinerie de bureau est alors complexe à utiliser et nécessite l'utilisation de plusieurs employés, à la comptabilité mais aussi dans les autres services administratifs⁴⁸. Selon les questionnaires remplis par les sept employés de cette division, ils sont responsables de la comptabilité de toutes les agences sociales, c'est-à-dire, de la tenue de livre, en plus de s'occuper de leur verser leur subvention et de payer les salaires des employés⁴⁹. Le service de comptabilité est toutefois tenu à l'écart de tout ce qui touche, de près ou de loin, à la campagne de financement annuelle. C'est le comité de campagne, composé de bénévoles et de quelques employés de la *Federation*, dont Vincent Consiglio⁵⁰, qui se charge de cette partie de la comptabilité annuelle. Cette pratique est jugée négativement par les enquêteurs du CCBES qui recommandent, dans leur rapport, d'utiliser le service de comptabilité pour s'occuper de la campagne. De cette manière, les employés de ce service seront au courant de tous les aspects des finances de la FCC et il y aura plus de transparence et d'efficacité dans la gestion des entrées et sorties de fonds⁵¹.

⁴⁷ BAC, Fonds CCSD, MG28 II0, volume 235, dossier 235-I2, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports), 1961, «Staff survey», 26-31 juillet 1961 (Edgar W. Applebee, Bookkeeper, Mary Costigan, Assistant cashier and typist, Peter G. Dundas, assistant, Christena Farrell, cashier, R.F. McIlhone, chief accountant). BAC, Fonds CCSD, MG28-II0. vol. 235. dossier 235-I3, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey report) 1961. William A. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division, «Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal», Ottawa, Canadian Welfare Council, September 1961, p. 68-69.

⁴⁸ Rotella, « The Transformation of the American Office »: Dagenais, *Du pouvoir et des hommes*; Lowe, *Women in the Administrative Revolution.*

⁴⁹ BAC, Fonds CCSD, MG28 110, volume 235. dossier 235-12, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey. Interview Reports), 1961. « Staff survey ». 26-31 juillet 1961 (Edgar W. Applebce. Bookkeeper, Mary Costigan. Assitant cashier and typist, Peter G. Dundas, assistant, Christena Farrell, cashier, R.F. McIlhone, chief accountant).

Employé de la FCC du début des années quarante au milieu des années soixante, il s'occupe essentiellement de la campagne annuelle de financement et de la gestion interne de la FCC. (BAC, Fonds CCSD. MG28-I10. volume 235. dossier 235-12, Montreal: Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports). 1961. « Staff Survey, Vincent Consiglio, Executive assistant, campaign manager, acting secretary », et juillet 1961 et « Interview report – Vincent Consiglio. Executive Assistant of the Federation », 2 août 1961)

⁵¹ BAC. Fonds CCSD, volume 235-12. BAC. Fonds CCSD, MG28-I10, vol. 235, dossier 235-13. Montreal Federation of Catholic Charities (Survey report) 1961. William A. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division. « Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities. Inc. of Montreal ». Ottawa, Canadian Welfare Council. September 1961. p. 68.

L'organisation centralisée de la *Federation of Catholic Charities* permet ce genre de comptabilité unifiée au sommet, comme les agences sont, en principe, autant de divisions rattachées à l'organisme central. Il aurait été intéressant de connaître les raisons derrière le manque de qualifications du personnel. De plus, contrairement à la FOCCF, la FCC ne fait pas participer le service de la comptabilité à la planification budgétaire, à l'évaluation des œuvres ou encore à la planification sociale. Contrairement à ce qui se passe chez les francophones, le chef de la comptabilité n'est pas consulté par le comité des budgets ou le conseil d'administration de la FCC. Et pourtant, il est dans une position privilégiée, en contact avec toutes les agences membres de la FCC et détenteur d'une grande quantité d'informations à leur sujet, pour faire des recommandations budgétaires appropriées.

Le travail de planification budgétaire est donc accompli uniquement par les membres bénévoles du comité des budgets, pratique qui, rappelons-le, a été abandonnée chez les francophones à partir de 1946. Selon le rapport de 1961, la planification budgétaire à la FCC est

« ...relatively crude compared to the degree of efficiency attained in many similar organizations. In our opinion and in the opinion of a good many board members, including members of the budget committee, much of this budgeting is done in a vacuum without adequate knowledge or information on which to base recommendations and decisions 52. »

Les auteurs du rapport poursuivent en indiquant que les membres du comité des budgets n'utilisent pas les documents comptables des années précédentes pour établir les besoins financiers de l'année courante et ne s'intéressent pas aux activités des agences pour évaluer le montant qui leur sera attribué⁵³.

Bref, la comptabilité en tant qu'expertise est peu utilisée par les anglophones, quand on les compare aux francophones et si l'on se fie à l'évaluation des enquêteurs du CCBES, en 1961. Cette situation semble attirer peu de plaintes de la part des agences ou du public anglocatholique. Cinq ans plus tard, un autre rapport d'enquête, réalisé par la firme américaine

⁵² *Ibid.*, p. 42.

⁵³ Ibidem.

National Study Service pour compléter le travail du CCBES, offre une explication possible. Le manque d'ouverture de la FCC sur l'extérieur se répercute sur les agences membres et, par conséquent, la plupart des dirigeants et employés d'agences ne connaissent pas les pratiques qui ont cours ailleurs, en particulier, ceux qui y travaillent depuis longtemps et qui n'ont pas de formation en travail social⁵⁴.

La préoccupation constante des dirigeants de la FOCCF envers l'efficacité de l'organisation les a amenés à implanter des réformes progressives à ce niveau. Ils vont encore plus loin, à partir de la fin des années cinquante, en faisant appel à des firmes d'enquête externes, spécialisées dans la gestion et la comptabilité, pour évaluer certaines agences sociales. C'est l'entrée en scène de firmes d'origine britannique et américaine comme Price Waterhouse et Woods, Gordon & Associated. Cette nouvelle tendance témoigne de l'emprise indéniable des techniques de gestion d'affaires sur le monde de l'assistance durant les années cinquante et soixante, mais aussi de la complexité sans cesse croissante de l'administration que nécessite l'assistance privée. Les enquêtes commandées par la FCC arrivent un peu plus tard, dans les années soixante, mais sont issues de la même tendance à la réforme organisationnelle. En relation avec les gouvernements municipal, provincial et fédéral, en charge de certaines mesures sociales, redevables envers le grand public, principal bailleur de fonds, aux prises avec des agences nombreuses, diversifiées et en croissance constante : les fédérations financières font face à des défis de taille après la Deuxième Guerre mondiale, auxquels la réponse semble être l'enquête et la réforme administratives. Si la FCC attend jusqu'aux années soixante pour réagir à ces nouvelles réalités, entre autres en maintenant un nombre fixe d'agences sociales, la FOCCF poursuit sa croissance et doit bientôt se tourner vers de nouveaux experts pour mieux considérer ses prochaines initiatives.

Bicn que les deux rapports commandés à Woods, Gordon & Associated et à Price Waterhouse en 1962 et 1966⁵⁵ soient le fruit d'études administratives, les recommandations

⁵⁴ *Ibid.*, p. 29-31, 75-81.

⁵⁵ AC. Fonds FOCCF, boîte 56, chemise 757, « Rapport Woods, Gordon & Associated sur la Société de Service Social aux Familles - Réflexions de l'Administrateur délégué », 17 octobre 1963; lettre de Woods, Gordon & Cie (sic) au président et membres du comité exécutif de la FOCCF, 17 octobre 1963; boîte 54, chemise 622, « Notes de Pierre Laplante en marge de l'étude administrative de sept agences de service social à la famille et à l'enfance

affectent aussi les services offerts et l'organisation plus générale de l'assistance. Dans les deux cas, ce sont des comptables qui ont fait enquête et qui ont rédigé les rapports, avant qu'ils soient transmis à des travailleurs sociaux de la FOCCF et du Conseil des Œuvres (COM) pour étude et recommandations. Cette pratique confirme les relations serrées qui ont été forgées entre des spécialistes de l'administration et des spécialistes du service social. Leurs idées sont même au diapason, si l'on en croit les réactions des travailleurs sociaux aux rapports : « Je suis particulièrement heureux de ce que le rapport mette l'accent sur le service à rendre aux enfants, aux mères célibataires et aux familles, écrit Pierre Laplante en 1967, et que les questions de structures ne soient traitées que par voie de conséquence. ⁵⁶ »

Il n'est assurément pas fortuit que les deux fédérations catholiques commandent des enquêtes d'envergure durant les années soixante. Le *Montreal Council of Social Agencies* (MCSA) fait la même chose, alors que l'avenir de l'assistance privée est de plus en plus discuté sur la place publique, au fil des commissions d'enquête provinciales et des remises en question communautaires⁵⁷. L'appel à des experts affiliés à des firmes externes, qu'ils soient spécialisés en services sociaux ou en administration, montre la vulnérabilité ressentie par les fédérations financières parfois accusées, en ces années mouvementées, d'appartenir à une autre époque, malgré leur jeune âge relatif. Si ce développement n'est pas surprenant compte tenu de la bureaucratisation et de la professionnalisation observées à partir des années trente, il faut aussi considérer le contexte extérieur aux fédérations pour en rendre compte adéquatement.

Le jumclage de deux expertises, comptabilité et travail social, tout en étant commun aux deux fédérations, se fait selon des modalités différentes. La FCC n'emploie pas de comptable

de Montréal » (par Price Waterhouse), juillet 1967; Price Waterhouse & Co, «Rapport sur une étude administrative portant sur les services sociaux de base à la famille et à l'enfance de langue française à Montréal », 1967, 101 f.

⁵⁶ AC, Fonds FOCCF. Boîte 54, chemise 622, « Notes de Pierre Laplante en marge de l'étude administrative de sept agences de service social à la famille et à l'enfance de Montréal », juillet 1967.

⁵⁷ Le dossier de presse « Entraîde », conservé aux archives municipales de Montréal, documente ces préoccupations du public des années soixante. Archives de Montréal, Dossiers de presse, bobine 232, dossier 1582.

qualifié à l'interne, et fait apparemment plus confiance aux travailleurs sociaux du CCBES et de la firme américaine *National Study Service* qu'à ses propres employés. La prise de décisions suite au dépôt des rapports d'enquêtes se fera longuement attendre, comme nous aurons l'occasion d'en discuter au fil de ce chapitre. La FOCCF, quant à elle, s'appuie plus résolument sur cette double expertise, tant à l'interne qu'à l'externe.

4.3 Les travailleurs sociaux : une profession, quatre visages

4.3.1 Hommes membres du clergé

La première cohorte de travailleurs sociaux catholiques⁵⁸ est composée de quelques prêtres choisis par Mgr Gauthier et envoyés à *The Catholic University of America*, à Washington, durant les années trente, ainsi que de quelques jeunes femmes ayant reçu l'autorisation de suivre des cours à la *School of Social Work* (McGill)⁵⁹. Au delà de cette première génération, des jeunes femmes célibataires et des membres du clergé ont continué à choisir le travail social comme profession, fréquentant à partir de 1940 l'École de service social⁶⁰. La suite de l'histoire, en ce qui concerne les membres du clergé, est moins bien connue. Quels parcours sont suivis par ces travailleurs sociaux au statut ecclésiastique?

À première vue, ce double statut mène au pouvoir : les directeurs successifs de l'École de service social, du Conseil des Œuvres et du *Catholic Welfare Bureau* sont des membres du clergé jusqu'aux années 1960⁶¹. Leur nombre est toutefois minime, et on pourrait facilement tous les nommer en quelques lignes. Dès qu'on s'écarte des postes de direction des principales agences sociales, on ne trouve que des travailleurs sociaux laïes, hommes et

⁵⁸ À l'exception des femmes ayant suivi des cours à Loyola, dont la trace a été perdue et dont le diplôme était moins exigeant que celui qui sera offert à partir de 1940 à l'Université de Montréal.

⁵⁹ Groulx, Le travail social.

⁶⁰ Sur les débuts du service social chez les francophones de Montréal, voir Groulx, *Le travail social*; Groulx et Poirier, « Les pionnières en service social ».

⁶¹ Cette tendance se vérifie à l'extérieur de Montréal. Ferretti, « Charles-Édouard Bourgeois »: André-Marie Guillemette, o.p., « Vingt-cinq ans de service social », Communauté chrétienne, 12, 70 (1973).

femmes. Autre caractéristique importante, ces hommes atteignent les postes de direction dès leur sortie de l'école, sans d'abord acquérir de l'expérience professionnelle autrement que par des stages d'études⁶².

Au-delà de ce premier constat qui ne se dément pas durant près de trois décennies, la question du pouvoir et de l'emprise réels de ces hommes reste à poser. L'historiographie actuelle du travail social les présente comme ayant dominé la formation et la direction d'agences jusqu'à la Révolution tranquille, sans toujours aller dans les détails⁶³ et sans les considérer comme des professionnels. Il importe, à cet égard, de ne pas confondre les curés de paroisses et certains prélats influents avec les prêtres professionnels. En observant de plus près les réalisations de ces travailleurs sociaux, du point de vue des fédérations financières et du point de vue des agences qu'ils influencent, des constats s'imposent. D'abord, le pouvoir desmembres du clergé n'est pas absolu, tant face aux agences qu'aux fédérations. Ensuite, les travailleurs sociaux qui se sont illustrés chez les catholiques montréalais ont adhéré aux principes de leur profession telle que pratiquée à travers le continent, tout en tenant compte des aspects spécifiques du contexte local. Ils ont été principalement étudiés dans le cadre de leurs fonctions au *Catholic Welfare Bureau* et au Conseil des Œuvres⁶⁴.

Au Catholic Welfare Bureau, la direction est d'abord confiée à une femme, Mme Graham Watt Coghlin, en 1931⁶⁵. Elle reste en poste jusqu'au retour des États-Unis, en 1938, de

⁶² Marie-Ange Bouchard. « Relations entre le clergé et une agence d'assistance familiale soit une étude de 140 cas classés en l'année 1946 au Bureau d'Assistance Sociale aux Familles », mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal. 1948. p. 33-34 (au sujet des stages). Quelques exemples d'ascension instantanée : bien sûr. les pionniers que sont Lucien Desmarais, Gerald Berry; plus tard, on a aussi l'exemple de Robert Riendeau, qui est devenu directeur du COM quelques mois *avant* de déposer son mémoire de maîtrise à l'ÉSS. (Robert Riendeau. « Nos services sociaux diocésains . une étude sur la politique administrative de huit services sociaux du Québec ». Thèse (service social). Université de Montréal. 1954, 59 f.)

⁶³ Groulx, Le travail social; Malouin, dans Entre le rêve et la réalité, décrit l'emprise particulière de certains membres du clergé, curés de paroisse influents, confesseurs et évêques, sur une communauté religieuse féminine.

⁶⁴ Nous avons écarté l'École de service social de notre analyse pour diverses raisons. Tout d'abord, elle a déjà fait l'objet de quelques études déjà citées. Ensuite, les directeurs successifs de l'École, de même que leurs adjoints, ont d'abord occupé des postes au CWB et au COM. Il en est ainsi de Lucien Desmarais, de Gerald Berry, d'André-Marie Guillemette et de Sean Govenlock.

⁶⁵ Cette dernière a été sollicitée par Charlotte Whitton elle-même, alors qu'elle était à l'emploi de la Family Welfare Association depuis de nombreuses années. (BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossiers 235-6 et 235-7, échange de lettres entre Charlotte Whitton et Mrs Graham Watt Coghlin, novembre 1930). Nous

Gerald Berry, un des prêtres choisis par Mgr Gauthier⁶⁶. Berry reste en poste jusqu'en 1945, date à laquelle il est nommé évêque de Peterborough. Tout comme Mme Coghlin, il laisse peu de traces écrites de son passage au CWB, sauf deux rapports annuels dans lesquels il défend le travail social professionnel et l'assistance confessionnelle privée⁶⁷. Il est remplacé par le jésuite Patrick Ambrose, qui prend sa retraite en 1966. Ambrose n'a pas reçu de diplôme en travail social au cours de sa carrière. Il parvient tout de même à diriger le CWB pendant plus de vingt ans, en plus d'être vice-président de la National Conference of Catholic Charities, équivalent catholique américain du CCBES, dans les années cinquante⁶⁸. Les témoignages disponibles le décrivent comme un homme ambitieux et autoritaire, mais très engagé dans son travail⁶⁹. Ce sont peut-être ces caractéristiques qui font qu'il entretient autour de lui les tensions durant toute sa carrière, tant auprès d'autres dirigeants et dirigeantes d'agences sociales qu'auprès des employés de la Federation of Catholic Charities⁷⁰. C'est sous sa supervision que travaillent la majorité des travailleurs sociaux diplômés, surtout des femmes. Il élargit progressivement la mission du CWB pour prendre en charge un nombre croissant de problèmes sociaux. Le nombre de cas dont son équipe doit s'occuper est démesuré, ce qui a comme conséquence, entre autres, que le service est réputé être dépersonnalisé, rapide, et menant souvent à l'institutionnalisation des individus à un moment où la tendance est au traitement à domicile⁷¹. Patrick Ambrosc n'a donc ni le titre, ni la

disposons de très peu d'informations sur Mme Coghlin. Elle ne figure pas dans les *Who's Who* de l'époque, ni son mari. Dans le *Lovell's* de 1931-1932, on apprend qu'elle est veuve et qu'elle est domiciliée au 4275-9, Western avenue (maintenant Maisonneuve). Westmount. Elle continue de donner le CWB comme employeur jusqu'à l'édition de 1949.

⁶⁶ Les deux autres sont les pères Lucien Desmarais et Émile Bouvier, s.j., qui fondera l'École de relations industrielles en 1945. (Groulx, *Le travail social*)

⁶⁷ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1939.

⁶⁸ The Montreal Star. 9 novembre 1954.

⁶⁹ BAC, Fonds W. A. Dyson, MG31-E75, volume 12, dossiers 12-18 à 12-20, Daily reports, 1953-1954; BAC, Fonds CCSD, MG28-I10, volume 235, dossier 235-12, Montreal. Federation of Catholic Charities (Survey, Interview Reports), 1961, Interview with Father Ambrose, Director of Catholic Family Bureau, 3 août 1961.

⁷⁰ BAC, Fonds W.A. Dyson, MG31-E75, volume 12, dossiers 12-18, 12-19 et 12-20, Daily Reports, 1953-1954.

⁷¹ Isabel Lillian Hicks. «A Study of fifty cases of the Unmarried Mothers' Division of the Catholic Welfare Bureau between the years 1931 and 1945 », Thèse de maîtrise (service social). Université de Montréal, 1949, 104 f.; BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 14, dossier 14-9, National Study Service. Social Services for English-Speaking Catholics in Montreal. Report of a Study of the Social Welfare Needs of the

mentalité d'un travailleur social professionnel, c'est-à-dire qu'il s'inscrit à l'encontre de certaines tendances souhaitées par ses subalternes et mises de l'avant par d'autres travailleurs sociaux américains et canadiens. Son approche conservatrice et son attitude défensive face au service social et aux travailleurs sociaux nuisent à sa réputation, même auprès de ses collègues du clergé, comme Robert Riendeau⁷². On lui reproche, entre autres, de ne pas collaborer avec les autres agences sociales de Montréal, tant anglo-catholiques que francophones et anglo-protestantes.

En revanche, le soutien du conseil d'administration de la FCC est constant, de même que celui de l'archevêché, ce qui peut expliquer la longévité d'Ambrose à son poste. En l'absence des archives de l'archevêché, il est impossible de connaître les raisons du soutien de la hiérarchie catholique⁷³. Cependant, le cas des enseignants de l'ÉSS permet de nuancer l'image donnée par le parcours d'Ambrose, alors que les pères Gerald Berry et Sean Govenlock participent activement à la formation des jeunes travailleurs sociaux catholiques de Montréal entre 1930 et le milieu des années soixante. Ambrose serait ainsi l'exception plutôt que la règle parmi les quelques travailleurs sociaux anglo-catholiques qui font aussi partie du clergé.

Chez les francophones, la situation diffère grandement. Les travailleurs sociaux qui sont membres du clergé s'illustrent particulièrement au Conseil des Œuvres, en charge des enquêtes sociales, l'équivalent du *Montreal Council of Social Agencies*. L'action du COM contribue à propager les principes du travail social à travers les agences sociales et à

English-Speaking Catholics of Montreal and of the Direct Service Units of the Federation of Catholic Charities (ci-après Social Services for English-Speaking Catholics in Montreal), 1965.

⁷² BAC. Fonds CCSD. MG28-110. volume 235. dossier 235-12, Interview with Father Riendeau. Director général (*sic*) of Le Conseil des Œuvres (s.d. mais 1961). Riendeau affirme alors avoir déjà approché le cardinal Léger pour que le père Ambrose soit écarté du CWB et de la FCC.

⁷³ Les archives de l'archevêché de Montréal ont été fermées durant quelques années, au début de nos recherches. Elles auraient cependant été utiles seulement pour la période la plus reculée de cette étude, comme il existe une règle de 75 ans avant d'autoriser l'accès aux archives archiépiscopales de Montréal (ce qui, en 2008, nous amène seulement à 1933).

l'orientation de la FOCCF, en plus de rayonner à l'extérieur du diocèse et de la province⁷⁴. L'agence est dirigée successivement par quatre prêtres, de 1938 à 1964. Deux d'entre eux sont restés assez longtemps pour laisser une impression durable sur l'organisation : les pères André-Marie Guillemette, o.p. (1942-1951) et Robert Riendeau (1954-1964)⁷⁵. Sous leur direction, œuvre une petite équipe de travailleurs sociaux laïcs, hommes et femmes⁷⁶. Durant les années quarante à soixante, l'adjointe du directeur est Françoise Marchand, formée à la *School of Social Work* et une des pionnières les mieux connues du travail social canadien-français⁷⁷. Quelques constantes émergent durant ces décennies en ce qui concerne la pratique et le statut professionnel des directeurs et employés du COM.

Les pratiques à l'interne sont démocratiques et axées sur une expertise partagée entre les employés et avec les autres travailleurs sociaux nord-américains. La lecture des rapports de recherche remis à la FOCCF est éclairante à cet égard. Clairs, d'un ton technique, appuyés sur la littérature nord-américaine et des statistiques pertinentes, les grands principes qui guident les prémisses et les conclusions de ces rapports touchent généralement au mieux-être de la population aidée et à une offre de services qui soit efficace, rapide, adaptée aux besoins locaux. On ne détecte pas de malaise face aux outils qui permettent d'objectiver les situations décrites (comme les statistiques ou la description des aspects matériels et relatifs de la pauvreté). Il existe certainement des affinités entre la pensée des travailleurs sociaux du

⁷⁴ Ce rayonnement est perceptible dans les relations entretenues avec la section française du Conseil canadien de développement social (CCSD) durant les années quarante et cinquante, ainsi que dans la volonté et la disponibilité du personnel du COM pour aider à l'établissement d'agences sociales ailleurs dans la province ou encore, dans le diocèse de Montréal mais à l'extérieur de la ville centrale et du territoire couvert par la FOCCF (BAC. Fonds CCSD, MG28-110, volume 236, dossier 236-7, Montréal : Conseil de développement social; Conseil des Oeuvres 1946-1955; AC. Fonds FOCCF, Boîte 42, chemise 796, Conseil des Œuvres de Montréal. Rapport général des activités 1957-1958. Assemblée annuelle, 12 juin 1958; Boîte 53, chemise 620. Conseil des Œuvres de Montréal, Assemblée générale annuelle du Conseil des Œuvres de Montréal. Rapport d'activités 1962-1963)

⁷⁵ La Voix des Œuvres, mai 1942: Fonds CCSD, vol. 236-7, lettre du 26 avril 1951. Guillemette, « Vingt-cinq ans de service social ».

Relon les quelques rapports annuels disponibles, cette équipe compte moins de dix personnes durant les années quarante et cinquante. (Conseil des Œuvres de Montréal. Rapport général des activités 1955-1956; Rapport général des activités 1956-1967; Rapport général des activités 1957-1958; Rapport général des activités 1959-1960)

⁷⁷ Françoise Marchand, « L'arrivée de personnel professionnel en service social au Québec de 1935 à 1955 ». *Intervention*, 69 (1984). p. 28-30: Yves Vaillancourt. Évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960. Montréal . PUM. 1987. 513 p.: Groulx. *Travail social*.

COM et les principes de l'Action catholique spécialisée, orientée vers la définition des problèmes sociaux et la recherche de solutions praticables⁷⁸.

À l'externe, les dirigeants de la FOCCF semblent avoir une confiance soutenue envers les dirigeants du Conseil. Son directeur siège souvent au comité des budgets, à partir de 1942, à titre consultatif. C'est à ce comité que les rapports du Conseil sont habituellement présentés en premier, comme ils sont souvent demandés, à l'origine, par ce comité. Il faut attendre les années soixante pour que quelques tensions surgissent. C'est qu'à partir de la deuxième moitié des années cinquante, le Conseil des Œuvres consacre moins de ressources au service de la Fédération et plus à l'ensemble des agences sociales montréalaises et même, métropolitaines⁷⁹. On touche ici à un problème qui existe depuis la création du Conseil des Œuvres : d'une manière similaire à la Fédération, il rassemble des membres qui s'affilient de manière volontaire, pour bénéficier, non pas d'argent, mais de l'expertise et des ressources professionnelles et intellectuelles du Conseil des Œuvres. Or, les listes de membres ne concordent pas toujours et la Fédération accepte mal de financer un organisme qui ne s'occupe pas exclusivement de son propre réseau. Les tensions qui émergent montrent que le Conseil des Œuvres a su prendre son envol et se distancer de la Fédération, en se forgeant une identité professionnelle forte à partir d'une expertise qui ne se dément pas durant ces décennies 80.

Finalement, à un niveau strictement professionnel, c'est le Conseil des Œuvres qui est à l'origine de l'uniformisation de la hiérarchie du travail social professionnel et des premières

⁷⁸ Entre autres, AC, Fonds FOCCF, Boîte 40, chemise 568. Conseil des Œuvres de Montréal. *Rapport de la recherche inventaire Section Institutions pour enfants, 1954-1955:* Boîte 46. chemise 744. Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. « Assistance maternelle. Résumé de la situation à ce jour ». 1^{er} mars 1961.

⁷⁹ Le diocèse de Montréal couvre, en plus du territoire de l'île de Montréal. l'île Jésus et ce, encore aujourd'hui. Le diocèse de Saint-Jérôme a quant à lui été détaché de Montréal en 1951 seulement. (Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois. Volume III, Le XX' siècle, Tome 2, De 1940 à nos jours*, Montréal . Boréal, 1984, p. 60-61)

⁸⁰ Ces tensions sont résolues au cours de négociations entre les directeurs des deux organismes qui acceptent, au cours des années soixante, de redéfinir les modalités des relations entre la Fédération et le Conseil des Œuvres. Peut-être est-ce le fruit du hasard? Toujours est-il que les tensions émergent et sont résolues après le départ du père Riendeau, dernier directeur du COM à être membre du clergé.

échelles de salaires, empruntées à celles qui ont été élaborées à partir des années quarante par l'Association canadienne des travailleurs sociaux⁸¹.

Les travailleurs sociaux ecclésiastiques, s'ils doivent leur accession à des postes de direction au fait qu'ils sont membres du clergé, agissent avant tout comme des professionnels du travail social dans leurs activités quotidiennes. Dans le cas du Conseil des Œuvres, il s'agit de réaliser des enquêtes et de produire des rapports pour améliorer le réseau d'assistance montréalais. Témoignage de l'influence de l'Action catholique spécialisée et de la transformation de l'idée de charité au 20^e siècle? Le discours ouvertement religieux que l'on remarque chez les vincentiens des années 1910 et 1920 est absent des écrits de ces hommes et de leurs paroles telles que rapportées dans les procès-verbaux de la Fédération. À sa place, on trouve des données objectives et des pratiques professionnelles affirmées, des modes d'intervention qui sont, chez les catholiques montréalais, nouveaux. La constante, à travers toute la période, est l'attention portée au soulagement des souffrances de toutes natures, élément de la conception catholique de la charité.

Le Conseil des Œuvres joue indéniablement le rôle de médiateur entre la Fédération et ses membres, dont les préoccupations ne concordent pas toujours. Maîtrisant le langage de la bureaucratie et ayant acquis l'autorité et la renommée nécessaires pour se faire entendre de tous et chacun, les directeurs successifs du Conseil des Œuvres ont su lui donner une réputation pratiquement sans tache et accumuler les réalisations profitables et durables⁸².

⁸¹ AC, Fonds FOCCF, Boîte 53, chemise 618, Conseil des Œuvres, « Recommandations du comité des salaires pour les travailleurs sociaux, s.d. (vers 1957).

⁸² En plus de la participation du directeur du Conseil des Œuvres aux réunions des instances supérieures de la FOCCF, mentionnons les nombreux rapports de recherche et mémoires publiés par l'organisme des années quarante à soixante. La liste est longue, mais mentionnons les suivants, qui donnent une idée de l'activité qui règne au COM. Répertoire des œuvres sociales de Montréal. 1940; Nos économiquement faibles : rapport d'une session d'étude tenue les 19 et 20 octobre 1956, à l'hôtel Windsor, Montréal, sous les auspices du Conseil des œuvres de Montréal et de la Commission française du Conseil canadien du bien-être. 1957, 64 p., Rapport du colloque organisé par le Conseil des œuvres de Montréal à l'intention des membres de conseil d'administration d'œuvres privées, tenu à l'Université de Montréal le 3 février 1962, 1962, 40 f.; Normes et principes directeurs pour les agences de service social à la famille dans le diocèse de Montréal et critères d'accréditation des agences de service social à la famille à l'usage du Comité d'accréditation du Conseil des œuvres (sic), 1965, 15 f. Projet d'action sociale et scolaire rapport préliminaire, 1965, 71 f.: L'aide à domicile, un plan d'action pour la région de Montréal (avec le MCSA), 1967, 27 f.

4.3.2 Femmes laïques

Les travailleuses sociales laïques sont le sous-groupe le plus important, aux parcours individuels les plus variés. Certaines ont occupé des postes majeurs, mis sur pied de nouveaux services, implanté de nouvelles pratiques. Ainsi, ce sont des femmes qui ont mis sur pied le BASF, les premiers services sociaux en milieux hospitalier, psychiatrique, scolaire, de même que le Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI), particulièrement important lors de la vague d'immigration d'après-guerre ⁸³. Ce sont aussi des femmes, religieuses cette fois, qui ont mis sur pied les premières agences de quartier ⁸⁴.

Il reste que l'expérience de la majorité des travailleuses sociales laïques s'est déroulée sur le terrain, en contact direct avec les « clients » et, jusque dans les années cinquante, comme administratrices de la Loi de l'assistance publique. C'est ce groupe qui fait l'objet des présentes réflexions. Bien qu'elles n'aient pas de reconnaissance liée à une position hiérarchique, ces travailleuses sociales n'en demeurent pas moins des professionnelles, diplômées universitaires qui travaillent en agence et « dans la rue », notamment en visitant les familles aidées. Sans revenir sur le cas du Conseil des Œuvres que nous venons d'évoquer, rappelons que l'équipe du COM a, plus souvent qu'autrement, été constituée presque exclusivement de femmes ⁸⁵. Ne pouvant regrouper ici la totalité des expériences des travailleuses sociales sur une période de plus de trente ans, nous portons notre attention essentiellement sur une agence par communauté, le Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF), renommé Société de service social aux familles (SSSF) en 1956, et le *Catholic Welfare Bureau*. Il s'agit des plus grands employeurs de travailleurs sociaux catholiques à Montréal.

⁸³ Parmi les cas les mieux connus, citons Jeanne Barabé-Langlois, directrice du BASF, et Françoise Marchand, assistante du directeur du COM. D'autres sont moins connues des historiens, comme Gertrude Notebaert, longtemps directrice du SAVI, et Denise Vinet-Gyselinck, qui a travaillé à l'Institut Albert-Prévost. Dans le cadre du projet d'entrevues de 2003, certaines de ces pionnières ont été rencontrées.

⁸⁴ Nous n'avons qu'à penser au travail des sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil dans l'est de la ville, qui est le mieux connu, mais aussi aux agences des Petites Sœurs de l'Assomption et des Auxiliatrices du Purgatoire, déjà mentionnées.

ss Conseil des Œuvres de Montréal, Rapports d'activités, 1955-1956; 1956-1957; 1957-1958; 1958-1959.

Première agence francophone mise sur pied par une travailleuse sociale avec, comme mandat, l'application des principes issus de la profession⁸⁶, le BASF est aussi un des principaux lieux de formation pratique et d'emploi des étudiants de l'École de service social. De 1940 à 1956, l'agence est considérée comme une « institution sans murs » selon les termes de la loi de l'assistance publique et est en charge de l'enquête d'éligibilité et de la distribution de l'assistance publique à domicile pour les catholiques francophones de Montréal. Cette charge de travail, doublée en temps de guerre par l'administration des pensions aux dépendants de soldats⁸⁷, fait des employées et employées⁸⁸ du BASF des bureaucrates plus que des experts en travail social durant cette période⁸⁹. Ce n'est pas sans raison que les dirigeants de l'agence tentent, dès le début des années 1950, de se débarrasser de l'administration de mesures sociales⁹⁰. Pour les travailleuses sociales des années quarante et cinquante, l'expertise a été acquise mais non pratiquée au BASF, ce qui peut expliquer que nombre d'entre elles y sont restées seulement quelques temps avant de quitter pour investir d'autres domaines, posant des défis professionnels plus sérieux⁹¹.

Le rôle joué par le BASF dans l'administration de l'assistance publique a généré des problèmes qui n'ont été résolus que par l'abandon de cette pratique, à la fin des années 1950. On peut se demander si les gouvernements ont été lents à tirer leur leçon de la faillite de la SSVP au début de la crise des années trente en refusant si longtemps d'écouter les réclamations de l'organisme. C'est que, selon les dispositions de la loi, les deux tiers des

⁸⁶ AC, Fonds FOCCF, boîte 56, chemise 642, Bureau d'Assistance aux Familles. Lettres patentes constituant en corporation « Le Bureau d'Assistance aux Familles », 23 mai 1939.

⁸⁷ Fahrni, Household Politics, chapitres 2 et 3.

xs Nous ne disposons pas de données claires sur la proportion d'hommes employés au BASF et à la SSSF. Ils sont évidemment en minorité, compte tenu de leur petite proportion au sein de la profession.

⁸⁹ La bureaucratisation et la professionnalisation sont intimement liées, mais, comme nous l'avons vu en début de chapitre, la bureaucratisation amène aussi la prolétarisation de certains employés, affectés à des tâches nécessaires mais répétitives. (Lowe, *Women in the Administrative Revolution*: Gillian Creese, *Contracting Masculinity : Gender, Class, and Race in a White-Collar Union, 1944-1994*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 86-133)

⁹⁰ À ce sujet, voir le chapitre 3.

⁹¹ Ainsi, parmi les cinq femmes rencontréés en 2003 et qui ont travaillé au BASF avant 1956, trois y sont restées deux ans et moins (E2, E7, E14). C'est court, surtout compte tenu de la longévité de leur carrière, qui s'est étendue sur plus de quarante ans.

fonds de l'assistance publique viennent de la ville et de la province⁹² et le dernier tiers provient de l'agence même – dans ce cas-ci, de la campagne annuelle de la FOCCF. Or, l'administration de cette mesure entraîne aussi d'autres coûts, qui augmentent constamment : salaires à verser aux travailleuses sociales, frais administratifs encourus par les transactions avec la FOCCF et le gouvernement, par l'archivage des dossiers, par les déplacements des travailleuses sociales. Aux yeux du conseil d'administration et des directeurs du BASF⁹³, ces coûts devraient être défrayés par le gouvernement, qui donne des fonds à cet effet, mais qui sont largement insuffisants et quasi discrétionnaires, réduisant le BASF à des requêtes sans fin auprès des instances provinciales appropriées. La FOCCF, de son côté, trouve la situation inacceptable et somme régulièrement le BASF de respecter le budget qui lui est alloué⁹⁴.

Les trois instances en présence ont des objectifs différents et apparemment inconciliables. Le gouvernement provincial voudrait payer le moins possible pour l'administration de l'assistance publique et fait, plus souvent qu'autrement, la sourde oreille aux réclamations du BASF et de la FOCCF. Le BASF voudrait être en mesure d'aider tous ceux qui en ont besoin et de se faire ensuite rembourser les frais encourus – ce en quoi l'agence ressemble à la Société de Saint-Vincent de Paul. La FOCCF, finalement, ne veut pas payer pour les dépenses d'assistance publique et blâme en alternance le BASF pour sa prodigalité et le gouvernement pour son avarice.

Quelles sont les conséquences de cette situation pour les travailleuses sociales? Leur statut professionnel ne semble pas entaché, en cela que le BASF continue à embaucher des diplômées de l'École de service social et que le gouvernement prend pour acquis que leur

⁹² Le système de distribution est organisé de telle manière que l'argent vient techniquement des deux niveaux de gouvernement, mais est distribué par la province, qui perçoit la part des municipalités avant de la redistribuer. (Vaillancourt, L'évolution des politiques sociales au Québec, chapitre 5)

⁹³ De 1940 à 1953, la direction est assurée par Jeanne Barabé-Langlois, qui est ensuite remplacée par Évariste Choquette. Ce dernier reste en poste jusqu'en 1963, avant d'être remplacé par Roger Prud'homme. (Entrevue E13. 2003).

⁹⁴ AC. Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, Réunion du comité des budgets du 16 mai 1944; réunion du 27 décembre 1944; réunion du 6 décembre 1945; Boîte 56, chemise 641, lettre de Gustave LeDroit, président de la SSSF, à l'Hon. Albini Paquette. M.D., Ministre de la Santé, 7 janvier 1956; lettre du même à Albert Doyon, directeur général de la FOCCF, 26 février 1958.

expertise est mise à profit dans l'évaluation des dossiers d'assistance publique. En pratique toutefois, les connaissances apprises à l'université sont rarement exploitées au quotidien, tant la gestion des mesures sociales prend du temps : « ... des techniciens auraient pu faire ça aussi bien que des travailleuses sociales professionnelles. C'était le temps de remplir des formules (...), bon c'était vraiment un travail clérical. » Aux yeux de cette travailleuse sociale retraitée, la pratique du travail social est devenue plus professionnelle au fur et à mesure où le poids de la gestion de l'assistance publique a changé d'épaule, entre 1952 et 1960. 95

L'évolution du BASF dément certainement l'idée selon laquelle la laïcisation et la sécularisation des services ont joué le plus grand rôle dans la professionnalisation du travail social canadien-français⁹⁶. Le facteur principal dans la «stagnation» que l'on observe jusqu'à la fin des années 1950 n'est pas l'ingérence de l'Église ou du clergé, mais les pressions exercées par le gouvernement provincial et la FOCCF. La bureaucratisation telle que celle amenée par la collaboration avec les gouvernements a nui à la professionnalisation des travailleuses sociales, les transformant en fonctionnaires bureaucrates au lieu d'encourager l'utilisation de leur expertise. Malgré leur formation universitaire et leur statut professionnel reconnu, leur expérience est peut-être, dans ces conditions, à rapprocher de celles des employées de bureau étudiées par Graham Lowe, exécutantes et techniciennes au service de la grande entreprise et non professionnelles décidant des modalités et du fonctionnement de l'organisation ⁹⁷.

On peut donc dire qu'il faut attendre la deuxième moitié des années cinquante pour que la SSSF – le changement de nom au moment où l'agence réussit à se défaire de l'assistance publique n'est pas fortuit – redevienne une agence où les travailleurs sociaux et travailleuses sociales font plus que de l'administration : ils pratiquent véritablement le *casework* et peuvent, petit à petit, se tourner vers d'autres modes d'action auprès des clientèles dans le

⁹⁵ Entrevue E2, 2003: voir aussi entrevue E5, 2003.

⁹⁶ Groulx, Le Travail social.

⁹⁷ Lowe, Women in the Administrative Revolution.

besoin. La Fédération des Œuvres impose d'abord un assainissement de l'administration et des finances, puis une remise en marche avec l'aide du COM⁹⁸. Des bureaux de quartier sont ouverts pour rapprocher les travailleuses sociales de la clientèle, et ce dès avant 1956⁹⁹. Comme le rapportent deux travailleuses retraitées, le travail change alors radicalement de nature : le nombre de cas à traiter baisse de moitié, et les formulaires d'assistance publique cèdent la place aux rencontres individuelles ou familiales, à la résolution de problèmes aussi variés qu'il y a de familles à rencontrer¹⁰⁰.

Tout au long de la période, au quotidien, les travailleuses sociales du BASF évoluent dans un milieu hautement féminin, malgré la présence de quelques stagiaires et diplômés masculins ¹⁰¹. Ce quotidien est représenté dans un film de l'ONF de 1960, réalisé en collaboration avec la SSSF, le CCBE et Caritas-Canada, *La misère des autres* ¹⁰². L'objectif du film est de faire connaître le travail social canadien-français à l'ensemble du pays, mais la SSSF et la FOCCF le voient aussi comme du matériel publicitaire pour faire connaître le travail social au public montréalais ¹⁰³. Réalisé sous forme de fiction, *La misère des autres* présente une journée dans la vie d'une travailleuse sociale de la SSSF, qui sc promène en taxi des locaux de l'agence au domicile d'une famille brisée, en passant par l'hôpital. Le spectateur rencontre, à travers elle, un couple qui peine à boucler son budget, un ingénieur,

⁹⁸ Au cours des longues négociations pour délaisser l'assistance publique, la FOCCF se rend compte de l'état déplorable des finances et de l'administration de la SSSF et commande une enquête auprès de la firme Woods, Gordon & Associated, basée à New York. Le rapport mène à une mise en tutelle temporaire du conseil d'administration de la SSSF par la FOCCF et au remplacement du directeur Évariste Choquette par Noël Perrault, puis Roger Prud'homme. (AC, Fonds FOCCF, Boîte 56, chemise 757; Entrevue E13, 2003)

⁹⁹ Le premier bureau régional est ouvert à la fin de 1945, mais il faut attendre plusieurs années, faute de moyens, avant de poursuivre l'expansion. Destiné à couvrir la portion ouest du territoire, le bureau est ouvert sur la rue Delisle, dans Saint-Henri. (AC, Fonds FOCCF, Boîte 66, chemise 820, réunion du comité des budgets du 6 décembre 1945)

¹⁰⁰ Entrevues E2 et E5, 2003.

Par exemple, parmi les trois hommes rencontrés en 2003. l'un a commencé sa carrière à la SSSF mais y est resté si peu longtemps qu'il n'a pas donné de détails quant au travail qu'il y a effectué (E1). Un autre en est devenu le directeur à partir de 1964, après avoir travaillé au Conseil des Œuvres en tant qu'animateur social (E13).

¹⁰² Montréal, Archives de l'Office National du Film. Dossier de production 59-727, « La misère des autres », s.d.

¹⁰³ Le film est diffusé à la télévision de Radio-Canada et fait l'objet d'articles dans la presse montréalaise. (La Presse, 28 février 1961, p. 25, 30)

père de deux enfants, qui doit affronter la mort de son épouse, une famille apparemment sans histoire mais dévastée par la dépression de la mère et une jeune femme qui se tourne vers la prostitution pendant l'incarcération de son mari. Il s'agit de montrer le travail social comme une technique polyvalente, dont tous pourraient un jour avoir besoin, peu importe leur classe sociale ou leur niveau de vie¹⁰⁴. La travailleuse sociale, modestement vêtue, patiente, qui écoute plus qu'elle ne parle, est présentée en situation de *casework* et décrite par le narrateur comme l'héritière des fondateurs de la Nouvelle-France. Cette analogie ne concorde cependant pas avec ses actions : femme dynamique, tendre avec les enfants, ferme avec les adultes, elle travaille apparemment seule, parcourant les rues de la ville au gré des cas dont elle prend connaissance¹⁰⁵. Parmi les retraitées rencontrées en 2003, certaines s'étonnent d'ailleurs du fait qu'elles entraient seules dans des maisons peu recommandables, faisant face à des problèmes allant de la mauvaise gestion du budget familial à l'inceste, en passant par la violence conjugale :

Ah (...), il y avait beaucoup de cas de discorde maritale, il y avait de l'infidélité, il y avait des gens qui étaient dépassés par les responsabilités, puis j'ose dire que l'on n'avait pas bien, bien plus d'expérience qu'eux autres. (...) Il devait se passer bien des choses que, dans notre naïveté, on ne réalisait pas, aussi.

Les mémoires de maîtrise réalisés dans le cadre de stages au BASF et à la SSSF peinent souvent à cacher la surprise, voire le choc de ces jeunes femmes face à la réalité rencontrée sur le terrain¹⁰⁷. Leurs collègues masculins n'y échappent pas nécessairement cependant. Marie Hamel, qui travaille pour le Conseil canadien de bien-être social durant une bonne partie de la période, note dans un rapport de visite à Montréal de 1946 que les stagiaires

Montréal, Archives de l'Office National du Film, Dossier de production 59-727, « La misère des autres », brouillon de publicité, s.d., 2 p.

¹⁰⁸ La misère des autres, réalisé par Bernard Devlin, 27 minutes 43 secondes, 1960, série « Temps présent » de l'ONF

¹⁰⁶ Entrevue E5, 2003.

¹⁰⁷ Amélie Bourbeau. « 'Tuer le taudis qui nous tuera' : crise du logement et discours sur la famille montréalaise d'après-guerre (1945-1960) », mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal. 2002, 149 f.; pour des exemples concrets, voir entre autres les mémoires de Berthe Fortin, « Le problème du logement à Montréal : le taudis, facteur de délinquence (sic) et de tuberculose », thèse (service social), Université de Montréal, 1946. 201 f., et d'Yvonne Roy, « Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal en vue d'améliorer les conditions sanitaires et morales du milieu », thèse (service social), Université de Montréal. 1948, 68 f.

masculins du BASF ont dû être rencontrés individuellement pour compenser leur manque de connaissance de la vie conjugale : « Both the psychological and sexual side of marital life escape their minds almost completely ¹⁰⁸ ». Donc, d'un côté, bureaucratisation et déqualification du travail, mais de l'autre, expériences uniques auprès des familles pauvres de Montréal, qui n'auraient pas été possibles sans l'apprentissage du travail social, sans la mise en œuvre d'une expertise parfois mise à mal mais jamais oubliée.

Qu'en est-il des anglophones du Catholic Welfare Bureau, au mandat proche de celui du BASF? Nous avons déjà mentionné l'étendue des cas traités et le ratio élevé de cas par travailleuse sociale. Les rares mémoires rédigés par des étudiantes anglophones de l'ÉSS, durant les années quarante et cinquante, sont critiques de l'organisation et de l'encadrement professionnel des caseworkers. À la différence des employés du BASF, le statut accordé aux travailleuses sociales du CWB semble être peu prestigieux même si ces femmes, tout comme leurs collègues francophones, font leur possible pour entretenir de saines relations d'aide auprès de leurs clients et mettre en œuvre les connaissances apprises à l'université. Le manque de sources ne permet malheureusement pas une analyse aussi poussée que dans le cas du BASF. Cependant, les documents qui nous sont parvenus donnent à penser que malgré des différences mineures, les conditions de travail étaient similaires durant les années quarante et cinquante : beaucoup de cas, traitement forcément rapide, gestion simultanée des cas d'assistance publique et du casework 109. La présence du père Ambrose semble aussi être significative, en cela que diverses réformes sont mises en place après son départ, en 1966. Comme nous aurons l'occasion de le constater un peu plus loin, ce sera trop peu, trop tard, ct les travailleuses sociales du CWB participeront, en 1969, au mouvement de démissions en bloc qui secouera la FCC.

¹⁰⁸ BAC, Fonds CCSD, volume 236. dossier 236-7. Marie Hamel, « Field visit to the Conseil des Œuvres ». 14 et 15 février 1946.

Hicks. « A Study of Fifty Cases »; BAC, Fonds William A. Dyson, volume 14, dossier 14-9. National Study Service. Social services for English-Speaking Catholics of Montreal, Section I of Part Two of the Report. Catholic Welfare Bureau. 1965. p. 19-91; Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1945, 1954. 1961

4.3.3 Femmes religieuses

Comme c'était le cas avec les prêtres travailleurs sociaux, la situation diffère grandement entre les communautés religieuses féminines anglophones et francophones, durant toute la période. Le cas des anglophones se règle en quelque sorte de lui-même, en cela que nous n'avons pas trouvé de traces de religieuses travailleuses sociales parmi les agences affiliées à la FCC. Il faut dire, cependant, que les agences tenues par des communautés religieuses féminines sont surtout de type institutionnel: orphelinats, garderie, refuge pour jeunes filles seules, asile pour personnes âgées. Les services qu'elles offrent font partie de l'éventail traditionnellement associé aux communautés depuis le 19e siècle, ce qui pourrait expliquer l'absence de professionnalisation parmi elles. En ce qui concerne les communautés religieuses anglo-catholiques qui font partie de la FCC, on ne peut donc confirmer l'affirmation d'Elizabeth Smyth: « What emerges from the Census (of 1965) is an image of Canadian women religious as a cohort of the best-educated professional women in the country. 10

Il en va autrement chez les francophones, où la situation des religieuses professionnelles reste ambiguë. En effet, il existe un décalage persistant entre la réalité vécue par certaines religieuses professionnelles et les mentalités de l'époque quant à leur rôle et au statut qu'elles occupent dans la société québécoise. Si on inclut les initiatives de Marie Gérin-Lajoie et de ses collègues de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil (INDBC) dans l'histoire du travail social, force est de constater que ce sont elles, les véritables pionnières de la profession au Québec¹¹¹. Cet élan ne se dément pas par la suite, comme le montrent les mémoires en

¹¹⁰ Elizabeth Smyth, « Professionalization among the Professed : The Case of Roman Catholic Women Religious » dans Elizabeth Smyth, Sandra Acker. Paula Bourne et Alison Prentice (éd.). *Challenging Professions: Historical and Contemporary Perspectives on Women's Professional Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1999. p. 248. L'affirmation est basée sur les données de *Le recensement des religieuses du Canada*, de Marc A. Lessard et Jean-Paul Montminy (Ottawa. publication de la Conférence religieuse canadienne, 1966).

¹¹¹ Rôle qui est reconnu par Groulx (Le travail social) et par Malouin (Entre le réve et la réalité), bien qu'ils voient tous deux la perte de contrôle que représente la création de l'École de service social sous l'égide du père Desmarais comme un échec de la vision du service social qu'avait mère Gérin-Lajoie. Or, cette dernière enseignera à l'Université de Montréal et l'INDBC de Montréal formera des auxiliaires sociales (équivalent d'une technique en service social) jusqu'aux années 1960, en plus d'être un modèle d'agence sociale de quartier pour de nombreux observateurs. Dans ces conditions, sans nier que la perte de l'école universitaire ait été un échec pour Marie Gérin-Lajoie, doit-on réellement parler, par ailleurs, de l'échec de sa vision? Il est permis d'en douter devant l'influence durable de sa communauté au fil des décennies.

service social déposés par des sœurs de l'INDBC et de la Miséricorde durant les années quarante et cinquante, de même que par les qualifications professionnelles des Petites Sœurs de l'Assomption (p.s.a.) et des sœurs Auxiliatrices du Purgatoire, qui ouvrent un service social en 1955¹¹². Or, l'image de la «bonne sœur», caractérisée par son bénévolat, sa compassion, sa charité et non pour l'excellence de ses techniques d'intervention, est tenace, particulièrement chez les dirigeants de la FOCCF.

Durant la réorganisation de l'assistance, le passage à l'agence « hors murs » et la professionnalisation, des communautés religieuses féminines participent activement au mouvement : l'INDBC et les p.s.a. travaillent auprès des gens de leur quartier qui en ont besoin, en sortant pour aller les rencontrer chez eux, et dans le cas des p.s.a., vivre avec eux quelque temps. Autre initiative qui mériterait une attention soutenue, l'ouverture par les sœurs de Miséricorde d'un service social laïc, affilié à leur hôpital, pour aider les mères célibataires à l'extérieur, voir à leur retour à la vie « normale » 113. Mentionnons finalement,

¹¹² Anna Vandandaigue, « Un quartier de la Ville de Montréal : 'Papineau' », Thèse (service social), Université de Montréal, 1942, 159 f.; Pauline Meilleur. « Un quartier de la Cité de Montréal, 'Bourget' : recherche sociale », Thèse (service social), Université de Montréal, 1942, 55 f., AC, Fonds FOCCF, boîte 67, chemise 872, documents 9 et 10; Boîte 50. chemise 597, « Service social Lafontaine, Organismes dossiers fermés ». Lettre de Noël Perrault (comptabilité) à Rév. Sœur Marie Laurent, tsp, directrice du service social des Auxiliatrices, 24 août 1964.

Au moins onze mémoires de maîtrise déposés à l'École de service social de l'Université de Montréal documentent l'expérience de travailleuses laïques (7) et de religieuses (4) dans ce milieu de travail particulier. Ces mémoires démontrent la motivation des sœurs de Miséricorde à poursuivre une formation professionnelle, de même que l'évolution des problématiques préoccupant les travailleuses sociales oeuvrant auprès des mères célibataires des années cinquante et soixante. (Sœur Saint-Honoré, Des âmes qui remontent, 1946; Sœur Sainte-Marguerite-Marie, S.M., La Maternelle de la nativité, école de progrès pour l'illégitime : une étude des origines, du but, de l'organisation physique et humaine de la Maternelle de la nativité, Montréal, avec compte-rendu des services sociaux procurés à l'illégitime depuis six ans. 1949; Sœur Sainte Madeleine de la Croix, S.M., La situation financière de la fille-mère admise au service social de la Miséricorde de Montréal, en 1949, étude des statistiques illustrant la situation financière des filles-mères admises, entre le 1er janvier 1949 et le 1er janvier 1950, 1950; Sœur Marie Cécile de Rome, S.M., L'antécédent mental de l'enfant peut-il être un obstacle à son adoption étude d'enfants nés à la Miséricorde en 1950, dont l'antécédent mental semble déficient, 1952; Lucienne Xhignesse. Facteurs d'une seconde maternité illégitime certains facteurs personnels, familianx et sociaux étudiés dans vingt-quatre cas de filles-mères avant eu deux enfants, 1949; Marielle Michaud, Motifs d'abandon de l'enfant illégitime une étude des motifs d'abandon de l'enfant par dix-neuf filles-mères de dix-huit à vingt-trois ans inclusivement admises à la Miséricorde du 1er janvier au 15 février 1951, 1951; Madeleine Valois, Analyse des relations de 500 filles-mères avec leur famille, étude des relations de la fille-mère avec sa famille d'après cinq cents cas de filles-mères assistées par le service social de la Miséricorde en 1951, 1952; Élictte Perron, La situation familiale de la fille-mère · étude de la situation familiale d'un groupe de cinquante-six filles-mères de la Maternité Catholique de la Miséricorde en mai 1955. 1956; Denise Meloche, Garde ou abandon de l'enfant illégitime, étude de l'association entre certains facteurs et la décision de la fille-mère au sujet de son enfant, basée sur 60 cas de filles-mères qui ont gardé l'enfaut comparativement à 60 qui l'ont abandonné à la Miséricorde de Montréal en 1955, 1957: Christiane Brischois, Madeleine Lemire et Colette St-Laurent, La réservation prolongée : étude de certains faits constatés dans une population de 77 filles-mères qui ont réservé

en dernier exemple, l'initiative des Équipières sociales, communauté de femmes à mi-chemin entre le laïcat et la vie religieuse, engagées dans une foule d'activités (soutien au clergé autant que service social) répondant aux besoins locaux¹¹⁴. Lorsque le Conseil des Œuvres amorce un plan de décentralisation des services au début des années soixante, pour rapprocher les intervenants des gens dans le besoin, le directeur ne fait pas seulement appel à la SSSF mais se tourne aussi vers l'INDBC – ce qui mène à l'affiliation du Service social du Bon-Conseil à la Fédération en 1963¹¹⁵.

En plus de ces initiatives extra-couventines, des religieuses se professionnalisent, au sein de l'ÉSS mais aussi dans d'autres domaines, comme les soins infirmiers et la puériculture. En pratique, elles sont donc professionnalisées : elles ont reçu une formation et mettent en pratique des techniques et expertises propres au travail social. Le cas des Petites Sœurs de l'Assomption, brièvement évoqué dans le chapitre précédent, est particulièrement révélateur et concorde avec ce que l'on sait de l'INDBC. Les Petites Sœurs de l'Assomption s'impliquent auprès des familles dont la mère est temporairement invalide, soit pour cause de maladie, soit à la suite d'un accouchement. Pour éviter que la famille soit éparpillée en attendant que la crisc passe, une sœur remplace la mère absente en s'occupant des repas, de la malade ou de l'accouchée, des enfants et de diverses tâches ménagères légères, le tout sans frais 116. Lors de leur arrivée en 1933, le service est offert par des religieuses qui n'ont pas reçu de formation professionnelle spécialisée. Des documents des années cinquante montrent que la situation a grandement changé en moins de vingt ans. D'un rôle traditionnel, longtemps associé à la « nature » féminine, les Petites Sœurs de l'Assomption sont passées à

leurs enfants depuis plus de six mois à la Crèche de la Miséricorde de Montréal en 1960, 1961; Suzanne Descoteaux-Drainville, La motivation des filles-mères à revoir la travailleuse sociale après l'accouchément une étude des caractéristiques de 50 filles-mères vues au Service Social de la Miséricorde au cours des quatre premiers mois de 1962, caractéristiques reliées à leur motivation à revoir la travailleuse sociale après leur

accouchement, 1966)

L'une des travailleuses sociales retraitées, rencontrées en 2003, a pu suivre une formation universitaire en service social grâce à cette communauté d'un genre différent (E7). Une autre, sans être elle-même religieuse, a travaillé auprès des Sœurs de Miséricorde à leur service social puis à la maison Rosalie-Jetté (E9).

¹¹⁵ AC. Fonds FOCCF. Boîte 41. chemisc 593. « Service social du Bon-Conseil. Organismes subventionnés FOCCF ». Lettre de Sœur Yvette-Marie Aubé et Socur Lucille Forget, tsp. sbc. à Jacques Dupuis. 15 mai 1963.

¹¹⁶ Lorsqu'une famille en a les movens, elle est référée à une agence qui exige des honoraires.

expertes diplômées. En surface, elles accomplissent le même travail qu'auparavant, mais il est désormais informé et transformé par l'expertise dont elles font montre. Elles tâchent de détecter des problèmes familiaux qui dépasseraient la crise passagère, et leur statut particulier, qui leur permet de partager l'intimité de ces familles à un moment vulnérable de leur vie, leur donne un point de vue privilégié. Un exemple de leur approche au travail social nous est parvenu, par le biais d'une plainte d'un citoyen. En 1961, un homme (A.B.) écrit à Gaston Bédard, chef du service des finances de la Fédération - le choix de destinataire est, en lui-même, révélateur de l'intention d'A.B. - pour se plaindre de ce que sa belle-sœur, demeurant à la Côte-Saint-Paul, n'a pu bénéficier des services des p.s.a. malgré le fait qu'elle soit enceinte, infirme et mère de deux enfants en bas âge. Il y oppose le cas de son autre belle-sœur, qui elle, « les a tant qu'elle peut et tant qu'elle le désire », alors même que son époux occupe deux emplois et que le ménage possède « une automobile de l'année, de très beaux meubles ». Il conclut en écrivant : « C'est du bon monde bien entendu mais ils abusent¹¹⁷ ». Gaston Bédard ayant fait parvenir cette lettre à la communauté, la réponse ne se fait pas attendre. Le premier cas est mis de côté rapidement, la dame en question demeurant à l'extérieur du territoire couvert par les services des p.s.a., qui oeuvrent surtout dans l'est de la ville. La justification du traitement de la deuxième dame est révélatrice. Tout d'abord, elle n'est pas aussi riche que son beau-frère le laisse entendre, son mari ayant besoin de deux emplois pour faire vivre sa famille, et ils ont une dette à l'hôpital Sainte-Justine.

Psychologiquement, Mme H. paraît être dominée par le soi-disant rejet de sa famille. La plus jeune d'une nombreuse famille, elle dit avoir toujours été moins bien traitée que les autres. Actuellement, elle dit que ses parents et ses frères et sœurs ne lui témoignent aucun intérêt et ne viennent pas à son aide. Ce sentiment de frustration la pousse peut-être à chercher une compensation dans des apparences de facilités de vie; achat d'une auto par exemple; vêtements qui paraissent bien... Par ailleurs, elle est économe pour l'alimentation et fait beaucoup de couture pour ses enfants¹¹⁸.

L'évaluation du cas présente des caractéristiques traditionnelles de l'assistance privée (le recours à la famille avant de faire appel à l'agence), mélangées aux tendances

¹¹⁷ AC, Fonds FOCCF, Boîte 45, chemise 589, «Petites Sœurs de l'Assomption. Dossier d'Étude prévisions budgétaires 1961 ». Lettre d'A.B. à Gaston Bédard, s.d. (mais été 1961).

¹¹⁸ ΔC, Fonds FOCCF, Boîte 45, chemise 589, «Petites Sœurs de l'Assomption. Dossier d'étude prévisions budgétaires 1961 ». Lettre de Sœur M. Françoise de la Visitation. p.s.a. (supérieure) à l'abbé Riendeau (directeur du COM). 2 septembre 1961.

psychanalytiques en vogue chez les travailleurs sociaux des années cinquante et soixante. Elle montre aussi le degré de l'engagement des Petites Sœurs de l'Assomption, qui sont à même d'évaluer les talents de ménagère de Mme H. L'année suivante, la communauté propose à la Fédération d'ouvrir un nouveau service dans le quartier Saint-Henri, dans le but d'offrir des soins médicaux, de l'aide ménagère, des activités de groupe éducatives et du service social professionnel¹¹⁹.

Malgré cette pratique et cette approche originales du travail social, le statut public des Petites Sœurs de l'Assomption et de leurs consœurs d'autres communautés change très lentement, notamment auprès des dirigeants de la Fédération des Œuvres. Cela est particulièrement vrai durant les années trente et quarante, comme l'ouvrage de Marie-Paule Malouin sur l'INDBC le montre 120. Par la suite, le professionnalisme des religieuses est ponctuellement admiré, mais ce qui est surtout important pour les dirigeants de la FOCCF est leur faible coût. Cela mènera à des tensions, notamment avec les sœurs du Bon-Conseil, lorsque le comité des budgets leur demande de ne plus faire appel aux services d'un psychologue 121. On touche ici à une certaine ambivalence de la part de ces dirigeants. D'une part, la professionnalisation de l'assistance est un aspect important de leur mission, qui contribue au prestige de la FOCCF et montre les préoccupations sociales qui l'animent en plus des préoccupations financières. D'autre part, employer des professionnelles et des professionnels engendre des coûts non négligeables, qui donnent des maux de têtes fréquents aux membres du comité des budgets.

119 AC. Fonds FOCCF. Boîte 45, chemise 590, «Services familiaux du quartier Saint-Henri. Dossier d'étude 1962 », s.d.

¹²⁰ Malouin, Entre le rêve et la réalité, surtout aux p. 123-182.

¹²¹ AC. Fonds FOCCF. Boîte 41, chemise 593, « Service Social du Bon-Conseil. Organismes subventionnés FOCCF ». Lettre de Sr Madeleine Lavoie. b.c., tsp. directrice générale, à Roger Robert, président de la FOCCF. 28 avril 1965. Cette lettre est un bon exemple de la maîtrise du langage bureaucratique et professionnel de la part de sœur Lavoie. Elle évoque notamment des arguments économiques et l'expertise complémentaire des psychologues et des travailleurs sociaux pour justifier le maintien des services.

4.3.4 Hommes laïcs

« Le temps est venu de passer de la période artisanale à la phase de la grande entreprise », écrit Pierre Laplante en juillet 1967¹²². Laplante n'est pas un homme d'affaires ou un membre du conseil d'administration de la FOCCF, mais un travailleur social, premier directeur laïc du Conseil des Œuvres de Montréal (1964-1967)¹²³. Sa remarque, qui s'applique à l'organisation des services sociaux à la famille, pourrait aussi bien décrire le développement du travail social dans les années soixante, alors que le nombre de mémoires déposés à l'ÉSS augmente, que la profession s'organise et se fait de plus en plus entendre sur la place publique. À l'avant du mouvement, se trouvent une poignée de jeunes hommes qui remplacent leurs prédécesseurs du clergé à la tête des agences sociales principales de Montréal¹²⁴.

Chronologiquement, les hommes laïcs forment le dernier sous-groupe à s'être illustré en travail social. Peu nombreux à s'inscrire à l'ÉSS au début, leur nombre croît lentement jusqu'aux années soixante. Ils se démarquent, dès la rédaction de leur mémoire de maîtrise, par des sujets souvent liés aux aspects administratifs du travail social, tant en agence qu'aux différents niveaux de gouvernement ¹²⁵. À leur sortie, ils ont plus facilement accès à des postes de direction que leurs collègues féminines, surtout quand on tient compte de leur petit

¹²² ΛC, Fonds FOCCF, Boîte 54, chemise 622, « Notes de Pierre Laplante en marge de l'étude administrative de sept agences de service social à la famille et à l'enfance de Montréal », juillet 1967.

¹²³ Diplômé de l'Université Laval en 1949, Laplante a d'abord travaillé au Conseil des Œuvres de Québec, avant de mettre sur pied le service social du diocèse de Saint-Jean, sur la rive sud de Montréal, au début des années cinquante, et de travailler quelque temps à Ville Jacques-Cartier, du même diocèse. (BAC, Fonds CCSD, MG28 110, volume 266, dossier 266-14, « Charity Post », *Montreal Gazette*, 14 août 1964; lettre du 4 mars 1953 de Pierre Laplante à Miss Touzel, du Canadian Welfare Council; Pierre Laplante. « Au service de l'éducation populaire : Le service extérieur de l'Université Laval », Thèse de maîtrise (service social). Université Laval, 1949. 65 f.)

¹²⁴ Par exemple. Pierre Laplante qui remplace le père Riendeau (voir note précédente), ou encore Ernest J. MacDonald qui remplace Patrick Ambrose en 1966.

¹²⁵ Entre autres. Georgio Gaudet, « Assurance-chômage et assistance-chômage : étude sur les attitudes et caractéristiques de quarante cas actifs du Bien-Être Social de la Cité de Montréal (...) ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal. 1964. 102 f.; Aubert Ouellet, « Étude des deux principaux rôles d'autorité dans l'agence du service social (sic) : étude du consensus existant entre les directeurs généraux et les membres des conseils d'administration de onze agences sociales montréalaises, affiliées à la Fédération des œuvres de charité canadienne-française (sic), sur la définition des deux principaux rôles d'autorité dans l'agence du service social ». mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 1967. 155 f.. Hugues Quirion. « Attitude des membres des agences sociales privées face à la contestation ». mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 1968, 154 f.. Jean-Charles Durocher. « Attitudes bureaucratiques et professionnelles des officiers de bien-être », mémoire de maîtrise (service social). Université de Montréal, 1970, 183 f.

nombre. La tendance est encore plus lourde dans la communauté anglophone, où l'on trouve rarement des femmes aux postes de direction d'agences, mais elle n'est pas à négliger chez les francophones. Même au BASF, créé et dirigé par des femmes jusqu'en 1953, le flambeau est ensuite passé à des hommes ¹²⁶. Le COM est dirigé par un homme laïc à partir de 1964, et ce, malgré le fait que depuis le début des années quarante, c'est la même femme, travailleuse sociale, qui est adjointe du directeur ¹²⁷. Dans les deux communautés, les premiers travailleurs sociaux à obtenir la direction des fédérations financières sont des hommes.

Chez les anglophones, nous avons déjà évoqué, au chapitre précédent, le cas de William A. Dyson 128. Il est réembauché par la FCC, en tant que directeur général, en 1966. Le réseau anglo-catholique est alors en plein changement, suite aux rapports d'enquête de 1961 et de 1965 129. Le conseil d'administration décide alors de réorganiser et de diviser certaines agences, dont le *Catholic Welfare Bureau*, et de mettre à leur tête de jeunes hommes, travailleurs sociaux récemment diplômés. Ce qui tarde à changer, au-delà du personnel, est la mentalité du conseil d'administration de la FCC, qui détient, rappelons-le, des pouvoirs étendus sur les agences. Ses membres entretiennent une conception de l'assistance baséc sur les secours matériels comme première ligne d'intervention, alors que les travailleurs sociaux souhaitent offrir d'autres types de services et laisser l'assistance matérielle aux gouvernements, à un moment où ces derniers en manifestent clairement la volonté 130. Ces

¹²⁶ D'abord, Évariste Choquette (1953-1963), puis Raymond Noël (1963-1964) et Roger Prud'homme (1964-1973), tous travailleurs sociaux.

¹²⁷ Il s'agit de Françoise Marchand, qui est aussi professeure à l'École de service social.

¹²⁸ Diplômé de l'ÉSS en 1952, il travaille comme adjoint du directeur à la FCC jusqu'en 1954 avant de travailler, de 1954 à 1966, pour le CCSD. Il profite de ces années pour faire un doctorat en travail social à l'université Brandeis, aux États-Unis. À partir de 1966, il est le représentant anglophone au sein de la Commission Castonguay-Nepveu. Il quitte la FCC à la fin de 1969. Il travaillera ensuite au Vanier Institute for the Family et sera haut-fonctionnaire fédéral, notamment aux Affaires Indiennes.

¹²⁹ BAC, fonds CCSD, MG28 II0, vol. 235, dossier 235-13. Montreal Federation of Catholic Charities (Survey report) 1961. William A. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division, « Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal ». Ottawa, Canadian Welfare Council. September 1961, BAC. Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 14. dossier 14-9. National Study Service. *Social Services for English-Speaking Catholics in Montreal*. 1965.

Notamment, en mettant sur pied la commission Castonguay-Nepveu (au provincial). De plus, depuis le début des années soixante, c'est le Service de bien-être social de la ville de Montréal qui est en charge de la distribution des prestations d'assistance publique. La FCC est alors la seule fédération financière à maintenir un service privé

deux conceptions s'affrontent sourdement dans les années cinquante, mais alors, peu de dirigeants d'agence sont des travailleurs sociaux professionnels. En fait, un grand nombre d'entre eux sont en poste depuis le début des années quarante ou même trente, et, habitués au fonctionnement de la FCC, ne le questionnent pas. L'embauche de travailleurs sociaux pour diriger la FCC, le CWB et les Catholic Boys' Services s'avère une erreur stratégique pour les dirigeants bénévoles, car leurs nouveaux employés tentent d'implanter des réformes qui vont à l'encontre de leurs valeurs. Le conseil d'administration refuse parfois de les recevoir pour les écouter, même dans le cas de Dyson, pourtant directeur de la Federation of Catholic Charities. La découverte d'un scandale financier autour de l'orphelinat Saint Patrick et le refus du conseil d'administration de diffuser le rapport d'enquête du National Study Service, réalisé en 1965, mènent à un mouvement généralisé de démissions dans le réseau de la FCC, de juin à septembre 1969. Amorcé par William Dyson, son adjoint, Roland Hennessey, de même que les directeurs du Catholic Welfare Bureau et des Catholic Boys' Services, tous des travailleurs sociaux professionnels, le mouvement entraîne bientôt des dizaines de travailleurs sociaux de toutes les agences anglo-catholiques, hommes et femmes¹³¹. La situation défraie les manchettes de la presse montréalaise, les opinions sont partagées.

Dans sa thèse sur l'histoire de la FCC, Francis K.S. Han interprète ces événements comme une lutte entre les professionnels et les tenants de la tradition catholique. Il voit les rapports de Whitton (1930), Dyson (1961) et du *National Study Service* (1965) comme appartenant tous à la même mentalité et leur attribue une influence paralysante sur toute l'évolution du réseau d'assistance anglo-catholique, étouffant les élans de charité traditionnelle et désintéressée chez les bénévoles du conseil d'administration 132. Il semble oublier que ces

séparé pour la distribution de ces prestations, les autres fédérations se débarrassant rapidement de ce fardeau administratif.

¹³¹ BAC. Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 11. dossier 11-17. Board of directors · Meeting - 2 of 2 (1969); ce dossier contient huit lettres de démission datées de juin 1969; volume 15, dossier 15-2. Book vol. 1 Press clippings 1969. Jill Millikin, « Catholic Charities resignations soar while instigators attack board policy ». The Gazette; Sheila Arnopoulos. « Showdown in Welfare », The Montreal Star, 2 juillet 1969; Jill Millikin, « Dissident staffers beard charities board ». The Gazette, 3 juillet 1969. Selon ces articles. au moins 50 travailleurs sociaux ont démissionné en juin 1969.

¹³² Francis Kun Suk Han. *A Catholic Communal Welfare Institution in a Changing Society. Montreal, 1931-1986.* Thèse de PhD (Religion), Concordia University, 1987, p. 169 et ss. Il est à noter que Francis Han était, dans la deuxième moitié des années soixante, travailleur social employé par le *Catholic Welfare Bureau* et qu'il a

enquêtes ont été demandées par les membres du conseil d'administration et que leurs conclusions ont été acceptées – fait qu'il mentionne, sans y accorder d'importance. Il passe aussi à côté des longs passages, particulièrement dans le rapport de 1961, qui s'étendent sur le rôle primordial du bénévolat pour le fonctionnement de la FCC et sur l'annexe rappelant l'importance de maintenir l'aspect catholique de la mission du réseau, que ce soit par des retraites ou autres activités spirituelles ¹³³. Les documents disponibles, à commencer par les rapports annuels de la FCC, montrent un conseil d'administration qui est beaucoup plus préoccupé par le maintien de ses prérogatives face à ses employés et à l'État que par son salut ou celui des clients des agences sociales. Nous y percevons des pratiques d'affaires conservatrices plutôt qu'une pratique religieuse mise à mal par l'influence indue de techniques d'intervention modernes. Comme l'écrivait une journaliste durant la crise de 1969, « The controversy (...) seems to be between two parties – the businessmen and the professionals. ¹³⁴ »

Une comparaison avec d'autres communautés catholiques d'Amérique du Nord aurait peutêtre contribué à nuancer l'analyse de Han, à commencer par les voisins des anglo-catholiques de Montréal, les francophones. Ces derniers ont su négocier, des années trente aux années soixante, une entente généralement cordiale avec les éléments religieux du réseau d'assistance. La baisse de la présence ecclésiastique dans les agences sociales a été en grande partie décidée par l'Église elle-même 135. L'arrivée d'une nouvelle génération de travailleurs

participé au mouvement de démissions de 1969, faits qu'il omet de mentionner dans sa thèse. (BAC, Fonds William A. Dyson, volume 11, dossier 11-17. « Board of Directors, Meeting, 1969, 2 of 2 », Lettre de Francis Han à Ernest J. Macdonald, 16 juin 1969 et volume 11, dossier 11-14, « Board of Directors 1962-1969 », Federation of Catholic Charities Inc. Analysis of Salaries for 1966-1967-1968, s.d.)

¹³³ BAC, fonds CCSD, MG28 110, vol. 235, dossier 235-13, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey report) 1961 William A. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division, « Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal », Ottawa. Canadian Welfare Council, September 1961, p. 84-85. L'annexe porte le titre « Personal addendum by the director of the survey [Dyson]. Common spiritual life of the Federation », indiquant le désir de Dyson de maintenir séparées les préoccupations professionnelles et spirituelles, sans nier ces dernières.

¹³⁴ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31 E75, volume 13. dossier 13-19. « Notes – articles – press clipping n.d., 1969 », Sheila Arnopoulos, « Showdown in Welfare », *Montreal Star*, 2 juillet 1969. Notre interprétation s'appuie aussi sur notre analyse de l'évolution organisationnelle de la FCC telle que présentée au chapitre précédent.

¹³⁵ C'est l'organisme Caritas Canada qui demande en 1961 à ce que les principales agences sociales canadiennes ne soient plus dorénavant dirigées par des membres du clergé. Voir le dossier « Les pratiques sociales des années 60 et 70 ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8, 2 (1995).

sociaux, plus masculine et engagée dans des projets novateurs, comme l'animation sociale, coïncide avec des mouvements similaires au sein de l'Église, particulièrement chez des curés de paroisses 136. Comme leurs collègues anglophones, ils devront parfois travailler dur pour convaincre la Fédération de changer ses manières de faire en finançant des agences de quartier et, de manière plus générale, en décentralisant le réseau pour le rapprocher des citoyens et surtout, les inclure dans la conception et l'administration des services à la communauté. Dans les tensions qui résultent de ces changements, les valeurs catholiques traditionnelles sont rarement évoquées comme contre-argument au point de vue des travailleurs sociaux. Les dirigeants de la FOCCF évoquent plus le poids financier de ces initiatives, leur couverture limitée en termes de population touchée et le manque de confiance envers des citoyens qui ne sont ni professionnels ni notables : sur quelles bases bâtir une relation autre qu'une relation d'aide avec eux? Voilà un des grands défis posés par les années soixante et soixante-dix.

Au bout du compte, lorsque les hommes du clergé quittent leurs fonctions dans les années soixante, la prédominance hiérarchique des hommes laïques est confirmée, malgré quelques exceptions ¹³⁷. Évidemment, tous les hommes ne se retrouvent pas dans des postes de direction et on en retrouve aussi sur le terrain, à pratiquer le *casework* ou le *group work*. Des champs d'activité leurs sont d'ailleurs particulièrement réservés : anciens détenus, hommes seuls, jeunes délinquants, sans-abris.

Ces quatre visages du travail social montrent que le statut et l'expérience professionnels ne concordent pas toujours. Durant toute la période, certaines conceptions traditionnelles ont la vie dure en ce qui concerne les femmes, tant laïques que religieuses, notamment lors de

¹³⁶ Par exemple, le curé de Sainte-Cunégonde appuie vigourcusement ses paroissiens lorsque, en 1969, ils décident de mettre la SSVP à la porte de la paroisse devant le refus de cette dernière d'accepter la formation d'un comité de « clients ». (Archives de Montréal. Dossiers de presse sur microfilm, bobine 232, dossier 1582). Une entrevue diffusée à la radio de Radio-Canada en 1967 et réunissant le directeur de la FOCCF et le vicaire de la paroisse St-Louis-de-France révèle d'ailleurs que c'est le vicaire qui défend le plus ardemment l'intervention de l'État dans le domaine de l'assistance. Il est autant opposé que le directeur de la Fédération à la charité traditionnelle. (BΛC. Fonds/collection Société Radio-Canada, radio, bobine audio C 4726, copie de consultation Λ1 2005-05-29, ISN 166112. *Présent*, 8 mars 1967)

¹³⁷ Par exemple. Yvonne Raymond, tsp. est nommée directrice générale de la FOCCF en 1971

l'attribution des postes de direction. Le vent tourne lentement, et la toute fin de la période voit la nomination d'une femme à la tête de la FOCCF, la travailleuse sociale Yvonne Raymond. Les divisions genrées sont aussi reproduites dans le type d'agence qui emploie plutôt des hommes ou plutôt des femmes. De manière générale, d'ailleurs, les divisions genrées semblent plus importantes que le statut ecclésiastique dans la hiérarchie professionnelle : les hommes, peu importe la période, ont accès plus facilement aux échelons élevés, mais les femmes laïques voient leur statut de professionnelles mieux reconnu que celui des religieuses. Il serait toutefois erroné de considérer ces tendances générales comme étant des absolus au quotidien. D'une part, des individus percent ces barrières invisibles. De plus, à l'intérieur des agences sociales, hommes et femmes, clercs et laïcs travaillent quotidiennement ensemble. Même les agences tenues par des communautés religieuses féminines embauchent des laïques à partir des années cinquante. Dans ces cas, il semble que l'expertise commune suffise à établir des relations démocratiques entre les collègues.

Cette analyse montre donc qu'au-delà d'un parcours académique partagé, les travailleurs sociaux ayant pratiqué durant les années quarante à soixante ont suivi des parcours variés, déterminés par leur formation professionnelle, leur sexe, leur statut ecclésiastique et, facteur à ne pas mettre de côté, leur excellence individuelle. Quant à la reconnaissance de la part du monde extérieur, elle ne s'est pas fait attendre, tant dans les discours publics des dirigeants des fédérations que de la part de l'archevêché. Les tensions qui se font jour ont peu à voir avec la reconnaissance de l'expertise des travailleurs sociaux, mais plutôt avec leur prise d'autonomie face aux dirigeants bénévoles, durant les années soixante. On touche plutôt aux transformations de la relation entre employeurs et employés, dans un contexte qui est déjà fort instable pour les dirigeants des fédérations financières.

Conclusion

Les deux fédérations financières endossent rapidement la nécessité de la professionnalisation de l'assistance, vantant dès les années trente les mérites du travail social et décriant la pénurie de professionnels en milieu catholique. Si le travail social, une profession elle-même en

émergence chez les catholiques montréalais, est la manifestation principale de la professionnalisation de l'assistance, les comptables jouent un rôle plus discret mais important dans la professionnalisation des fédérations elles-mêmes.

La comptabilité, contrairement au travail social, est déjà une profession qui jouit d'un statut enviable en entreprise lors de la fondation des fédérations, même si sa formalisation a tardé à Montréal, particulièrement en milieu francophone. L'analyse des acteurs et des pratiques a permis de constater que la comptabilité est un outil qui est résolument intégré à la bureaucratisation de l'assistance. L'adoption de pratiques plus élaborées au sein des fédérations et de leurs agences, de même que l'embauche de comptables et de commis pour les appuyer, suit d'assez près la construction bureaucratique que représentent les fédérations, particulièrement durant les années quarante et cinquante. Le fait que la FCC confie le travail de vérification des agences à un fidéicommissaire durant des années, puis que son service comptable ne compte aucun comptable attitré, confirme la forme inachevée que prend la bureaucratie chez les anglophones. À la FOCCF, en revanche, les comptables jouent un rôle actif, particulièrement à partir des années quarante, participant non seulement à l'administration interne et à la vérification des livres des agences, mais aussi à la planification sociale, évaluant la viabilité de certains projets. Ce modèle se rapproche de ce qui a été observé dans l'historiographie de la réforme de l'entreprise du premier tiers du 20^e siècle, alors que la comptabilité devient plus sophistiquée et les comptables, des acteurs de premier plan. En nous éloignant de la problématique de la recherche du statut professionnel, nous avons pu constater que la comptabilité est, dès les années quarante, une pratique valorisée par les hommes d'affaires à la tête des deux fédérations. Malgré la différence d'échelle entre la FCC et la FOCCF, les dirigeants des deux organismes voient en la comptabilité un moyen de contrôler les aspects financiers de l'assistance, de manière efficace et transparente.

Le cas des travailleurs sociaux s'avère plus complexe. Profession en construction au moment de la création des fédérations à l'étude, le travail social prend plusieurs visages entre les années quarante et soixante. Traversé par des différences de genre et de statut ecclésiastique, il est aussi marqué par les processus de bureaucratisation et de sécularisation. Ainsi, à l'encontre de certains travaux en histoire du travail social, notre analyse montre que les

femmes laïques ayant œuvré durant les années quarante et cinquante étaient bel et bien des professionnelles, tant dans leur formation que dans leurs compétences, mais que nombre d'entre elles ont dû céder du terrain devant les exigences bureaucratiques du travail en agence polyvalente et semi-publique. Le manque d'effectifs est certainement un facteur dans cette dévaluation du travail de ces universitaires. De plus, un regard sur les membres du clergé, hommes et femmes, qui sont aussi travailleurs sociaux, montre la conciliation de ces deux facettes de leur vie. La réalité vécue par les religieuses travailleuses sociales semble loin de l'image ancrée dans la tradition de la vocation et du don de soi, souvent associée à ce groupe particulier. Au quotidien, elles parcourent les rues de la ville, comme leurs collègues laïques du BASF, aidant des familles à rester unies et appliquant les principes du travail social plus que ceux de la charité chrétienne. Elles ont cependant de la difficulté à se défaire de leur image traditionnelle, particulièrement auprès des dirigeants de la FOCCF, qui ne voient pas toujours plus loin que l'habit religieux. Il en va autrement de leurs homologues masculins, qui, jusqu'aux années soixante, dirigent les agences sociales les plus importantes de la ville. Il reste que les hommes qui font partie du clergé et sont professionnels du travail social jouissent d'un prestige qui ne se dément pas jusqu'au milieu des années soixante. Leur attitude professionnelle, leur adaptation rapide aux rouages bureaucratiques et à la mission des fédérations en font les leaders du champ, avant qu'ils soient remplacés par de jeunes hommes laïcs. Ces derniers, qui entrent tardivement en scène, provoquent des changements d'orientation durant les années soixante, alors qu'ils sont nommés à la tête des fédérations financières et des agences sociales principales des deux réseaux d'assistance.

Le fait de traiter en même temps des hommes et des femmes nous a permis de constater que le statut professionnel des travailleurs sociaux est éminemment genré durant la période à l'étude. En effet, au même moment où nombre de femmes laïques et de religieuses sont confinées à un travail répétitif ou sont associées à la charité traditionnelle, leurs collègues masculins, qui ont la même formation académique, jouissent d'un prestige professionnel non négligeable. Le travail social n'est pas seulement une pratique « féminine et vocationnelle », pour reprendre les termes de Lionel-Henri Groulx; il est une pratique genrée, qui prend un sens différent pour les hommes et les femmes. La bureaucratisation de l'assistance fait partie du problème en ce qui concerne les femmes laïques.

Professionnalisation des organisations sous l'impulsion des comptables, professionnalisation des pratiques d'assistance sous l'impulsion des travailleurs sociaux : l'étude des salariés de la charité permet de constater la multiplicité des parcours et les liens entre les différents processus qui constituent le cœur de notre thèse. Au delà d'une historiographie québécoise qui s'est plutôt intéressée à la quête du statut professionnel, nous espérons avoir montré l'évolution, rarement linéaire et toujours complexe, de groupes et sous-groupes qui ont changé le visage de l'assistance catholique à Montréal.

CHAPITRE V

ÉGLISE ET ASSISTANCE : ESSAIS D'ADAPTATION SUR FOND DE SÉCULARISATION

Quand on observe la situation aujourd'hui, la perte d'influence de l'Église dans le domaine de l'assistance est indéniable; la création de Centraide, en 1974, le montre clairement, alors que la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, la *Federation of Catholic Charities*, la *United Red Feather*, l'Association des œuvres de santé et la Fédération et Conseil de bien-être de la Rive-Sud fusionnent toutes leurs activités sous une bannière déconfessionnalisée¹. Si un nombre appréciable d'agences sociales confessionnelles poursuivent leurs activités à ce jour, le visage public de l'assistance est dénué de références religieuses². Il ne s'agit pas, dans le cadre de cette étude, de demander si l'assistance s'est sécularisée durant la période couverte, mais de demander comment cela s'est produit. On pourrait penser que cette évolution s'est faite sans l'accord de l'Église, qu'il y a eu résistance de sa part, ou à tout le moins, d'âpres négociations. Or, nos recherches suggèrent le contraire. Il n'y a pas de trace de volonté laïque d'évacuer le religieux ou les religieux, et aucune trace d'insécurité de l'Église face à l'avenir de l'assistance. Comment la marginalisation de l'Église (l'institution et les membres du clergé) et des valcurs religieuses traditionnelles dans l'assistance s'est-elle produite? Plus précisément, quels ont été l'attitude et les gestes des

¹ À noter. l'absence de la fédération juive. Les cinq organismes avaient, dans un premier temps, fusionné leurs campagnes de financement à partir de 1968. Centraide du Grand-Montréal, « Qui sommes-nous? », 2001. Enligne : www.centraide-mtl.org/centraide/static/quisommes/origines.shtml

² Le diocèse de Montréal organise la Collecte annuelle de l'Église catholique de Montréal depuis 1989, mais elle vise à assurer la survie des infrastructures ecclésiastiques et la poursuite des activités de pastorale. Par ailleurs, même les Œuvres du Cardinal Léger sont non confessionnelles. http://www.diocesemontreal.org/accueil/dons/index.htm et http://www.leger.org/apropos-historique.asp

différents représentants de l'Église face à la création des fédérations et à la réorganisation générale de l'assistance qui a lieu à partir de 1930?

Le concept de sécularisation tel qu'envisagé par Gilles Routhier et abordé dans le premier chapitre est utilisé pour connaître et comprendre le rôle de l'Église dans l'évolution de l'assistance. S'écartant de l'idée que la sécularisation est le corollaire inévitable de la modernité, Routhier³ suggère plutôt d'observer les actions et réactions de l'Église dans des contextes de changement socio-culturel. Si l'Église, par son attitude et ses gestes, éloigne ses fidèles en perdant de son sens et de sa pertinence dans leurs vies, il y aurait sécularisation. Si, à l'inverse, l'Église parvient à s'adapter aux divers changements socio-culturels qui affectent ses fidèles, il y a renouvellement de la présence religieuse dans le monde.

Nous proposons donc, dans un premier temps, de voir ou de revoir, à la lumière de cette approche, certaines actions de l'Église et de quelques laïes dans le cadre de la réorganisation de l'assistance. Les épisodes retenus peuvent être divisés en trois catégories. Premièrement, des moments où les autorités ecclésiastiques encouragent la réorganisation de l'assistance de diverses manières. Deuxièmement, des épisodes où ces mêmes autorités cherchent à entraîner d'autres éléments de l'Église sur la voie de la réorganisation. Finalement, la troisième catégorie fait état des inquiétudes de certains fidèles face aux choix de l'Église et des dirigeants des fédérations quant à l'avenir de l'assistance non institutionnelle. Pris ensemble, ces épisodes couvrent presque l'ensemble de la période à l'étude. Ils suggèrent que la réorganisation de l'assistance s'est faite au détriment des valeurs et des institutions catholiques, menant à une séparation douce mais incluctable de l'Église et de l'assistance non institutionnelle.

Dans un deuxième temps, nous explorons les liens entre le contexte de l'assistance montréalaise et l'histoire de la religion au Québec et au Canada. Les modalités de la sécularisation de l'assistance à Montréal sont-elles exceptionnelles? Plus largement, ce cas

³ Gilles Routhier. « Quelle sécularisation? L'Église du Québec et la modernité » dans Brigitte Caulier (dir.), Religion. sécularisation, modernité. Les expériences francophones en Amérique du Nord. Sainte-Foy. Presses de l'Université Laval. 1996, p. 73-104.

contribue-t-il à une conception plus complexe de la sécularisation, a-t-il le potentiel de contribuer à d'autres études se penchant sur l'évolution de l'Église au XX^e siècle?

5.1 Des efforts d'adaptation de la part de l'archevêché

Nous avons déjà exploré les origines des fédérations financières et le fait que ce sont surtout des hommes d'affaires, familiers avec le monde de la finance, des assurances et du commerce, qui les dirigent. Nous savons aussi que l'archevêché a accordé son soutien aux deux fédérations catholiques. Comment ce soutien a-t-il évolué au cours des décennies suivantes? Nous cherchons à savoir si le clergé et les représentants de la charité traditionnelle ont continué à participer à la réorganisation de l'assistance, s'ils ont abandonné le champ ou s'ils y ont, finalement, résisté. À travers divers épisodes, nous nous intéressons aux différentes facettes des actions de l'Église dans le domaine de l'assistance. Ces épisodes sont les relations publiques et privées entre l'archevêché et les fédérations, l'attitude de l'archevêché et de certains membres du clergé envers le travail social professionnel – et l'attitude de certains travailleurs sociaux envers la religion –, ainsi que les efforts de l'archevêché pour accélérer le changement chez certains éléments plus conservateurs du réseau de l'assistance. Nous terminerons en discutant brièvement des craintes de certains laïcs, engagés dans les réseaux d'assistance, devant le risque d'une sécularisation de l'assistance catholique à Montréal.

5.1.1 S'ouvrir au changement

Trois aspects des relations entre l'archevêché et les principaux acteurs de la réorganisation de l'assistance donnent à penser qu'il y a eu un effort réel de la part des autorités ecclésiastiques pour encourager la mise en place de structures et de pratiques qui, pour les catholiques, rompaient avec la tradition. Nous traitons donc successivement, dans ces pages, du soutien public de l'archevêché envers les fédérations financières, de sa discrétion dans leurs activités quotidiennes et de l'attitude d'ouverture envers le travail social professionnel. Durant la

période étudiée, trois évêques jouent un rôle dans l'évolution des fédérations et de leurs agences affiliées : Mgrs Georges Gauthier, Joseph Charbonneau et Paul-Émile Léger⁴.

Le fait d'approuver la systématisation du financement des agences sociales paraît, à première vue, rompre avec l'idée que la charité devrait être spontanée, anonyme, sollicitée au besoin – bref, avec les pratiques d'une agence comme la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP). Or, Mgr Gauthier semble à l'aise avec cette idée, tant en 1930 qu'en 1932, comme nous l'avons constaté au chapitre II. Dans un contexte où, depuis 1921, les institutions catholiques reçoivent de l'aide de l'État pour financer l'hébergement des plus pauvres et où l'archevêché de Montréal éprouve des difficultés financières importantes⁵, nous interprétons l'enthousiasme de Mgr Gauthier, qui fait d'ailleurs partie des supporters de l'Action catholique, comme une reconnaissance des limites temporelles de l'Église dans une ville industrialisée qui croît rapidement. Il exprime son soutien publiquement, faisant appel, dans le cas de la FOCCF, à la fierté des Canadiens français face aux autres communautés de la ville:

Il m'a toujours semblé que nos catholiques de langue française étaient capables du même effort désintéressé que leurs coreligionnaires de langue anglaise ou que leurs concitoyens protestants, et je voudrais bien qu'ils missent à réussir autant de fierté et de persévérance.⁶

L'année précédente, l'évêque auxiliaire Deschamps encourage quant à lui la rationalisation et la professionnalisation de la charité chez les anglo-catholiques :

⁴ Nous excluons Mgr Paul Bruchési, en poste jusqu'en 1939, et Mgr Paul Grégoire, en poste à partir de 1968, car ils sont absents des sources consultées. Mgr Bruchési est déjà malade lors de la création des deux fédérations, et c'est Georges Gauthier qui le remplace. L'absence de Mgr Grégoire est, en elle-même, significative, dans un contexte où l'Église catholique subit les contrecoups de la Révolution tranquille et de Vatican II. (Lucia Ferretti, Brève histoire de l'Église catholique au Québec, Montréal, Boréal, 1999, p. 157 et ss.)

⁵ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, Volume III, Le XXe siècle, Tome 1. 1898-1940.* Montréal. Boréal. 1984, p. 365-367.

⁶ Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Montréal (ci-après BAnQ-M). Fonds Société Saint-Jean-Baptiste, P82/34-276, bobine 7997, document 00784. Publicité « Le devoir de charité n'a jamais été plus urgent », 1933.

« Organized charity in a city such as ours (...) has become a necessary medium for the relief of the needy and helpless. (...) The Federation of Catholic Charities in becoming a recognized institution serves as the safe and just medium between the contributor who has a right to know that his donation is well spent, and the receiver whose needs are well known and carefully attended to by experienced social workers. The workers were the contributor who has a right to know that his donation is well spent, and the receiver whose needs are well known and carefully attended to by experienced social workers.

Par leur présence lors des événements liés aux campagnes de financement et lors des assemblées annuelles, les évêques successifs de Montréal apportent un soutien aux fédérations qui ne se dément pas au fil des décennies. Par exemple, le lancement de la campagne est l'occasion pour l'archevêque de Montréal de prononcer un discours, rapporté dans les journaux et diffusé à la radio, dans lequel il fait la promotion des fédérations et exhorte le public à donner généreusement. Les évêques profitent habituellement de l'occasion pour prêcher la charité chrétienne, l'amour de ses prochains, « même avant de les connaître »⁸. Le discours inaugural prend parfois la forme de l'enseignement, comme Mgr Charbonneau qui utilise l'histoire du païen Julien pour inciter à la charité⁹, ou encore une forme moralisatrice, comme Mgr Léger qui s'étend, en 1960, sur la notion de devoir de charité pour les fidèles :

Si les agences privées et les œuvres soutenues par la Fédération n'existaient pas, les pouvoirs publics seraient obligés de créer des organismes qui poursuivraient une politique de relèvement social. L'État prélèverait de nouvelles taxes pour l'administration de ces agences et en définitive, chaque citoyen verserait en impôt ce qu'il donne aujourd'hui par charité. Il perdrait alors le mérite qui accompagne la réponse spontanée qu'il fait à l'appel de la Fédération. Mais pourquoi vous donner toutes ces explications, puisque je risque, par le fait même, de vous faire perdre les mérites de l'aumône? Celui qui donne pour les pauvres ne doit pas chercher à justifier son action par des motifs naturels, basés sur des principes de l'ordre économique : il doit donner pour satisfaire aux exigences de la vertu de charité. ¹⁰

Au cours des années soixante, la présence religieuse lors des activités publiques des fédérations se fait plus discrète. Ainsi, pour célébrer son 30^e anniversaire, la Fédération des

⁷ Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, p. 3.

⁸ La Patrie, 21 février 1944, p. 6. Allocution de Mgr Joseph Charbonneau lors du lancement de la campagne.

⁹ La Patrie, 21 février 1944, p. 6.

Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada (ci-après BAC), Fonds / Collection Société Radio-Canada, radio, ISN 57918, « Paul-Émile Léger mgr », 21 janvier 1960, copie de consultation A1-2005-05-0027 (bande magnétique).

Œuvres publie, en 1963, un livret où sa mission, sa structure et ses valeurs sont exposées. On y cite les écrits d'un jésuite français, Jean Daniélou¹¹, en avançant l'idée que, « Inchangée dans son essence, la charité doit, pour être plus efficace, s'institutionnaliser ». Cependant, dans la section traitant des valeurs morales de la Fédération, on énumère le partage des responsabilités, l'éducation sociale, l'émulation à servir, le rapprochement des classes et l'expression de l'initiative privée. Rien, dans la description de ces valeurs, ne rappelle l'idéal de charité catholique : les valeurs en sont très proches, mais elles sont maintenant dénuées de leur aspect spirituel, remplacé par le civisme et le professionnalisme que nécessitent les problèmes sociaux modernes le Dans les journaux, la décennie est marquée par des articles vantant le « visage moderne de la charité » que présente la FOCCF 13.

Le soutien de l'Église envers les fédérations se manifeste aussi au niveau des paroisses. Durant les campagnes de financement, les curés du diocèse appuient les comités paroissiaux du haut de la chaire, un privilège que la Fédération des Œuvres sociales de santé (FOSS) n'a pas réussi à obtenir (du moins, de manière généralisée) durant ses quelques années d'existence. En général, en ce qui concerne la mission financière des fédérations, nous n'avons pas trouvé de critique sérieuse ou de résistance du côté du clergé, mais au contraire un support continu.

Les dirigeants des fédérations financières font écho, souvent timidement, aux discours de l'évêché. Ainsi, durant les années trente, les présidents de la FOCCF ont tendance à réaffirmer rapidement leur allégeance à l'archevêque de Montréal, avant de faire la promotion du travail social professionnel comme moyen de réhabiliter les pauvres, par exemple, à la manière de Pamphile Réal Du Tremblay¹⁴. Lors de l'assemblée annuelle de

¹¹ Jean Daniélou, s.j. (1905-1974), professeur de théologie à Paris et cardinal à partir de 1969. Il public *Scandaleuse vérité* en 1961 (Paris : Fayard), qui prône plus d'action de la part des chrétiens pour revivifier la foi dans le monde contemporain.

¹² Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, Le bien-être toujours recommencé. 30' anniversaire de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises 1933-1963. Montréal, s.ć., pages non numérotées.

¹³ La Presse, 28 février 1961, p. 25, 30; 2 mars 1961, p. 17.

¹⁴ Avocat, ingénieur civil, homme d'affaires et politicien. Pamphile-Réal DuTremblay est député libéral à la Chambre des communes de 1917 à 1921, avant d'être nommé consciller législatif en 1925. Il est directeur, entre

1937, il rend ainsi hommage à Mgr Gauthier : « Son Excellence, à qui la Fédération doit tant de gratitude, nous permettra de lui renouveler, ici, devant tous, l'expression de notre filial attachement à sa personne et aux œuvres si fécondes qu'Elle a semées à pleines mains dans le sillon de ses pas. ¹⁵ » Il se tourne ensuite rapidement vers le problème du chômage et la solution qu'il suggère : « on ne peut entrevoir de salut que par le moyen de la réhabilitation, ce qui revient à dire : par les méthodes du service social. ¹⁶ » Il insiste sur la nécessité de bien connaître les limites des responsabilités des secteurs public et privé, car il « ne doit y avoir ni chevauchement ni confusion ¹⁷ », dans un contexte où le chômage continue à être un problème.

Son successeur, Beaudry Leman (1938-1940)¹⁸, fait aussi la promotion du service social, mais insiste surtout sur l'importance d'assurer la pérennité de la Fédération dont les services seront toujours requis si l'on se fie à la Bible :

Nous ne pouvons douter de la parole du Maître qui a dit qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous, et pour ma part, j'attache plus d'importance à notre devoir de charité qu'aux formules de soi-disant sociologues qui, ignorant tout ce qui se passe autour d'eux, rêvent d'une société utopique. 19

Le service social que Beaudry Leman endosse n'est pas le service social scientifique, censé guérir la société de ses maux. Il se méfie, en fait, des sciences sociales qui croient prédire l'avenir des sociétés et des nations. Le service social qu'il fait sien est celui qui permet de

autres, de la Compagnie de Publication de La Presse, Inc. (Raphaël Ouimet *Biographies Canadiennes-Françaises*. Montréal, s.n., 1928-1929, et en ligne. Assemblée nationale. www.assnat.gc.ca/fra/membres/notices/d/DUTRPR.htm)

¹⁵ Montréal, Archives de Centraide (ci-après ΛC), Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 817, assemblée annuelle du 3 novembre 1937.

¹⁶ AC. Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 817, assemblée annuelle du 3 novembre 1937.

¹⁷ AC, Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 817, assemblée annuelle du 3 novembre 1937

¹⁸ Beaudry Leman est ingénieur civil de formation et ancien maire de Shawinigan Falls (1901-1906). Gendre de F.-L. Béique, il est nommé directeur général de la Banque d'Hochelaga en 1914, et est surtout connu aujourd'hui pour sa gestion experte de la Banque Canadienne nationale durant les années vingt. (Raphaël Ouimet. *Biographies canadiennes-françaises*. Montréal, s.é., 1922 (2e année). p. 84; B.L. Vigod. *Quebec Before Duplessis The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*. Montréal et Kingston: MeGill-Queen's University Press. 1986. p. 111-115; Ronald Rudin, *Banking en français*. *Les banques canadiennes-françaises 1835-1925*, Montréal, Boréal, 1988, p. 167-205)

¹⁹ AC. Fonds FOCCF. Assemblée annuelle. 6 novembre 1939.

rendre plus efficace l'intervention auprès des pauvres, celui qui permet de mieux former les bénévoles, bref, une technique plutôt qu'une science : « Il faut intensifier la formation de travailleurs sociaux qualifiés, tant bénévoles que professionnels. (...) Il nous faut des travailleurs compétents si nous voulons avoir des chefs de file. » ²⁰. Les valeurs qu'il présente rejoignent celles exprimées par J. Albert Blondeau²¹, président de la campagne de 1939 et qui clôt son rapport ainsi :

Il y a encore bien des souffrances que nous ne pouvons même pas soulager et qu'il serait pourtant facile de guérir si tous ceux que la Providence s'est plu de favoriser, voulaient prêter une oreille attentive aux cris de détresse de leurs frères qui souffrent. (...) [U]n trop grand nombre [de notre groupe ethnique] cependant hésitent encore à se priver du plus menu plaisir pour aider leur prochain, et rendre ainsi à Dieu l'hommage qu'ils lui doivent pour les biens terrestres dont il les comble. C'est à ceux-là qu'il faut maintenant s'adresser, en faisant appel à leur esprit chrétien, pour qu'ils comprennent le premier devoir qu'imposent la religion et la société : celui de la charité. ²²

Cette citation illustre une des facettes importantes du discours public des dirigeants de la FOCCF durant les années trente, soit les références à l'idéal chrétien de charité. Le jumelage de l'esprit de charité chrétienne et du service social professionnel donne à penser que Beaudry Leman et J. Albert Blondeau endossent les principes du catholicisme social, aussi défendus par Georges Gauthier.

Durant les années quarante et cinquante, les dirigeants de la Fédération continuent, dans les rapports annuels, à mettre de l'avant l'efficacité de l'organisation, parsemant leurs discours de références religieuses. Le matériel publicitaire adopte cependant un ton différent. La Fédération y est présentée comme une organisation efficace et transparente et le travail de ses agences est présenté sous un jour tout aussi moderne. Des statistiques donnent le nombre de

²⁰ AC, Fonds FOCCF, Assemblée annuelle, 6 novembre 1939.

²¹ J. Albert Blondeau est alors président de J.E. Clement. Inc., une firme spécialisée dans le domaine de l'assurance. Il occupe le poste de représentant canadien de quelques compagnies américaines et françaises. (William A. Atherton, *A Storied Province of Quebec Past and Present*, vol. III. Toronto, Dominion Publishing Company, 1931, p. 83.)

²² AC, Fonds FOCCF, Boite 69, chemise 817, décembre 1939, Assemblée annuelle 1939 (7e), 6 novembre 1939.

personnes aidées durant l'année et aident à justifier l'objectif de la campagne, qui croît sans cesse²³.

C'est surtout lorsque les souscripteurs sont interpellés que l'idéal de charité chrétienne est évoqué, mais rarement seul. « C'est une question de charité chrétienne et de civisme », écriton en 1949, « c'est-à-dire d'intérêt bien compris, puisque demain sera ce que seront les enfants d'aujourd'hui. ²⁴ » Ce double incitatif donne à penser que les responsables de la publicité font appel aux différentes motivations qui pourraient animer les Canadiens français, incluant le nationalisme : « Il faut atteindre à tout prix l'objectif de 1 250 000 \$. Ce n'est pas une question de chiffre, mais une question de fierté nationale. ²⁵ »

Les dirigeants de la FCC, quant à eux, préfèrent mettre de l'avant l'efficacité de l'organisation, ses faibles coûts de fonctionnement et le nombre de personnes aidées par chacun des services qu'elle finance dans ses publicités des années trente. Par exemple, lors de la campagne de 1934, trois pages de *The Beacon* sont consacrées au travail accompli par les œuvres membres. Chaque article se lit comme un court rapport annuel²⁶. Les références religieuses sont presque absentes des discours des laïcs durant cette décennie. Ils préfèrent insister sur l'humanitarisme et la nécessité d'administrer l'assistance de manière efficace et économe (« *Dollars go so far when administered by the Federation* »²⁷). Les publicités retracées ont tendance à montrer des images suscitant la pitié, comme un enfant abandonné, des personnes âgées ou des malades. Pendant quelques années, le slogan est tout simplement

²³ Par exemple, cette publicité de la campagne de 1944, montrant un homme aveugle « Donnons-leur la sécurité. La Fédération, par l'intermédiaire de l'Institut National Canadien pour les Aveugles et de l'Association canadienne-française des Aveugles, a secouru l'an dernier 983 aveugles. (...) Cette année, elle [la FOCCF] supporte 36 œuvres, soit 12 de plus que l'an passé. Elle a dû augmenter son objectif. Nous devons assurer le succès de sa campagne de souscription. » (*La Patrie*. 21 février 1944, p. 13).

²⁴ La Patrie, 14 février 1949. p. 11. Cette publicité présente les colonies de vacances soutenues par la Fédération. L'année suivante, les publicités de la campagne citent l'encyclique « Quemodmodum » de Pie XII et introduisent un nouveau logo, qui prend la forme d'un vitrail au sommet duquel est écrit « Partageons » et qui illustre Saint Martin donnant la moitié de son manteau à un mendiant. (La Patrie, 15 mars 1950, p. 14)

²⁵ BAC, Fonds/Collection société Radio-Canada, C4726 ACC 1984-0512, bobine (audio) C4726, 86:40 à 88:44. FOCCF, 16 mars 1952, discours d'ouverture de la campagne prononcé par le président du comité de la campagne.

²⁶ The Beacon, 9 novembre 1934, p. 6-7, 8, 10.

²⁷ The Beacon, 9 novembre 1934, p. 5 (éditorial).

« The Helpless need your help », suggérant l'attachement tardif des dirigeants de la FCC à une conception traditionnelle de la pauvreté, qui met de l'avant la figure du pauvre seul, sans soutien familial ou communautaire²⁸. Le thème de l'administration efficace se trouve dans des publicités différentes, qui ne cherchent pas à stimuler la pitié des donateurs mais plutôt, à leur inspirer confiance :

« You can help cut the high cost of charity in Montreal by supporting the Federation of Catholic Charities, which provides a comprehensive network of modern social welfare agencies that prevents small troubles from growing into big tragedies. Isn't this what you want your money to be doing? ²⁹ »

L'élément religieux, chez les anglophones, est donc surtout amené par les membres du clergé qui s'expriment en son nom, lors des discours annuels de l'archevêque ou d'un de ses auxiliaires, par exemple. Tout comme chez les francophones, le soutien des curés des paroisses est aussi acquis lors de chaque campagne. Ce « partage » entre religieux et laïes ne cause pas de vagues jusqu'à la toute fin des années soixante.

En plus de ce soutien public de l'autorité ecclésiastique, des liens privés sont aussi entretenus entre l'archevêché et les fédérations. En effet, lors de leur création, il est décidé que le conseil d'administration de chacune compterait un représentant de l'archevêque, nommé par lui.

À la FOCCF, le premier représentant de l'archevêché au conseil d'administration est Albert Valois, qui occupait la même position dans la Fédération des Œuvres sociales de santé. Il reste en poste jusqu'en 1951. Durant les années trente, il est nommé au comité exécutif et au comité des budgets. Il est même le premier président du comité des budgets, en 1933³⁰. Il n'abuse pas de sa position, loin s'en faut : les procès-verbaux font rarement état de sa participation, bien qu'il soit assidu aux réunions. Il intervient habituellement au même titre

²⁸ The Montreal Daily Star, 3 novembre 1941, p. 2 (publicité); 4 octobre 1943, p. 2 (publicité); pour d'autres illustrations de cette conception de la charité, voir les illustrations d'une fillette esseulée portant une poupée (*The Montreal Star*, 31 octobre 1961, p. 5 (publicité)); et d'une femme tendant la main (13 mars 1965, p. 8 (publicité)).

²⁹ The Montreal Star, 24 octobre 1966, p. 17 (publicité). Voir aussi *The Montreal Daily Star*, 1^{cr} décembre 1938, p. 5 (publicité).

³⁰ AC. Fonds FOCCF, Boîte 69. chemise 817. Premier cahier de procès verbaux de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-française (FOCCF). 1932-1940. Réunion du 12 décembre 1932 (Comité général d'organisation).

que les autres membres du comité, et son statut ecclésiastique ne semble pas lui donner une autorité particulière – ou alors, il ne s'en prévaut pas. En fait, un des seuls incidents notables a lieu en janvier 1933, lors des discussions entourant l'admission des premières œuvres. Une fois la décision prise de privilégier la charité et non l'hygiène, l'École d'hygiène sociale appliquée (ÉHSA) voit son admission refusée, alors qu'elle faisait auparavant partie de la FOSS. Le docteur Baudouin, son fondateur et directeur, demande au comité de reconsidérer sa décision. Des seize personnes présentes, quatre votent pour le maintien de l'ÉHSA, dont Baudouin et le chanoine Valois. La motion est rejetée et personne ne revient sur la question³¹. Cet incident montre que la voix du chanoine ne compte pas plus que celle des autres membres du comité et que son appui ne suffit pas pour changer la politique de la Fédération.

Cependant, lorsque le représentant de l'archevêché peut ajouter au prestige et à l'autorité de la Fédération, il met à contribution des membres influents de la hiérarchic ecclésiastique. Toujours durant les années trente, Valois joue un rôle actif dans les relations entre la FOCCF et la Société de Saint-Vincent de Paul. Nous avons mentionné, au chapitre II, que la SSVP joint les rangs de la FOCCF à la demande de Mgr Gauthier. Pour les dirigeants de la SSVP, une telle demande équivaut à un ordre³², mais après l'échec de la campagne de 1934, ils décident de se retirer de la Fédération. On dépêche le chanoine Valois auprès du conseil central de la SSVP³³, en compagnie de l'évêque auxiliaire, Mgr Deschamps. J.-A. Julien, président du conseil central, n'est pas dupe de la manœuvre, malgré les fortes dénégations des membres du conseil d'administration de la FOCCF, mais après une rencontre des deux parties, qui a lieu à l'archevêché, la SSVP décide de ne pas briser les rangs. Les archives de la FOCCF ne permettent pas de savoir qui a eu l'idée de faire appel à un membre du clergé

³¹ AC, Fonds FOCCF, Boîte 69, chemise 817, Premier cahier de procès verbaux de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-française (FOCCF), 1932-1940, Réunion du 11 janvier 1933 (Comité général d'organisation).

³² Sur la tradition d'obéissance de la SSVP à l'autorité ecclésiastique, voir Éric Vaillancourt. « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal : reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1848-1933) ». thèse de doctorat (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal. 2005. chapitres 3 et 4.

³³ Pour un rappel de la structure de la SSVP, voir le chapitre II, figure 2.1

pour amadouer la SSVP, mais le geste dénote d'une bonne connaissance de la mentalité des vincentiens³⁴.

Après les premières années de la Fédération, Valois et ses successeurs n'occupent plus de poste à l'extérieur du conseil d'administration. Le rôle du représentant de l'archevêché semble désormais en être un d'observation, symbole du soutien qu'apporte la hiérarchie catholique à la FOCCF.

Chez les anglophones, le rôle du représentant de l'archevêché est symbolique dès le départ. Il faut dire que les relations entre les anglo-catholiques et la hiérarchie ecclésiastique sont particulières. Sans évêque anglophone jusqu'en 1940, lorsque Mgr Lawrence Whelan est nommé évêque auxiliaire³⁵, la communauté anglo-catholique semble peu attachée à son clergé, du moins au haut clergé. Les jésuites sont pourtant une présence forte dans la communauté, étant en charge de *Loyola College* et de *Loyola High School*, mais pour autant qu'on puisse en juger, le clergé n'a pas une grande présence à l'extérieur des institutions et des paroisses. Cependant, à partir de 1939, les rapports annuels de la FCC font état d'un membre du clergé dans le comité des budgets, en plus du représentant de l'archevêché qui siège au conseil d'administration³⁶.

Les autorités religieuses ne semblent donc pas voir l'émergence des fédérations financières comme une menace. Il ne faudrait toutefois pas exagérer la souplesse des évêques montréalais en la matière. En effet, certains éléments donnent à penser que l'adaptation n'a peut-être pas été si difficile pour l'Église. En premier lieu, la place occupée par l'assistance à l'extérieur des institutions est minime par rapport à l'assistance prodiguée dans les

³⁴ BAnQ-M. Fonds SSVP, P61, S2, D1, Livre des minutes du Conseil Central de Montréal 30 mars 1927 au 31 janvier 1938, réunions du 28 janvier 1935; 14 février 1935: 18 février 1935; AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817. Premier cahier de procès verbaux de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-française (FOCCF), 1932-1940, réunions du comité exécutif du 9 février 1935, 18 février 1935; réunions du conseil d'administration du 8 février 1935, 11 février 1935.

³⁸ Jean Hamelin. *Histoire du catholicisme québécois, Volume III, le XX' siècle, Tome 2. De 1940 à nos jours.* Montréal : Boréal. 1984. p. 58: *The Montreal Beacon, 29* novembre 1940. p. 4.

³⁶ Year book of the Federation of Catholic Charities, 1939, 1945, 1957.

nombreuses institutions de la métropole, et ce durant toute la période³⁷. Mgr Gauthier ne cède donc pas l'entièreté du domaine d'activités à des hommes d'affaires, loin s'en faut. De plus, l'objectif des fédérations financières est d'amasser des fonds et de les distribuer équitablement entre les différentes agences, à un moment où le diocèse voit le fond de ses coffres. La campagne de financement comme telle ne menace pas les pratiques caritatives et, au niveau moral, est probablement mieux perçue que les kermesses et parties de cartes organisées par certaines agences sociales durant les années dix et vingt. Lorsqu'on donne à unc fédération financière, on ne reçoit que la satisfaction du devoir accompli et non le plaisir d'une soirée de jeux. L'habitude de déléguer certaines tâches à des laïcs, enfin, n'est pas tout à fait nouvelle. La mise sur pied de la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1848, est un exemple bien connu de la confiance que le haut-clergé accorde à des laïcs dans certains cas³⁸.

Malgré tout, les évêques de Montréal se font beaucoup plus discrets que leurs vis-à-vis torontois et américains dans la fondation et l'évolution des fédérations financières. Alors qu'ailleurs, l'archevêché est habituellement au centre de la réorganisation de l'assistance, à Montréal, l'initiative vient des laïcs et reste, grosso modo, entre leurs mains. On peut poser l'hypothèse que le statut minoritaire de la plupart des communautés catholiques en Amérique du Nord a amené les évêques à intervenir de manière plus serrée dans les affaires de leur diocèse³⁹. Cependant, dans les autres villes du Québec, le haut-clergé jouc aussi un rôle important dans la réorganisation de l'assistance, qui se produit à partir des années trente et quarante dans les cas de Trois-Rivières et de Québec, plus tard ailleurs⁴⁰. Montréal serait donc une exception, peut-être due à la personnalité de Georges Gauthier, archevêque

³⁷ Yves Vaillancourt, Évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, chapitre 5.

³⁸ Vaillancourt, « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

³⁹ Paula Maurutto. *Governing Charities: Church and State in Toronto's Catholic Archdiocese 1850-1950*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press. 2003. 194 p.; Mary J. Oates, *The Catholic Philanthropic Tradition in America*. Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press, 1995, 231 p.

⁴⁰ Lucia Ferretti. « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence ». Revue d'histoire de l'Amérique française. 58, 2 (2004). p. 187-216; « Les agences sociales à Montréal. 1932-1971 ». Études d'histoire religieuse. 66 (2000), p. 69-88.

coadjuteur au moment de la fondation des fédérations catholiques? Peut-être, aussi, due à l'ampleur des besoins des communautés catholiques de Montréal? La question reste ouverte.

En plus d'encourager les activités des fédérations financières, Mgr Gauthier participe à l'émergence du travail social professionnel chez les Canadiens français, en autorisant d'abord la formation de quelques jeunes femmes à la *Montreal School of Social Work* puis en envoyant trois prêtres à *The Catholic University of America* (Washington). À leur retour à Montréal, en 1938, Lucien Desmarais, Gerald Berry et Émile Bouvier jettent les bases institutionnelles du service social en prenant la tête du Conseil des Œuvres et du *Catholic Welfare Bureau*, et en fondant l'École de service social et l'École des relations industrielles⁴¹.

L'archevêque soutient une profession aux origines anglo-protestantes et déjà largement répanduc aux États-Unis et dans le reste du Canada. Contrairement à la charité traditionnelle, le travail social est ancré dans des principes rationnels et dans la systématisation des pratiques. La relation entre les pauvres et les travailleurs sociaux débute par un questionnaire qui visc à connaître les causes profondes des problèmes individuels ou, le cas échéant, familiaux de la personne aidée. La solution apportée doit être adaptée aux problèmes spécifiques à chaque individu visité, qu'il s'agisse de secours matériels, d'aide à la recherche d'emploi, d'éducation, etc. Fait significatif dans le contexte catholique montréalais, où les agences sociales entretiennent peu de liens entre elles jusqu'à la fin des années trente, les travailleurs sociaux conçoivent le réseau d'assistance diocésain dans son ensemble. À l'aide de la planification sociale et d'enquêtes sur le milieu, ils établissent les besoins de la communauté et s'assurent qu'une agence soit mise sur pied pour y répondre.

En grande partie, ces principes généraux ne heurtent pas tant les pratiques *religieuses* que les pratiques *culturelles* des catholiques. Par exemple, avec le travail social, l'écrit prend une importance nouvelle, car il y a désormais des dossiers à monter au sujet des personnes aidées, des notes à prendre durant et après les conversations entretenues. Cela ne va pas à l'encontre

⁴¹ Lionel-Henri Groulx. Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux, Laval. Agence d'ARC, 1993. p. 15: Marie-Paule Malouin, Entre le rêve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil, Montréal, Bellarmin, 1998, 308 p.

des valeurs religieuses des catholiques, mais cela est contraire aux habitudes de certains habitués de la charité, notamment, les membres de la SSVP.

Malgré cela, on peut comprendre l'attrait du travail social professionnel pour certains membres du clergé et pour Mgr Gauthier. Si l'on s'en tient aux méthodes employées pour pratiquer et administrer la charité, les catholiques de Montréal sont en fort mauvaise posture au début des années trente. Avant même que la crise éclate, la Société de Saint-Vincent de Paul est débordée par les épisodes récurrents de chômage. Des jeunes femmes canadiennesfrançaises formées en travail social sont employées par des agences anglophones, car il n'y a pas de travail pour elles en milieu francophone – à moins qu'elles prennent le voile. Il y a une contradiction croissante entre les problèmes vécus par nombre de Montréalais et la solution généralement proposée par l'Église, l'institutionnalisation. Malgré la présence des sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, qui œuvrent déjà dans l'est de la ville, la majorité des communautés religieuses travaillent toujours en milieu institutionnel à la fin des années vingt. Le travail social, profession qui est pratiquée par des laïcs et des religieux, des hommes et des femmes, en milieu non institutionnel, constitue certainement une solution intéressante, surtout dans un contexte où les catholiques américains ont déjà un lieu de formation adapté aux valeurs particulières à leur religion. D'ailleurs, ce n'est sûrement pas un hasard si Mgr Gauthier fait venir de France la communauté des Petites Sœurs de l'Assomption en 1933. Comme nous avons eu l'occasion de le constater au chapitre précédent, cette communauté de travailleuses sociales accomplit un travail appréciable auprès des familles où la mère ou les deux parents sont temporairement incapables de s'occuper des leurs.

Il s'agit donc, pour Mgr Gauthier et les prêtres envoyés à Washington, de réformer les pratiques caritatives sans perdre totalement la spécificité catholique. Cela se fait à travers un maintien assez strict des divisions confessionnelles. Ainsi, il y a des membres du clergé qui enseignent et étudient le service social aux côtés des laïcs, dans une université catholique, et ce jusqu'aux années soixante. Certaines agences sont dirigées par des membres du clergé, et des prêtres et des religieuses pratiquent le travail social. À l'inverse, Mgr Gauthier manifeste son mécontentement lorsque la FOCCF embauche une travailleuse sociale anglo-protestante,

Ruth Robertson⁴², pour mettre sur pied le Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF). Une telle intervention, d'ailleurs très rare durant l'histoire des deux fédérations, dénote de son mécontentement devant l'embauche d'une travailleuse sociale qui ne fait pas partie de la communauté catholique, alors même qu'il a déployé les efforts nécessaires pour assurer l'émergence de cette profession chez les siens. Nous sommes alors en 1938 et les prêtres envoyés à Washington sont à la veille de revenir à Montréal, et le prélat aurait sûrement préféré que la FOCCF attende quelques mois au lieu d'embaucher Robertson. Il semble d'ailleurs que la plainte vienne d'abord des dirigeants de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui craignent des empiètements de la part du BASF et qui s'opposent à l'intervention d'une non catholique et une femme de surcroît dans leur domaine d'intervention privilégié, la famille⁴³. En 1940, la ville de Montréal recrute Ruth Robertson, ce qui règle le problème une fois pour toutes : elle est remplacée par Jeanne Barabé-Langlois à la tête du BASF.

L'adhésion aux principes du travail social est, malgré tout, en rupture avec la charité religieuse telle que conçue avant *Rerum Novarum*, tant du point de vue du praticien que des personnes aidées. Tout d'abord, il s'agit d'une profession et on peut obtenir un salaire pour pratiquer ce qui est un des devoirs principaux des catholiques. Dans la même veine, la reconnaissance publique qu'amène le travail social cadre mal avec la discrétion et la modestie auxquelles on s'attend habituellement. Enfin, l'anonymat du pauvre n'est plus garanti, plus souvent qu'autrement sacrifié au nom de la transparence, de l'échange d'informations entre agences et du suivi. On peut se demander, cependant, si les pauvres qui faisaient appel aux diverses agences et institutions caritatives de Montréal avaient vraiment l'impression, avant le développement du travail social, que leur identité était protégée. Les hommes de la SSVP, par exemple, visitent des pauvres qui habitent la même paroisse qu'eux. S'ils ne divulguent

⁴² Formée à la *Toronto School of Social Science*, à la *New York School of Social Work* et à *Smith College* (Northampton, Massachusetts). Ruth Robertson a travaillé à la *Big Sisters Association* et à la *Children's Aid Society* de Toronto, avant de venir travailler à la *Family Welfare Association* de Montréal pendant sept ans. (BAC, Fonds CCSD, MG28, 110, volume 269, dossier 269-14, « Personal History », 17 février 1938)

⁴³ AC. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, réunion du comité exécutif, 19 décembre 1939; chemise 818, réunion du conseil d'administration du 27 janvier 1941, BAnQ-M. Fonds SSVP, P61, S2, D1, réunions du conseil central du 30 octobre et du 27 novembre 1939.

pas leurs noms lors des réunions des conférences de la SSVP, cela ne veut pas dire que personne n'est au courant de l'aide reçue.

Après ces années de formation, où la documentation est plus abondante, un saut dans le temps s'impose, attribuable en partie au manque de sources mais, aussi, au fait qu'une fois la réorganisation de l'assistance démarrée, l'archevêché quitte l'avant-scène, si on excepte une initiative concernant le Conseil des Œuvres, sur laquelle nous élaborerons dans une section suivante. Donc, quelque vingt ans après l'implantation du travail social professionnel chez les catholiques de Montréal, aux années soixante, on constate une double évolution. D'une part, les membres du clergé qui occupent une position d'autorité dans l'assistance se retirent des agences sociales. D'autre part, certains membres du clergé qui œuvrent au niveau des paroisses, inspirés par l'animation sociale, font entendre leur voix à la défense des démunis, renouvelant ainsi l'engagement religieux dans l'assistance.

En 1961, Caritas Canada⁴⁴ suggère que tous les membres du clergé qui occupent des positions d'autorité dans des agences sociales comme les conseils d'œuvres ou les fédérations financières devraient se retirer et laisser les laïcs s'en occuper⁴⁵. À travers ce retrait des membres du clergé de la direction d'agences sociales laïques, l'Église semble renoncer au leadership en travail social. Les départs n'ont pas lieu immédiatement : le premier directeur laïc du Conseil des Œuvres est nommé en 1964, et le père Ambrose quitte son poste au CWB à reculons en 1966⁴⁶. La mesure ne s'applique pas aux agences qui emploient majoritairement des communautés religieuses, mais seulement aux agences où un membre du

⁴⁴ Organisation nationale crééc en 1953, qui fédère « toutes les œuvres et institutions catholiques de charité et d'assistance, de bien-être et de service social ». Elle agit comme un forum d'échange entre les acteurs des différents diocèses du Canada. Un des objectifs est de concilier les approches modernes de l'assistance avec la « véritable charité du Christ, car malheureusement trop de chrétiens ont perdu le vrai sens de la charité. » (AC, Fonds FOCCF, boîte 60, chemise 690. *Caritas Canada*. s.é., s.d., p. 6-11) Voir aussi Lucia Ferretti et Karl-Xavier Thomas, « Montée de l'État providence et transformation du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholiques : Trois-Rivières, 1921-1965 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest.* 110. 4 (2003), p. 171-184.

⁴⁵ Clément Mercier et Suzanne Lamont. « Les années 50 et 60 au Québec : une période de transition pour les pratiques sociales, entrevue avec Louis Beaupré », *Nouvelles pratiques sociales*, 8, 2 (automne 1995), p. 17.

⁴⁶ BAC. Fonds William A. Dyson, volume 11, dossier 11-16. Board of Directors Meeting 1969, « Meeting with Davec Schwartz at Bill's house ». 22 juin 1969: BAC. Fonds CCSD, volume 350, dossier 350-10. Montreal Federation of Catholic Charities, Correspondence 1965-1967. Lettre de John H. Moore (National Study Service) à Lillian Thomson, 7 juin 1966.

clergé se trouve en position d'autorité face à des employés laïcs. Cette décision a des effets inattendus. Ainsi, en 1967, le *Catholic Welfare Bureau* est réorganisé et ses services, scindés entre deux agences, l'une d'elle prenant le nom de *Catholic Youth Services* (CYS). Le candidat le plus compétent pour le poste de directeur est un prêtre de London (Ontario), le père Peter McCabe. Il n'est cependant pas embauché car les membres du conseil d'administration estiment qu'il ne serait pas « stratégique » d'embaucher un membre du clergé si peu de temps après avoir laïcisé l'agence. Cette décision ne fait pas l'unanimité : trois des membres présents auraient préféré que les besoins de l'agence et les compétences du candidat priment sur son état ecclésiastique ⁴⁷.

Soulignons que la décision de Caritas ne change pas le travail des communautés religicuses, tant en agences sociales qu'en institutions – le nombre d'agences et d'individus touchés est minime. Ce retrait se fait discrètement et progressivement, sur quelques années. Il peut d'ailleurs être perçu comme un aboutissement des valeurs de l'Action catholique, selon lesquelles les laïcs sont appelés à jouer un plus grand rôle dans les affaires sociales. Ironiquement, au même moment, les mouvements d'Action catholique spécialisée en sont à leurs dernières heures. Les années soixante sont aussi les années du concile Vatican II. Désormais, les fidèles laïcs occupent une plus grande place dans tous les aspects de la vic religieuse⁴⁸.

On n'assiste pas pour autant à la disparition des membres du clergé engagés dans l'assistance non institutionnelle : les années soixante sont aussi marquées par une recrudescence de leur participation individuelle, notamment dans le cas des curés de paroisse. Durant les décennies précédentes, on entend peu parler de ces derniers chez les travailleurs sociaux, même s'ils font partie des intervenants traditionnels du milieu de la charité⁴⁹. Ils sont remerciés lors des

⁴⁷ BAC, Fonds William Λ. Dyson, MG31-E75, volume 11, dossier 11-20, Regular Directors' Meeting, 6 décembre 1967.

⁴⁸ Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique*, p. 155-167.

⁴⁹ Quelques indices tendent à montrer que certains curés voyaient les travailleurs sociaux d'un mauvais œil durant les années trente à cinquante. Ainsi, durant l'enquête de Charlotte Whitton à Montréal en 1930, un curé lui écrit « In that space of time [29 ans] we received no aid from the social service except an annual appeal to increase our generosity to the social – all talk – people. » (BAC, fonds CCSD, MG29110, volume 235, dossier 235-4, lettre de Rev. Canon P.J. Brady à Charlotte Whitton, 14 juillet 1930) Voir aussi Marie-Ange Bouchard. « Relations

campagnes de financement, comme une partie des revenus dépend de leur soutien lors de la messe du dimanche. Durant les années soixante, cependant, un certain nombre d'entre eux, affectés à des paroisses en milieu défavorisé, s'engagent dans les mouvements sociaux qui visent une plus grande participation citoyenne au processus d'assistance. Il en est ainsi des Fils de la Charité, actifs dans le sud-ouest de la ville⁵⁰, et de curés, anglophones et francophones, qui, sans participer à des organisations, prennent la parole publiquement pour défendre leurs paroissiens. Ils sont clairement influencés par l'animation sociale, courant d'origine française (tout comme les Fils de la Charité d'ailleurs)⁵¹ qui fait son apparition au Québec à partir de 1963, en Gaspésie et à Montréal.

L'animation sociale telle que pratiquée dans le cadre du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) et du Conseil des Œuvres de Montréal (COM) vise la conscientisation et l'éducation des résidents des « zones défavorisées », terme qui se répand dans les années soixante, afin qu'ils prennent leur destin collectif en main. À la lecture des textes de Michel Blondin, animateur social du COM qui a probablement le plus écrit sur les premières expériences d'animation sociale à Montréal, on ne croirait pas que le mouvement ait des racines catholiques : il insiste surtout sur les méthodes, les approches et la description des projets d'animation sociale qu'il a dirigés dans Saint-Henri, et non sur les valeurs catholiques ou « d'humanisme chrétien » qui les sous-tendent ⁵². Comme dans le livret publié pour souligner le 30^e anniversaire de la Fédération et mentionné précédemment, les valeurs sont apparentées au catholicisme, sans avoir de dimension spirituelle. Scraient-ce là des indices

entre le clergé et une agence d'assistance familiale soit une étude de 140 cas classés en l'année 1946 au Burcau d'Assistance Sociale aux Familles ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal. 1948, 95 f.

⁵⁰ Le Collectif CourtePointe, *Pointe Saint-Charles . un quartier, des femmes, une histoire communautaire*, Montréal : Les Éditions du remue-ménage. 2006, p. 44-47. Voir aussi Jean-Marc Fontan. « Les corporations de développement économique communautaire montréalaises. Du développement économique communautaire au développement local de l'économie », Thèse de doctorat (sociologie). Montréal, Université de Montréal. 1991, p. 199-202.

⁵¹ Laval Doucet et Louis Favreau. « L'organisation communautaire de 1960 à aujourd'hui » dans Laval Doucet et Louis Favreau (dir.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire.* Sillery, Presses de l'Université du Québec. 1991. p. 46.

Michel Blondin. « L'animation sociale en milieu urbain: une solution », Recherches sociographiques. 6, 3
 (1965), p. 283-304: « Vie urbaine et animation sociale ». Recherches sociographiques. 9, 1-2 (1968), p. 111-119: « Social Animation: Its Nature and Significance in le Conseil des Œuvres de Montréal » dans W.E. Mann (ed.). Poverty and Social Policy in Canada. Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1970, p. 400-407.

d'une phase de transition, où la dimension strictement religieuse de l'assistance est d'abord reléguée au domaine personnel, avant d'être définitivement balayée par la déconfessionnalisation qui approche rapidement?

C'est que l'animation sociale telle que pratiquée à Montréal est pétrie des divers courants de pensée qui traversent la période : catholicisme de gauche, oui, mais aussi les expériences américaines de rénovation urbaine, la guerre à la pauvreté, la démocratie participative, etc⁵³. De plus, les animateurs sociaux, en agissant à l'échelle du quartier (et non de la paroisse), s'éloignent de la tradition catholique. Il ne faudrait cependant pas exagérer la rapidité du changement dans les mentalités. Ainsi, dès les années quarante, des sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil choisissent le quartier plutôt que la paroisse comme lieu d'action, ce qui cause un casse-tête aux dirigeants de la FOCCF qui veulent les inclure au nombre des membres mais souhaiteraient les voir agir sur l'ensemble du territoire diocésain⁵⁴. En adoptant l'idée que la pauvreté est une injustice sociale, les animateurs sociaux ne sont pas en contradiction avec les valeurs catholiques : *Rerum Novarum*, soixante-dix ans plus tôt, amenait déjà cette idée, renforcée par la prospérité d'après-guerre, qui en amène plus d'un à espérer éradiquer définitivement la pauvreté. La coupure n'est donc pas si nette entre les animateurs sociaux et leurs prédécesseurs : ils se distinguent d'abord et avant tout par leur adhésion à l'idéal de participation.

Les valeurs endossées par les animateurs sociaux, leurs moyens d'action et leurs parcours personnels en ont amené plus d'un à faire des rapprochements entre Action catholique et animation sociale, qui seraient unies par l'adhésion au catholicisme de gauche⁵⁵. Les

⁵³ Conseil des Œuvres de Montréal, *Opération : rénovation sociale : Stratégie en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les zones défavorisées de Montréal*, Montréal, Conseil des Œuvres de Montréal, décembre 1966, p. 13; Blondin, « L'animation sociale en milieu urbain »; Blondin, « Vie urbaine et animation sociale ».

⁵⁴ Pauline Meilleur, « Un quartier de la Cité de Montréal, « Bourget » . recherche sociale », Thèse (service social), Montréal, Université de Montréal, 1942. 55 f.; Anna Vandandaigue. « Un quartier de la Ville de Montréal : « Papineau » », Thèse (service social). Montréal. Université de Montréal, 1942. 159 f.

⁵⁵ Donald McGraw, Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973). Montréal, cs éditions coopératives Albert St-Martin, 1978, p. 158-159; Jacques Palard, « Le « travail social » au Québec : de la logique religieuse à la rationalité étatique ». Service social, 31, 1 (1982), p. 149; Andrée Fortin, « La participation , des comités de citoyens au mouvement communautaire » dans Jacques T. Godbout, La participation politique. Leçons

quelques curés de paroisse qui apparaissent dans les sources consultées s'inscrivent dans cette mouvance par leur désir de voir une « réelle » démocratie s'instaurer, une démocratie qui tiendrait compte des revendications des populations défavorisées. Conscients que l'État est une force avec laquelle il faut désormais compter dans le domaine de l'assistance, tout comme les fédérations financières et les agences sociales, ils sont d'accord avec l'idée de participation, qui permettrait aux premiers concernés (les pauvres) d'avoir leur mot à dire dans l'administration et les pratiques d'assistance, les réformes urbaines. Alors que certains se font les porte-parole de leurs paroissiens face aux fédérations et à l'État, d'autres participent au remplacement de services catholiques traditionnels par des services communautaires dans leur paroisse.

Ainsi, en 1967, le curé de Saint-Louis de France profite d'un passage à Radio-Canada pour faire remarquer au directeur général de la FOCCF, Gérard Frigon, que les relations entre les secteurs public et privé ne devraient pas seulement être le fait de la Fédération et de l'État, mais devraient aussi inclure les citoyens :

... je me demande si ce que vous [les dirigeants de la FOCCF] faites ne devient pas une excuse pour le gouvernement, une façon pour lui de se dispenser d'agir. De sorte que si vous vous employiez plutôt à éveiller la population à une politique sociale du gouvernement beaucoup plus adéquate, le gouvernement ne serait pas obligé lui-même de travailler sur le plan de la justice. ⁵⁶

Les projets des animateurs sociaux amènent souvent les citoyens des quartiers défavorisés à réclamer des changements de la part des gouvernements : en démocratie, le gouvernement appartient aux citoyens, et lorsque ceux-ci se sentent délaissés par celui-là, il est légitime qu'ils se fassent entendre. L'animation sociale est aussi utile pour accélérer ou exiger des changements de la part des organisations privées, qui peuvent parfois paraître aussi

des dernières décennies, Québec, Institut québécois de la culture. 1991. édition électronique (« Les classiques des sciences humaines »), p. 6-7: Jean-Pierre Collin, La Ligue ouvrière catholique canadienne 1938-1954. Montréal. Boréal, 1996, p. 23-25, 174. André-Marie Guillemette, quant à lui, se souvient qu'au début des années quarante, « Le service social (...) m'apparaissait très personnaliste et ne pouvait en soi en aucune façon contredire ou infirmer la charité surnaturelle la plus pure et la plus engagée. » (« Vingt-cinq ans de service social ». Communauté chrétienne, 12, 70 (1973), p. 276)

⁵⁶ BAC. Fonds/collection Société Radio-Canada, ISN 166112. *Présent*. 8 mars 1967. copie de consultation A1 2005-05-29. Entrevue réalisée par Michèle Juneau. avec Raymond Michaud, vicaire à la paroisse Saint-Louis de France, et Gérard Frigon, travailleur social et directeur général de la FOCCF. La paroisse Saint-Louis de France est située au nord du quartier latin.

inflexibles ou inaccessibles que les gouvernements. Ainsi, en 1969, le curé de la paroisse de Saint-Cunégonde, dans le sud-ouest de Montréal, soutient un groupe de paroissiens qui souhaite former un comité des usagers de la Société de Saint-Vincent de Paul. Lorsque les dirigeants de la SSVP refusent la requête des paroissiens, évoquant les règles d'anonymat d'Ozanam, le curé demande la dissolution de l'organisme⁵⁷. La même année, lors d'un conflit de travail qui paralyse la *Federation of Catholic Charities*, des curés anglo-catholiques manifestent avec leurs paroissiens. Ils souhaitent, non seulement un règlement rapide du conflit, mais ils se rangent du côté des travailleurs sociaux dissidents, qui souhaitent notamment la démocratisation des structures de la FCC pour permettre une meilleure représentation de tous les éléments de la communauté⁵⁸.

Il apparaît donc que, dans un contexte où la présence institutionnelle de l'Église est en recul accéléré, certains curés de paroisse embrassent les principes de l'Église-communauté promus par Vatican II. Il est cependant difficile, à cause des sources disponibles, d'évaluer l'impact ou même le nombre de curés ayant cherché à s'engager auprès de leurs paroissiens, à explorer les nouvelles manières de pratiquer l'assistance. À l'instar d'autres intervenants sur la scènc de l'assistance, ces prêtres cherchent à mobiliser les masses, pour qu'elles puissent enfin se faire entendre dans leurs propres mots. Nous percevons, au long de la période étudiée, un remaniement des modes d'intervention des membres du clergé, d'abord sous l'impulsion de communautés féminines, à partir des années vingt et trente, puis de certains curés, qui cherchent à agir de concert avec les populations défavorisées, dans une relation d'entraide qui ouvre la porte à la participation des personnes aidées. Une étude qui se pencherait sur l'action des communautés et des prêtres qui agissent dans le monde plutôt que dans le couvent, entre 1920 et 1970, permettrait assurément de mieux comprendre la diversité des modes d'intervention d'une Église qui tente de garder le pas avec les changements sociaux qui l'entourent et dont elle est partie prenante. Il est cependant clair que leurs interventions plus fréquentes et bruyantes, durant les années soixante, témoignent d'une transformation du rôle joué par les curés dans certaines paroisses urbaines, surtout en milieu défavorisé.

⁵⁷ La Presse. 20 octobre 1969: article tiré des dossiers de presse des archives de Montréal, bobine 232, dossier D1585.30, numéro de page inconnu.

⁵⁸ Montreal Star, 8 juillet 1969, p. 3.

Pris ensemble, ces épisodes montrent la volonté d'adaptation et même, de changement qui anime les autorités ecclésiastiques et certains membres du clergé de Montréal en ce qui concerne l'assistance non institutionnelle. Les archevêques ont fait confiance à des laïcs, particulièrement aux hommes d'affaires se trouvant à la tête des fédérations, mais se sont aussi appuyés sur des membres du clergé, notamment pour mettre sur pied l'École de service social. Au fil du temps, cependant, tant les fédérations que les travailleurs sociaux prennent une certaine distance vis-à-vis des autorités ecclésiastiques. Ainsi, durant les années soixante, les dirigeants des fédérations ne font plus état de leur loyauté envers l'archevêque, et ce dernier n'est plus toujours présent aux activités publiques, comme les lancements des campagnes et les assemblées annuelles. Du côté des travailleurs sociaux, non seulement des leaders laïcs émergent tout au long de la période, mais des membres du clergé suivent une voie qui paraît autonome vis-à-vis de l'archevêché. Les tenants de l'animation sociale et les curés de paroisse qui en sont proches semblent avoir choisi la communauté au-dessus de l'institution, dans l'esprit contestataire des années soixante mais aussi, dans l'esprit réformateur de Vatican II, qui a aussi renouvelé les perspectives catholiques au sujet de la pauvreté⁵⁹. Cependant, à travers ces épisodes, un point commun émerge, soit l'abandon du vocabulaire et des images familiers aux catholiques en ce qui concerne la charité : salut des praticiens, sens du sacrifice, sacralisation du don sont généralement absents des discours, et les fédérations n'ont pas d'aumônier ou de directeur spirituel, n'organisent pas de retraites annuelles comme la Société de Saint-Vincent de Paul en a l'habitude. Ces changements, pourtant importants, ne sont pas commentés ou expliqués à l'interne ou en public, accentuant peut-être la coupure plutôt que la réforme entre deux modes d'assistance aux pauvres.

5.1.2 Propager le changement

Au 20^e siècle, l'Église catholique au Québec a éprouvé de grandes difficultés à satisfaire tout le monde, le statu quo décevant les uns, le changement effrayant les autres. Si la mise sur pied des fédérations financières et l'implantation du travail social se sont faites sans remise en question de l'Église montréalaise, d'autres initiatives de l'archevêché ont des résultats pour le moins mitigés, notamment, des adhésions forcées de larges pans du réseau

59 Ferretti, Brève histoire de l'Église catholique.

d'assistance (non institutionnelle et institutionnelle) aux nouvelles organisations. Les cas de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) et de la Commission diocésaine des œuvres de charité et de service social du diocèse de Montréal (1943-1953) suggèrent les limites de l'autorité épiscopale sur les éléments plus traditionnels de l'ensemble catholique.

5.1.2.1 La Société de Saint-Vincent de Paul

La Société de Saint-Vincent de Paul est un casse-tête pour les dirigeants de la FOCCF. Membre réticent dès le départ, à cause des règles de la Société, ses dirigeants ont des difficultés à évoluer, non seulement selon les règles de la FOCCF, mais dans un contexte où l'État intervient de plus en plus, notamment avec la loi de l'Assistance publique. Nous avons déjà abordé cette question dans le chapitre III, montrant la complexité des relations entre la Fédération et ses membres. Dans un contexte où la conception religieuse traditionnelle de la charité est en plein changement dans le réseau francophone d'assistance, les dirigeants de la SSVP doivent gérer plus que les mesures sociales.

Après l'épisode de 1935, lorsque la SSVP a cherché à quitter la FOCCF, tous les problèmes de l'organisme ne sont pas réglés. Il apparaît que les membres de la Société ont cherché, pendant un certain temps, à perpétuer leurs manières de faire telles qu'elles étaient avant leur adhésion à la FOCCF. Rappelons que la SSVP est structuréc à la manière d'un diocèse : au niveau des paroisses, se trouvent les conférences, regroupées en conseils particuliers qui sont eux-mêmes chapeautés par le conseil central. En principe, chaque conférence est autofinancée par des activités diverses, qui vont de la quête à la messe du dimanche à l'organisation de la célèbre et populaire guignolée du temps des fêtes. Une partie de l'aide est distribuée en nature, grâce à des dons de commerçants locaux. Des fonds sont aussi versés au conseil central, à travers des dons personnels ou des legs. Lorsque les conférences deviennent déficitaires, ce qui est de plus en plus fréquent durant les années vingt, elles font des requêtes au conseil central, qui distribue ses propres fonds⁶⁰. Suite à l'échec des campagnes de la FOCCF de 1934 à 1936, la SSVP est déficitaire et ses dirigeants font des

⁶⁰ BAnQ-M. Fonds SSVP, P61, S2, D1, Livre des minutes du Conseil Central de Montréal, réunions du 2 mai 1919; 30 mai 1919; 29 août 1919; 23 février 1920; 26 avril 1920; 24 janvier 1921, 27 février 1922.

réclamations à la FOCCF comme si elle était un échelon supérieur de la SSVP⁶¹. Cela ajoute aux tensions qui existent déjà entre les deux organisations. Par ailleurs, certaines conférences continuent, durant les années trente, à tenir des activités de financement locales, au grand déplaisir des dirigeants de la Fédération⁶². Il semble y avoir une grande part d'incompréhension entre les deux organismes, peut-être liée au fait qu'en apparence, la SSVP est organisée de manière hiérarchique, à la manière d'un diocèse et de la Fédération. Or, une lecture des procès-verbaux du conseil central pour les années vingt et trente montre que les liens d'autorité sont ténus, voire inexistants entre le conseil central et les échelons inférieurs. Le président du conseil central durant ces années, J.-A. Julien, se plaint lui-même à maintes reprises du manque d'uniformité d'une conférence à l'autre, du manque de communication et même, du manque de respect des règles de la SSVP dans certaines paroisses⁶³. Julien ne souhaite certainement pas voir la SSVP prendre un virage bureaucratique. Lui-même très pieux, il fait des pèlerinages en France et rencontre des représentants de la SSVP française, encourage la lecture de textes religieux au début des réunions du conseil central et, lorsqu'il est invité à siéger au conseil d'administration de la FOCCF, il le fait de manière prudente, s'exprimant rarement et démissionnant rapidement⁶⁴. Il est, enfin, très attaché aux règles de la SSVP et ne voudrait pas y contrevenir ou prendre sur lui de les changer. Il regrette toutefois que certains membres des conférences semblent peu attachés aux principes régissant la Société.

Édictés par Frédéric Ozanam au 19^e siècle, les principes de la SSVP correspondent en tous points à la conception catholique traditionnelle de la charité, exercice qui vise en premier lieu la sanctification de ceux qui le pratiquent. Les bénévoles de la SSVP visitent les pauvres de

⁶¹ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, Premier cahier de procès-verbaux de la FOCCF, réunions du comité exécutif du 14 juin 1934; 15 octobre 1934; 18 février 1935; 4 septembre 1935; 5 novembre 1935.

⁶² ΛC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, Premier cahier de procès-verbaux de la FOCCF, réunion du comité exécutif du 10 février 1936.

⁶³ BAnQ-M, Fonds SSVP. P61. S2. D1. Livre des minutes du Conseil Central de Montréal, réunions du 27 février 1922, 27 mars 1922, 25 avril 1922. 10 décembre 1922; 19 juillet 1925.

⁶⁴ BAnQ-M, Fonds SSVP, P61. S2. D1. Livre des minutes du Conseil Central de Montréal. réunions du 27 mars 1922. 27 février 1928; AC. Fonds FOCCF, boîte 69. chemise 817. Premier cahier de procès-verbaux de la FOCCF, 1932-1934.

leur paroisse, leur apportant surtout un soutien moral. Éric Vaillancourt a documenté leur démarche, qui préserve l'anonymat des personnes visitées, une pratique qui vise à protéger la dignité des « pauvres honteux ». Si les vincentiens comptent le nombre de personnes aidées dans une année, aucun registre les identifiant n'est tenu. Avec la croissance rapide de Montréal et les crises économiques qui parsèment la fin du 19^e siècle et le début du 20^e, la SSVP distribue de plus en plus une aide matérielle, sous forme de nourriture, de combustible et d'argent. Parallèlement, elle devient le cœur d'un réseau d'assistance en voie de se constituer, et est même en position, à partir des années dix, de soutenir des œuvres, parfois avec un don symbolique, comme l'Assistance maternelle, le patronage Saint-Vincent de Paul et l'orphelinat Saint-Arsène⁶⁵. Nous avons déjà discuté de la résistance de la SSVP face aux requêtes répétées de la Charity Organization Society et de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste de mieux coordonner les efforts des agences en présence à Montréal⁶⁶. Si ses dirigeants s'y refusent, c'est parce qu'ils ne veulent pas se détourner de la voie tracée par Frédéric Ozanam. Leur adhésion à la FOCCF reste problématique pour eux, mais cela n'est qu'une partie du problème : les besoins exprimés par la population vulnérables se diversifient et se multiplient, et la SSVP ne suffit plus à la tâche. Durant les années quarante et cinquante, on observe que la réaction des vincentiens est, trop souvent, d'aider spontanément, sans référer les individus et les familles aux instances appropriées – qu'il s'agisse du BASF ou du Service de bien-être social de la Ville de Montréal⁶⁷. Au total, la SSVP tente de maintenir ses pratiques séculaires tout en faisant partie d'un réseau d'assistance moderne, où chaque agence joue un rôle particulier qui détermine son budget, et elle ne réussit pas à s'adapter en profondeur.

Les choses ne s'arrangent pas avec le passage du temps. Ainsi, lors du conflit de 1969 qui oppose la conférence de Sainte-Cunégonde à ses usagers, évoqué plus haut, le curé se range

⁶⁵ BAnQ-M. Fonds SSVP, P61, S2, D1, Livre des minutes du Conseil Central de Montréal, réunion générale, 22 juillet 1928.

⁶⁶ Chapitre II.

⁶⁷ Chapitre III. section 3.3.2. Pour un exemple du tout début des années soixante, voir AC. Fonds FOCCF, boîte 44, chemise 687. Conseil des Œuvres de Montréal, Assistance financière à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul et du Service de Bien-Être de la Ville de Montréal, avril 1961.

du côté des citoyens et la FOCCF transfère, sans sourciller, le budget de la SSVP à un organisme d'entraide communautaire ⁶⁸. Par la suite, les journaux surnomment la SSVP « la vieille dame démodée » ⁶⁹. Dans ce cas-ci, si l'on se réfère à la distinction établie par Gilles Routhier, on peut dire que la Société de Saint-Vincent de Paul a, par sa résistance au changement, creusé un fossé entre elle et la société qui l'entoure, au point où l'organisation et les valeurs qu'elle représente ont été rejetées, au moins à partir de 1969 ⁷⁰.

Durant toutes ces années, l'attitude de la FOCCF est ambivalente. On ne demande pas à la SSVP de rejeter ses principes, mais on exige d'elle des budgets précis et des rapports détaillés des dépenses encourues. Il faut comprendre que, durant les années trente et quarante, les dirigeants de la FOCCF savent que leur succès dépend en grande partie de l'adhésion de la SSVP, l'organisme de charité le plus connu de Montréal⁷¹. Le peu d'autorité que le conseil central exerce sur les conférences nuit aux relations entre les deux organismes. Ironiquement, c'est la tradition d'obéissance à l'archevêque qui amène la SSVP à rester au sein de la FOCCF, alors que l'archevêque cherche plutôt à favoriser la rationalisation de l'assistance que propose la FOCCF. En revanche, la SSVP résiste autant que possible à cette rationalisation, acceptant à contrecœur la nouvelle forme de financement mais luttant pour préserver des pratiques séculaires.

5.1.2.2 La Commission diocésaine des œuvres de charité et de service social du diocèse de Montréal

Les autorités épiscopales ont ouvert grand les bras aux fédérations financières et au travail social, en les encourageant en mots et en actions. En 1943, Mgr Charbonneau cherche à aller plus loin encore, en obligeant toutes les agences et institutions catholiques à adhérer au Conseil des Œuvres, qui tombe du même coup sous la juridiction le l'archevêché et prend le

⁶⁸ La Presse, 20 octobre 1969; article tiré des dossiers de presse des archives de Montréal. D1582.30, bien-être social, entraide. Société St-Vincent de Paul, numéro de page inconnu.

⁶⁹ Archives de Montréal, dossiers de presse. D1582.30, bien-être social, entraide. Société St-Vincent de Paul. *Dimanche matin*, 23 septembre 1973, et *La Presse*, 21 octobre 1982.

⁷⁰ Gilles Routhier, « Quelle sécularisation? », p. 74-78.

⁷¹ AC, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, Premier cahier des procès-verbaux de la FOCCF, réunion du conseil d'administration du 4 janvier 1934; réunion du comité exécutif du 9 février 1935.

nom de Commission diocésaine des œuvres de charité et de service social du diocèse de Montréal, titre qui est rarement utilisé par la suite ailleurs que dans les rapports annuels⁷². Son intention, si l'on se fie au texte du mandement et aux réactions qui suivent, est d'obliger l'adhésion et, surtout, la soumission de toutes les œuvres d'assistance catholiques francophones au Conseil⁷³. L'archevêque resserre son contrôle sur l'organisation en se réservant le droit de nommer les membres du conseil d'administration⁷⁴. En principe, donc, ce mandement devrait laisser le financement des agences entre les mains des hommes d'affaires de la Fédération des Œuvres, mais ramener la planification sociale et les pratiques d'assistance entre les mains du clergé. Loin de constituer un pas en arrière, le fait que le Conseil des Œuvres est en charge de coordonner l'ensemble du réseau suggère que Mgr Charbonneau cherche en fait à accélérer la réorganisation de l'assistance, en incluant les institutions dans les efforts de coordination et en confiant la tâche à des travailleurs sociaux professionnels.

Les dirigeants de la FOCCF se réjouissent, au début de 1944, du mandement de l'évêque. Les membres du comité des budgets et du conseil d'administration voient la mesure comme un moyen d'augmenter le prestige du COM et la portée de son action⁷⁵. Suite au mandement, le nombre de membres du Conseil des Œuvres croît effectivement, passant de 17 agences en 1940 à 73 en 1944⁷⁶. Toutefois, par la suite, l'obligation d'adhérer n'est pas renforcée, ni par le Conseil, ni par l'Archevêché. Selon Marie Hamel, représentante francophone du CCBES et collègue occasionnelle au COM, le mandement n'a pas l'effet voulu, surtout en ce qui

⁷² AC. Fonds FOCCF, boîte 52, chemise 766, Conseil des Œuvres, «Rapport pour l'année 1943 », Montréal. février 1944, p. 2; « Huitième rapport annuel du Conseil des Œuvres, Commission diocésaine des Œuvres de charité et de service social du diocèse de Montréal », novembre 1944.

⁷³ AC, Fonds FOCCF, F03. boîte 52, chemise 766, « Conseil des Œuvres. Rapport pour l'année 1943 », février 1944. p. 1; boîte 66. chemise 820, réunion du comité des budgets, 10 janvier 1944.

⁷⁴ Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, Tome vingtième. Montréal : Arbour & Dupont, Ltée. Imprimeur-Éditeurs, 1952, p. 20. Le mandement comme tel est plutôt bref et est, en lui-même, peu révélateur des idées derrière ce projet.

⁷⁵ AC. fonds FOCCF. F03. boîte 66. chemise 820, réunion du comité des budgets du 10 janvier 1944; boîte 69, chemise 818. Assemblée annuelle 1944. 4 décembre 1944.

⁷⁶ AC, Fonds FOCCF, F03, boîte 52, chemise 766, « Conseil des Œuvres, Montréal, Cinquième rapport annuel [1940] », s.d. (1941), p. 13-14; « Huitième rapport annuel du Conseil des Œuvres, Commission diocésaine des œuvres de charité et de service social du diocèse de Montréal », novembre 1944.

concerne les très grandes institutions dirigées par des communautés religieuses⁷⁷. Sans qu'elle élabore sur les problèmes ainsi causés, on se doute que certaines communautés sont jalouses de leur autonomie - au point de fonder, en 1950, une association de communautés religieuses pour discuter de leurs intérêts⁷⁸. En plus de cette résistance externe, les directeurs successifs du Conseil des Œuvres émettent des réserves face à ce virage, ce qui laisse supposer qu'ils n'ont pas cherché à renforcer le mandement outre mesure. Ainsi, selon Marie Hamel, le père Louis-Philippe Latulippe, troisième directeur du COM⁷⁹, « is very keen not to impose the Council views and to work with the agencies, at their own speed. Although he did not actually say so, he seems to regret that the Conseil des Œuvres has become a diocesan commission⁸⁰ ». Il espère, entre autres, convaincre l'association des communautés religieuses d'intégrer leurs activités à celles du COM, le mandement ayant eu un effet contraire à son intention, soit la distanciation entre les grandes institutions dédiées aux enfants et le Conseil des Œuvres. Le mandement était peut-être trop ambitieux ou prématuré pour un certain nombre d'organisations religieuses, attachées à leurs manières de faire et à leur autonomie. Il faut attendre le milieu des années cinquante et le quatrième directeur du COM, le père Robert Riendeau, pour que la structure mise en place par le mandement de 1943 soit défaite, à l'initiative de Riendeau d'ailleurs⁸¹.

⁷⁷ « This created a lot of difficulties specially in the midst of the religious orders who are in charge of large institutions; it seems to have hindered particularly the whole development in the child welfare field in Montreal. » (BAC, Fonds CCSD, MG28-I10, volume 236, dossier 236-7, Marie Hamel, « Memorandum re visit to Father Latulippe. Conseil des Œuvres », 31 mai 1951)

⁷⁸ BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 236, dossier 236-7, Marie Hamel, « Memorandum re visit to Father Latulippe, Conseil des Œuvres », 31 mai 1951.

⁷⁹ Directeur du Conseil des Œuvres de 1951 à 1954, entre André-M. Guillemette et Robert Riendeau, il est par la suite directeur du Caritas Canada durant les années cinquante.

NO BAC. Fonds CCSD, MG28-110, volume 236. dossier 236-7, Marie Hamel. « Memorandum re visit to Father Latulippe. Conseil des Œuvres ». 31 mai 1951 Le père Latulippe, diplômé en service social de l'Université de Montréal. remplace le père Guillemette en avril 1951 et reste en poste jusqu'en septembre 1954. Il deviendra par la suite le directeur de Caritas Canada. (BAC. Fonds CCSD. MG28-110. volume 236. dossier 236-7. Marie Hamel, « Visit to Montreal - Conseil des Œuvres ». 20 septembre 1954. Voir aussi, pour le père Guillemette (directeur de 1942 à 1951), BAC. Fonds CCSD. MG28-110. volume 234, dossier 234-24, « Rapport confidentiel au révérend père A.M. Guillemette, O.P. sur le Conseil des Œuvres, Montréal ». s.d. (1944).

⁸¹ BAC, Fonds CCSD, MG28-II0, volume 236, dossier 236-8, Marie Hamel, « Memorandum of attendance to the annual meeting of le Conseil des Œuvres, Montreal », 23 mai 1956.

Mgr Charbonneau a, peut-être, voulu aller trop vite en forçant des agences et institutions religieuses à s'affilier au COM, organisme basé sur les principes du travail social professionnel. Or, tant les prêtres travailleurs sociaux que les communautés religieuses plus conservatrices ne sont pas prêts à forcer le changement partout et pour tous. Les sources disponibles suggèrent d'ailleurs que le COM n'a pas usé d'autorité envers ses membres et, qu'en fait, nombre d'institutions religieuses sont devenues membres sans que cela change quoi que ce soit à leur fonctionnement ⁸². La volonté de Mgr Charbonneau d'adapter l'assistance religieuse aux nouvelles réalités sociales et aux nouvelles pratiques dans le domaine du travail social n'a pas été suivie par les dirigeants des institutions. Comme certains membres du clergé désapprouveront, dans les années soixante, les réformes de Vatican II⁸³, ceux-ci choisissent d'ignorer la voic que veut suivre leur supérieur ecclésiastique.

Ces deux exemples montrent qu'il y a eu résistance face à la réorganisation de l'assistance, mais pas de l'ensemble des fidèles – ce qui aurait été perceptible, notamment lors des campagnes de financement. La résistance vient plutôt de laïcs et de membres du clergé qui, loin d'être des nouveaux venus dans le domaine, voient leurs manières de faire bousculées par certaines des propositions émanant de l'archevêché et des fédérations. Si l'on suit le raisonnement de Gilles Routhier, le refus des dirigeants de la SSVP et des institutions d'assistance de participer à la réorganisation de l'assistance constituerait une forme de sécularisation. En effet, à cause de cette attitude, le fossé se creuse, non seulement entre ces organismes et les pans « réorganisés » de l'assistance, mais aussi entre eux et les fidèles, comme le suggère la déroute de la SSVP à la fin des années soixante. Il ne faudrait toutefois pas exagérer les tensions que la réorganisation de l'assistance a causées au sein du réseau : par exemple, la Société de Saint-Vincent de Paul continue à faire partie de la Fédération des Œuvres et respecte la lettre, sinon l'esprit des nouvelles manières de faire. Les cas évoqués ici sont utiles en cela qu'ils rappellent la nécessité de voir les deux côtés de la médaille : autant les actions de l'archevêché sont bien accueillies par certains membres du clergé et

82 Par exemple, les rapports annuels disponibles ne font pas état de changements au COM à l'égard de ces nouveaux membres.

⁸³ Ferretti, Brève histoire de l'Église catholique, p. 162-164.

laïcs, autant elles suscitent des inquiétudes, voire de la résistance, chez d'autres. Ils sont des indices de l'ampleur du changement que représentent la bureaucratisation et la professionnalisation de l'assistance pour une partie de la population catholique.

5.1.3 Des travailleurs sociaux anglophones engagés et inquiets

Ces inquiétudes ne se manifestent pas seulement chez des catholiques attachés à la tradition. D'autres, qui se reconnaissent dans les principes de l'action catholique, expriment aussi leur inconfort devant l'abandon de certaines pratiques et valeurs. Ainsi, dans les années trente et soixante, deux travailleurs sociaux employés par la *Federation of Catholic Charities*, Kenneth Cook et William Dyson, expriment leur vision du travail social et de l'assistance catholiques. Malgré le fait que leurs valeurs concordent avec celles promues par l'Action catholique et, dans une certaine mesure, par le personnalisme, ils semblent avoir échoué à entraîner leurs collègues et patrons sur une voie qui laissait une place aux aspects spirituels de l'assistance.

Kenneth Cook est le premier directeur général de la FCC, en poste de 1931 à 1933. Né en Ontario, il a complété une maîtrise en travail social à la *University of Notre Dame* (Indiana), choisissant par la suite de se consacrer à l'organisation de loisirs pour les jeunes tout en adhérant aux principes de l'action catholique. Charlotte Whitton l'a recruté pour le compte de la FCC alors qu'il travaillait en Illinois pour le mouvement scout⁸⁴. Son rôle principal devait être de mettre en application les recommandations du rapport de Whitton, en premier lieu, la mise sur pied des structures de base : fédération financière, agence centrale de service social et agence de planification sociale. Durant la première année d'activité, toutefois, la fédération doit faire face à l'urgence de la crise du chômage et, à partir de l'automne 1931, créer des instances d'aide aux chômeurs. Les deux rapports annuels que Cook a laissés montrent un homme préoccupé de justice sociale, engagé dans l'action catholique et interprétant les problèmes sociaux à partir des enseignements religieux. Il profite du rapport annuel pour partager sa vision du monde avec le lectorat, citant des textes des papes Léon XIII (*Rerum Novarum*) et Pie XI (*Quadragesimo Anno*) pour appuyer ses dires et rappeler à tous que la

-

⁸⁴ Federation of Catholic Charities Year Book 1931, p. 7. BAC, Fonds CCSD, volume 235-8. Télégramme de Charlotte Whitton à Kenneth Cook - Boy Scout Offices, Quincy, Illinois, 22 février 1931.

charité chrétienne est encore à l'ordre du jour au début des années trente. Deux aspects ressortent particulièrement de ses écrits : d'abord, la conciliation entre problèmes sociaux modernes, solutions rationnelles (ancrées dans le travail social) et application des enseignements de l'action catholique. Ensuite, l'importance du rôle que pourrait jouer la Société de Saint-Vincent de Paul et d'autres organisations bénévoles dans la prévention et la résolution des problèmes familiaux résultant du chômage et de la pauvreté⁸⁵.

Dans son premier rapport annuel, Cook procède à une analyse du problème du chômage et explique que la population doit réviser les images de l'homme sans emploi qui était jusque là la norme: « men out of work, bread lines, soup kitchens and men milling around in front of employment office (...), single men, floaters, drifters, or seasonal workers. 86 » Dorénavant, le chômage touche aussi les « long retained, faithful employees, skilled laborers and artisans, executive and clerical workers⁸⁷. » Alors que les anciens chômeurs sont apparemment définis par leur instabilité professionnelle et spatiale, les nouveaux chômeurs sont des « heads of families, responsible men in our community⁸⁸ ». Le chômage, dès lors, n'est plus un problème individuel mais un problème familial – une conception qui fait de plus en plus consensus à ce moment. Cependant, en déplaçant le problème de l'individu à la famille, Cook se concentre sur l'unité chère à l'Église et à l'action catholique. Ses deux rapports insistent sur l'inscription du service social et de la rationalisation de l'assistance privée dans les enscignements religieux. En effet, tout en faisant bon usage des outils « modernes » de la charité - le casework et l'usage de statistiques, par exemple - le directeur de la FCC place son organisation sous le leadership de l'Église, son travail sous le signe de la charité chrétienne et de l'engagement des laïcs.

Le deuxième aspect d'importance dans les rapports de Kenneth Cook est le rôle qu'il souhaite voir la Société de Saint-Vincent de Paul et d'autres groupes bénévoles jouer. Selon

⁸⁵ Federation of Catholic Charities Year Book, 1931, p. 19-24 et Federation of Catholic Charities Year Book, 1932, p. 16-20.

x6 Federation of Catholic Charities Year Book, 1931, p. 19.

⁸⁷ Ihidem.

⁸⁸ Ihidem.

lui, ce rôle serait de renforcer les liens déjà forts entre la FCC, l'Église et leur projet commun de soulager la misère humaine par le travail social et l'action catholique. Nous avons déjà fait état, au chapitre II, de la fragilité de la Société de Saint-Vincent de Paul anglophone à Montréal. Après la Première Guerre mondiale, on compte une dizaine de conférences dans le diocèse, regroupées en un conseil particulier - regroupement linguistique qui rompt avec les conseils particuliers francophones, regroupements géographiques. Elle fait alors partie de la SSVP francophone, mais cesse de s'y rapporter au début des années vingt. Charlotte Whitton souhaite voir la SSVP jouer un plus grand rôle dans la communauté⁸⁹. La travailleuse sociale semble ignorer que des conférences existent déjà, à moins qu'elles aient temporairement cessé leurs activités. Cook aimerait aussi voir le nombre de conférences se multiplier. À ses yeux, les buts et moyens d'action de la SSVP s'inscrivent parfaitement dans l'action catholique, à travers la sanctification des membres par la prière et la charité, et la visite à domicile des gens dans le besoin. Durant les années trente, le statut de la SSVP anglophone n'est pas clair, que ce soit au niveau du nombre de conférences ou de son degré d'activité. Elle ne fera cependant jamais partie de la FCC et nous n'avons pas trouvé de mention de ses activités dans les journaux montréalais.

Ce qui rend les textes de Cook particulièrement intéressants est le fait que nous n'ayons pas trouvé d'autres dirigeants de la FCC, bénévoles ou salariés, qui aient ainsi écrit au sujet de l'assistance catholique. Mis à part les écrits de Kenneth Cook, les références à la religion dans les rapports annuels de la FCC sont limitées à des remerciements adressés au clergé pour son soutien durant la campagne de financement – le même type de mention que l'on retrouve dans les rapports annuels de la FOCCF⁹⁰.

Ainsi, William Dyson, lors de son passage à la FCC au début des années cinquante en tant que directeur adjoint, ne s'exprime pas publiquement au sujet de la religion, et ses écrits personnels sont, au mieux, vagues à ce sujet. Cependant, lorsqu'il remet son rapport

⁸⁹ BAC. Fonds CCSD. volume 235, dossier 235-4. Lettre de Charlotte Whitton à Georges Gauthier. 27 août 1930.

⁹⁰ Nous incluons seulement, dans cette analyse, la section du rapport annuel qui se rapporte à la *Federation of Catholic Charities* (conseil d'administration, directeur, comité du budget, comité de la campagne) et non aux organismes membres.

d'enquête de 1961, à titre de représentant du CCBES, il ajoute une note personnelle en annexe, dans laquelle il regrette l'absence de manifestations catholiques dans le réseau d'assistance de la FCC. Il suggère, par exemple, d'affecter un aumônier à chaque agence, qui pourrait animer des discussions sur « the spiritual nature of the work in which the staff are engaged⁹¹ ». Il suggère aussi aux dirigeants de la FCC de se familiariser avec les encycliques papales touchant les questions sociales et de se ressourcer au moins une fois l'an, en compagnie des employés des agences membres, lors d'une retraite spirituelle. Il associe le travail d'assistance à l'apostolat social, suggérant en fait de lier les aspects spirituels de la charité traditionnelle à l'approche professionnelle et bureaucratisée de l'assistance moderne. Il est cependant un homme de son temps, qui a un regard réflexif sur la spiritualité. Ainsi, il ne suggère pas que les travailleurs sociaux et dirigeants de la FCC reviennent aux anciennes pratiques auprès des pauvres, mais qu'ils en discutent entre eux, qu'ils méditent et prient sur le sens de leurs actions à la lumière de leur foi catholique et de textes pertinents. Pour Dyson, la foi est intériorisée, elle informe les actes des individus sans qu'il y ait contradiction avec les principes du travail social professionnel ou la gestion d'entreprise moderne. Sans qu'il s'identifie au personnalisme, il semble s'inscrire dans sa mouvance, à l'instar de bien des jeunes Canadiens français actifs dans l'action catholique à la même époque⁹². En compagnie de son épouse, il fait d'ailleurs partie du Christian Family Movement, une organisation catholique d'origine américaine, fondée au milieu des années quarante sclon le principe du Voir-Juger-Agir cher à l'Action catholique⁹³.

Alors qu'il travaille pour le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-ctrc social, au début des années soixante, Dyson prononce des discours qui témoignent de l'importance qu'il

⁹¹ BAC, Fonds CCSD, MG28-110, vol. 235, dossier 235-13. Montreal Federation of Catholic Charities (Survey report) 1961. William A. Dyson et G. E. Hart, Community Funds and Councils Division, « Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal », Ottawa, Canadian Welfare Council. September 1961, p. 84.

⁹² Michael Gauvreau, Les origines catholiques de la Révolution tranquille, Montréal : Fides, 2008, p. 39 et ss.

⁹³ BAC, Fonds CCSD, MG28-110, volume 263, dossier 263-14, s.a., s.t., septembre 1960 (notice biographique, William Dyson); International Confederation of Christian Family Movements, «Our History», s.d., www.iccfm.org/our history.html.

accorde aux aspects religieux du service social et même, de la politique sociale⁹⁴. Tout comme Kenneth Cook, il insiste longuement sur l'importance de concilier catholicisme et méthodes d'intervention sophistiquées, modernes. À la différence de Cook, cependant, la position délicate de la plupart des communautés catholiques est aussi un objet de préoccupation pour Dyson. En situation minoritaire presque partout au Canada et aux États-Unis, les catholiques ne devraient pas avoir peur de s'exprimer sur la place publique, d'exposer leurs valeurs et leur foi, pour bien montrer ce qui les distingue des autres communautés qui offrent des services sociaux :

« ...our agencies and institutions must also strike out into the general community, for they have too, an apostolic role to play. But in my opinion our local Catholic Charities networks of services are too frequently in a sense, 'ghetto' networks, operating in relative peace and isolation – a comfortable position – but also having little impact and minor influence on local social problems and local social policy, all of which affect all citizens, Catholics included. » 95

Même s'il ne parle pas spécifiquement de la *Federation of Catholic Charities*, les similitudes avec le cas montréalais sont difficiles à ignorer dans ce passage. Cependant, lorsqu'il devient directeur de la FCC, en 1966, Dyson laisse cette facette de sa vie à l'extérieur de son travail, selon les sources disponibles.

Kenneth Cook et William Dyson partagent les valeurs de l'action catholique et ne proposent pas une vision passéiste ou conservatrice de la charité catholique. Le fait qu'ils soient travailleurs sociaux et qu'ils travaillent dans une fédération financière montre qu'ils endossent, au moins en partie, les principes de la réorganisation de l'assistance. Cependant, l'inquiétude qu'ils expriment suggère que l'archevêché a peut-être mal placé sa confiance en laissant les fédérations aux mains des hommes d'affaires. Les risques d'une séparation entre affaires temporelles et spirituelles sont ainsi révélés, alors que les aspects religieux de l'assistance sont apparemment ignorés par les dirigeants des fédérations.

⁹⁴ Par exemple, BAC. Fonds William A. Dyson. MG31-E75, volume 4 (articles & speeches), dossier 4-15. « The Social Worker as a Lay Λpostle ». s.d. (après 1958); « The Church and Social Work in a Changing Society : The Social Policy Context ». s.d. (vers 1965), 58 f.

⁹⁵ BAC, Fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 4 (articles & speeches), dossier 4-15, « The Social Worker as a Lay Apostle », s.d. (après 1958), p. 34-35.

Cook et Dyson seraient-ils des exceptions, dans un milieu où la religion aurait perdu de son importance? Les deux travailleurs sociaux semblent attachés à la division confessionnelle des réseaux d'assistance à Montréal, pas seulement pour suivre la tradition des divisions linguistiques et religieuses de la ville, mais aussi pour la préservation des valeurs spécifiquement catholiques. Avec la création des fédérations financières catholiques et la bureaucratisation qui s'ensuit, selon un modèle éprouvé chez les juifs et les anglo-protestants de Montréal, qu'est-ce qui distingue désormais l'assistance catholique? Ils cherchent en partie à répondre à cette question, en encourageant les catholiques engagés dans l'assistance à intégrer les enseignements de l'action catholique dans leurs pratiques, mais les documents disponibles donnent à penser qu'ils n'ont pas eu de succès dans cette entreprise : la division confessionnelle et linguistique est maintenue, mais les pratiques religieuses ne sont pas intégrées aux activités de la FCC. Tout au plus, quelques agences qui en font partie s'assurent de réserver un espace de prière pour leurs usagers.

La question du sens de la division confessionnelle qui préoccupe Cook et Dyson devient aussi préoccupante pour les francophones en 1965. Lors d'un sondage commandé par la FOCCF pour connaître l'opinion que les Canadiens français ont de la FOCCF et de ses membres, ses dirigeants se rendent compte que la plupart des Montréalais francophones croient que la Fédération sert toute la population de Montréal, et pas seulement les catholiques de langue française⁹⁶. De plus, 30 % d'entre cux croient que des gens de toutes confessions participent aux campagnes de financement de la Fédération⁹⁷. L'objectif général du sondage est d'améliorer l'efficacité de la publicité de la Fédération. Le fait que l'appartenance catholique soit, non seulement inconnue, mais peu significative pour les répondants au sondage surprend les dirigeants de la FOCCF, mais ils ne réagissent pas en insistant sur le message religieux lors de la campagne suivante. En fait, la surprise est probablement teintée de soulagement pour eux : en 1965, les négociations pour unifier les campagnes de financement de Montréal, sans déconfessionnaliser les agences sociales, sont déjà en cours. La première Campagne unie aura lieu en 1968.

⁹⁶ AC. Fonds FOCCF, boîte 74, chemise 1145, Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, « Image de la Fédération, Sondage effectué en septembre 1964 », décembre 1965, p. 12, 18-20, 29-30.

⁹⁷ Ibid., p. 16.

Pourtant, les réponses au sondage de la FOCCF ont de quoi surprendre. Même si la société québécoise est en pleine ébullition, que l'État providence avance à grands pas et que l'éducation est en transformation, la présence institutionnelle de l'Église n'est pas encore un fait du passé en 1965. Cela est surtout vrai chez les adultes, qui ont grandi avec l'Église et avec les fédérations financières, dont les campagnes se rendent même dans les écoles.

Les différents épisodes analysés dans les pages précédentes offrent une image complexe de l'engagement de l'Église dans l'assistance non institutionnelle montréalaise, faite d'avancées inégales, de démocratisation modeste et de résistance à l'autorité. Il est indéniable que les archevêques qui se succèdent expriment la volonté d'adapter l'assistance catholique aux réalités du 20^e siècle, sans nécessairement renoncer aux valeurs catholiques. Cependant, si leurs initiatives sont bien reçues de la part des hommes d'affaires, la résistance de certaines communautés religieuses et des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul à l'esprit, sinon à la lettre des directives archiépiscopales, montre bien les difficultés d'adaptation de l'Église dans son ensemble. Il ne faut pas idéaliser les archevêques outre-mesure : la situation financière de l'Église et les besoins d'assistance des années trente étaient de nature à susciter les changements, dans un sous-domaine de l'assistance qui était loin d'occuper le plus d'espace par rapport aux institutions. Malgré leurs efforts, l'engagement des laïes, l'effacement progressif des dimensions religieuses de la charité dans les discours des dirigeants et des animateurs de l'assistance, les dissensions à l'intérieur de l'Église et, durant les années soixante, le détachement qui semble s'être opéré entre un nombre grandissant de fidèles et les organisations catholiques traditionnelles comme la SSVP, sont autant d'indices de la sécularisation de l'assistance, comprise comme étant la désacralisation de l'acte caritatif et la privatisation des pratiques et sentiments religieux. Le succès de la réorganisation est indéniable si l'on se penche sur le succès des campagnes de financement des deux fédérations et sur la croissance du secteur de l'assistance non institutionnelle sous leur égide. Le projet aurait achoppé au niveau de la conciliation entre cette efficacité et la conception catholique de la charité.

5.2 La sécularisation, passage obligé pour les Églises au 20^e siècle?

Nous avons fait état, au premier chapitre, des difficultés d'étudier l'évolution des Églises à l'époque contemporaine sous l'angle de la sécularisation, un concept aux contours flous. Cependant, notre étude pouvait difficilement faire l'économie de la question, la réorganisation de l'assistance étant liée, dans l'historiographie nord-américaine, au déclin de l'Église et des sentiments religieux dans le domaine caritatif. Comment concilier cette idée avec le cas à l'étude, qui montre une Église assez confortable avec la réorganisation de l'assistance? Comme si les changements apportés par les fédérations financières et le travail social ne constituaient pas une menace pour l'Église catholique, mais plutôt une manifestation de ses capacités d'adaptation? Nos observations sur l'évolution de l'assistance catholique de Montréal, sans pouvoir être appliquées à un ensemble plus vaste, ajoutent-elles aux débats historiographiques en cours, tant au Québec qu'au Canada? L'attitude de l'Église face au changement, les conséquences de certaines décisions de l'archevêque et les facteurs externes de son déclin sont des aspects qui retiennent notre attention dans la discussion qui suit.

L'étude des fédérations financières catholiques de Montréal montre une Église impossible à caractériser de manière univoque, fait qui n'est pas surprenant compte tenu de la taille et de la complexité de cette institution : haut-clergé, communautés religieuses, organisations laïques confessionnelles, membres du clergé professionnels, curés des paroisses, fidèles... Les réactions à la réorganisation de l'assistance varient, entre la possibilité de réformer les pratiques de l'Église en profondeur et le désir de maintenir les manières de faire séculaires envers et contre tous. Entre ces deux extrêmes, toute une gamme d'attitudes coexistent. Une étude qui tiendrait seulement compte de la haute hiérarchie, censée imposer son autorité à tous les niveaux, serait trompeuse, car les membres du clergé et les fidèles trouvent le moyen, lorsqu'ils le souhaitent, de contourner l'autorité épiscopale ou, au contraire, d'aller encore plus loin qu'elle sur la voie du changement. À cet égard, l'attitude des dirigeants de la SSVP et des institutions d'assistance, tout en étant discrète, montre bien les limites de l'autorité archiépiscopale. La résistance interne au changement initié par l'Église est d'ailleurs un aspect peu traité de l'histoire religieuse au Québec. Même si on ne considère plus l'Église

comme un tout monolithique, les conflits internes sont souvent peu visibles, surtout à l'intérieur d'un même diocèse. En étudiant l'assistance non institutionnelle, en mettant au jour ces tensions, nous enrichissons la réflexion sur la sécularisation, un processus qui ne serait pas seulement le fruit de tensions venues de l'extérieur, mais aussi le produit de débats internes quant à l'avenir de l'Église et de ses missions. À la différence de Ramsay Cook, cependant, qui voit une contradiction entre les préoccupations théologiques et sociales du clergé protestant canadien, les tensions observées ici touchent strictement aux préoccupations sociales de l'Église⁹⁸. Ce qui soulève le fait qu'il faut bien distinguer, à notre avis, sécularisations protestante et catholique. L'Église catholique, particulièrement le clergé, a un rôle plus important et varié dans la vie des fidèles, comme interprète de la Parole, mais aussi comme fournisseur de services éducatifs, caritatifs et même, au 20^e siècle, de loisirs.

Malgré ces considérations au sujet de la diversité des composantes de l'Église et la spécificité de l'expérience catholique, il semble que, dans l'ensemble, la deuxième moitié du 20^e siècle soit quasi-synonyme de sécularisation au Québec⁹⁹. En fait, le repli sur l'individu, qui marque les sociétés occidentales depuis les années soixante-dix¹⁰⁰, semble aussi marquer l'Église catholique : au lieu d'une institution et d'un personnel qui se trouvent partout dans l'espace et dans les mentalités, on remarque plutôt des individus qui continuent leur travail en l'adaptant aux nouvelles réalités sociales, comme les curés de paroisse déjà mentionnés. Dans leur cas, si l'on se réfère aux critères énoncés par Gilles Routhier, on peut considérer qu'il y a adaptation réussie de leur travail aux nouvelles réalités sociales, en cela qu'ils parviennent à concilier leur rôle de pasteur avec le désir de participation démocratique de leurs paroissiens. Or, à cause de leur petit nombre, on a eu tendance à mettre de côté ces prêtres dans l'historiographie, insistant plutôt sur les défroqués et les maladresses de ceux qui restent, dans un contexte où la paroisse a perdu de sa pertinence. Mais justement, cette présence

⁹⁸ Ramsay Cook, *The Regenerators. Social Criticism in Late Victorian English Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1985.

⁹⁹ Gauvreau. Les origines catholiques: Ferretti. Brève histoire de l'Église catholique: Hamelin, Histoire du catholicisme québécois, Volume III, Tome 2; Lucie Piché. Femmes et changement social au Québec. L'apport de la jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966, Québec. Presses de l'Université Laval, 2003; Malouin, Entre le réve et la réalité, p. 269-298.

¹⁰⁰ Ferretti, Brève histoire de l'Église catholique. p. 169.

diffuse et active de la religion et de l'Église n'est-elle pas un signe de son adaptation aux changements sociaux, d'institution omniprésente et omnipotente à présence discrète et attentive aux besoins de la communauté? Il faudra faire plus de recherches pour mieux connaître le rôle et les réalisations des curés de paroisse dans le contexte de la Révolution tranquille et de ses suites, sur les traces, notamment, du Collectif CourtePointe¹⁰¹.

Quant au rôle joué par l'archevêché dans la création des fédérations et le démarrage du travail social professionnel catholique, s'il marque un tournant important au niveau des traditions caritatives, il n'y a pas de remise en question fondamentale des valeurs religieuses en milieu d'assistance. Cependant, tout en remplissant sa mission avec un succès assez constant, nous avons vu que la réorganisation de l'assistance hors-murs mène à un effacement progressif des aspects religieux de ce domaine d'activité. L'Église, en tant qu'institution représentée par le clergé, est pratiquement absente aux yeux du public, réussissant à se faire oublier durant les années soixante. De plus, l'insistance sur l'efficacité et la rationalisation des services élimine tout aussi progressivement les valeurs religieuses des discours publics. S'ensuit une déconfessionnalisation « tranquille », d'abord des activités de financement (1968), puis de la coordination des agences (1974), sans qu'il y ait vraiment de surprise ou de choc de la part des fidèles, ni de résistance de la part de l'Église.

Comment expliquer cette évolution, ce soutien enthousiaste de la part de l'Église à une réforme qui se traduit par sa marginalisation dans le domaine de l'assistance? L'historiographie est ici d'un certain secours. La passivité de l'Église face aux changements amenés par la Révolution tranquille (du moins, dans les domaines de la santé et du bien-être social) a été expliquée par un déclin déjà entamé durant les décennies précédentes, lui-même lié à la diminution des effectifs du clergé et à des moyens financiers fragilisés, dans un contexte où les besoins en services de la communauté sont de plus en plus importants ¹⁰². Au cours des années soixante, les valeurs amenées par Vatican II, combinées au dynamisme

¹⁰¹ Collectif CourtePointe. Pointe Saint-Charles, chapitre 2.

¹⁰² Ferretti. Brève histoire de l'Église catholique: Hamelin, Histoire du catholicisme québécois. Volume III. Tome 2

presque agressif de l'État québécois, consacrent un retrait déjà entamé 103. Les intentions de Mgr Gauthier, en appuyant la réorganisation de l'assistance, sont sûrement liées à ces trois éléments (économie, effectifs, besoins). Son intention n'était certainement pas de préparer le retrait de l'Église du domaine de l'assistance. Au début des années trente, les fédérations financières paraissent avantageuses. Elles permettent à l'évêque d'économiser tout en assurant une certaine protection aux catholiques, dans un contexte où les protestants et les juifs disposent de réseaux d'agences sociales bien organisées et financées. Les services sociaux confessionnels sont ainsi maintenus, sans qu'il en coûte trop à l'évêché, qui se voyait souvent sollicité par des œuvres. De plus, on peut voir la réorganisation de l'assistance non institutionnelle comme une expérience à plusieurs facettes. Tout d'abord, c'est une incursion dans un domaine jusque là peu privilégié par les catholiques, comme nous l'avons démontré au chapitre II. Les fédérations permettent de développer ce secteur encore mineur de l'assistance catholique sans engager outre-mesure les ressources et la réputation de l'Église. Ensuite, sachant que Mgr Gauthier a encouragé le développement des mouvements d'action catholique, il est possible que la réorganisation de l'assistance ait été une manière d'ouvrir la porte à un assouplissement de l'organisation ecclésiastique, en entérinant la mise sur pied d'organismes autonomes et « mixtes », c'est-à-dire, comptant des membres du clergé et des laïcs au statut égalitaire. C'était une expérience risquée, en cela que l'Église, en se faisant discrète, avait moins de prise sur la suite des événements, mais elle en a bénéficié de diverses manières : en allégeant ses soucis financiers, en explorant de nouveaux modes d'intervention à faible coût (pour l'Église), en profitant des succès des fédérations, surtout durant les premières années, et en gagnant une structure d'encadrement des agences sociales émergentes dont bon nombre étaient dirigées par des femmes, tant laïques que religieuses 104. Il ne s'agit pas de prêter de fausses intentions à Mgr Gauthier : rappelons que le projet des anglophones a vu le jour sur le terrain des agences sociales et non au palais archiépiscopal 105.

103 Ferretti. Brève histoire de l'Église catholique.

¹⁰⁴ Marie-Paule Malouin a démontré, dans le cas de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil. l'emprise de l'évêque sur une communauté non cloîtrée. (Entre le rêve et la réalité)

¹⁰⁸ Voir le chapitre II, sur les débuts des fédérations financières.

En chemin, cependant, l'évêque accorde une certaine autonomie aux organisations et à leurs dirigeants laïcs. L'autonomisation du secteur, les changements sociaux que continuent à vivre les Québécois (tant francophones qu'anglophones) au fil des décennies, l'attitude areligieuse des hommes d'affaires et l'influx de nouvelles méthodes d'intervention en service social font que la structure ecclésiastique perd de sa pertinence et de son utilité dans le domaine de l'assistance – l'épisode de la Commission diocésaine des œuvres de charité et de service social le démontre. Si l'on ajoute à ces facteurs l'influence combinée de la Révolution tranquille et de Vatican II, le retrait de l'Église de l'assistance, sous forme d'institution hautement structurée et hiérarchisée, paraît quasiment inévitable durant les années soixante – même si nous hésitons à utiliser un tel terme pour qualifier le changement historique. Sans assister à une disparition complète de l'Église et des sentiments religieux dans l'assistance, la transformation est dramatique et dépasse les intentions de ceux qui ont initié le changement.

La Révolution tranquille est un moment important de l'histoire du déclin de la religion et de l'Église catholiques au Québec. Ainsi, lorsque Jean Hamelin aborde la sécularisation, sans négliger l'évolution des mentalités, il insiste plutôt sur le transfert des responsabilités de l'Église vers l'État, tant en matière d'éducation qu'en matière d'assistance sociale, durant les années soixante 106. Pour nombre d'historiens et de sociologues, un des éléments les plus importants de la Révolution tranquille, au-delà des réformes initiées par l'État, est le rejet de la religion catholique par une multitude de Québécois. Des travaux récents montrent cependant que le déclin n'est pas instantané, qu'il s'est préparé dès les années trente, et nos recherches s'inscrivent dans ce courant 107. Dans cette optique, l'engagement de l'État dans le domaine de l'assistance vient plutôt consacrer le retrait de l'Église de l'assistance non institutionnelle, le rend plus visible. Il faut éviter de considérer l'assistance sous le même angle que l'éducation. Par exemple, sur les 145 mémoires déposés à la Commission Castonguay-Nepveu (1966-1972), seulement quatre sont signés par des religieux 108. Le

¹⁰⁶ Hamelin. Histoire du catholicisme québécois, Volume III, Tome 2, p. 229-259.

¹⁰⁷ Pour n'en nommer qu'un, Gauvreau, Les origines catholiques.

¹⁰⁸ Il s'agit des mémoires du Service social du diocèse de Rimouski, du Diocèse de Sherbrooke, de l'Association des aumôniers d'hôpitaux du Québec et d'un Comité de prêtres, de religieux et de laïcs. Les autres mémoires sont soumis par des associations professionnelles et des agences du domaine de la santé et du bien-être social.

contrôle exercé par l'Église sur l'éducation est plus important, à la fin des années cinquante, que le contrôle qu'elle exerce sur l'assistance non institutionnelle à Montréal, notamment à cause des effectifs cléricaux dans chacun de ces domaines.

Au sujet du rôle de l'État dans ce déclin, il ne faudrait pas oublier que cette problématique n'est pas propre au Québec des années soixante : d'autres historiens et commentateurs ont lié le déclin de l'Église catholique nord-américaine à la montée de l'État providence, à commencer par Henri Bourassa et les détracteurs de la Loi de l'assistance publique de 1921¹⁰⁹. Si, à cette époque, il s'agissait d'une crainte plus que d'une analyse réelle de la situation, certains écrits plus récents tendent à leur donner raison. L'historienne Mary J. Oates, dans son étude de la charité catholique américaine, lie la baisse des dons des catholiques à l'engagement de l'État - tendance qui n'est pas observée chez les autres grands groupes religieux¹¹⁰. Son point de vue l'amène à se pencher sur la culture caritative catholique, et non seulement sur ses aspects institutionnels. C'est une thèse qui a déjà cours dans les années soixante, quoique sans la dimension religieuse, alors que nombre de fédérations financières au Canada et aux États-Unis lient leurs revenus décroissants aux programmes d'assistance gouvernementaux, qui feraient penser aux citoyens que l'assistance privée est devenue caduque¹¹¹. Nous aurons l'occasion de revenir sur la question dans le chapitre suivant. Il suffit de dire, pour l'instant, que les mesures sociales de plus en plus généreuses n'ont sûrement pas, à elles seules, « caché » les organismes d'assistance privée et les besoins des pauvres. Une nouvelle conception de la pauvreté et la prospérité généralisée d'après-guerre ont sûrement un rôle à jouer dans la baisse (relative) des revenus des fédérations financières. Le cas des fédérations financières de Montréal nous amène à voir l'étatisation comme un révélateur et un accélérateur de la sécularisation, plutôt que comme un déclencheur.

¹⁰⁹ B.L. Vigod. « Ideology and Institutions in Quebec. The Public Charities Controversy 1921-1926 », *Histoire sociale / Social History*, XI, 21 (mai 1978), p. 167-182.

¹¹⁰ Oates. The Catholic Philanthropic Tradition.

¹¹¹ Shirley Tillotson. *Contributing Citizens Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State. 1920-1966.* Vancouver. University of British Columbia Press. 2008.

Le cas de l'assistance non institutionnelle à Montréal ajoute donc quelques pièces au cassetête de l'histoire du catholicisme québécois, sans le compléter. Ainsi, il tend à confirmer les difficultés d'adaptation de l'Église aux changements sociaux. Malgré le soutien indéfectible que l'archevêché a manifesté envers la réorganisation de l'assistance, sous le leadership d'hommes d'affaires et de travailleurs sociaux, l'Église n'a pas su maintenir une présence active et pertinente dans ce domaine. Sans disparaître, elle est devenue une instance diffuse, individualisée, et surtout, une voix parmi d'autres. Ensuite, quant au rôle de l'État dans la sécularisation, le cas de l'assistance non institutionnelle révèle qu'en ce qui concerne Montréal, l'étatisation du début des années soixante-dix survient après l'éclipse de l'Église, minimisant le lien de causalité entre les deux. Ainsi, peu importe l'angle par lequel on observe l'évolution de l'assistance non institutionnelle catholique à Montréal, le catholicisme, en bout de course, n'est déjà plus l'animateur principal du domaine. Il est, tout au plus, un ensemble de valeurs parmi d'autres, qui n'a plus de force normative ou de fort pouvoir rassembleur.

CHAPITRE VI

« DYING A LINGERING DEATH OR EMBARKING ON A BOLDER COURSE * » : LES DÉFIS DES ANNÉES SOIXANTE

Lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF) de 1968, le président du conseil d'administration, Paul Vaillancourt Jr, affirme :

La Fédération a montré au gouvernement que c'était son devoir de nourrir ceux qui avaient faim, la Fédération a enseigné au gouvernement à vêtir ceux qui étaient nus. La Fédération a initié le gouvernement aux services sociaux essentiels à la population².

Dans le même discours, il répète à maintes reprises que la Fédération reste opposée à ce qu'il appelle indifféremment la « socialisation » et l'étatisation de la charité. Alors que les membres de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Castonguay-Nepveu) en sont à préparer leur rapport, Vaillancourt cherche à réaffirmer la position de la Fédération, ébranlée par des changements importants survenus depuis le début des années soixante. La situation est délicate pour toutes les fédérations financières, qui éprouvent des difficultés

¹ Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada (ci-après BAC), Fonds William Λ. Dyson (ci-après Dyson), MG31-E75, vol. 14, dossier 14-9, National Study Service, «Social Services for English-Speaking Catholics in Montreal », 1965, p. 7.

² Archives de Centraide, Fonds Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. F03 (ci-après AC, Fonds FOCCF), boîte 68, chemise 544, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, « Rapport de l'assemblée annuelle 1967-1968 », p. 26. Alors âgé de 47 ans, Paul Vaillancourt Jr est licencié en commerce de l'Université de Montréal, puis a commencé sa carrière à la Chambre de Commerce de Montréal avant de joindre l'entreprise familiale, la confiscrie Vaillancourt limitée, puis la compagnie Guarantee Trust Ltd. (AC, Fonds FOCCF, boîte 68, chemise 544. Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. « Rapport de l'assemblée annuelle 1966-1967 », p. 41. Lovell's Montreal Directory. 1950, p. 1853). Son engagement au sein de la FOCCF couvre la majeure partie des années soixante, alors qu'il passe de président du comité des budgets à vice-président, puis président du conseil d'administration. Il est le fils de Paul Vaillancourt, président de la campagne en 1936.

croissantes à recueillir les fonds nécessaires au fonctionnement de l'assistance privée et craignent qu'une plus grande intervention étatique ne mine leur raison d'être. Si la division des rôles entre secteurs public et privé est alors particulièrement préoccupante pour les fédérations, la problématique n'est pas tout à fait nouvelle. Les fédérations financières n'opèrent pas en vase clos et doivent composer, dès leurs débuts, avec des forces extérieures. Pendant longtemps, l'acteur public principal est étatique, qu'il s'agisse du Bureau d'assistance publique provincial ou du Service de bien-être social (SBES) de Montréal. Au début des années soixante, le secteur communautaire émerge, sous l'impulsion d'un petit groupe de travailleurs sociaux, et cherche à faire accepter une nouvelle forme d'assistance et de gestion aux fédérations financières, dont les dirigeants peinent à s'adapter à l'irruption de nouveaux acteurs.

Entre 1959 et 1974, l'étatisation de l'assistance et l'action communautaire, des mouvements en apparence non concertés, forcent les fédérations à se remettre en question. Au fil des négociations, parfois sous les projecteurs des médias, les fédérations montréalaises participent aux réformes associées à la Révolution tranquille et se renouvellent tant bien que mal, notamment en fusionnant progressivement leurs activités et en finançant de nouvelles formes d'aide. Les processus qui ont fait l'objet des chapitres précédents – sécularisation, bureaucratisation et professionnalisation de l'assistance – connaissent des moments forts. Alors que les travailleurs sociaux vivent des scissions idéologiques et pratiques, la bureaucratie est à la fois critiquée et renforcée et les divisions confessionnelles séculaires sont remises en question.

Ce chapitre vise à mettre en lumière les pressions qui s'exercent sur les fédérations financières catholiques de Montréal durant les années soixante. En début de chapitre, un survol des relations entre les fédérations et les différents niveaux de l'État durant les décennies précédentes permet de mettre en relief l'importance de la période 1960-1974, durant laquelle se concentrent de grandes réalisations, mais aussi des conflits sociaux et des remises en question fondamentales. S'enchaînent ensuite des sections sur l'engagement de l'État provincial dans l'assistance et sur les nouvelles pratiques d'assistance, ancrées dans l'animation sociale et la participation citoyenne. Le changement est triple pour les

fédérations : abandon de l'assistance matérielle aux mains du gouvernement montréalais, puis québécois, fusion progressive des fédérations financières de Montréal et adoption de nouvelles manières de pratiquer la prévention et la réhabilitation sociales, via l'approche communautaire. Sur fond de Révolution tranquille, de « War on Poverty », d'agitation sociale, les fédérations se font bousculer durant les années soixante et, après un moment où elles semblent condamnées à péricliter, elles émergent en 1974, unies et déconfessionnalisées, sous le nom de Centraide du Grand Montréal.

6.1 La Révolution tranquille et l'assistance : quelques considérations historiographiques

Il est probablement impossible de traiter des années soixante au Québec sans aborder la question de la Révolution tranquille. Sa définition et sa durée ne font pas consensus : s'agit-il du rattrapage de l'État, entre 1960 et 1966, par rapport à une société qui s'est rapidement modernisée après la Deuxième Guerre mondiale³ ? De l'appropriation, par les francophones, de l'économie provinciale ? Est-ce plutôt la transformation de l'identité collective, de canadienne-française et catholique à québécoise et sécularisée⁴ ? Est-ce, enfin, un processus intellectuel et culturel amorcé dès les années trente, sous l'influence de l'Église catholique⁵ ? Modernité et nationalisme, tradition et religion sont au cœur des débats universitaires entourant la Révolution tranquille. Sans choisir une réponse qui inclurait toutes ces définitions, force est d'admettre que les années soixante sont des années d'ébullition au Québec, résultant à la fois de changements propres à la province et du contexte occidental, comme les études sur les sixties⁶ et le battage médiatique récent autour de l'anniversaire de

³ Voir, entre autres. Jean-Louis Roy, *La marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, 383 p.; Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930, tome II, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 422.

⁴ José E. Igartua. *The Other Quiet Revolution*. *National Identities in English Canada*, 1945-1971, Vancouver. University of British Columbia Press, 2006, p. 2.

⁵ Michael Gauvreau. Les origines catholiques de la Révolution tranquille, Montréal, Fides, 2008, p. 347 et ss.

⁶ Au Canada, deux ouvrages collectifs récents témoignent du dynamisme des recherches sur cette période : Magda Fahrni et Robert Rutherdale (éd.), Creating Postwar Canada : Community, Diversity, and Dissent, 1945-1975,

Mai 1968⁷ le rappellent. Dans le cas de l'assistance, un champ d'activité qui sort transformé des années soixante, comment se manifeste la Révolution tranquille ? Tout comme les autres processus étudiés dans notre thèse, nous ne considérons pas que la Révolution tranquille « arrive » aux dirigeants des fédérations et aux autres acteurs de l'assistance privée, mais qu'ils y participent et y réagissent.

Au Québec, les historiens de l'assistance au 20^e siècle se sont surtout penchés sur les relations entre l'Église et l'État pour caractériser l'évolution des rapports entre public et privé dans ce domaine d'activités, particulièrement dans les ouvrages publiés durant les années soixante-dix et quatre-vingt⁸. Cette exploration des relations complexes entre l'Église et l'État a, à certains égards, nui à la considération d'autres acteurs privés, à commencer par les agences sociales confessionnelles et laïques, en plus de mener, dans certains cas, à une perception monolithique de l'Église catholique⁹. Ainsi, B.L. Vigod mentionne, en parlant de la Loi de l'Assistance publique, que certains évêques et membres du bas clergé approuvent la mesure, dont l'évêque de Montréal, mais la voix unie de l'Église qui s'élève la condamne¹⁰. Une définition plus fine du public et du privé, et un regard qui s'éloigne des très grandes institutions permettent d'offrir une analyse plus nuancée des relations entre l'État et les citoyens, tant religieux que laïes. De plus, l'utilisation du concept d'économie sociale mixte

Vancouver, University of British Columbia Press. 2008, 347 p.; Dimitry Anastakis, *The Sixties : Passion, Politics. and Style*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, 208 p.

⁷ Par exemple, *Le Devoir* et *La Presse* ont tous deux consacré des reportages et des éditoriaux au 40° anniversaire de Mai 1968 dans les premières semaines de mai 2008.

⁸ Antonin Dupont, «Louis-Alexandre Taschereau et la législation sociale au Québec, 1920-1936 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26, 3 (1972), p. 397-426; B.L.Vigod. «Ideology and Institutions in Quebec: The Public Charities Controversy 1921-1926 ». *Histoire Sociale / Social History*, XI, 21 (mai 1978). p. 167-182; Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain, volume 1. de 1867 à 1929*, Montréal, Boréal, 1979, 758 p.

⁹ L'historiographie de l'Église catholique au Québec s'est fortement renouvelée depuis la fin des années quatrevingt, mettant en relief le rôle de l'Action catholique, des curés de paroisse et des laïcs, plutôt que de considérer sculement les évêques de la province. Voir, par exemple. Lucia Ferretti, Entre voisins. la société paroissiale en milieu urbain Saint-Pierre-Apôtre de Montréal 1848-1930, Montréal: Boréal, 1992. 264 p.: Louise Bienvenue, Quand la jeunesse entre en scène: l'Action catholique avant la Révolution tranquille. Montréal. Boréal, 2003. 292 p.: Lucie Piché, Femmes et changement social au Québec L'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966. Québec. Presses de l'Université Laval, 2003. 349 p.. Gauvreau. Les origines catholiques.

¹⁰ Vigod, « Ideology and Institutions in Quebec ».

permet de s'éloigner des dichotomies simplificatrices et d'aborder l'assistance comme un domaine partagé entre l'État et divers acteurs privés, et non comme un tout qui est, soit de compétence privée, soit de compétence publique¹¹. Il s'agit, dans le cadre de ce chapitre, de montrer le caractère changeant de ce partage entre la crise des années trente et l'application de la loi du Bien-être social en 1974, avec une insistance sur les années 1959-1974.

Les historiens de l'assistance au Québec ont posé un regard mitigé sur les années soixante, les abordant le plus souvent à partir des grandes commissions d'enquête¹² et des réformes qui les ont suivies. Pour des historiens comme Vigod, Linteau, Durocher, Robert et Ricard, les développements observés durant les années soixante et soixante-dix sont l'aboutissement d'une évolution lente et normale, au diapason de ce qui s'est fait ailleurs en Amérique du Nord. La Révolution tranquille serait ainsi « a period when public policy and institutions caught up with social and economic change.¹³ » Une interprétation différente de celle que suggère Yves Vaillancourt, dans son ouvrage Évolution des politiques sociales au Québec. Tout comme d'autres contemporains de la Révolution tranquille¹⁴, Vaillancourt voit une coupure nette entre la période duplessiste (1944-1959) et le retour des libéraux au pouvoir, en 1960. Cette interprétation générale ne l'empêche toutefois pas, lorsqu'il étudie l'évolution de l'assistance publique, de noter la grande différence entre ce que nous apprennent le texte des lois sociales et l'application des mesures sur le terrain, par les agences sociales privées. À cet

¹¹ Mariana Valverde, « La charité et l'État : un mariage mixte centenaire », *Lien social et politiques RIAC*, 33 (printemps 1995), p. 27-35. Voir aussi Paula Maurutto, *Governing Charities. Church and State in Toronto's Catholic Archdiocese 1850-1950*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press. 2003, pour un exemple d'étude qui tient compte, non seulement de la complémentarité entre le public et le privé, mais aussi des tensions qui peuvent émerger dans un régime d'économie sociale mixte.

¹² C'est le cas de B.L. Vigod, dans « History Λccording to the Boucher Report : Some Reflections On The State And Social Welfare In Quebec Before The Quiet Revolution » dans Allan Moscovitch et Jim Albert (éd.), *The Benevolent State: The Growth of Welfare in Canada*, Toronto, Garamond Press, 1987, p. 175-185.

¹³ Vigod, « History According to the Boucher Report », p. 183.

¹⁴ Voir notamment Québec, Comité d'étude sur l'assistance publique (Émile Boucher), Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, Québec : Éditeur officiel du Québec, 1963: Serge Mongeau, Évolution de l'assistance au Québec : une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec, des origines de la colonie à nos jours, Montréal . Éditions du Jour, 1967, 123 p.

égard, l'étude de Vaillancourt reste un rare exemple d'intégration des agences laïques dans l'histoire de l'assistance au Québec, comme il les considère à part de l'État et de l'Église 15.

Sans utiliser explicitement le concept d'économie sociale mixte ou passer par une analyse féministe, Vaillancourt reconnaissait, il y a vingt ans, les rôles complémentaires de l'État et des acteurs privés dans l'assistance. Il offre des pistes de réflexion et de recherche sans intégrer l'ensemble des acteurs en place et sans explorer les relations entre eux. Par exemple, il n'explore par les revendications des agences sociales auprès du gouvernement provincial, dans le but d'assouplir l'application de la loi de l'assistance publique, et ne souligne que très légèrement le rôle de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises dans un milieu dont il étudie d'ailleurs essentiellement la portion francophone. Une exploration plus fine des relations entre acteurs publics et privés, à l'aide du concept d'économie sociale mixte, semble toute indiquée pour améliorer notre compréhension de l'évolution de l'assistance au Québec, insérer les acteurs laïcs privés dans le récit de l'étatisation - tant dans les agences sociales que dans les fédérations financières - et nuancer l'interprétation de la Révolution tranquille qui veut que les changements soient essentiellement venus de l'État. Si la modernisation de l'État est une pièce maîtresse de la révolution tranquille, elle a des impacts prévus et imprévus sur la société, qui participe ou réagit à ces bouleversements. Qu'on les qualifie de rattrapage, d'adaptation ou de révolution, il importe de replacer l'État provincial en relation avec des acteurs autres que l'Église, dans ce cas-ci, les agences sociales et les fédérations financières catholiques. Nous nous inscrivons ainsi dans le courant historiographique récent qui tend à placer la Révolution tranquille dans le contexte plus large de la période 1930-1970, nuançant certains acquis de la mémoire collective sans nier l'importance du bouillonnement des années soixante¹⁶.

Dans le cas qui nous intéresse, nous avons affaire à trois groupes d'acteurs : la FOCCF et la Federation of Catholic Charities (FCC), l'État provincial et les organisations

¹⁵ Yves Vaillancourt. *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal : 1988, 513 p.

¹⁶ Gauvreau. Les origines catholiques; Jocelyn Létourneau, « La Révolution tranquille, catégorie identitaire du Québec contemporain » dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.). Duplessis Entre la Grande Noirceur et la société libérale, Montréal : Éditions Québec Amérique. 1997. p. 95-118.

communautaires naissantes, qui regroupent des citoyens ordinaires et leurs « défenseurs », travailleurs sociaux et membres de communautés religieuses, qui cherchent à amener leur cause sur la place publique. Ces animateurs sociaux remettent en question une certaine conception de la démocratie, de la citoyenneté et de la communauté jusque-là endossée par les dirigeants des fédérations financières. Leur action, combinée à des campagnes de financement de plus en plus difficiles, mênera à des remises en cause du rôle des fédérations financières et de leur mode de fonctionnement. Alors que les dirigeants des fédérations se voient comme les représentants par excellence de leur communauté, certains groupes issus de celle-ci tentent de leur faire voir, en fin de décennie, qu'une distance s'est établie entre les idéaux d'une élite paternaliste, pétrie du modèle confessionnel et linguistique séculaire, et les aspirations à la démocratie locale et participative d'une partie du clergé, des travailleurs sociaux et des résidents des « zones grises » de Montréal.

6.2 Les agences sociales et l'État avant 1960

Des années trente aux années soixante, le paysage des mesures sociales proprement québécoises change peu, du moins aux yeux de la population générale. La pièce maîtresse demeure, à partir de 1921, la Loi de l'assistance publique, qui vise à contribuer à l'entretien des indigents institutionnalisés. D'autres mesures, habituellement des programmes conjoints mis en place par le gouvernement fédéral, contribuent au mieux-être de certaines personnes inaptes au travail (aveugles, personnes âgées indigentes, invalides). Les employés des agences sociales privées agissent souvent comme « agents d'information » auprès des personnes éligibles à ces mesures, les accompagnant dans leurs démarches à partir des années trente.

La situation n'est toutefois pas statique tout au long de la période. La définition d'institution, le mode de financement et le partage des tâches entre les instances en présence sont réformés petit à petit. Dès les années trente, les dispositions de l'assistance publique sont élargies pour inclure, au rang d'institutions « sans murs », des agences sociales comme le *Montreal*

Council of Social Agencies (MCSA)¹⁷. Cette démarche est, en partie, une réponse aux plaintes des communautés protestante et juive, dont les réseaux d'assistance dépendent plus des services à domicile que des institutions. Le Bureau d'assistance sociale aux familles (BASF) obtient ce statut en 1940 et devient dès lors le gestionnaire de l'assistance publique à domicile pour les catholiques francophones de Montréal; le Catholic Welfare Bureau (CWB) remplit le même rôle pour les anglophones à partir de la même époque. Les responsabilités sont partagées entre plusieurs intervenants. Les agences sont responsables de la distribution des allocations et du suivi des personnes; la ville de Montréal décide de l'éligibilité des requérants; le gouvernement provincial décide du montant qui est accordé et rembourse, parfois avec bien du retard, les dépenses encourues par les agences. Précisons que la proportion d' « institutions sans murs », par rapport au nombre total d'institutions visées par la loi, restera toujours assez faible à la grandeur de la province. Selon Yves Vaillancourt, à la fin des années cinquante, on compte 37 agences sociales considérées d'assistance publique sur un total de 500 établissements¹⁸.

À partir du début des années cinquante, les villes étant étouffées par le poids financier de l'assistance publique, la province entreprend de reprendre une part de plus en plus grande de leur charge, qui était du tiers en 1921, jusqu'à assumer entièrement la dépense municipale à partir de 1960¹⁹. Certaines villes, Montréal en tête, réclamaient une telle mesure depuis un certain temps, non seulement à cause des dépenses encourues, mais aussi à cause des difficultés liées à l'établissement de la résidence des indigents. Parallèlement, en 1957, le Service de bien-être social (SBES) de la ville de Montréal se fait attribuer le statut d'institution sans murs, une première pour un service municipal depuis l'adoption de la Loi de l'assistance publique. À partir de 1959, une entente entre le SBES et les agences sociales de la ville libère ces dernières de l'administration et de la distribution de l'assistance

¹⁷ Anne MacLennan. « Charity and Change: the Montreal Council of Social Agencies' Attempts to Deal with the Depression », mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, McGill University, 1984, 255 f., Dorothy Aikin. « The Role of the Montreal Council of Social Agencies in the Establishment of Public Assistance ». mémoire de maîtrise (Social Service administration). Chicago, University of Chicago. 1950. 153 f.

¹⁸ Vaillancourt. L'évolution des politiques sociales, p. 209-210, 219.

¹⁹ Ce moment varie selon la taille de la ville et done, selon la loi qui la régit. Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, p. 36.

publique, remettant ainsi l'entièreté de la mesure sociale entre les mains d'instances publiques²⁰. Dans les écrits de B.L. Vigod et Yves Vaillancourt, le gouvernement provincial est l'acteur principal derrière les réformes successives de l'assistance publique. Les revendications des agences sociales, étouffées par le poids financier de l'administration et par le temps consommé par cette partie de leurs responsabilités, tout comme le rôle des municipalités, est passé sous silence. Or, les agences sociales et les fédérations financières ne sont pas restées inactives, particulièrement durant les années cinquante.

Il est aussi important de noter que, malgré les changements importants de la fin des années cinquante, l'accumulation de mesures sociales et l'imbrication des secteurs public et privé font que certains problèmes persistent – une limite pratique d'une économie sociale mixte où certaines responsabilités et ressources sont mal réparties. À Montréal, ces problèmes se manifestent sous la forme d'un déficit important pour le secteur privé francophone, de même que par des démarches longues et pénibles pour les bénéficiaires. La Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) et la Fédération des Œuvres se trouvent encore au cœur des problèmes de définition des clientèles, des modalités de financement et d'aide et des taux de financement des diverses instances en place.

Un rapport produit par le Conseil des Œuvres de Montréal (COM) en 1961 permet de voir que les problèmes constatés au cours des années quarante et cinquante dans les relations entre les instances publiques et privées ont peu changé au quotidien, si ce n'est que la SSVP est désormais seule à être mêlée à la gestion de l'assistance publique. La Société de Service social aux familles (SSSF) a coupé ses liens avec le SBES suite à l'entente de 1959. Ces difficultés pourraient être regroupées sous l'expression « les limites de la bureaucratie ». En effet, la portée des mesures a beau s'être élargie peu à peu entre 1940 et 1961, bénéficiant à des catégories plus nombreuses d'indigents, il reste que pour les gens en attente d'assistance publique, les délais imposés par les démarches administratives rendent leur situation difficile. Normalement, une fois une demande d'aide déposée, il faut attendre 24 heures pour recevoir la visite d'un enquêteur de la ville. Ensuite, les candidats attendent plusieurs semaines avant

²⁰ Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique. p. 34-35.

de savoir si leur requête a été acceptée par le SBES²¹. Entre-temps, ils sont laissés à euxmêmes, ce qui les amène à se tourner vers la SSVP pour obtenir des secours d'urgence qui ne sont pas remboursés par la ville une fois la requête acceptée. De plus, les services municipaux sont fermés les soirs et les fins de semaine, laissant les conférences vincentiennes seules pour affronter les demandes d'aide en-dehors des heures de bureau. Finalement, les définitions des catégories « indigent » et « chômeur » tendent à exclure des pans entiers de gens dans le besoin, de même que la distinction entre ceux qui ont besoin d'aide à court terme et ceux qui ont besoin d'aide à long terme. Du point de vue des agences privées, depuis les débats des années quarante et cinquante, on a assisté à un déplacement des problèmes (du BASF vers la SSVP) plutôt qu'à une résolution²². La bureaucratie, qui se traduit par des procédures strictes et, en théorie, efficaces, nuit au travail des agences sociales et au bien-être des bénéficiaires de l'assistance publique.

Il en va autrement du point de vue des instances publiques, qui a été repris par certains historiens par la suite. En effet, le rapport Boucher (1963), s'il est généralement sévère pour les agences sociales privées, les municipalités et le gouvernement de l'Union nationale, considère Montréal comme une exception, notamment à cause du professionnalisme dont les employés du SBES font preuve²³. Encore une fois cependant, les auteurs considèrent le gouvernement provincial comme le principal acteur dans le dossier de l'assistance publique. Bien sûr, ce gouvernement a l'autorité voulue pour imposer certains changements aux municipalités et aux agences sociales, mais ces changements sont parfois le fruit d'ententes, parfois le fruit de revendications de la part de ces dernières et pas nécessairement l'initiative du ministère du Bien-Être social. Par exemple, le comité Boucher a été nommé quelques années après que le Conseil Interfédératif de Montréal²⁴ ait soumis un mémoire non-sollicité

²¹ AC, Fonds FOCCF, boîte 44, chemise 687, Conseil des Œuvres de Montréal. « Assistance financière à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul et du Service de bien-être de la Ville de Montréal », avril 1961, p. 19.

²² Au sujet des décennies précédentes, voir le chapitre 4.

²³ Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, chapitre VI, notamment les pages 154 et 158.

²⁴ Le Conseil Interfédératif de Montréal réunit alors la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, le Conseil des Œuvres de Montréal. la Federation of Catholic Charities. la Welfare Federation of Montreal, le Montreal Council of Social Agencies et la Federation of Jewish Community Services. (Conseil Interfédératif de Montréal (ci-après CIM). Mémoire sur la Loi de l'Assistance Publique de la Province de Québec présenté au ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, juin 1957, p. 2)

au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse en 1957, réclamant justement une étude et une réforme de l'assistance publique de la part du gouvernement²⁵. Bien que nous n'ayons pas de preuve écrite du lien entre le mémoire et la création du comité, il est possible que le mémoire, avec d'autres facteurs dont l'élection de Jean Lesage en 1960, ait eu quelque chose à voir avec la création du comité.

Cette tendance des membres du comité Boucher et des historiens à occulter le rôle des agences sociales privées s'explique facilement. Les membres du comité Boucher sont probablement influencés par le climat de crise de l'assistance publique et de critique des gouvernements de l'Union nationale. Ils sont informés par des documents d'archives gouvernementales et le témoignage de dirigeants municipaux et d'agences sociales, qui voient certainement la critique des gouvernements précédents comme un pas vers une réforme les avantageant. Un plus grand nombre d'études locales seraient à réaliser pour voir si les propos du rapport Boucher méritent d'être atténués à l'extérieur de Montréal. De manière générale, les membres du comité considèrent surtout les aspects positifs des réformes successives de l'assistance publique, et ils n'ont pas complètement tort. Du point de vue gouvernemental, plus de gens reçoivent de l'aide, sans nécessairement être institutionnalisés, et la décentralisation des décisions vers les villes - et, dans le cas de Montréal, décentralisation accrue dans cinq centres de quartier²⁶ - permet aux bénéficiaires de recevoir des services de proximité. Enfin, le regroupement de la gestion des mesures sociales d'aide aux indigents, aux chômeurs, aux aveugles, aux personnes âgées, aux mères nécessiteuses et aux handicapés est, sur papier, un moyen plus efficace d'offrir des services aux populations vulnérables. Il reste que la transparence et la responsabilité financière de l'État, deux caractéristiques liées de près à la bureaucratie, l'empêchent de donner des fonds d'urgence aux gens dans le besoin tant que leur éligibilité n'a pas été confirmée, d'où la nécessité, pour les bénévoles de la SSVP, d'intervenir auprès de leurs co-paroissiens.

²⁵ CIM. Mémoire sur la Loi de l'Assistance Publique, p. 1.

²⁶ AC. Fonds FOCCF, boîte 44, chemise 687. Conseil des Œuvres de Montréal, « Assistance financière à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul et du Service de bien-être de la Ville de Montréal », avril 1961, p. 19.

Pendant ce temps, les catholiques anglophones ne semblent pas éprouver les mêmes problèmes. Tout d'abord, le Catholic Welfare Bureau (CWB) lutte pour conserver la tâche d'administrer la LAP pour les bénéficiaires anglo-catholiques, même après que le SBES se soit entendu avec toutes les autres communautés de la ville, en 1959. Les sources disponibles ne nous permettent pas d'avancer avec certitude les raisons derrière ce choix, si ce n'est une méfiance tenace envers le gouvernement provincial²⁷. Cette méfiance pourrait s'inscrire dans une conception de la communauté qui diffère de celle des catholiques francophones. En effet, les anglophones semblent considérer le gouvernement comme étant étranger aux intérêts de leur communauté, comme étant un «autre» avec qui on doit maintenir des relations prudentes. Pour les francophones, à l'inverse, le gouvernement provincial est un représentant de leur communauté. On touche probablement ici à une différence importante entre groupe minoritaire et majoritaire, différence qui explique une grande partie des comportements de l'élite anglo-catholique de Montréal, minorité religieuse au sein d'une minorité linguistique. Ajoutons à cela une conception de l'assistance qui ne s'est jamais vraiment écartée de la charité matérielle et on comprend mieux pourquoi la Federation of Catholic Charities et ses agences sont étonnamment silencieuses durant une bonne partie des années soixante. Comme nous aurons l'occasion de le constater dans quelques pages, ce silence sera brisé de manière spectaculaire en 1969, mais pour le moment, on ne peut que constater la difficulté à approfondir l'analyse en ce qui concerne les catholiques anglophones et leurs relations avec le gouvernement provincial avant 1960.

On trouve toutefois un point commun entre francophones et anglophones, malgré le silence de ces derniers face à l'État : chacunc à sa manière, les deux communautés accordent une grande importance à l'administration de l'assistance publique au niveau local, dans le but de rapprocher les services des bénéficiaires, mais aussi de garder un certain contrôle sur l'assistance publique. C'est un des principes qui guidera leurs revendications auprès du gouvernement provincial durant les années soixante.

²⁷ Cette méfiance est perceptible dans les discours reproduits dans les rapports annuels, qui insistent sur l'importance de mesures sociales qui permettent aux agences sociales de gérer elles mêmes les deniers publics. D'ailleurs, le CWB continue à doubler le travail du SBES, encore en 1965, car le service municipal serait trop lent. (BAC, Fonds Dyson, volume 14, dossier 14-9, National Study Service, « Social Services for English-Speaking Catholics in Montreal, Part 2, Reports on the Direct Service Units, Section I, Catholic Welfare Bureau », 1965, p. 23, 54)

6.3 Les fédérations financières et les agences sociales face à l'État québécois, 1957-1970

À partir de 1957, les réflexions sur la répartition des rôles entre les agences sociales privées et les gouvernements dans le domaine de l'assistance s'intensifient. Le Conseil Interfédératif de Montréal envoie un mémoire non sollicité au gouvernement du Québec pour réclamer une réforme de la Loi de l'assistance publique en 1957 et la gestion et la distribution de l'assistance publique sont mises entre les mains du SBES deux ans plus tard. La formation du comité d'étude sur l'assistance publique (comité Boucher), en 1961, semble donner le signal, pour le milieu de l'assistance privée, que d'autres changements sont à venir au Québec. Mais le contexte nord-américain doit aussi être considéré lorsqu'on aborde cette période : les années soixante voient la déclaration américaine de la « War on Poverty » et, tant aux États-Unis qu'au Canada et au Québec, déferlent des textes dénonçant la pauvreté au milieu de l'abondance²⁸.

Plusieurs facteurs se combinent pour mener à la redéfinition du rôle de l'État et des agences sociales privées dans l'assistance : difficultés financières du secteur privé, retour de la pauvreté comme sujet d'actualité, expansion de l'État québécois, beaucoup plus actif dans l'économic, l'éducation et les affaires sociales. Il en ressortira une refonte des rôles du public et du privé dans l'assistance, mais pas nécessairement dans le sens voulu par les agences sociales et les fédérations catholiques de Montréal. Rappelons que, depuis les années quarante, ces dernières réclamaient une plus grande générosité de la part de l'État provincial,

²⁸ Philip Popple et P. Nelson Reid, « A Profession for the Poor? A History of Social Work in the United States » dans Gary R. Lowe et P. Nelson Reid, ed. *The Professionalization of Poverty. Social Work and the Poor in the Twentieth Century.* New York: Aldine de Gruyter. 1999, p. 20-22; BAC. Fonds William A. Dyson, volume 7, dossier 7-17. Miscellaneous Reports 1965. « The dimensions of poverty in Canada, Some Preliminary Observations (R.A. Jenness). The University of British Columbia. February 1965 »; volume 28. dossier 28-20. Notes et rapports présentés à la Commission 1968-1969, « Poverty and the Family, by W. Rudinicki ». 12 novembre 1968. 5 pages: volume 4. dossier 4-19, Articles & Speeches 1965-1968, « Speech at the Closing Banquet of the National Convention of the Catholic Women's League of Canada by William A. Dyson ». 31 août 1966. Comme nous en ferons état un peu plus loin, les organisations montréalaises ne sont pas en reste et investissent beaucoup de temps et de fonds en recherches de toutes sortes.

de même qu'un engagement ferme de sa part dans l'administration et, éventuellement, la distribution des mesures d'aide sociale²⁹. Si le rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique (1963) a pu susciter des espoirs dans cette direction, celui de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (1967-1971) les dissipera quelques années plus tard.

6.3.1 Le Comité d'étude sur l'assistance publique (Comité Boucher, 1961-1963)

Le Comité d'étude sur l'assistance publique (comité Boucher) a été nommé 18 mois après l'élection des libéraux de Jean Lesage, mais la réforme de l'assistance ne faisait pas partie des plans initiaux de «l'équipe du tonnerre » 30. En conséquence, il est moins surprenant de constater que le comité Boucher avait, comme premier objectif, de rationaliser (i.e. réduire) les coûts de l'assistance publique 31. Les spécialités de ses membres concordent avec cet objectif financier et, quand même, avec l'aspect social de l'assistance publique : J.-Émile Boucher présidait le conseil d'administration de la Société Nationale de Fiducie; Marcel Bélanger, comptable agréé, enseignait à la Faculté de Commerce de l'Université Laval; Claude Morin, enfin, enseignait à l'École de service social de l'Université Laval³².

Nous avons déjà discuté des problèmes qu'a posés l'Assistance publique aux agences sociales et aux fédérations financières : définition des personnes éligibles, clause de résidence, lenteur du gouvernement provincial à rembourser les municipalités et les agences, remboursements refusés une fois que les dépenses étaient encourues, montants alloués aux bénéficiaires, rémunération du personnel des agences qui s'occupaient d'assistance publique.

²⁹ Conseil ClM. *Mémoire sur la Loi de l'Assistance Publique*. 1957; « Qui assistera les Chômeurs cet Hiver? », *La Voix des Œuvres*, vol. 4. no 7. octobre 1958. p. 1; « Charité privée – charité publique », *La Voix des Œuvres*, vol. 2, no 4, avril 1948, p. 1; BAC. Fonds CCSD. MG28-110. volume 350. dossier 350-5, Lettre de Charles Renaud, directeur du Bien-Être social (*sic*). à Évariste Choquette. directeur général de la SSSF. 21 avril 1959; *Federation Year Book*, 1945.

³⁰ Susan Mann, *The Dream of Nation*. *A Social and Intellectual History of Quebec*, Montréal: McGill-Queen's University Press. 2002 (2^e édition), p. 302-322: Peter Southam. « Réactions québécoises à l'État-providence en émergence: perspectives historiques », *Service social*, 38, 2-3 (1989), p. 171.

³¹ Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, p. 21.

³² *Ibid.*, page de garde. « Claude Morin », notice biographique du site Internet de l'Assemblée nationale, en-ligne : www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/m-n/morie.htm, avril 2006. Page consultée le 21 avril 2008.

Du côté du gouvernement, on voyait d'un mauvais œil l'augmentation des coûts de l'assistance publique – à première vue, donc, l'Assistance publique a été perçue par les créateurs du comité comme un problème administratif et financier. Le rapport déposé en 1963 rectifie rapidement cette perception : l'étude du coût de l'assistance sociale au Québec a amené les membres du comité à élargir leur perspective et à se pencher aussi sur la nature, les modalités, le rôle de l'Assistance publique³³.

Nous nous sommes penchée sur le rapport final et sur quatre mémoires qui y sont liés, soit ceux du Conseil Interfédératif (de 1957³⁴ et de 1962), de Caritas Canada, un organisme fédérant les conseils d'œuvres catholiques canadiens, et de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec (CTSPPQ)³⁵. Les trois organisations, représentant les intérêts des fédérations financières, de l'Église et des travailleurs sociaux, ont des points en commun lorsqu'elles mettent de l'avant leur conception de l'assistance, qui s'inscrit dans les tendances nord-américaines de l'époque³⁶. Ainsi, toutes trois prônent une aide aux nécessiteux sous deux formes : les allocations financières et la réhabilitation. Notons que la communauté d'esprit observée a pu être encouragée par des employés du Conseil des Œuvres de Montréal. L'organisation fait alors partie du Conseil Interfédératif de Montréal (CIM), et certains des travailleurs sociaux qui l'animent font nécessairement partie de Caritas et de la CTSPPQ.

Selon ces mémoires, l'assistance financière devrait provenir de l'État et être destinée aux citoyens qui sont incapables de subvenir à leurs besoins, malgré les mesures de prévention et

³³ Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, p. 21.

³⁴ Nous incluons ce mémoire, même s'il a été envoyé au gouvernement sans être sollicité et bien avant la formation du comité, étant donné qu'il regroupe une réflexion et des recommandations qui annoncent le contenu des mémoires soumis cinq ans plus tard.

³⁵ La CTSPPQ est l'ancêtre de l'actuel Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ). Fondée en 1960, elle portera ce nom jusqu'en 1973, «Historique de l'Optsq », en-ligne : http://www.optsq.org/fir/index_historique.cfm, mai 2005. Page consultée le 21 avril 2008.

³⁶ BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 14, dossier 14-9. National Study Service, « Social Services for English-Speaking Catholics in Montreal. Part One. Role of the Federation of Catholic Charities in Modern Montreal: A Summary of the Major Findings and Recommendations of the Study ». 1965, p. 1. Les auteurs du rapport indiquent clairement que la FCC est. à cet égard, en retard sur le reste du continent : « Most urban communities in North America reached the conclusion some time ago... » (Ibidem.)

de sécurité sociale mises en place. Cette incapacité peut être temporaire ou à long terme, selon les cas. L'aide financière apportée devrait permettre d'assurer à ces gens le « minimum vital » et être appuyée par un « plan de réhabilitation » dans les cas où l'on voit la possibilité d'améliorer la situation³⁷. Le minimum vital devrait être déterminé à partir du coût de la vie, établi régionalement, par le caractère temporaire ou à long terme de la pauvreté (ainsi, pour les cas à long terme, il devrait y avoir une allocation pour le remplacement de certains biens, comme les meubles), et par les besoins particuliers du ménage visé³⁸. À ceux qui diraient que ce type d'assistance créerait de la dépendance, les membres du CIM rétorquent : « Lorsque les taux d'assistance se rapprochent des taux de salaires de certaines catégories d'employés, il y a lieu d'analyser les secteurs de l'économie qui maintiennent les travailleurs à un niveau de simple subsistance. ³⁹ » Bref, il importe de préserver la dignité humaine des pauvres – expression jusque là rarement rencontrée dans les sources consultées, mais qui revient fréquemment durant les années soixante, tout comme les références à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU de 1948⁴⁰.

Les auteurs des mémoires reviennent fréquemment sur l'idée de préservation de la cellule familiale, à laquelle l'assistance financière devrait contribuer. Il s'agit donc de faire preuve de souplesse dans les critères d'éligibilité et dans la détermination des montants alloués. Le CIM prend d'ailleurs la peine de joindre, en annexe de son mémoire, les « Éléments d'un budget de subsistance » adaptés d'un document de l'*American Public Welfare Association*, incluant un montant pour les « petites dépenses » et pour des vêtements neufs, notamment

³⁷ CIM, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile présenté au Comité d'étude sur l'assistance publique par le Conseil interfédératif de Montréal le 8 mai 1962, s.l., s.é., 1962, p. 3: Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec (ci-après CTSPPQ). Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile présenté au Comité d'étude sur l'assistance publique par la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec, s.l., s.é., 1962, p. 8.

³⁸ CIM. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 6-7, 27 et ss.; CTSPPQ. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 2-4.

³⁹ CIM, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 7; voir aussi CTSPPQ. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 4, où l'on tient des propos semblables.

⁴⁰ CIM. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 6: CTSPPQ. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 2.

pour préserver la dignité des enfants qui doivent faire face aux moqueries de leurs camarades de classe à cause de leur apparence⁴¹.

Derrière ces mesures se trouve une conception de la pauvreté comme n'étant plus un problème individuel, mais un état causé par la conjoncture socio-économique contemporaine, hors du contrôle des individus. Cette conception de la pauvreté sera reprise dans le rapport du comité ⁴². L'adhésion à l'idée de société de consommation est aussi perceptible : il faut tenir compte de l'usure des meubles et des électro-ménagers dans les allocations, permettre à tous de maintenir un certain pouvoir d'achat qui couvre plus que le nécessaire à la survie physique. Du même coup, une plus grande participation des plus pauvres à l'économie, via la consommation, permet d'envisager la survie des industries qui produisent les biens ⁴³ – donc, le maintien du système qui a, en premier lieu, placé plusieurs familles en position de pauvreté, notamment en automatisant la production. Ceci est particulièrement important à Montréal, où l'industrie des biens de consommation jouait un grand rôle économique.

La réhabilitation, responsabilité des agences privées, est liée de près à l'assistance financière, responsabilité de l'État. Elle vise, parallèlement à cette dernière, à redonner son autonomic à l'indigent pour qu'il puisse, éventuellement, réintégrer la société en tant que membre actif, productif et indépendant⁴⁴. Si l'assistance financière s'attaque aux symptômes de la pauvreté, la réhabilitation s'attaque à ses causes⁴⁵. Notons la survivance de l'idée que les pauvres ne font pas tout à fait partie de la société, de la communauté. Malgré le soin que l'on prend, dans

⁴¹ CIM. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 27-29.

⁴² Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, p. 118-120.

⁴³ « Mass consumption in postwar America would not be a personal includgence, but rather a civic responsibility designed to provide "full employment and improved living standards for the rest of the nation" » Éventuellement, aux États-Unis, de telles revendications vont émerger à partir de groupes de bénéficiaires de l'aide sociale, comme la National Welfare Rights Organization, active de 1966 à 1974. (Lizabeth Cohen, A Consumers' Republic · The Politics of Mass Consumption in Postwar America. New York · Vintage, 2004. p. 113: voir aussi p. 351, 378 et ss.)

⁴⁴ Les mémoires consultés utilisent les termes « indigent » et « nécessiteux » de manière indifférenciée.

⁴⁵ CIM. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 11.

le volet assistance, à défendre la dignité des pauvres et l'égalité sociale, ils ne feront vraiment partie de la communauté que lorsqu'ils regagneront leur indépendance, via la réhabilitation.

Ce volet serait pris en charge par les agences sociales privées existantes, à condition qu'elles obtiennent plus de financement de la part du gouvernement – avec un minimum de contrôle⁴⁶. Les travailleurs sociaux sont plus clairs lorsqu'ils décrivent ce qu'ils entendent par réhabilitation:

Ainsi pour trouver un emploi à ceux qui sont aptes au travail il faudrait compter sur diverses solutions: travaux publics, emplois d'hiver, cours spéciaux destinés aux victimes de l'automation, etc. Aux personnes malades, on doit procurer tous les soins médicaux nécessaires afin qu'elles puissent reprendre une vie normale. (...)⁴⁷

Le mémoire du CIM souligne à quelques reprises les limites de la bureaucratie gouvernementale et suggère l'assouplissement des structures administratives, notamment pour accélérer le processus d'aide – une autre revendication qui avait cours dans les décennies précédentes⁴⁸.

Quant à l'organisation d'un tel système d'assistance, le CIM et la CTSPPQ suggèrent l'implantation de bureaux locaux, où les décisions seront prises rapidement et localement. On suggère d'ailleurs de suivre le découpage diocésain, comme les réseaux d'agences sociales le font déjà⁴⁹. On recommande l'emploi de professionnels, dont des travailleurs sociaux, par les agences dépendant du ministère du Bien-être social, recommandation que l'on retrouve aussi dans le mémoire de la CTSPPQ⁵⁰. Les travailleurs sociaux, cependant, sont plus ambivalents que les fédérations financières en ce qui concerne la répartition des tâches entre secteurs

⁴⁶ *lbid.*, p. 20. Voir l'organigramme en p. 21 de ce mémoire, qui est divisé entre instances publiques et privées.

⁴⁷ CTSPPQ, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 8-9.

⁴⁸ CIM, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 5. 9.

⁴⁹ CIM, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 14-15: CTSPPQ, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile. p. 7. Notons que le gouvernement provincial n'a pas encore procédé au découpage de la province en régions administratives, ce qui sera fait en 1966 (« 9 mars 1966 — Annonce de la division du Québec en régions administratives ». en-ligne, Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. version 2.5. 2005. page consultée le 16 avril 2008).

⁵⁰ CIM, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 18-19; CTSPPQ. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 9-11.

public et privé⁵¹. Cela est probablement dû au fait que les représentants du CIM ont été exposés au cas montréalais seulement, alors que la CTSPPQ représente des travailleurs sociaux de toute la province, où certaines régions fonctionnent exclusivement avec des agences privées et d'autres, avec des agences mixtes. Les travailleurs sociaux s'entendent pour prôner une bonne entente entre les agences publiques et privées⁵².

Le rapport du comité, déposé en 1963, embrasse généralement les principes et suggestions soumis dans les mémoires des trois groupes. Ainsi, les membres du comité recommandent fortement au gouvernement du Québec de repartir en neuf, avec une nouvelle loi, une nouvelle conception de la pauvreté, une nouvelle gestion et une nouvelle approche des coûts (financiers et sociaux). En page de garde du rapport, on a ajouté un extrait de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, au sujet du droit à un niveau de vie suffisant⁵³. La notion de droit, tant dans les mémoires que dans le rapport, est très importante : on s'attaque aux critères d'éligibilité de la Loi de l'assistance publique ainsi qu'à la conception de la pauvreté qui en fait une faute individuelle. Par ailleurs, on insiste sur la responsabilité de l'État, comme représentant de la collectivité. Le gouvernement ne peut laisser les individus et les familles pauvres à eux-mêmes, il doit les aider par des allocations suffisantes et, dans la mesure du possible, adaptées à leurs besoins particuliers. Au niveau de l'assistance financière, le rapport Boucher n'entrevoit pas de collaboration entre le gouvernement et les agences sociales privées. En effet, c'est au gouvernement à établir un réseau d'agences publiques décentralisées et à gérer les prestations d'assistance publique. Cette initiative devra se faire dans le cadre d'une vaste politique sociale, que l'on oppose à la « mosaïque⁵⁴ » de mesures non coordonnées qui composent alors le régime d'assistance publique du Québec.

^{*1 «} Les opinions sont partagées chez les travailleurs sociaux quant à la formule qui devrait éventuellement être adoptée. » (CTSPPQ, Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 5)

⁵² CTSPPQ. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile, p. 5. Ces variations régionales sont encore observables en 1968. (Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. La Commission. Annexe 20. le personnel des organismes de bien-être au Québec. Gouvernement du Québec, septembre 1971, p. 33, Tableau I)

⁵³Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, p. 7.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 38.

Le rapport réserve tout de même un chapitre à la « collaboration entre les secteurs public et privé du bien-être »55, dans les domaines ne relevant pas de l'assistance financière. On v indique que jusqu'à 1957, le gouvernement s'est contenté de « palliatifs », étant à la remorque des agences privées en constante évolution et expansion. Les auteurs estiment que le gouvernement a sciemment ignoré ses responsabilités : « Sous prétexte qu'il avait une grande confiance envers les œuvres de bienfaisance, le gouvernement les laissait pour ainsi dire seules en face de situations sur lesquelles elles n'avaient pratiquement aucun pouvoir. 56 » Durant la même période, l'État provincial a omis d'encadrer les pratiques des municipalités dans la gestion de l'assistance à domicile, donnant lieu à une grande diversité dans ces pratiques. « Cette absence d'initiative du gouvernement en matière de bien-être a été la source de graves injustices à l'égard des indigents », accusent les auteurs du rapport. En effet, plusieurs municipalités ont cherché à se débarrasser du fardeau des indigents, utilisant de manière arbitraire la clause de résidence. Tout comme au niveau provincial, bien des municipalités ont négligé de confier l'administration de l'assistance publique à du personnel compétent⁵⁷. La ville de Montréal est toutefois jugée à part, comme elle « possède peut-être le système de bien-être municipal le plus évolué et le mieux structuré du Québec. 58 » Le gouvernement des années cinquante a même accusé les agences sociales d'être responsables de l'augmentation importante des dépenses d'assistance publique⁵⁹. La seule action du gouvernement aurait été quasi-policière, par la surveillance des dépenses et la détection de fraudes éventuelles de la part des assistés. Les agences privées prennent aussi une part du blâme, ayant contribué au climat de méfiance mutuelle, craignant de voir l'État empiéter sur leurs responsabilités⁶⁰.

55 *Ibid.*, p. 153-165.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 153-154.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 154-155. Voir aussi, en p. 112, une critique de la « phobie des travailleurs sociaux » longtemps entretenue par le ministère du Bien-être social.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 158.

⁵⁹ Ibid., p. 155-6.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 156-158.

Il est intéressant de noter que, dans tout le chapitre consacré aux relations entre le public et le privé, les municipalités sont considérées comme étant du côté privé, et non comme faisant partie d'un réseau public chapeauté par le provincial. Les recommandations contenues dans le rapport visent à définir une frontière ferme entre les responsabilités de la province (administration et distribution de l'assistance publique) et celles des municipalités et agences sociales privées (prévention des problèmes sociaux et réhabilitation des assistés). Mis à part quelques points de contacts, essentiellement pour se référer des cas entre les diverses organisations, le comité Boucher prévoit peu de collaboration entre le public et le privé. Sur 71 recommandations, une seule s'intéresse aux liens entre les agences publiques et les agences privées, et elle prône tout simplement la collaboration⁶¹. Plus généralement, le gouvernement de la province adopterait une position d'autorité relative, via le financement des agences privées et le contrôle des prestations de bien-être.

En accord avec les mémoires consultés, le rapport Boucher estime que les agences sociales privées devraient s'occuper de la prévention des problèmes sociaux et de la réhabilitation des pauvres, mais on n'explique pas quelles formes cette prévention et cette réhabilitation devraient prendre. On donne bien quelques exemples en ce qui concerne les municipalités, mais le rôle précis des agences sociales privées est laissé dans l'ombre⁶², ce qui est logique compte tenu que le mandat du comité est de proposer des solutions au gouvernement, pour le gouvernement.

Au bout du compte, cependant, malgré une certaine communauté d'esprit entre les secteurs public et privé de l'assistance, le rapport Boucher ne mène pas immédiatement à une vaste réforme de l'assistance publique. Il faut attendre décembre 1969 pour que la Loi sur l'aide sociale, intégrant l'ensemble des mesures sociales, soit votée par le gouvernement de l'Union nationale⁶³. Donc, bien après 1963, l'assistance publique provinciale a continué à être morcelée selon les municipalités. À Montréal, le Service du Bien-Être social a continué à

⁶¹ *Ibid.*, p. 163.

⁶² Ihidem.

⁶³ Cette loi sera ensuite amendée en 1974.

administrer l'assistance publique, la Société de Saint-Vincent de Paul et le *Catholic Welfare Bureau* ont continué à porter le fardeau de l'aide d'urgence. En 1966, lors du retour au pouvoir de l'Union nationale, sous Daniel Johnson, une plus vaste commission d'enquête est commandée pour voir à la refonte de l'ensemble de la politique sociale québécoise, tant au niveau de la santé que du bien-être social. C'est la commission Castonguay-Nepveu, du nom de ses deux présidents successifs.

6.3.2 La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay-Nepveu, 1966-1972)

Après les premières années de la Révolution tranquille, où le gouvernement Lesage s'est surtout penché sur des questions économiques, il est admis que le temps de se tourner vers les affaires sociales est venu⁶⁴. La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social est nommée en 1966 par le gouvernement d'Union nationale de Daniel Johnson, dans un contexte où l'assurance-maladie a déjà été promise par les libéraux et est attendue par les Québécois. Dans sa biographie de Daniel Johnson, Pierre Godin s'attarde uniquement à l'aspect financier de la commission : il s'agit de trouver le moyen de financer l'assurancemaladie, voilà pourquoi Claude Castonguay, actuaire, est choisi par Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, pour la présider⁶⁵. Or, les sept volumes du rapport final vont beaucoup plus loin que la question financière, traçant les contours d'un système public de santé et de bien-être social. Plus que l'esprit réformiste de la Révolution tranquille, il faut se tourner vers les rivalités provinciales-fédérales pour expliquer la mise sur pied d'une commission ayant un tel mandat. En 1966, lorsque la Commission Castonguay-Nepveu est créée, le fédéral vient de voter le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC), par lequel le fédéral finance la moitić des programmes de bien-être social provinciaux, en autant que ces programmes répondent aux besoins des bénéficiaires, sans enquête sur les causes de ces besoins⁶⁶. Comme cela a été le cas avec l'assurance-

-

⁶⁴ Pierre Godin, La difficile recherche de l'égalité. Montréal Boréal, 1991, p. 297 et ss.

⁶⁵ Godin, La difficile recherche de l'égalité, p. 298-299.

⁶⁶ Dennis Guest. Histoire de la sécurité sociale au Canada, Montréal, Boréal, 1995, p. 215-216.

hospitalisation (1957) et l'assistance-chômage (1956), le Québec a négocié avec Ottawa pour s'approprier les fonds fédéraux et adapter les programmes à sa façon⁶⁷. Ainsi, la « castonguette », carte d'assurance-maladie des Québécois, n'aurait pas existé sans les programmes fédéraux. De la même manière, la loi d'aide sociale du Québec (1969) est la réplique provinciale au RAPC. Ces considérations politiques ne changent pas le contenu des travaux de la commission ou encore, les espoirs qu'elle a suscités chez les intervenants des domaines de la santé et du bien-être social, mais elles permettent de mieux comprendre les motivations du gouvernement du Québec. En 1966, l'Union nationale de Daniel Johnson doit poursuivre le travail amorcé par les libéraux de Jean Lesage. Le jeu électoral fait que ce sont d'autres libéraux, ceux de Robert Bourassa, qui mettront en application la majorité des recommandations de la commission, entre 1970 et 1973.

Un inventaire des 146 associations et individus à avoir soumis un mémoire à la Commission Castonguay-Nepveu montre la variété des intervenants dans les domaines de la santé et de l'assistance à s'être engagés dans les débats publics autour de l'état et de l'avenir de ces champs d'activité – centrales syndicales, individus, associations professionnelles, chercheurs. Les intervenants du domaine de la santé sont plus nombreux à s'exprimer. En effet, seulement quatorze organisations spécialisées dans le bien-être social (représentant treize mémoires) sont répertoriées : trois écoles de service social, six organismes de planification, recherche et distribution de services sociaux, deux organismes spécialisés, un diocèse et un comité de prêtres, religieux et laïcs⁶⁸. Au total, ces mémoires couvrent la majeure partic du territoire du Québec et représentent des francophones et des anglophones. Le silence des catholiques anglophones de Montréal n'en est que plus marquant, et restera au travers de la gorge de William Dyson, commissaire et directeur général de la FCC⁶⁹.

⁶⁷ Mann, *The Dream of Nation*, p. 308-309; Jane Jenson, «Family Policy, Child Care and Social Solidarity. The Case of Quebec » dans Margaret Conrad et Alvin Finkel (éd.). *Nation and Society*. *Readings in Post-Confederation Canadian History: Volume 2*, (2^c édition). Toronto. Pearson Longman. 2001. p. 478-479.

^{68 «} Liste des mémoires à la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social », s.l., s.é., s.d., 6 f.

⁶⁹ BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 11, dossier 11-16. Board of Directors. Meeting, 1969, « Meeting with Dave Schwartz at Bill's [William Dyson's] house ». 22 juin 1969.

La composition de la commission, qui changera à quelques reprises entre 1966, année de sa formation, et 1972, année du dépôt du dernier volume du rapport, donne une idée de l'ampleur des problèmes à traiter. Au départ, quatre spécialités sont représentées par deux membres chacune: l'actuariat, le droit, la médecine et le travail social. On compte une femme et un anglophone. Au-delà de la nomenclature professionnelle, certains membres sont ou ont été impliqués dans le milieu des services sociaux. Ainsi, l'avocate Jeanne d'Arc LeMay Warren fait partie du conseil d'administration du Conseil des Œuvres de Montréal en 1967⁷⁰. Les travailleurs sociaux sont tous deux montréalais : il s'agit de William A. Dyson, qui vient tout juste de revenir d'Ottawa pour prendre les rênes de la Federation of Catholic Charities, et du R.P. André-Marie Guillemette, o.p., membre du conseil d'administration du Conseil des Œuvres de Montréal. Le conseil d'administration de la FCC a hésité à prêter Dyson à la commission. Le gouvernement a dû l'inviter à deux reprises, les directeurs bénévoles craignant de perdre leur directeur récemment embauché, mais aussi de se voir obligés d'endosser les conclusions de la commission si un de leurs employés en était signataire⁷¹. En bout de course, au fil des nominations et des changements de carrière, la commission ne compte plus que six membres et est présidée par celui qui y a commencé comme secrétaire, Gérard Nepveu⁷². Alors que les rapports au sujet des services sociaux sont les derniers à être rédigés et publiés, William Dyson a démissionné, poursuivant sa carrière à l'extérieur de Montréal à partir de 1970.

Dans *Une politique sociale pour le Québec*, le mémoire réalisé conjointement par le Conseil des Œuvres de Montréal et le Montreal Council of Social Agencies, les communautés francophone catholique et anglo-protestante de Montréal donnent leur vision des rôles

⁷⁰ Conseil des Œuvres de Montréal et *Montreal Council of Social Agencies, Une politique sociale pour le Québec,* Montréal . s.é.. 1967, p. ii. (ci-après, *Une politique sociale pour le Québec*)

⁷¹ BAC. Fonds CCSD, MG31-E75, volume 11, dossicr 11-20, Federation of Catholic Charities, Inc., Special meeting of Board of Directors, 17 novembre 1966.

⁷² Québec. Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Claude Castonguay), *Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, volume 1. L'assurance-maladie.* 1967. p. iii: Québec, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Gérard Nepveu), *Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, volume VI, Les service sociaux, tome 1.* 1972. p. 5. Informations biographiques : site de l'Assemblée nationale, site du Club Richelieu de Verdun, site du Petit Séminaire de Québec, site du Barreau du Québec, site de la FOMQ. Claude Castonguay s'est lancé en politique en 1970, au sein du parti libéral du Québec.

respectifs de l'État provincial et des agences sociales privées. Elles le font, non seulement au nom de leurs communautés respectives, mais pour tous les Québécois, comme le titre du mémoire l'indique. Les leaders du COM et du MCSA justifient la grande portée de leur démarche par leur expertise, tant théorique que pratique, tirée de leur formation professionnelle en travail social et de leur expérience sur le terrain, auprès des groupes défavorisés⁷³. Il faut dire que le Conseil des Œuvres a été particulièrement actif au milieu des années soixante, publiant en décembre 1966 un volumineux rapport intitulé Opération: rénovation sociale, prenant acte de la « découverte » de la pauvreté de 20 % des Montréalais et sautant à pieds joints dans la guerre nord-américaine à la pauvreté⁷⁴. Les deux organismes en sont d'ailleurs à préparer leur fusion, après quelques projets réalisés en commun. Nous n'avons pas complètement écarté les autres mémoires de notre analyse; à des fins de comparaison et par souci de justesse analytique, nous incluons, lorsque cela s'applique, les recommandations contenues dans les mémoires du comité de prêtres, de religieux et de laïcs, du Conseil des Œuvres de bien-être de Ouébec (COBEO), de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec (FSSF) et de l'École de service social de l'Université de Montréal (ÉSS)⁷⁵. Ces autres mémoires ont une portée moindre que celui du COM et du MCSA, ces organismes ayant choisi de traiter la question du bien-être social selon une perspective plus pointue.

Une politique sociale pour le Québec est ambitieux – son but est de définir une politique sociale qui garantirait l'égalité des chances, par l'accès à des biens essentiels, au nombre de

⁷³ Une politique sociale pour le Ouébec, p. i, 2-3.

⁷⁴ Conseil des Œuvres de Montréal. *Opération : rénovation sociale : stratégie en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les zones défavorisées de Montréal*. Montréal : Conseil des Œuvres de Montréal, 1966. 224 p. Le document fait suite. entre autres, à un rapport de recherche réalisé en 1965 : Conseil du travail de Montréal (Émile Gosselin). *La troisième solitude : une étude de la pauvreté dans la région de Montréal*. Montréal : Conseil du travail de Montréal, 1965, 79 p.

⁷⁵ Mémoire sur les rapports entre la communauté chrétienne et la société civile en matière de bien-être et de santé présenté par les membres d'un comité de prêtres, de religieux et de laïcs formé à la demande de l'Épiscopat de la Province civile de Québec. Montréal. s.é., le 13 octobre 1967, 31 f., Mémoire de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec présenté à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, St-Jean Secrétariat de la F.S.S.F.. octobre 1967, 77 f.; École de service social de l'Université de Montréal, Mémoire à la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. s.l., s.é., octobre 1967, 25 f.: Conseil des œuvres et du bien-être de Québec. Une législation sociale à caractère familial, Mémoire présenté à la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-être social, Québec . COBEQ, septembre 1967, 61 f.

huit : la sécurité financière, le milieu familial sain, l'éducation, la santé, le travail, l'habitat, la justice et les loisirs ⁷⁶. Notons immédiatement que ces éléments sont désignés comme étant des biens de *consommation*, vocabulaire qui, sans rompre étymologiquement avec l'idée de satisfaction des besoins, a une résonance particulière dans le contexte des années soixante. En effet, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'idée que l'Amérique du Nord est devenue une société de consommation avait fait son chemin. La consommation n'est plus liée aux biens de luxe, mais est dorénavant un phénomène de masse, une garantie de la santé économique d'une nation. Or, les pauvres, en ne faisant pas tout à fait partie de la société, ne font pas partie du groupe des consommateurs – on pourrait pousser la logique plus loin en disant qu'en tant que non consommateurs, les pauvres ne sont pas des citoyens à part entière. En les intégrant comme tels, les auteurs d'*Une politique sociale pour le Québec* vont plus loin que leurs prédécesseurs du comité Boucher. Ils étendent l'idée de consommation de masse à des « biens » d'une nature toute autre que ce qui est habituellement entendu, tout en incluant un segment de la population qui a été, jusque-là, exclu du groupe des citoyens-consommateurs ⁷⁷.

Pour chacun de ces biens, les auteurs du rapport définissent des problématiques et des solutions particulières, en terminant par un plan organisationnel qui permettra la réalisation de l'objectif global, soit l'assurance que tous les membres de la société aient des chances égales de réaliser leur plein potentiel. Après le rapport du comité Boucher et le foisonnement d'idées et de recherches autour de la guerre à la pauvreté, il est peu surprenant de constater que les principes généraux qu'on retrouve dans *Une politique sociale pour le Québec* figurent, peu ou prou, dans les mémoires du COBEQ, de la FSSF et même du comité de prêtres, de religieux et de laïcs. On demande le respect de la dignité humaine, une assistance financière qui tient compte du coût réel de la vie et de la situation particulière des bénéficiaires, une politique sociale qui permet de maintenir l'unité familiale, et enfin, une action étatique qui inclut tous les ministères, qui est coordonnée et décentralisée.

⁷⁶ Une politique sociale pour le Québec, p. 14.

²⁷ Au sujet de l'exclusion des pauvres de la «république des consommateurs » aux États-Unis, voir Cohen, *A Consumers' Republic*, chapitres 4, 8. Les autres mémoires étudiés ne font pas un tel lien entre services sociaux et consommation.

Le mode d'organisation suggéré pour réaliser cette politique sociale reprend en grande partie des revendications connues des agences sociales montréalaises, en les adaptant au contexte du moment. Les auteurs souhaitent l'officialisation de la division des rôles entre les agences sociales privées, nommées pour l'occasion organismes non étatiques, et le gouvernement du Québec :

Au cours des dernières années, la tendance suivante s'est peu à peu dessinée : le gouvernement assumerait directement la responsabilité de l'assistance financière par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux de bien-être, tandis que les agences non étatiques de service social seraient responsables des différents services de consultation, d'orientation, de soutien et de réadaptation devenus essentiels.⁷⁸

Or, à cause des difficultés financières des fédérations d'œuvres, l'État finance déjà lourdement les activités des organismes non étatiques, ce qui serait « une évolution normale et irréversible ». Les auteurs du rapport estiment tout de même qu'il faut maintenir ces agences en-dehors de l'État, notamment en préservant les conseils d'administration composés de représentants de la collectivité⁷⁹. Donc, les agences sociales privées seraient subventionnées à long terme par l'État et animées, en principe, par des membres de la collectivité.

La différence peut sembler artificielle, entre des bureaux régionaux du gouvernement et des agences sociales privées, aussi décentralisées au niveau régional, voire local. Tous deux sont financés par l'État, ce qui implique un certain contrôle de sa part, leurs activités sont complémentaires, et les auteurs du rapport insistent fortement sur le partenariat, la collaboration et la coordination des efforts de tous les acteurs en présence. Là où cette division entre public et privé se défend mieux, c'est lorsque les auteurs du mémoire décrivent le rôle du conseil d'administration de l'agence non étatique et l'établissement de ses règles de fonctionnement. Alors que le gouvernement établit ses propres normes pour les bureaux régionaux de bien-être social, les agences non étatiques relèvent, non seulement de l'État, mais de la communauté qu'elles desservent. Cela devrait être visible dans la composition du

⁷⁸ Une politique sociale pour le Québec p. 169.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 170-172.

conseil d'administration, qui devrait représenter l'ensemble de la population et non seulement une petite partie, le plus souvent l'élite, comme c'est encore le cas en 1967. Cela devrait aussi être visible à travers la participation active des clients à la définition des normes et pratiques des agences. De plus, et c'est là la principale distinction entre les bureaux publics et les agences privées, le fait de confier l'autorité à un conseil d'administration permet de prendre des décisions rapides, de s'adapter au contexte changeant et de réagir aux nouveaux problèmes qui surgissent sans avoir à en référer à des instances supérieures et éloignées 80. Finalement, il est indiqué de manière implicite que les agences sociales privées remplissent une fonction civique: par leur participation au conseil d'administration, les citoyens se trouvent directement engagés dans l'administration des services sociaux, ce qui renforce l'aspect démocratique de la politique sociale et préserve l'échelle humaine de l'agence sociale.

Il faut bien admettre que, si l'on excepte la participation citoyenne à l'intérieur de l'agence sociale privée, la position du COM et du MCSA est fragile – d'autant plus que l'on suggère que les bureaux publics s'assurent aussi de consulter la clientèle sur une base régulière, ce qui rapproche encore plus les deux types d'organisation. Malgré l'insistance sur la participation citoyenne à travers le conseil d'administration, qui est, au demeurant, possible même dans une agence étatique, on soupçonne les travailleurs sociaux de chercher à défendre leur autonomie tout en réclamant un financement à long terme de la part de l'État.

Quelques mots, avant de passer à la « réponse » de la commission, sur l'organisation physique des services qui est suggérée dans le mémoire. Le gouvernement du Québec vient tout juste de diviser la province en dix régions administratives, dans le but de décentraliser les services du gouvernement. Or, comme nous l'avons mentionné précédemment, les agences sociales sont organisées selon le découpage diocésain et, quelque six années auparavant, souhaitaient maintenir ce découpage pour tous les services, tant privés que publics. Il en va autrement en 1967 : le nouveau découpage administratif du territoire québécois est endossé par les auteurs du mémoire, qui vont même jusqu'à suggérer que « les

⁸⁰ Ihidem.

organismes non étatiques de bien-être se regroupent eux aussi sur une base régionale, au moins au niveau de la coordination de leurs activités. Dans ce cas-ci, on adopte le double vocabulaire de la participation citoyenne, via la proximité physique des services, et de l'efficacité, via l'adoption de la même division géographique pour les secteurs public et privé.

À la différence du rapport Boucher, le rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social propose un découpage des responsabilités qui a peu à voir avec les propositions des grandes agences sociales montréalaises. Le volume VI du rapport, déposé en 1972, présente une critique acerbe de l'assistance privée au Québec⁸². Cette fois-ci, Montréal ne fait pas exception au portrait peu flatteur que les commissaires proposent, et le gouvernement provincial est épargné.

Dans la section historique du rapport, on note une certaine nostalgie de la société traditionnelle (c'est-à-dire, préindustrielle), où l'on pouvait compter sur la famille, les voisins, le curé, la communauté immédiate et bénévole pour s'occuper des gens dans le besoin⁸³. Il suffit de lire l'extrait suivant pour comprendre l'interprétation de l'histoire que font les auteurs du rapport :

D'une façon générale, il est permis de croire que l'ensemble des services sociaux mis à la disposition de la population par la société traditionnelle lui permettait d'atteindre un niveau de vie en rapport avec les ressources de cette société. Retenons encore que ces services ont, dans l'immense majorité des cas, un caractère personnel et qu'ils tiennent compte de la dimension humaine de la personne qui a besoin d'aide. L'aide prend alors toutes les formes possibles. De plus, au sein de la famille, du voisinage et de la paroisse, ces services sont disponibles, peu importe l'heure du jour ou de la nuit où le besoin se fait sentir. 84

Or, l'entraide et la charité ont dû se transformer pour suivre le pas de l'industrialisation et de l'urbanisation, cédant leur place à des agences sociales bureaucratisées et professionnalisées.

⁸¹ *Ibid.*, p. 183.

⁸² Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Les service sociaux, tome 1, 1972.

⁸³ *Ibid.*, p. 30-36.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 37

Notons que les auteurs du rapport ne différencient pas les régions les unes des autres, s'efforçant de caractériser la province en entier, tout en admettant la présence de plusieurs réseaux d'assistance, certains traditionnels, d'autres modernes⁸⁵.

De nombreuses pages sont consacrées à la situation telle qu'elle se présente à la fin des années soixante. Si les services offerts par des bénévoles sont louangés (la Société de Saint-Vincent de Paul est donnée en exemple)⁸⁶, la critique des agences sociales semble sans fin. La bureaucratisation et la professionnalisation sont les deux étiquettes qui regroupent l'ensemble de ces critiques. Les travailleurs sociaux qui ont rédigé *Une politique sociale pour le Québec* ont sûrement sursauté devant la critique de la professionnalisation de leurs services, mais ils sont d'accord, dans une certaine mesure, avec le fait que la bureaucratic a atteint un degré contre-productif⁸⁷.

Il est d'ailleurs intéressant de se pencher sur la définition du public qui ressort du rapport. Ainsi, le public (l'État) est associé au général et le privé (les agences sociales), au particulier. Il appartient donc à l'État de s'occuper des services sociaux qui touchent le plus grand nombre (personnes âgées, écoliers, malades) et aux agences privées de s'occuper des marginaux (drogués, sans abri). Cette manière de concevoir le public et le privé permet aux commissaires de justifier sans équivoque leur volonté de remettre la majorité des services offerts par les agences sociales entre les mains de l'État provincial⁸⁸.

La recommandation des commissaires, pour remplacer le réseau d'assistance québécois, est simple : il revient au gouvernement provincial de financer et de gérer les programmes de sécurité du revenu (qui fait l'objet du volume V du rapport) et de services sociaux. Pour remplacer la bureaucratie des agences privées, ils proposent une structure hiérarchisée et décentralisée, accessible à toute la population. Alors que le COM et le MCSA suggèrent de

⁸⁵ *Ibid.*, p. 75.

⁸⁶ Ihid., p. 78.

⁸⁷ Une politique sociale pour le Québec

⁸⁸ Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Les service sociaux, tome 1, 1972.

nouvelles formes de collaboration entre les agences sociales et l'État provincial, celui-ci propose de nationaliser, ni plus ni moins, les agences sociales et de les intégrer au réseau public. Le rapport ne s'objecte pas à la démocratie participative ni à l'engagement des citoyens : ses auteurs proposent simplement que cela se fasse au sein d'agences publiques.

Le rapport Castonguay-Nepveu est un témoignage du rôle que souhaite se donner le gouvernement provincial, par rapport tant au gouvernement fédéral qu'à la population québécoise. En effet, pour réaliser le programme recommandé, il faudra renégocier les ententes fédérales-provinciales en matière de programmes sociaux. De plus, le projet d'étatisation des services sociaux vise à faire de l'État provincial une entité encore plus présente dans la vie des citoyens, remplaçant les agences sociales locales. Cet État, on le souhaite décentralisé, souple, amical, empathique, à l'image des citoyens qui y font appel. Toutes ces qualités sont le contraire de ce que les commissaires ont constaté au sein des réseaux privés d'assistance. Les témoignages des « hommes sans voix », regroupés dans l'annexe 22 du rapport, appuient les critiques de la commission, comme en font foi les deux citations suivantes :

Ils en prennent de tous les milieux [des travailleurs sociaux], c'est là le problème. Des fois, le type vient d'une famille à l'aise, qui ont fait de grosses études... mais qui ont jamais connu un de nos problèmes seulement. Ils ne connaissent pas cela, ils arrivent chez nous, c'est pareil comme si on était rien, rien, rien.

J'ai passé par une dame; après, j'ai été envoyée au Centre médical, pis y a un type qui est venu chez nous, y nous a dit : Ayez votre certificat médical; je l'ai envoyé, a fallu qu'on attende là, on n'avait rien à manger pendant ce temps-là. 89

Cependant, ces critiques ignorent les efforts des agences sociales montréalaises pour décentraliser leurs services et essayer de nouvelles approches, comme l'animation sociale. Le rapport est aussi muet sur le fait que les mêmes critiques ont été adressées aux instances provinciales en charge de l'assistance publique, et ce depuis le début des années cinquante. Encore une fois, les témoignages recueillis dans *La voix des hommes sans voix* ne sont pas avares de critiques envers les employés des bureaux d'assistance publique. Il ne s'agit donc

⁸⁹ La Commission, *Annexe 22, La voix des hommes sans voix*, s.l.: Gouvernement du Québec, février 1971, p. 20 et 31. Cette annexe réunit des citations de citoyens, assistés sociaux, qui ont participé aux audiences publiques de la commission. Les citations sont regroupées par thèmes et entrecoupées de paragraphes interprétatifs.

pas seulement de remplacer les agences privées, il faut aussi réinventer l'État, le rapprocher des citoyens. On s'attend à une très grande souplesse et à une capacité d'adaptation de l'État; on a une très grande confiance en ses moyens, tant chez les auteurs des mémoires que chez les commissaires, qui se plaisent particulièrement à critiquer le modèle bureaucratique qui perd tout avantage, toute pertinence, pour ne montrer que ses limites et ses perversions. Or, les attentes sont élevées : un État fort et décentralisé, une action régionalisée, personnalisée, lancée dans toutes les directions tout en étant coordonnée au niveau du gouvernement et au niveau des acteurs privés, relégués, autant que possible, aux marges du champ d'intervention 90. C'est un plan d'une grande envergure, qui ne sera jamais complètement réalisé et qui montrera rapidement ses failles au cours des années soixante-dix et quatre-vingt.

Les leaders des agences privées reconnaissent leurs lacunes financières et matérielles, mais mettent adroitement de l'avant l'expertise qu'ils ont développée au cours des décennies précédentes. Ils s'adressent à l'État avec autorité, confiants de leur compétence supérieure. L'État compte bien s'appuyer sur cette compétence, mais aussi se l'approprier, d'où un bras de fer entre le public et le privé durant les années soixante. Tant les fédérations financières que les agences sociales ne souhaitent pas une étatisation complète de leurs activités, mais bien une collaboration public-privé qui permettrait de préserver les spécificités locales de chaque réseau d'assistance, comme en témoigne la citation de Paul Vaillancourt, Jr., que l'on retrouve en début de chapitre. Quand même, en bout de ligne et ce, dès la première moitié des années soixante, les acteurs privés savent que le vent a changé et qu'une refonte de la mission et de l'image de l'assistance privée s'impose s'ils souhaitent se maintenir en position avantageuse. Lors du dépôt du sixième volume du rapport de la commission Castonguay-Nepveu, en 1972, l'avenir des agences sociales privées et des fédérations financières semble bien incertain, devant un État apparemment déterminé à les remplacer. Il y a, bien sûr, loin de la coupe aux lèvres, et les 35 années qui nous séparent du rapport montrent que, plutôt qu'un

⁹⁰ Shirley Tillotson. *Contributing Citizens. Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State.* 1920-1966. Vancouver. University of British Columbia Press. 2008, p. 147

remplacement total du privé par l'État, on a plutôt procédé à une refonte de l'économie sociale mixte, où l'État a joué un nouveau rôle de leader.

En plus de négocier une nouvelle entente avec le gouvernement provincial, les fédérations financières et les agences privées doivent soigner leur image auprès des médias et du grand public, à travers une certaine démocratisation des cadres administratifs et d'assistance. Nous verrons, dans les sections suivantes, que les fédérations étaient, après tout, mieux équipées pour affronter le gouvernement du Québec que pour affronter leur propre communauté.

6.4 Les fédérations face à leurs communautés : image publique et nouvelles approches en travail social

Après cette exploration des conceptions que les agences sociales et l'État provincial ont des rôles du privé et du public durant les années 1960, tournons-nous vers les relations qu'ont les réseaux d'assistance catholique privée avec les communautés desservies. Le contexte des années soixante, fait d'étatisation et de bouillonnement social et culturel⁹¹, amène des travailleurs sociaux qui oeuvrent sur le terrain, auprès des populations défavorisées, à embrasser les principes de la participation citoyenne et de l'animation sociale, tandis que le public donateur semble de plus en plus perplexe devant les campagnes de financement privées, alors que l'État semble prêt à tout prendre en charge. Les fédérations financières cherchent à maintenir leurs acquis et leur rôle à travers une révolution qui, finalement, ne sera peut-être pas si tranquille en ce qui les concerne. Leurs relations avec les communautés qu'elles sont censées représenter et les travailleurs sociaux en quête de réformes deviennent tendues durant ces années. Entre un État provincial qui cherche visiblement à prendre en

⁹¹ Sur les mouvements sociaux durant les années soixante, voir Sean Mills, « The Empire Within : Montreal, the Sixties, and the Forging of a Radical Imagination ». Thèse de doctorat (Histoire), Queen's University, 2007; Le Collectif CourtePointe, Pointe Saint-Charles. Un quartier, des femmes, une histoire communautaire. Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2006, 286 p.: Andrée Fortin, « La participation , des comités de citoyens au mouvement communautaire » dans Jacques Godbout (dir.), La participation politique. Leçon des dernières décennies. Québec, Institut québécois de la culture, 1991, p. 219-250; Doug Owram, Born at the Right Time. A History of the Bahy Boom Generation, Toronto, University of Toronto Press, 1996, . 216-247; Donald McGraw, Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973). Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978; Marc Levine, La reconquête de Montréal, Montréal, VLB éditeur, 1997, 440 p.

charge de larges pans des services de bien-être social et des communautés qui veulent participer activement à leur propre mieux-être, comment les dirigeants des fédérations financières catholiques réagissent-ils? Voyons comment ces problèmes se manifestent, révélant les limites de la souplesse des fédérations et du modèle d'affaires en milieu social.

6.4.1 L'image de la Fédération des Œuvres : problèmes et solutions

On remarque deux tendances chez les catholiques francophones durant les années soixante. Premièrement, l'adoption de l'animation sociale comme nouvelle approche auprès des communautés dans le besoin, tendance initiée par les travailleurs sociaux du Conseil des Œuvres de Montréal. Deuxièmement, des difficultés croissantes à valider le rôle de la Fédération des Œuvres auprès du public donateur et, par conséquent, des campagnes moins rentables. Ces deux tendances montrent que la communauté francophone catholique de Montréal, tant les donateurs que les clients des agences sociales, a des attentes qui changent en ce qui concerne l'assistance matérielle et les services sociaux aux gens dans le besoin. Il y a des tensions de plus en plus visibles entre ces attentes et les services offerts à la communauté, et c'est la Fédération, au bout du compte, qui devra céder.

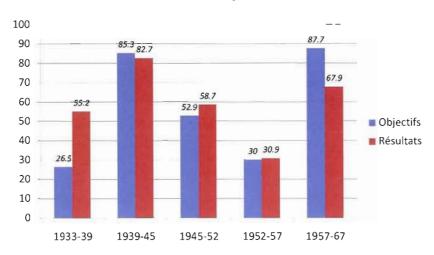
6.4.1.1 Une institution vénérable

La Fédération des Œuvres éprouve des difficultés croissantes à atteindre l'objectif des campagnes de financement. Des huit campagnes tenues de 1960 à 1967, trois n'atteignent pas l'objectif fixé. En 1967, ses dirigeants expliquent le plus récent échec en se plaignent d'une « mentalité socialisante dans notre population [qui] se développe à un rythme effarant et fait que l'on se désintéresse du secteur privé et qu'on se repose de plus en plus sur l'état (sic)⁹² ». Sans exagérer les difficultés de l'organisation, qui amasse tout de même des sommes impressionnantes, il est indéniable que les coûts du maintien du réseau d'assistance catholique francophone de Montréal subissent une inflation importante : les objectifs de campagne font un bond de 88 % entre 1957 et 1967, alors que les montants amassés croissent seulement de 68 % durant les mêmes années; durant les douze années précédentes (1945-1957), objectifs et montants amassés ont enregistré des croissances similaires. Comme le

⁹² AC. Fonds FOCCF, boîte 68. chemise 754, procès-verbaux du comité exécutif, réunion du 3 avril 1967

montre la figure 6.1, la générosité des donateurs ne suit plus le rythme des besoins de la FOCCF à partir de la fin des années 1950. Précisons que la Fédération des Œuvres est loin d'être seule à observer un recul de la charité publique durant ces années : l'ensemble des dons charitables décroît, à Montréal, depuis le début des années 1950⁹³.

Figure 6.1
Augmentation des objectifs et des résultats des campagnes de financement de la FOCCF, périodes choisies (%)



Note: les périodes ont été déterminées selon les événements qui affectent les activités de la Fédération. Ainsi, la période 1933-39 couvre les années de la crise et de la mise en place de la Fédération; 1939-45 correspond à la guerre; 1945-52 est une période de relative stabilité, marquée par la mise en place de l'État providence fédéral et qui se termine par une réforme de l'assistance publique qui affecte le financement du BASF; 1952-57 débute et se termine par une réforme de l'assistance publique. De plus, 1957 marque la première crise de chômage depuis la guerre. 1957-67, enfin, n'est pas marquée par des réformes profondes, mais par de nombreux discours au sujet de l'État providence, tant fédéral que provincial, de même que par la mise en place de l'assurance-maladie (fédéral, 1966) et du Régime d'assistance publique du Canada.

La Fédération des Œuvres réagit rapidement à ce ralentissement de la croissance des recettes. Ainsi, dès la campagne de 1964, ses dirigeants adoptent un discours différent pour stimuler les dons. Dans un article paru dans *La Presse*, le journaliste Roger Champoux commente et

⁹³ La Presse, 4 mars 1957, p. 13, 39.

salue ce changement. La Fédération a abandonné le discours de charité, « dans le style émotif et d'un sentimentalisme quelque peu démodé », pour parler de devoir social et stimuler les dons en abordant de front la question épineuse de la charité des Canadiens français⁹⁴. En effet, les francophones sont le groupe, à Montréal, qui donne le moins à ses organismes de charité. Des statistiques compilées par le Conseil canadien de développement social, l'année suivante, montrent que les membres des autres communautés montréalaises donnent, en moyenne, 6,62 \$ par an à leur fédération financière; les Canadiens français, eux, versent en moyenne 2,13 \$ à la Fédération des Œuvres⁹⁵.

Certaines des différences notées par M. Champoux sont trompeuses. Ainsi, la notion de devoir a toujours été présente dans le matériel publicitaire de la Fédération des Œuvres, que ce soit pour parler du devoir chrétien ou du devoir social. Cependant, le contexte général de la Révolution tranquille permet aux dirigeants de la Fédération des Œuvres et aux membres des médias de jouer sur de nouveaux tableaux durant les campagnes. Ainsi, deux séries d'articles, en mars et en novembre 1964, insistent sur les disparités entre les communautés de Montréal et remettent en question, déjà, la pertinence des divisions linguistiques et confessionnelles. Le président de la campagne 1964, Hervé Belzile, profite du discours inaugural de la campagne pour aborder la question sous deux aspects. Premièrement, il affirme que, par rapport à la population desservie, la FOCCF devrait recueillir huit millions de dollars pour se comparer favorablement aux trois autres fédérations montréalaises. Or, cette année-là, elle demande 2 185 000 \$. Deuxièmement, il fait une analogie entre le piètre financement des agences sociales et la rhétorique du rattrapage, propre à la Révolution tranquille 6. Ne pourrait-on faire, dans le domaine de la charité privée, ce qu'on est en train de réaliser dans « les sciences et les affaires »? Il ne parle pas de l'État, mais bien des

⁹⁴ La Presse, 16 mars 1964, p. 4.

^{95 «} Plus que des miettes pour le bien-être communautaire », document présenté en annexe de Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. *Questions? Réponses!*, s.l.: s.é.. 1966. Il est à noter que ce type de comparaison n'est pas nouveau . Shirley Tillotson note que, dans les années quarante, les dirigeants des fédérations de Halifax, Ottawa et Vancouver se comparent défavorablement à leurs équivalents américains. (Tillotson. *Contributing Citizens*, p. 148)

⁹⁶ L'idée de « rattrapage » est centrale à la Révolution tranquille. (Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, p. 422)

citoyens, qui auraient intérêt à travailler sur leur « quotient de responsabilité communautaire » ⁹⁷. Il fait référence à la générosité des francophones, sans remettre en question les méthodes des agences sociales et de la Fédération.

Quelques mois plus tard, c'est Le Devoir qui prend la relève, suite à un déjeuner de la Chambre de commerce animé par George Hart, Philippe Garigue et Olivia Thur⁹⁸. Cette foisci, cependant, plutôt que de blâmer les Canadiens français pour l'écart entre les gains des fédérations financières, on blâme le contrôle exercé par les anglophones de Montréal sur les ressources économiques. Il semblerait que Red Feather⁹⁹ est en mesure d'attribuer 72 % de ses revenus aux dons de l'industrie, contre 27 % pour la Fédération des Œuvres. La suggestion de George Hart, de fusionner les campagnes de financement des quatre fédérations, semble dès lors plus attirante. Il profite de cette occasion pour annoncer que des pourparlers sont déjà en cours à ce sujet. Quant à Philippe Garigue, qui voit dans ces divisions la source des problèmes de justice sociale au Québec, il estime que trois solutions s'offrent aux Montréalais : confier les services à l'État, prendre le contrôle économique de Montréal ou convaincre les chefs d'entreprise présentement en place de mieux répartir les dons industriels. Si M. Garigue se refuse à faire un choix entre ces trois options, Claude Ryan, dans un éditorial publié quelques jours plus tard, se fait moins hésitant : il faut répartir l'argent amassé de manière équitable entre les fédérations financières de Montréal. Sans référer aux propos de George Hart, Claude Ryan endosse implicitement la fusion des campagnes de financement, même s'il soutient que les agences sociales doivent continuer à exister pour leur communauté confessionnelle et linguistique 100.

⁹⁷ Bernard Morrier, « C'est plus de \$8.000.000 que la Fédération devrait recueillir », La Presse, 9 mars 1964, p. 39.

⁹⁸ Respectivement travailleur social, co-auteur d'un rapport d'enquête de 1961 sur l'administration de la *Federation of Catholic Charities*: sociologue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal; économiste, professeure à l'Université de Montréal. (*Le Devoir*, 4 novembre 1964)

⁹⁹ Nouveau nom de la Family Welfare Association. Voir Anne MacLennan. *Red Feather in Montreal : A History*. Montréal . Red Feather Foundation. 1996. pour la succession des noms et les années.

¹⁰⁰ « L'entreprise favorise les œuvres de charité des anglophones bien plus que celles des francophones ». *Le Devoir*, 4 novembre 1964: Claude Ryan, « Pauvres au carré? » (éditorial). *Le Devoir*, 7 novembre 1964.

En 1965, René Lévesque, nommé ministre de la Famille et du Bien-être social, expose les grandes lignes d'une « nouvelle » politique sociale qui est, en fait, basée presque entièrement sur les conclusions du rapport Boucher et qui n'aura pas le temps de voir le jour, à cause des élections ¹⁰¹. Ses propos donnent à penser à certains que l'État provincial souhaite remplacer complètement les agences sociales privées, ce qui amuse un journaliste de *La Patrie*, Carl Dubuc :

Que vont faire ces braves gens, si on leur enlève les œuvres de charité? Ils seront privés du plaisir de s'élire des présidents, des sccrétaires, des chefs de campagne; de la joie de se constituer en comités, en commissions d'études, en organismes de publicité; du bonheur de voir le 'thermomètre' de la campagne monter désespérément vers l'objectif fixé (...). 102

De toute évidence, dans certains médias, la Fédération des Œuvres subit une crise de crédibilité, qui est peut-être liée à l'agressivité remarquée en 1964, alors que ses dirigeants accusent sans gêne les Montréalais francophones de manque de générosité. Peut-être, se demande Carl Dubuc, l'État serait-il plus efficace que la Fédération et moins enquiquineur?

Ces manifestations d'incertitude quant au statut et à la valeur de la générosité des Canadiens français et des organisations qui les représentent, combinées à des problèmes financiers, incitent le comité de campagne 1964 à commander un sondage au sujet de son image – ce même comité qui a critiqué la générosité des Canadiens français au printemps. Réalisé sous la direction d'un employé de la Société Radio-Canada et d'un employé du COM, il mènera à un rapport, déposé en décembre 1965. Les questions principales de l'enquête sont simples : les Canadiens français connaissent-ils la Fédération? Si oui, qu'en pensent-ils?

La réponse à la première question est rassurante : sur 449 témoins, 34 ont déclaré ne pas connaître la Fédération ou sa campagne annuelle 103. Cependant, cela ne veut pas dire que les

¹⁰¹ Le Devoir. 16 novembre 1965, p. 1, 14; 18 novembre 1965, p. 4: 20 novembre 1965, p. 9. Lévesque attribue lui-même son inspiration au rapport Boucher.

^{102 «} Coups de griffe de Carl Dubue », La Patrie, 28 novembre 1965, p. 2.

AC. Fonds FOCCF, boîte 74, chemise 1145. Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, « Image de la Fédération. Sondage effectué en septembre 1964 », décembre 1965, p. 5.

415 témoins restants la connaissent bien. Il semble que, bien que les gens donnent volontiers à la Fédération et même, aient œuvré comme bénévoles lors de campagnes passées, ils connaissent mal l'organisation des campagnes, les agences sociales membres ou encore, le fonctionnement interne du réseau chapeauté par la Fédération. Par exemple, plusieurs répondants croient que la Fédération amasse des fonds pour la province ou même, le pays, et que les fonds amassés sont destinés à toutes les communautés, et non seulement aux francophones catholiques ¹⁰⁴. Les enquêteurs sont surpris des contrastes entre ce manque de connaissance et le fait que 28 % des répondants « disent connaître des gens qui ont demandé de l'aide aux œuvres de la Fédération ». Ils en concluent : « Toutes ces données semblent indiquer que la F.O.C.C.F. serait, aux yeux de la population, une vénérable institution à buts louables (la charité) qui a déjà démontré son efficacité et dont on ne questionne plus l'existence ou les modes d'opération. ¹⁰⁵ »

Les connaissances vagues et limitées des répondants empêchent les enquêteurs d'offrir des interprétations en profondeur. Ils notent une certaine méfiance envers l'État, parfois ancrée dans les réponses, parfois extrapolée à partir d'autres commentaires. Par exemple, lorsque des répondants expriment une méfiance des « grandes organisations », les enquêteurs font le saut vers l'État, « la plus grande de ces organisations ¹⁰⁶ ». Peut-être est-ce là un reflet des craintes des dirigeants bénévoles et des travailleurs sociaux en agences privées, plutôt qu'un reflet des craintes de la population? La crainte de l'État, qui est plus prononcée chez les répondants les micux instruits, donne à penser aux enquêteurs qu'une des raisons derrière cette méfiance est la volonté de préserver certains rôles des élites traditionnelles, la crainte d'une « nouvelle forme d'équilibre social ¹⁰⁷ ».

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 12, 18-20, 29-30.

¹⁰⁵ Ibid., p. 12.

¹⁰⁶ Ibid., p. 14.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 17.

Cette fenêtre sur la perception publique de la Fédération, quoique brouillée, comporte des aspects surprenants. Ainsi, les membres de la communauté canadienne-française de Montréal connaissent mal le réseau d'assistance, ce qui surprend à demi seulement : à moins d'avoir besoin des services d'un organisme communautaire, qui, aujourd'hui, pourrait nommer ne serait-ce que dix membres de Centraide? Ironiquement, cependant, les répondants semblent peu préoccupés par des questions qui ont été centrales dans le développement de la Fédération, comme les procédures d'établissement des budgets, leur transparence, les critères de sélection d'organisme. Bref, les éléments censés favoriser la confiance du public et, par ricochet, sa générosité, semblent compter bien peu à ses yeux¹⁰⁸. Le commentaire d'un répondant, reproduit en annexe du rapport, est révélateur. Lorsqu'on lui demande si, à son avis, les fonds amassés sont bien employés, il (ou elle) répond : « le monde ne donnerait pas tant si c'était mal employé. 109 » Il semble donc que les succès passés suffisent pour inspirer la confiance d'un certain nombre de citoyens. À l'opposé, d'autres répondants croient clairement que les dirigeants de la Fédération utilisent les fonds recueillis à d'autres fins que la charité, indiquant un décalage entre l'image que la Fédération souhaite projeter et l'idée que les citoyens s'en font. Ainsi, un(e) répondant(e) estime que la fédération amasse trop de fonds, avant d'expliciter sa réponse : « suffisant si l'argent recueilli allait aux œuvres et non aux banquets¹¹⁰ ». La question des banquets de fin de campagne revient à quelques reprises dans le sondage, et semble inquiéter un certain nombre de répondants.

Ils s'inquiètent à tort : le banquet annuel de clôture de campagne est en fait une « pctite réception » offerte, à titre personnel, par le président de la campagne ou certains dirigeants. Cette information fait partie de la réponse des dirigeants de la Fédération au sondage de 1964-1965 : un document à l'intention des auxiliaires (bénévoles) de la campagne 1966, *Questions? Réponses!* L'information étant le nerf de la guerre, le manuel tente de corriger l'image de la Fédération en 32 questions-réponses : « si le nom même de la Fédération est bien connu du public, il n'en va pas ainsi de son rôle prépondérant et de l'action de ses

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 30-34.

¹⁰⁹ Ibid., p. 72.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 76.

œuvres dans la communauté¹¹¹ », peut-on lire en introduction. Il nous est impossible, avec les sources disponibles, de connaître l'impact du manuel, qui nous donne néanmoins de précieux renseignements sur l'image que souhaite se donner la Fédération en 1966, sur le rôle qu'elle veut se donner dans la communauté qu'elle représente.

Les termes « communauté » et « public » sont omniprésents dans ce manuel de relations publiques, le message principal étant que la Fédération est la communauté : elle la représente, elle vit par elle et pour elle. La FOCCF est animée par des membres bénévoles de cette communauté, « de toutes les classes sociales ». Les auteurs du manuel rapprochent ainsi la Fédération d'un public qui, selon le sondage de 1964-1965, ne s'y identifie pas. Un autre thème récurrent est celui de l'administration efficace, économe et responsable des fonds amassés. L'accent sur le bénévolat est très appuyé, à la fois pour montrer que la Fédération est animée par des membres responsables de la communauté et pour montrer que la recherche du profit ne fait pas partie de leurs préoccupations. En revanche, on ne passe pas à côté de la question des salariés : la Fédération et les agences sociales qui en font partie emploient un nombre non négligeables de professionnels, environ 630 selon le manuel. Leur cas illustre bien les défis du bien-être social en 1966, alors que l'État a presque entièrement pris en charge l'assistance matérielle. Seul un public mal informé, croit-on, penserait que les agences de la Fédération prodiguent encore essentiellement une aide matérielle. Quelques questions sont ainsi consacrées à l'exposition des nouvelles méthodes d'aide sociale, à travers les services personnalisés¹¹².

L'entreprise de relations publiques de la Fédération apparaît le plus clairement lorsqu'on répertorie les détails qui montrent que les auteurs du manuel cherchent à faire flèche de tout bois. Ainsi, on vante surtout l'efficacité, la rationalité, le professionnalisme et le civisme des employés des agences et des donateurs, mais on met aussi de l'avant les aspects spirituels de la charité et du don. On ne se gêne pas trop, non plus, pour susciter une réaction émotive en

¹¹¹ FOCCF, Questions? Réponses!, p. 1.

¹¹² *Ibid.*, p. 13-14, 22.

énumérant des cas-types : la mère seule, l'enfant handicapé, le vieillard abandonné, et ainsi de suite 113.

Un des principaux aspects des réponses au sondage est l'indifférence d'une grande partie de la population canadienne-française face à la Fédération : on sait qu'elle existe, on a une idée vague de sa mission (la charité). Est-ce à dire qu'en 1964, les Canadiens français pensent que la pauvreté et la panoplie de problèmes sociaux qui l'accompagnent ont disparu? En devenant une « vénérable institution », la Fédération se serait-elle éloignée de la communauté qu'elle prétend représenter? La réponse rapide à l'analyse du rapport, à travers un manuel de relations publiques visant à mieux informer la population de la mission et des réalisations de la Fédération, tend à montrer que le message a bien été reçu. Reste à voir si l'insistance sur le fait que la Fédération *est* la communauté et qu'elle existe pour la servir fait partie d'une stratégie publicitaire ou se reflète dans les actions de la Fédération.

6.4.1.2 Les limites de la communauté : le Conseil des Œuvres, la Fédération et l'animation sociale

Le Conseil des Œuvres bouillonne d'activité durant les années soixante. Il collabore à la rédaction du mémoire *Une politique sociale pour le Québec*, mais ce n'est qu'un projet parmi d'autres. À partir de 1963, il jette les bases de l'animation sociale, d'abord dans le quartier Saint-Henri, puis ailleurs à Montréal¹¹⁴. L'animation sociale est alors une approche nouvelle de l'assistance, qui visc à mobiliser les citoyens pour une cause commune, visant habituellement l'amélioration de leur milieu de vie commun : écoles, parcs, logements. Les travailleurs sociaux ont la responsabilité de démarrer ces projets, avec comme objectif à long terme une plus grande démocratie locale et la prise de parole et de pouvoir des résidents des

¹¹³ *Ibid.*, p. 5-6, 8.

l'a Le projet initial, dans Saint-Henri, et ses successeurs ont été bien documentés dans les écrits de Michel Blondin, un des premiers animateurs sociaux et, éventuellement directeur du nouveau service d'animation sociale du COM. Voir Michel Blondin, «L'animation sociale en milieu urbain, une solution», Recherches sociographiques, 6, 3 (1965), p. 283-304; « Notes sur l'animation sociale en milieu urbain». Les Cahiers de l'ICEA, 1967: L'animation sociale is a nature et sa signification au Conseil des Œuvres de Montréal. Montréal. Conseil des Œuvres de Montréal. 1967, 17 f.; L'animation sociale, telle qu'élaborée et mise en œuvre au Conseil des Œuvres de Montréal. Montréal. Conseil des Œuvres de Montréal. Montréal individues des conseil des Œuvres de Montréal. Montréal conseil des Œuvres de Montréal. Montréal individues des conseil des Œuvres de Montréal. Montréal individues des conseil des Œuvres de Montréal, 1968, 22 f.); « Vie urbaine et animation sociale » Recherches sociographiques, 9, 1-2 (1968), p. 111-119.

zones défavorisées. L'animation sociale devient un élément important du COM, qui met rapidement sur pied un Service d'animation sociale¹¹⁵.

En partie en réponse à un rapport de la Fédération des travailleurs du Québec de 1965, *La troisième solitude*, en partie dans le cadre des activités d'animation sociale, le Conseil des Œuvres réalise aussi une recherche et un rapport donnant les grandes lignes des problèmes sociaux et une stratégie de guerre à la pauvreté pour Montréal, intitulé *Opération : rénovation sociale*. En 1965, il approche la Commission des écoles catholiques de Montréal pour mettre sur pied le Projet d'adaptation sociale et scolaire, expérience qui sera richement documentée dans le film de Michel Régnier, *L'École des autres*¹¹⁶. À travers ces recherches et ces projets, le COM se rapproche de plus en plus du *Montreal Council of Social Agencies* (MCSA), pilotant un projet conjoint d'animation sociale au centre-ville de Montréal, le Plan d'aménagement social et urbain, et travaillant, dès 1964, à la fusion des deux organismes, qui sera réalisée en 1968¹¹⁷.

« Et nous? », semblent se dire les membres du comité exécutif de la Fédération. Les réunions du comité exécutif de 1966 sont parsemées de références à des petits conflits entre la FOCCF et le COM : on fait des demandes au Conseil des Œuvres qui tardent à être traitées, on trouve certains comportements cavaliers, on doit souvent relancer les dirigeants de l'organisme sur des questions de routine. On voit d'un œil méfiant le projet de fusion avec le MCSA¹¹⁸. De toute évidence, les membres du comité exécutif, Paul Vaillancourt Jr en tête, sont mécontents de l'explosion des activités (et des demandes financières répétées) du Conseil des Œuvres de Montréal.

¹¹⁵ ΔC, Fonds FOCCF, boîte 73. chemise 718, Michel Blondin. « L'animation sociale, telle qu'élaborée et mise en œuvre au Conseil des Œuvres de Montréal ». Montréal : Conseil des Œuvres de Montréal. octobre 1968. 42 f., McGraw, *Le développement des groupes populaires à Montréal*. p. 53-59: Collectif CourtePointe, *Pointe Saint-Charles*, p. 43-50.

¹¹⁶ L'École des autres, film de l'ONF réalisé par Michel Régnier, 1968.

¹¹⁷ ΛC, Fonds FOCCF, boîte 54, chemise 622. Conseil des Œuvres de Montréal, Assemblée annuelle 1966, rapport du directeur. 8 juin 1966, p. 7. Le rapport est signé Pierre Laplante. L'organisme fusionné est le Conseil de développement social du Montréal métropolitain.

¹¹⁸ AC. Fonds FOCCF, boîte 68. chemise 754. réunions du comité exécutif, réunion du 17 octobre 1966.

En janvier 1967, une rencontre formelle est organisée entre les dirigeants (bénévoles et salariés) des deux organismes au chic Club Saint-Denis, lieu de création de la Fédération. La Fédération reproche au Conseil des Œuvres de ne pas lui consacrer assez de temps – après tout, le COM est une création (pour ne pas dire une créature) de la Fédération, il est à son service. Le Conseil des Œuvres, quant à lui, affirme appartenir à la communauté montréalaise et non seulement à la Fédération: elle est une « cliente » parmi d'autres, à qui le Conseil rend service de temps à autre. Le Conseil des Œuvres, qui agit de manière indépendante de la Fédération depuis au moins le début des années soixante, revendique son autonomic pleine et entière.

Le directeur général de la Fédération est alors un travailleur social, Gérard Frigon. Lui et Pierre Laplante, directeur du COM et aussi travailleur social, s'entendent rapidement, à quelques nuances près, pour jeter les bases d'un nouveau partenariat entre les deux organismes. Le Conseil des Œuvres appartient effectivement à la communauté et ne devrait pas se sentir lié outre-mesure par ses liens historiques à la Fédération. Cette dernière se doit de reconnaître la situation. Là où les deux travailleurs sociaux se trompent, c'est lorsqu'ils croient faire accepter à Paul Vaillancourt Jr, président de la Fédération, que le Conseil des Œuvres puisse « de temps à autres, répondre à des questions que lui pose la F.O.C.C.F., pourvu que la réponse à ces questions n'implique pas un travail considérable. 119 » Immédiatement, Paul Vaillancourt Jr menace le Conseil du « traitement SSVP » : si Pierre Laplante veut que son organisation fonctionne ainsi, le comité des budgets lui votera « une somme nominale et peu importante n'impliquant pas un montant considérable. La Fédération reconnaît l'autonomie du Conseil des Œuvres, mais son statut de principal bailleur de fonds s'accompagne du statut de « client jouissant d'une priorité en tout temps dans ses demandes. 121 »

¹¹⁹ ΔC. fonds FOCCF' boîte 54. chemise 622. Lettre de Pierre Laplante à Gérard Frigon. 30 janvier 1967

¹²⁰ ΔC. fonds FOCCF, boîte 54, chemise 622, « Rapport de M. Paul Vaillancourt, Jr., découlant de la rencontre de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises avec le Conseil des Œuvres de Montréal ainsi que des rapports de messieurs Pierre Laplante et Gérard Frigon ». 24 février 1967, p. 3.

¹²¹ AC. fonds FOCCF, boîte 54, chemise 622, « Rapport de M. Paul Vaillancourt, Jr., découlant de la rencontre de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises avec le Conseil des Œuvres de Montréal ainsi que des

Cet épisode des relations entre le COM et la FOCCF, qui jusque-là semblent s'être entendus à merveille (que l'on pense aux relations établies, au début des années quarante, par P.-A. Béique et le père Guillemette), montre que les dirigeants de la FOCCF sont bien prêts à prendre le virage communautaire, mais sous certaines conditions. Les propos de Paul Vaillancourt sont autoritaires, et il y a une contradiction potentielle entre l'octroi de l'autonomie du COM et son obligation éventuelle de rester au service de la Fédération avant d'être au service de la communauté montréalaise. Alors que le Conseil Interfédératif de Montréal (dont font partie les deux organismes) souhaitait, quelques années auparavant, s'arroger les domaines de la prévention et de la réhabilitation sociales 122, voici que le fleuron du réseau francophone en ce domaine s'éloigne de plus en plus de la Fédération des Œuvres. Alors que la Fédération cherche à redorer son image comme représentante de la communauté francophone et catholique de Montréal, elle peinc à réformer ses cadres et son fonctionnement pour réellement exister « pour et par » la communauté. Tout au long du conflit avec le Conseil des Œuvres, les préoccupations qui émergent le plus souvent sont les coûts qu'occasionne le COM à la Fédération et les services d'évaluation budgétaire des agences qu'il lui doit, des préoccupations qui ont plus à voir avec le fonctionnement bureaucratique de l'organisation qu'avec le mieux-être de la communauté.

Ces tensions entre la FOCCF et le COM donnent à penser que les liens de la Fédération avec l'ensemble de la communauté canadienne-française soient restés assez ténus dans la deuxième moitié des années soixante. Son souci de mieux représenter « la communauté » n'est pas ancré dans les principes de démocratie participative, tels que mis de l'avant dans *Une politique sociale pour le Québec* et dans l'action des animateurs sociaux, mais dans une vision paternaliste de la communauté, où les hommes d'affaires se voient comme

rapports de messieurs Pierre Laplante et Gérard Frigon », 24 février 1967, p. 5. Il conclut son rapport en rappolant au Conseil des Œuvres de respecter l'échelle des salaires déterminée par la Fédération, car il semblerait que les employés du COM soient trop bien payés par rapport aux employés des autres agences. Le comité exécutif, quelques mois auparavant, n'avait pas caché son agacement face aux salaires de trois employées du COM, dont Françoise Marchand. (AC, Fonds FOCCF, boîte 68, chemise 754, Procès-verbaux du comité exécutif, réunion du 8 août 1966)

¹²² CIM. Mémoire sur l'assistance gouvernementale a domicile.

représentant l'ensemble de la communauté, sans nécessairement se tourner vers elle pour connaître ses volontés. De plus, l'idéal bureaucratique est encore important pour les dirigeants de la Fédération, comme les préoccupations au sujet des dépenses occasionnées par les activités du COM et le ton autoritaire de Paul Vaillancourt Jr l'indiquent.

L'orage passera rapidement au-dessus du COM et de la FOCCF, mais trouvera sa solution définitive seulement deux ans après, lorsque la Fédération crée son propre service de recherche, dans un contexte où elle tient plus que jamais à préserver sa raison d'être 123. En effet, avec la création des Campagnes unies du Grand Montréal, en 1968, la Fédération n'a plus de campagne de financement à organiser. Même si elle est toujours en charge d'approuver les budgets de ses membres et de distribuer les fonds amassés lors de la campagne, ses dirigeants mettent sur pied un comité d'orientation pour revoir tout le fonctionnement, la mission et le rôle de la FOCCF. La liste des questions posées au comité est longue, et inclut celle-ci, qui montre bien l'état d'esprit des dirigeants de la Fédération à la fin de 1968 : « Y a-t-il encore lieu de croire que notre Fédération et ses œuvres affiliées répondent à un besoin essentiel de notre population canadienne-française d'être servic dans sa langue, selon sa culture et sa mentalité, selon sa religion? 124 »

À l'automne 1969, un incident mineur montre que les dirigeants de la Fédération ont finalement accepté certains changements en ce qui concerne le rôle de « la communauté » dans les services de bien-être social. Dans la paroisse Sainte-Cunégonde (sud-ouest de Montréal), un groupe de citoyens souhaite former une association de clients de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP), ce que la conférence paroissiale a refusé. En effet, à cause des règles d'anonymat de la Société, une association de clients n'est absolument pas envisageable. Le curé de Sainte-Cunégonde s'en mêle, prenant parti pour les citoyens souhaitant s'exprimer et participer aux activités régulières de la SSVP. Il va même jusqu'à accuser la SSVP d'entretenir la pauvreté par manque d'ouverture. À terme, la FOCCF est

123 AC. Fonds FOCCF. Boîte 68, chemise 754. Procès-verbaux du comité exécutif. réunion du 31 mars 1969.

¹²⁴ AC. Fonds FOCCF. Boîte 68, chemise 754. Procès-verbaux du comité exécutif. « Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises Inc., Projet pour discussion. Préparation de réunion de notre comité d'orientation à l'automne de 1968 ».

mise au courant du conflit et tranche en faveur des citoyens, en leur accordant la subvention qui devait être remise à la SSVP paroissiale. Cette dernière est ainsi remplacée par l'Association coopérative des services communautaires, qui s'occupe de dépanner les familles pauvres, tient un magasin d'alimentation à prix modique et un service de prêts à court terme :

La grande réussite de l'Association est sans doute la nouvelle participation des citoyens à l'élaboration des politiques d'un organisme qui les touche de près. Et en ces temps où l'on parle beaucoup de participation et où finalement il s'en fait très peu, l'expérience de Sainte-Cunégonde aura sûrement des répercussions ailleurs. 125

Ce respect de la volonté communautaire qui a amené la FOCCF à se positionner contre la SSVP, agence vénérable s'il en est une, montre le chemin parcouru depuis la querelle entre les dirigeants du Conseil des Œuvres et le comité exécutif de la Fédération. Au lieu de chercher à maintenir le réseau tel qu'il était dans les années cinquante, c'est dorénavant à la Fédération à adapter ses services et ses modes de financement aux initiatives locales. Dans un contexte où la fusion des campagnes de financement, à partir de 1968, enlève à la Fédération tout un pan de ses activités, et où le gouvernement provincial montre sa volonté de prendre en charge presque l'entièreté des services sociaux, la reconnaissance du rôle de toutes les franges de la communauté a peut-être semblé plus sûre.

6.4.2 'The Federation belongs to us' : La Federation of Catholic Charities et sa « guerre à la communauté »

Dès les années cinquante, la *Federation of Catholic Charities* éprouve des difficultés financières analogues à celles de la FOCCF. Non seulement les campagnes sont de plus en plus difficiles, mais la couverture médiatique les entourant tend à diminuer au cours des

_

¹²⁵ La Presse, 20 octobre 1969; article tiré des dossiers de presse des archives de Montréal, bobine 232, dossier D1585.30, numéro de page inconnu.

années soixante¹²⁶. Elle tente d'améliorer ses chances de succès en faisant campagne commune avec l'hôpital St. Mary's de 1951 à 1954, mais l'échec est retentissant¹²⁷.

La première moitié des années soixante est placée sous le signe de la réforme chez les dirigeants de la *Federation of Catholic Charities*. Le conseil d'administration demande deux enquêtes externes, l'une sur l'administration de la *Federation* (1961), l'autre sur l'ensemble du réseau d'assistance catholique anglophone (1965). En 1966, on embauche des travailleurs sociaux professionnels pour diriger les principales agences du réseau et la FCC. Cependant, malgré cette volonté apparente de réforme, la FCC est menée au bord de l'éclatement à l'été de 1969, alors que le réseau est paralysé par un mouvement massif de démission des travailleurs sociaux à l'emploi de la FCC et de ses agences. Au cœur du conflit, se trouvent les notions de communauté et de démocratie. Voyons comment les dirigeants de la fédération anglophone sont passés de réformateurs du réseau à ennemis de la communauté.

La première enquête est confiée au *Canadian Welfare Council*, qui mandate William Dyson et George Hart¹²⁸ pour procéder à l'enquête et rédiger le rapport. Comme nous l'avons mentionné au chapitre V, le rapport souligne les lacunes de l'organisation et de l'administration internes de la FCC et propose une série de recommandations pour en améliorer le fonctionnement. Le rapport contient aussi des sections au sujet des liens entretenus avec la communauté. Tout d'abord, les enquêteurs notent que la FCC est absente des médias en-dehors des semaines de campagne, en octobre. Cette absence nuirait à la visibilité de l'organisme et de ses membres le reste de l'année, mais aussi à la campagne ellemême, à cause du manque de continuité du point de vue du public. Une meilleure présence

¹²⁶ Ainsi, malgré un dépouillement attentif, nous n'avons pas trouvé d'article rapportant les résultats des campagnes de 1966 et 1967 dans le Montreal Star Indifférence de sa part ou mauvaise communication de la FCC?

La première année. la campagne conjointe permet d'amasser moins que ce que la Federation avait accumulé en 1950, seule. Voir l'appendice VI pour les détails des campagnes de financement.

¹²⁸ Travailleur social. George Hart a travaillé à Halifax et à Ottawa, au CCBES. durant les années cinquante. En 1962, il est embauché par les *United Red Feather Services* et le *Montreal Council of Social Agencies*, avant d'être prêté par ces organismes à la Campagne Unie du Grand Montréal, à partir de 1964. Il quitte Montréal en 1971 pour travailler à Toronto, au sein du *Social Planning Council of Metropolitan Toronto*. (Courriel de George Hart à Amélie Bourbeau, 2 avril 2007; voir aussi Tillotson, *Contributing Citizens*)

dans les médias et au sein de la communauté, par des présentations des œuvres de la FCC dans les paroisses, par exemple, serait souhaitable ¹²⁹. Il est donc recommandé à la FCC de se rapprocher des membres donateurs de sa communauté par de meilleures relations publiques, comme la FOCCF l'a fait quelques années plus tard.

Par ailleurs, le rapport note le manque de communication entre la FCC et ses agences, de même que l'absence de participation de ces dernières aux décisions qui les affectent, le conseil d'administration de la FCC ayant tendance à prendre des décisions unilatérales, sans consultation préalable. Il faut ajouter à cela un manque de communication entre les agences même : à part le *Catholic Welfare Bureau*, aucune n'utilise de fichier central, qui est habituellement un carrefour des relations entre agences ¹³⁰.

Finalement, on note aussi des problèmes au niveau du bénévolat. Non seulement c'est une pratique très peu répandue dans le réseau, mais elle n'est pas encouragée par la FCC. À l'opposé, les auteurs du rapport font la promotion du bénévolat comme moyen de resserrer les liens communautaires, de renforcer la démocratie et d'économiser, tout en étant une manifestation de l'obligation spirituelle et sociale d'aider son prochain. Le bénévolat pourrait être encouragé à travers l'entretien de contacts avec le clergé, les leaders de la communauté anglo-catholique (hommes et femmes), les écoles et les diverses associations en présence l'31. À ce sujet, les auteurs concluent : « The Federation is accepted within its own community but it is hard to measure the degree of understanding and active goodwill that exists there. It is our assumption that there is a heavy reservoir which could yet be tapped. 132 »

¹²⁹ BAC. fonds CCSD, MG28-110, volume 235, dossier 235-13, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961. W.A. Dyson et G. E. Hart. *Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal*, septembre 1961, p. 57-58.

¹³⁰ Ibid., p. 72 ct ss.

¹³¹ Ibid., p. 74-76. Notons que ces passages contredisent l'analyse de Francis Kun Suk Han, qui affirme que le rapport ne reconnaît pas l'importance et le rôle des bénévoles (Francis Kun Suk Han, « Λ Catholic Communal Welfare Institution in a Changing Society. Montreal. 1931-1986 », thèse de doctorat (Religion) Montréal, Concordia University, 1987, p.182)

¹³² BAC, fonds CCSD, MG28-II0, volume 235, dossier 235-I3, Montreal Federation of Catholic Charities (Survey Report) 1961 W.A. Dyson et G. E. Hart. *Confidential Survey Report on the Federation of Catholic Charities, Inc. of Montreal*, septembre 1961, p. 76.

L'image de la FCC qui se dégage du rapport de 1961 est celle d'une organisation qui fonctionne de manière autoritaire envers ses membres et qui s'est détachée de sa base communautaire. Le rapport donne à penser que les membres du conseil d'administration y travaillent comme dans une entreprise privée, sans rendre de comptes à ses investisseurs autrement que par un rapport annuel, ou demander l'avis de ses employés et clients avant de prendre des décisions à leur égard. Tout comme la FOCCF, la FCC semble avoir atteint le statut d'institution « vénérable », qui fait partie du décor sans être vraiment ancrée profondément dans sa communauté. Les auteurs du rapport ne semblent toutefois pas pessimistes, et les solutions qu'ils proposent sont, à première vue, aisées à réaliser.

L'enquête de 1965 est commandée au *National Study Service* (NSS), firme américaine de consultation spécialisée dans le domaine des services sociaux. Le mandat est vaste : étudier la *Federation of Catholic Charities* et ses membres sous tous les aspects, soit leur rôle, leur mode de fonctionnement, leur raison d'être, leurs liens entre elles, avec l'État, avec les autres communautés montréalaises ¹³³. Les besoins de la communauté ne sont pas inclus, seulement les agences et la FCC. Les auteurs du rapport font leur possible pour atténuer la critique, mais il semble y avoir bien peu d'éléments à sauver dans le réseau anglo-catholique : l'organisation interne de la FCC, l'organisation et la mission d'une partic de ses agences sont à réformer; d'autres agences sont à éliminer; certains services sont à laisser au gouvernement provincial. Comme il est indiqué dans la lettre de présentation du rapport :

The English-speaking Catholic leadership of Montreal is justly proud of its many distinctive achievements of the past in providing services for its people. (...) However, as we all know, to simply glory in past achievements is not enough as one faces the future. National Study Service has concluded, on the basis of an impressive weight of evidence, that the Federation has reached a point where it should make a number of changes and has so recommended; further, that it is in deep trouble in its child welfare services and will need to take extraordinary steps to bring the situation under control. ¹³⁴

¹³³ BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 14, dossier 14-9, National Study Service, « Social Services for English-speaking Catholics in Montreal », 1965, p. i-ii.

¹³⁴ BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 14, dossier 14-9, lettre de Maurice O. Hunt (directeur du NSS) à Richard F. Walsh (président de la FCC), janvier 1966.

À cause de leur mauvaise organisation et du manque de professionnels dans le réseau, les agences anglo-catholiques n'ont pas une bonne réputation à Montréal¹³⁵. Le *Catholic Welfare Bureau*, en particulier, est une mine de problèmes. Premièrement, il joue beaucoup trop de rôles à la fois, répondant à toutes les demandes d'aide, peu importe leur nature, et se contentant de donner aux clients ce qu'ils demandent, sans évaluation professionnelle du problème ou tentative de régler la situation autrement que par l'aide matérielle. De plus, le CWB est la seule agence privée à Montréal à encore distribuer des prestations d'assistance publique. Les services à l'enfance, comme indiqué dans la citation précédente, sont particulièrement déficients. Par exemple, le CWB s'occupe d'adoption, mais fait des enquêtes inadéquates, et les enquêteurs sont au courant d'au moins un exemple où un enfant a été placé auprès d'une famille qui aurait mérité une enquête approfondie. Mais, comme c'est un employé différent qui s'occupe des familles et des enfants à chaque étape du processus, le suivi est difficile¹³⁶.

On note enfin l'absence de l'animation sociale comme méthode d'intervention. Les anglocatholiques ont surtout recours au *casework*, au placement en institution et à la séparation des enfants et des parents comme solutions aux problèmes sociaux. Cela a de quoi surprendre en 1965, alors que les bienfaits de l'unité familiale ont été démontrés depuis quelques décennies déjà. Le rapport du NSS suggère à quelques reprises d'implanter l'animation sociale chez les anglo-catholiques, notamment pour mettre à jour les connaissances du CWB et de la FCC au sujet des besoins de leur communauté ¹³⁷.

L'heurc est donc grave chez les anglo-catholiques au milieu des années soixante. La réaction du conseil d'administration au rapport du NSS ne se fait pas longtemps attendre : William Dyson est embauché comme directeur général de la FCC, et trois autres travailleurs sociaux professionnels laïcs sont nommés à la tête des principales agences. On procède à la réorganisation du *Catholic Welfare Bureau*, pour bien distinguer les différentes facettes de

¹³⁵ BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 14. dossier 14-9. National Study Service, « Social Services for English-speaking Catholics in Montreal, part 2, section 1, Catholic Welfare Bureau », p. 15-16.

¹³⁶ Ibid., p. 25-33.

¹³⁷ Ibid., p. 61.

son action. Le conseil d'administration confie la tâche de rénover le réseau aux quatre nouveaux employés. Puis, au bout de plusieurs mois, les réformes arrêtent net – tant les recommandations de 1961 que celles de 1965 sont, par la suite, ignorées, surtout en ce qui concerne la réforme du conseil d'administration et de l'organisation interne de la FCC. Le conseil d'administration va plus loin encore, en refusant de rendre public les conclusions de l'enquête du NSS¹³⁸.

Comme nous l'avons brièvement mentionné dans le chapitre précédent, la situation est des plus frustrantes pour les travailleurs sociaux qui ont été embauchés avec le mandat de réformer le réseau d'assistance anglo-catholique dans le sens suggéré par les rapports d'enquête. Les communications entre eux et le conseil d'administration sont presque inexistantes et les tensions montent, particulièrement entre William Dyson et ses patrons 139. Dès 1966, Dyson semble réaliser dans quoi il s'est engagé lorsqu'il écrit, dans un brouillon de lettre au président de la fédération: « You've made a bad mistake if you think an ex[ecutive] dir[ector] is only someone to sit within chair (sic) for at least 35 hrs a week. You did not hire me for my time primarily (...). Your board is out of control. 140 » Un rapport interne sur les services à la jeunesse, en 1968, reprend les recommandations du NSS de 1965, à quelques nuances près 141 - c'est dire que les choses ont peu changé en trois ans. Plus que jamais, il apparaît que les membres du conseil d'administration, dont nous avons déjà montré les problèmes de renouvellement dans un chapitre précédent, résistent à l'ouverture de la Federation of Catholic Charities à toute intervention qu'ils considèrent extérieure, à commencer par celle de leurs propres employés.

-

¹³⁸ BAC. Fonds Dyson, MG31-E74, volume 14, dossier 11-14, Lettre de W.A. Dyson à J.G. Fisher, 13 mars 1969.

¹³⁹ Par exemple, BAC, Fonds Dyson, MG31-E75, volume 14, dossier 11-14, Lettre de W.A. Dyson à J.G. Fisher, 13 mars 1969.

¹⁴⁰ BAC, Fonds Dyson, MG31-E74, volume 11-16, « To Doyle », 6 décembre 1966 (notes manuscrites). Nous ne savons pas si la lettre a effectivement été envoyée.

¹⁴¹ BAC. Fonds Dyson, MG31-E74, volume 14-8, « Report of the Technical Advisory Committee on Services to Children and Youth », août 1968, p. iii.

La situation évolue rapidement à partir du printemps 1969. Des querelles opposent certains directeurs d'agences au conseil d'administration de la FCC, notamment au sujet des requêtes administratives pointilleuses de ce dernier¹⁴² et de son refus d'ouvrir le processus de prise de décision du conseil d'administration, même si, par exemple, la présence du directeur général aux réunions de cette instance est prescrite dans la charte de la *Federation*. La question des réformes encore à implanter à la FCC, particulièrement au conseil d'administration, de même que ses liens avec la communauté, sont à l'ordre du jour : « FCC is not a privately owned corp[oration], not the property of the B[oar]d, the Pres[ident], of Ex[ecutive] Dir[ector]. It is a community enterprise, responsible + accountable to it; as the [1965] survey said, FCC has not acted so 143 », note Dyson.

Excédés de ne pas pouvoir se faire entendre par le conseil d'administration, quatre travailleurs sociaux de la FCC démissionnent en bloc, le 6 juin 1969: William Dyson, directeur général de la *Federation*; Rolland Hennessey, son adjoint; James McLaughlin, directeur des *Catholic Youth Services*, et 'Ernest MacDonald, directeur du *Catholic Family and Children's Services* (nouveau nom du CWB). Deux causes les motivent: l'abandon des réformes promises par le conseil d'administration et le manque de représentativité de ce dernier, composé essentiellement d'hommes d'affaires de Westmount, Ville Mont-Royal et Montréal-Ouest. Quatre jours plus tard, les démissionnaires soumettent un ultimatum au conseil d'administration: ils reviendront si la FCC accepte sept revendications, parmi lesquelles la démission du président du conseil d'administration 144. Ils ont pris soin d'envoyer une copie de leur lettre à l'évêque auxiliaire Norman Gallagher, ce qui choque grandement les membres du conseil d'administration: « *The matter should have been raised with the board prior to alerting the whole Catholic community which couldn't influence decisions, but*

¹⁴² BAC, Fonds Dyson, MG31-E74, volume 11-16, Mémo de William Dyson et réponse de Hennessey et JR Walker. 14 avril 1969. Un membre du conseil d'administration exige, sans justification, des rapports des déplacements des directeurs d'agence. Comme l'écrit John Walker: « I think this is an insult to my professional background and if I may I would like to tell Mr. Adderley. »

¹⁴³ Citation . BAC. Fonds Dyson. MG31-E74, volume 11. dossier 11-16, « Board of Directors Meeting ». Notes manuscrites. 13 mars 1969.

¹⁴⁴ Montreal Star. 12 juin 1969, p. 3; 17 juin 1969, p. 3.

were understandably upset and concerned. ¹⁴⁵ » Cette remarque montre la conception paternaliste de la communauté qu'ont les membres du conseil d'administration, alors qu'ils considèrent que les anglo-catholiques qui ne font pas partie des structures officielles de la *Federation*, incluant le clergé, ne devraient pas être mis au courant des difficultés d'une organisation qui est là pour les servir.

Les trois mois qui suivent ces démissions sont très animés, tant dans les médias que dans la communauté et au sein de la FCC. Les membres du conseil d'administration et les démissionnaires communiquent par journaux interposés, échangent des reproches 146. Au bout d'une semaine, la moitié des employés professionnels de la FCC ont rejoint les quatre directeurs démissionnaires 147. Le reste de la communauté est divisé : les travailleurs sociaux sont-ils des professionnels élitistes qui ne songent qu'à leur statut social, ou souhaitent-ils vraiment voir une meilleure représentation de la communauté anglo-catholique au sein de la FCC? Les membres du conseil d'administration sont-ils des hommes d'affaires élitistes et ultra-conservateurs, ou des bénévoles veillant sur le mieux-être des pauvres? Les documents dont nous disposons – articles de journaux, notes personnelles de William Dyson et quelques pièces de correspondance – tendent à démontrer que les membres du conseil d'administration sont conservateurs. Ils conçoivent leur rôle de la même manière que leurs prédécesseurs des années trente : ils accomplissent leur devoir de citoyens aisés et compétents en participant à la distribution de dons charitables. Cette tâche, dans leur esprit, ne revient pas aux pauvres, ni aux femmes, ni aux « Néo-Canadiens ». La représentativité de la population ne se mesure pas à l'aunc de la diversité des membres du conseil d'administration, mais bien à leur sens des responsabilité, à leurs compétences et, finalement, au fait qu'ils ne sont pas susceptibles d'avoir besoin des services des agences sociales et, de ce fait, sont objectifs. Le président de

¹⁴⁵ Montreal Star, 12 juin 1969, p. 3.

¹⁴⁶ Montreal Star, 18 juin 1969, p. 3,16. Les membres du conseil d'administration cherchent à ternir la réputation et l'image de Dyson, tandis que ce dernier laisse entendre qu'un million de dollars auraient été engloutis dans une aventure immobilière malheureuse. Il retirera l'allusion par la suite, mais le mal sera fait. Bien que l'institution pour enfants ne sera jamais identifiée en public, le cas est abondamment documenté dans les archives personnelles de Dyson. (Montreal Star, 8 juillet 1969, p. 3)

¹⁴⁷ Montreal Star. 19 juin 1969, p. 3. Rappelons que les agences affiliées à la Federation of Catholic Charities ne sont pas juridiquement autonomes, contrairement aux agences affiliées à la FOCCF. Les employés des agences anglo-catholiques sont donc concernés de près par ce qui se passe à la FCC.

la FCC affirme, en parlant des candidats qu'il propose au conseil d'administration et qui sont tous des hommes d'origine irlandaise : « the board slate was chosen without racial origin in mind. We simply want good people, ready to work. ¹⁴⁸ ».

Les travailleurs sociaux démissionnaires, quant à eux, sont très certainement préoccupés par leur profession: ils ont été embauchés pour réaliser des réformes, amener la Federation of Catholic Charities au même niveau que les meilleurs réseaux d'assistance d'Amérique du Nord, grâce notamment à l'animation sociale et, plus généralement, aux objectifs de la guerre à la pauvreté. Leurs préoccupations professionnelles ne les empêchent nullement d'avoir des idéaux démocratiques, de souhaiter une réelle représentation de toutes les franges de la communauté catholique anglophone au sein de la FCC. À preuve, lorsque le conseil d'administration accepte de tenir l'assemblée annuelle, à la mi-août, William Dyson propose une liste de quatorze noms pour remplir les postes vacants au conseil d'administration. On y compte trois femmes, dont une noire, et trois hommes d'origine italienne 149. On ne saurait entièrement accepter le jugement d'une journaliste du Montreal Star, Sheila Arnopoulos, qui voit dans le conflit une querelle d'élite¹⁵⁰. Aux yeux des travailleurs sociaux et de ceux qui les soutiennent, l'époque où les réseaux d'agences sociales étaient administrés comme des entreprises privées est révolue. En 1969, il est temps que tous aient l'opportunité de se prononcer sur la nature des services communautaires, tant dans les agences qu'aux instances de la fédération financière. La confiance ne devrait pas être accordée sur une base de compétences d'affaires, mais selon les principes de la démocratie participative.

La communauté anglo-catholique, quant à elle, ne se contente pas d'être l'objet de la querelle : ses membres se mobilisent rapidement, interpellés par les journaux qui rapportent le moindre geste des « *charities rebels* ¹⁵¹ » et les curés qui se prononcent pour l'un des camps – par exemple, ces prêtres qui assistent à une rencontre des démissionnaires et de membres de

¹⁴⁸ *Montreal Star*, 13 août 1969, p. 3.

¹⁴⁹ Montreal Star, 14 août 1969, p. 1, 2,

¹⁵⁰ Montreal Star, 12 septembre 1969, p. 2.

¹⁵¹ Surnom donné aux travailleurs sociaux démissionnaires dans le Montreal Star.

la communauté : « 'The Federation belongs to us. (...) The board is our servant and it refuses to bend.' 'The Board must dialogue with us' 152" ». Rapidement, le courrier des lecteurs du Montreal Star est parsemé de textes d'opinion sur la situation. Les avis sont partagés, mais une des remarques récurrentes porte sur les conséquences du conflit sur les clients des agences sociales 153. Les lecteurs qui expriment cette opinion semblent peu se soucier de l'issue du conflit de travail, en autant que les services reprennent normalement.

Plusieurs posent le geste plus concret de devenir membres effectifs de la fédération, dont le nombre de membres passe de 100 à 2000 en deux mois 154. 1300 personnes se présentent à l'assemblée annuelle pour élire les nouveaux membres du conseil d'administration : des 14 postes disponibles, 13 sont comblés par les candidats de la liste Dyson. C'est donc dire que la communauté s'est sentie interpellée par le conflit et a endossé les revendications des travailleurs sociaux : pour une meilleure représentation de toutes les franges de la communauté dans la FCC, pour une reprise des réformes commencées en 1966.

Le quatorzième « nouveau » membre du conseil d'administration est Charles Doyle, un ancien président qui a repris son poste après la démission, pour raisons de santé, d'Edmund Cooney¹⁵⁵. Sa réaction initiale est très négative, et il annonce immédiatement aux médias présents qu'il ne restera pas en poste longtemps : « *I can't see how this new board can operate at all. It'll be chaos.* » Le lendemain, il retire ses propos, cédant aux pressions d'une cinquantaine d'amis l'ayant supplié de ne pas abandonner la communauté ¹⁵⁶. Ce revirement ne plaît pas à tous, comme ce lecteur du *Montreal Star* qui aurait préféré que C. Doyle écoute les 678 membres de la FCC qui ont voté pour lui lors de l'assemblée annuelle... À ses yeux,

Montreal Star. 8 juillet 1969, p. 3; souligné dans le texte. Les prêtres cités sont le père Evans (paroisse Holy Cross. Ville Émard) et le père Hilton (St. Joseph's Teachers' College). Par ailleurs, les membres du conseil d'administration cherchent à s'aitirer les faveurs du clergé durant le conflit, évoquant l'importance de continuer à financer les agences. (ANC, Fonds Dyson, MG31-E74, volume 11, dossier 11-14, Lettre de Doyle et J.L. Foley aux prêtres des paroisses anglophones. 16 juillet 1969; Lettre de Doyle aux prêtres des paroisses. 17 juillet 1969)

⁴⁵³ Par exemple. *Montreal Star*, 19 juillet 1969. p. 14: 10 septembre 1969. p. 10.

¹⁵⁴ Montreal Star. 13 août 1969, p. 3. Pour devenir membre, il suffit de verser dix dollars à la FCC.

¹⁵⁵ Montreal Star, 15 juillet 1969, p. 3.

¹⁵⁶ Montreal Star. 14 août 1969.p. 1. 2; Montreal Star. 15 août 1969. p. 1

les deux réactions de Doyle – désir de démissionner après l'élection de membres qui ne correspondent pas à ses critères, puis retour suite à la demande de son entourage – montrent que le président de la FCC n'est pas prêt à écouter « la communauté » : « *The voice of the community has been heard. Surely, realism dictates that the new members be accepted by all.* ¹⁵⁷ » À la mi-septembre 1969, un semblant d'ordre est restauré. Trois des quatre initiateurs du mouvement donnent leur démission définitive, voyant que leur présence nuit à la réconciliation. Une enquête provinciale est en cours, mais ne donnera pas de résultats tangibles ¹⁵⁸. Les changements ne sont, bien sûr, pas immédiats, mais quelques recommandations du rapport de 1961 sont finalement appliquées en 1970.

On note des similitudes entre les dirigeants bénévoles des deux fédérations, par exemple lorsqu'ils affirment représenter la communauté et être à son service. Même si certains éléments de ces communautés, à commencer par les travailleurs sociaux, ne sont pas d'accord, les dirigeants ne s'expriment pas ainsi par hypocrisie. En fait, ils expriment une autre conception de la communauté et de sa représentativité, une conception dans laquelle une minorité de membres, représentée par l'élite d'affaires, a les compétences requises pour répondre aux besoins de la majorité silencieuse et reconnaissante. Chez les anglophones, cette conception se manifeste de manière éclatante à l'été de 1969. Les dirigeants de la FOCCF ont échappé à une telle attaque publique des structures de l'organisation, mais ont dû affronter, en 1966-67, les revendications de travailleurs sociaux qui ne souhaitent plus travailler nécessairement dans le sens voulu par la Fédération, mais participer à la « rénovation sociale » des zones grises de Montréal, en compagnie des membres de la communauté francophone qui souhaitent améliorer leur milieu. Le rôle des dirigeants bénévoles de la Fédération, plutôt que de décider unilatéralement de la valeur et de l'avenir des agences sociales, serait d'écouter les voix de Jeur communauté, comme ils l'ont fait à Sainte-Cunégonde en 1969.

157 Montreal Star. 19 août 1969, p. 8.

¹⁵⁸ Le ministre de la Famille et du Bien-être social, Jean-Paul Cloutier, se déclarera simplement « satisfait » de l'enquête à la mi-novembre. (*Montreal Star.*, 12 novembre 1969). Nous n'avons pas retrouvé le rapport en question et les médias semblent s'être désintéressés de la controverse.

Conclusion

Les fédérations financières n'étaient pas prêtes pour la Révolution tranquille et l'étatisation de l'assistance. Au début des années soixante, leurs dirigeants croyaient que l'État provincial, à la suite des recommandations du comité Boucher, se contenterait de financer et de distribuer les prestations liées aux mesures sociales, ce qui correspondait à des revendications de longue date des fédérations. Le rapport Castonguay-Nepveu est très critique à l'endroit des réseaux d'assistance privée et donne l'État provincial comme nouveau maître d'œuvre du bien-être social au Québec. Les leaders des agences sociales peuvent alors s'attendre à poursuivre leur travail dans un cadre étatique, mais le rôle des fédérations financières se trouve limité à financer des agences marginales au lieu d'être à la tête de toutes les agences locales.

La fusion des campagnes du grand Montréal, amorcée en 1964 et effective à partir de 1968, est un autre facteur d'insécurité pour les fédérations, qui se sont pourtant unies volontairement dans le but d'améliorer leur financement. Pour les fédérations, la perte de la responsabilité de la campagne, jumelée à l'offensive de l'État dans le domaine du bien-être social, contribue à une recherche de légitimité qui, durant les années soixante, passe d'abord par des efforts pour redorer leur image publique, sans nécessairement effectuer des réformes à l'interne.

Or, les années soixante ne sont pas seulement marquées par une activité intensive de l'État, mais aussi par des mouvements sociaux qui, dans le milieu de l'assistance privée, ont recours à l'animation sociale comme méthode d'intervention auprès des populations défavorisées. Axée sur la démocratie participative et sur la prise en charge, par les communautés, de leur environnement et de leur destin collectif, l'animation sociale a mené à une prise de conscience, d'abord chez les travailleurs sociaux, puis chez un nombre grandissant de citoyens, que les fédérations financières étaient menées par un groupe d'hommes d'affaires non représentatifs de la communauté desservie. Chez les francophones, cette prise de conscience s'est manifestée dans le conflit entre la Fédération et le Conseil des Œuvres au

sujet de la mission de ce dernier. Alors que le COM est prêt à se tourner résolument vers la communauté, dans la foulée de ses travaux de recherche et de ses expériences en animation sociale, la Fédération le voit encore comme un organisme à son service. Chez les anglophones, il a fallu qu'un groupe de travailleurs sociaux rende les tensions publiques pour, finalement, obtenir une meilleure représentation de la communauté au conseil d'administration de la FCC et arracher à ce dernier une promesse de réforme et d'ouverture à l'animation sociale.

Les fédérations catholiques n'étaient pas prêtes à ouvrir leurs portes à tous les membres de leur communauté, même si leurs dirigeants s'en réclamaient. On a affaire à des conceptions concurrentes de la communauté, plus précisément, de sa représentation : qui en fait partie et qui devrait la représenter et travailler en son nom sont des questions séparées. Les dirigeants bénévoles ont une conception paternaliste de la communauté, au scin de laquelle ils se perçoivent comme des forces bienveillantes qui sont les mieux placés pour connaître ses besoins et les moyens de les satisfaire, du fait de leurs accomplissements en tant que professionnels du milieu des affaires. Leurs compétences et leur expertise leur servent de justification. Ironiquement, ce sont d'autres experts, les travailleurs sociaux, qui sont à l'origine de la contestation de ce rôle des élites traditionnelles. Appuyés par des centaines de citoyens lors du conflit à la FCC, ils mettent de l'avant une vision qui met l'accent sur la participation de toutes les franges de la communauté, où tous ont le droit de faire partie de la définition des problèmes, des solutions et des services. Plus particulièrement, ils souhaitent voir l'établissement de structures qui assurent la représentativité des instances décisionnelles : hommes et femmes, Irlandais et Italiens, riches et pauvres devraient être représentés au conseil d'administration des agences et de la FCC¹⁵⁹. Cette remise en question des élites traditionnelles n'a pas sculement eu lieu à Montréal ou au Québec, comme les travaux récents de Christopher Dummitt l'ont montré. Dans son étude sur la masculinité à Vancouver, il examine la contestation de « l'homme de l'organisation », dont l'autorité est basée sur la rationalité, le sens des responsabilités et le contrôle de soi, une masculinité au diapason avec la technologie triomphante, par des critiques de cette même technologie, qui la

¹⁵⁹ The Montreal Star, 13 août 1969, p. 3.

sentent hors de contrôle. Comme à Montréal, la contestation de l'autorité des experts et bureaucrates passe par la réclamation de la démocratie participative 160. Cependant, le contexte de la Révolution tranquille donne une couleur particulière à cette contestation, alors que les anglophones sont sur la défensive face à la vitalité des francophones et que ces derniers sont convaincus de l'importance de rattraper leurs nombreux retards. De plus, dans le cas qui nous intéresse, la contestation germe au sein des travailleurs sociaux, qui s'identifient eux-mêmes comme experts.

L'étatisation de l'assistance apparaît comme un processus qui n'est pas seulement le fait du gouvernement du Québec, mais qui prend forme à la suite de négociations et suscite des réactions chez d'autres groupes et individus : dirigeants des fédérations, travailleurs sociaux, citoyens. En fait, lorsqu'on connaît les motivations des leaders des gouvernements des années soixante, notamment en ce qui concerne la Commission Castonguay-Nepveu, on s'aperçoit que les questions de fiscalité et les relations avec le fédéral les préoccupent au moins autant que la forme que prendra l'assistance. D'autres historiens ont étudié la Révolution tranquille sans prendre l'État comme acteur principal, mais pas en ce qui concerne l'assistance. Les mémoires remis au comité Boucher et à la Commission Castonguay-Nepveu, de même que leurs rapports finaux, constituent deux exemples à l'opposé l'un de l'autre. Alors que le rapport du comité Boucher reprend les recommandations contenues dans les mémoires, le rapport Castonguay-Nepveu prend une direction bien différente que ce qui est proposé dans les mémoires étudiés. Dans un contexte où la province doit décider de son attitude face au fédéral, qui élabore des mesures sociales partagées, les vœux des agences sociales existantes semblent compter pour bien peu.

Pour les dirigeants des fédérations, l'enjeu est de taille : l'étatisation complète de l'assistance signifierait la fin de leurs organisations, la fin, aussi, de l'autonomie locale et communautaire en matière d'assistance. Cette résistance à l'étatisation nous amène à réfléchir à l'insécurité des élites traditionnelles durant les années soixante, qui sont également remises en question par des mouvements sociaux en ébullition. Le fait que les dirigeants des fédérations

¹⁶⁰ Christopher Dummitt, *The Manly Modern: Masculinity in Postwar Canada*. Vancouver, UBC Press, 2007, p. 140-146.

catholiques n'étaient pas préparés et ont refusé, du moins initialement, d'accepter tout changement, montre que tous n'étaient pas prêts à faire la révolution, tranquille ou non. S'ils plient facilement devant l'État, auquel ils peuvent d'ailleurs difficilement s'opposer, les hommes d'affaires s'opposent, à des degrés divers, à l'ouverture des fédérations et des agences sociales à la participation citoyenne.

L'émergence de l'animation sociale et de l'idéal de participation citoyenne peut sembler détonner avec le processus d'étatisation. Or, à certains égards, ils se rejoignent. Ainsi, l'organisation des citoyens leur permet de s'exprimer auprès d'instances publiques qui sont distantes et bureaucratisées, animées par des fonctionnaires peu habitués à tenir compte des citoyens. La participation citoyenne devient donc un outil pour assurer que la bureaucratie d'État ne devienne pas toute-puissante. Par ailleurs, cette attitude semble être reflétée dans les relations entre les fédérations financières et certains travailleurs sociaux qui pratiquent l'animation sociale. En effet, les professionnels du travail social, tant au COM que dans les principales agences anglophones, se font plus contestataires auprès des hommes d'affaires, cherchant à gagner plus d'autonomie au nom du service à la communauté. À cet égard, on est en présence de trois groupes ou instances qui estiment représenter cette « communauté », regroupement flou et, trop souvent, silencieux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En bout de course, comment les dirigeants et animateurs des fédérations financières catholiques de Montréal ont-ils transformé l'assistance privée? Comment ont-ils participé ou réagi aux processus que sont la bureaucratisation, la professionnalisation, la sécularisation et l'étatisation de l'assistance?

L'analyse des circonstances qui ont mené à la création de ces fédérations montre que, même si leurs dirigeants sont de nouveaux arrivants dans le monde de l'assistance, l'idée de réorganiser les milieux non institutionnels catholiques progresse à Montréal à partir des années 1910, au moment où ce type d'assistance « extra muros » gagne en importance. La crise qui s'amorce à la fin de 1929 a certainement accéléré le changement dans les deux communautés à l'étude. L'engagement des hommes d'affaires dans l'assistance est un tournant significatif pour les catholiques, d'autant plus que la création des deux fédérations financières est appuyée par l'archevêché et rencontre peu ou pas de résistance chez les acteurs traditionnels de l'assistance.

Les hommes d'affaires amènent leur expertise particulière au milieu de l'assistance et, en commençant par les fédérations financières, transforment l'organisation et les pratiques en appliquant le modèle bureaucratique d'affaires à ce domaine d'activités. C'est un processus qui est observé dans la plupart des villes nord-américaines où s'implantent des fédérations, et, dans plusieurs cas, cette bureaucratisation est décidée et menée par des évêques. Ce n'est pas le cas à Montréal, où l'archevêché garde ses distances, sauf pour leur accorder son appui. Chez les francophones, la bureaucratic qui s'implante durant les quinze premières années d'existence de la FOCCF est élaborée et correspond au type d'entreprise que Chandler

qualifie de managerial. Les responsabilités et pouvoirs sont liés à des postes, et non à des individus; au fil du temps et de l'expansion de la FOCCF, les dirigeants bénévoles cèdent des responsabilités à du personnel salarié; des mécanismes sont mis en place pour réguler les communications et les processus décisionnels entre la Fédération et ses membres. La campagne de financement annuelle est un événement orchestré au quart de tour, appuyé par l'expertise du personnel, la renommée et le nombre des bénévoles, une publicité bien diffusée et la pénétration de la Fédération dans la plupart des milieux (écoles, entreprises, paroisses, rues). Les dirigeants de la FCC, s'ils adoptent un modèle de campagne presque identique à celui de la FOCCF, procèdent à une bureaucratisation de l'organisme central et de ses membres qui emprunte une voie différente. Bien que des instances bureaucratiques soient mises en place (conseil d'administration, comité des budgets, comité de la campagne), leur fonctionnement reflète un modèle d'entreprise «familiale», où les membres du conseil d'administration jouent un rôle prépondérant dans la prise de décisions. Les dirigeants des fédérations financières ouvrent aussi la porte aux comptables, groupe professionnel encore en formation au début des années trente et qui gagne sans cesse en importance durant la période traitée. Leur rôle dans chacune des fédérations reflète leur degré de bureaucratisation, alors que les dirigeants de la FOCCF embauchent plus de comptables et leur confient des tâches de plus en plus élaborées au fil du temps, et que les dirigeants de la FCC leur donnent un rôle limité, en accord avec une organisation à plus petite échelle.

Les travailleurs sociaux forment un deuxième groupe professionnel qui est rapidement devenu important dans les réseaux d'assistance catholique. Dès les années trente, la FOCCF et la FCC lancent des appels à la professionnalisation de l'assistance, par la formation et l'embauche de travailleurs sociaux. Contrairement à ce qui a été observé, par exemple, à Toronto, ce sont les hommes d'affaires montréalais qui encouragent l'ouverture de l'École de service social qui sera éventuellement rattachée à l'Université de Montréal. Cette profession émerge, chez les catholiques, sous l'impulsion des fédérations financières et l'évolution du groupe, tant du côté francophone qu'anglophone, est liée à ces organismes. Il est apparu nettement que, si le statut ecclésiastique détermine en partie le parcours professionnel des travailleurs sociaux, c'est le genre qui est le facteur le plus déterminant. Ainsi, si ce ne sont pas tous les hommes qui atteignent des postes de direction, la très grande majorité des postes

importants sont détenus par des hommes, tant dans les fédérations que dans les agences sociales. Les religieuses éprouvent plus de difficultés que leurs collègues masculins à se faire reconnaître comme professionnelles, leur état de religieuses semblant plus important aux yeux des hommes d'affaires. Malgré cela, leur quotidien, au sein d'agences qu'elles contrôlent, dans les quartiers qu'elles habitent, est marqué par leurs pratiques professionnelles. Les travailleuses sociales laïques constituent le sous-groupe le plus important, aux parcours les plus variés, mais nous avons choisi de nous écarter des figures marquantes, étudiées ailleurs, pour nous pencher sur le cas des employées du BASF et du CWB, qui doivent administrer l'assistance publique et sont, en quelque sorte, des victimes de la bureaucratie des fédérations et de l'État provincial. Jusqu'à la fin des années cinquante pour les francophones, et le milieu des années soixante pour les anglophones, leur statut professionnel est reconnu par tous mais leur quotidien est composé de tâches répétitives, qui ont parfois peu à voir avec le savoir acquis à l'université. La professionnalisation n'est donc pas seulement une question de reconnaissance sociale de statut, c'est aussi un ensemble de pratiques qui reflètent les connaissances, les compétences et l'autonomie des individus. Le processus s'est déroulé de manière inégale pour les quatre sous-groupes à l'étude.

L'influence des fédérations financières se fait ainsi sentir sur l'organisation et les pratiques d'assistance et de gestion, transformant un milieu jusque-là marqué par la conception catholique de la charité, où les notions de sanctification personnelle et de don de soi sont centrales. Cette transformation ne se fait pas à l'extérieur de l'Église, l'archevêché donnant son appui aux fédérations financières et au travail social professionnel, dans un effort d'adaptation de l'assistance non institutionnelle aux réalités sociales du siècle. Pour des raisons matérielles, mais aussi dans l'esprit de l'action catholique, l'archevêché donne une autonomie certaine aux deux réseaux d'assistance non institutionnelle, intervenant rarement dans les affaires des fédérations, sauf à leur demande. Quelques organisations résistent à ces changements, notamment, la SSVP et des communautés religieuses à la tête d'institutions d'assistance, mettant en relief le défi que représente le changement pour une institution aussi complexe que l'Église catholique. S'ensuit, vers la fin de la période couverte, un certain éclatement du rôle de l'Église dans l'assistance, entre une SSVP qui peine à se maintenir au milieu de paroissiens qui appellent au changement et des animateurs sociaux qui rassemblent

autour d'eux des groupes de quartier. Lorsque le gouvernement du Québec étatise le bien-être social, le repli de l'Église s'accélère, sans que les agences sociales religieuses ne disparaissent complètement. Dans l'ensemble, il est indéniable que la réorganisation de l'assistance non institutionnelle, sous le signe de la bureaucratisation et de la professionnalisation, a contribué à ce que le domaine d'activité se sécularise. Sans séparer complètement les problématiques de l'étatisation et de la sécularisation, force est de constater qu'il faut nuancer le lien de causalité entre elles, en insérant l'acteur privé et laïc au milieu du couple bien connu que forment l'Église et l'État.

L'État est un interlocuteur des fédérations et de leurs agences dès les années trente, surtout aux niveaux provincial et municipal. Les changements apportés à la Loi de l'assistance publique de 1921 rendent certains indigents non institutionnalisés éligibles aux prestations, sans réformer l'esprit de la loi en profondeur. Plus généralement, ils témoignent de l'absence d'une vision d'ensemble de l'assistance de la part du gouvernement provincial. Si l'aide publique est bienvenue dans les milieux d'assistance privée, les relations entre les instances en présence sont souvent tendues, notamment à cause du flou qui caractérise le partage des responsabilités et des dépenses entre agences publiques et privées. Il faut attendre les années soixante et la Révolution tranquille pour que l'État provincial, influencé par des mesures fédérales comme le Régime d'assistance publique du Canada et déterminé à devenir un acteur de première importance dans la vie des Québécois, envisage une refonte de tout l'appareil provincial de bien-être social. Le résultat est une étatisation accélérée de l'assistance, qui ne respecte pas les désirs des fédérations financières. Les dirigeants des fédérations souhaitent, en fait, le maintien des responsabilités d'avant 1960 - la province finance et les agences privées gèrent – mais avec plus de fonds publics. Les membres de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Castonguay-Nepveu) l'entendent d'une autre oreille et mettent de l'avant un projet qui confinerait les fédérations financières à des domaines d'assistance marginaux et nationaliserait la majorité des agences sociales existantes. Si la Commission est un processus démocratique lors duquel tous ceux qui le voulaient ont pu se faire lire et entendre, le rapport final critique les réalisations des agences privées et des fédérations financières, trop professionnalisées et burcaucratisées pour être vraiment à l'écoute des citoyens de manière démocratique.

La présence grandissante de l'État dans le domaine de l'assistance, en plus de menacer l'existence formelle des fédérations financières, leur nuit aussi au niveau du financement. Un sondage et des articles de journaux montrent que, durant les années soixante, les Montréalais sont perplexes devant des campagnes de financement aux objectifs faramineux, alors que la plupart ont l'impression que c'est l'État qui fait la plus grande partie du travail. Les campagnes annuelles des fédérations sont de plus en plus difficiles à mener avec succès, et si la FOCCF tente d'y remédier en éduquant la population, ses dirigeants critiquent le manque de générosité des Montréalais et des chefs d'entreprises qui boudent la FOCCF.

Au même moment, des mouvements qui, en apparence seulement, s'opposent à l'étatisation, bousculent la scène locale de l'assistance catholique. L'animation sociale, qui vise à amener les citoyens à prendre en main leur milieu pour le réformer et l'améliorer, gagne en importance durant les années soixante, d'abord sous l'égide du Conseil des Œuvres. L'idéal de participation démocratique qui caractérise l'animation sociale interpelle de nombreux travailleurs sociaux, qui espèrent réformer les fédérations financières pour les rendre plus démocratiques et représentatives des communautés anglophone et francophone. Les tensions qui s'ensuivent mènent à des remises en question chez les dirigeants des fédérations, qui doivent apprendre à composer avec ces nouveaux acteurs. Ils n'ont pas vu le changement arriver et on assiste à une période de flottement, où ils hésitent entre la résistance aux tenants d'une approche plus démocratique et représentative et l'écoute de leur communauté.

En plus de montrer la complexité de l'étatisation de l'assistance, bien plus qu'une affaire d'État, l'étude des années soixante permet de faire un retour sur les trois processus étudiés précédemment, soit la bureaucratisation, la sécularisation et la professionnalisation.

La bureaucratie des fédérations est fortement critiquée durant la décennie, de manière explicite dans le rapport Castonguay-Nepveu et de manière implicite par le mouvement d'animation sociale et de participation citoyenne. Il semble que la taille des fédérations, particulièrement de la FOCCF, et la dépersonnalisation associée à la bureaucratie ne répondent plus aux attentes de la population, trente ans après leur fondation. Certains aspects

-

de la professionnalisation de l'assistance sont aussi critiqués par les auteurs du rapport Castonguay-Nepveu, particulièrement ses aspects techniques et la dépersonnalisation qui lui est associée. Pourtant, les années soixante voient des changements importants pour les travailleurs sociaux, qui n'ont plus à rester confinés au *casework*. L'animation sociale, même si elle est d'abord pratiquée par un petit nombre de travailleurs sociaux, est une approche nouvelle qui permet de mettre en branle de nombreux projets dans les quartiers défavorisés de Montréal. De plus, le fait que les employés et employées du BASF et du CWB n'aient plus à s'occuper de l'assistance publique leur permet de se consacrer aux individus et aux familles qu'ils aident, personnalisant leur approche selon les cas. Il est certain que les commissaires ont à justifier l'étatisation de l'assistance, et on ne change pas un système qui fonctionne bien. Il ne faut pas oublier, non plus, que l'organisation de l'assistance varie grandement d'un diocèse à l'autre : le rapport Castonguay-Nepveu fait rarement état de cas précis, brossant plutôt un portrait général qui cache les différences régionales.

L'Église catholique est particulièrement silencieuse pendant ces débats, surtout aux échelons élevés de la hiérarchie. En fait, comme nous l'avons constaté précédemment, l'Église a, en quelque sorte, renoncé à l'assistance non institutionnelle bien avant la Révolution tranquille. À part des individus exceptionnels et des communautés qui œuvrent au niveau des paroisses et des quartiers, à titre de professionnels d'ailleurs, le clergé a délaissé le champ de l'assistance non institutionnelle. La discrétion dont font preuve les représentants du clergé, durant les années soixante, malgré le travail qui est accompli dans les agences, montre que les laïcs sont en contrôle des réseaux d'assistance catholiques à Montréal et que leur sécularisation est bien entamée. La laïcisation n'est pas la seule manifestation de la sécularisation, mais dans ce cas-ci, elle est certainement la facette la plus visible du processus. La déconfessionnalisation survient un peu plus tard, avec la fondation de Centraide en 1974.

Les communautés catholiques montréalaises ont suivi un parcours qui ressemble, à bien des égards, à ce qui a été observé ailleurs en Amérique du Nord. Certains traits particuliers à la ville émergent cependant, comme le désengagement rapide du haut clergé dans la réorganisation de l'assistance et l'absence des travailleurs sociaux lors de la fondation des

fédérations financières. L'étude du cas montréalais ajoute ainsi à l'historiographie américaine et canadienne sur le sujet, en montrant les particularités locales d'un modèle courant.

En resituant les groupes laïcs dans l'histoire de l'assistance montréalaise et en nous penchant sur l'assistance non institutionnelle, nous éclairons des pans de l'histoire de l'Église et de l'État providence au 20° siècle. La discrétion du haut clergé pendant la Révolution tranquille, par exemple, n'implique pas la démission de l'Église face à un État qui s'affirme, mais reflète plutôt un changement qui s'est produit avant 1960, soit le transfert d'autorité de l'archevêché aux hommes d'affaires. Les membres du clergé n'en sont pas pour autant éclipsés des pratiques d'assistance, certains en sont même les leaders jusqu'aux années soixante, conciliant leurs pratiques professionnelles et religieuses. Ces transitions reflètent des changements de mentalité, tant chez les laïcs que chez les clercs, vers une conception sécularisée de l'assistance. Dans le Québec d'avant la Révolution tranquille, cependant, cette sécularisation n'est pas nécessairement synonyme de laïcisation ou de décléricalisation : il peut encore y avoir coexistence de représentants de l'Église et de laïcs au sein d'une organisation.

L'étude du *travail* des professionnels, par opposition à l'évolution de leur *statut*, ajoute de la texture à l'histoire des comptables et des travailleurs sociaux au Québec. L'expertise mise en pratique par ces deux groupes, si elle survient plus tard qu'ailleurs sur le continent, est bien réclle, dès les années quarante. En considérant la professionnalisation sous l'angle du travail quotidien et de l'évolution des pratiques, nous avons pu voir à l'œuvre ses liens avec la bureaucratisation, mais aussi son aspect variable, selon le genre et le statut ecclésiastique des praticiens.

L'inclusion des catholiques anglophones dans notre étude est, en soi, une contribution à l'histoire de cette communauté sous-étudiée en ce qui concerne le 20^e siècle. Certains éléments, comme le défi que pose la diversification du groupe suite aux différentes vagues d'immigration, n'ont pu être qu'effleurés. D'autres ont pris leur sens sous la lentille comparative. Il en est ainsi du statut des hommes d'affaires à la tête de la FCC, qui gèrent des entreprises de plus petite taille que les vis-à-vis francophones. Leur conservatisme et la

timidité des réformes entreprises sont devenus plus visibles lorsqu'ils ont été comparés avec les francophones. Si l'on se fie seulement à l'historiographie nord-américaine de l'assistance en milieu catholique minoritaire, l'attitude des dirigeants de la FCC s'explique par leur statut de double minorité. Sans nier cet aspect de l'identité des anglo-catholiques de Montréal, l'appartenance des dirigeants bénévoles de la FCC à la petite bourgeoisie est probablement déterminante dans les attitudes et valeurs qu'ils adoptent durant la période étudiée.

Au fil de cette étude, les hommes sont présents, voire conquérants : hommes d'affaires, comptables, membres du clergé, même les travailleurs sociaux masculins occupent le devant de la scène, que l'on pense par exemple à Michel Blondin ou à William Dyson. La fondation des fédérations, particulièrement chez les francophones, est l'amorce d'une masculinisation de l'assistance non institutionnelle. Les membres du premier conseil d'administration de la Fédération des Œuvres n'étaient pas engagés dans des organisations caritatives, bien que certains aient fait partie du conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame. Ce n'est pas ce type d'expérience qu'ils mettent de l'avant en offrant leurs services aux femmes bénévoles et médecins hygiénistes de la Fédération des Œuvres sociales de santé : c'est leur capacité à organiser rationnellement le financement et la coordination des agences sociales de Montréal. Ils mettent ainsi de l'avant les caractéristiques de la masculinité et de l'autorité de la première moitié du 20^e siècle. Chez les travailleurs sociaux, on observe un processus similaire sans être identique. La première génération formée à l'École de service social est majoritairement fémininc et il faut attendre, réellement, les années soixante pour voir le nombre de jeunes hommes choisir le travail social en plus grand nombre. Lorsqu'ils le font, c'est de manière différente : ils rédigent des mémoires de maîtrise portant sur la gestion d'agences sociales, alors que leurs collègues féminines étudient plutôt les pratiques du travail social. Durant leurs carrières, ils se destinent plutôt à des postes de direction d'agence. Lorsque des voix contestataires s'élèvent durant les années soixante, ce sont essentiellement des voix masculines – leur point de vue était peut-être partagé par des travailleuses sociales, mais elles ont été beaucoup plus discrètes. C'est au cours des années soixante, d'ailleurs, que les tensions entre travailleurs sociaux et hommes d'affaires éclatent au grand jour, dans les deux communautés étudiées. Les travailleurs sociaux contestent le modèle d'autorité représenté par les hommes d'affaire, basé sur la rationalité et l'expertise, mais aussi sur l'idée qu'ils savent ce qui est bon pour leur communauté sans nécessairement la consulter. Les travailleurs sociaux défendent, eux aussi, leur expertise, mais ils défendent l'idée de démocratie participative, l'importance de consulter la communauté quant à ses besoins et d'accepter la participation de tous ses membre à la résolution des problèmes. C'est à ce niveau que se situe, selon Christopher Dummitt, une certaine fracture entre deux modèles de masculinité au $20^{\rm e}$ siècle.

La suite de l'histoire ne saurait être abordée exactement de la même manière : la mise sur pied de Centraide, si elle se concrétise en 1974, est le fruit de longues années de travail et de négociations. Nous en avons effleuré quelques signes - fusion des campagnes à partir de 1968, fusion du COM et du MCSA cette même année. La notion de communauté est, encore une fois, remuée par ce nouvel organisme qui suit, non plus les divisions linguistiques et confessionnelles, ni la spécialisation en santé ou en bien-être social, mais qui couvre plutôt le territoire du Montréal métropolitain et un ensemble hétéroclite d'organismes à but non lucratif¹. Le travail social se transforme lui aussi : dorénavant dépendants, en grand nombre, du gouvernement provincial, syndiqués, mieux organisés, les travailleurs sociaux questionnent leur identité et commencent, déjà, à écrire leur histoire sous l'angle de la professionnalisation. Le rôle de l'État semble, pour un temps, écraser les acteurs privés – ou du moins, c'est ce que la mémoire collective a voulu retenir des années soixante-dix. Vue de loin, la fondation de Centraide constitue certainement un point tournant dans l'histoire de l'assistance privée à Montréal. D'un autre côté, il faudrait voir si les acteurs, la structure et les valeurs de la nouvelle organisation ont réellement changé, ou seulement le contexte? Car Centraide est la fusion de cinq organisations : la FOCCF, la FCC, la United Red Feather, l'Association des œuvres de santé, la Fédération et Conseil de bien-être de la Rive-Sud, et non une organisation complètement nouvelle. Sa fondation répond à un besoin, encore une fois, de mieux financer les agences sociales privées, sur un territoire qui est toujours diocésain, sous la direction combinée d'experts en administration et en travail social². Son étude historique devra faire la part du nouveau et de l'ancien, en situant l'organisme dans le

¹ Exception faite de la Federation of Jewish Philanthropies, qui a toujours sa campagne séparée.

² William Ninacs, avec la collaboration de Francine Gareau, *Centraide du Grand Montréal* étude de cas, Ottawa, The Caledon Institute of Social Policy, septembre 2003, p. 2-3.

contexte diachronique plus large de l'assistance à Montréal, de manière à saisir ce qui distingue Centraide des fédérations financières qui l'ont précédé.



APPENDICE I

CHANGEMENTS DE NOMS D'ORGANISMES CITÉS

A. Organismes francophones de Montréal

Fédération des Œuvres sociales de santé (FOSS) (1928-1932) Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF) (1932-1974)

Conseil de développement social du Montréal métropolitain (CDS-MM) (1968-¹) Conseil des Œuvres de Montréal (1934-1968)

Bureau d'assistance aux familles (1938-1939) Bureau d'assistance sociale aux familles (1939-1956) Société de service social aux familles (1956-²)

B. Organismes anglophones de Montréal

Federation of Catholic Charities (1930-1974)
Foundation of Catholic Community Services (depuis 1974)

Catholic Community Services (CCS) (depuis 1974) Catholic Family and Children's Services (CFCS) (1967-1974) Catholic Welfare Bureau (CWB) (1930-1967)

Red Feather of Montreal Welfare Federation of Montreal Family Welfare Association

Federation of Jewish Community Services Federation of Jewish Philanthropies (1917-)

C. Organisme national

Conseil canadien de développement social / Canadian Council on Social Development (CCSD) (depuis 1971)
Conseil canadien du bien-être (CCBE) / Canadian Welfare Council (CWC) (1935-1971)

Consell canadien du bien-etre (CCBE) / Canadian Welfare Council (CWC) (1933-1971)

Canadian Council on Child and Family Welfare (1931-1935)

Canadian Council on Child Welfare (1920-1931)

¹ Suite à la fusion du Conseil des Œuvres de Montréal et du *Montreal Council of Social Agencies*. L'agence cesse de paraître dans le *Lovell's* après 1974-1975.

² Cesse de paraître dans le *Lovell's* après 1973-1974.

APPENDICE II

AGENCES SOCIALES ANGLO-CATHOLIQUES DE MONTRÉAL, 1930-1957

Note générale: seules les agences dont le fonctionnement est financé sont ici répertoriées. Certaines agences ou institutions ont reçu, au fil du temps, des subventions ponctuelles pour l'entretien de leurs infrastructures, mais ne sont pas incluses dans ce répertoire. Sont aussi exclues les organisations provinciales et nationales, comme le Conseil canadien de développement social, qui ont un objectif autre que l'assistance locale.

A. Agences répertoriées dans le rapport d'enquête de 1930

St. Patrick's Welfare Bureau
Catholic Social Service Guild
Saint Patrick's Orphanage
Salve Regina Boys' Home
Big Sisters Association
St. Ann's Day Nursery
Refuge des Petites Sœurs des pauvres
Memorial Home
Canadian National Institute for the Blind
Catholic Sailors' Club
Catholic Women's League Hostel
Diocesan Camp Corporation (Camps Orelda et Marian)
Catholic Society of Canada for British Migration

Source : Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community of Montreal 1930. Montréal : The Catholic Community Council, 1930.

B. Agences sociales membres de la Federation of Catholic Charities en 1931 (13)

Catholic Girls' Association

Catholic Women's League Hostel

Catholic Community Council*

St. Patrick's Orphanage

St. Ann's Day Nursery and Conference

Care of the Aged

Catholic Welfare Bureau

Summer Camp Fees for Needy Children

Free Employment Bureau

Unemployment Relief

Catholic Social Service Guild

Montreal Social Service Exchange

Catholic Men's Hostel

Source: Federation of Catholic Charities Year Book 1931, p. 17.

* N'est pas actif.

C. Agences sociales membres de la Federation of Catholic Charities en 1939 (21)

Business Girls' Bureau

Canadian National Institute for the Blind

Catholic Employment Bureau

Catholic Girls' Association

Catholic Men's Hostel

Catholic School Commission

Catholic Welfarc Bureau

Catholic Women's League Residential Club

Child Welfare Association

Christmas Cheer Committee

Homeless Boys

Mental Hygiene Institute

Montreal Association for the Blind

Montreal Convalescent Hospital

Montreal School of Social Work

St. Ann's Day Nursery

St. Martha's Home

St. Patrick's Orphanage

Social Service Exchange

Summer Camps

Victorian Order of Nurses

Source: Federation of Catholic Charities Year Book 1935, p. 19.

D. Agences sociales membres de la Federation of Catholic Charities en 1949 (25)

Boys' Bureau

Business Girls' Bureau

Canadian National Institute for the Blind

Catholic Clothing Department

Catholic Girls' Community Centre

Catholic Men's Hostel

Catholic School Commission

Catholic Welfare Bureau

Catholic Women's League Residential Club

Child Health Association

Diocesan Camps for Boys and Girls

Juvenile Court

Mental Hygiene Institute

Montreal Association for the Blind

Montreal Convalescent Hospital

Murray Bay Convalescent Home

Catholic Rehabilitation Service

Julius Richardson Convalescent Hospital

St. Ann's Day Nursery

St. Martha's Home

St. Patrick's Orphanage

Social Service Exchange

Training School for Boys

Verdun Catholic School Commission

Victorian Order of Nurses

Source: Federation of Catholic Charities Year Book 1949, p. 17.

E. Agences sociales membres de la Federation of Catholic Charities en 1957 (17)

Catholic Welfare Bureau Catholic Boys' Services Victoriatown Boys' Club St. John Berchmans' Boys' Home Holy Cross Boys' Club St. Martha's home Catholic Girls' Community Centre St. Ann's Day Nursery Catholic Rehabilitation Service Catholic Men's Hostel Catholic Clothing Committee Catholic Girls' Information Bureau Catholic Girls' Voluntary Services St. Patrick's Orphanage Sisters of Service Residential Club Marian Hall - Sisters of the Good Shepherd Camps Orelda and Marian

Source: Federation of Catholic Charities Inc. Year Book, 1957, p. 23.

APPENDICE III

AGENCES SOCIALES CANADIENNES-FRANÇAISES DE MONTRÉAL, 1932-1966

A. Agences membres de la Fédération des Œuvres sociales de santé en 1932 (14)

Abbaye de Joye (colonie de vacances)
Assistance publique
Association canadienne-française des aveugles
Association catholique pour la jeunesse canadienne-française
Association des vétérans français de la Grande Guerre
Colonie des Grèves
Colonie Jeanne d'Arc
École d'hygiène sociale appliquée
Fédération catholique des Éclaireurs canadiens-français
Fédération d'hygiène infantile
Institut national canadien pour les aveugles
Jeunesse ouvrière catholique de Montréal
Œuvre des Sans-Foyers
Patronage Saint-Vincent de Paul

B. Agences membres de la Fédération des Œuvres de charité canadiennesfrançaises en 1933 (16)

Aide à la femme Assistance maternelle Assistance publique Association canadienne-française des aveugles Camp du Lac Vert Camp le Grillon pour enfants infirmes Camps David et Perron Colonie des Grèves Colonie Jeanne d'Arc Fédération d'hygiène infantile Institut national canadien pour les aveugles Maison Ignace Bourget (Œuvres de Notre-Dame de la Merci) Patronage Saint-Vincent de Paul Refuge Notre-Dame de la Merci Secours aux chômeuses Union nationale française

C. Agences membres de la Fédération des Œuvres de charité canadiennesfrançaises en 1942 (24)

Aide à la Femme

Assistance Maternelle

Assistance Publique

Association canadienne-française des Aveugles

Bureau d'assistance sociale aux familles

Bureau des Œuvres sociales scolaires catholiques (cantines scolaires)

Camp le Grillon pour enfants infirmes

Camps de santé Bruchési

Cantines scolaires de Pointe-aux-Trembles

Colonie des Grèves

Colonie Jeanne d'Arc

Conseil des Œuvres de Montréal

École de service social

Fédération d'hygiène infantile (Gouttes de Lait paroissiales)

Institut national canadien pour les Aveugles

Maison Ignace-Bourget

Patronage Saint-Vincent de Paul

Service de l'aide aux désemparés

Services bénévoles féminins (Société de Saint-Vincent de Paul féminine)

Société de Saint-Vincent de Paul

Société des infirmières visiteuses

Soin des vieillards indigents

Terrains de Jeux de Montréal

Union nationale française

Source : Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport annuel 1942, 10^e anniversaire*, Montréal, s.é., septembre 1943.

D. Agences membres de la Fédération des Œuvres de charité canadiennesfrançaises en 1952 (34)

I. Assistance à la famille
Aide à la Femme
Bureau d'assistance sociale aux familles
Services Bénévoles Féminins (SSVP féminine)
Société de Saint-Vincent de Paul
Union Nationale Française
Aide aux minorités catholiques

II. Colonies de vacances et œuvres de jeunesse
Cantines scolaires de Montréal
Cantines scolaires de Verdun
Cantines Scolaires de Pointe-aux-Trembles
Secrétariat de l'Enfance
Service des Loisirs de Montréal
Terrains de Jeux de Verdun
Colonie des Grèves
Colonie Ste-Jeanne d'Arc
Colonie « Les Bosquets Albert Hudon »
Colonie Saint-Arsène
Camps de Santé Bruchési
Colonie Notre-Dame
Colonie Notre-Dame du Bon Accueil

Camp Boscoville

III. Protection de la jeunesse – services aux handicapés
Maison d'Accueil (garçons)
Service de l'Aide aux Désemparés (section masculine)
Service Social de la Jeunesse ouvrière catholique féminine
Centre d'Orientation
Aide aux Vieux Couples
Aide aux Infirmes

IV. Services spéciaux et de santé
Société d'Orientation et de Réhabilitation Sociale
Service Social de la Miséricorde
Assistance Maternelle
Gouttes de Lait Paroissiales
Petites Sœurs de l'Assomption
Société des Infirmières Visiteuses
Conseil des Œuvres
Service Cour du Recorder

Source : Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport annuel 1952*, Montréal, s.é., s.d., p. 8.

E. Agences membres de la Fédération des Œuvres de charité canadiennesfrançaises en 1967 (32)

I. Secteur famille

Société de service social aux familles Service social du Bon-Conseil Service social Richelieu Inc. Service social Lafontaine Société de Saint-Vincent de Paul Aide aux minorités catholiques Saint-Vincent de Paul féminine Centre de consultation matrimoniale Fonds de charité catholique de Lachine Fonds de dépannage du Nord-Ouest de Montréal Service social Étienne Pernet (Petites Sœurs de l'Assomption)

II. Secteur jeunesse

Carrefour des jeunesses féminines L'Accueil des Jeunes inc. Camps de santé Bruchési Colonie de vacances Les Grèves Colonie de vacances Ste-Jeanne d'Arc Colonie Notre-Dame Inc. Colonie du Sacré-Cœur Villa Notre-Dame de Fatima Les Scouts catholiques de Montréal *III. Secteur Loisirs*Service des loisirs de Montréal

IV. Secteur personnes seules
Société d'orientation et de réhabilitation
sociale
Service social Ville-Marie
Société d'adoption et de protection de
l'enfance

V. Secteur formation, recherches sociales, coordination
Conseil des Œuvres
Centre de bénévolat

VI. Autres secteurs
Aide aux vieux couples
Aide aux infirmes
Service social pour personnes sourdes
Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants
Société des infirmières visiteuses
Centre de références

Source : Archives de Centraide, Fonds FOCCF, boîte 68, chemise 543, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport de l'assemblée annuelle*, *1966-1967*, mai 1967, p. 11-12.

APPENDICE IV

DIRIGEANTS BÉNÉVOLES DE LA COMMUNAUTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

A. Membres du premier conseil d'administration de la FOCCF, 1933

Nom	Occupations et détails biographiques pertinents	Adresse (rue, ville)
Raoul Dandurand (président)	Sénateur fédéral (libéral), 1898-1942. Formation en droit. Président ou directeur des institutions suivantes: Banque d'épargne (<i>Montreal District & Savings Bank</i>), Montreal Trust, Montreal Cotton Company, Assurances Sun Life, Dominion Steel Corp., GT Pacifique.	
Madame Pierre F. Casgrain	Née Thérèse Forget. A déjà fait partie de l'Assistance maternelle. Militante pour le droit de vote des femmes. Membres du parti libéral (Québec). Fille de Rodolphe Forget (homme d'affaires) et épouse de Pierre Casgrain (homme politique et avocat).	
Madame Athanase David	Née Antonia Nantel. Engagée dans l'Assistance maternelle, les dames patronnesses de l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Sainte-Justine. Épouse de l'homme politique (parti libéral, Québec) qui a rédigé la Loi de l'assistance publique de 1921.	
Madame Édouard Montpetit	Épouse de l'économiste.	
Madame Édouard de Bellefeuille Panet	Née Margucrite Frémont.	
Charles-Philippe Beaubien, c.r.	Sénateur fédéral (conservateur) depuis 1915. Cabinet : Beaubien, Gadbois & Dufresne (84, Notre-Dame Ouest).	Résidence : Côte Sainte-Catherine, Outremont.
Victor Doré	Comptable (CPA) Président et directeur général de la CECM	Avenue des Pins Quest.
Colonel FM. Gaudet	Militaire	Rue Drummond
Joseph-Alfred Julien	Avocat au cabinet Julien & Julien (84, Notre- Dame ouest) Président du conseil central de la SSVP	Boulevard Mont- Royal. Outremont
JO. Labrecque	Propriétaire, J. O. Labrecque & cie (bois et charbon) Président de la Librairie d'Action Canadienne	Ruc Sherbrooke E. Été : Notre-Dame des Anges.

_	Française	-
Dr. L. L. Lamoureux	Médecin	Rue Fullum.
Beaudry Leman	Ingénieur formé à Lille et à McGill U. 1900-1906 : Shawinigan Water and Power Company 1901-1906 : Maire de Shawinigan Falls 1907 : Commission des services électriques de Montréal Gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame 1924 : directeur-général de la Banque Canadienne nationale (après sa fusion avec la Banque d'Hochelaga). En devient le vice- président en 1933 puis, président en 1934	Rue Fullum. Côte Sainte-Catherine, Outremont.
	(succède à JM. Wilson)	
Charles Moncel	Assistant du gérant général (assi gen mgr), Montreal City & District Savings Bank	Av. Aberdeen, Westmount.
Brigadier général Édouard de Bellefeuille Panet	Issu d'une famille militaire canadienne- française. Bachelier en mathématiques. Formation militaire au Canada et en Grande- Bretagne. Après avoir participé à la Première Guerre mondiale, lors de laquelle il reçut des décorations britanniques et françaises, il quitte l'armée en 1919. Durant l'entre-deux-guerres, il est courtier, contrôleur de la Commission des Liqueurs du Québec, directeur des enquêtes du CPR, aide-de- camp du gouverneur général (sous Willingdon et Bessborough), etc. De 1934 à 1937, il est à la tête de la Commission du Chômage de Montréal.	Ontario (3441)
JH. Rainville, c.r.	Sénateur (conservateur) depuis 1932. Avocat au cabinet Rainville & Rainville, Place d'Armes	Saint-Lambert (sur la rive-sud de Montréal) 215 St-Jacques
JErnest Savignac, p.s.s.	Père de Saint-Sulpice	Notre-Dame Ouest.
Georges-A. Savoy	Homme d'affaires. Président de l'Associations des manufacturiers	
TTaggart Smyth	Gérant général de la Mtl Dis & Sav Bank	Rue Ste-Famille.
Ernest Tétreau. c.r.	Avocat (4, ND Est)	Côte Sainte-Catherine, Outremont.
Albert Valois (chanoine)		
Joseph Marcellin Wilson	Sénateur fédéral (libéral). Président, JM Wilson Inc. (St-Jacques W) VP Banque Canadienne Nationale	3501, Ontario.

Sources: Archives de Centraide. Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, Comité général d'organisation. sixième séance tenue le 26 janvier 1933; Raphaël Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises*. 1922; *Lovell's*. 1932-33 et 1933-34; Jacquest Gouin et Lucien Brault, *Legacy of Honour: The Panets. Canada's Foremost Military Family*. Toronto. Methuen. 1985, p. 131-137: Site Internet du parlement du Canada; site Internet de l'Assemblée nationale.

B. Membres du conseil d'administration de la FOCCF en 1942

Nom	Occupations	Adresse
Alfred-H. Paradis	Président, Paradis & Sons Ltd (grossiste,	Belevedere Rd,
(président)	bois de charpente	Westmount
	Président, Chambre de commerce	
J.C. H. Dussault, c.r. (v-p)	Avocat, Dussault, Cadotte & Dussault	Rockland (Outremont)
AStewart McNichols (v-p)	Président, A.S. McNichols & Co Ltd	Côte-Sainte-Catherine
	(finance)	(Outremont)
	Président, Lake S. John Power & Paper Co	
	Ltd.	
Albert Valois		
Aymé LaFontaine, c.r.	Avocat et président de la Commission du	Rue Drummond
(trésorier honoraire)	Service civil (Québec)	
Philippe Beaubien	Philippe Beaubien & Cie (fixtures	Av. McCulloch
	électriques)	(Outremont)
Mme JH. Beaudry	N/D	
Paul-A. Béique, i.c.	Ingénieur	Dunlop (Outremont)
Hubert Biermans	Homme d'affaires belge qui dirige la Belgo	
	(Shawinigan) à partir de 1900. En 1942, il	
	est retraité et vit entre Paris et Monte-Carlo.	
	Durant la guerre, il s'établit en banlieue de	
	Montréal, à l'Abord-à-Plouffe. Lié à	
	Beaudry Leman.	
Mme Fernand Brunelle	N/D	
Émile Corbeil	Président de Corbeil Ltec (manufacture de	Maplewood
	chaussures) et de Arrow Shoe Ltd	(Outremont)
SA. Cyr, i.c.	N/D	
Antoine Desmarais	Président, Publications commerciales	Notre-Dame-de-Grâce
	françaises Ltee	
Arthur Duperron, i.c.	Ingénieur en chef. Commission des	Sunnyside (Westmount)
	Tramways	
Mme Édouard Dupuis	N/D	
Charles-Édouard Geoffrion	Courtier d'assurances	Outremont (Outremont)
Paul Goulet	De L. J. Forget & Co (courtiers de bourse,	Glencoe (Outremont)
	membres de la Bourse de Montréal et du	
	Montreal Curb Market)	
	Trésorier, Chambre de commerce.	
Albert Hudon	Président, Hudon & Orsall Ltd	Pratt (Ouremont)
	(importateurs et épiciers en gros)	
	Vice-président, Viau Ltee & Pain Moderne	
	Vice-président, Sun Trust	
JA. Julien, c.r.	Avocat au cabinet Julien & Julien (84.	
	Notre-Dame ouest)	
	Président du conseil central de la SSVP	
Mme J.P. Lamarche	N/D	
	Notaire	Rue Saint-Hubert
J.H.R. Langevin, mp.		
J.H.R. Langevin, mp. P.A. Lavallée	Marine Industries Ltd. (construction de navires)	Redfern (Westmount)

	Courantes de Québec	
René Major, m.d.	Médecin	Rue Adam_
René Morin, n.p.	Gérant général de Trust Général du Canada	Spring Grove (Outremont)
Jules Noiseux	LN & JE Noiseux Reg'd (grossiste en quincaillerie, plomberie et papier peint)	Argyle (Westmount)
Mme Roger Pinard	Au sujet de son époux : avocat du cabinet Pinard & Pinard	Rue St-Denis
Eugène Poirier, n.p.	Du cabinet Biron & Poirier	Rue St-Denis
JCharles Thivierge	Gérant de succursale, Banque Canadienne Nationale	Elmwood (Outremon
	eil d'administration et des campagnes annuel	les (membres à vie du
conseil d'administration)		T = 1111 10
Hon. FPhilippe Brais, c.r. (v-p)	Brais & Campbell	Roskilde (Outremont
JAlbert Blondeau (v-p)	Président de J.E. Clement, Inc. (assurances) Représentant canadien de l'American Equitable Assurance Company (NY); de l'American Colony Insurance Company; de la Bee Hail Insurance Company (Paris).	Rockland (Outremon
Hon. CP. Beaubien	Sénateur fédéral (conservateur) depuis 1915. Cabinet : Beaubien, Gadbois & Dufresne (84, Notre-Dame Ouest).	Côte Sainte-Catherin (Outremont)
Col. Henri DesRosiers	Vice-président, Imperial Tobacco	Kitchener (Westmou
Albert Dupuis	Président, Dupuis Frères Ltee	Sherbrooke Est.
Hon. P.R. DuTremblay	Directeur de la compagnie de publication de La Presse. Yorkshire Insurance Co Ltd Mount Royal Co Ltd Président de Drummond Investment Co. Ltd Gouverneur. Hôpital Notre-Dame Avocat, c.r. Député fédéral libéral (1917-21) Conseiller législatif (1924-) Sénateur (1942-)	
Hon. Wilfrid Gagnon	Président, Aird & Son Ltd (chaussures)	Outremont (Outremo
Edgar Genest	Gérant des ventes. Molson.	Côte Saint-Antoine (Westmount)
Ernest Gohier, i.c.	Ingénieur en chef. Ministère des travaux publics du Québec	Rue Sherbrooke Oue
Hon. Henri Groulx	Secrétaire de la province et ministre de la Santé	Bloomfield (Outremo
JÉd. Labelle c.r.	Labelle & Labelle Président, Vickers	Ramezay
Beaudry Leman	Ingénieur formé à Lille et à McGill U. 1900-1906 : Shawinigan Water and Power Company	

	1901-1906: Maire de Shawinigan Falls 1907: Commission des services électriques de Montréal 1924: directeur-général de la Banque Canadienne nationale (après sa fusion avec la Banque d'Hochelaga). En devient le vice- président en 1933 puis, président depuis 1934.	
Maj. Gén. Ede-B. Panet	Issu d'une famille militaire canadienne- française. Bachelier en mathématiques. Formation militaire au Canada et en Grande-Bretagne. Après avoir participé à la Première Guerre mondiale, lors de laquelle il reçut des décorations britanniques et françaises, il quitte l'armée en 1919. Durant l'entre-deux-guerres, il est courtier, contrôleur de la Commission des Liqueurs du Québec, directeur des enquêtes du CPR, aide-de-camp du gouverneur général (sous Willingdon et Bessborough), etc. De 1934 à 1937, il est à la tête de la Commission du Chômage de Montréal.	
A. Samoisette	Président et directeur-général de La Sécurité Cie d'assurance générale du Canada	Beloeil (Outremont)
JErnest Savard	Président de Savard Hodgson & Co (investissements) Courtier en valeurs mobilières, partenaire d'Athanase David. Propriétaire des Royaux depuis 1928 (équipe de baseball). Co-propriétaire du Canadien de Montréal à partir de 1935.	Sherbrooke Oucst
Paul Vaillancourt	Vice-président, Vaillancourt Ltd (fabrique de confiseries)	Maplewood (Outremont)

Note: La note « N/D » indique que nous n'avons pas trouvé d'informations biographiques au sujet de ces individus. Soit que le nom donné revient à de multiples occasions dans le *Lovell's*, soit que nous ne l'avons carrément pas trouvé.

Sources:

Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. Rapport annuel 1942, 10° anniversaire, Montréal, s.é., septembre 1943; Bilan du siècle (en-ligne); Centre d'histoire de Montréal (en-ligne); William Atherton, The Storied Province of Quebec; Lovell's, 1942, 1943; Pierre Lanthier, «Être patron au Québec au début du XXe siècle: trois essais biographiques ». RHAF. 57, 1 (été 2003), p. 117-130; André Vermeirre, Ilubert Biermans: Du Congo à Shawinigan. Sillery, Septentrion, 2001, 182 p. (particulièrement, chapitre V)

C. Membres du conseil d'administration de la FOCCF (rapport annuel de 1952)

Philémon Desmarchais, abbé, représentant

de l'archevêché J.-René Angrinon

Hon. Juge Jos. Archambault *Lucien P.-Bélair, C.A. Ferdinand Biondi Mme Roméo Boucher

*Hon. F.-Philippe Brais, C.B.E., C.R.

Ignace Brouillet, I.P., D.Sc.

Aristide Cousineau Bernard Couvrette *Robert-P. Daigle *Horace Dansereau Raymond Denis Roger DeSerres Antoine Desmarais

*Colonel Henri DesRosiers, C.M.G.,

D.S.O., V.D.

Mme J.-E. Ducharme *Arthur Duperron, I.C. Armand Dupuis Réal Dussault

*Hon. P.-R. DuTremblay, C.L., C.R.

Jacques Fichet *Arthur Fontaine *Hon. Wilfrid Gagnon Lucien Gauvin

Brig. J. Guy Gauvreau, D.S.O., E.D.

*Edgar Genest Maurice Gervais Mme Léo Girard *Paul Girouard *Ernest Gohier. I.C. Alfred-A. Goulet René Hébert

Mme Maurice Hudon

Maurice Jarry

*J.-Édouard Labelle, C.R. J.-H.-R. Langevin, Notaire

Roméo Leblanc

Charles-Édouard Lebrun

Gustave LeDroit Zotique Lespérance

Mmc E. Letellier de St-Just

Mme Gabriel Lord *A.-Stewart McNichols Docteur René Major Mme Willie Major

Ernest Massicotte, Notaire

Claude Mélancon Jacques Melançon Mme J.-A. Mongcaon René Morin, Notaire

*Maj.-Gén. É. De B. Panet, C.M.G.,

D.S.O., E.D. Roland Paquette Honoré Parent, C.R. Hon. E.-L. Patenaude, C.R. Mme Joseph-Édouart Perrault

C.-E. Préfontaine

*Vice-Maréchal de l'Air Adélard

Raymond, C.B.E. Gabriel Renaud

*Hon. J.-Olier Renaud, C.L., C.R.

Mmc F.-A. Rivard

Mme John Redmond Roche *A. Samoisette, O.B.E. *J.-Ernest Savard Mme F.-Eugène Therrien *Maurice Trudeau, C.R. *Paul Vaillancourt Stanislas Villencuve

Source : Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. Rapport annuel 1952, Montréal, s.é., s.d., p. 4.

^{*} Les anciens présidents du conseil d'administration et de la campagne annuelle sont membres à vie du conseil d'administration.

D. Membres du conseil d'administration de la FOCCF en 1965-1966

Léo Lavoie, president

Paul Vaillancourt, VP

Hervé Belzile, C.A., secrétaire-trésorier

Samuel Gagné

Jules Tourillon

André Trudeau

Me Richard Mineau

Gérard Plourde.

Mme Willie Douville

Mme Roland Provost

Marc Bourgie

Marc Carrière

Roland Chagnon, CA

Paul Chapdelaine

Me André Charron

Paul-A. Côté

J.P. Coulombe

Maurice d'Amours

Me Jean de Grandpré, c.r.

Roger DeSerres

Paul Dumont-Frenette

Lionel Hébert

Me Marc Jarry

Raymond Lavoie

Ivan Legault

Gaston Marchand

Me Richard Mineau

Cal Moisan, Jr

Germain Perreault

Gérard Plourde

Jean Richer

André Trudeau

Jacques-P. Villeneuve

Chanoine Laurent Cadieux, représentant du Cardinal Léger

Conseiller juridique: Me Mario Du Mesnil.

Source : Archives de Centraide, Fonds FOCCF, boîte 68, chemise 542, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport annuel 1965-1966*, p. 3.

APPENDICE V

DIRIGEANTS BÉNÉVOLES DE LA COMMUNAUTÉ ANGLO-CATHOLIQUE

A. Membres du Catholic Community Council (1930)

John T. Hackett, k.c., M.P.

Dr. J.J. McGovern

Mr Jas. E. Walsh

Hon. Marguerite Shaughnessy

Mrs A. W. Robertson

Mrs J. J. Coffey

Miss Stella G. Semple

Rev. Joseph Fallon, s.j.

Rev. M.P. Dawson

Source: The Catholic Community Council. Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community of Montreal 1930. Montreal: The Catholic Community Council, 1930, page de garde.

B. Membres du conseil d'administration de la Federation of Catholic Charities en 1931

Lionel O.P. Walsh

Leo G. Ryan

Lt.-Col. H.J. Trihey, K.C.

Rev. Martin P. Reid (représentant de l'archevêque)

J.J. Gallagher

John T. Hackett, J.C., M.P.

M. W. Hackett

Raymond Kelly

James A. Kennedy

A.E. Murray

Lt.-Col. W.P. O'Brien

D.J. O'Donahoc

Rene M. Redmond

T. Taggart Smyth

James E. Walsh

W.M. Weir

Source: Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, p. 6.

C. Membres du conseil d'administration de la Federation of Catholic Charities en 1939

James C. Laffoley

W. Ed. Dawson

P.C. Drake

J.G. Quinn, M.D.

Leo J. McKenna

L.P. Nelligan, M.D.

F.H. Phelan

J. Austin Murphy

J.E. Cahoon

Hon. Frank L. Connors

J.J. McCarthy

Rev. W.E. McDohagh

Rev. J.J. O'Hagan

Rev. Martin P. Reid (représentant de l'archevêque)

C.H. G. Short

John Stormont

Source: Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1939, p. 4.

D. Membres du conseil d'administration de la Federation of Catholic Charities en 1945

J.G. Quinn, M.D.

Leo J. McKenna

J. Austin Murphy

Hon. Frank L. Connors

Rev. Martin P. Reid (représentant de l'archevêque)

E.J. Cooney

Dudley D. Dineen

E. J. McManamy

R. F. Quinn (councillor)

E.H. Shea

W.E. Wayland

Rev. Ernest Lapointe

Angus MacCormick

Frank H. O'Connor

Rev. J.P. McManus

Source: Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1945, p. 4.

E. Membres du conseil d'administration de la Federation of Catholic Charities en 1949

J.G. Quinn, M.D.

Leo J. McKenna

J. Austin Murphy

Rev. Martin P. Reid (représentant de l'archevêque)

Dudley D. Dineen

E. J. McManamy

W.H. Wilson

R.F. Quinn (councillor)

Ancus MacCormick

Frank H. O'Connor

John H. Lane

Rev. Harold J. Doran

Rev. J.J. Stanford

Louis P. Beaubien

James P. Boyle, o.b.e.

Source: Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1949, p. 4.

F. Membres du conseil d'administration de la Federation of Catholic Charities en 1957

Dudley D. Dineen

E.J. McManamy

W.H. Wilson

E.H. Shea

Frank H. O'Connor

John H. Lane

Louis P. Beaubien

James P. Boyle, o.b.e.

A.F. Mayne

H.J. Nevin

R.S. White

Rev. P.J. Ambrose (représentant de l'archevêque et directeur du CWB)

R.T. Birch

T.R. Butler, Q.C.

J.W. Fagan

G.H. Tessier

Rev. William Byrd

Rt. Rev. Ernest J. Lapointe

J.P. Lyncs

R.F. Walsh

Source: Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1957, p. 2.

G. Membres du conseil d'administration de la Federation of Catholic Charities en 1969

J.P. Adderley

J. Austin Murphy

Wheatley

Edmund J. Cooney

Charles R. Doyle

J.G. Fisher

Fortier

Kindellan

R.D. Quart

Crowley

R.F. Walsh

Macdonell

McCaffrey

E. J. McManamy

Paré

Wickham

Brennan

H.J. Foley

J.L. Foley

Healy

Leddy

Sources: ANC, fonds William A. Dyson, MG31-E75, volume 11, dossier 11-17, Board of Directors meeting, 1969, 2 of 2, « Board members by parishes », note manuscrite, s.d. Le document n'inclut pas les prénoms des membres du conseil d'administration. Lorsque l'information était disponible à partir d'autres documents, nous les avons ajoutés.

APPENDICE VI

CAMPAGNES DE LA FEDERATION OF CATHOLIC CHARITIES

En l'absence d'archives de l'organisme, la collecte de données concernant les campagnes de la FCC s'est faite à partir d'un ensemble de sources diverses, dont on trouve la liste plus bas.

Malgré tout, certaines données manquent toujours, surtout des résultats de campagne pour les années cinquante et soixante. De plus, l'objectif de campagne de 1961 et de 1962 est un estimé.

Sources:

The Montreal Star The Beacon The Gazette La Patrie La Presse

Year Book of the Federation of Catholic Charities, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1944, 1945, 1946, 1948, 1949, 1950.

Archives nationales du Canada (ANC), Fonds William A. Dyson, volume 3, dossier 3-25, « Reports – Canadian Welfare Council 1950-1960 », s.d. (mais 1960).

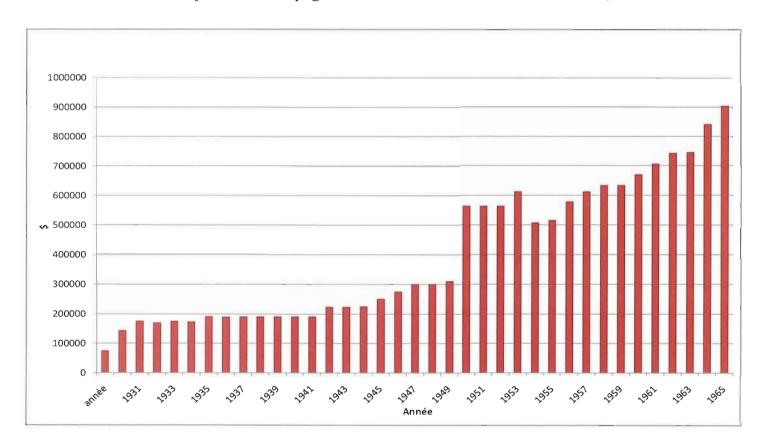
ANC, Fonds William A. Dyson, volume 11, dossier 11-14, « Thirty Fifth Annual Meeting », 28 avril 1966.

Betty Issenman, Attitudes of Welfare Voluntary Leadership of Two Minority Groups to Social Welfare Issues: a Study of Attitudes of the Officers of the Boards of the Federation of Catholic Charities and the Allied Jewish Community Services in Greater Montreal to Four Areas of Concern in Welfare, Montréal: Université de Montréal, Mémoire en service social, 1969.

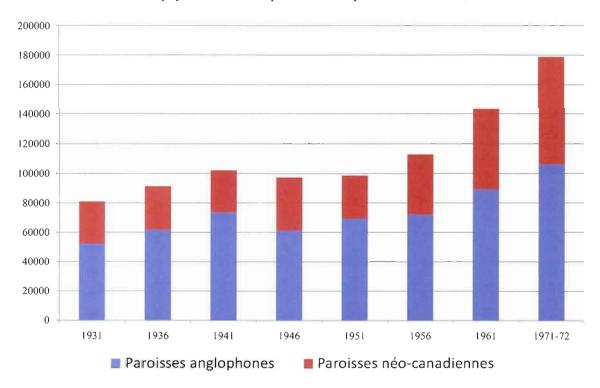
Tableau récapitulatif Évolution des objectifs de campagne et des montants amassés, *Federation of Catholic Charities*, 1930-1966

Année	Objectif	Montant obtenu
1930	75 000 \$	104 336 \$
1931	143 000 \$	167 000 \$
1932	175 000 \$	185 144 \$
1933	169 500 \$	171 698 \$
1934	174 600 \$	181 091 \$
1935	172 900 \$	179 726 \$
1936	191 210 \$	191 215 \$
1937	189 582 \$	190 490 \$
1938	190 000 \$	
1939	190 000 \$	190 060 \$
1940	190 000 \$	190 003 \$
1941	190 000 \$	190 116 \$
1942	190 000 \$	195 249 \$
1943	223 450 \$	227 779 \$
1944	223 450 \$	246 543 \$
1945	225 000 \$	250 840 \$
1946	250 000 \$	273 754 \$
1947	275 000 \$	302 119 \$
1948	300 000 \$	320 693 \$
1949_	300 000 \$	325 544 \$
1950	310 000 \$	_351 819 \$
1951	563 000 \$	317 855 \$
1952	563 000 \$	
1953	563 000 \$	361 736 \$
1954	612 000 \$	
1955	507 000 \$	
1956	515 000 \$	534 172 \$
1957_	578 000 \$	572 013 \$
1958	612 000 \$	
1959	634 000 \$	580 831 \$
1960	634 000 \$	603 000 \$
1961	(estimé) 670 000 \$	
1962	(estimé) 706 000 \$	683 400 \$
1963	742 000 \$	748 370 \$
1964	745 000 \$	
1965	840 000 \$	875 094 \$
1966	902 500 \$	

Évolution des objectifs de campagne de la Federation of Catholic Charities, 1930-1966



Évolution de la population catholique non francophone de Montréal, 1931-1971



Source : Le Canada Ecclésiastique, 1931-1971.

APPENDICE VII

CAMPAGNES DE LA FOCCF

Le fonds d'archives de la FOCCF, conservé à Centraide, ne contient pas toutes les informations nécessaires pour compiler des données sur les campagnes de financement annuelles. Voici une liste des sources consultées pour y parvenir :

Archives de Centraide, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 817, Conseil d'administration – FOCCF, 1932-1940.

Archives de Centraide, Fonds FOCCF, boîte 69, chemise 818, Conseil d'administration – FOCCF, 1941-1944.

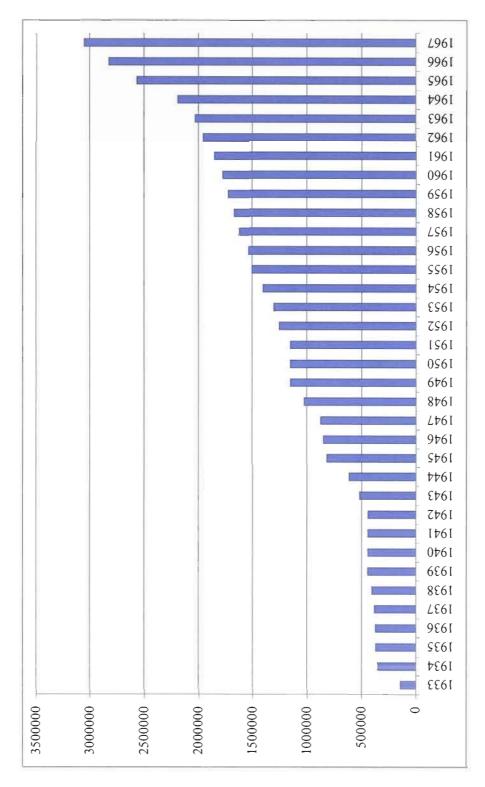
Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, *Rapport annuel*, Montréal : s.é., 1952.

La Presse, 1952-1967. La Patrie, 1952-1967.

Tableau récapitulatif Évolution des objectifs de campagne et des montants amassés, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, 1933-1967

Année	Objectif	Montant obtenu
1933	140 000 \$	183 836 \$
1934	349 000 \$	288 820 \$
1935	367 621 \$	305 241 \$
1936	370 621 \$	350 092 \$
1937	379 831 \$	387 544 \$
1938	403 236 \$	433 585 \$
1939	441 389 \$	448 098 \$
1940	441 500 \$	459 648 \$
1941	441 500 \$	474 355 \$
1942	441 500 \$	510 960 \$
1943	517 000 \$	575 757 \$
1944	612 000 \$	668 293 \$
1945	817 665 \$	818 729 \$
1946	850 000 \$	870 188 \$
1947	875 000 \$	931 058 \$
1948	1 024 000 \$	1 024 897 \$
1949	1 150 000 \$	1 070 762 \$
1950	1 150 000 \$	1 110 297 \$
1951	1 150 000 \$	1 204 782 \$
1952	1 250 000 \$	1 299 438 \$
1953	1 300 000 \$	1 403 328 \$
1954	1 400 000 \$	1 536 538 \$
1955	1 500 000 \$	1 540 850 \$
1956	1 540 000 \$	1 640 900 \$
1957	1 625 000 \$	1 700 697 \$
1958	1 671 000 \$	1 756 897 \$
1959	1 725 000 \$	1 795 318 \$
1960	1 775 000 \$	1 869 140 \$
1961	1 850 000 \$	1 870 040 \$
1962	1 954 000 \$	1 924 083 \$
1963	2 030 000 \$	2 098 102 \$
1964	2 185 000 \$	2 260 213 \$
1965	2 565 000\$	2 580 752 \$
1966	2 825 000\$	2 741 000 \$
1967	3 050 000\$	2 856 102 \$

Évolution des objectifs de campagne de la Fédération des Œuvres de charité canadiennesfrançaises, 1933-1967 (\$)



BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

i. Sources manuscrites

Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Montréal (BAnQ-M).

Fonds Cour supérieure, TP11, S2 (Greffe de Montréal).

Fonds Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, P120.

Fonds Société Saint-Jean-Baptiste, P82.

Fonds Société Saint-Vincent de Paul de Montréal. P61. Cahiers de procès-verbaux des réunions du Conseil central de Montréal, 1911-1939.

Montréal. Archives de Centraide.

Fonds Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, F03.

Cahiers de procès-verbaux du conseil d'administration, du comité exécutif, du comité des budgets (1932-1968); rapports annuels (ponctuels); correspondance entre la FOCCF et le COM, le BASF / SSSF, SSVP, PSA, INDBC; rapports d'enquêtes réalisés par le COM; mémorandums.

Montréal. Archives de Montréal.

Dossiers de presse.

Montréal. Archives de l'Office national du film.

Dossiers de production.

Ottawa. Bibliothèque et Archives Canada (BAC).

Fonds Associated Screen News.

Fonds Canadian Council on Social Development. MG28-110.

Dossiers au sujet de la FOCCF et du COM: correspondance, rapports de visites ponctuelles. Dossiers au sujet de la FCC: rapports d'enquêtes (1930, 1961, 1966) réalisées au sujet de la FCC par le CCSD et le NSS; correspondance entre le

CCSD et la FCC; rapports de visites ponctuelles; documents relatifs aux enquêtes de 1930 et de 1961 (correspondance, rapports d'entrevues, notes manuscrites).

Fonds William A. Dyson, MG31-E75.

Notes quotidiennes manuscrites au sujet du travail accompli à la FCC (1952-1954); procès-verbaux de réunions du conseil d'administration de la FCC (1969); dossiers de presse; correspondance.

Fonds/collection Société Radio-Canada, radio.

ii. Sources imprimées

1) Périodiques

La Bonne Parole, 1918-1920.

Le Canada Ecclésiastique. Montréal : Librairie Beauchemin Limitée, 1931-1963.

Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. Bulletin des auxiliaires. 1934.

Lovell's, 1931-1932; 1950.

McKim's Directory of Canadian Publications. Montréal et Toronto : A. McKim, Ltd., 1934, 1939.

Ouimet, Raphaël. 1922. Biographies canadiennes-françaises. Montréal : s.n.

----- 1928-1929. Biographies canadiennes-françaises. Montréal : s.n.

Rapport annuel, Conseil des Œuvres de Montréal. 1939-1940; 1943 à 1947; 1956-1963.

Rapport annuel, Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. 1942, 1944, 1950, 1952, 1962, 1965-1968, 1970.

La Voix des αuvres, vol. 1, nos 6-10; vol. 2, nos 1-11; vol. 4, nos 5, 7; vol. 5, nos 1,3; vol. 8, no 1.

Year book of the Federation of Catholic Charities. 1931-1935; 1939; 1944-1946; 1948-1954; 1956-1957; 1960-1961.

La Patrie, 1918-1969

La Presse, 1918-1969.

The Beacon, suivi de Montreal Beacon et Canadian Register (Quebec Edition). 1930-1943. The Montreal Daily Star, suivi de The Montreal Star, 1918-1969.

2) Mémoires en service social

Bouchard, Marie-Ange. 1948. « Relations entre le clergé et une agence d'assistance familiale soit une étude de 140 cas classés en l'année 1946 au Bureau d'Assistance Sociale aux Familles ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 95 f.

Brisebois, Christiane, Madeleine Lemire et Colette St-Laurent. 1961. « La réservation prolongée : étude de certains faits constatés dans une population de 77 filles-mères qui ont réservé leurs enfants depuis plus de six mois à la Crèche de la Miséricorde de Montréal en 1960 ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 105 f.

Descoteaux-Drainville, Suzanne. 1966. « La motivation des filles-mères à revoir la travailleuse social après l'accouchement : une étude des caractéristiques de 50 filles-mères vues au Service Social de la Miséricorde au cours des quatre premiers mois de 1962, caractéristiques reliées à leur motivation à revoir la travailleuse sociale après leur accouchement ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 89 f.

Durocher, Jean-Charles. 1970. « Attitudes bureaucratiques et professionnelles des officiers de bien-être ». Mémoire de maîtrise (service social), Montréal, Université de Montréal, 183 f.

Fortin, Berthe. 1946. «Le problème du logement à Montréal: le taudis, facteur de délinquence (sic) et de tuberculose». Thèse (service social), Montréal, Université de Montréal, 201f.

Gaudet, Georgio. 1964. « Assurance-chômage et assistance-chômage : étude sur les attitudes et caractéristiques de quarante cas actifs du Bien-Être Social de la Cité de Montréal (...) ». Mémoire de maîtrise (service social), Montréal, Université de Montréal, 102 f.

Hicks, Isabel Lillian. 1949. « A Study of Fifty Cases of the Unmarried Mothers' Division of the Catholic Welfare Bureau between the years 1931 and 1945. » Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 104 f.

Laplante, Pierre. 1949. « Au service de l'éducation populaire : Le service extérieur de l'Université Laval ». Thèse de maîtrise (service social), Sainte-Foy, Université Laval, 65 f.

Sœur Marie Cécile de Rome, S.M. 1952. « L'antécédent mental de l'enfant peut-il être un obstacle à son adoption : étude d'enfants nés à la Miséricorde en 1950, dont l'antécédent mental semble déficient ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 59 f.

Meilleur, Pauline. 1942. « Un quartier de la Cité de Montréal, « Bourget » : recherche sociale ». Thèse (service social), Montréal, Université de Montréal, 55f.

Meloche, Denise. 1957. « Garde ou abandon de l'enfant illégitime : étude de l'association entre certains facteurs et la décision de la fille-mère au sujet de son enfant, basée sur 60 cas

de filles-mères qui ont gardé l'enfant comparativement à 60 qui l'ont abandonné à la Miséricorde de Montréal en 1955 ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 80 f

Michaud, Marielle. 1951. « Motifs d'abandon de l'enfant illégitime : une étude des motifs d'abandon de l'enfant par dix-neuf filles-mères de dix-huit à vingt-trois ans inclusivement admises à la Miséricorde du 1^{er} janvier au 15 février 1951 ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 65 f.

Ouellet, Aubert. 1967. « Étude des deux principaux rôles d'autorité dans l'agence du scrvice social (sic) : étude du consensus existant entre les directeurs généraux et les membres des conseils d'administration de onze agences sociales montréalaises, affiliées à la Fédération des œuvres de charité canadienne-française (sic), sur la définition des deux principaux rôles d'autorité dans l'agence du service social ». Mémoire de maîtrise (service social), Montréal, Université de Montréal, 155 f.

Perron, Éliette. 1956. « La situation familiale de la fille-mère : étude de la situation familiale d'un groupe de cinquante-six filles-mères de la Maternité Catholique de la Miséricorde en mai 1955 ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 115 f.

Quirion, Hugues. 1968. « Attitude des membres des agences sociales privées face à la contestation ». Mémoire de maîtrise (service social), Montréal, Université de Montréal, 154 f.

Riendeau, Robert. 1954. « Nos services sociaux diocésains : unc étude sur la politique administrative de huit services sociaux du Québec. Mémoire de maîtrisc (service social), Université de Montréal, 59 f.

Roy, Yvonne. 1948. « Échantillon de la vie sociale de trois rucs d'un quartier à taudis de Montréal en vue d'améliorer les conditions sanitaires et morales du milieu ». Thèse (service social), Montréal, Université de Montréal, 68 f.

Sœur Saint-Honoré. 1946. « Des âmes qui remontent ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 105 f.

Sœur Sainte Madeleine de la Croix, S.M. 1950. « La situation financière de la fille-mère admise au service social de la Miséricorde de Montréal, en 1949 : étude des statistiques illustrant la situation financière des filles-mères admises, entre le 1^{er} janvier 1949 et le 1^{er} janvier 1950 ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 77 f.

Sœur Sainte-Marguerite-Marie, S.M. 1949. « La Maternelle de la nativité, école de progrès pour l'illégitime : une étude des origines, du but, de l'organisation physique et humaine de la Maternelle de la nativité, Montréal, avec compte-rendu des services sociaux procurés à l'illégitime depuis six ans ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 134 f.

Valois, Madeleine. 1952. « Analyse des relations de 500 filles-mères avec leur famille : étude des relations de la fille-mère avec sa famille d'après cinq cents cas de filles-mères assistées par le service social de la Miséricorde en 1951 ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 82 f.

Vandandaigue, Anna. 1942. « Un quartier de la Ville de Montréal : « Papineau » ». Thèse (service social), Montréal, Université de Montréal, 159 f.

Xhignesse, Lucienne. 1949. « Facteurs d'une seconde maternité illégitime : certains facteurs personnels, familiaux et sociaux étudiés dans vingt-quatre cas de filles-mères ayant eu deux enfants ». Mémoire de maîtrise (service social), Université de Montréal, 57f.

3) Autres sources imprimées

-----. S.D. « Liste des mémoires à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. S.l. : s.é. (liste dactylographiée)

-----. S.D. (v. 1922) « La Société Catholique de Protection et de Renseignements d'après les rapports annuels du Secrétaire ». École sociale populaire.

-----. 1918-1919. Notre Dame Ladies' College Affiliated to Laval University. Department of Social Service and Study in Co-operation with the Loyola School of Sociology.

----- 1928. Proceedings of the first annual meeting. Canadian Conference on Social Work. Montréal.

----- 1952. Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, Tome vingtième. Montréal : Arbour & Dupont, Ltée, Imprimeurs éditeurs.

Atherton, William A. 1931. *The Storied Province of Quebec Past and Present*. Toronto: Dominion Publishing Company. Volume III (*Biographies*).

Béique, Caroline. 1939. *Quatre-vingts ans de souvenirs. Histoire d'une famille.* Montréal : Éditions Bernard Valiquette et les Éditions de l'Action canadienne-française, 287 p.

Biographical Society of Canada, Limited (Thc). 1923-1924. *Prominent People of the Province of Quebec in Professional, Social and Business Life.* Montréal: The Biographical Society of Canada Ltd.

Blondin, Michel. 1965. « L'animation sociale en milicu urbain : une solution ». Recherches sociographiques, 6, 3, p. 283-304.

----- 1967. « Notes sur l'animation sociale en milieu urbain ». Les Cahiers de l'ICEA.

------. 1970. « Social Animation : Its Nature and Significance in le Conseil des Œuvres de Montréal » dans W.E. Mann (ed.). *Poverty and Social Policy in Canada*. Toronto : Copp Clark Publishing Company, 1970, p. 400-407.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1933-1943. Septième recensement du Canada, 1931, vol. II : Population. Ottawa : J.-O. Patenaude, 13 volumes.

Catholic Community Council of Montreal. 1930. Social Welfare Services of the English Speaking Catholic Community of Montreal 1930. Montréal: The Catholic Community Council.

Comité de prêtres, de religieux et de laïcs (...). 1967. Mémoire sur les rapports entre la communauté chrétienne et la société civile en matière de bien-être et de santé présenté par les membres d'un comité de prêtres, de religieux et de laïcs formé à la demande de l'Épiscopat de la Province civile de Québec. Montréal : s.é., 31 f.

Conseil des Œuvres de Montréal. 1966. Opération : rénovation sociale : Stratégie en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les zones défavorisées de Montréal. Montréal : conseil des Œuvres de Montréal.

Conseil des Œuvres de Montréal et Montreal Council of Social Agencies. 1967. « Une politique sociale pour le Québec. Mémoire présenté à la Commission Royale d'Enquête sur la Santé et le Bien-être Social ». s.l. : s.é., 217 p.

Conseil des Œuvres et du bien-être de Québec. 1967. Une législation sociale à caractère familial. Mémoire présenté à la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-être social. Québec : COBEQ, 61 f.

Conseil du travail de Montréal (Émile Gosselin). 1965. *La troisième solitude : une étude de la pauvreté dans la région de Montréal*. Montréal : Conseil du travail de Montréal, 79 p.

Conscil Interfédératif de Montréal. 1957. Mémoire sur la Loi de l'Assistance Publique de la Province de Québec présenté au ministre du Bien-être social et de la jeunesse. Montréal : s.ć.

------. 1962. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile présenté au Comité d'étude sur l'assistance publique par le Conseil interfédératif de Montréal le 8 mai 1962. S.l.: s.é.

Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec. 1962. Mémoire sur l'assistance gouvernementale à domicile présenté au Comité d'étude sur l'assistance publique par la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec. S.l.: s.é.

Devlin, Bernard. 1960. La misère des autres, film de l'Office national du film. (DVD)

Dyson, William A. 1958. «Community Chests». In *Encyclopedia Canadiana. Volume 3*. Ottawa: The Canadiana Company Limited a subsidiary of The Grolier Society of Canada Limited.

École de service social de l'Université de Montréal. 1967. Mémoire à la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. S.l.: s.é., 25 f.

Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. 1963. Le bien-être toujours recommencé. 30^e anniversaire de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises 1933-1963. Montréal : s.é., pages non numérotées.

-----. 1966. Questions? Réponses! S.l. : s.é.

Fédération des services sociaux à la famille. 1967. Mémoire de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec présenté à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Saint-Jean : Secrétariat de la F.S.S.F., 77 f.

Gérin-Lajoie, Sœur Marie. 1932. « Descriptive Sketch of Private Charities Among French-Canadians. » Child and Family Welfare, VIII, 2 (juillet).

Guillemette, André-Marie, o.p. 1973. « Vingt-cinq ans de service social ». Communauté chrétienne, 12, 70.

Lessard, Marc A. et Jean-Paul Montminy. 1966. *Le recensement des religieuses du Canada*. Ottawa : Publication de la Conférence religieuse canadienne, 389 p.

Québec. Comité d'étude sur l'assistance publique. 1963. Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique. Québec : Éditeur officiel du Québec, 230 p.

Québec. Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. 1967. Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Volume I. L'assurance-maladie. Québec : Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, 338 p.

----- 1971. Annexe 22. La voix des hommes sans voix. Québec : Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, 77 p.

-----. 1972. Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Volume VI. Les services sociaux. Québec : Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, 2 vol.

Commission des assurances sociales de Québec. 1933. Commission des assurances sociales de Québec : Rapport. Québec : Éditeur officiel du Québec, 7 volumes.

Régnier, Michel. 1988. L'école des autres, film de l'Office national du film. (VHS)

Richmond, Mary. 1917. Social Diagnosis. New York: Russell Sage Foundation, 511 p.

-----. 1922. What is Social Case Work? An Introductory Description. New York: Russell Sage Foundation, 268 p.

-----. 1926. Les méthodes nouvelles d'assistance : le service social des cas individuels. Paris : F. Alcan, 283 p.

iii. Sources orales

Corpus de 14 témoignages recueillis en 2003 auprès de travailleuses sociales et travailleurs sociaux ayant suivi leur formation entre les années 1940 et 1960 et ayant pratiqué leur profession entre les années 1940 et 1990. Projet dirigé par Denyse Baillargeon et Gilles Rondeau, entrevues réalisées par Sophie Doucet. Les enregistrements sont conservés à l'Ordre des travailleurs sociaux professionnels du Québec (OPTSQ), à Montréal.

II. ÉTUDES

i. Livres

Adams, Mary Louise. 1997. The Trouble with Normal: postwar youth and the making of heterosexuality. Toronto: University of Toronto Press, 224 p.

Anastakis, Dimitry. 2008. *The Sixties : Passion, Politics, and Style*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 208 p.

Anctil, Hervé. 1986. La santé et l'assistance publique au Québec 1886-1986. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux, 127 p.

Aranguiz, Marcela. 2000. Vagabonds et sans-abris à Montréal : perception et prise en charge de l'errance, 1840-1925. Montréal : Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs-travailleuses du Québec, 88 p.

Arnup, Katherine. 1994. Education for Motherhood. Advice for Mothers in Twentieth-Century Canada. Toronto: University of Toronto Press, 251 p.

Baillargeon, Denyse. 1993. Ménagères au temps de la crise. Montréal : Éditions du Remue-Ménage, 311 p.

-----. 2004. *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité 1910-1970.* Montréal : Éditions du Remue-Ménage, 373 p.

----- 2007. Naître, vivre, grandir. Sainte-Justine 1907-2007. Montréal : Boréal, 384 p.

Barret-Ducrocq, Françoise. 1991. Pauvreté, charité et morale à Londres au XIXe siècle: une sainte violence. Paris : Presses Universitaires de France (Collection « Recherches politiques »), 245 p.

Bienvenue, Louise. 2003. Quand la jeunesse entre en scène. Montréal : Boréal, 292 p.

Bradbury, Bettina. 1995. Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation. Montréal : Boréal, 368 p.

Brown, Dorothy et Elizabeth McKeown. 1997. The Poor Belong to Us. Catholic Charities and American Welfare. Cambridge: Harvard University Press, 284 p.

Bryden, Penny. 1997. *Planners and Politicians. Liberal Politics and Social Policy 1957-1968*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 233 p.

Bullock, Allan et Stephen Trombley. 1999. *The Norton Dictionary of Modern Thought*. New York: WW. Norton & Company, 933 p.

Burke, Sara Z. 1996. Seeking the Highest Good. Social Service and Gender at the University of Toronto, 1888-1937. Toronto: University of Toronto Press, 194 p.

Chandler, Alfred D. 1977. The Visible Hand: The Managerial Revolution in American Business. Cambridge et Londres: The Belknap Press of Harvard University Press, 608 p.

Charles, Aline. 1990. Travail d'Ombre et de Lumière. Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine 1907-1960. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 191 p.

----------- 2007. Quand devient-on vieille? Femmes, âge et travail au Québec, 1940-1980. Québec : Les Presses de l'Université Laval et Les éditions de l'IQRC (Collection « Culture & Société »), 391 p.

Choko, Marc. 1980. Crises du logement à Montréal (1860-1939). Montréal : Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1980, 282 p.

Christie, Nancy. 2000. Engendering the State. Family, Work and Welfare in Canada. Toronto: University of Toronto Press, 459 p.

Christie, Nancy et Michael Gauvreau. 1996. A Full-Orbed Christianity. The Protestant Churches and Social Welfare in Canada 1900-1940. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 367 p.

Clarke, Brian. 1993. Piety and Nationalism. Lay Voluntary Associations and the Creation of an Irish-Catholic Community in Toronto, 1850-1895. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 340 p.

Clavette. Suzanne. 2005. Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs. Québec : Presses de l'Université Laval, 594 p.

----- 2008. Gérard Dion, artisan de la Révolution tranquille. Québec : Presses de l'Université Laval, 672 p.

Cohen, Lizabeth. 2004. A Consumers' Republic: The Politics of Mass Consumption in Postwar America. New York: Vintage, 2004, 576 p.

Collard, Edgar Andrew. 1980. Histoire de l'Ordre des comptables agréés du Québec, 1880-1980. Montréal : Ordre des comptables agréés du Québec, 251 p.

Collectif CourtePointe. 2006. *Un quartier, des femmes, une histoire communautaire.* Montréal : Éditions du Remue-Ménage, 286 p.

Collin, Jean-Pierre. 1996. *La Ligue ouvrière catholique canadienne : 1938-1954*. Montréal : Boréal, 253 p.

Comacchio, Cynthia R. 1993. *Nations are Built of Babies. Saving Ontario's Mothers and Children*, 1900-1940. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 340 p.

Cook, Ramsay. 1985. *The Regenerators. Social Criticism in Late Victorian English Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 291 p.

Copp, Terry. 1974. The Anatomy of Poverty. The Condition of the Working Class in Montreal, 1897-1929. Toronto: McClelland & Stewart, 192 p.

Creese, Gillian. 1999. Contracting Masculinity: Gender, Class, and Race in a White-Collar Union, 1944-1994. Oxford: Oxford University Press.

Dagenais, Michèle. 2000. Des pouvoirs et des hommes. L'administration municipale de Montréal, 1900-1940. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 204 p.

Daly, Margaret. 1970. The Revolution Game: The Short, Unhappy Life of the Company of Young Canadians. Toronto: New Press, 242 p.

Danylewycz, Marta. 1988. Profession: religieuse: un choix pour les Québécoises (1840-1920). Montréal: Boréal, 246 p.

De Bonville, Jean. 1975. Jean-Baptiste Gagnepetit: Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle, Montréal: L'Aurore, 253 p.

Deslandres, Dominique, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.). 2007. Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007. Montréal : Fides, 2007, 670 p.

Dion, Léon. 1993. Québec 1945-2000, Tome II, Les intellectuels et le temps de Duplessis. Québec : Presses de l'Université Laval, 452 p.

Drouin, chanoine Raoul. 1946. *Monseigneur Georges Gauthier : Archevêque de Montréal.* Montréal : Fides, 105 p.

Dummitt, Christopher. 2007. *The Manly Modern: masculinity in Postwar Canada*. Vancouver: University of British Columbia Press, 224 p.

Dupont, Antonin. 1973. Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau : 1920-1936. Montréal : Guérin, 366 p.

Fahrni, Magda. 2005. *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction*. Toronto: University of Toronto Press, 279 p.

Fahrni, Magda et Robert Rutherdale (éd.). 2008. Creating Postwar Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-1975. Vancouver: University of British Columbia Press, 347 p.

Fay, Terence J. 2002. A History of Canadian Catholics: Gallicanism, Romanism, and Canadianism. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 400 p.

Fecteau, Jean-Marie. 2004. La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX siècle québécois. Montréal : VLB, 460 p.

Ferretti, Lucia. 1992. Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain. Saint-Pierre-Apôtre de Montréal 1848-1939. Montréal : Boréal, 264 p.

-----. 1999. Brève histoire de l'Église catholique au Québec. Montréal : Boréal, 203 p.

Gauvreau, Michael. 2008 (2005). Les origines catholiques de la Révolution tranquille. Montréal : Fides, 457 p.

Gidney, R.D. et W.P.J. Millar. 1994. *Professional Gentlemen: The Professions in Nineteenth-Century Ontario*. Toronto: University of Toronto Press, 505 p.

Gleason, Mona. 1999. Normalizing the Ideal. Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada. Toronto: University of Toronto Press, 196 p.

Godin, Pierre. 1991. La difficile recherche de l'égalité. Montréal : Boréal.

Gouin, Jacques et Lucien Brault. 1985. Legacy of Honour: The Panets, Canada's Foremost Military Family. Toronto: Methuen, 240 p.

Grace, Robert J. 1997. The Irish in Quebec. An introduction to the historiography. Sainte-Foy: Institut québécois de recherche sur la culture, 265 p.

Granatstein, J.L. 1982. *The Ottawa Men: The Civil Service Mandarins 1935-1957*. Toronto: Oxford University Press, 333 p.

Groulx, Lionel-Henri. 1993. *Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux.* Laval : Éditions Agence d'ARC, 297 p.

Guest, Dennis. 1995. Histoire de la sécurité sociale au Canada. Montréal : Boréal, 483 p.

Hamelin, Jean et Nicole Gagnon. 1984. *Histoire du catholicisme québécois. Volume III Le XX^e siècle. Tome I 1898-1940.* Montréal : Boréal, 507 p.

Hamelin, Jean. 1984. Histoire du catholicisme quéhécois. Volume III Le XX siècle. Tome II De 1940 à nos jours. Montréal : Boréal, 425 p.

Hamilton, Ian. 1970. The Children's Crusade: The Story of the Company of Young Canadians. Toronto: P. Martin Associates, 309 p.

Harrington, Michael. 1997 [1962]. *The Other America. Poverty in the United States*. New York: Touchstone, 231 p.

Harvey, Pierre. 1999. *Une longue conquête. Histoire de la profession comptable au Québec.* Montréal : Québec-Amérique (collection « Presses HÉC »), 381 p.

Himmelfarb, Gertrude. 1984. *The Idea of Poverty: England in the Early Industrial Age.* New York: A.A. Knopf, 546 p.

Hustak, Alan. 1998. Saint Patrick's of Montreal: the biography of a basilica. Montréal: Vehicule Press, 175 p.

Igartua, José E. 2006. *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-1971*. Vancouver: University of British Columbia Press, 277 p.

Lapointe-Roy, Huguette. 1987. Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19' siècle. Montréal : Boréal, 330 p.

Lauzon, Gilles. 1989. Habitat ouvrier et révolution industrielle : le cas du village St-Augustin. Montréal : Regroupement des chercheurs-chercheures en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 209 p.

Lévesque, Andrée. 1989. La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entredeux-guerres. Montréal : Éditions du Remue-Ménage, 232 p.

Levine, Marc. 1997. La reconquête de Montréal. Montréal : VLB éditeur, 440 p.

Linteau, Paul-André. 2000. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal : Boréal, 627 p.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. 1979. Histoire du Québec contemporain, volume I, De 1867 à 1929. Montréal : Boréal, 758 p.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. 1989. *Histoire du Québec contemporain, Tome II, De 1930 à nos jours*. Montréal : Boréal, 834 p.

Lowe, Gary R. et P. Nelson Reid (ed.). 1999. The professionalization of poverty: social work and the poor in the twentieth century. Hawthorne (NY): Aldine de Gruytter, 179 p.

Lowe, Graham S. 1987. Women in the Administrative Revolution. The Feminization of Clerical Work. Toronto: University of Toronto Press, 234 p.

MacLennan, Annc. 1996. Red Feather in Montreal: A History. Montréal: Red Feather Foundation, 53 p.

Malouin, Marie-Paule. 1998. Entre le rêve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil. Montréal : Bellarmin, 308 p.

Mann, Susan. 2002 (1986). The Dream of Nation: A Social and Intellectual History of Quebec. Montréal: McGill-Queen's University Press, 344 p.

Marquis, Dominique. 2004. *Un quotidien pour l'Église*, L'Action catholique, 1910-1940. Montréal : Leméae, 220 p.

Marshall, Dominique. 1998. Aux origines sociales de l'État-providence. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 317 p.

Maurutto, Paula. 2003. Governing Charities. Church and State in Toronto's Catholic Archdiocese 1850-1950. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 194 p.

Mayer, Robert. 2002. Évolution des pratiques en service social. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur, 489 p.

McGraw, Donald. 1978. Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973). Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 184 p.

Mitchinson, Wendy. 2002. Giving Birth in Canada 1900-1950. Toronto: University of Toronto Press, 430 p.

Moffatt, Ken. 2001. A Poetics of Social Work. Personal Agency and Social Transformation in Canada, 1920-1939. Toronto: University of Toronto Press, 156 p.

Mongeau, Serge. 1967. Évolution de l'assistance au Québec: une étude historique des diverses modalités d'assistance au Québec, des origines de la colonie à nos jours. Montréal: Éditions du Jour, 123 p.

Murphy, Terrence et Roberto Perin (ed.). 1996. *A Concise History of Christianity in Canada*. Toronto: Oxford University Press, 456 p.:

Myers, Tamara. 2006. *Caught. Montreal's Modern Girls and the Law, 1869-1945.* Toronto: University of Toronto Press, 345 p.

Ninacs, William, avec la collaboration de Francine Gareau. 2003. Centraide du Grand Montréal : étude de cas. Ottawa : The Caledon Institute of Social Policy, 15 p.

Oates, Mary J. 1995. *The Catholic Philanthropic Tradition in America*. Bloomington: Indiana University Press, 231 p.

O'Connor, Alice. 2001. Poverty Knowledge: Social Science, Social Policy, and the Poor in Twentieth-Century U.S. History. Princeton: Princeton University Press, 373 p.

Owram, Doug. 1986. The Government Generation: Canadian Intellectuals and the State 1900-1945. Toronto: University of Toronto Press, 402 p.

-----. 1996. *Born at the Right Time: A History of the Baby Boom Generation*. Toronto: University of Toronto Press, 392 p.

Pedersen, Susan. 1993. Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State: Britain and France: 1914-1915. Cambridge: Cambridge University Press, 478 p.

Piché, Lucie. 2003. Femmes et changement social au Québec. L'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966. Québec : Presses de l'Université Laval, 349 p.

Poulin, Gonzalve. 1955. L'assistance sociale dans la province de Québec. Québec : Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 201 p.

Rooke, P.T. et R.L. Schnell. 1987. *No Bleeding Heart: Charlotte Whitton: A Feminist on the Right*. Vancouver: University of British Columbia Press, 243 p.

Roy, Jean-Louis. 1976. La marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960). Montréal : Leméac, 383 p.

Rudin, Ronald. 1985. The Forgotten Quebecers: a history of English-speaking Quebec, 1759-1980. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 315 p.

-----. 1988. Banking en français. Les banques canadiennes-françaises 1835-1935. Montréal: Boréal, 244 p.

----- 1998. Faire de l'histoire au Québec. Sillery : Septentrion, 279 p.

Rumilly, Robert. 1946. La plus riche aumône : histoire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada. Montréal : Éditions de l'Arbre, 235 p.

Seeley, John R., R. Alexander Smith et Elizabeth W. Loosley. 1956. *Crestwood Heights. A North American Suburb*. Toronto: University of Toronto Press, 505 p.

Slattery, Thimothy Patrick. 1962. Loyola and Montreal, a History. Montréal: Palm Publishers, 319 p.

Struthers, James. 1983. *No Fault of Their Own. Unemployment and The Canadian Welfare State 1914-1941.* Toronto: University of Toronto Press, 268 p.

Stuart, Reginald C. 1988. The First Seventy-Five Years. A History of the Certified General Accountants' Association of Canada. Vancouver: CGA Canada, 86 p.

Tillotson, Shirley. 2008. Contributing Citizens: Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State, 1920-1966. Vancouver: University of British Columbia Press, 320 p.

Traverso, Susan. 2003. Welfare Politics in Boston, 1920-1940. Boston: University of Massachusetts Press, 164 p.

Vaillancourt, Yves. 1988. L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 513 p.

Valverde, Mariana. 1991. *The Age of Light, Soap and Water*. Toronto: McClelland & Stewart, 205 p.

Vermeirre, André. 2001. *Hubert Biermans: Du Congo à Shawinigan*. Sillery: Septentrion, 182 p.

Vigod, Bernard Leon. 1986. Quebec Before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.

Vigod, Bernard Leon. 1996. Taschereau. Sillery: Septentrion, 392 p.

Walkowitz, Daniel J. 1999. Working With Class. Social Workers and the Politics of Middle-Class Identity. Chapel Hill et Londres: The University of North Carolina Press, 413 p.

Weber, Max. 1995. Économie et société/1. Les catégories de la sociologie. Coll. « Agora Les Classiques », no171. Paris : Pocket, 411 p.

Whyte, William. 1957. *The Organization Man*. Garden City, NY: Doubleday Anchor Books, 471 p.

Wills, Gale. 1995. A Marriage of Convenience. Business and Social Work in Toronto, 1918-1957. Toronto: University of Toronto Press, 256 p.

Young, Brian. 1986. In Its Corporate Capacity: the Seminary of Montreal as a Business Institution 1816-1876. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 395 p.

ii. Articles

-----. 1995. « Dossier. Les pratiques sociales des années 60 et 70 ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8, 2, p. 33-45.

Allen, Cyndy et Margaret Conrad. 1999. «Who's Accounting? Women Chartered Accountants in Nova Scotia » dans Elizabeth Smyth, Sandra Acker, Paula Bourne et Alison Prentice (éd.). Challenging Professions: Historical and Contemporary Perspectives on Women's Professional Work. Toronto: University of Toronto Press, p. 255-276.

Andrews, Margaret W. 1986. «The Emergence of Bureaucracy. The Vancouver Health Department, 1886-1914 ». *Journal of Urban History*, 12, 3 (février), p. 131-155.

Baillargeon, Denyse. 1998. « Gouttes de lait et soif de pouvoir. Les dessous de la lutte contre la mortalité infantile à Montréal, 1910-1953 ». Canadian Bulletin of Medical History / Bulletin canadien d'histoire de la médecine, 15, p. 27-57.

-----. 1999. «L'Assistance maternelle de Montréal (1912-1961). Un exemple de la marginalisation des bénévoles dans le domaine des soins aux accouchées ». *Dynamis*, 19, p. 379-400.

Baillargcon, Denyse, Amélie Bourbeau et Gilles Rondeau. 2006. « Motivation et formation des travailleurs sociaux francophones: quelques parcours pionniers (1942-1961) ». *Intervention*, 125 (décembre), p. 169-179.

Bienvenue, Louise. 2003. « Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec ». Études d'histoire religieuses, 69, p. 9-28.

Bois, Hélène. 1994. « Le clergé et la sécularisation des organisations syndicales au Québcc ». Études d'histoire religieuse, 60, p. 47-61.

Butler, Jon. 2004. «Jack-in-the-Box Faith: The Religion Problem in Modern American History». *The Journal of American History*, 90, 4 (mars), p. 1357-1378.

Crocker, Ruth. 2003. « From Gift to Foundation: The Philanthropic Lives of Mrs. Russell Sage » dans Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.). *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 199-215.

Dickinson, John A. 2007. « Seigneurs et propriétaires : une logique ecclésiastique de l'économie » dans Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.). Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007. Montréal : Fides, p. 179-213.

Doucet, Laval et Louis Favreau. 1991. «L'organisation communautaire de 1960 à aujourd'hui » dans Laval Doucet et Louis Favreau (dir.). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

Dupont, Antonin. 1972. « Louis-Alexandre Taschereau et la législation sociale au Québec, 1920-1936 ». Revue d'histoire de l'Amérique française, 26, 3, p. 397-426.

Ferretti, Lucia. 2000. « Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 ». Études d'histoire religieuse, 66, p. 69-88.

----- 2001. « Charles-Édouard Bourgeois, prêtre trifluvien, et les origines diocésaines de l'État-providence au Québec (1930-1960) ». *Nouvelles pratiques sociales*, 14, 1, p. 169-182.

------. 2004. « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence ». Revue d'histoire de l'Amérique française, 58, 2, p. 187-216.

Ferretti, Lucia et Karl-Xavier Thomas. 2003. « Montée de l'État providence et transformation du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholiques : Trois-Rivières, 1921-1965 ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 110, 4, p. 171-184.

Fortin, Andrée. 1991. « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire » dans Jacques T. Godbout. La participation politique. Leçon des dernières décennies. Québec : Institut québécois de la culture, p. 219-250.

Groulx, Lionel-Henri et Charlotte Poirier. 1982. « Les pionnières en service social : nouveau métier féminin dans le champ de la philanthropie. » *Service social*, 31, 1, p. 168-177.

Hamel, Thérèse. 1993. « Les religieuses enseignantes auraient-elles fait la Révolution tranquille si on leur en avait laissé le temps? » dans Évelyne Tardy et. al. Les Bâtisseuses de la Cité. Montréal : ACFAS, p. 149-166.

Hollinger, David A. 2001. «The 'Secularization' Question and the United States in the Twentieth Century ». *Church History*, 70, 1 (mars), p. 132-143.

James, Cathy. 2001. « Reforming Reform: Toronto's Settlement House Movement, 1900-1920 ». Canadian Historical Review, 82, 1 (mars), p. 55-90.

Jenson, Jane. 2001. « Family Policy, Child Care and Social Solidarity: The Case of Quebec » dans Margaret Conrad et Alvin Finkel (éd.) *Nation and Society: Readings in Post-Confederation Canadian History Volume 2*, (2e édition). Toronto: Pearson Longman.

Kirkland, Elizabeth. 2006. «A Home Away From Home: Defining, Regulating, and Challenging Femininity at the Julia Drummond Residence in Montreal, 1920-1971 ». *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 34, 2 (mars), p. 1-17.

Lanthier, Pierre. 2003. « Être patron au Québec au début du XXc siècle : trois essais biographiques ». Revue d'histoire de l'Amérique française, 57, 1, p. 117-130.

Leighninger, Leslie. 1999. « The Scrvice Trap: Social Work and Public Welfare Policy in the 1960 ». dans Gary R. Lowe et P.Nelson Reid (éd.). *The Professionalization of Poverty: Social Work and the Poor in the Twentieth Century.* New York: Aldine de Gruyter, p. 63-88.

Létourneau, Jocelyn. 1997. « La Révolution tranquille, catégorie identitaire du Québec contemporain » dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.) *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*. Montréal : Éditions Québec Amérique, p. 95-118.

Marchand, Françoise. 1984. « L'arrivée de personnel professionnel en service social au Québec de 1935 à 1955 ». *Intervention*, 69, p. 28-30.

Marks, Lynne. 1995. « Indigent Committees and Ladies Benevolent Societies: Intersections of Public and Private Poor Relief in Late Nineteenth Century Small Town Ontario». *Studies in Political Economy*, 47 (été), p. 61-87.

Mercier, Clément et Suzanne Lamont. 1995. « Les années 50 et 60 au Québec : une période de transition pour les pratiques sociales, entrevue avec Louis Beaupré ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8, 2 (automne), p. 15-32.

Oates, Mary J. 2003. « Faith and Good Works: Catholic Giving and Taking » dans Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (éd.). *Charity, Philanthropy and Civility in American History*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 281-300.

Olson, Sherry et Patricia Thornton. 2002. « The Challenge of the Irish Catholic Community in Nineteenth-Century Montreal ». *Histoire Sociale / Social History*, XXXV, 70 (novembre), p. 331-362.

Palard, Jacques. 1982. « Le « travail social » au Québec : de la logique religieuse à la rationalité étatique ». Service social, 31, 1.

Popple, Philip et P. Nelson Reid. 1999. « A Profession for the Poor? A History of Social Work in the United States » dans Gary R. Lowe et P. Nelson Reid (ed.). *The Professionalization of Poverty. Social Work and the Poor in the Twentieth Century.* New York: Aldine de Gruyter.

Rotella, Elyce J. 1981. «The Transformation of the American Office: Changes in Employment and Technology». *The Journal of Economic History*, 41, 1 (mars), p. 51-57.

Routhier, Gilles. 1996. « Quelle sécularisation? L'Église du Québec et la modernité » dans Brigitte Caulier (dir.). Religion, sécularisation, modernité. Les expériences francophones en Amérique du Nord. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval, p. 73-104.

Roux-Pratte, Maude. 2004. « Les élites drummondvilloises et la crise des années 1930 : Une étroite collaboration autour de l'assistance aux chômeurs ». Revue d'histoire de l'Amérique française, 58, 2, (automne), p. 217–244.

Sealander, Judith. 2003. « Curing Evils at their Source: The Arrival of Scientific Giving » dans Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (éd.). *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*. Oxford: Oxford University Press, p. 217-239.

Smyth, Elizabeth. 1999. « Professionalization among the Professed: The Case of Roman Catholic Women Religious » dans Elizabeth Smyth, Sandra Acker, Paula Bourne et Alison Prentice (éd.). Challenging Professions: Historical and Contemporary Perspectives on Women's Professional Work. Toronto: University of Toronto Press.

Southam, Peter. 1989. « Réactions québécoises à l'État-providence en émergence: perspectives historiques ». Service social, 38, 2-3, p. 161-178.

Stadum, Beverly. 1999. «The Uneasy Marriage of Professional Social Work and Public Relief, 1870-1940» dans Gary R. Lowe et P. Nelson Reid (éd.). *The Professionalization of Poverty*. New York: Aldine de Gruyter, p. 29-50.

Tillotson, Shirley. 1997. « A New Taxpayer for a New State: Charitable Fundraising and the Origins of the Welfare State» dans Raymond Blake, J. Frank Strain et Penny Bryden. *The Welfare State in Canada: Past, Present and Future*. Toronto: Irwin Publishers, p. 138-155.

------ 2005. «Democracy, Dollars, and the Children's Aid Society: the Eclipse of Gwendolen Lantz» dans Judith Fingard et Janet Guildford (éd.). *Mothers of the Municipality: Women, Work, and Social Policy in Post-1945 Halifax*. Toronto: University of Toronto Press, p. 76-109.

Townsend, Peter. 1954. « Measuring Poverty ». The British Journal of Sociology, 5,2 (juin), p. 130-137.

Valverde, Mariana. 1995. « La charité et l'État : un mariage mixte centenaire ». Lien social et politiques – RIAC, 33 (printemps), p. 27-35.

-----. 1995. « The Mixed Social Economy as a Canadian Tradition ». *Studies in Political Economy*, 47 (été), p. 33-60.

Vigod, Bernard Leon. 1978. «Ideology and Institutions in Quebec: The Public Charities Controversy 1921-1926. *Histoire Sociale / Social History*, XI, 21 (mai), p. 167-182.

iii. Thèses et mémoires non publiés

Aikin, Dorothy. 1950. «The Role of the Montreal Council of Social Agencies in the Establishment of Public Assistance». Mémoire de maîtrise, Chicago, University of Chicago, 153 f.

Bisson, François. 2007. « L'État et le placement des chômeurs au Québec : les premiers bureaux d'emploi publics, 1909-1932 ». Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 354 p.

Bonnier, Lucie. 1996. « L'entraide au quotidien : l'exemple de la paroisse Ste-Brigide, Montréal, 1930-1945 ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 158 f.

Bourbeau, Amélie. 2002. « Tuer le taudis qui nous tuera : crisc du logement et discours sur la famille montréalaise d'après-guerre, 1945-1960 ». Mémoire de maîtrise (Histoire). Montréal, Université de Montréal, 149 f.

Collin, Johanne. 1984. « Évolution des profils de comportement des clientèles féminine et masculine face aux études universitaires : le cas des facultés professionnelles de l'Université de Montréal : 1940-1980 ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 163 f.

Divay, Stéphanie. 1999. « Le Patronage Saint-Vincent de Paul de Montréal, 1892-1913 ». Mémoire de M.A. (Histoire), Université d'Angers.

Fontan, Jean-Marc. 1991. « Les corporations de développement économique communautaire montréalaises. Du développement économique communautaire au développement local de l'économie ». Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal.

Han, Francis Kun Suk. 1987. « A Catholic Communal Welfare Institution in a Changing Society. Montreal, 1931-1986 ». Thèse de doctorat (Religion). Montréal, Concordia University, 338 f.

Harvey, Janice. 2001. « The Protestant Orphan Asylum and the Montreal Ladies Benevolent Society: A Case Study on Protestant Child Charity in Montreal, 1822-1900 ». Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, McGill University, 401 f.

Hébert, Fernand. 1999. «La philanthropie et la violence maritale. Le cas de la Montreal Society for the Protection of Women and Children et de la Woman's Christian Temperance Union of the Province of Quebec ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal. 175 f.

Hébert, Karine. 1997. « Une organisation maternaliste au Québec, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1940 ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université de Montréal, 118 f.

Lanouette, Mélanie. 2004. « Penser l'éducation, dire sa culture. Les écoles catholiques anglaises au Québec, 1928-1964 ». Thèse de doctorat (Histoire), Sainte-Foy, Université Laval, 357 f.

Leclair, Micheline. 2000. « Les Settlement Houses montréalais et les anglo-protestants. Un écho de la fin du XIXe siècle une lumière sur le XXe siècle ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal. 180 f.

MacLennan, Anne. 1984. « Charity and Change: the Montreal Council of Social Agencies' Attempts to Deal with the Depression ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, McGill University. 255 f.

Mills, Sean. 2007. « The Empire Within: Montreal, the Sixties, and the Forging of a Radical Imagination ». Thèse de doctorat (Histoire), Kingston, Queen's University.

Montour-Perras, Diane. 1988. « La charité professionnelle : l'émergence de la carrière de travailleuse sociale à McGill (1913-1948) ». Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 198 f.

Roux-Pratte, Maude. 2007. « Le Bien public (1909-1978) : un journal, une maison d'édition, une imprimerie. La réussite d'une entreprise mauricienne à travers ses réseaux ». Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 371 f.

Vaillancourt, Éric. 2005. « La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal : reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1848-1933) ». Thèse de doctorat (Histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal. 318 f.

iv. Sites internet

Canada's Early Women Writers, base de données disponible sur le site Internet des bibliothèques de Simon Fraser University (page accédée le 9 mars 2008): http://www.lib.sfu.ca/researchtools/databases/dbofdb.htm?DatabaselD=424.

Centraide du Grand-Montréal. http://www.centraide-mtl.org.

Diocèse de Montréal. http://www.diocesemontreal.org.

Concordia University. http://www.concordia.ca/about/whoweare/ourhistory/loyola.php, page consultée le 9 mars 2008.

Gouvernement du Canada, Bibliothèque du Parlement. « Sénateurs et députés – Renseignements historiques ». http://www.parl.gc.ca.

Gouvernement du Québec. Assemblée nationale. http://www.assnat.qc.ca.

International Confederation of Family Movements. http://www.iccfm.org.

Manresa Canada. http://www.manresa-canada.ca/fallon.htm. Page consultée le 9 mars 2008.

Œuvres du Cardinal Léger. http://www.leger.org.

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec. http://www.optsq.org.

Université de Sherbrooke. « Le bilan du siècle ». http://www.bilan.usherb.ca.